



HAL
open science

La lutte contre le terrorisme vue par les hauts fonctionnaires du quai d'orsay : pour une contribution française au concept d'operational code

Okan Germiyanoglu

► **To cite this version:**

Okan Germiyanoglu. La lutte contre le terrorisme vue par les hauts fonctionnaires du quai d'orsay : pour une contribution française au concept d'operational code. Science politique. Université du Droit et de la Santé - Lille II, 2014. Français. NNT : 2014LIL20009 . tel-01143264

HAL Id: tel-01143264

<https://theses.hal.science/tel-01143264>

Submitted on 17 Apr 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



PRES Université Lille Nord de France

Thèse délivrée par

L'Université Lille 2 – Droit et Santé

N° attribué par la bibliothèque



THÈSE

Pour obtenir le grade de Docteur en Science Politique

Présentée et soutenue publiquement par

Okan GERMIYANOGLU

Le 9 décembre 2014

***LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME VUE PAR LES HAUTS FONCTIONNAIRES
DU QUAI D'ORSAY.***

POUR UNE CONTRIBUTION FRANÇAISE AU CONCEPT D'OPERATIONAL CODE.

JURY

Directeur de thèse :

Thomas LINDEMANN, Professeur de science politique, CERAPS (Université Lille 2),
Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ).

Membres du jury :

Jean-Gabriel CONTAMIN, Professeur de science politique, Directeur du CERAPS,
Université Lille 2 (*Président du jury*).

Jean-Vincent HOLEINDRE, Maître de conférences de science politique, Centre Raymond-
Aron (EHESS), Université Paris 2 Panthéon-Assas.

Christian OLSSON, Maître de conférences de science politique, REPI, Université Libre de
Bruxelles (ULB).

Frédéric RAMEL, Professeur de science politique, CERI, Institut d'Etudes Politiques de
Paris (*Rapporteur*).

Yves VILTARD, Maître de conférences de science politique, CESSP, Université Paris 1
Panthéon-Sorbonne (*Rapporteur*).

Remerciements

Je tiens, tout d'abord, à adresser ma sincère gratitude à M. Thomas Lindemann pour avoir dirigé et suivi mes recherches. Ses conseils m'ont été précieux pour expliciter ma pensée et mes hypothèses. Il m'a aussi permis de mieux saisir les perspectives théoriques et pratiques de ma thèse. Enfin, j'ai apprécié son ouverture d'esprit et sa disponibilité permanentes. Pour tout cela, qu'il en soit infiniment remercié.

Ensuite, je souhaite adresser un remerciement particulier à M. Pascal Vennesson qui m'a permis de découvrir le concept d'*Operational Code* dans le cadre d'un mémoire de science politique, il y a cela dix ans, et de m'avoir permis également de rencontrer mon futur directeur de thèse.

Toute ma reconnaissance va à l'ensemble des hauts fonctionnaires du Ministère des Affaires étrangères, à Paris comme à l'étranger, qui ont bien voulu me recevoir et répondre à mes questions. Leur participation et leur contribution ont été essentielles pour nourrir ma recherche et ma réflexion aussi bien sur le corps diplomatique que sur la lutte contre le terrorisme.

Ma gratitude va également à M. Jean-Gabriel Contamin, Directeur du Laboratoire CERAPS, ainsi qu'à M. Serge Dauchy, Directeur de l'Ecole Doctorale des Sciences Juridiques, Politiques et de Gestion (SJPG), qui m'ont permis de poursuivre ma thèse tout au long de ces années de recherches. Je remercie également les services de l'Université Lille 2, notamment Mesdames Sophie Ranchy-Desrumaux et Françoise Vanhulle pour leur disponibilité et leur réactivité.

Mes remerciements les plus chaleureux vont à celles et ceux qui ont participé à la relecture vigilante de ma thèse : Maéva Clément, Johanna Gonzalez, Solène Soosaitasan, Hélène Vicente, Elie Baranets, François Colombera-Gleize et Justin Cook. Leurs conseils avisés, ainsi que leur amitié de tous les jours, m'ont été précieux.

Je remercie également tous mes amis et leurs proches qui m'ont manifesté leur soutien au cours de ces années de recherche. Je suis certain qu'ils se reconnaîtront.

Enfin, rien n'aurait pu se faire sans le soutien de ma petite famille. Ma mère, ma sœur et ma grand-mère, qui malheureusement n'est plus là, m'ont encouragé pour arriver au bout de ce travail de longue haleine. Je pense à elles et les remercie pour tout.

TABLE DES MATIÈRES

LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME VUE PAR LES HAUTS FONCTIONNAIRES DU QUAI D'ORSAY : POUR UNE CONTRIBUTION FRANÇAISE AU CONCEPT D'*OPERATIONAL CODE*.

INTRODUCTION

Chapitre I : Formulation de la problématique et élaboration de la recherche

Section 1. Présentation de la théorie testée et formulation des hypothèses

Section 2. Les hauts fonctionnaires de l'ENA et du Concours d'Orient

Section 3. Formulation de la variable dépendante

Section 4. Formulation des variables intermédiaires

Section 5. Formulation des variables indépendantes

Section 6. Présentation de la méthode et du corpus

Chapitre II : La conception de soi par la professionnalisation des hauts fonctionnaires

Section 1. Influence des parcours sur la conception de soi des hauts fonctionnaires

Section 2. Conception de soi et modèle organisationnel : méthode de congruence

Section 3. Conception de soi et modèle de politique gouvernementale : méthode de congruence

Section 4. La résolution 1368 : congruence avec l'OPCODE des énarques et les émotions

Section 5. Le discours du 14 février 2003 : congruence avec l'OPCODE des Orientés et la loyauté

Section 6. Analyse contrefactuelle et conclusion

Chapitre III : La conception de l'ennemi : dire et faire la guerre aux « criminels »

Section 1. Le terrorisme comme rapport à l'Autre

Section 2. La vision du terrorisme et le modèle organisationnel : incohérences et interrogations

Section 3. La vision du terrorisme et le modèle de politique gouvernementale : problématique d'application

Section 4. La vision du terrorisme de 1993 à 2001 : congruence avec l'OPCODE des énarques et changement de croyance sur l'ennemi

Section 5. La vision du terrorisme de 2002 à 2013 : durcissement de la vision de l'ennemi et faible convergence avec l'OPCODE des Orient

Section 6. Analyse contrefactuelle et conclusion

Chapitre IV : La conception du monde : le poids du postulat stato-centré

Section 1. Influence des parcours sur la conception du monde

Section 2. La vision du monde et le modèle de l'acteur rationnel : les limites de l'Etat monolithique

Section 3. La vision du monde de 1993 à 2001 : un stato-centrisme des énarques activé face à l'incertitude

Section 4. Cohérence des OPCODES catégoriels sur la vision du monde chez Jean-David Levitte et Dominique de Villepin

Section 5. La vision du monde de 2003 à 2013 : le retour progressif d'une vision stato-centrée du monde

Section 6. Analyse contrefactuelle et conclusion

CONCLUSION GÉNÉRALE

BIBLIOGRAPHIE

ANNEXES

TABLE DES MATIÈRES DÉTAILLÉES

RÉSUMÉ

INTRODUCTION

La thèse porte sur la vision des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay par rapport à la lutte antiterroriste. Son approche relève de l'analyse décisionnelle, plus précisément au sein d'un groupe de décideurs, car elle se focalise spécifiquement sur les hauts fonctionnaires comme un groupe à part entière. Pour autant, la thèse a aussi l'ambition de croiser pour la première fois, à notre connaissance, le paradigme constructiviste en relations internationales avec un concept élaboré aux Etats-Unis, l'*Operational Code*¹ (OPCODE).

D'après Thomas Lindemann, le paradigme constructiviste se focalise sur les « valeurs, idées et normes *partagées* (« intersubjectives ») en politique internationale », dont les actes reposent essentiellement sur des « conventions », donc sur le sens que les hommes donnent aux éléments constituant les relations internationales². Le paradigme constructiviste inclut l'existence de systèmes de croyances, de « cultures stratégiques » et « d'une pluralité de sens et d'identités », qui peuvent donner des orientations aux politiques en relations internationales qui seraient différentes de celles prises uniquement à partir de critères matérialistes ou objectifs.³

Penser le monde extérieur consisterait donc à donner du sens et à activer des croyances à partir de perceptions des objets, des actions, des individus comme des groupes et des organisations qui composent ce monde. Le penser implique également la représentation de Soi par rapport l'Autre au sens hégélien⁴, à la perception réciproque des identités. Pascal Vennesson rappelle les deux aspects fondamentaux de l'identité que sont l'appartenance à des catégories sociales et les caractéristiques individuelles à la source de sentiments comme le

¹ Sur l'*Operational Code*, notre ouvrage de référence sera celui d'Alexander L. George : GEORGE Alexander L., 1969. « The Operational Code: A Neglected Approach to the Study of Political Leaders and Decision-Making », *International Studies Quarterly*, 13 (2), p. 190-222.

² LINDEMANN Thomas, 2008. *Penser la Guerre. L'apport constructiviste*, coll. « Logiques politiques », L'Harmattan, Paris, p. 16. Pour Dario Battistella, le paradigme constructiviste est « une épistémologie positiviste – la réalité sociale existe et (...) n'est ni objective (déjà donnée là), ni subjective (fonction de discours légitimateurs), mais intersubjectives (elle est ce que les croyances partagées des acteurs en font) », in BATTISTELLA Dario, 2003. « Constructivisme », in SMOUTS Marie-Claude, BATTISTELLA Dario, VENNESSON Pascal, *Dictionnaire des relations internationales*, Dalloz, Paris, 2e édition, 2006, p. 74-78.

³ LINDEMANN Thomas, 2008. *op. cit.*, p. 17.

⁴ HEGEL Georg W. F., 1941. *La Phénoménologie de l'esprit. Tome II*, Aubier, Paris, 357 p.

respect, la dignité, l'estime de soi et l'honneur⁵. Le paradigme constructiviste considère ainsi le facteur identitaire à la base de différentes motivations dans les décisions en relations internationales, qu'elles proviennent d'individus, de groupes, d'organisations et d'acteurs étatiques. Tous sont dotés d'une identité qui peut activer des croyances, mais aussi des émotions, et constituer dès lors « un moteur de l'action ».⁶

Origine et contexte de la recherche

Situer le contexte de notre thèse nous incite à en formuler l'origine de sa rédaction. Avec l'aspect spectaculaire des attentats du 11 septembre 2001 à New York, les épisodes de la guerre en Afghanistan dès octobre 2001 et de la seconde Guerre d'Irak en 2003 ont suscité une réflexion nouvelle sur la politique étrangère alors dominée, à l'époque, par ce que nous appelons le « néo-conservatisme » américain, mais qui n'était ni plus ni moins que l'unilatéralisme⁷ en tant que posture diplomatique. La présidence américaine de George W. Bush a été, naguère, le fer de lance de cette posture, tout en répandant une autre idée, celle d'un « choc de civilisations »⁸ entre Occident et Orient. La question de départ était comment proposer une alternative théorique et pratique à cette pensée stratégique qui avait pour opposition médiatique le « multilatéralisme », dont la définition consiste en « des principes acceptés par tous (les Etats), définis au préalable d'une manière collective »⁹. Cette posture diffusée par les médias français avait été très utilisée par la présidence de Jacques Chirac, dans le cadre de l'opposition française à l'invasion de l'Irak. Le point culminant avait été le discours du ministre des Affaires étrangères, Dominique de Villepin, le 14 février 2003 devant le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies (ONU) : ce discours avait eu un retentissement sur la scène internationale, suscitant pour la première dans l'enceinte de l'ONU des applaudissements à la conclusion de celui-ci. Il avait suscité également un

⁵ VENNESSON Pascal, 2003. « Identité », in SMOUTS Marie-Claude, BATTISTELLA Dario, VENNESSON Pascal, *op. cit.*, p. 283-286.

⁶ VENNESSON Pascal, 2003. « Identité », in SMOUTS Marie-Claude, BATTISTELLA Dario, VENNESSON Pascal, *ibid.*

⁷ SMOUTS Marie-Claude, 2003. « Unilatéralisme », in SMOUTS Marie-Claude, BATTISTELLA Dario, VENNESSON Pascal, *op. cit.*, p. 532-533.

⁸ Théorisée par HUNTINGTON, Samuel P., *The Clash of Civilizations and the Remaking of World Order*, New York: Simon & Schuster, 367 p. ; trad. fr., 2009, *Le Choc des civilisations*, Odile Jacob, Paris, 545 p. Néanmoins, Dario Battistella a considéré que cette théorie n'était pas rigoureusement scientifique, mais plus de l'ordre d'une croyance indémontrable. Voir BATTISTELLA Dario, 2006. *Théorie des relations internationales*, Presses de Sciences Po, Paris, 2e édition, 2008, p. 28-29.

⁹ SMOUTS Marie-Claude, 2003. « Multilatéralisme », in SMOUTS Marie-Claude, BATTISTELLA Dario, VENNESSON Pascal, *op. cit.*, p. 357.

sentiment renouvelé d'une reconnaissance pour la France en tant qu'Etat et pour sa diplomatie, cela à travers son refus d'une logique de guerre en Irak que les Etats-Unis d'Amérique ont voulu mener à tout prix.

Cette recherche a été également l'opportunité de prolonger un mémoire¹⁰ consacré à la vision d'un ministre des Affaires étrangères français sur les relations internationales, en l'occurrence Dominique de Villepin. Le choix de ce sujet pour le mémoire a été la conséquence de notre réflexion sur la seconde Guerre d'Irak et l'opposition qui avait eu lieu entre les diplomaties américaine et française. Ce mémoire a été aussi l'opportunité, pour la première fois, de tester le concept d'OPCODE par le biais des travaux d'Alexander L. George, et de cerner le rôle des systèmes de croyances dans la définition du monde que se fait un homme politique, ainsi que de leur influence sur ses prises de décision. Ce mémoire cherchait à vérifier l'hypothèse, même imparfaite, qu'un homme politique pouvait prendre des décisions à partir de l'influence d'une ou plusieurs de ses croyances personnelles. Nous supposions, à l'époque, que le ministre pouvait activer, dans le cadre de ses fonctions au Quai d'Orsay, des croyances forgées à partir de sa culture et de son éducation, mais également de son vécu personnel à l'étranger depuis l'enfance jusqu'à son élévation à de hautes fonctions ministérielles. Dans ce système de croyances du ministre, la question de l'émotion n'était jamais éloignée de notre analyse, le ministre ayant connu durant son enfance quelques drames personnels qui auraient pu avoir des conséquences sur son comportement actuel. Ses croyances pouvaient aussi avoir eu une influence sur ses décisions prises à l'époque à l'ONU face à la rhétorique militariste de l'administration Bush, dans le cadre des négociations diplomatiques concernant l'hypothèse de la possession d'armes chimiques par le régime de Saddam Hussein. L'OPCODE de Dominique de Villepin que nous avons défini le plaçait idéalement dans la posture d'« orateur du monde » - c'est notre terme -, posture qui le confortait dans sa perception de lui-même et de l'image à travers laquelle il voulait que ses interlocuteurs le perçoivent également. Néanmoins, les résultats de ce mémoire demeuraient modestes, n'ayant pas permis de cerner de manière exhaustive et claire le système de croyances du ministre. En effet, comment savoir, preuves et démonstration à l'appui, si un homme seul peut prendre réellement des décisions à partir de l'influence de ses croyances personnelles ? Quelle est d'ailleurs la part quantifiée des croyances dans le processus

¹⁰ GERMIYANOGLU Okan, 2004. *Les relations internationales vues par Dominique de Villepin : code opérationnel et système de croyance*, Mémoire de DEA de Science Politique sous la direction de Pascal Vennesson, Université Paris 2 Panthéon-Assas, 106 p. (non publié).

décisionnel par rapport aux choix rationnels ? Qui d'autre d'ailleurs peut aussi intervenir dans le processus décisionnel de la diplomatie française derrière le ministre ?

Ces questions posent le problème de la méthodologie quant à la validation de croyances comme explications causales à des prises de décision dans les politiques publiques ; cette problématique fait toujours débat. En effet, l'étude des relations internationales en France ne donne guère d'espace pour développer d'autres approches basées, par exemple, sur l'étude des croyances et des émotions. Sur ce second point, des ouvrages comme ceux de Philippe Braud¹¹ ont ouvert de nouvelles perspectives pour la recherche en sciences sociales en affirmant l'intérêt de la dimension émotionnelle¹². Nous pouvons aussi citer l'étude non négligeable en perspectives de Josepha Laroche¹³ concernant le processus historique de la domination des pulsions émotionnelles en tant qu'explication causale des guerres : selon l'auteur, les Etats sont les acteurs qui, au cours de leur histoire, ont contribué à conditionner l'usage de la force dont les fondements relevaient des émotions violentes et qui étaient sources de nombreux conflits précédant la formation des Etats. Aux Etats-Unis, la recherche s'est également peu focalisée sur le rôle des émotions. Pourtant, celles-ci sont présentes en permanence dans les relations internationales. La diffusion mondiale des images choquantes des attentats du 11 septembre 2001 à New York aurait pu relancer l'intérêt pour les dynamiques émotionnelles, en particulier celles qui résultent d'un acte de violence, sanglant et humiliant, contre un Etat¹⁴. Des chercheurs comme Richard N. Lebow ont aussi souligné l'importance centrale des émotions en relations internationales, considérant comme une vue de l'esprit le fait d'analyser le monde à travers des acteurs agissant de manière strictement rationnelle¹⁵. Les émotions et les croyances ont donc pleinement leur place dans l'analyse des relations internationales. Dans cette démarche, l'emploi de l'OPCODE se fait dans un cadre constructiviste dans lequel l'apport émotionnel y est analysé et la probabilité y est affirmée et

¹¹ BRAUD Philippe, 1996. *L'émotion en politique. Problèmes d'analyse*, coll. « Références », Presses de Sciences Po, Paris, 256 p. BRAUD Philippe, 2004. *Violences politiques*, coll. « Points Essai », Seuil, Paris, 256 p.

¹² Nous pouvons également citer l'article de Pierre Hassner sur les passions politiques, fruits de la violence politique à travers le temps. Voir HASSNER Pierre, 2005. « La revanche des passions », *Commentaire*, vol. 28, n° 110, p. 299-312.

¹³ LAROCHE Josepha, 2012. *La brutalisation du monde. Du retrait des Etats à la décivilisation*, Liber, Montréal, 184 p.

¹⁴ C'est ce qu'affirme Paul Saurette pour qui, les attentats du 11 septembre 2001 ont incité les Etats-Unis à réagir de manière punitive face à un acte aux conséquences émotionnelles très fortes : SAURETTE Paul, 2006. « You Dissin Me ? Humiliation and Post 9/11 Global Politics », *Review of International Studies*, Cambridge: Cambridge University Press, p. 495-522.

¹⁵ LEBOW Richard N., 2005. « Reason, Emotion and Cooperation », *International Politics*, 42 (3), p. 283-313.

non l'exactitude. En effet, l'influence des croyances d'une part sur le processus décisionnel politique constitue un postulat clairement explicité par les travaux d'Alexander L. George que nous avons précédemment cité. D'autre part, l'OPCODE constitue un outil d'analyse qui doit permettre de cerner quelques croyances fondamentales qui peuvent constituer un *corpus* stable pour les dirigeants politiques, lorsque ces derniers doivent prendre des décisions et les rendre cohérentes par rapport à leurs croyances. Enfin, dans notre thèse, les croyances fondamentales doivent être entendues comme des croyances idéologiques partagées au sein du groupe des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay, cela par le biais d'un OPCODE que nous qualifions d'officiel. Ces croyances collectives portent sur la vision du monde et cette vision est le reflet du groupe d'individus qui les partagent. Le concept d'OPCODE nous aidera à cerner ces croyances collectives à travers les questions de nature philosophiques¹⁶ que nous développerons dans cette thèse¹⁷. Nous faisons, en effet, le choix de cerner uniquement les croyances philosophiques des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay, choix qui a été déjà appliqué dans de précédentes thèses relatives à l'application de l'OPCODE, à l'instar de la thèse de Sardor Usmanov¹⁸ consacrée à l'ancien Premier ministre britannique Tony Blair.

Ces questions ont motivé la démarche d'approfondir, quatre ans après, notre mémoire sous la forme d'un doctorat consacré à la vision des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay. Notre volonté a été d'employer à nouveau le concept d'OPCODE, en s'inscrivant clairement dans le courant de pensée constructiviste en relations internationales. Le constructivisme répond également à l'aspiration personnelle d'appréhender autrement le domaine des relations internationales et en particulier, celui de la prévention et de la résolution des conflits. Tenant compte des influences des identités et des cultures nationales à travers des influences intersubjectives, le constructivisme nous apparaît comme un paradigme fécond pour appliquer l'OPCODE sur les diplomates français.

Positionnement de la recherche

La présente thèse comporte plusieurs aspects. D'une part, dans le champ de la recherche

¹⁶ GEORGE Alexander L., BENNETT Andrew, 2005. *Case Studies and Theory Development in the Social Sciences*, Cambridge: The MIT Press, p. 87.

¹⁷ Nous avons fait le choix de cerner uniquement les croyances philosophiques des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay.

¹⁸ Sardor Usmanov a fait le choix explicite de focaliser sa recherche sur les seules questions instrumentales de l'OPCODE de Tony Blair. Voir USMANOV Sardor, 2011. *Stabilité et changement des conceptions stratégiques de Tony Blair sur le processus de paix au Moyen-Orient : la mutation institutionnelle du Premier ministre en Représentant du Quartet*, Thèse de Science Politique sous la direction de Thomas Lindemann, Université Bordeaux 4, p. 41 (non publiée). URL : <http://www.theses.fr/2011BOR40015/document> (page consultée le 7 février 2014).

française, les théories sur les origines de la guerre sont dominées depuis longtemps par les explications de nature rationnelle. D'autre part, il apparaît que la sécurité comme intérêt national ne suffit plus à l'analyse sur les origines des conflits et plus globalement sur les relations internationales. Le paradigme réaliste se focalise sur les facteurs matériels par la recherche de puissance dans un monde où la conflictualité est permanente et source de l'anarchie en relations internationales¹⁹. Le paradigme libéral se focalise, quant à lui, sur la détermination des intérêts nationaux à partir des préférences sociétales individuelles et collectives²⁰, ainsi que sur l'idée que les relations internationales puissent être régulées à travers la coopération entre les Etats²¹. Mais ces deux paradigmes ne s'intéressent pas aux identités des acteurs sur la scène internationale. L'apport du constructivisme amène, au contraire, à cerner des identités en interaction, c'est-à-dire « qui nous sommes et qui sont les autres »²² ou comment des agents publics perçoivent la violence terroriste et comment ils se perçoivent eux-mêmes. Contrairement aux deux précédents paradigmes, le constructivisme fournit plusieurs perspectives, et celle qui intéresse notre recherche est la perspective « interactionniste ». Celle-ci permettrait de mieux appréhender des rapports de domination entre acteurs : le fondement originel en est la pensée de Hegel, permettant de théoriser la subjectivation des acteurs, leur conscience d'être par rapport à eux-mêmes et aux autres, mais aussi et surtout la conception de la domination dans le rapport entre maître et esclave²³. Cette perspective renvoie également à la quête symbolique et matérielle de la reconnaissance au sein des communautés de sécurité²⁴. De nombreux travaux issus de la sociologie, de la science politique et de l'histoire, de la psychologie et de la psychanalyse, ont ainsi clairement démontré que les motivations de nature identitaires avaient une place très importante pour comprendre l'origine des guerres, mais aussi pour les prévenir et les résoudre. Néanmoins, nous avons aussi conscience que le constructivisme demeure une approche probabiliste parmi

¹⁹ MORGENTHAU Hans Joachim, 1948. *Politics among nations: the struggle for power and peace*, Iowa: McGraw-Hill Higher Education, 7^e édition, 2005, 703 p.

²⁰ BATTISTELLA Dario, 2002. « La vision libérale : l'intérêt national issu des préférences sociétales », in CHARILLON Frédéric (dir.). *Politique étrangère : nouveaux regards*, coll. « Références inédites », Presses de Sciences Po, Paris, p. 148-151.

²¹ KEOHANE Robert, NYE Joseph, 1972. *Transnational Relations and World Politics*, Cambridge: Harvard University Press, 428 p. Voir aussi BATTISTELLA Dario, 2006. *op. cit.*, p. 155-186.

²² LINDEMANN Thomas, 2010. *Sauver la face, sauver la paix. Sociologie constructive des crises internationales*, coll. « Chaos international », L'Harmattan, Paris, p. 21.

²³ Les éléments relatifs à la reconnaissance se retrouvent dans tous les ouvrages d'Hegel. Voir HEGEL Georg W. F., 1965. *La Raison dans l'Histoire. Introduction à la Philosophie de l'Histoire*, coll. « 10-18 », U.G.E., Paris, 313 p. HEGEL Georg W. F., 1968. *Principes de la philosophie du droit*, Gallimard, Paris, 381 p.

²⁴ LINDEMANN Thomas, 2008. *op. cit.*, p. 27.

tant d'autres, et qu'elle n'a pas vocation à affirmer des vérités établies sur les origines des conflits, ni même la nature des relations internationales. Il est apparu qu'on ne pouvait pas résumer de manière aussi réductrice les origines des conflits par le seul aspect du gain de puissance. Bien au contraire, des facteurs contestant l'analyse rationnelle comme les croyances²⁵ interfèrent dans le champ du politique et contribuent à donner un regard nouveau sur l'origine des conflits. En effet, ces facteurs renvoient à la construction de l'identité à travers des rapports intersubjectifs entre le Moi et l'Autre en politique étrangère²⁶, construction s'opérant précisément dans le cadre de la lutte pour la reconnaissance²⁷. Pour autant, dans le cadre de l'analyse des relations intersubjectives en relations internationales, nous n'avons pas l'ambition de cerner précisément les croyances d'un Etat et de supposer qu'il existe « une culture nationale » à part entière qui puisse dicter la conduite de la politique étrangère française. En effet, une telle démarche pose plusieurs problématiques soulevées par Thomas Lindemann²⁸ : il est difficile théoriquement et empiriquement de décrire une culture nationale et un système de croyances qui puissent être collectivement partagés. À l'inverse, l'étude d'un groupe de décideurs comme les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay demeure réalisable et doit permettre, à travers leur système de croyances, d'analyser les variations nationales dans la politique menée par la France contre le terrorisme.

La lutte pour la reconnaissance est le second aspect intéressant dans notre thèse : Axel Honneth fait de la lutte pour la reconnaissance une grille d'analyse qui ouvre de nouvelles perspectives en associant la demande de reconnaissance aux travaux de la psychologie sociale moderne. Ayant élaboré un tableau récapitulatif des modèles de reconnaissance intersubjective, Axel Honneth classe les formes de mépris que sont les sévices et violences, la privation de droits et l'exclusion, ainsi que l'humiliation et l'offense²⁹. Ces formes de mépris sont comprises dans les rapports entre individus, mais aussi entre l'Etat et l'individu

²⁵ Pour les ouvrages consacrés plus spécifiquement aux liens entre les croyances et la personnalité des dirigeants politiques, nous nous focalisons, entre autres, sur ceux d'Alexander L. George et de Stephen G. Walker. Voir GEORGE Alexander L., 1969. *ibid.* WALKER Stephen G., 1983. « The Motivational Foundations of Political Belief Systems: A Re-Analysis of the Operational Code Construct », *International Studies Quarterly*, 27 (2), p. 179-202.

²⁶ COLONNOS Ariel, 2002. « L'éthique de la politique étrangère. « Nous » et les « barbares » ou sauver l'Autre pour se sauver soi-même », in CHARILLON Frédéric (dir.). *op. cit.*, p. 121.

²⁷ Notion théorisée par le philosophe allemand Axel Honneth et qui constitue notre principale référence en la matière. Voir HONNETH Axel, 1992. *Kampf um Anerkennung*, Surkamp Verlag, Frankfurt am Main, 232 p. ; trad. fr., 2000. *La lutte pour la reconnaissance*, coll. « Passages », Edition du Cerf, Paris, 240 p.

²⁸ LINDEMANN Thomas, 2000. « "Les néo-idéalistes" et l'étude de la guerre », *Revue française de science politique*, Presses de Sciences Po, vol. 50, n° 3, Paris, p. 520.

²⁹ HONNETH Axel, 1992. *op. cit.*, p. 159.

ou encore entre l'Etat et un groupe d'individus³⁰. C'est sur ce dernier point qu'une étude de la vision du terrorisme par les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay a tout son intérêt.

Pourtant, appliquer les notions d'identité et de quête de reconnaissance peut apparaître contestable sur le plan des relations internationales : comment peut-on considérer des rapports de reconnaissance ou de son déni, qui sont propres aux individus, en les transposant aux unités politiques comme des Etats et d'autres groupes non-étatiques comme ceux usant de la violence terroriste ? Cet anthropomorphisme des unités politiques ne fait pas l'unanimité³¹. Mais des recherches attestent qu'un Etat peut avoir une identité sociale. Thomas Lindemann l'explique ainsi à travers le rôle joué par les dirigeants politiques dont l'identité personnelle et les émotions sont liées à celle de l'Etat qu'ils gouvernent³². Cette anthropomorphisation de l'Etat peut être transposée également aux acteurs non-étatiques dont le nombre s'est développé ces dernières décennies, augmentant par la même occasion le degré d'incertitude quant à l'évolution des relations internationales, mais aussi quant à la perception que s'en font les Etats et leurs dirigeants politiques. Car, à l'origine des conflits, le sentiment d'offense envers soi ou la violence symbolique que l'on peut ressentir collectivement peut être un facteur déclencheur de la violence armée qui peut aussi bien se déclencher entre des acteurs étatiques et non-étatiques. Les conflits post-Guerre Froide n'ont d'ailleurs jamais cessé ; mais les Etats se trouvent de plus en plus en conflit avec des groupes armés voulant les concurrencer, ou bien avec des entités autonomes n'ayant pas encore acquis la reconnaissance d'une légitimité étatique. Thomas Lindemann le rappelle, à travers les travaux d'Alexander Wendt³³, en évoquant les risques qu'encourt une entité étatique à perdre progressivement son « identité sociale »³⁴. Le sentiment d'un déni de reconnaissance n'est donc pas le seul fait de

³⁰ Nous nous référons également au parcours philosophique proposé par Paul Ricœur exposé dans un de ses derniers ouvrages. RICOEUR Paul, 2004. *Parcours de la reconnaissance. Trois études*, coll. « Les Essais », Stock, Paris, 387 p.

³¹ Axel Honneth a interrogé Thomas Lindemann à ce sujet, lors d'un débat à Francfort am Main (Allemagne), le 9 juillet 2007 : « *Une telle démarche (l'offense de l'Etat) ne relève-t-elle pas d'une "personnalisation" abusive de l'Etat ?* ». Voir LINDEMANN Thomas, 2010. « Les nouvelles guerres pour la reconnaissance », in RAMEL Frédéric, HOLEINDRE Jean-Vincent (dir.). *La fin des guerres majeures ?*, coll. « Stratégies & Doctrines », Economica, Paris, p. 228-229.

³² « L'identification d'un responsable politique à son Etat est d'autant plus probable que le prestige associé à l'institution influe fortement sur le sien et donc sur l'estime de soi. Lorsque le président de la République française défend le rang de la France dans le monde, il lutte en même temps pour le respect à sa personne que lui portent les autres chefs d'Etat. », in LINDEMANN Thomas, 2010. *op. cit.*, p. 42.

³³ WENDT Alexander, 2003. « Why a World State is Inevitable », *European Journal of International Relations*, 9 (4), p. 491-542.

³⁴ « Lorsque l'identité sociale d'un Etat est insatisfaisante, ses citoyens peuvent même être tentés de le quitter pour rejoindre ou fonder une entité politique plus valorisée. Les décideurs politiques doivent donc promouvoir une compréhension relativement stable de leur identité de rôle et de l'histoire de leur nation pour agir dans un environnement international extrêmement complexe. », in LINDEMANN Thomas, 2010. *op. cit.*, p. 50.

rappports entre Etats. Il concerne aussi les rapports entre Etats et groupes non-étatiques, ces derniers se sentant le plus souvent offensés ou non reconnus, entraînant de leur part des réactions violentes que les Etats qualifieront de terrorisme. Réciproquement, dans un cercle vicieux, une agression de nature terroriste menée contre un Etat constitue une atteinte envers ses intérêts, mais aussi envers son image et son estime de soi. Les attentats du 11 septembre 2001 sont, à ce titre, révélateurs de l'atteinte portée à l'honneur militaire et « virile » des Etats-Unis d'Amérique, honneur que leurs dirigeants politiques ont cœur à défendre. Une telle atteinte a entraîné de la part d'un très grand nombre d'acteurs étatiques alliés des Etats-Unis une disqualification internationale des groupes armés ayant mené ces actions de violence terroriste, mais aussi des « *rogue states* » ou Etats voyous pour reprendre le qualificatif de l'époque de l'administration américaine. Ces acteurs non-étatiques ont cherché à travers leurs actes de violence terroriste à démontrer aux yeux du monde qu'ils pouvaient attaquer plus forts qu'eux. Dans le cadre d'une approche constructiviste, ces acteurs ont cherché à valoriser leur estime de soi, ainsi que le regard des autres groupes et des Etats ayant des relations hostiles avec les Etats-Unis. Le *leadership* dans la lutte contre le terrorisme s'inscrivait ainsi dans l'opposition au *leadership* des Etats-Unis d'Amérique et leurs alliés des pays de la « communauté internationale ». ³⁵

Le troisième et dernier aspect de notre recherche est l'association entre le constructivisme et le concept d'OPCODE. Cette association s'avère multiple et complémentaire par rapport aux trois paradigmes en relations internationales. En effet, nous supposons, à travers les perspectives esquissées par Alexander L. George ³⁶ pour l'OPCODE, que cette association puisse être transposée et comparée aux groupes qui ont le pouvoir d'influencer le processus décisionnel en politique étrangère. Nous pouvons ainsi envisager une application de l'OPCODE aux groupes comme celui des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay. Dès lors, ce concept pourrait être aussi compatible avec la théorie des trois modèles d'Allison ³⁷ que nous allons utiliser en tant que théorie dominante dans le cadre de notre hypothèse. En effet, la théorie d'Allison met en avant des modèles organisationnels dans

³⁵ La communauté internationale n'a pas de définition précise. En conséquence, nous nous référons à sa fonction sociale et des interprétations qu'en font les internationalistes. Voir BATTISTELLA Dario, 2003. « Communauté internationale », in SMOUTS Marie-Claude, BATTISTELLA Dario, VENNESSON Pascal. *op. cit.*, p. 66-69.

³⁶ « I have tried (...) to codify the general issues and questions around which such a belief system is structured in the hope that it will encourage and facilitate systematic efforts to apply this research approach to a variety of other ruling groups and individual political leaders as well. The possibility emerges of a useful new dimension for comparative studies of different leaders and elite groups. », in GEORGE Alexander L., 1969. *op. cit.*, p. 220.

³⁷ ALLISON Graham, 1971. *Essence of Decision: Explaining the Cuban Missile Crisis*, Boston: Little Brown, 338 p.

lesquels des groupes bureaucratiques et/ou des acteurs politiques et administratifs agissent à tous les niveaux du processus décisionnel avec leurs pratiques et leurs luttes pour faire triompher leurs intérêts et leur point de vue. De même, Dario Battistella fait le lien entre la théorie d'Allison et le paradigme libéral³⁸ défini par Andrew Moravcsik³⁹, en considérant que l'Etat est un agrégat de groupes et d'individus au niveau politique et administratif et dont les identités et les intérêts sont activés pour faire pression sur les dirigeants politiques. Peut-on, dès lors, concevoir l'Etat comme un « ensemble unifié » dans lequel les rouages administratifs et politiques constitueraient « une machinerie bien huilée » comme l'avaient bien formulé à leur époque, Bruno Jobert et Pierre Muller, dans leur introduction à *L'Etat en action*⁴⁰ ? Cette question implique aussi de vérifier, au-delà de son influence réelle ou pas sur le processus décisionnel en matière d'antiterrorisme, si le « corporatisme à la française »⁴¹ s'applique bel et bien au sein de l'administration centrale du Quai d'Orsay.

Le cas d'étude des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay

La présente thèse se focalise sur les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay, ce qui nous conduit à analyser prioritairement « la culture organisationnelle » du groupe, et donc les « variations nationales » de la politique étrangère française⁴². De même, leur organisation et leur lieu de travail présupposent une forte estime de soi et de prestige, que ce soit pour les diplomates eux-mêmes ou pour ceux qui les perçoivent dans le domaine des relations internationales. Par définition, le terme de « hauts fonctionnaires » comprend ceux qui travaillent au sein de l'administration centrale à Paris, mais également les ambassadeurs et consuls en fonction ou à la retraite. Ils appliquent la politique étrangère de la France définie par le Président de la République. Ils accomplissent les missions de la diplomatie dans la lutte contre le terrorisme (coopération, renseignement) et au nom de l'entité étatique qu'est la France. Sont-ils pour autant les seuls acteurs dans le processus décisionnel de politique étrangère ? Il est toujours possible que d'autres acteurs, en dehors du Quai d'Orsay, interviennent selon que leurs intérêts soient en jeu par rapport aux régions du monde et/ou aux

³⁸ BATTISTELLA Dario, 2006. *op. cit.*, p. 177.

³⁹ MORAVCSIK Andrew, « Taking Preferences Seriously. A Liberal Theory of International Politics », *International Organization*, 51 (4), p. 513-553.

⁴⁰ JOBERT Bruno, MULLER Pierre, 1987. *L'Etat en action : politiques publiques et corporatismes*, coll. « Recherches politiques », PUF, p. 14.

⁴¹ JOBERT Bruno, MULLER Pierre, 1987. *op. cit.*, p. 171-206. Voir également le chapitre suivant sur l'élite dirigeante et la fabrique des politiques publiques dans JOBERT Bruno, MULLER Pierre, 1987. *op. cit.*, p. 207-236.

⁴² LINDEMANN Thomas, 2008. *op. cit.*, p. 32.

crises qui nécessitent une attention de l'acteur étatique. Mais les hauts fonctionnaires n'en demeurent pas moins le principal « noyau décisionnel (...) administratif »⁴³, le noyau politique demeurant dans les mains du Président de la République et de son ministre des Affaires étrangères. Des chercheurs travaillant sur le métier des diplomates du Quai d'Orsay reprennent la définition de la diplomatie qu'en donnait Pierre Legendre : « La diplomatie, c'est le niveau de la politique pure ; l'Etat y joue son existence même ou ses intérêts suprêmes »⁴⁴. Les diplomates sont donc indispensables pour faire exister l'Etat⁴⁵. Ils mobilisent des discours qui se veulent rationnels par rapport à leur regard sur la violence terroriste. Mais selon nous, ils activent également un OPCODE qui donne du sens à leurs connaissances objectivées et institutionnelles⁴⁶ de la violence terroriste.

Nous accordons avant tout une grande importance à l'aspect sociologique de notre recherche vis-à-vis du groupe des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay. En effet, nous partons de l'hypothèse que le groupe agit dans le cadre d'un puissant modèle bureaucratique⁴⁷ qui concurrence le modèle du décideur rationnel comme unique modèle d'acteur rationnel⁴⁸. Cette bureaucratie a ses pratiques, en supposant également la possibilité d'une banalisation de celles-ci dans le cadre du processus décisionnel sur la lutte antiterroriste. Nous supposons enfin la possibilité d'une concurrence entre ses hauts fonctionnaires vis-à-vis du pouvoir exécutif pour faire aboutir un point de vue ou une décision par rapport à un autre. Il nous semble ici important de faire un rappel de la théorie d'Allison, même si nous la développerons par rapport à notre cas d'étude dans le chapitre I de notre thèse. À travers le cas d'étude de la crise des missiles de Cuba en 1962, Graham Allison y affirme trois modèles, dont deux comme des alternatives à l'explication du choix rationnel émanant de l'acteur étatique. D'abord, le modèle de l'acteur rationnel⁴⁹ (*Rational Actor Model*) qui consiste à expliquer la

⁴³ KESSLER Marie-Christine, 2002. « La politique étrangère comme politique publique », in CHARILLON Frédéric (dir.). *op. cit.*, p. 169.

⁴⁴ PIOTET Françoise, LORIOL Marc, DELFOLIE David, 2013. *Splendeurs et misères du travail des diplomates*, coll. « Société et pensées », Hermann, Paris, p. 6.

⁴⁵ KESSLER Marie-Christine, 2012. *Les ambassadeurs*, coll. « Sciences Po Gouvernances », Presses de Sciences Po, Paris, p. 14.

⁴⁶ Voir la typification des connaissances dans une société, in BERGER Peter L., LUCKMANN Thomas, 1966. *The Social Construction of Reality: A Treaty in The Sociology of Knowledge*, Anchor Books, 240 p. ; trad. fr., 1996, *La construction sociale de la réalité*, Armand Colin, Paris ; 2^e édition, 2003, 288 p.

⁴⁷ C'est le modèle dominant à partir duquel nous allons travailler et que nous développons dans la suite de l'introduction. Voir ALLISON Graham, 1971. *ibid.*

⁴⁸ « The maker of government policy is not one calculating decisionmaker but is rather a conglomerate of large organizations and political actors. », in ALLISON Graham, 1971. *op. cit.*, p. 3.

⁴⁹ ALLISON Graham, 1971. *op. cit.*, p. 4-5.

crise des missiles de Cuba dans un jeu de choix entre Kennedy et Khrouchtchev au nom de leurs entités étatiques respectives. Aucun autre acteur n'intervient dans ce modèle pour expliquer autrement les choix rationnels pris par les deux dirigeants politiques. Ensuite, vient le modèle du processus organisationnel⁵⁰ (*Organizational Process Model*) qui explique la crise à travers la fragmentation de celle-ci et l'intervention de nombreux acteurs au niveau des organisations bureaucratiques de l'administration américaine, mais également soviétique. Enfin, le modèle de politique gouvernementale⁵¹ (*Governmental or Bureaucratic Politics Model*) explique la crise à travers des jeux de pouvoir et d'influence entre acteurs politiques et bureaucratiques aussi bien du côté soviétique que du côté américain. Ces trois modèles d'Allison laissent entrevoir des perspectives, à première vue, intéressantes par rapport à la présidence et à l'administration françaises dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. Néanmoins, et même si Allison n'ignore pas que les dirigeants politiques peuvent perdre la face comme Khrouchtchev dans le cas de la crise des missiles de Cuba, ses modèles sont limités par leur focalisation sur les choix rationnels et ne proposent pas de modèle incluant le rôle des valeurs ou encore des émotions dans le choix décisionnel des politiques publiques.

Pour revenir aux hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay, nous nous sommes interrogés concernant la manière dont ils se perçoivent eux-mêmes, en plus de percevoir l'environnement international qui les entoure, ainsi que leurs adversaires - ceux de la France en l'occurrence - usant de la violence terroriste. Nous nous sommes, en conséquence, intéressés au parcours personnel de ces hauts fonctionnaires rencontrés au cours de la recherche, mais aussi à leur degré de spécialisation et d'influence dans le processus décisionnel en matière d'antiterrorisme. Nous avons aussi prolongé nos interrogations quant à leur degré de loyauté⁵² et d'*ethos*⁵³, c'est-à-dire quelle éthique entre la conviction et la responsabilité est activée à l'égard du Président de la République qui détermine la politique

⁵⁰ ALLISON Graham, 1971. *op. cit.*, p. 5-6.

⁵¹ ALLISON Graham, 1971. *ibid.*

⁵² La notion de loyauté en relations internationales soulève plusieurs perspectives importantes de recherches comme les relations entre la loyauté et les allégeances politiques, qui peuvent concerner les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay, ou encore la loyauté à l'égard de l'humanité et aux valeurs universelles qui peuvent renvoyer au processus de déni de reconnaissance entre Etats ou bien entre Etats et acteurs non-étatiques. Voir LAROCHE Josepha (dir.), 2003. *La loyauté dans les relations internationales*, coll. « Logiques politiques », L'Harmattan, Paris, 382 p. Voir aussi HIRSCHMAN, Albert, 1970. *Exit, voice, and loyalty. Responses to decline in firms, organizations, and States*, Cambridge: Harvard University Press., 162 p. Trad. fr. 2011. *Exit, voice, and loyalty. Défection et prise de parole*, Editions de l'Université de Bruxelles, Bruxelles, 158 p.

⁵³ L'éthique de conviction et l'éthique de la responsabilité nous renvoient à Max Weber. Voir WEBER Max, 2002. *Le Savant et le Politique*, coll. « Bibliothèques », Editions 10x18, 224 p.

étrangère de l'Etat. Plusieurs travaux réalisés en France sur les diplomates⁵⁴ ont démontré également l'importance de la maîtrise de leurs émotions dans l'exercice de leur métier : en effet, céder à ses émotions serait perçu comme un défaut d'objectivation et une faute dans l'exercice de la fonction du diplomate⁵⁵. Si certains diplomates admettent qu'ils puissent être des « serpents froids »⁵⁶, le contrôle de leurs émotions fait aussi partie de leur stratégie de sociabilité, afin de faire passer des messages à leurs homologues ou à divers interlocuteurs comme les chercheurs s'intéressant à leur univers.⁵⁷

Le second intérêt est que la lutte antiterroriste peut constituer une sorte de "miroir" pour la France. En effet, la lutte antiterroriste devient un vecteur parmi d'autres de reconnaissance et peut constituer un besoin psychologique d'estime de soi pour l'Etat en tant qu'identité collective sur la scène internationale. De même, en tant que pays percevant son histoire comme ancienne et prestigieuse, ayant joué les premiers rôles sur la scène internationale pendant des siècles, il y a une probabilité que la France soit en quête d'une nouvelle image valorisante pour elle-même. Cela peut se concevoir, si l'on considère que la France perçoit une mise à mal de son image⁵⁸ à travers la superpuissance écrasante américaine, mais aussi par rapport à la nouvelle puissance chinoise et à la concurrence d'autres puissances émergentes. En conséquence, la quête d'un prestige ancien peut amener la France à revendiquer une spécialisation dans la lutte contre le terrorisme, qui pourrait lui valoir une nouvelle reconnaissance de la part de ses pairs étatiques sur la scène internationale. La question identitaire de la France ne fait d'ailleurs ici aucune césure entre sa quête de prestige et d'estime de soi et sa quête de sécurité et de puissance. Dès lors, l'intérêt sociologique de notre thèse sur le groupe des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay nous renvoie aux enjeux des motivations de la reconnaissance. En effet, ces motivations peuvent être émotionnelles, instrumentales ou morales : les premières supposent une adhésion affective des hauts fonctionnaires à l'entité étatique, faisant que « leur estime de soi est indissociablement liée au

⁵⁴ Quelques ouvrages faits par des journalistes relatifs à la vie des ambassadeurs ont été publiés ces dernières années ; mais leur contenu s'est avéré dénué d'intérêt sur le fond, leurs auteurs privilégiant l'aspect sulfureux du métier. Nous les avons donc logiquement écartés de notre bibliographie.

⁵⁵ LORIOU Marc, 2008. *Travail des diplomates et contrôle des émotions. Recherche exploratoire autour de la dimension interpersonnelle dans la négociation*, Colloque « Clinique du travail », Paris, CNAM, 30 mai 2008, 8 p. (non publié).

⁵⁶ Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 6 novembre 2009.

⁵⁷ LORIOU Marc, 2008. *op. cit.*, p. 1.

⁵⁸ « Dans les années 2000, il règne (...) une atmosphère « décliniste » due à la fois au contexte international avec la mondialisation qui apparaît comme menaçante pour une puissance moyenne comme la France, l'émergence de nouvelles grandes puissances, et à la crise du modèle socio-économique français », in VAÏSSE Maurice, 2009. *La puissance ou l'influence. La France dans le monde depuis 1958*, Fayard, Paris, p. 567.

prestige de leur institution »⁵⁹. Cette supposition s'oppose, d'ores et déjà, à l'objection selon laquelle les pratiques d'une puissante bureaucratie n'autorisent pas l'expression des dynamiques émotionnelles dans le processus décisionnel. Les motivations matérielles (ou instrumentales) sont liées à la quête du prestige des hauts fonctionnaires pour le compte de l'institution étatique. Ces motivations supposent qu'ils agissent pour la domination sur la scène internationale de l'Etat et son obtention d'une « gratification narcissique »⁶⁰. Dans cette démarche, l'image élitiste, voire aristocratique des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay peut se refléter à travers des actions se voulant altruistes, nobles et désintéressées de l'acteur étatique sur la scène internationale. Enfin, les motivations morales impliquent que les hauts fonctionnaires élaborent la « grammaire morale »⁶¹ de l'institution étatique face à la violence terroriste, afin de la rendre illégitime au regard des autres Etats. Dans notre matériel empirique, nous verrons que le recours très fréquent à la sémantique de la criminalité pour qualifier la violence terroriste correspond à une « opération intellectuelle »⁶² des hauts fonctionnaires pour dénier toute reconnaissance à des acteurs ici non-étatiques ayant employé la violence terroriste. Les attentats du 11 septembre 2001 ont soulevé une indignation à portée universelle, facilitant l'emploi d'une grammaire morale très négative à l'égard des auteurs des attentats et de ceux qui les ont soutenus.

La France et la violence terroriste

Notre thèse se focalise sur le groupe des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay, mais elle n'ignore pas le fait de la violence terroriste, même si celle-ci sert de vecteur à l'analyse des hauts fonctionnaires. En effet, puisque nous nous inscrivons dans le paradigme constructiviste, il nous est primordial d'avoir un Autre⁶³, c'est-à-dire un interlocuteur pour les diplomates et à travers eux à la France en tant qu'unité politique. L'Autre est ici un ennemi, mais dont la désignation par les Etats varie selon l'histoire et les perceptions de ces derniers. Concernant le terrorisme même, les Etats le définissent encore à leur façon, malgré les efforts

⁵⁹ LINDEMANN Thomas, 2010. *op. cit.*, p. 26.

⁶⁰ LINDEMANN Thomas, 2010. *op. cit.*, p. 22.

⁶¹ LINDEMANN Thomas, 2010. *op. cit.*, p. 27.

⁶² LINDEMANN Thomas, 2010. *ibid.*

⁶³ La violence terroriste n'a pas fait l'objet de recherche approfondie, étant donné qu'elle ne constitue pas notre objet de recherche. Néanmoins, nous avons eu l'occasion, lors de quelques colloques, d'intervenir sur la manière dont les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay disent et font la guerre au nom de la France face aux acteurs non-étatiques usant de la violence terroriste.

formulés en droit international pour en fixer une définition universelle⁶⁴. Nous avons choisi de ne pas définir personnellement le terrorisme, dans la mesure où ce n'est pas l'objectif principal de notre thèse. Nous estimons, cependant, qu'elle apparaît introuvable en l'état, tant les définitions recherchées par les gouvernements relèvent de rapports complexes par aux notions de « l'Autre » et de la guerre. À défaut, nous employons de préférence le terme de « violence terroriste »⁶⁵, comprise comme « la pratique terroriste contemporaine »⁶⁶ qui justifie des politiques antiterroristes des Etats relevant de la « sécurité globale »⁶⁷ depuis les attentats du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis. Ces attentats ont démontré une violence spectaculaire, violence quasiment « esthétique »⁶⁸ relayée à l'époque par une extrême médiatisation du fait des images choquantes qu'elles suscitaient, mais aussi du fait que les Etats-Unis étaient pour la première fois attaqués sur leur territoire national. Des travaux ont montré la nature autopoïétique de l'organisation Al Qaida, n'ayant pas de soutien réel d'un pays tierce, désignant ses propres ennemis et déclarant sa propre guerre⁶⁹. L'ampleur de ces attaques fit adhérer les dirigeants politiques et les médias des pays s'identifiant à la « communauté internationale » à un appel franc et direct pour soutenir le peuple américain⁷⁰ face à cet impressionnant acte de violence terroriste. Néanmoins, les guerres et les politiques étrangères menées durant la décennie suivant ces attentats ont contribué à poser les fondements de notre recherche. Historiquement, la France a assimilé celle-ci comme une violence de nature criminelle, en particulier sur son territoire depuis la loi du 9 septembre 1986 qui alourdit les peines de prison pour tout infraction « en lien avec une entreprise terroriste ». Avant le vote de cette loi, la France avait amnistié des réfugiés politiques auteurs de violences dans leur pays d'origine. Mais elle menaçait de les traiter comme des criminels de droit commun en cas de

⁶⁴ DECAUX Emmanuel, 2010. « Terrorisme et droit international des droits de l'homme », in LAURENS Henry, DELMAS-MARTY Mireille (dir.). *Terrorismes. Histoire et droit*, CNRS Editions, Paris, p. 292.

⁶⁵ Comme il n'existe pas de définition universelle du terrorisme, nous avons fait le choix d'évoquer la « violence terroriste », définie comme telle par Isabelle Sommier : SOMMIER Isabelle, 2000. *Le Terrorisme*, Flammarion, Paris, 128 p.

⁶⁶ SMOUTS Marie-Claude, 2003. « Terrorisme », in SMOUTS Marie-Claude, BATTISTELLA Dario, VENNESSON Pascal, *op. cit.*, p. 481-484.

⁶⁷ COMMISSION DU LIVRE BLANC, 2008. *Livre blanc de la Défense et de la Sécurité nationale*, Editions Odile Jacob/La Documentation Française, Paris, p 40.

⁶⁸ « It is the extraordinary level of violence, the sublime and horrific nature of its attacks that lead to this interpretation ; in this interpretation, 9/11 was an aesthetic act ; (...) », in BEHNKE Andreas, 2012. « Recognizing the Enemy: Terrorism as Symbolic Violence », in LINDEMANN Thomas, RINGMAR Erik (eds.). *The International Politics of Recognition*, Paradigm Publishers: Boulder, Colorado, p. 189.

⁶⁹ À la différence du partisan défini par Carl Schmitt. Voir BEHNKE Andreas, 2012. *op. cit.*, p. 196.

⁷⁰ COLOMBANI Jean-Marie, 2001. « Nous sommes tous Américains », éditorial du journal *Le Monde*, 13 septembre 2001 : http://www.lemonde.fr/idees/article/2007/05/23/nous-sommes-tous-americains_913706_3232.html (page consultée le 27 décembre 2013).

nouvelles violences. À ce titre, les recommandations stratégiques catégorisent parmi les organisations criminelles « les réseaux terroristes »⁷¹. Au cours notre recherche, nous montrerons d'ailleurs que la plupart des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay emploie le champ lexical de la criminalité et de la délinquance⁷² en évoquant la violence terroriste. L'usage de cette grammaire particulière par les représentants d'un Etat présuppose un processus de déni de reconnaissance envers les acteurs non-étatiques usant de la violence terroriste, et que nous démontrerons au cours de notre recherche. Cette grammaire pourrait susciter des réactions plus violentes de la part de ces mêmes groupes usant de la violence terroriste et provoquer, dans un cercle vicieux, des réponses plus dures de la part de l'Etat, qui aboutiraient à l'annihilation de ces groupes violents. C'est que nous appelons ici une « prophétie autoréalisatrice »⁷³. La politique antiterroriste française construit ainsi une identité négative de ces groupes, appliquant « la fin de la reconnaissance du statut proprement politique »⁷⁴ de la violence terroriste. Or, il n'y a pas d'unanimité entre Etats sur la nature politique ou terroriste d'un groupe ayant commis des violences. Durant notre recherche, nous avons aussi constaté chez plusieurs diplomates un rapprochement discursif de la violence terroriste avec le djihadisme, l'islamisme et la mondialisation en général. En effet, la France fait face ici à des acteurs qui sont apparus sur la scène internationale par le biais des flux transnationaux de la globalisation, et qui ont pu ainsi faire émerger leur besoin de reconnaissance face aux acteurs étatiques dominants. Parmi les recommandations stratégiques officielles, le djihadisme est « le dévoiement (du djihad) par l'action terroriste »⁷⁵. De même, nous avons relevé le terme « internationaliste » qui renvoie à la menace des « cellules dormantes » dans les pays occidentaux et justifie une lutte contre le « terrorisme global »⁷⁶ aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Etat, ce qu'on retrouve à nouveau dans les

⁷¹ COMMISSION DU LIVRE BLANC, 2008. *op. cit.*, p. 24.

⁷² « C'est comme quand vous traitez la délinquance, à la fois vous essayez de réprimer et de prévenir. », in Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 20 janvier 2010.

⁷³ Sur la notion de prophétie autoréalisatrice, formulée au départ par Robert K. Merton, et l'hypothèse du déclenchement des guerres par les dénis de reconnaissance. Voir LINDEMANN Thomas, 2008. *op. cit.*, p. 57-69. Voir également les origines antiques de la prophétie autoréalisatrice et son analyse critique dans COLONNOS Ariel, 2014. *La politique des oracles : raconter le futur aujourd'hui*, coll. « Bibliothèque Albin Michel. Idées », Albin Michel, Paris, 290 p.

⁷⁴ BONELLI Laurent, 2008. « Les caractéristiques de l'antiterrorisme français : Parer les coups plutôt que panser les plaies », in BIGO Didier, BONELLI Laurent, DELTOMBE Thomas (dir.). *Au nom du 11 septembre... Les démocraties à l'épreuve de l'antiterrorisme*, La Découverte, Paris, p. 169.

⁷⁵ COMMISSION DU LIVRE BLANC, 2008. *op. cit.*, p. 27.

⁷⁶ BIGO Didier, WALKER Rob B. J., 2008. « Le régime de contre-terrorisme global », in BIGO Didier, BONELLI Laurent, DELTOMBE Thomas (dir.). *op. cit.*, p. 21.

recommandations stratégiques françaises⁷⁷. Tous ces termes construisent une identité très négative du terroriste au XXI^e siècle et renforcent le processus de déni de reconnaissance. Du côté des groupes non-étatiques usant de la violence terroriste, des sentiments exprimés publiquement d'inégalité et/ou d'injustice face aux Etats peuvent constituer « une motivation symbolique pour supporter des conflits armés »⁷⁸. Les groupes non-étatiques usant de la violence terroriste ont aussi leur grammaire⁷⁹ adaptée à leurs adversaires. En effet, ils cherchent à obtenir la reconnaissance auprès de leurs ennemis. À ce titre, la guerre explicite menée par l'administration Bush envers le groupe Al Qaida⁸⁰ fut un aboutissement dans la quête de reconnaissance du groupe terroriste. Son dirigeant Oussama Ben Laden avait d'ailleurs inscrit les attentats du 11 septembre 2001 dans une logique de guerre contre les pays occidentaux : « Il s'agit d'une guerre religieuse à sa base, les peuples de l'Orient étant les musulmans (...) contre le peuple d'Occident que sont les croisés »⁸¹. Ce qui aurait pu correspondre en une quête de reconnaissance pour Oussama Ben Laden et son organisation comprenait des gains symboliques et immatériels. En effet, il y avait une valorisation de soi en s'en prenant à un ennemi perçu comme le plus puissant, et une identité positive, notamment dans les pays arabo-musulmans, pour avoir fait tomber les *Twin Towers* de façon spectaculaire et médiatisée. En France, les recommandations stratégiques admettent « le seuil historique et le changement d'échelle »⁸² de ces attentats. Mais la reconnaissance de la notion de guerre est rejetée : « Les terroristes se disent en guerre. (...) Nous devons au contraire marginaliser ceux qui se livrent à des actes de terrorisme, en rappelant que ce ne sont pas des guerriers mais des criminels. On ne fait pas la guerre contre des criminels. »⁸³. Oussama Ben Laden et Al Qaida auraient ainsi commis un acte contre-productif à deux niveaux : la violence extrême physique et symbolique a suscité l'humiliation et la réaction des Etats-Unis dans leur « identité virile »⁸⁴ reposant sur la force militaire. Mais elle a aussi porté atteinte à la « face

⁷⁷ L'organisation du culte musulman est prônée pour avoir « l'adhésion de l'ensemble des concitoyens » dans la lutte antiterroriste, in LIVRE BLANC DU GOUVERNEMENT SUR LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE FACE AU TERRORISME, 2006. *La France face au terrorisme*, La Documentation Française, Paris, p. 10.

⁷⁸ LINDEMANN Thomas, 2010. *op. cit.*, p. 237.

⁷⁹ LINDEMANN Thomas, 2010. *ibid.*

⁸⁰ LINDEMANN Thomas, 2010. *ibid.*

⁸¹ Oussama Ben Laden, discours diffusé par Al-Jazira, 3 novembre 2001, in FRANCCART Loup, 2006. *Livre Gris sur la Sécurité et la Défense*, Economica, Paris, p. 168.

⁸² COMMISSION DU LIVRE BLANC, 2008. *op. cit.*, p. 27.

⁸³ LIVRE BLANC DU GOUVERNEMENT SUR LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE FACE AU TERRORISME, *op. cit.*, p. 121.

⁸⁴ LINDEMANN Thomas, *op. cit.*, p. 49.

positive »⁸⁵ des Etats occidentaux qui partagent une reconnaissance réciproque à partir de valeurs communes. Après les attentats du 11 septembre 2001, la majorité des politiques français a également perçu une violence dont la finalité était de faire souffrir, ce qui a encore dépolitisé les attentats, les transformant en un acte criminel majeur. Le débat intellectuel français suscité par ces attentats a ainsi mis en avant une infériorité morale et culturelle des auteurs des attentats « en opposant la "barbarie" des agresseurs à la "civilisation" des victimes »⁸⁶. Toutefois, la France a essayé ensuite de nuancer cette césure dans ses recommandations stratégiques, affirmant vouloir éviter « le piège »⁸⁷ du choc des civilisations. Ce fut moins évident du côté des hauts fonctionnaires que nous avons rencontrés. Ceux-ci étaient pour la plupart partagés entre nuancer la dualité entre Occident et Orient et l'admettre ouvertement. C'est une problématique intéressante par rapport à notre thèse, car nous présumons au départ qu'au-delà de ces considérations individuelles, le groupe des hauts fonctionnaires active une position officielle à ce sujet et conforme à leur système de croyances.

Pour autant, et dans le cadre d'une analyse liée à la fabrique des politiques publiques, nous émettons des réserves très importantes quant au degré de spécialisation des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay vis-à-vis du terrorisme. En effet, notre travail de terrain ne permet de valider une réelle connaissance approfondie du sujet au Quai d'Orsay, en dehors d'une sous-direction consacrée « aux menaces transversales » qui n'emploie au maximum que six agents, le sous-directeur compris. Les connaissances sur le terrorisme et son éradication demeurent ainsi parcellaires et approximatives parmi les hauts fonctionnaires rencontrés. Et le *turn-over* observé parmi eux au sein de l'administration centrale⁸⁸ nous renvoie à la structuration de l'élite administrative décrite par Bruno Jobert et Pierre Muller⁸⁹. Mais l'absence de spécialisation sur le terrorisme par les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay peut aussi constituer une marge de manœuvre d'influence de croyances catégorielles parmi ces

⁸⁵ LINDEMANN Thomas, *op. cit.*, p. 63.

⁸⁶ TSOUKALA Anastassia, 2008. « La presse écrite britannique et française face au terrorisme », in BIGO Didier, BONELLI Laurent, DELTOMBE Thomas (dir.). *op. cit.*, p. 288.

⁸⁷ LIVRE BLANC DU GOUVERNEMENT SUR LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE FACE AU TERRORISME, *op. cit.*, p. 11.

⁸⁸ Plusieurs de nos interlocuteurs rencontrés depuis 2009 ont changé de poste et sont souvent partis en mission à l'étranger. L'un d'entre eux, travaillant sur une zone géographique sensible au terrorisme, nous avait déclaré après l'entretien qu'il allait être affecté, l'été prochain, dans une zone géographique européenne plus cohérente avec sa formation de linguiste. L'affectation n'avait donc rien à voir avec sa connaissance du terrorisme dans la région dont il avait précédemment la charge.

⁸⁹ JOBERT Bruno, MULLER Pierre, 1987. *op. cit.*, p. 222.

diplomates dans le processus décisionnel, ainsi que de croyances formées avant leur entrée en fonction au ministère des Affaires étrangères.⁹⁰

Un autre aspect que nous avons relevé durant notre recherche est que le paradigme constructiviste permet d'observer la réaffirmation de l'identité de la France en tant qu'Etat à travers une « reconstitution du monopole étatique de la violence légitime »⁹¹. Elle constitue un élément de reconnaissance sur la scène internationale, alors que les recommandations stratégiques constatent « le déclin relatif des puissances occidentales »⁹² face « au rôle croissant des acteurs non-étatiques »⁹³ qui revendiquent leurs propres normes et usent de leur propre violence dans un processus de « réactivation identitaire »⁹⁴. Nous avons noté dans la thèse l'importance de la croyance en l'Etat dans les relations internationales. En effet, il constitue un référentiel majeur dans le système de croyances des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay. L'Etat est l'acteur à pouvoir disposer de la violence et reconnaît les autres Etats qui en disposent. Inversement, il dénie cette prérogative aux organisations non-étatiques, leur ôte ce qui pourrait les aider à rivaliser avec lui, et leur transpose l'image dévalorisante du criminel et de l'islamiste, ce qui problématise volontairement l'identification de ces organisations.⁹⁵

Enfin, notre recherche s'interroge sur une éventuelle quête de reconnaissance de la France vis-à-vis des Etats avec lesquels elle pourrait partager une « face positive » avec une « réciprocité »⁹⁶ dans la reconnaissance de valeurs communes. La lutte antiterroriste, notamment à partir des attentats du 11 septembre 2001, a été l'opportunité pour elle de soutenir une « guerre »⁹⁷ contre le terrorisme revendiquée explicitement par les Etats-Unis et

⁹⁰ Notre regard porté sur les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay interroge aussi leur « politisation » au sens lagroyen : certaines de leurs croyances ont-elles été créées à l'extérieur du Quai d'Orsay, c'est-à-dire à travers des activités extérieures et antérieures à leur entrée dans la haute fonction publique ? Voir AÏT-AOUDIA Myriam, BENNANI-CHRAÏBI Mouna, CONTAMIN Jean-Gabriel, 2010. « Contribution à une histoire sociale de la conception lagroyenne de la politisation », *Critique internationale*, n° 48, p. 207-220, URL : <http://www.cairn.info/revue-critique-internationale-2010-3-page-207.htm> (page consultée le 26 septembre 2014).

⁹¹ OLSSON Christian, 2008. « Afghanistan et Irak : Les origines coloniales des guerres antiterroristes », in BIGO Didier, BONELLI Laurent, DELTOMBE Thomas (dir.). *op. cit.*, p. 57.

⁹² COMMISSION DU LIVRE BLANC, 2008. *op. cit.*, p. 34.

⁹³ COMMISSION DU LIVRE BLANC, 2008. *op. cit.*, p. 24.

⁹⁴ BADIE Bertrand, SMOUTS Marie-Claude, 1992. *Le retournement du monde. Sociologie de la scène internationale*, Presses de Sciences Po, Paris, 3^e édition, 1999, p. 228.

⁹⁵ LINDEMANN Thomas, 2008, *op. cit.*, p. 69.

⁹⁶ LINDEMANN Thomas, 2008, *op. cit.*, p. 63.

⁹⁷ COMMISSION DU LIVRE BLANC, 2008. *op. cit.*, p. 28.

d'honorer une « amitié » entre deux Etats à travers le « poids de l'histoire »⁹⁸. La lutte antiterroriste peut constituer un moyen pour la France de ne pas s'inférioriser par rapport aux Etats-Unis, et de démontrer même une certaine avance en la matière par rapport aux Etats occidentaux. Au cours de nos entretiens au Quai d'Orsay, un diplomate français nous a expliqué que l'expertise française dans l'antiterrorisme constitue une compétence réelle que les autres Etats doivent objectivement lui reconnaître⁹⁹. Cette croyance en la stabilité de l'antiterrorisme français rejoint aussi celle d'une politique étrangère française qui s'affirme comme autonome de celle des Etats-Unis. Comme l'affirme Alexander Wendt, la quête d'une autonomie même relative constitue un désir de reconnaissance stable¹⁰⁰. La France construit, en quelque sorte, son identité sur la scène internationale, mais sa reconnaissance est conditionnée. C'est ce que nous développerons de manière plus précise au cours de notre thèse.

Pour une contribution française à l'OPCODE

Il nous est apparu primordial de cerner d'abord les systèmes de croyances pouvant opérer dans le processus décisionnel des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay. En effet, nous ne pourrions pas savoir ce que peut penser un groupe d'individus sur lui-même et par rapport aux autres sans avoir un minimum de connaissances sur leurs pensées et leurs intentions. D'où l'intérêt de la recherche appliquée au concept emprunté à la science politique américaine, l'OPCODE. Ce concept, peu connu en France¹⁰¹, a été élaboré pour le compte de la RAND Corporation¹⁰² durant la Guerre Froide, afin de permettre aux dirigeants américains de comprendre et d'anticiper les réactions des dirigeants de l'Union soviétique. En effet, la RAND Corporation avait pour objectif, entre autres, de répondre aux commandes du gouvernement américain en matière d'études dans le champ de la science militaire avec l'idée

⁹⁸ GROSSER Pierre, 2002. « De l'usage de l'Histoire dans les politiques étrangères », in CHARILLON Frédéric (dir.). *op. cit.*, p. 363-364.

⁹⁹ « Pour nous, la lutte contre le terrorisme s'inscrit dans une histoire de plus longue durée - pour la diplomatie française, cela fait déjà 30 ans - et parce que quand le 11 septembre et les attentats en Europe se sont produits, nous avons cette accoutumance au fait terroriste. », in Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 3 novembre 2009.

¹⁰⁰ WENDT Alexander, 2003. *op. cit.*, p. 511.

¹⁰¹ Des politistes français ont quand même fait référence au « code opérationnel » à travers la recherche américaine. VENNESSON Pascal, 2004. « Idées, politiques de défense et stratégie : enjeux et niveaux d'analyse », *Revue française de science politique*, Presses de Sciences Po, vol. 54, n° 5, p. 751-752.

¹⁰² SAMAAAN Jean-Loup, 2010. *La RAND Corporation (1989-2009) : La reconfiguration des savoirs stratégiques aux Etats-Unis*, coll. « Chaos international », L'Harmattan, Paris, 250 p.

de combiner cette science en « données objectivées de la guerre »¹⁰³. Cette démarche se voulait la plus rationnelle et la plus technique pour dissiper les dernières incertitudes en matière de perception de l'adversaire, bien que le contexte de la bipolarisation due à la Guerre Froide avait permis de fixer en grande partie des croyances, des certitudes et des intentions réelles de l'Autre, cela de part et d'autre entre les deux blocs américain et soviétique. Jean-Loup Samaan, qui a mené une des recherches en France les plus poussées sur l'histoire de la RAND Corporation, précise bien la nature de l'objectif du *think tank* américain.¹⁰⁴

L'OPCODE s'inscrit dans cet objectif techniciste et mécaniste de cerner la vérité, ou plus exactement la pensée de l'Autre en tant qu'adversaire. L'OPCODE englobe ainsi plusieurs champs d'analyse : les relations internationales, la sociologie, l'histoire, la philosophie, l'anthropologie du politique, la psychologie et la psychanalyse.

Si on s'arrête un peu plus sur l'histoire de l'OPCODE, elle nous renvoie à sa première définition formulée par l'universitaire américain Nathan Leites et relative aux systèmes de croyances du *politburo* et des dirigeants bolcheviques¹⁰⁵. En effet, Leites a contribué à mettre en avant la primauté du langage, mais aussi la représentation au cœur du système de croyances des dirigeants soviétiques¹⁰⁶. Ces derniers étaient, d'après lui, hantés par leur perception d'être encerclés par l'adversaire américain, suscitant en eux la crainte permanente d'être vaincus et d'un jour disparaître.

Le principal objectif de la recherche de Leites était ainsi de mieux comprendre les règles de conduite¹⁰⁷ (*rules of conduct*) des dirigeants bolcheviques par rapport à leur stratégie sur la scène internationale et en particulier par rapport à leur adversaire nord-américain. Leites cherchait à élaborer un outil susceptible d'anticiper la décision de l'adversaire en politique étrangère et d'améliorer, en conséquence, la stratégie du gouvernement américain et de rationaliser de manière efficace leurs choix décisionnels face à l'adversaire bolchevique.

¹⁰³ SAMAAN Jean-Loup, *op. cit.*, p. 49.

¹⁰⁴ « Une objectivisation idéale qui se veut dénuée de considération politique et idéologique parce qu'elle renvoie à un savoir technique. Par définition, elle reste donc neutre. Il s'agit d'une déclinaison contemporaine de la croyance philosophique en un processus de *dévoilement de la vérité* à partir des techniques. », in SAMAAN Jean-Loup, *op. cit.*, p. 50.

¹⁰⁵ LEITES Nathan, 1951. *The Operational Code of The Politburo*, coll. « The Rand Series », New York: McGrawHill, 100 p. LEITES Nathan, 1953. *A Study of Bolshevism*, Glencoe: Free Press, 639 p.

¹⁰⁶ L'intention de Leites était indiquée en introduction de son ouvrage : « The intention is not to discuss the major theories of Leninism-Stalinism but to discover the rules which Bolsheviks believe to be necessary for effective political conduct. », in LEITES Nathan, 1951. *op. cit.*, p. xi.

¹⁰⁷ GEORGE Alexander L., 1969. *op. cit.*, p. 194.

Une telle démarche pouvait être associée à première vue au paradigme réaliste dans le schéma de pensée que la conflictualité entre Etats-Unis et Union soviétique était permanente. Or, Leites avait permis d'analyser pour la première fois, même de manière imparfaite, la formation et l'influence d'attitudes et de croyances inconscientes fondamentales (*unconscious significance of Bolshevik beliefs*)¹⁰⁸ dans la stratégie et le processus décisionnel de dirigeants politiques bolcheviques. Dès lors, les travaux de Leites peuvent être associés aux premières analyses des politiques publiques, mais aussi à la question des relations intersubjectives en relations internationales, qui caractérisent le paradigme constructiviste. Néanmoins, l'OPCODE de Leites reposait essentiellement sur les écrits de Lénine et de Staline¹⁰⁹, les deux grands principaux chefs de l'Union soviétique. C'est, en effet, à partir de la pensée de ces deux individualités que Leites avait traduit un ensemble de croyances qui constitue la règle de conduite idéale du dirigeant bolchevique. Cet aspect fondamental les incitait, selon lui, à mener des politiques agressives vis-à-vis des Etats-Unis et de leurs alliés.

L'apport des recherches de Leites a aussi permis de démontrer que si les dirigeants bolcheviques appliquaient une règle de conduite correspondant à leur système de croyances, ils pouvaient aussi commettre des erreurs et restructurer leur OPCODE, afin de ne plus en commettre. L'OPCODE peut ainsi constituer la base du comportement des personnalités politiques sous certaines conditions, car on ne peut pas exclure la résistance de personnalités très rigides aux changements dans leurs croyances fondamentales¹¹⁰. Nathan Leites suggérait également de manière très prudente l'hypothèse d'un changement dans leurs croyances¹¹¹. Néanmoins, l'OPCODE pouvait potentiellement fournir une règle de conduite adaptable à l'évolution de leurs perceptions de la scène internationale, de leurs adversaires, mais aussi des erreurs commises dans le passé par eux-mêmes ou par d'autres dirigeants.

Par la suite, d'autres chercheurs américains ont poursuivi l'analyse sur les perceptions des décideurs politiques et leur culture stratégique par rapport à la politique étrangère : en 1956, Alexander et Juliette George avaient rédigé une étude originale sur le président Woodrow Wilson¹¹², en appliquant sur cette personnalité politique une analyse relevant du champ de la psychologie sociale. Partant de l'idée que les systèmes de croyances sont liés à

¹⁰⁸ GEORGE Alexander L., 1969. *op. cit.*, p. 25.

¹⁰⁹ WALKER Stephen G., 1983. *op. cit.*, p. 180.

¹¹⁰ GEORGE Alexander L., 1969. *op. cit.*, p. 217.

¹¹¹ GEORGE Alexander L., 1969. *op. cit.*, p. 218.

¹¹² GEORGE Alexander L., GEORGE Juliette L., 1956. *Woodrow Wilson and Colonel House: A Personality Study*, New York: John Day Company, 362 p.

l'OPCODE et aux cartes cognitives, et en présupposant que cet ensemble ait une influence sur le processus décisionnel et la conduite de la politique par le président américain, Alexander et Juliette George portèrent leur analyse sur la construction de sa personnalité depuis son enfance jusqu'à son accession à la magistrature suprême. Leur étude révéla chez Woodrow Wilson une personnalité névrosée, dont les réussites et les échecs de sa politique étrangère s'expliquaient par son caractère très rigide. Les auteurs ont tenté d'expliquer que cette rigidité aurait été forgée durant son enfance, à travers son éducation et sa discipline données par son père. Un autre auteur, Miriam Steiner, a également démontré que cette éducation, imprégnée de religiosité, laissait transparaître dans la vision du président Wilson des références n'ayant *a priori* rien à voir avec une analyse purement rationnelle du monde.¹¹³

Toujours dans cette démarche, le secrétaire d'Etat américain John Fuster Dulles a fait aussi l'objet d'études relatives à sa perception par rapport aux dirigeants soviétiques. Ole R. Holsti a, par exemple, mis en avant l'importance des images stéréotypées des adversaires dans la définition du système de croyances de John Fuster Dulles¹¹⁴. Holsti a démontré l'ancrage profond des images dans l'esprit du décideur politique. Même si ces images de l'adversaire peuvent être erronées ou contradictoires, le décideur politique peut les réinterpréter et les rendre de ce fait conforme à son système de croyances, lui permettant d'agir dans le sens qui correspond à ce qu'il perçoit et croit en son for intérieur. Dans cette démarche, John Fuster Dulles activait dans ses croyances la dichotomie entre le peuple russe, dont il supposait la sympathie envers les Etats-Unis, et les dirigeants soviétiques qu'il supposait vouloir agir en permanence contre tout rapprochement entre leur peuple et leurs adversaires outre-Atlantique.

C'est en 1969 qu'un véritable prolongement du travail de Nathan Leites sur l'OPCODE est réalisé par Alexander L. George. En effet, George chercha à approfondir cette notion en développant une série de questions portant sur les croyances philosophiques et les croyances instrumentales¹¹⁵. Ces questions se focalisaient sur la nature de l'action politique et définissaient précisément les contours de base de l'OPCODE. L'objectif était ainsi de cerner

¹¹³ « The manifestations of inferior – a crusading spirit, an inability to appreciate and to accommodate opposition, and personalization – appeared frequently after Wilson embarked on his professional career. (...) He astounded the European diplomats assembled at the Paris Peace Conference with his sense of messianic mission. He described the League to them as "a practical scheme" for including the world to follow the teachings of Christ. », in STEINER Miriam, 1983. « The search for order in a disorderly world: worldviews and prescriptive decision paradigms », *International Organization*, 37 (3), 362 p. 398-399.

¹¹⁴ « The belief system, composed of a number of "images" of the past, present, and future, includes "all the accumulated, organized knowledge that the organism has about itself and the world. », in HOLSTI Ole R., 1994. « Cognitive Dynamics and Images of the Enemy », in WILLIAMS Phil, GOLDSTEIN Donald M., SHAFRITZ Jay M. (eds). *Classical Readings of International Relations*, Belmont, California: Wadsworth Publishing, p. 127.

¹¹⁵ GEORGE Alexander L., 1969. *op. cit.*, p. 199.

le système de croyances d'un décideur politique, ainsi que les éventuelles influences que ses croyances pouvaient avoir sur sa perception des relations internationales, ainsi que des conséquences sur ses décisions en matière de politique étrangère¹¹⁶. Néanmoins, il demeurait le présupposé d'erreurs dans les perceptions du décideur politique et de leur influence dans le processus décisionnel.

Robert Jervis s'intéressa au sujet, en se focalisant sur la causalité de ces erreurs¹¹⁷. Jervis releva ainsi des lacunes en matière d'informations, de préjugés persistants, ainsi que la pression du temps pouvant expliquer le fait que des dirigeants politiques puissent commettre des erreurs de perception, de surcroît dans un environnement mondial déjà incertain et pouvant évoluer rapidement. Jervis démontra également que leurs perceptions étaient souvent erronées, en raison de leur surestimation de l'unité des acteurs et de leurs propres expériences passées. Il en avait conclu que la plupart des décideurs politiques agissaient avec la nécessité de simplifier leur vision globale du monde, ainsi que les éléments la composant. Cette simplification de la vision du monde ressortait également des travaux de Stephen G. Walker¹¹⁸ qui reprit en partie ceux de Ole R. Holsti : Walker élaborait six typologies d'OPCODES¹¹⁹ en tenant compte de la considération d'Holsti pour les croyances de nature philosophiques dont il avait établi la prédominance dans la définition de la nature politique parmi les décideurs. Walker reprit également l'imagerie motivationnelle d'Holsti dans laquelle les images issues des perceptions des décideurs politiques étaient classées parmi trois grandes catégories de motivation : la puissance, la reconnaissance et la réussite¹²⁰. Des éléments constitutifs de l'identité personnelle du décideur politique tout comme celle de l'Etat en tant qu'identité collective.

L'ensemble de ces études renvoie à l'importance de la stabilité que procure un système de croyances dans le processus décisionnel du décideur politique. Même s'il demeure une très grande difficulté à cerner exactement ce qu'un décideur politique peut réellement penser, l'OPCODE a pour ambition de comprendre comment il simplifie sa perception de son environnement, afin de mieux le comprendre et d'agir rapidement en cas de situation de crise.

¹¹⁶ « The "operational code" construct does this insofar as it encompasses that aspect or the political actor's perception and structuring of the political world to which he relates, and within which he attempts to operate to advance the interests with which he is identified. », in GEORGE Alexander L., 1969. *op. cit.*, p. 220.

¹¹⁷ JERVIS Robert, 1976. *Perception and Misperception in International Politics*, Princeton: Princeton University, 464 p.

¹¹⁸ WALKER Stephen G., 1983. *op. cit.*, p. 179-202.

¹¹⁹ WALKER Stephen G., *op. cit.*, p. 181.

¹²⁰ WALKER Stephen G., *op. cit.*, p. 189.

L'OPCODE permet également au chercheur de cerner une forme de système de croyances chez le décideur et d'analyser son influence sur ses décisions en matière de politique étrangère. Pour autant, l'OPCODE n'a jamais réellement fait l'objet d'études spécifiques en France. D'où l'intérêt supplémentaire de notre recherche à appliquer ce concept au groupe des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay. Nous y associons à la fois un *corpus* de données qualitatives et quantitatives¹²¹, ainsi que la méthode de congruence¹²² sur laquelle nous reviendrons lorsque nous aborderons la présentation de nos choix chronologiques, afin de vérifier les concordances et/ou dissonances entre variables indépendantes et variable dépendante.

Enfin, nous voulons à travers notre recherche fournir un apport nouveau avec l'utilisation de l'OPCODE. Cet apport a deux aspects : d'abord, son application s'est effectuée essentiellement sur des personnalités politiques ; Nathan Leites, qui tenta de cerner l'OPCODE du *politburo* soviétique, le fit en travaillant à partir des sources de grandes individualités politiques qu'étaient Lénine et Staline. À la différence de cette généralisation de l'utilisation de l'OPCODE à un individu, notre apport est de proposer une application de l'OPCODE à un groupe de décideurs qui ne sont pas pour autant des dirigeants politiques de premier ordre, mais des acteurs de la bureaucratie d'Etat. D'autre part, l'OPCODE de ce collectif de hauts fonctionnaires nous a certes amené à formuler un OPCODE officiel, mais aussi deux OPCODES alternatifs ou minoritaires qui peuvent servir de variables dans la méthode de congruence et nous aider à réduire l'incertitude et les questions que peut susciter l'emploi d'un OPCODE. C'est là encore un autre aspect de notre recherche, étant donné que les précédentes études n'ont appliqué à ce jour qu'un seul OPCODE.

Trois hypothèses sur le lien entre l'identité des hauts fonctionnaires et le processus décisionnel dans la lutte contre le terrorisme

Nous allons procéder à l'application de la méthode de congruence en testant nos variables et en vérifiant s'il y a des variations concomitantes entre elles, d'une part. Nous allons, d'autre part, étudier la chronologie des événements à partir de périodes séquencées. Enfin, nous vérifions si des croyances parmi les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay influencent le processus décisionnel dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, cela

¹²¹ « Data relevant to the operational code may be obtained from various kinds of content analysis – both via qualitative analysis of texts (...) or more rigorous quantitative analysis (...). », in GEORGE Alexander L., 1969. *op. cit.*, p. 221.

¹²² GEORGE Alexander L., BENNETT Andrew, 2005. *op. cit.*, p. 181-204.

indépendamment de toutes les pratiques bureaucratiques formulées par Graham Allison. Nous devons au préalable définir la variable dépendante et les variables indépendantes.¹²³

Notre variable dépendante est la suivante : les recommandations stratégiques préconisent de lutter contre le terrorisme par le biais de la police, de la justice, et de la force militaire, parce que cela correspond à l'OPCODE des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay. Ils agissent dans le cadre de la lutte contre le terrorisme à partir de pratiques bureaucratiques habituelles. En effet, nous partons d'une première idée que les diplomates disent et font la guerre aux groupes usant de la violence terroriste, conformément à ce qu'ils ont appris au sein de leur organisation, c'est-à-dire le Ministère des Affaires étrangères. Une seconde idée qui renvoie également aux modèles de la théorie d'Allison est qu'il y aurait une compétition entre les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay pour influencer la prise de décision du pouvoir exécutif¹²⁴ en matière d'antiterrorisme, en particulier auprès du Président de la République¹²⁵. Pour autant, nous présenterons une réfutation de cette théorie après avoir effectué une vérification des modèles d'Allison par rapport à nos trois hypothèses.

Nous avons retenu trois variables sous forme d'OPCODES : l'OPCODE officiel, l'OPCODE des Orient et l'OPCODE des énarques. Nous développons de manière détaillée nos trois variables dans le chapitre I de notre thèse. Ces trois variables ont été élaborées à partir de nos entretiens menés auprès des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay, conformément aux questions formulées à la base par Alexander L. George.

Par rapport à ces considérations, les variations que nous obtiendrons à partir de notre variable dépendante et nos variables indépendantes doivent permettre de démontrer, tout d'abord, si la lutte contre le terrorisme est conçue par les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay à travers leur système de croyances et ce d'une manière quasi-indépendante à leurs pratiques bureaucratiques rationnelles.

En effet, nous voulons savoir si des décisions prises en politique étrangère peuvent être expliquées autrement qu'à partir des choix rationnels. Ces derniers ne suffisent pas, selon

¹²³ Voir le chapitre « Task Two: Developing a Research Strategy: Specification of Variables », in GEORGE Alexander L., BENNETT Andrew, 2005. *op. cit.*, p. 79-83.

¹²⁴ Un exemple de compétition entre hauts fonctionnaires est évoqué dans l'ouvrage de Jean-Christophe Notin relatif à la présence des services secrets français en Afghanistan depuis des décennies. L'auteur y évoque « deux écoles (qui) s'affrontent au Quai d'Orsay » pour savoir si la France doit intervenir ou non pour aider la résistance afghane, suite à l'invasion soviétique du 27 décembre 1979. Voir NOTIN Jean-Christophe, 2011. *La guerre de l'ombre des Français en Afghanistan (1979-2011)*, Fayard, Paris, p. 47.

¹²⁵ À la suite de notre précédente note de bas de page, le Président de la République de l'époque, Valéry Giscard d'Estaing, avait admis n'avoir suivi que de très loin l'Afghanistan avant l'invasion soviétique de décembre 1979. Cette anecdote nous invite quand même à tenir compte du degré très variable d'intérêt et/ou de connaissances du pouvoir exécutif en matière de politique étrangère. Voir NOTIN Jean-Christophe, 2011. *op. cit.*, p. 43.

nous, à comprendre pourquoi en France des interventions militaires contre le terrorisme sont préférées à d'autres, cela dans le cadre très général des recommandations stratégiques officielles qui forment la variable dépendante. Dès lors, nous supposons que des confrontations de type identitaire pourraient justifier ces choix d'interventions militaires contre le terrorisme. Et ces identités seraient activées à travers les OPCODES des diplomates.

Ensuite, nous tenterons de démontrer que les croyances philosophiques des diplomates activent une politique de déni de reconnaissance envers les acteurs non-étatiques usant de la violence terroriste avec pour motivation la réaffirmation de leur identité, mais aussi celle de la France sur la scène internationale. Cette idée générale validerait une approche constructiviste de notre thèse en relations internationales.

La première hypothèse suggère un lien entre la conception de soi des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay et leur inclinaison à agir d'une manière autonome ou non dans la lutte contre le terrorisme. Cette hypothèse soulève la question du degré de spécialisation¹²⁶ des hauts fonctionnaires, ainsi que le degré de banalisation de leurs pratiques au sein de l'administration du Ministère des Affaires étrangères. Ce degré de spécialisation ou de professionnalisation des hauts fonctionnaires renvoie ainsi à la connaissance de leur parcours dans les grandes écoles ou les universités (ENA, Sciences Po, Concours d'Orient, universités, etc.).

Notre hypothèse suppose enfin la question du rôle de la loyauté des hauts fonctionnaires dans le processus décisionnel. Cette notion, théorisée par Albert O. Hirschman¹²⁷ et qui peut constituer une variable intermédiaire, est difficilement mesurable. Hirschman a formulé une analyse de la loyauté couplée à la prise de parole publique et la défection des membres d'une organisation. Cette notion de loyauté est néanmoins très pluraliste, et la théorie d'Hirschman la connote de manière négative : en effet, la loyauté est synonyme chez lui de renoncement pour des individus d'exprimer publiquement leur désaccord avec leur organisation, en raison du coût de la défection, voire même de la prise de parole publique. C'est le cas dans les organisations bureaucratiques de type ministériel comme celle du Quai d'Orsay, où règne le « devoir de réserve » comme à l'armée. Pour autant, nous considérons que la loyauté peut aussi s'incarner de manière positive, que ce soit dans les actions des diplomates français et/ou

¹²⁶ Ce degré de spécialisation peut être comparé au cas de l'armée avec ses formations, son organisation, ses codes, etc. Voir CAPLOW Théodore, VENNESSON Pascal, 2000. *Sociologie militaire*, Armand Colin, Paris, 280 p.

¹²⁷ HIRSCHMAN Albert, 1970. *Exit, voice, and loyalty. Responses to decline in firms, organizations, and States*, Cambridge: Harvard University Press, 162 p. Trad. fr. 2011. *Exit, voice, and loyalty. Défection et prise de parole*, Editions de l'Université de Bruxelles, Bruxelles, 158 p.

dans leur fidélité à des valeurs qu'ils veulent croire universelles. Nous proposons donc de détecter cette loyauté sous sa forme « négative », celle d'Hirschman, et sous sa forme « positive » à travers les croyances des hauts fonctionnaires en des valeurs comme normes morales. Dans les deux cas, l'*ethos* professionnel des hauts fonctionnaires est mesuré à travers cette variable intermédiaire.

Notre seconde hypothèse suppose un lien entre cette même spécialisation des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay et leur conception de l'ennemi. L'intérêt de cette seconde hypothèse est que le niveau de qualification de l'ennemi (ennemi politique, ennemi criminel, « barbares », etc) par les hauts fonctionnaires est lié à leur parcours personnel comme aux formations qu'ils ont suivies pour entrer au Quai d'Orsay. Par exemple, les diplomates, issus de l'ENA et/ou ayant vécu des attentats terroristes, sont-ils plus susceptibles d'activer une vision stato-centrée de l'adversaire en le qualifiant de criminel, que leurs homologues issus du Concours d'Orient et/ou n'ayant jamais été confrontés de visu à des violences terroristes ? Notre seconde hypothèse est également double, car la perception de l'Autre donne aussi du sens à la perception de soi-même, c'est-à-dire des hauts fonctionnaires sur ce qu'ils représentent en tant que groupe et en tant qu'agents au service de l'Etat qu'ils servent. Cette double spécification est primordiale si nous voulons valider notre idée d'une relation intersubjective entre les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay représentant l'Etat dans la politique antiterroriste, et les acteurs non-étatiques usant de la violence terroriste et que les hauts fonctionnaires sont censés combattre. La vision de l'adversaire peut être détectée à travers les questions philosophiques de l'OPCODE, et c'est un aspect fondamental dans notre recherche que l'on retrouve dans la définition des cultures stratégiques nationales comme le fait l'historien américain Edward Luttwak en appliquant l'OPCODE à l'empire byzantin.¹²⁸

L'OPCODE est supposé avoir une influence dans les recommandations stratégiques à travers notre variable dépendante. La culture stratégique (*strategic culture*), théorisée par Alastair Iain Johnston¹²⁹, propose une série d'hypothèses à partir d'un système de symboles qui intègre la question de la nature de l'ennemi et de la menace qu'il représente¹³⁰. Dans son cas d'étude sur la civilisation chinoise, Johnston avait décelé deux cultures stratégiques différentes, l'une rejetant le recours à la force, l'autre l'encourageant. Selon Johnston, ce

¹²⁸ LUTTWAK Edward, 2009. *The Grand Strategy of the Byzantine Empire*, Cambridge: Belknap Press/Harvard University Press, 512 p. ; trad. fr., 2010. *La Grande Stratégie de l'Empire byzantin*, Odile Jacob, Paris, p. 440-442.

¹²⁹ JOHNSTON Alastair Iain, 1995. *Cultural Realism: Strategic Culture and Grand Strategy in Chinese History*, Princeton, N.J.: Princeton University Press, 307 p.

¹³⁰ JOHNSTON Alastair Iain, 1995. *op. cit.*, p. 37.

dédoublément s'explique en raison de la perception très négative qu'avait la dynastie Ming sur les Mongols qui menaçaient régulièrement les frontières chinoises. Cette menace amena ainsi les Chinois à appliquer une culture stratégique proche de celle des cultures occidentales, alors qu'ils étaient supposés appliquer au départ une culture stratégique proche de la philosophie confucianiste¹³¹. Bien que Johnston estime que la culture stratégique est différente de l'OPCODE¹³², il n'en demeure pas moins que les deux concepts sont très liés, d'après nous, ce qui autorise à reprendre la culture stratégique. En effet, on peut se demander si la représentation de l'adversaire terroriste dans l'OPCODE des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay conforte les recommandations stratégiques officielles du gouvernement français ou bien provoque l'apparition d'une culture stratégique alternative chez les hauts fonctionnaires. À travers cette question, nous supposons la possibilité qu'il n'y ait pas qu'une seule culture stratégique unique au niveau des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay, mais aussi au niveau des dirigeants politiques français.

Notre troisième et dernière hypothèse propose enfin un lien entre la formation des hauts fonctionnaires et le fait qu'ils conçoivent le monde d'une façon particulière. Par exemple, un parcours généraliste couronné par une formation à l'Ecole Normale d'Administration (ENA) ou le Concours d'Orient peut avoir une influence sur la vision du monde d'un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, vision qui pourrait être plus stato-centrée que d'autres, c'est-à-dire une vision dans laquelle l'Etat, en tant qu'unité politique, est le principal acteur sur la scène internationale. En effet, une vision stato-centrée du monde par les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay doit refléter une politique antiterroriste conforme aux intérêts sécuritaires de l'Etat à l'extérieur de son territoire, une politique qui correspondrait au paradigme réaliste. Néanmoins, si l'OPCODE officiel des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay semble donner raison au paradigme réaliste à travers les recommandations stratégiques officielles du gouvernement français, leur vision du monde soulève deux interrogations. D'une part, les hauts fonctionnaires seraient-ils les seuls à avoir une vision du monde ? Evidemment non, puisque les dirigeants politiques en ont une également et qu'ils sont les seuls décideurs pour engager militairement le pays en période de crise. Reste à savoir si leur vision du monde peut être influencée par celle des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay et si elle correspond, en conséquence, aux recommandations stratégiques des hauts fonctionnaires. D'autre part, en

¹³¹ JOHNSTON Alastair Iain, 1995. *op. cit.*, p. 249-250.

¹³² Johnston considère que l'OPCODE est trop réducteur pour l'analyse car uniquement focalisé sur l'individu, tandis que la culture stratégique propose des perspectives avec son analyse portée sur le collectif. Voir JOHNSTON Alastair Iain, 1995. *op. cit.*, p. 37.

suivant la théorie de Johnston dans la précédente hypothèse, nous pouvons poser la question suivante : est-ce que la vision du monde des hauts fonctionnaires, si elle est conforme à leur OPCODE officiel, constitue la réalité d'une culture stratégique officielle française en matière d'antiterrorisme ? Nous postulons l'idée *a contrario* que la politique antiterroriste française se définit par rapport à la nature de l'adversaire terroriste, mais aussi et surtout par rapport aux autres Etats comme les Etats-Unis. C'est ainsi vérifier si la lutte contre le terrorisme ne dépend pas avant tout de relations intersubjectives entre acteurs non-étatiques et étatiques et surtout entre acteurs étatiques. En somme, la politique antiterroriste repose en réalité sur une construction sociale qu'Alexander Wendt a parfaitement théorisée sous forme de paradigme constructiviste en relations internationales¹³³. Notre recherche se focalise sur le recours à l'emploi de la force armée en Afghanistan, recours qui ne correspond pas exactement aux recommandations officielles du gouvernement français, et donc à l'OPCODE officiel. Comment dès lors expliquer cette intervention ? Nous suggérons ainsi l'importance de la prise de décision par les dirigeants politiques de l'époque comme Jacques Chirac et son entourage, mais aussi de l'importance de la conception de ces dirigeants politiques et de leur administration au Quai d'Orsay de l'image qu'ils devaient donner vis-à-vis des Etats-Unis victimes des attentats du 11 septembre 2001, mais aussi de l'image donnée au reste du monde. Cette analyse que nous proposons n'écarte pas le besoin de protéger les intérêts sécuritaires de l'Etat, encore moins la réaction par la force armée à une agression violente et spectaculaire qui aurait pu provoquer un choc émotionnel parmi les hauts fonctionnaires et les dirigeants politiques français.

C'est ainsi que nous définissons une variable intermédiaire supplémentaire avec celle de la loyauté: les émotions. Cette notion est particulièrement difficile à identifier et/ou à cerner dans le sens que veulent lui donner les acteurs. Les émotions ont aussi fait récemment l'objet d'études dans le champ des relations internationales¹³⁴. En les utilisant, nous essayons de comprendre si les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay peuvent aussi agir selon nos trois hypothèses en fonction du rôle de leurs émotions en période de crise¹³⁵, et si ces émotions, en tant que variable intermédiaire, peuvent provoquer un changement dans les croyances des

¹³³ WENDT Alexander, 1999. *Social Theory of International Politics*, Cambridge: Cambridge University Press, 447 p.

¹³⁴ BLEIKER Roland, HUTCHISON Emma, 2008. « Fear No More: Emotions and World Politics », *Review of International Studies*, vol. 34, p. 115-135.

¹³⁵ BRAUD Philippe, 1996. *ibid.* LORIOU Marc, 2008. *Travail des diplomates et contrôle des émotions. Recherche exploratoire autour de la dimension interpersonnelle dans la négociation*, Colloque « Clinique du travail », Paris, CNAM, 30 mai 2008, 8 p. (non publié).

décideurs. Nous tenterons de les déceler à partir de nos entretiens.

Méthode de congruence et données qualitatives

Nous partons du postulat que les idées ont un rôle à jouer dans l'analyse des politiques publiques et qu'en conséquence, les comportements psychologiques des décideurs, en particulier leur perception d'eux-mêmes, peuvent avoir une influence sur le processus décisionnel. Ce postulat part donc du principe que les représentations, les valeurs et les croyances ont une influence sur les politiques publiques, qu'elles émanent d'individus ou d'un collectif.

La méthode de congruence (*The Congruence Method*)¹³⁶ va constituer l'outil pour analyser le processus décisionnel des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. En effet, cette méthode nécessite dans un cas d'étude de tester les variations possibles entre la variable dépendante et la variable indépendante. Elle permet ainsi au chercheur de prédire ou d'expliquer ses résultats, et de vérifier si sa variable indépendante est valable ou pas. Cette méthode autorise en particulier la déduction et n'impose pas de trouver une chaîne de causalité avec l'inférence qu'elle implique. Bien au contraire, la méthode de congruence peut nous aider à travailler avec une grande flexibilité dans une démarche probabiliste dans nos résultats. La méthode est aussi adaptée pour le chercheur ne disposant pas de nombreuses données, notamment quantitatives. Avec des données qualitatives, même restreintes comme c'est le cas avec notre terrain de recherche particulièrement difficile à pénétrer, le chercheur peut tenter de mesurer des variations entre ses variables, à condition d'avoir bien vérifié la faisabilité de sa variable indépendante au préalable. La méthode de congruence permet aussi de ne pas exclure les éléments qui provoqueraient des incohérences et de les considérer comme des facteurs potentiels qui peuvent expliquer autre chose dans le cadre de nouvelles recherches. Pour autant, il faudra pour le chercheur se méfier aussi et avant tout des congruences parfaites entre les variables, car il y aurait dans ce cas de figure une inadéquation avec la méthode qui se veut probabiliste.

Les diplomates constituent notre cas d'étude à travers une chronologie bien définie et comportant une série d'événements à partir desquels nous testerons nos variables¹³⁷. Des explications alternatives se feront à partir des OPCODES non-officiels que nous avons élaborés à partir de notre *corpus*. Nous prolongerons notre recherche avec l'analyse

¹³⁶ GEORGE Alexander L., BENNETT Andrew, 2005. *op. cit.*, p. 181-204.

¹³⁷ GEORGE Alexander L., BENNETT Andrew, 2005. *op. cit.*, p. 17-18.

contrefactuelle qui fournit un raisonnement dans une situation donnée sans les faits réels, puis observe comment aurait évolué cette situation si ces faits n'avaient pas eu lieu¹³⁸. L'utilisation de l'analyse contrefactuelle est complexe¹³⁹, mais elle nous permettra de fournir des perspectives intéressantes pour nos résultats.

Notre objectif sera d'appliquer avec la méthode de congruence le concept d'OPCODE, concept qui permet de combiner à la fois des données qualitatives mais aussi quantitatives. D'un point de vue qualitatif, notre *corpus* se compose essentiellement d'entretiens privés avec des hauts fonctionnaires du Ministère des Affaires étrangères, ainsi qu'avec des ambassadeurs et des consuls en mission à l'étranger ou bien à la retraite. Nous avons complété ces entretiens avec des discours, des entretiens, des tribunes et des communiqués d'anciens ministres des Affaires étrangères, ainsi que d'anciens Présidents de la République, étant donné que la politique étrangère française est définie par le pouvoir exécutif¹⁴⁰. Notre choix s'est porté sur les Présidents de la République depuis Jacques Chirac (1995 à 2007) à Nicolas Sarkozy (2007 à 2012), ainsi que sur les ministres des Affaires étrangères suivants : Alain Juppé (1995 à 1997), Hubert Védrine (1997 à 2002), Dominique de Villepin (2002 à 2004) pour finir à nouveau avec Alain Juppé (2011 à 2012).

Concernant les ministres des Affaires étrangères, notre choix s'est surtout focalisé sur l'importance de la personnalité des ministres en dehors de leur passage au Quai d'Orsay. Nous assumons clairement le choix de ne pas porter l'analyse sur les discours des ministres des Affaires étrangères compris dans la période de 2004 à 2011, en raison notamment de la faible consistance de leurs réflexions sur la lutte contre le terrorisme et plus généralement sur leurs réelles connaissances en matière de relations internationales.¹⁴¹

¹³⁸ LEBOW Richard N., 2010. *Forbidden Fruit: Counterfactuals and International Relations*, Princeton: Princeton University Press, 335 p. Voir aussi LEBOW Richard N., 2008. *A Cultural Theory of International Relations*, Cambridge: Cambridge University Press, 776 p. LEBOW Richard N., 2010. *Why Nations Fight. Past and Future Motives for War*, Cambridge: Cambridge University Press, 318 p.

¹³⁹ Voir le paragraphe « The Use of Counterfactual Case or Mental Experiment », in GEORGE Alexander L., BENNETT Andrew, 2005. *op. cit.*, p. 167-170.

¹⁴⁰ Le Président de la République dispose de la politique étrangère en tant que pouvoir régalién. Dès lors, on ne peut pas écarter ses productions écrites dans le cadre de notre thèse, encore moins celles de son ministre des Affaires étrangères. On ne peut pas ignorer les données émanant des supérieurs hiérarchiques des hauts fonctionnaires que sont les dirigeants politiques, à moins de faire le choix explicite d'isoler complètement dans notre recherche le groupe des hauts fonctionnaires. Cela nous a semblé inconcevable, dès lors que notre approche suppose une personnalisation de l'Etat à travers les dirigeants politiques et, en conséquence, de ceux qui dépendent de leur autorité en matière de politique étrangère.

¹⁴¹ Il nous a été très difficile de porter un sérieux dans les propos de certains ministres qui, de toute évidence, prononçaient des discours qu'ils n'avaient jamais rédigés. Ces hommes n'avaient d'ailleurs jamais réellement témoigné d'une connaissance fine de la politique étrangère. Un de ces anciens ministres en vint même à confondre publiquement le nom d'un peuple avec celui d'un produit laitier. Il nous a paru donc plus sain de faire

Sur la présidence de François Hollande depuis mai 2012, nous avons fait le choix de l'intégrer très partiellement, c'est-à-dire jusqu'en janvier et février 2013 au moment de l'intervention militaire française au Mali. Notre choix se justifie par souci de ne pas nous disperser dans les données, malgré la rédaction d'un nouveau *Livre Blanc de la Défense et de la Sécurité*¹⁴². Néanmoins, l'épisode malien revient régulièrement dans les propos des hauts fonctionnaires rencontrés en 2014 comme un épisode positif dans la lutte contre le terrorisme et du rôle militaire joué par la France.

Enfin, en matière de lutte contre le terrorisme, l'action en matière de politique publique est réalisée dans le cadre d'un travail interministériel, c'est-à-dire essentiellement entre les Ministères des Affaires étrangères, de la Défense et de l'Intérieur.

Dans un souci de ne pas nous éparpiller dans la recherche, nous avons fait le choix de restreindre notre cas d'étude aux seuls hauts fonctionnaires du Ministère des Affaires étrangères, bien que nous aurions pu interroger des attachés militaires dans des ambassades ou des hauts fonctionnaires du Ministère de l'Intérieur, tous spécialisés dans l'antiterrorisme. D'un point de vue quantitatif, notre *corpus* comprend trois tableaux¹⁴³ qui nous permettent de mesurer la récurrence ou non de certains termes employés. Le premier tableau est consacré aux entretiens privés avec les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay menés de 2009 à 2014 ; le second tableau comprend les termes relevés dans les entretiens, tribunes, discours et communiqués de deux anciens Présidents de la République et de trois ministres des Affaires étrangères entre 1995 et 2012. Enfin, le troisième tableau mesure les termes relevés dans les productions écrites officielles que sont les différents Livres Blancs consacrés à la sécurité et à la défense nationale¹⁴⁴, ainsi que les autres Livres Blancs relatifs plus ou moins à l'antiterrorisme et à la politique étrangère française¹⁴⁵. Ces données quantitatives peuvent nous aider à élaborer une carte cognitive (*cognitive map*), notamment dans l'élaboration de la variable dépendante qui doit être bien construite avant toute tentative d'expérimentation. La

des choix sur des discours de ministres ayant eu, avant et après leur passage au Quai d'Orsay, une connaissance sérieuse de la politique étrangère.

¹⁴² GUÉHENNO Jean-Marie (dir.), 2013. *Livre blanc de la Défense et de la Sécurité nationale*, La Documentation Française, Paris, 160 p.

¹⁴³ Annexes, p. 447-449.

¹⁴⁴ BALLADUR Edouard, LEOTARD François, LONG Marceau, 1994. *Livre blanc sur la Défense*, La Documentation Française, Paris, 178 p. COMMISSION DU LIVRE BLANC, 2008. *ibid.*

¹⁴⁵ SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA DÉFENSE NATIONALE (SGDN), 2006. *La France face au terrorisme. Livre blanc du Gouvernement sur la sécurité intérieure face au terrorisme*, La Documentation française, Paris, 144 p.

carte cognitive est d'ailleurs en parfaite adéquation avec le concept d'OPCODE¹⁴⁶, puisqu'elles permettent toutes les deux de comprendre comment un acteur politique ou administratif peut percevoir et simplifier le monde qu'il l'entoure¹⁴⁷, afin de prendre ses décisions de manière rapide et adaptée à la situation à laquelle il fait face.

La chronologie et le séquençage

Dans le cadre de l'emploi de la méthode de congruence, nous employons un séquençage avec une chronologie bien définie. Nous avons fixé des points de repère dans notre chronologie des événements relatifs à la violence terroriste et à la politique de lutte contre celle-ci par la France. Nous avons ainsi fait ce choix de fixer notre chronologie en la faisant commencer à partir des années 1993-1995 et la terminer au début de l'année 2013, c'est-à-dire au moment de l'intervention militaire française au Mali contre des groupes armés qualifiés de terroristes par le gouvernement français. Néanmoins, nous devons préciser que deux dates particulières, servant de marqueurs dans notre chronologie, feront l'objet d'un cas d'étude à part entière et nous permettrons d'effectuer des comparaisons entre elles :

-Le 12 septembre 2001 avec Jean-David Levitte, représentant la France au Conseil de sécurité de l'ONU dans le cadre d'une initiative avec la résolution 1368 visant à réagir dans l'immédiateté des attentats du 11 septembre 2001 ;

-Le 14 février 2003 avec Dominique de Villepin, ministre des Affaires étrangères, représentant également la France devant le Conseil de sécurité de l'ONU, mais dans le cadre d'une réponse française à la volonté américaine d'engager la force armée contre le régime de Saddam Hussein en Irak, régime suspecté de complicité avec les auteurs des attentats de New York.

Les autres séquences de notre chronologie sont plus globales, notamment celle précédant les attentats de New York, et celle qui a suivi l'année 2003 et la guerre en Irak. Ces séquences doivent nous permettre d'intégrer à la fois les écrits de l'époque de certains hauts fonctionnaires et les entretiens que nous avons effectués et qui font référence à ces périodes.

La première période, qui est ici globale, va de l'année 1993 à l'année 2001 avant les attentats de New York. L'année 1993 correspond à la création de la sous-direction de la sécurité au Ministère des Affaires étrangères chargée de traiter les questions relatives au

¹⁴⁶ GEORGE Alexander L., 1969. *op. cit.*, p. 197.

¹⁴⁷ GEORGE Alexander L., 1969. *op. cit.*, p. 220.

terrorisme. L'année 1994 correspond à la publication sous forme de Livre Blanc¹⁴⁸ des recommandations stratégiques officielles du gouvernement français, sachant que le dernier Livre Blanc publié remontait à 1972¹⁴⁹. Ce document officiel a été renouvelé par une nouvelle édition commandée en 2008¹⁵⁰ sous la présidence Sarkozy. Mais l'édition de 1994 a été la première de l'après-Guerre Froide. Elle a été publiée avant les premiers grands attentats commis sur le sol français durant l'été 1995. Ces attentats à la bombe commis à Paris ont eu un fort retentissement en raison de la violence spectaculaire et de la peur qu'elles avaient engendrées à l'époque, bien que des zones d'ombre demeuraient sur les commanditaires de ces attentats¹⁵¹. 1994 a été aussi marquée par la prise d'otages médiatique du vol Air France Paris-Alger¹⁵², qui annonçait les attentats de l'année suivante. Nous n'ignorons pas les attentats liés aux conflits au Proche-Orient commis dans les années 1980, mais la fin de la bipolarisation du monde entre les Etats-Unis et l'Union soviétique avait marqué profondément la vision de la scène internationale, aussi bien dans les chancelleries occidentales que dans les contributions des spécialistes en relations internationales. De ce fait, les attentats commis en France dans les années 1990 ont symbolisé l'émergence de groupes usant de la violence terroriste à travers les flux de la mondialisation. Ces acteurs non-étatiques, pouvant frapper partout et à tout moment, a renforcé la perception des diplomates et des chercheurs d'un monde évoluant dans une incertitude totale. La finalité de cette violence terroriste (est-elle politique ou criminelle ?) continue encore aujourd'hui à faire débat. Mais après les attentats de 1995, la France fit adopter une loi du 22 juillet 1996 renforçant la répression du terrorisme et élargissant les pouvoirs de la police en matière d'antiterrorisme. Ce dispositif législatif confirmait que la France, en tant qu'acteur étatique, assimilait ces groupes usant de la violence terroriste à la criminalité de droit commun¹⁵³. Cette assimilation se retrouve aujourd'hui dans la grammaire et l'OPCODE officiel des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay et justifie encore plus, selon notre point de vue, le choix de l'année 1993 comme point de départ de notre chronologie. Les années qui suivirent jusqu'aux attentats du

¹⁴⁸ BALLADUR Edouard, LEOTARD François, LONG Marceau, 1994. *ibid.*

¹⁴⁹ Ce fut aussi le tout premier Livre Blanc de la série consacré à la Sécurité et à la Défense nationale. À ce jour, il y a eu quatre Livres Blancs édités : 1972, 1994, 2008 et 2013.

¹⁵⁰ COMMISSION DU LIVRE BLANC, 2008. *ibid.*

¹⁵¹ RIVOIRE Jean-Baptiste, 2008. « Les services secrets algériens derrière les attentats du GIA en France en 1995 ? », in BIGO Didier, BONELLI Laurent, DELTOMBE Thomas (dir.). *op. cit.*, p. 363-377.

¹⁵² La prise d'otages eut lieu du 24 au 26 décembre 1994 sur l'aéroport de Marseille.

¹⁵³ BONELLI Laurent, 2008. *op. cit.*, p. 171.

11 septembre 2001 n'ont pas été marquées par de nouveaux actes de violence terroriste sur le territoire français, ce qui explique notre choix de fixer cette première période jusqu'en 2001.

La seconde séquence se focalise sur les attentats du 11 septembre 2001 ; ils constituent le premier marqueur de notre chronologie, même si Al Qaida avait déjà commis précédemment des attentats contre des représentations américaines, bien qu'ils furent moins spectaculaires¹⁵⁴ en comparaison de ceux de New York. En effet, si les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay ont répondu sur l'intervention française en Afghanistan en 2001, ils l'ont fait en se positionnant par rapport aux attentats de New York qui ont précédé l'intervention. Bien qu'ayant reconnu l'importance historique de ces attentats et leur nature spectaculaire, ils les ont néanmoins relativisés en affirmant leur prévisibilité¹⁵⁵. En effet, si les attentats du 11 septembre 2001 ont suscité une série de mesures législatives de la part des Etats-Unis visant à réprimer durement les auteurs de violence terroriste, elles ont été aussi suivies en France de nouvelles lois renforçant encore plus la désignation criminelle des violences terroristes¹⁵⁶. Dès lors, une continuité rationnelle et efficace de la législation française est avancée par les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay, atténuant l'impact des attentats sur leur perception de la lutte contre le terrorisme, et valorisant selon eux un « savoir-faire » présumé en la matière. Pourtant, c'est à partir des attentats de New York que s'est affirmé clairement en France l'argumentaire assimilant la violence terroriste à des actes criminels liés au sous-développement de régions du monde en proie à la pauvreté et/ou au fanatisme religieux. À ce titre, Anastassia Tsoukala a réalisé une comparaison des débats publics qui ont suivi les attentats du 11 septembre en France et au Royaume-Uni : il en ressort que l'argumentaire voulant que le terroriste soit un criminel est spécifique au débat politique et intellectuel français, à la différence du Royaume-Uni qui préfère répondre militairement à la violence terroriste plutôt que de chercher à comprendre leurs origines.¹⁵⁷

Cet argumentaire propre au débat français se retrouve dans l'OPCODE officiel des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay, mais aussi dans l'un des deux OPCODES non-

¹⁵⁴ Attaques contre les ambassades américaines de Dar es Salaam (Tanzanie) et de Nairobi (Kenya) en août 1998 ou encore l'attaque du destroyer américain *USS Cole* en octobre 2000 au large d'Aden (Yémen).

¹⁵⁵ À travers cette attitude de contrôle de leurs émotions *a posteriori*, il est difficile pour nous de cerner la réalité de leur réaction de l'époque, même si le contrôle des émotions donne aussi du sens à la recherche. C'est une des principales limites de notre thèse, ce qui nous incite à employer un outil comme l'OPCODE, afin de cerner leurs croyances les plus probables.

¹⁵⁶ Loi « relative à la sécurité quotidienne (31 octobre 2001), pour la sécurité intérieure (12 février 2003), puis portant adaptation de la justice aux évolutions de la criminalité (11 février 2004) », in BONELLI Laurent, 2008. *ibid.*

¹⁵⁷ TSOUKALA Anastassia, 2008. *op. cit.*, p. 286-287.

officiels. Néanmoins, le rapprochement sémantique effectué en France entre le terroriste et le criminel n'empêche pas certains hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay d'envisager des réponses plus dures, notamment à travers des réponses de nature militaire. Le cas d'étude qu'est Jean-David Levitte, représentant permanent de la France au Conseil de sécurité de l'ONU, constitue justement un marqueur important dans notre séquençage. En effet, présidant le Conseil de sécurité avant les attentats de New York, le diplomate fut à l'origine de la résolution 1368 qui autorisera les Etats-Unis, première cible des attentats du 11 septembre 2001, à employer tous les moyens possibles pour punir les auteurs de ces attentats et lutter contre le terrorisme en général. Cette résolution fut, selon nous, une action très particulière en raison de la rapidité de sa proposition et de son adoption, mais aussi par le fait que ce soit un diplomate français qui ouvre la voie aux Etats-Unis, ainsi qu'aux autres Etats à répondre par tous les moyens, y compris par la force, face à la violence terroriste.

Dans une troisième séquence, nous avons choisi de nous focaliser sur un autre cas d'étude, constituant le second marqueur de notre chronologie : le discours de Dominique de Villepin du 14 février 2003, voulant freiner le même emploi de la force par les Etats-Unis contre le régime de Saddam Hussein, dont l'administration Bush l'accusait de complicité avec les auteurs des attentats de New York. Nous avons déjà détaillé les contours de cette intervention en début de notre introduction, intervention qui fera l'objet d'une comparaison avec le cas d'étude de Jean-David Levitte, dans le cadre d'une analyse de type contrefactuel étant donné que les deux cas implique de nombreuses similitudes, mais des résultats différents après l'application de la méthode de congruence.

Nous aurions pu également proposer en troisième séquence le soutien militaire direct de la France aux Etats-Unis, dans le cadre de l'intervention contre le régime taliban en Afghanistan. C'est en effet vers la fin novembre 2001 que la France avait envoyé ses premières unités militaires en Afghanistan. Ce choix comme date importante dans notre séquençage aurait été justifié en considérant que la guerre ne valait que si des troupes au sol avaient été envoyées sur le terrain pour se battre au risque de subir des pertes. En effet, nous considérons qu'une guerre ne vaut que s'il y a une présence militaire physique sur le sol où cette guerre se déroule. Cette présence militaire suppose aussi pour l'acteur étatique de courir un risque plus important de subir des pertes militaires. Les conséquences symboliques de ces pertes sont toujours plus importantes, si cet acteur étatique est une démocratie comme la France dans laquelle, l'opinion publique est supposée être très sensible à ce sujet¹⁵⁸.

¹⁵⁸ C'est une observation de notre part, sans vouloir interférer dans le débat normatif sur l'influence ou la compétence de l'opinion publique par rapport à la politique étrangère. Voir LA BALME, Nathalie, 2002.

Inversement, les pertes militaires auraient été moins fortes avec l'intervention d'un porte-avion, aussi symbolique soit-il. Néanmoins, nous avons estimé que l'aspect émotionnel des attentats du 11 septembre 2001 pouvait mieux être étudié dans le cas d'étude de Jean-David Levitte, dans la mesure où nous disposions de certaines informations à son sujet, mais aussi parce que ce cas d'étude nous permettait de mieux cerner les origines de l'engagement militaire français en Afghanistan.

La quatrième séquence, qui est à nouveau plus globale, va de l'année 2003, après le discours de Dominique de Villepin et l'entrée en guerre de la coalition américaine en Irak, jusqu'à l'année 2012 qui comporte deux dates qui peuvent être considérées objectivement comme importantes : le changement de majorité et de présidence en France, ainsi que l'annonce officielle de la fin de la présence militaire française en Afghanistan. En effet, nous considérons que la France a officiellement quitté l'Afghanistan à la date du 20 novembre 2012 avec le départ de ses dernières troupes combattantes au sol¹⁵⁹. Néanmoins, cette date a posé deux problèmes d'ordre pratique : le premier problème est qu'au cours de la thèse, l'évolution politique en France s'est traduite par un changement de présidence et de gouvernement à compter du 6 mai 2012. Dès lors, nous avons dû faire le choix de ne pas étendre notre analyse des discours, entretiens et écrits officiels à la présidence de François Hollande et à son ministre des Affaires étrangères, Laurent Fabius¹⁶⁰. Une exception a été faite de conserver la possibilité d'effectuer une comparaison entre les recommandations officielles stratégiques entre les différents Livres Blancs dont le dernier a été publié sous la présidence de François Hollande¹⁶¹. Le deuxième problème se pose par rapport aux entretiens menés avec les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay. À l'époque des entretiens menés, rien ne laissait encore présager une possibilité de retrait effectif des troupes françaises d'Afghanistan, même si cette proposition figurait dans le programme présidentiel du candidat François Hollande en 2012. Jusqu'à la fin de la présidence de Nicolas Sarkozy la même année, celui-ci avait fait comprendre publiquement que la France resterait militairement en Afghanistan aussi longtemps qu'il le faudra¹⁶². Cette volonté du Président de l'époque

« Opinion publique et politique étrangère : l'évolution d'un débat », in CHARILLON Frédéric (dir.). *op. cit.*, p. 193-211.

¹⁵⁹ Comme pour le choix de la date de l'intervention militaire de la France en Afghanistan, nous avons opté pour celle correspondant aux mouvements des troupes au sol. Les dernières unités militaires autres que les troupes au sol à avoir quitté l'Afghanistan ont été deux hélicoptères de l'armée française, le 12 mars 2013.

¹⁶⁰ Ce choix est purement pratique et ne repose sur aucune considération personnelle d'ordre politique.

¹⁶¹ GUÉHENNO Jean-Marie (dir.), 2013. *ibid.*

¹⁶² Déclaration de Nicolas Sarkozy devant le Congrès américain, le 7 novembre 2007, in NOTIN Jean-Christophe, 2011. *op. cit.*, p. 791-793.

tranchait avec celle de son prédécesseur Jacques Chirac qui n'avait pas envisagé un prolongement aussi lointain de la présence française en Afghanistan¹⁶³. Cette volonté a été concrétisée par un vote de l'Assemblée nationale le 22 septembre 2008, autorisant une prolongation de cette présence des militaires français, conformément à l'article 35 de la Constitution française qui stipule que le gouvernement peut demander à l'Assemblée nationale de se prononcer sur le prolongement d'une intervention militaire française à l'étranger, dès lors que celle-ci excède un délai de quatre mois. Après ce vote de l'Assemblée nationale en 2008, aucun autre vote ne fut demandé par le pouvoir exécutif et ce malgré la médiatisation des pertes de soldats français lors d'accrochages violents ou bien les prises d'otages de journalistes français. En conséquence, au cours de notre recherche, nous avons entamé et mené nos entretiens avec les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay en ayant conscience que la fin de la présence militaire française en Afghanistan n'était pas arrêtée. Après la décision du Président Hollande d'ordonner le retrait définitif des forces françaises, il nous est apparu très problématique de contacter à nouveau les hauts fonctionnaires sollicités la première fois, dans le but d'avoir leur avis ou leur sentiment à ce sujet, certains ayant changé de postes sans oublier également les difficultés rencontrées pour réaliser les entretiens avec la plupart d'entre eux. Nous avons donc fait le choix de conserver les entretiens réalisés avec ces derniers au cours de la période 2009-2012, mais sans considérer que notre chronologie devait s'arrêter à la date du retrait des troupes françaises d'Afghanistan. La période allant ainsi de 2003 à 2012 focalise surtout notre intérêt à travers les positionnements des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay par rapport aux deux Livres Blancs publiés sur le terrorisme en 2006 et sur la Défense et la Sécurité en 2008. Ces deux ouvrages nous apparaissaient essentiels pour avoir un point de vue structuré et global en matière de recommandations officielles et dans lesquelles des diplomates français avaient contribué comme dans l'édition du Livre Blanc de 1994. Nous nous sommes aussi focalisés sur cette séquence pour observer la possibilité d'un changement de vision sur le terrorisme ou bien un renforcement de celle-ci par rapport à la période de 1993 à 2001, notamment avec l'arrivée au pouvoir en France de Nicolas Sarkozy, réputé plus enclin à aligner la diplomatie française sur celle de l'administration américaine. C'est aussi pour nous observer un changement ou un renforcement de cette même vision par rapport au discours de Dominique de Villepin dans la séquence du 14 février 2003 et qui allait à l'encontre de la position américaine en matière de « guerre » contre le terrorisme.

¹⁶³ NOTIN Jean-Christophe, 2011. *ibid.*

La cinquième et dernière séquence se focalise sur le début de l'intervention militaire française au Nord-Mali en janvier 2013. Comme nous l'avons expliqué dans le cadre de l'intervention militaire française en Afghanistan, celle-ci nous est apparue plus marquante, dans la mesure où la France est intervenue seule dans cette région avec ses propres moyens militaires sans recourir à une coalition comme les Etats-Unis. Ce type d'intervention avait été présentée comme normale, selon les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay que nous avons interrogés durant l'année 2014, dans la mesure où il fallait sauver un Etat dont la France avait noué des accords de défense bilatéraux. Mais à l'inverse des précédentes interventions militaires françaises effectuées en Côte d'Ivoire ou encore en Libye, la nature de l'adversaire était clairement celle de groupes armés désignés comme terroristes par ces mêmes diplomates. Cette intervention n'a pas non plus fait l'objet d'un consensus total parmi des diplomates en retrait de leurs fonctions ou éloignés des principaux postes de direction, formulant différentes interprétations sur cette action militaire française assez éloignées du discours officiel ou des approbations sincères ou de rigueur que l'on pouvait trouver par la voix de diplomates encore en poste. Dès lors, nous avons estimé judicieux de clôturer notre cinquième séquence et notre chronologie générale au début de l'année 2013, même si la présence militaire française demeure encore à ce jour dans la région du Nord-Mali.

Cette chronologie représente ainsi une temporalité globale sur deux décennies, succédant à la Guerre Froide et rendant plus lisible l'asymétrie de conflits illustrée par l'ampleur à l'image des attentats de New York et les interventions armées de plus en plus régulières d'Etats comme la France. Enfin, nos deux principaux marqueurs que sont la résolution de Jean-David Levitte du 12 septembre 2001 et le discours de Dominique de Villepin du 14 février 2003 vont permettre de tenter des comparaisons de type contrefactuel par rapport aux résultats que nous aurons obtenus à partir de la méthode de congruence.

L'analyse contrefactuelle

L'analyse contrefactuelle, théorisée entre autres par Richard Ned Lebow¹⁶⁴, peut nous aider à fournir des réponses intéressantes pouvant valider ou invalider une théorie testée.

Fruit d'une réflexion sur la capacité du chercheur à évaluer autrement les résultats de sa recherche, l'analyse contrefactuelle existait déjà dans son application dans tout processus

¹⁶⁴ LEBOW Richard N., 2010. *ibid.*

décisionnel normatif, et que l'on retrouve dans toutes les cultures, et pas seulement restreinte aux pays occidentaux.¹⁶⁵

Richard Ned Lebow rappelle également l'importance de l'analyse contrefactuelle dans la psychologie cognitive, afin de comprendre comment les individus ou les collectifs mobilisent des mondes et des scénarios alternatifs, et quels sont les croyances et les comportements qui sont mobilisés dans ce cadre d'analyse. L'objectif principal est au final d'évaluer les modèles alternatifs et leurs résultats à partir de données sérieuses, dans une chronologie strictement délimitée à partir de faits et d'événements précis, et non trop globaux ou généraux, ce qui constitue un des critères importants dans l'application de l'analyse contrefactuelle¹⁶⁶. Dans cette démarche, le chercheur peut clairement valider ou invalider une théorie testée. En citant les travaux d'autres auteurs, Richard Ned Lebow propose aussi plusieurs autres critères qui permettent de faire d'un scénario contrefactuel l'outil pour compenser, par exemple, un manque d'éléments empiriques à travers la théorie testée.¹⁶⁷

Pour autant, nous n'avons pas l'ambition d'appliquer les différents contrefactuels édictés par Richard Ned Lebow, d'autant plus que nous avons restreint notre recherche à l'application de la méthode de congruence qui nous apparaissait la plus pratique dans la confrontation entre nos variables.

Avec cette méthode, nous proposons d'appliquer une vérification contrefactuelle relevant de la logique édictée par John Stuart Mill : la méthode des différences (*method of different*) qu'Alexander L. George et Andrew Bennett ont explicité dans leur ouvrage sur les méthodologies en sciences sociales¹⁶⁸. Cette méthode, assez pratique, permet de comparer au minimum deux cas d'étude, d'en relever les éléments communs au préalable, puis de retenir que les éléments dissonants ou divergents pour savoir si ceux-ci constituent des variables indispensables pour expliquer les résultats que nous aurons obtenus à travers la méthode de congruence. En somme, les variables différentes entre deux cas d'étude peuvent être la causalité partielle ou totale des résultats précédemment obtenus avec une autre méthode.

Néanmoins, la méthode des différences de Mill est aussi contestable. En effet, sa principale limite est que le chercheur ne peut pas appliquer une comparaison sur des variables

¹⁶⁵ « (Counterfactual) is a universal phenomenon, not a practice restricted to or more pronounced in Western culture. Counterfactuals are routinely used by ordinary people and policymakers to work their way through problems, reach decisions, cope with anxiety, and make normative judgments. », in LEBOW Richard N., 2010. *op. cit.*, p. 29.

¹⁶⁶ LEBOW Richard N., 2010. *op. cit.*, p. 52.

¹⁶⁷ LEBOW Richard N., 2010. *ibid.*

¹⁶⁸ GEORGE Alexander L., BENNETT Andrew, 2005. *op. cit.*, p. 151-160.

isolées. La méthode de Mill implique, au contraire, que les variables aient toutes un lien entre elles. Face à cette restriction due à la méthode elle-même, nous avons essentiellement comparé nos deux cas d'étude avec Jean-David Levitte et Dominique de Villepin en employant une comparaison différentielle entre leurs deux OPCODES qui constituent des variables indépendantes susceptibles d'être des causalités partielles ou complètes indispensables dans l'obtention de nos résultats.

L'analyse contrefactuelle ne fait cependant pas l'unanimité parmi les chercheurs. La première opposition faite à l'analyse contrefactuelle est l'importance accordée au factuel¹⁶⁹. Pour certains chercheurs, les relations de causalité ne sont pas que contrefactuelles et l'analyse contrefactuelle pâtirait, selon eux, d'un manque dans la condition de scientificité, notamment à travers l'emploi de sources viables comme, par exemple, l'entretien de terrain¹⁷⁰. Richard Ned Lebow a reconnu que les différents contrefactuels s'appuyaient sur des événements qui ne sont jamais survenus¹⁷¹, contrairement aux factuels qui s'appuyaient sur des preuves réelles, et que leur nature spéculative les rendait suspects aux yeux de certains chercheurs, notamment des historiens¹⁷². Pourtant, les contrefactuels ont toujours été au cœur des interprétations historiques et des leçons qu'on pouvait en déduire¹⁷³. De même, il estime que la masse d'informations que les chercheurs peuvent accumuler ne permet pas forcément d'établir ce qui relève du fait historique avéré, ainsi que des véritables motivations cachées dans les esprits des décideurs politiques étudiés à travers ce même fait historique¹⁷⁴. Lebow en vient également à revendiquer dans plusieurs cas d'étude le besoin d'avoir des croyances factuelles et contrefactuelles des acteurs d'une crise comme celle des missiles des Cuba en 1962 pour comprendre leurs attitudes¹⁷⁵. Mais il ajoute - et c'est surtout son argument le plus percutant envers les partisans du factuel - que tous les faits sociaux sont des constructions

¹⁶⁹ Lors d'une journée d'étude consacrée à l'apport des méthodologies des relations internationales à la science politique, qui eut lieu à Lille le 14 mars 2014, la première session fut animée autour de ce débat sur la primauté du factuel opposé au contrefactuel qui faisait l'objet d'une présentation à laquelle Richard Ned Lebow devait également participer.

¹⁷⁰ Cette critique avait été formulée durant la journée d'étude en question à Lille. Voir note précédente.

¹⁷¹ LEBOW Richard N., 2010. *op. cit.*, p. 30.

¹⁷² LEBOW Richard N., 2010. *ibid.*

¹⁷³ LEBOW Richard N., 2010. *op. cit.*, p. 31.

¹⁷⁴ LEBOW Richard N., 2010. *op. cit.*, p. 32.

¹⁷⁵ LEBOW Richard N., 2010. *ibid.*

sociales de la réalité, tout en les distinguant des objets ou des choses qui sont objectivement mesurables dans ce qu'on peut qualifier de réalité.¹⁷⁶

Résumé du plan

Dans un chapitre I, nous formulerons nos hypothèses ; nous présenterons la théorie testée, la méthode et le *corpus*. Nous aborderons la présentation exhaustive de notre variable dépendante. Nous présenterons, ensuite, nos deux variables intermédiaires que les émotions et la loyauté, puis nos trois OPCODES qui forment les trois variables indépendantes.

Le chapitre II portera sur l'analyse de la première hypothèse relative à la conception de soi des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay par rapport à leur professionnalisation. Après la présentation du groupe des hauts fonctionnaires et de leurs parcours, nous aborderons l'influence de leur parcours sur eux-mêmes, puis nous utiliserons l'application de la méthode de congruence pour vérifier les variations entre notre variable dépendante et les variables indépendantes, ainsi que les variables intermédiaires, et formuler une explication alternative.

Nous aborderons dans un chapitre III, de la même manière, la seconde hypothèse relative à la conception de l'ennemi par les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay. En appliquant la même méthodologie, nous analyserons la stabilité qui résultera de la convergence entre l'OPCODE officiel et la politique antiterroriste menée depuis 1995 à 2013.

Enfin, le chapitre IV se focalisera sur la troisième et dernière hypothèse relative à leur conception du monde et au poids de la posture stato-centrée. Nous expliquerons les résultats obtenus en matière de stabilité entre l'OPCODE officiel et leur conception stato-centrée du monde. À nouveau, nous formulerons une analyse contrefactuelle par rapport à ces résultats.

Notre conclusion synthétisera les résultats obtenus à partir des variations entre notre variable dépendante et nos trois variables indépendantes. Nous évoquerons enfin une analyse générale de l'ensemble des résultats obtenus puis des perspectives qu'elles pourront ouvrir pour la recherche sur la culture organisationnelle, ainsi que pour les relations internationales et la science politique en générale.

¹⁷⁶ « Social facts are reflections of the concepts we use to describe social reality, not a reality itself. », in LEBOW Richard N., 2010. *op. cit.*, p. 36.

CHAPITRE I : FORMULATION DE LA PROBLÉMATIQUE ET ÉLABORATION DE LA RECHERCHE

SECTION 1. PRÉSENTATION DE LA THÉORIE TESTÉE ET FORMULATION DES HYPOTHÈSES

Nous formulons dans cette section nos trois hypothèses dont nous allons vérifier la validité à travers la confrontation de nos variables et des variations qui en résultent. Nous y présentons également la théorie que nous voulons tester, celle des trois modèles de Graham Allison. Dans cette démarche, nous avons choisi de distinguer trois types de conceptions à partir desquelles nous formulons nos questions de recherche :

-La conception de soi : nous analyserons la spécialisation des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay. Nous verrons s'il y a un pôle de professionnalisation radicale (comme en sociologie militaire). Nous verrons également s'il y a un pôle de banalisation dans le processus décisionnel. L'analyse se focalisera également sur le degré de loyauté des diplomates français envers le chef de l'Etat ;¹⁷⁷

-La conception de l'ennemi : comment les hauts fonctionnaires perçoivent l'ennemi ? Est-ce un adversaire ayant des revendications politiques ? Ou un ennemi de nature plus criminelle ?¹⁷⁸ Si la vision du monde par les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay est supposée stato-centrée, nous pouvons nous attendre à ce qu'ils le perçoivent comme un « criminel », tout en valorisant leur image en tant que représentants de l'Etat qu'ils servent. Les diplomates français seraient *a priori* plus enclins à la négociation sous condition d'abandon de la violence armée par ce même ennemi, ce qui correspondrait aux recommandations stratégiques, mais aussi à une position de force de l'acteur étatique sur les acteurs non-étatiques usant de la violence terroriste ;

-La conception du monde : y a-t-il des oppositions possibles entre les diplomates issus de l'ENA et ceux issus du cadre d'Orient, entre les technocrates et les spécialistes de civilisations particulières ? Par exemple, les spécialistes seraient-ils plus réceptifs aux autres cultures, au multilatéralisme ? Les technocrates plus stato-centrés ?

¹⁷⁷ HIRSCHMAN Albert, 2011. *ibid.*

¹⁷⁸ « Enmity », in WENDT Alexander, 1999. *op. cit.*, p. 260-263.

Ces questions sont à la base de nos hypothèses que nous présenterons dans ce chapitre. Au préalable, nous allons vérifier en quoi consiste une application des trois modèles de la théorie d'Allison par rapport aux diplomates français et à leurs OPCODES.

1.1. Les trois modèles d'Allison appliqués aux hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay

La théorie des trois modèles de Graham Allison fournit plusieurs concepts visant à expliquer quels sont les facteurs agissant dans le processus décisionnel en politique étrangère.

Dans la première édition de son ouvrage¹⁷⁹, Allison avait mis l'accent sur la rationalité des choix proposés dans chacun des trois modèles conceptualisés et illustrés par la crise des missiles de Cuba en 1962. Dans cet ouvrage, l'approche d'Allison se focalise sur les acteurs en tant qu'agents collectifs regroupés sous forme d'Etat monolithique, d'organisations ou de groupes d'influences dans la hiérarchie décisionnelle. L'approche renvoie à la première théorie sociologique de Robert K. Merton¹⁸⁰, élaborée au départ pour les sciences exactes. Cette théorie considère le système social comme autonome, mais il est soumis à une régulation à travers des normes relevant de l'activité scientifique. L'échelle d'analyse de Merton est surtout macrosociologique, parce qu'elle interroge les structures institutionnelles qui encadrent la pratique scientifique.

La seconde édition de son ouvrage¹⁸¹ répond aux nombreuses critiques qu'avait suscitées la première édition. Dans la seconde édition de 1999, Allison et Zelikow mettent en avant l'importance du rôle de l'acteur individuel dans le processus décisionnel, un phénomène qu'Allison semblait avoir négligé dans sa première édition. Ils observent ainsi, en particulier dans le troisième modèle bureaucratique, la possibilité pour le décideur politique de conserver un avantage dans la prise de décision par rapport à ses conseillers et son administration. Celui-ci ne serait donc pas aussi dépendant des autres acteurs individuels et collectifs qui se concurrencent dans le cadre de l'élaboration de la prise de décision¹⁸². Cette prise en compte de l'action d'acteurs individuels dans le processus décisionnel a semblé rapprocher Allison d'une autre grande tendance dans la sociologie des sciences elle-même opposée à celle de

¹⁷⁹ ALLISON Graham, 1971. *ibid.*

¹⁸⁰ MERTON ROBERT K., 1968. *Social Theory and Social Structure*, New York: Free Press, 702 p.

¹⁸¹ ALLISON Graham, ZELIKOW Philip, 1999. *Essence of Decision. Explaining the Cuban Missile Crisis*, New York: Longman, 2^e édition, 440 p.

¹⁸² Vincent Touze, qui a travaillé également sur la crise des missiles de Cuba, a repris la théorie d'Allison et a validé globalement ses modèles. Il estime ainsi qu'Allison aurait pu faire de sa théorie un modèle plus « politique » que psychologique. Voir TOUZE Vincent, 2012. *Missiles et décisions : Castro, Kennedy et Khrouchtchev et la crise de Cuba d'octobre 1962*, André Versaille Éditeur, Bruxelles, 719 p.

Merton : la sociologie interactionniste. En effet, cette analyse sociologique se focalise sur la conflictualité des sciences et de leur développement. Une nouvelle génération de sociologues, dans les années 1980, va contester la théorie de Merton, estimant que l'analyse des sciences par les structures institutionnelles n'apportait guère d'explications sociologiques sur les sciences. Au lieu de porter une analyse macrosociologique, ces sociologues interactionnistes vont s'intéresser au processus social de la construction du savoir, c'est-à-dire comment se produit la fabrication de la connaissance par le biais des échanges entre les acteurs sociaux au cœur des sciences. Néanmoins, si le troisième modèle d'Allison insiste sur les compétitions que se font les acteurs individuels et collectifs au cœur du processus décisionnel, sa théorie globale demeure proche de l'analyse macrosociologique. Le savoir se structure à travers les institutions, ce qui renvoie dans notre recherche à des ministères comme le Quai d'Orsay chargé d'appliquer la politique étrangère française.

Allison a ainsi formulé trois modèles dans ses deux principaux ouvrages :

-Le modèle de l'acteur rationnel, c'est-à-dire l'Etat comme acteur monolithique et anthropomorphisé en « un ». C'est un acteur qui représente la nation et ses intérêts, mais aussi ses décideurs politiques et ses administrations. Tous ne font donc qu'un sur la scène internationale :

« The nation or government, conceived as a rational, unitary decision maker, is the agent. This agent is anthropomorphized as if it were an individual person with one set of preferences (...), one set of perceived choices, and a single estimate of the consequences that follow from each alternative. »¹⁸³

Ce modèle s'avère intéressant en raison de son caractère anthropomorphique. Mais il exclut toute considération de relations intersubjectives entre acteurs étatiques. En effet, Allison conçoit le processus décisionnel qu'à travers une rationalité du type « avantages/coûts » qui ne permet pas de prendre en compte les considérations comme les motivations matérielles de nature psychologiques, les motivations émotionnelles, et les motivations cognitives et morales ;

-Le second modèle organisationnel (*organizational behaviour*)¹⁸⁴ est un modèle où les pratiques bureaucratiques sont banalisées au sein d'une organisation donnée. Dans ce modèle, les décideurs sont plusieurs organisations qui agissent en interne de leurs institutions et en fonction de procédures établies à l'avance :

¹⁸³ ALLISON Graham, ZELIKOW Philip, 1999. *op. cit.*, p. 16.

¹⁸⁴ ALLISON Graham, ZELIKOW Philip, 1999. *op. cit.*, p. 143-196.

« Organizations, in this definition, are entities that exist within institutions, a different concept referring to the formal and informal rules and practices that may define the structure of a society, polity, or political economy. »¹⁸⁵

Leur structure organisationnelle est aussi suffisamment puissante pour intégrer les acteurs individuels, les former aux pratiques, voire même leur inculquer les croyances ou le fond culturel imposé par l'organisation. L'individu est donc supposé s'adapter aux normes et aux postes qu'il occupe dans cette organisation pour les appliquer à son tour :

« While individuals can also rely on a logic of appropriateness, organizations reinforce this tendency. They provide models for defining identity, classifying a situation, and applying the appropriate rule. »¹⁸⁶

Ce modèle organisationnel semble, à première vue, correspondre à l'organisation des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay, en particulier avec la structure de la sous-direction des menaces transversales chargée de traiter des questions de terrorisme et de criminalité organisée. Le travail interministériel souvent évoqué par les diplomates français peut aussi faire correspondre ce modèle à leurs pratiques. De même, l'analyse de contenu des Livres Blancs révèle une reprise quasiment mot à mot de paragraphes entre certaines éditions comme, par exemple, entre le Livre Blanc de 2006 publié spécifiquement contre le terrorisme et le Livre Blanc de la Défense et de la Sécurité de 2008. Ce type de « copier-coller » témoigne d'une pratique routinière consistant à reprendre les recommandations des années précédentes sans réellement innover en la matière. Elle interroge aussi sur la contribution réelle des acteurs engagés dans l'élaboration de ces Livres Blancs. La période courte séparant les deux éditions de 2006 et 2008 a pu aussi faciliter plus qu'à d'autres moments cette pratique du « copier-coller » entre deux ouvrages officiels du gouvernement français.

Il apparaît enfin que le fond culturel de l'organisation pourrait être représenté par un OPACODE spécifique au Quai d'Orsay et à sa sous-direction des menaces transversales. Ce système de croyances commun serait largement partagé par les membres d'une même organisation ou par un groupe d'élite. Robert K. Merton avait également conceptualisé dans un article publié en 1940 ;¹⁸⁷

¹⁸⁵ ALLISON Graham, ZELIKOW Philip, 1999. *op. cit.*, p. 185 (notes).

¹⁸⁶ ALLISON Graham, ZELIKOW Philip, 1999. *op. cit.*, p. 155.

¹⁸⁷ MERTON ROBERT K., 1940. « Bureaucratic Structure and Personality », *Social Forces*, 18 (4), p. 560-568.

-Le troisième modèle de politique gouvernementale (*governmental politics*)¹⁸⁸ stipule que les décisions sont le fruit d'un compromis entre des acteurs collectifs et individuels qui sont en compétition pour faire avancer leurs propres intérêts.¹⁸⁹

Dans ce modèle, tout serait le fruit de calculs de la part de chaque acteur individuel en vue de l'obtention de gains particuliers :

« We deal with individuals who go beyond routines to become active, strategic players. These individuals often feel a special burden as the ambassadors representing their organization or community of interests to the rest of the government. »¹⁹⁰

Les acteurs individuels sont aussi susceptibles d'agir sur le processus décisionnel en fonction non pas seulement de leurs intérêts, mais aussi par rapport à leur situation ou leur position dans la hiérarchie ou autour du décideur politique en vue de donner un sens à la décision finale qui leur soit favorable.¹⁹¹

Le troisième modèle d'Allison s'éloigne *a priori* de ce que peut représenter l'organisation des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay. Néanmoins, on peut aussi supposer la capacité parmi des diplomates agissant en tant qu'acteurs individuels à participer au processus décisionnel en fonction de leurs intérêts particuliers comme, par exemple, l'avancement dans leur carrière.

1.2. Réfutation générale de la théorie d'Allison

Nous pouvons ainsi observer des liens possibles entre notre sujet d'étude et le second modèle d'Allison, et peut-être des liens aussi avec le troisième modèle. Pourtant, la théorie d'Allison dans ses deux éditions pêche par une vision rationaliste qui nuit au développement de nouvelles perspectives dans l'analyse des causalités au sein du processus décisionnel.

Nous avons déjà remarqué que les relations intersubjectives propres au paradigme constructiviste en relations internationales sont étrangères aux ouvrages d'Allison. Ce dernier se focalisant bien trop sur les intérêts matérialistes des Etats. En effet, ces derniers peuvent avoir des intérêts propres dans leur conception de soi et dans leur perception des autres acteurs. Même si le concept d'anthropomorphisation des Etats ne fait pas l'unanimité en

¹⁸⁸ ALLISON Graham, ZELIKOW Philip, 1999. *op. cit.*, p. 255-324.

¹⁸⁹ ALLISON Graham, ZELIKOW Philip, 1999. *op. cit.*, p. 255.

¹⁹⁰ ALLISON Graham, ZELIKOW Philip, 1999. *op. cit.*, p. 273.

¹⁹¹ ALLISON Graham, ZELIKOW Philip, 1999. *op. cit.*, p. 307.

relations internationales, l'importance des identités¹⁹² ne doit pas être sous-estimée dans l'analyse. Pourquoi un Etat ferait, par exemple, de la lutte contre le terrorisme un enjeu sécuritaire de même nature que la lutte contre la criminalité organisée ? Il existe, pourtant, des différences d'interprétations entre les Etats dans la définition du terrorisme. Ces différences offrent des perspectives dans la définition de l'Autre ou de l'ennemi en fonction d'intérêts matériels et/ou des besoins en matière de reconnaissance et d'estime de soi sur la scène internationale.¹⁹³

Sur les trois modèles de la théorie d'Allison, le modèle organisationnel pourrait peut-être apparaître comme le plus probable pour les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay. Il y a, en effet, des pratiques routinières observées au ministère et un savoir-faire revendiqué par les diplomates français en matière de lutte contre le terrorisme.

Pourtant, plusieurs éléments viennent contredire l'exactitude d'un tel modèle :

-Les pratiques routinières d'une bureaucratie sous-entendent une exclusivité du rôle et de l'influence des acteurs collectifs sur les individus. Or, cette approche écarte toute réalité d'une fragmentation parmi les fonctionnaires au sein d'une institution ou d'un ministère. Par exemple, c'est le cas observé pour les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay qui peut éventuellement renvoyer au troisième modèle d'Allison. De même, le second modèle omet le rôle et l'influence des individus dans des situations de crise dès lors qu'ils représentent leurs organisations, institutions, ou simplement l'Etat qu'ils servent ;

-L'organisation est-elle la seule à avoir une culture dominante sur les individus qui les intègre et les influence à partir d'un système de croyances spécifiques ? Nous contestons ce postulat, car il faut s'interroger à nouveau sur la persistance ou pas des croyances des individus avant leur entrée dans l'organisation en question. Il faut aussi s'interroger sur les OPCODES qui peuvent se constituer avant leur formation à un métier comme la haute fonction publique en France. Par exemple, le tropisme pour des cultures orientales et le goût pour des langues étrangères peuvent influencer des individus avant leur entrée dans l'organisation, se maintenir à l'intérieur de celle-ci, et influencer le processus décisionnel ou du moins des recommandations stratégiques. Cette idée pourrait aussi prévaloir quant à aux origines sociales de ces individus et au sens qu'ils donnent au métier qu'ils veulent exercer avant de l'intégrer. Cela renvoie à l'influence de la culture personnelle que les individus

¹⁹² WENDT Alexander, 1999. *Social Theory of International Politics*, Cambridge: Cambridge University Press, 447 p.

¹⁹³ LINDEMANN Thomas, 2010. *Sauver la face, sauver la paix. Sociologie constructive des crises internationales*, coll. « Chaos international », L'Harmattan, Paris, p. 21-29.

peuvent activer au sein de leur organisation. Servir son pays plus que les intérêts du Quai d'Orsay interroge aussi la conception que les diplomates ont de leur ministère. Cette conception existe-t-elle dans les OPCODES ? Ou bien est-ce que la croyance en l'Etat efface le sentiment d'appartenance à une structure de type bureaucratique ? En somme, la rationalité du modèle organisationnel est contestable. Les intérêts nationaux peuvent ainsi prévaloir sur ceux plus utilitaristes des organisations et des individus. Ces intérêts nationaux peuvent, enfin, s'élaborer à partir de processus de représentations des décideurs¹⁹⁴, structurées aussi par rapport au monde qui les entoure ;

-Enfin, Allison se focalise sur des croyances liées aux moyens à employer en interne de l'organisation. De type instrumental, elles se focalisent sur des vues matérialistes avec l'espoir pour les agents de l'organisation d'avoir une promotion dans leur carrière. Mais la condition serait d'intégrer les croyances de l'organisation dans leur comportement. On peut s'interroger sur l'absence de croyances de type philosophique dans ce modèle. De même, dans les motivations matérielles, ce n'est pas l'avancement dans la carrière qui doit être observée, mais plutôt les manifestations pour la quête de prestige venant d'une ou plusieurs catégories d'agents du ministère. Cette quête renverrait à une « satisfaction émotionnelle de ceux qui obtiennent la reconnaissance de leur supériorité »¹⁹⁵. Nous l'avons observée à travers les témoignages de hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay, ainsi que parmi les diplomates détachés dans d'autres ministères comme la police et le renseignement. Nous avons aussi relevé des non-dits et une forme de rivalité entre les énarques et les cadres d'Orient du Ministère des Affaires étrangères. Selon nous, plusieurs éléments témoignent de l'activation de croyances existant bien avant l'entrée des hauts fonctionnaires dans le ministère. Enfin, le sentiment d'appartenance à une élite, ou du moins d'être les héritiers d'une certaine idée de l'aristocratie adaptée à la réalité de la Ve République, pourrait contribuer à forger un OPCODE conforme à une catégorie particulière de diplomates comme celle des énarques.

Le troisième modèle d'Allison calque l'utilitarisme des acteurs collectifs aux individus qui agiraient selon leurs intérêts dans le processus décisionnel. D'une certaine manière, ils n'appliqueraient pas totalement les croyances instrumentales en vigueur dans l'organisation à laquelle ils appartiennent. Ceux-ci ménagent leurs intérêts essentiellement axés sur leur évolution de carrière. Pourtant, la position de l'individu et ses motivations matérialistes peuvent constituer des facteurs dans le processus décisionnel qui serait le fruit d'une lutte

¹⁹⁴ WELDES Jutta, 1996. « Constructing National Interests », *European Journal Of International Relations*, 2 (3), p. 275-318.

¹⁹⁵ LINDEMANN Thomas, 2010. *op. cit.*, p. 22-23.

entre des « chapelles » et des individus sur la décision finale. Mais ce postulat ignore à la fois d'autres facteurs comme les motivations émotionnelles, cognitives et morales, ainsi que l'existence d'intérêts nationaux conçus à travers des processus de représentation. Il ignore enfin la capacité du Président de la République française à choisir ses proches collaborateurs qui lui sont fidèles, à l'image du secrétaire général de l'Élysée.¹⁹⁶

De telles motivations sont aussi le fruit de constructions sociales de la réalité dont les OPCODES de nature philosophique sont au moins partiellement constitués avant l'entrée des agents dans l'organisation et ont une influence sur leur comportement.

Les intérêts matérialistes peuvent être supplantés également par des variables inattendues comme, par exemple, des événements internationaux provoquant des émotions fortes, collectives et/ou individuelles. Ces émotions peuvent entraîner, à leur tour, des réactions irrationnelles et soudaines de la part d'individus au-delà de leurs intérêts particuliers. De même, ces émotions pourraient être associées à des expériences personnelles, voire des traumatismes propres à chaque individu. Nous supposons, par exemple, un tel cas de figure avec Jean-David Levitte, haut fonctionnaire en poste aux Nations unies. Son initiative d'une résolution soutenant les États-Unis avait été adoptée le lendemain des attentats du 11 septembre 2001. Elle fut à la fois saluée et critiquée par ses pairs du Quai d'Orsay.

La théorie des trois modèles de Graham Allison ne permet donc pas de confirmer nos présupposés sur la vision du terrorisme par les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay.¹⁹⁷

Nous proposons ainsi l'élaboration d'OPCODES différents pour confirmer ou infirmer cette théorie. Dans cette démarche, nous avons conçu trois hypothèses correspondant à trois visions liées entre elles.

¹⁹⁶ Voir le travail de Morton Halperin également consacré à la crise des missiles de Cuba. « Presidential Control », in HALPERIN Morton, 1974. *Bureaucratic Politics and Foreign Policy*, Washington D.C.: Brookings Institution, p. 279-293.

¹⁹⁷ Concernant d'autres critiques sur la théorie d'Allison, Miriam Steiner reprocha, pour la première édition de l'ouvrage, son absence de méthode et son omission des valeurs et des motivations comme éléments d'analyse. STEINER Miriam, 1977. « The Elusive Essence of Decision: A Critical Comparison of Allison's and Snyder's Decision-Making Approaches », *International Studies Quarterly*, 21 (2), p. 389-422. Barton J. Bernstein critiqua aussi les trois modèles d'Allison, notamment pour le peu de considération à l'égard du président dans le processus décisionnel. Bernstein suggérait à ce titre la création d'un quatrième modèle à part entière. BERNSTEIN Barton J., 2000. « Understanding Decisionmaking, U.S. Foreign Policy, and the Cuban Missile Crisis: A Review Essay », *International Security*, 25 (1), p. 134-164. Pour une synthèse en français des limites de la théorie d'Allison, voir aussi COHEN Samy, 1998. « Décision, pouvoir et rationalité dans l'analyse de la politique étrangère », in Marie-Claude Smouts, *Les nouvelles relations internationales*, coll. « Références », Presses de Sciences Po, Paris, p. 75-101. Enfin, dans une moindre mesure dans la critique, Vincent Touze a relevé des manques dans les questions posées par Allison sur la crise des missiles de Cuba, ainsi que son absence de la prise en compte des facteurs idéologiques. Pour autant, il valide sa théorie. TOUZE Vincent, 2012. *ibid.*

HYPOTHÈSE 1

La conception de soi des hauts fonctionnaires du Ministère des Affaires étrangères a confirmé la participation militaire de la France contre le régime taliban en Afghanistan, conformément à leur OPCODE.

Dans le cadre de la théorie d'Allison, les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay disposent d'un ensemble de pratiques qui leur permettent d'agir de manière autonome face à la violence terroriste et d'influencer les recommandations stratégiques du gouvernement français. L'ensemble s'inscrit dans le cadre de « négociations interministérielles »¹⁹⁸ qui animent le processus décisionnel entre les administrations sectorielles.

Ce cadre interministériel français a été d'ailleurs mis en relation avec la théorie d'Allison par Pierre Muller afin d'illustrer « l'hétérogénéité des contraintes »¹⁹⁹ qui conduit à un « consensus minimal »²⁰⁰ dans la prise de décision.

Les pratiques bureaucratiques correspondent à l'association de deux modèles de la théorie d'Allison :

-Le modèle du processus organisationnel²⁰¹ (*Organizational Process Model*) qui explique les choix rationnels dans une gestion de crise à travers l'intervention de nombreux acteurs au niveau des organisations bureaucratiques de l'administration étatique ;

-Le modèle de la politique gouvernementale²⁰² (*Governmental or Bureaucratic Politics Model*) qui explique les choix rationnels dans une crise à travers des jeux de pouvoir et d'influence entre acteurs politiques et bureaucratiques de la même administration étatique.

Cette approche correspond au raisonnement de Graham Allison qui explique pourquoi un Etat prend une décision et non sur ce qui a pu provoquer la décision en tant que tel. En d'autres termes : « why did this nation do X » ou plutôt « what problem was the nation solving (or what goal was the nation achieving) in choosing X ? ».²⁰³

Or, ce postulat correspond au premier modèle de la théorie d'Allison, c'est-à-dire l'unicité de l'acteur étatique. Dès lors, le diplomate serait le représentant d'un Etat conçu en tant qu'entité monolithique et sans strates internes.²⁰⁴

¹⁹⁸ MULLER Pierre, 2009. *Les politiques publiques*, coll. « Que sais-je ? », PUF, 8^e édition, p. 41.

¹⁹⁹ MULLER Pierre, 2009. *ibid.*

²⁰⁰ MULLER Pierre, 2009. *op. cit.*, p. 42.

²⁰¹ ALLISON Graham, 1971. *op. cit.*, p. 5-6.

²⁰² ALLISON Graham, 1971. *ibid.*

²⁰³ ALLISON Graham, 1971. *op. cit.*, p. 253.

²⁰⁴ ARON Raymond, 1962. *Paix et guerre entre les nations*, Calmann-Lévy, Paris, 1984, 8^e édition, p. 82.

À l'inverse, le second modèle de la théorie d'Allison considère que l'Etat agit non pas seulement à partir du modèle de choix rationnel d'un décideur unique mais à partir de modèles qui tiennent compte des pratiques « routinières »²⁰⁵ au sein d'organisations agissant à l'intérieur de l'Etat. L'unicité de ce dernier n'est donc plus affirmée. En résumé, les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay interviendraient dans le processus décisionnel de lutte contre le terrorisme par le biais de pratiques bureaucratiques, notamment à partir d'un « savoir-faire » dans le cadre d'un travail interministériel.

Dans le cadre de la réfutation de la théorie d'Allison, nous concevons que les hauts fonctionnaires agissent dans la lutte contre le terrorisme à partir de la conception qu'ils se font d'eux et de l'Etat. La perception de soi consiste au fait que les hauts fonctionnaires ne forment pas une organisation à part entière. Tous sont intégrés dans le corps unique de l'Etat, dont ils servent les intérêts. Cette perception de soi représente une construction sociale de l'Etat dont on peut supposer l'anthropomorphisation à travers ses relations intersubjectives sur la scène internationale et le regard de ses diplomates²⁰⁶. En effet, l'Etat qu'ils servent est leur projection sur la scène internationale, c'est-à-dire dans l'exercice de leurs fonctions. Cette projection est susceptible de varier selon l'évolution de leurs propres perceptions. Dans la philosophie de Hegel, chaque individu représente l'honneur de son Etat :

« Un Etat peut placer sa valeur infinie et son honneur dans chacune de ses unités individuelles (...). »²⁰⁷

Avec le paradigme constructiviste et l'approche d'Alexander Wendt²⁰⁸, nous estimons que les intérêts de l'Etat sont forgés à travers la construction identitaire de celui-ci sur la scène internationale²⁰⁹, construction sociale qui dépend ici notamment des perceptions des diplomates. Pour autant, cette approche n'écarte pas une divergence selon laquelle la construction sociale de l'Etat peut aussi s'élaborer en interne à travers l'intérêt national comme fruit des représentations de l'administration française et du pouvoir exécutif²¹⁰, représentations qui donnent un sens au monde qui les entourent.

²⁰⁵ ALLISON Graham, 1971. *op. cit.*, p. 79.

²⁰⁶ Voir « La reconnaissance comme personnification des Etats ? », in LINDEMANN Thomas, SAADA Julie, 2012. « Théories de la reconnaissance dans les relations internationales », *Cultures & Conflits*, n° 87, p. 18-20. URL : www.cairn.info/revue-cultures-et-conflits-2012-3-page-7.htm (page consultée le 5 juin 2014).

²⁰⁷ HEGEL Georg, 1968. *op. cit.*, p. 361.

²⁰⁸ WENDT Alexander, 1999. *ibid.*

²⁰⁹ WENDT Alexander, 1999. *op. cit.*, p. 34.

²¹⁰ WELDES Jutta, 1996. *ibid.*

Dans notre thèse, nous allons montrer que nos données indiquent que les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay agissent dans la lutte contre le terrorisme conformément à la seconde approche, celle d'Alexander Wendt. En effet, notre recherche montre que des interventions militaires comme en Afghanistan correspondent à une représentation de l'Etat français sur la scène internationale, elle-même fruit de la perception que les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay ont d'eux et de l'Etat.

Notre première hypothèse se focalise sur leur professionnalisation, comprenant l'existence d'une sociologie radicale dans leur métier, ainsi que la banalisation de leurs pratiques bureaucratiques. L'OPCODE officiel constitue la variable indépendante, en plus de représenter un ensemble de croyances stables ou changeantes. En effet, notre recherche nous a permis non seulement de cerner un OPCODE officiel mais aussi deux autres OPCODES qui diffèrent du premier. Ces deux OPCODES qui sont aussi des variables indépendantes peuvent constituer une explication alternative dans l'élaboration des résultats obtenus à travers la méthode de congruence.²¹¹

À partir de ces OPCODES alternatifs, nous allons aussi chercher à savoir si la professionnalisation radicale concerne un type de catégorie en particulier de diplomates au Quai d'Orsay. En effet, dans les négociations internationales face au terrorisme et dans le degré d'emploi de la force pour y répondre, il serait intéressant d'observer si des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay ont une conception d'eux plus « martiale » par rapport à leurs homologues et si cette conception influe dans leurs relations avec les ennemis et l'environnement international.²¹²

Notre variable dépendante qui est la sortie (*outcome*) de notre enquête est constituée des recommandations stratégiques officielles du gouvernement français, recommandations qui justifient l'intervention militaire française en Afghanistan.

À travers l'expérimentation de nos variables, nous faisons apparaître une relation de cause à effet ; notre objectif est de cerner les mécanismes causaux qui sont activés dans ce processus décisionnel²¹³. C'est ainsi dans le cadre de notre première hypothèse que nous

²¹¹ « The Congruence Method », in GEORGE Alexander L., BENNETT Andrew, 2004. *Case Studies and Theory Development in the Social Sciences*, Cambridge: BCSIA/Harvard University, p. 181-204.

²¹² Nous prenons pour référence, à ce sujet, l'article de Thomas Lindemann consacré à la professionnalisation radicale et martiale des militaires américains en Irak en 2003. L'échec du modèle du « soldat-diplomate » après la guerre du Vietnam aurait, entre autres, incité l'armée américaine à adopter un « référentiel de repli » et une culture de l'offensive pour éliminer « les terroristes » en Irak. Voir LINDEMANN Thomas, 2007. « Des guerriers pour faire la paix. L'armée américaine en Irak », *Cultures & Conflits*, n°67, URL : <http://conflits.revues.org/3114> (page consultée le 7 septembre 2014).

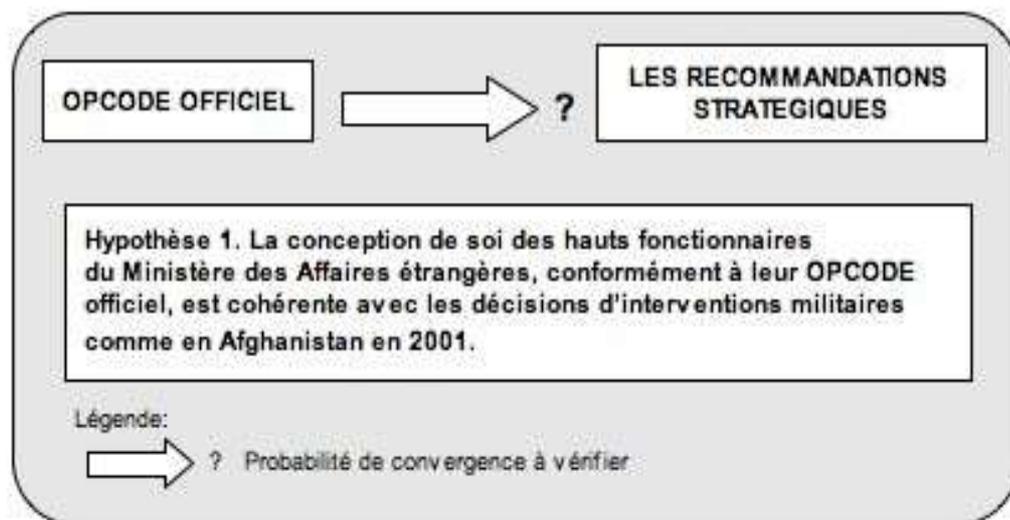
²¹³ En comparaison des autres modèles d'explication théoriques, Alexander L. George et Andrew Bennett rappellent l'avantage de la méthode d'explication par les mécanismes causaux selon Wesley Salomon (*Four*

cherchons à savoir s'il y a stabilité ou changement dans l'OPCODE des diplomates français dans la lutte contre le terrorisme, mais aussi si cet OPCODE est autonome par rapport à l'organisation supposée bureaucratique du Quai d'Orsay. Pour cela, nous avons besoin d'établir les mécanismes causaux en reliant la conception de soi des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay aux recommandations stratégiques officielles en matière de lutte contre le terrorisme.

Pour opérationnaliser notre hypothèse, nous intégrons l'OPCODE officiel supposé stable. Il doit permettre aux diplomates français de comprendre et d'agir rapidement face à une crise²¹⁴ à travers leur conception de soi et les recommandations stratégiques officielles du gouvernement français.

L'image ci-dessous illustre l'hypothèse de départ ; les variables indépendantes que sont les OPCODES alternatifs, ainsi que les variables intermédiaires, n'y figurent pas. Mais elles seront illustrées avec la méthode de congruence lors de nos vérifications suivantes.

L'hypothèse de notre cas d'étude est présentée dans l'image 1.



Decades, p. 69) : « Salmon adds that the mechanisms-based approach that he came to favor « makes explanatory knowledge into knowledge of the hidden mechanisms by which nature works. It goes beyond phenomenal descriptive knowledge into knowledge of things that are not open to immediate inspection. », in GEORGE Alexander L., BENNETT Andrew, 2004. *op. cit.*, p. 134.

²¹⁴ « The actor typically engages in a definition of the situation, i.e., a cognitive structuring of the situation that will clarify for him the nature of the problem, relate it to his previous experience, and make it amenable to appropriate problem-solving activities. », in GEORGE Alexander L., BENNETT Andrew, 2004. *op. cit.*, p. 200.

HYPOTHÈSE 2

La conception de l'ennemi chez les hauts fonctionnaires du Ministère des Affaires étrangères a été confirmée par des interventions militaires comme en Afghanistan.

La seconde hypothèse de notre recherche est que des interventions militaires françaises comme en Afghanistan ont été la conséquence d'une vision stato-centrée de l'ennemi par les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay.

En effet, nous intégrons dans notre hypothèse que les déterminants sociaux comme les origines et la formation des diplomates français conditionnent leur perception du monde, mais aussi leur perception de l'ennemi que l'Etat doit combattre.

Nous verrons que l'OPCODE officiel propose des moyens issus de la coopération interministérielle pour lutter contre le terrorisme, considéré comme une violence émanant d'individus et de groupes assimilés à la criminalité de droit commun.

L'OPCODE influencerait les recommandations stratégiques officielles qui font de l'usage de la force militaire le dernier recours contre le terrorisme, dès lors que toutes les solutions auront échoué.

Par exemple, la réponse militaire française accompagnant celle des Etats-Unis contre le régime taliban en Afghanistan suppose que toutes les solutions contre les Talibans, accusés d'avoir soutenu les auteurs des attentats du 11 septembre 2001, ont préalablement échoué. Or, avant ces attentats, le régime taliban a commis des actes contraires aux Droits de l'Homme sans qu'ils n'entraînent de réactions militaires occidentales. Certes, les attentats contre les ambassades américaines de Nairobi et Dar es Salam, le 7 août 1998, ont bien provoqué de la part de l'administration Clinton une réaction militaire avec des frappes aériennes sur l'Afghanistan. Mais celles-ci se sont avérées inefficaces et ont renforcé même les relations entre Al Qaida et le régime taliban alors que l'alliance entre eux n'était pas du tout envisagée avant les frappes aériennes²¹⁵. L'Afghanistan était aussi en pleine guerre civile entre les troupes de l'Alliance du Nord du Commandant Massoud et le régime taliban avant les attentats de New York. Les services de renseignement et la diplomatie française manœuvraient entre soutien aux troupes de Massoud et contacts réguliers avec les Talibans qui tenaient Kaboul la capitale depuis 1997²¹⁶. De son côté, la CIA était perçue par Massoud

²¹⁵ NOTIN Jean-Christophe, 2011. *op. cit.*, p. 546-547.

²¹⁶ « Plutôt que de prendre un risque, dans une région jugée de peu d'intérêt pour la France, Paris campe dans sa neutralité. », in NOTIN Jean-Christophe, 2011. *op. cit.*, p. 543-544.

comme ayant soutenu les Talibans²¹⁷. Néanmoins, l'assassinat de Massoud le 9 septembre 2001 n'avait guère suscité de réactions des Etats Occidentaux, notamment de la France.²¹⁸

L'impact des attentats du 11 septembre 2001 a finalement déclenché une offensive militaire de grande envergure contre le régime taliban. La France aurait utilisé ainsi sa force armée pour répondre aux attentats de New York et en soutien aux Américains. Mais la réaction française était-elle contraire à sa culture stratégique (*cultural strategy*)²¹⁹ ? L'image de l'ennemi terroriste a-t-elle pu avoir un impact réel au point de modifier les recommandations stratégiques officielles en matière d'antiterrorisme ? Y a-t-il eu un changement dans la vision de l'ennemi terroriste chez les diplomates français ? À moins qu'il existe une double culture stratégique française dans la lutte contre le terrorisme ? Il pourrait exister un paradigme officiel refusant de traiter l'ennemi terroriste par la force armée, et un paradigme officieux dit « parabellum » (*parabellum paradigm*)²²⁰ qui autorise cet emploi de la force armée jugée finalement plus efficace sur le terrain pour prévenir et réprimer la violence terroriste.

Notre première approche sur la seconde hypothèse consiste à appliquer les trois modèles de la théorie d'Allison. Mais en dehors de la conception de soi des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay, pour laquelle nous avons privilégié les deux modèles alternatifs d'Allison, nous partons du principe à nouveau de l'utilisation combinée des trois modèles de ce dernier pour comprendre l'usage de la force armée contre un régime accusé de terrorisme comme en Afghanistan. En effet, nous sommes confrontés à trois interrogations : est-ce que l'intervention militaire française était due à la perception de l'ennemi chez les diplomates français ? Ou bien dépendait-elle de la perception de l'ennemi chez un ou plusieurs acteurs politiques comme le Président de la République Jacques Chirac et de son ministre des Affaires étrangères ? La décision pourrait aussi résulter d'un compromis des visions des décideurs politiques et de leurs représentants diplomatiques.

Notre première approche considère la nature de l'ennemi sous forme d'une interrogation dans l'OPCODE officiel des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay : « What is the fundamental character of one's political opponents ? »²²¹. L'OPCODE officiel affirme

²¹⁷ NOTIN Jean-Christophe, 2011. *ibid.*

²¹⁸ NOTIN Jean-Christophe, 2011. *op. cit.*, p. 604.

²¹⁹ JOHNSTON Alastair Iain, 1995. *Cultural Realism: Strategic Culture and Grand Strategy in Chinese History*, Princeton, N.J.: Princeton University Press, 307 p.

²²⁰ Ce paradigme a été défini par Johnston comme une réponse militaire efficace pour obliger l'ennemi à cesser ses menaces et à négocier et/ou à se soumettre. Voir JOHNSTON Alastair Iain, 1995. *op. cit.*, p. 249.

²²¹ GEORGE Alexander L., BENNETT Andrew, 2004. *op. cit.*, p. 87.

clairement que la violence terroriste est le fait d'un acteur non-étatique et que ses capacités d'action, ainsi que ses ressources sont de nature ou d'origine criminelle²²². La nature islamique des auteurs de violence terroriste est évoquée, mais toujours en différenciant la religion de la pratique qui justifierait les actes de violence terroriste. En aucun cas, cet ennemi décrit dans l'OPCODE officiel n'a de légitimité de nature politique. En effet, la « notion de politique » théorisée par Carl Schmitt²²³ constitue ce marqueur qui sépare l'ami de l'ennemi : « le caractère de l'Etat fonde son unité »²²⁴ et l'autorise à désigner l'ennemi, ici terroriste qui peut aussi représenter l'« ennemi du dedans »²²⁵ de l'Etat.

Les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay dénie clairement la reconnaissance politique aux auteurs de violence terroriste. Dès lors, comment expliquer cette stigmatisation des auteurs de violence terroriste de la part des diplomates français ? Leur vision stato-centrée conforme à leur conception de soi et à celle du monde expliquerait une telle stigmatisation sur la nature criminelle de ceux usant de la violence terroriste. En effet, seul l'Etat a le monopole de la violence physique symbolique. En effet, c'est l'Etat et ses pairs qui sont les garants de l'ordre international. Cette définition du rôle de l'Etat sur la scène internationale expliquerait aussi que la France prône un emploi combiné des moyens policiers, judiciaires et des services du renseignement pour lutter contre les auteurs de violence terroriste. La force armée ne serait jamais utilisée sauf en dernier recours. Or, le critère précis d'emploi de cette force armée n'est pas clairement établi dans l'OPCODE officiel, ni dans les recommandations stratégiques officielles du gouvernement français.

L'intervention militaire française en Afghanistan a fait l'objet d'un réel débat entre les décideurs politiques mais aussi entre plusieurs agents qui sont intervenus au nom de leur ministère et du politique qu'ils servent ou pour le corps juridique auquel ils appartiennent²²⁶. Néanmoins, la décision finale d'intervenir ne nous a pas permis de mettre en évidence l'influence collective des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay. Bien au contraire, nous avons relevé que c'était surtout un agent diplomatique qui avait agi, après les attentats du 11

²²² Voir l'OPCODE officiel, pages 71-74 de la thèse.

²²³ SCHMITT Carl, 1992. *La notion de politique. Théorie du partisan*, coll. « Champs », Flammarion, Paris, 323 p.

²²⁴ SCHMITT Carl, 1992. *op. cit.* p. 82.

²²⁵ SCHMITT Carl, 1992. *op. cit.* p. 86.

²²⁶ Voir le chapitre « C'est à l'heure du danger que je souhaite partager votre fortune », in NOTIN Jean-Christophe, 2011. *op. cit.*, p. 605-675.

septembre 2001, au nom du Président de la République Jacques Chirac²²⁷ afin que la force armée soit employée en Afghanistan avec l'accord des Nations unies. Jacques Chirac aurait donc approuvé *a posteriori* son action²²⁸. En d'autres termes, nous constatons, en suivant la théorie d'Allison, une forme de domination des hauts fonctionnaires du corps diplomatique, mais agissant au nom du Président de la République.

Dès lors, on peut envisager que le modèle organisationnel d'Allison ne soit plus valable. De même, le modèle de l'acteur rationnel qui met en avant le choix décisionnel au seul profit d'un acteur politique unique ne tient pas non plus. Notre première approche pourrait éventuellement se baser sur un modèle de type gouvernemental. L'action de l'agent diplomatique du chef de l'Etat à l'ONU se retrouverait dans les propos d'Allison :

« Each participant sits in a seat that confers separate responsibilities. Each man is committed to fulfilling his responsibilities as he sees them. Thus those who share with the President the job of governance cannot be entirely responsive to his command. What the President wants will rarely seem a trifle to the men from whom he wants it. Besides, they are bound to judge his preferences in the light of their own responsibilities, not his. »²²⁹

Or, même ce troisième modèle va démontrer ses limites à travers deux cas d'étude de diplomates français en action au Conseil de sécurité des Nations unies. En effet, loin de privilégier une analyse de situation et d'action en fonction d'intérêts personnels, les diplomates agissent plutôt en fonction de considérations matérielles, émotionnelles, cognitives et morales.

Notre seconde approche se veut de considérer que les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay perçoivent l'ennemi à partir d'une vision qui peut demeurer stato-centrée. Mais elle ne permet pas d'expliquer complètement des interventions militaires comme en Afghanistan. Nous supposons que la vision de l'ennemi est étroitement liée à la conception de soi. Une telle approche supposerait à nouveau que les intérêts des diplomates français et du pouvoir exécutif de l'Etat résultent de la construction sociale de leur identité et de la vision de leurs ennemis. Cette approche s'inscrit là encore dans le paradigme constructiviste, en particulier à partir de l'analyse en relations internationales d'Alexander Wendt :

²²⁷ En l'occurrence, Jean-David Levitte, ambassadeur de la France à l'ONU et « sherpa » du Président de la République Jacques Chirac, dont le nom est explicitement cité dans cet épisode. Voir NOTIN Jean-Christophe, 2011. *op. cit.*, p. 618.

²²⁸ NOTIN Jean-Christophe, 2011. *op. cit.*, p. 619.

²²⁹ ALLISON Graham, 1971. *op. cit.*, p. 148.

« Interests presuppose identities because an actor cannot know what it wants until it knows who it is (...) ». ²³⁰

Dans cette même analyse, nous nous focalisons sur les motivations qui habitent ces identités qui donnent du sens à l'action. Elles sont d'ailleurs toutes liées les unes aux autres :

« Without interests identities have no motivational force, without identities interests have no direction. » ²³¹

Cela implique de notre part de cerner les différentes motivations qui peuvent expliquer le sens donné à une décision comme celle de faire intervenir militairement la France contre un ennemi perçu comme criminel. Ce dernier devrait être traité des moyens similaires à ceux employés contre les criminels de droit commun. Or, ce n'est pas le cas.

C'est en effet la même contradiction à laquelle nous devons faire face. Comment trouver un lien de causalité entre des recommandations stratégiques officielles qui considèrent la violence terroriste comme de la criminalité de droit commun et l'usage effectif de la force armée contre des acteurs ayant commis des attentats terroristes ?

Pour trouver une explication, le paradigme constructiviste propose clairement une analyse du rapport entre « Nous » et « l'Autre » à travers la lutte pour la reconnaissance théorisée par Axel Honneth ²³². Mais au lieu de nous focaliser sur la quête identitaire des acteurs usant de la violence terroriste, nous proposons d'analyser la reconnaissance des Etats et des acteurs qui les constituent à travers le regard qu'ils portent sur l'Autre, c'est-à-dire aussi bien sur leurs alliés que sur leurs ennemis sur la scène internationale.

Selon nous, la vision de l'ennemi terroriste peut exprimer la quête ou l'affirmation de reconnaissance pour les diplomates, mais aussi pour le Président de la République et l'Etat qu'ils servent. C'est aussi proposer une analyse sur les relations intersubjectives entre les Etats (ou groupes d'Etats) à travers leur vision de leurs alliés et de leurs ennemis ²³³. C'est dans cette démarche que nous proposons cette seconde approche liée au paradigme constructiviste et qui nous apparaît encore plus fondamentale à celles de la première hypothèse.

Cette même démarche doit nous permettre de cerner des éléments de causalité expliquant l'action de faire intervenir militairement la France en Afghanistan. Cependant, ce

²³⁰ WENDT, Alexander, 1999. *op. cit.*, p. 231.

²³¹ WENDT, Alexander, 1999. *ibid.*

²³² HONNETH Axel, 1992. *Kampf um Anerkennung*, Surkamp Verlag, Frankfurt am Main, 232 p. ; trad. fr., 2000. *La lutte pour la reconnaissance*, coll. « Passages », Edition du Cerf, Paris, 240 p.

²³³ Voir HONNETH Axel, 2012. « La reconnaissance entre États », *Cultures & Conflits*, n° 87, p. 27-36.

postulat n'est pas partagé au sein même des théoriciens de la lutte pour la reconnaissance sur la scène internationale²³⁴. De même, notre seconde approche ne se veut pas opposée totalement au paradigme réaliste mais complémentaire. En effet, si l'Etat reste l'acteur principal des relations internationales, nous n'écartons pas les motivations matérielles ou utilitaristes qui peuvent procurer des gains matériels aux Etats qui les activent. Ces motivations matérielles seront associées dans notre analyse aux motivations émotionnelles et morales, car ces trois types de logique²³⁵ peuvent se recouper dans des dimensions philosophiques et instrumentales, tout comme les questions qui constituent l'OPCODE.²³⁶

Comme dans la première hypothèse, nous allons montrer en réfutant la théorie d'Allison que ce sont les données obtenues dans nos variations qui valident notre seconde hypothèse. En effet, si l'OPCODE officiel des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay doit correspondre aux recommandations stratégiques, il n'explique pas pour autant l'emploi effectif de la force armée par la France en Afghanistan. La conception de l'ennemi chez les diplomates français stipule pourtant que les acteurs employant la violence terroriste doivent être identifiés comme des criminels de droit commun et non comme des acteurs politiques.

Selon nous, le paradigme constructiviste nous permet, d'une part, de considérer que ce déni de reconnaissance politique des acteurs usant de la violence terroriste est à la fois le fruit d'une vision stato-centrée des hauts fonctionnaires et le reflet valorisant d'un Etat comme la France sur la scène internationale. D'autre part, le paradigme constructiviste nous permet d'interpréter l'intervention militaire française en Afghanistan comme la résultante d'un besoin de reconnaissance vis-à-vis d'une communauté d'Etats et des Etats-Unis. L'ensemble se justifie à travers la combinaison de motivations matérielles, émotionnelles et morales après les attentats du 11 septembre 2001.

À partir de la vision de l'ennemi, notre variable dépendante est incarnée par les recommandations stratégiques officielles du gouvernement français qui correspondent à un OPCODE. Nous envisageons que cet OPCODE évolue d'un OPCODE de type officiel en un

²³⁴ En effet, Axel Honneth propose, en reprenant Joseph Nye, une conceptualisation qui, à défaut de donner des « indications directes pour l'action », peut contribuer à miser sur « le *soft power* plutôt que sur le *hard* ou *military power* ». C'est pourtant l'inverse de notre démarche qui ambitionne de donner des indications à l'action, mais aussi de démontrer que les relations entre Etats et groupes d'Etats ne conduisent pas forcément à privilégier l'option du *soft power*, mais au contraire à expliquer le choix de l'usage de la force armée comme dans le cas de l'Afghanistan. Voir HONNETH Axel, 2012. *op. cit.*, p. 28-29.

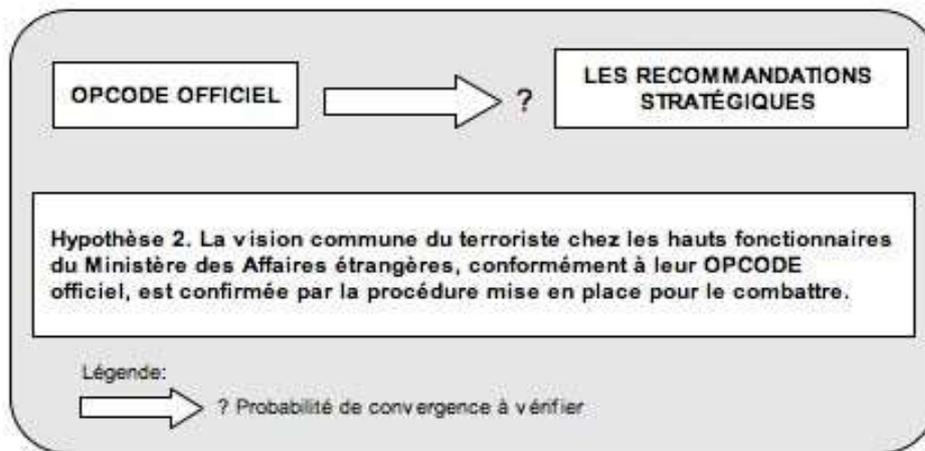
²³⁵ Nous nous référons ici à la synthèse par Thomas Lindemann des logiques utilitaristes, émotionnelles et morales. Voir LINDEMANN Thomas, 2010. *op. cit.*, p. 21-29.

²³⁶ Même si nous avons clairement fait le choix de nous focaliser sur les seules questions philosophiques de l'OPCODE des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay, nous ne pouvons pas pour autant ignorer dans notre analyse les motivations instrumentales.

OPCODE dit des énarques. Cette évolution permettrait d'infirmer à la fois la vision supposée commune des diplomates sur l'ennemi usant de la violence terroriste, et d'expliquer à partir d'un processus de déni de reconnaissance des acteurs non-étatiques l'emploi effectif de la force armée par la France notamment en Afghanistan.

Dès lors, il pourrait y avoir une forme de menace pour les Etats dans leur sécurité, mais aussi dans leur honneur et leur prestige quand l'un d'entre eux est attaqué par un acteur non-étatique voulant rivaliser avec celui-ci. Mais si nous considérons cet aspect, nous ferions face régulièrement à des interprétations qui auraient du sens mais qui oscilleraient entre le paradigme réaliste et le paradigme constructiviste.

L'hypothèse 2 de notre cas d'étude est présentée dans l'image 2.



HYPOTHÈSE 3

L'entrée en guerre de la France en Afghanistan a été activée par la vision du monde des hauts fonctionnaires du Ministère des Affaires étrangères, conformément à leur OPCODE.

La troisième et dernière hypothèse est la suite logique de notre recherche entamée avec nos précédentes hypothèses.

Notre première approche est la suivante : l'intervention militaire française en Afghanistan a été la conséquence d'une vision stato-centrée du monde des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay. Elle repose sur leur vision d'un Etat réagissant pour sa sécurité en réponse aux attentats du 11 septembre 2001 et intervenant en Afghanistan aux côtés des Etats-Unis.

Nous partons à nouveau à partir des deux modèles alternatifs de la théorie d'Allison. Mais dans la troisième hypothèse, nous faisons face à un choix d'intervention militaire qui implique également Jacques Chirac, le Président de la République de l'époque au moment des attentats du 11 septembre 2001. En effet, ce dernier avait été le premier dirigeant occidental à manifester publiquement et de manière symbolique son soutien aux Etats-Unis en survolant en hélicoptère le 20 septembre 2011 le site en ruine du *World Trade Center*.²³⁷

Dès lors, dans notre première approche, nous devons associer aux deux modèles alternatifs de la théorie d'Allison le modèle basique de l'acteur rationnel (« *Rational Actor or Classical Model* »)²³⁸. Comment d'ailleurs analyser le processus décisionnel dans l'intervention militaire française en Afghanistan sans tenir compte du rôle théorique et effectif du principal décideur politique de la Ve République française ? Le chef de l'Etat dispose de pouvoirs "régaliens", dont celui de décider en matière de politique étrangère et d'être chef des armées. Ces éléments ne peuvent donc pas être ignorés dans notre analyse.

Graham Allison a intégré en 1971 ce modèle de l'acteur rationnel et unique à travers son cas d'étude sur la crise des missiles de Cuba²³⁹, cela pour mieux le contester avec ses deux modèles alternatifs reposant sur les acteurs bureaucratiques. Mais c'est en 1999 que Graham Allison a finalement admis les critiques relatives à sa théorie, en particulier concernant la

²³⁷ BOLOPION Philippe, 2001. « Chirac : « On a envie de pleurer » », *Radio France Internationale (RFI)*, 20 septembre 2011, URL : http://www.rfi.fr/actufr/articles/021/article_10230.asp (page consultée le 30 décembre 2013).

²³⁸ ALLISON Graham, 1971. *op. cit.*, p. 4.

²³⁹ ALLISON Graham, 1971. *op. cit.*, p. 5.

réduction du rôle du décideur politique dans le processus décisionnel²⁴⁰. En effet, le rôle du chef de l'Etat est reconsidéré à partir de sa capacité à s'adapter au contexte de crise et à sélectionner les informations qui lui sont fournies en vue de prendre la décision finale. C'était le cas du Président Kennedy, même s'il dépendait à l'époque de la crise des missiles de Cuba des interactions entre son administration, lui-même, et d'autres éléments comme la presse et la pression de l'opinion publique américaine²⁴¹. Au final, les trois modèles d'Allison s'avèrent imbriquer entre eux. Mais la notion de l'Etat comme acteur purement rationnel n'est qu'un idéal-type théoriquement concevable. Il apparaît, selon nous, inconcevable dans la pratique.²⁴²

Le chef de l'Etat n'est donc pas, dans notre première approche, un acteur totalement rationnel ni totalement isolé et unique dans la prise de décision dans la lutte contre le terrorisme. Le Président Jacques Chirac est un des acteurs de ce processus décisionnel, dont la vision du monde doit être prise en compte avec celle des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay sur lesquels il s'appuie. Cette vision doit aussi comprendre celle de son ministre des Affaires étrangères de l'époque, Hubert Védrine, qui ne faisait pas partie de sa mouvance politique²⁴³. Et tout comme l'exemple du Président Kennedy face à la crise des missiles de Cuba, des acteurs à l'intérieur de l'Etat sont à prendre compte aux côtés du Président Chirac comme la presse qui symboliquement affirma son soutien aux Etats-Unis, au lendemain des attentats du 11 septembre 2001.^{244 245}

Il n'en demeure pas moins dans notre première approche que les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay aient été susceptibles d'agir dans le processus décisionnel, d'une manière plus ou moins autonome avec leurs dirigeants politiques, afin de faire intervenir militairement la France en Afghanistan. Ce choix ne serait pas totalement cohérent avec l'OPCODE officiel des diplomates français qui voit dans l'emploi de la force armée l'ultime recours « quand

²⁴⁰ ALLISON Graham, ZELIKOW Philip, 1999. *op. cit.*, 383.

²⁴¹ Voir l'article détaillé sur l'ouvrage d'Allison et Zelikow par HAINE Jean-Yves, 2000. « Kennedy, Khrouchtchev et les missiles de Cuba (Parties 1 à 6) », *Cultures & Conflits*, n°36, hiver 1999-printemps 2000. URL : <http://conflits.revues.org/594> (page consultée le 31 décembre 2013).

²⁴² Lire à ce sujet l'article critique d'Erhard Friedberg qui explicite très bien ces interactions entre les trois modèles d'Allison. Voir FRIEDBERG Erhard, « Comment lire les décisions ? », *Cultures & Conflits*, n°36, hiver 1999-printemps 2000. URL : <http://conflits.revues.org/312> (page consultée le 31 décembre 2013).

²⁴³ C'était, en effet, encore la période de la cohabitation entre le gouvernement de gauche de Lionel Jospin et la présidence de droite de Jacques Chirac, période qui dura de 1997 à 2002.

²⁴⁴ COLOMBANI Jean-Marie, 2001. *ibid.*

²⁴⁵ Nous noterons néanmoins la vive critique de cette même presse et des médias qu'en fit Didier Bigo, après les attentats du 11 septembre 2001, qui avait déploré « ce commerce de la peur et ses effets sur nos sociétés », in BIGO Didier, 2001. « La voie militaire de la "guerre au terrorisme" et ses enjeux », *Cultures & Conflits*, n° 44, hiver 2001. URL : <http://conflits.revues.org/730> (page consultée le 31 décembre 2013).

toutes les solutions cherchées ont échoué »²⁴⁶. De même, l'usage de la force armée est soumis à une analyse critique parmi certains internationalistes.²⁴⁷

Notre seconde approche consiste à considérer que le choix de l'intervention militaire française en Afghanistan est le fruit d'une réaction identitaire de la France. Elle se produit par rapport à l'allié américain mis en difficulté par les attentats du 11 septembre 2001 mais aussi par rapport au reste du monde. Mais par rapport à la première hypothèse, la question identitaire de la France renvoie à la fois à leur vision du monde et celle du chef de l'Etat et de son ministre des Affaires étrangères. Notre seconde approche pourrait renvoyer à l'interdépendance des Etats les obligeants dans une perspective transnationaliste²⁴⁸ à coopérer ensemble dans un effort commun contre le terrorisme. Or, bien que justifiée à partir de la communauté d'intérêts et de valeurs que constitueraient les Etats-Unis, la France et d'autres pays dans leur lutte contre la violence terroriste, la réponse militaire n'en demeure pas moins contradictoire. En effet, il y aurait l'idée que la coopération entre Etats les inciterait à réduire l'emploi de la force militaire.²⁴⁹

La vision du monde la plus cohérente avec notre seconde approche serait celle de la culture kantienne²⁵⁰ formulée par Alexander Wendt, du moins à travers les éléments les plus marquants dans un système international supposé anarchique²⁵¹. Concernant exclusivement des Etats post-industrialisés et à majorité occidentale, cette communauté est régie à partir de deux principes majeurs : fin de l'usage de la force militaire entre les Etats qui composent cette communauté et activation d'une solidarité interétatique dès lors que l'un d'entre eux est menacé dans ses intérêts et/ou dans son identité. Dans cette seconde approche, il apparaît donc que, si l'anarchie est ce qu'en font les Etats selon Wendt, cette communauté fonctionne

²⁴⁶ Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 5 mars 2014.

²⁴⁷ « Cette option militaire peut (...) par un effet pervers, développer un arsenal juridique d'exception et la légitimation de pratiques allant elles-mêmes au-delà de cet arsenal (internement, torture...). Si l'efficacité face à l'ennemi - qui n'est plus un combattant avec des droits mais un rebut de l'humanité - prime le droit et l'éthique, on risque de rentrer dans une rivalité mimétique où tout est permis si l'adversaire le fait. » in BIGO Didier, 2001. *ibid.*

²⁴⁸ KEOHANE Robert, NYE Joseph, 1977. *Power and Interdependence*, Longman, 3^e édition, 2001, 352 p.

²⁴⁹ DE WILDE Jaap, 1991. *Saved From Oblivion. Interdependence Theory in the First Half of the Twentieth Century*, Aldershot: Dartmouth, 298 p.

²⁵⁰ Une culture concevant que les Etats comme les individus vont irrémédiablement vers un « cosmopolitisme » juridique, faisant que toute violation de ce droit, dans n'importe quelle région du monde serait moralement condamnée par tous. KANT Immanuel, 1958. *Vers la paix perpétuelle : essai philosophique*, Presses Universitaires de France, Paris, 188 p.

²⁵¹ WENDT, Alexander, 1999. *op. cit.*, p. 47.

à travers des relations intersubjectives entre ces Etats²⁵². Notre seconde approche se rapproche ainsi clairement du paradigme constructiviste.

Pour notre troisième hypothèse, nos données indiquent que la seconde approche est la plus plausible pour valider celle-ci. En effet, il apparaît que la première approche, issue du paradigme réaliste et faisant intervenir d'une manière combinée les trois modèles de la théorie Allison, ne justifie pas la décision de la France d'intervenir militairement en Afghanistan. La vision stato-centrée du monde par les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay, que nous supposons au départ, est contestée dans le mécanisme causal. De même, l'OPCODE officiel est lui-même en porte-à-faux avec cette intervention militaire, alors que l'usage de la force est indiqué comme ultime et dernier recours.

Si nous intégrons la vision du monde du Président de la République et de son ministre des Affaires étrangères Hubert Védrine, on ne trouve ni concurrence entre leurs deux visions dans le processus décisionnel, encore moins entre les bureaucraties étatiques. Seul le modèle de l'acteur rationnel représenté par le Président de la République peut se concevoir dans son choix de faire intervenir militairement la France au côté des Etats-Unis. Néanmoins, la rationalité de cette décision souffre d'une principale incohérence : pourquoi la France, qui s'appuierait sur un "savoir-faire" en matière de lutte contre le terrorisme pour protéger son territoire et ses intérêts à l'extérieur, intervient avec son armée contre le régime taliban en Afghanistan ? De même, le régime taliban n'a jamais visé directement la sécurité et les intérêts français en frappant les Etats-Unis sur leur territoire. La sécurité de la France devait-elle justifier soudainement l'emploi de la force militaire ?

Le paradigme réaliste ne nous aide pas à comprendre ce choix. Bien au contraire, l'usage de la force armée signifierait l'aveu de l'échec de l'Etat à assurer la sécurité de ses citoyens et de ses intérêts. Pour autant, l'Etat demeure toujours l'acteur central qui peut encore assurer leur sécurité, même quand celui-ci est défaillant à un moment donné²⁵³. D'un autre côté, l'explication du choix de l'intervention militaire par le Président de la République peut certes correspondre à la primauté du décideur politique et officiel²⁵⁴ sur des acteurs

²⁵² HOPF Ted, 1998. « The Promise of Constructivism in International Relations Theory », *International Security*, 23 (1), p. 171-200.

²⁵³ Ce sujet, particulièrement stimulant, est considéré comme un paradoxe par Barry Buzan pour qui la notion de sécurité apparaît indissociable de celle de l'Etat. Voir BUZAN Barry, 1983. *People, States and Fear: An Agenda for International Security Studies in the Post-Cold War Era*, New York: Harvester Wheatsheaf, 2^e édition, 1991, 393 p.

²⁵⁴ SNYDER, Richard, BRUCK H. W., SAPIN Burton, 1954. *Foreign Policy Decision-Making. An Approach to the Study of International Politics*, New York: The Free Press, 2^e édition, 1962, p. 99.

mineurs que sont les bureaucrates, mais aussi la presse et l'opinion publique²⁵⁵. Or, elle peut aussi correspondre à une décision de nature diplomatique dont les fondements peuvent se retrouver dans des considérations de politique intérieure²⁵⁶. Si nous donnons du crédit à cette idée, l'approche de l'acteur rationnel peut se justifier à travers une concurrence entre les deux dirigeants politiques français, le Président Chirac et son Premier ministre issu de l'opposition Lionel Jospin, pour savoir qui est le chef des armées dans le cadre de la sécurité du pays. Dès lors, la première approche pourrait être validée si l'on considère que l'intervention française en Afghanistan résulte d'une combinaison de deux modèles de la théorie d'Allison : le modèle de l'acteur rationnel et le modèle de la gouvernance politique.

La seconde approche permet au contraire d'expliquer l'emploi de la force armée par la France en Afghanistan à partir de visions proches du paradigme constructiviste. En effet, une vision du monde anarchique dans laquelle l'Etat est certes l'acteur principal des relations internationales se rapproche du paradigme réaliste²⁵⁷. La conception du monde par les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay valide l'idée de l'Etat comme acteur unique et rationnel sur la scène internationale, garant de sa sécurité, de celle des autres Etats de sa communauté d'intérêts et de celle des citoyens en général. L'OPCODE officiel va également dans ce sens.

Pour autant, c'est l'idée que les Etats définissent leurs intérêts et leur sécurité par rapport aux relations qu'ils ont entre eux face à l'anarchie de l'environnement international qui valide notre seconde hypothèse. En effet, comment expliquer à nouveau que la France opte pour une intervention militaire qui rompt avec la tradition française de considérer l'usage de la force armée comme ultime recours ? Selon nous, et conformément à la seconde approche, l'intervention militaire française en Afghanistan implique l'activation de la part de la France du besoin de rappeler qu'elle fait partie d'une communauté avec les Etats-Unis, allié historique avec lequel elle a eu des relations de soutiens militaires mutuels. C'est aussi pour la

²⁵⁵ Voir la dualité entre les « *senior players* » et les « *junior players* » dans ALLISON Graham, HALPERIN Morton, 1972. « Bureaucratic Politics. A Paradigm and Some Implications », *World Politics*, 24 (3), p. 40-79.

²⁵⁶ L'angle de l'usage effectif de la force armée à l'étranger comme finalité pour garder le pouvoir est certes contestable et reste à prouver. Mais la très faible popularité du Président Jacques Chirac en 2001 vis-à-vis de son opinion publique mérite d'être rappelée. Une décision importante en politique étrangère peut constituer une aubaine pour un chef d'Etat impopulaire dans un pays dont le régime est de nature démocratique. Voir entre autres RUSSETT Bruce, 1990. *Controlling the Sword. The Democratic Governance of National Security*, Cambridge: Harvard University Press, 214 p.

²⁵⁷ C'est la critique formulée envers Alexander Wendt dont le stato-centrisme est affirmé, même si Wendt se défend d'être un pur réaliste. En effet, il considère que les intérêts nationaux d'un Etat sont aussi définis par des relations intersubjectives entre lui et les autres Etats ; tous composent ainsi une communauté d'intérêts et d'idées. Voir la critique de BATTISTELLA Dario, 2006. *op. cit.*, p. 297-298. Voir aussi les critiques sur Wendt dans KEOHANE Robert, 2000. « Forum on Alexander Wendt », *Review of International Studies*, 26 (1), p. 123-180.

France une occasion de montrer que « l'Etat aristocrate »²⁵⁸ qu'elle représente, naguère déchue de sa puissance et de son rang « d'Etat monarque » il y a des siècles, peut encore afficher sa force aux côtés de « l'Etat impérial » que sont les Etats-Unis. Cette idée est validée aussi et surtout à travers la perception que les diplomates se font d'eux et qui est liée à leur vision du monde. À travers leurs parcours et leurs origines sociales, ils sont généralement issus d'une vieille noblesse et/ou constituent une élite qui puise sa légitimité et sa reconnaissance à travers ses origines et/ou sa formation. Leur représentation du monde et leur conception de soi confirment le rapprochement de la France avec le modèle de « l'Etat aristocrate ». Les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay, bien qu'ayant conscience du rang de puissance moyenne de la France, aiment à rappeler durant les entretiens que la France dispose d'atouts comme son réseau diplomatique, son savoir-faire dans l'antiterrorisme ainsi que son passé glorieux faits de valeurs issues des Lumières et de la Révolution française, de hauts faits militaires et d'alliances fraternelles avec d'autres Etats.

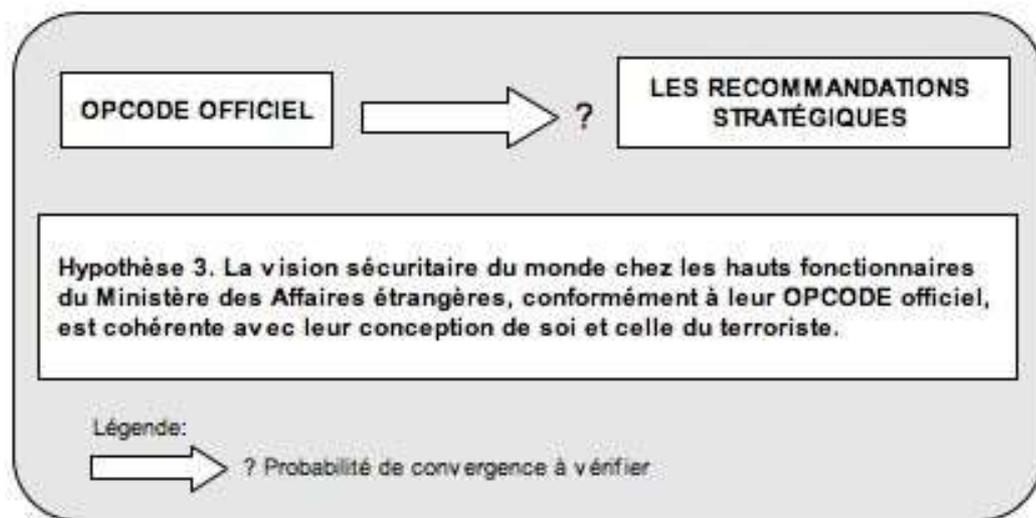
Par rapport aux deux précédentes hypothèses, nous conservons la même variable dépendante. Le fondement de notre troisième hypothèse est la vision stato-centrée du monde par les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay qui doit corroborer la conception du monde que se font également les différents Présidents de la République et ministres des Affaires étrangères. Il y a, dès lors, un socle de croyances à travers notre variable indépendante qu'est l'OPCODE officiel qui pourrait apparaître comme stables entre la bureaucratie et les décideurs politiques au sein de l'Etat. Pour autant, les diplomates ne se perçoivent pas comme un groupe ou une bureaucratie à part entière, mais comme des agents qui ne font qu'un avec l'Etat qu'ils servent. Nous avons déjà relevé ces aspects dans notre première hypothèse.

Il n'en demeure pas moins que l'usage de la force armée par la France en Afghanistan ne va pas dans le sens de l'activation de l'OPCODE officiel des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay. Or, l'OPCODE des énarques propose le recours à la force armée comme un moyen parmi d'autres pour lutter contre le terrorisme. En effet, la force armée n'est plus l'exception

²⁵⁸ Cette notion « d'Etat aristocrate » est une idée qui est née au cours de nos recherches : elle propose de créer un « idéal-type » wébérien pour chaque Etat en assumant un anthropomorphisme fort de l'Etat sur la scène internationale. Cette idée permet, selon nous, d'esquisser une hiérarchisation entre Etats issus de la même communauté (intérêts et idées), mais aussi en y intégrant ceux qui en sont rejetés (comme les *rogue states*) ou « les Etats courtisans » dont le statut serait construit à travers leur alliance sans faille envers l'Etat impérial américain. La distinction entre l'Etat aristocrate et l'Etat courtisan se confirme au moment du débat sur l'intervention militaire de la coalition menée par les Etats-Unis en Irak et qui aboutira à la distinction de la France lors de du discours de Dominique de Villepin au Conseil de Sécurité de l'ONU, le 14 février 2003. Bien évidemment, nous développerons cette idée dans les chapitres suivants de notre thèse, en rappelant que ces idéaux-types de l'Etat sur la scène internationale sont des constructions sociales issues des relations intersubjectives entre des acteurs étatiques. Nous nous inscrivons ici clairement dans la pensée d'Alexander Wendt, ainsi que dans l'idée que les Etats demeurent les acteurs principaux des relations internationales.

dans cet OP CODE, alors que l'OP CODE officiel stipule le contraire. L'usage de la force armée pourrait valider le choix d'une intervention militaire en Afghanistan en considérant que le régime taliban constituait un Etat à part entière et dangereux (*rogue state*) pour la communauté des Etats à laquelle la France appartient. Cette vision de la France en tant qu'« Etat aristocrate »²⁵⁹ pourrait être confirmée avec l'OP CODE des énarques. Cependant, la perception par les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay du régime taliban et de ses alliés comme Al Qaida renvoie à nouveau à leur conception de l'ennemi qui est fondamentale dans l'élaboration de l'OP CODE.²⁶⁰

L'hypothèse 3 de notre cas d'étude est présentée dans l'image 3.



²⁵⁹ Au sens de porter l'épée pour protéger le peuple et servir le roi comme sous l'Ancien Régime.

²⁶⁰ Alexander L. George rappelle la primauté et l'influence de la question sur la nature de l'ennemi par rapport aux autres questions visant à élaborer l'OP CODE: « A political actor's belief system about the nature of politics is shaped particularly by his orientation to other political actors. Most important of these are one's opponents. The way in which they are perceived - the characteristics the political actor attributes to his opponents - exercises a subtle influence on many other philosophical and instrumental beliefs in his operational code. », in GEORGE Alexander L., 1969. *op. cit.*, p. 201-202.

SECTION 2. LES HAUTS FONCTIONNAIRES DE L'ENA ET DU CONCOURS D'ORIENT

2.1. Origines sociales et recrutement des hauts fonctionnaires

Historiquement, les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay sont issus de l'aristocratie que ce soit la vieille noblesse sous l'Ancien Régime ou la noblesse d'Empire.

Avant l'avènement de la IIIe République, il n'existait pas de concours pour intégrer la diplomatie française. Seul le souverain, roi ou empereur nommait une personnalité de l'aristocratie avec pour mission de le représenter. Cette fonction même de la représentation était liée à la réputation de l'aristocrate et non à ses compétences en matière de diplomatie.

C'est avec l'instauration de la IIIe République française que le métier de diplomate va progressivement se professionnaliser, nécessitant une obligation de formation et de connaissances en politique étrangère²⁶¹. La république, à l'inverse de la monarchie, oblige ainsi le corps diplomatique à rationaliser ses recrutements à travers le système du concours, créant une nouvelle dépendance vis-à-vis du « pouvoir social et corporatif »²⁶² et non plus envers le seul pouvoir politique. En 1913, le système du concours devient définitivement obligatoire pour être recruté au Ministère des Affaires étrangères. Les « orientalistes » dominant le recrutement autour de l'Ecole des langues orientales. Enfin, le concours est spécifique au Quai d'Orsay et entretient l'image prestigieuse d'un ministère à part entière.

C'est néanmoins à partir de 1945 que le Quai d'Orsay va perdre de sa spécificité prestigieuse avec la création de l'Ecole Normale d'Administration (ENA). L'ouverture du recrutement par le biais de l'ENA marque l'avènement des hauts fonctionnaires polyvalents et d'une technocratisation du Quai d'Orsay naguère dominé par les spécialistes ou les orientalistes. C'est aussi une « banalisation de sa spécificité »²⁶³. Comme le rappelle encore Marie-Christine Kessler, les meilleurs élèves ou « majors » de l'ENA choisissent d'entrer dans des institutions comme le Conseil d'Etat ou la Cour des Comptes. Le ministère des Affaires étrangères fait alors figure de poste à d'affectation à défaut²⁶⁴, ce qui est ressenti comme dévalorisant pour l'institution. Malgré les contraintes imposées dans le recrutement par la création de l'ENA, le ministère des Affaires étrangères va obtenir de conserver le

²⁶¹ KESSLER Marie-Christine, 2012. *op. cit.*, p. 38.

²⁶² KESSLER Marie-Christine, 2012. *op. cit.*, p. 39.

²⁶³ KESSLER Marie-Christine, 2012. *op. cit.*, p. 42.

²⁶⁴ KESSLER Marie-Christine, 2012. *op. cit.*, p. 43.

recrutement par le « Concours d'Orient » qui date de 1914, afin de recruter des spécialistes indispensables à certains postes, mais aussi pour sauver un semblant de « spécificité » par rapport aux autres ministères.²⁶⁵

À l'heure actuelle, le recrutement des hauts fonctionnaires au Ministère des Affaires étrangères passe par les deux principales voies que sont l'ENA en fonction des vœux et des classements et le Concours d'Orient qui comprend « le grand concours d'Orient » pour les postes de Conseiller des Affaires étrangères (CAE) et « le petit concours d'Orient » pour les postes de Secrétaire des Affaires étrangères (SAE)²⁶⁶. Tous sont intégrés dans la catégorie supérieure A de la fonction publique²⁶⁷ ainsi que ceux qui ont passé le concours interne pour le poste de Secrétaire des Affaires étrangères dit du cadre général²⁶⁸. Sont aussi intégrés dans la catégorie A les rédacteurs qui constituent les « petites mains » rédigeant les notes pour les sous-directeurs du Quai d'Orsay. Les rédacteurs font partie des agents non-titulaires de la fonction publique, mais ils ont la possibilité de passer les différents concours, notamment pour le poste de SAE du cadre général.

Enfin, l'ensemble de la littérature sur les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay atteste de « la prédominance de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris comme voie de préparation »²⁶⁹. La majorité des hauts fonctionnaires rencontrés durant notre recherche, qu'ils soient énarques ou orientalistes, sont en effet issus de l'IEP de Paris, mais aussi des IEP de province ainsi que de l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales (INALCO) dites « Langues O' ». Une bonne moitié d'entre eux est passée également dans une université ; la plupart a aussi fait à la fois un double cursus IEP et Université.

Dès lors, le recrutement par le biais de l'ENA ou d'autres concours a permis d'ouvrir le Ministère des Affaires étrangères à des hauts fonctionnaires issus non plus de l'aristocratie ou de la noblesse, mais plutôt issus de la haute bourgeoisie « plus ou moins aristocratisée »²⁷⁰ et de la classe moyenne.

²⁶⁵ KESSLER Marie-Christine, 2012. *ibid.*

²⁶⁶ À partir de ses entretiens menés en 2004 auprès de hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay, Yvan Bazouni évoque une hiérarchisation « illégitime » entre les CAE et les SAE, notamment au niveau du salaire et de l'évolution de carrière. Voir BAZOUNI Yvan, 2005. *Le métier de diplomate*, coll. « Logiques juridiques, L'Harmattan, Paris, p. 162-164.

²⁶⁷ Ce sont d'ailleurs les hauts fonctionnaires de cette catégorie A titulaires et contractuels rencontrés sur le terrain, même si le Ministère des Affaires étrangères intègre des fonctionnaires de catégorie B et C. Or, ces derniers n'ont pas de rôle direct dans le processus décisionnel contre le terrorisme.

²⁶⁸ PIOTET Françoise, LORIOU Marc, DELFOLIE David, 2013. *op. cit.*, p. 127.

²⁶⁹ BRY Alain, 2000. *Les Cent Métiers du Quai d'Orsay (1980-2000)*, Alain Bry (édition à compte d'auteur), Paris, p. 31.

²⁷⁰ KESSLER Marie-Christine, 2012. *op. cit.*, p. 97.

Marie-Christine Kessler décrit ainsi le corps diplomatique comme plus diversifié, mais dans lequel « la haute bourgeoisie et l'endogamie »²⁷¹ subsistent. Cette aristocratisation du corps diplomatique a été soulignée également par Yvan Barzouni, mais il affirme que ce phénomène est devenu « moins sociologique que culturel »²⁷² avec la démocratisation du recrutement depuis la IIIe République. Néanmoins, l'auteur s'appuie tout comme Marie-Christine Kessler²⁷³ sur des exemples de diplomates du siècle passé et non au XXIe siècle, hormis une étude d'André Lewin datée de 2003²⁷⁴. La notion d'« aristocratism latent »²⁷⁵, selon Yvan Barzouni, nous apparaît cependant plus intéressante dans le cadre de l'expression des croyances qui animent les diplomates sur leur perception d'eux-mêmes : une maîtrise de soi et de ses émotions et « un détachement par rapport à la réalité (...) pour observer avec objectivité les bouleversements du monde ».

Néanmoins, ces croyances sont exprimées à partir de témoignages de diplomates de la Guerre Froide et non d'aujourd'hui. Il est donc relativement difficile de cerner avec certitude un esprit aristocratique à l'heure actuelle parmi les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay notamment au regard de la littérature qui leur est consacrée. Notre recherche et notre approche constructiviste permettent, cependant, de discerner le sentiment de supériorité de l'Etat et de ses agents face au terrorisme. Notre angle d'attaque peut nous aider à corroborer la conception de soi des hauts fonctionnaires avec leurs visions du terroriste et du monde afin d'y voir une éventuelle aristocratisation non pas seulement des diplomates mais aussi de l'Etat français sur la scène internationale.

Enfin, si Marie-Christine Kessler affirme voir une relative homogénéité sociale au sein du corps diplomatique, l'ouvrage de Marc Lorient, Françoise Piotet et David Delfolie se focalise plutôt sur l'homogénéité observée entre les diplômes obtenus et les concours réalisés chez chaque haut fonctionnaire²⁷⁶. Ils relèvent aussi « l'hétérogénéité relative » des formations d'origine dans la comparaison entre leurs parcours ainsi que des concours pour entrer au ministère²⁷⁷. Mais au final, les parcours et les concours choisis par les hauts

²⁷¹ KESSLER Marie-Christine, 2012. *op. cit.*, p. 98.

²⁷² BAZOUNI Yvan, 2005. *op. cit.*, p. 37.

²⁷³ « Les ambassadeurs, grand corps de l'Etat ? », in KESSLER Marie-Christine, 2012. *op. cit.*, p. 83-96.

²⁷⁴ KESSLER Marie-Christine, 2012. *op. cit.*, p. 98.

²⁷⁵ BAZOUNI Yvan, 2005. *op. cit.*, p. 37-47.

²⁷⁶ PIOTET Françoise, LORIENT Marc, DELFOLIE David, 2013. *op. cit.*, p. 80.

²⁷⁷ PIOTET Françoise, LORIENT Marc, DELFOLIE David, 2013. *op. cit.*, p. 126.

fonctionnaires du Quai d'Orsay structurent leurs « identités professionnelles »²⁷⁸. Ils confirment d'une certaine manière la relative homogénéisation du corps diplomatique observé par Marie-Christine Kessler. Reste à savoir, dès lors, s'il existe une césure organisationnelle et professionnelle entre les deux principales catégories de diplomates, ceux de l'ENA et ceux du « Concours d'Orient », par rapport à leur vision sur la lutte contre le terrorisme.

2.2. Technocrates ou spécialistes, qui sont les hauts fonctionnaires ?

Dans le cadre de notre recherche, nous avons émis l'hypothèse que la conception de soi des diplomates passe par le facteur de la professionnalisation en matière de lutte contre le terrorisme. Celle-ci peut avoir une influence sur les recommandations stratégiques officielles. Dans cette démarche, nous considérons la professionnalisation sous la forme des pratiques bureaucratiques du corps diplomatique qui lui permettent d'agir de manière autonome par rapport au pouvoir exécutif. Néanmoins, la professionnalisation comprend aussi une forme de sectorisation et peut-être de concurrence entre les deux grandes voies d'accès au Ministère des Affaires étrangères que sont l'ENA et le Concours d'Orient. Plusieurs voies d'accès existent, mais nous avons privilégié celles-ci tout en incluant dans notre échantillon une troisième voie dite « généralistes ». Cette troisième voie correspond dans notre échantillon à la minorité des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay de catégorie A n'ayant pas emprunté l'une des deux principales voies d'accès de recrutement.

En effet, sur notre échantillon de 32 hauts fonctionnaires rencontrés, 10 sont issus du Concours d'Orient, 13 de l'ENA et 9 issus de voies d'accès différentes des deux premières catégories. Sur l'ensemble de l'échantillon, toutes voies d'accès confondues, 22 sont passés auparavant dans un IEP (Paris ou province) ; 22 dans une université ou une école autre que les IEP ; 12 d'entre eux ont fait à la fois un IEP et une université. Enfin, nous avons 2 diplomates qui sont d'anciens militaires.

Dans leurs travaux, Marc Loriol et ses collègues se sont intéressés particulièrement à l'évolution des parcours des diplomates avec pour objectifs la construction de réseaux, l'occupation de postes « prestigieux » et les détours pour y parvenir²⁷⁹. Notre objectif est ici non pas seulement de nous intéresser à ces parcours mais aussi de comprendre s'il existe une

²⁷⁸ PIOTET Françoise, LORIOL Marc, DELFOLIE David, 2013. *ibid.*

²⁷⁹ Piotet, Loriol et Delfolie ont ainsi synthétisé les parcours d'une trentaine de hauts fonctionnaires entrés au Quai d'Orsay en 1979, ainsi que ceux inscrits dans l'*Annuaire diplomatique* de 2006. Voir PIOTET Françoise, LORIOL Marc, DELFOLIE David, 2013. *op. cit.*, p. 129-134.

césure propre dans le traitement du terrorisme entre les diplomates issus de l'ENA et ceux issus du concours d'Orient.

Mais les travaux sur les parcours des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay apportent un éclairage non négligeable sur la cohérence des formations et des parcours avec certains types de postes. Dans les travaux de Marc Lorient et de ses collègues, les énarques sont ceux qui obtiennent rapidement les meilleurs postes au Quai d'Orsay au sein de directions avec des fonctions dites « multilatérales ». La vocation « multilatérale » de l'énarque qui est cohérente avec la formation généraliste de l'ENA comprend la capacité à traiter les dossiers liés avec les organisations internationales (ONU, OTAN, UE, etc.). C'est aussi la capacité à gérer et traiter les dossiers relevant des affaires économiques ou n'ayant rien à voir directement avec la diplomatie. Les énarques obtiennent aussi les postes les plus prestigieux à l'étranger que les « Orientés », notamment la représentation permanente de la France au Conseil de sécurité de l'ONU²⁸⁰. Plusieurs énarques du Quai d'Orsay que nous avons rencontrés sont passés par ce poste à l'étranger ou bien ont occupé des fonctions liées aux organisations internationales. Les énarques sont d'ailleurs signalés comme ceux ayant les carrières les plus « cohérentes » au Quai d'Orsay.²⁸¹

Pour les « Orientés », ils obtiennent « exclusivement » les meilleurs postes dits « bilatéraux » à l'étranger²⁸², c'est-à-dire correspondant à leur spécialisation sur une aire géographique et/ou linguistique. Leurs affectations au Quai d'Orsay correspondent aussi à des postes dits de sous-directions géographiques. Néanmoins, les « Orientés » entrent plus tôt au Quai d'Orsay et doivent prendre plus de temps dans leur carrière. Ils doivent passer par des « détours » ou des « accidents »²⁸³ pour aboutir à des postes prestigieux équivalents à ceux des énarques.

2.3. Division catégorielle et polyvalence commune

Peut-on, dès lors, considérer qu'il existe une réelle barrière entre les énarques classés dans les généralistes et les Orientés classés parmi les spécialistes ? Notre interrogation a pour objectif de déterminer s'il existe une approche catégorielle dans la lutte contre le terrorisme qui distingue clairement les énarques des Orientés.

²⁸⁰ PIOTET Françoise, LORIENT Marc, DELFOLIE David, 2013. *op. cit.*, p. 131.

²⁸¹ PIOTET Françoise, LORIENT Marc, DELFOLIE David, 2013. *ibid.*

²⁸² PIOTET Françoise, LORIENT Marc, DELFOLIE David, 2013. *op. cit.*, p. 133.

²⁸³ PIOTET Françoise, LORIENT Marc, DELFOLIE David, 2013. *ibid.*

Lors de nos entretiens, nous avons relevé quelques divergences ou remarques formulées par les diplomates sur leurs collègues, cela à partir de considérations catégorielles. Néanmoins, aucun énarque n'a critiqué ouvertement des collègues d'Orient et réciproquement. Nos questions ne se prêtaient d'ailleurs pas à cette démarche. Le fait même de poser des questions sur les divergences supposées entre Orient et énarques aurait pu provoquer un décalage avec le sujet du terrorisme et susciter encore plus de méfiance de leur part. Nous avons donc croisé les travaux sociologiques déjà produits sur les différences observées entre les catégories de hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay.

Dans son ouvrage, Yvan Bazouni affirme qu'il existe entre les énarques et les Orient « des cultures administratives concurrentes » avec une nette domination en nombre des énarques qui constituent 80% des effectifs du Quai d'Orsay en 2003²⁸⁴. Yvan Bazouni a conclu, lors de ses entretiens menés au Quai d'Orsay, qu'il existait un « clivage très profond » entre les énarques et les Orient, les premiers considérant qu'ils ont d'eux une « image très positive », à l'inverse des Orient qui perçoivent chez leurs collègues énarques « leur absence de vocation »²⁸⁵. Les Orient se sentiraient ainsi en situation d'infériorité par rapport aux énarques. Ils leur envient également leur facilité à être promus et à faire évoluer rapidement leur carrière professionnelle. Enfin, les énarques sont les seuls à disposer d'un regroupement corporatiste sous forme d'association.²⁸⁶

Cette perception réciproque entre les deux catégories correspond-elle à la réalité ? Peut-on l'affirmer à partir d'entretiens ? Pour mieux cerner une éventuelle divergence catégorielle dans la lutte contre le terrorisme et dans la conception de soi des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay, il apparaît indispensable de cerner un élément caractéristique pour chacune de ces deux voies d'accès. Dans cette démarche, la récurrence à classer les énarques comme des « multilatéraux » et les Orient comme des « bilatéraux » est clairement marquée dans les ouvrages sociologiques qui leur sont consacrés. Ce marqueur se distingue à travers l'importance que les diplomates accordent à leur carrière professionnelle et qui contribue à forger leur conception de soi. En effet, Marc Loriol et ses collègues soulignent que la carrière est une « construction de soi »²⁸⁷ en empruntant explicitement la sociologie interactionniste à travers laquelle les institutions comme le Quai d'Orsay et ses voies d'accès structurent les carrières des individus, ces derniers devant s'adapter selon la voie qu'ils ont empruntée :

²⁸⁴ BAZOUNI Yvan, 2005. *op. cit.*, p. 165.

²⁸⁵ BAZOUNI Yvan, 2005. *ibid.*, p. 165.

²⁸⁶ BAZOUNI Yvan, 2005. *op. cit.*, p. 166.

²⁸⁷ PIOTET Françoise, LORIOLE Marc, DELFOLIE David, 2013. *op. cit.*, p. 154.

« Alors que (les énarques) valorisent les compétences générales et transversales (capacité de synthèse et de gestion, d'adaptabilité, possibilité de comprendre des dossiers techniques très diversifiés, compétences d'analyse politique, etc.), les (Orientés), par comparaison, valorisent plus l'expérience, la connaissance personnelle et intime d'une ou deux aires culturelles, les compétences linguistiques, la capacité à monter des projets coopératifs, etc. »²⁸⁸

Les sociologues constatent également, toujours à partir de leurs entretiens, que les énarques aiment traiter des « dossiers complexes et politisés », tandis que les Orientés sont attirés par le terrain, le contact et le travail de représentation²⁸⁹. L'ensemble constitue une dualité forte entre deux catégories de hauts fonctionnaires d'élite.

Ce clivage interne a été également abordé, il y a quelques années, autour de la réflexion sur la modernisation de l'Etat et de la performance budgétaire au sein des ministères. C'est posé ainsi la question de l'impact des exigences de la Loi organique relative aux lois de finances (LOLF) sur les carrières professionnelles des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay. En effet, comment quantifier et fixer des objectifs matériels à une diplomatie dont « les tâches politiques sont perçues comme le cœur noble de la diplomatie » avec « leur immatérialité mais aussi leur subtilité, le nécessaire recours à des ressources rares, (qui) étaient la preuve de la grandeur de ce qui en étaient les acteurs » ?²⁹⁰

Meredith Kingston de Leusse a souligné la volonté d'améliorer, dès les années 1980, les performances des ministères. Au Quai d'Orsay, on reprochait aux diplomates « le manque de compétence pour soutenir l'activité économique de la France à l'étranger et fournir des informations politiques et stratégiques »²⁹¹. Or, cette exigence était ambiguë car le recrutement était fondé « à la fois (sur) la polyvalence et la spécialisation ».²⁹²

Mais le principal paradoxe à la professionnalisation est la division catégorielle : les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay doivent être obligatoirement des agents polyvalents et deviennent des spécialistes à part entière dans leurs missions. Une spécialisation qui se fait à la fois par goût personnel et par le choix structurant d'une des deux principales voies d'accès

²⁸⁸ PIOTET Françoise, LORIOL Marc, DELFOLIE David, 2013. *op. cit.*, p. 155.

²⁸⁹ PIOTET Françoise, LORIOL Marc, DELFOLIE David, 2013. *ibid.*

²⁹⁰ BOUSSARD Valérie, LORIOL Marc, 2008. « Les cadres du ministère des affaires étrangères et européennes face à la LOLF », *Revue française d'administration publique*, vol. 4, n° 128, p. 727.

²⁹¹ KINGSTON DE LEUSSE Meredith, 2000. *Diplomate: Une sociologie des ambassadeurs*, coll. « Logiques politiques », L'Harmattan, p. 68.

²⁹² KINGSTON DE LEUSSE Meredith, 2000. *ibid.*

au Quai d'Orsay « dans un processus de causalité circulaire difficile à démêler »²⁹³. En effet, bien que nous nous soyons focalisés d'abord sur la perception des hauts fonctionnaires sur eux et entre eux, il apparaît que la professionnalisation des hauts fonctionnaires peut s'avérer aussi globale avec des traits caractéristiques du diplomate-type.

Dans un rapport pour le Ministère des Affaires étrangères, Lorient, Piotet et Delfolie reprennent des éléments d'un Livre Blanc publié en 2008 sur la politique étrangère et européenne de la France qui, bien qu'étant d'un apport très limité, affirme que le métier diplomate « n'est pas un métier de généraliste »²⁹⁴. Le rapport des sociologues relaie également la présentation idéale du diplomate-type : spécialiste et polyvalent, celui-ci fait face à toutes les situations :

« Il faut aussi, pour prétendre exercer le métier de diplomate, posséder des qualités exigeant « capacité d'écoute et de compréhension des positions des autres, fermeté et force de conviction dans la défense des nôtres, adaptabilité à de nombreuses situations parfois dangereuses et urgentes. (...) Ces qualités, par forcément innées (...), peuvent être acquises au sein même de l'expérience de travail grâce à des « parcours professionnels diversifiés ». (...) On ne naît pas diplomate, on le devient à condition cependant de posséder les savoirs mentionnés préalablement. »²⁹⁵

Marie-Christine Kessler affirme qu'il n'est pas possible de « tracer des typologies de carrière axée sur des parcours à succès bien nets au Quai d'Orsay », considérant que la spécialisation entre les différents hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay est « partielle »²⁹⁶. Le diplomate Alain Bry rappelle à nouveau que « le parcours d'une vie professionnelle aux Affaires étrangères » est fortement structuré par la voie empruntée pour entrer au Quai d'Orsay, c'est-à-dire le « Corps d'appartenance »²⁹⁷. Mais il ajoute également que tous les hauts fonctionnaires de catégorie A doivent avoir certaines qualités communes comme la maîtrise des langues, l'ouverture au monde, la capacité à s'adapter à toutes les situations, même s'il n'existe plus « d'agent type des Affaires étrangères ».²⁹⁸

²⁹³ PIOTET Françoise, LORIENT Marc, DELFOLIE David, 2013. *ibid.*

²⁹⁴ LORIENT Marc, PIOTET Françoise, DELFOLIE David (dir.), 2008. *Le travail diplomatique. Un métier et un art. Rapport de recherche pour le ministère des Affaires étrangères et européennes (MAEE)*, Laboratoire Georges Friedmann – UMR 8593, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne – CNRS – Institut des Sciences sociales du Travail (ISST), Bourg-la-Reine, p. 5. URL : www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/rapportfianl_sociologue.pdf (page consultée le 7 avril 2014).

²⁹⁵ LORIENT Marc, PIOTET Françoise, DELFOLIE David (dir.), 2008. *ibid.*

²⁹⁶ KESSLER Marie-Christine, 2012. *op. cit.*, p. 67.

²⁹⁷ BRY Alain, 2000. *op. cit.*, p. 33.

²⁹⁸ BRY Alain, 2000. *op. cit.*, p. 35.

En croisant les travaux sociologiques, nous constatons que les diplomates ont une double spécialisation : l'une plutôt globale qui transcende les catégories d'appartenance et qui fait du diplomate un haut fonctionnaire à part entière au sein de l'administration française. L'autre plutôt catégorielle qui correspond à une déclinaison en cohérence avec les missions d'un poste selon qu'il soit multilatéral ou bilatéral. Reste désormais à savoir si la lutte contre le terrorisme correspond à l'une des deux spécialisations du haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, notamment si elle est catégorielle et si des différences existent dans cette approche selon que le diplomate soit énarque ou d'Orient.

2.4. Penser la lutte contre le terrorisme : une approche catégorielle

Notre recherche a tenté de comparer les entretiens réalisés avec les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay rencontrés, afin de savoir si leur conception de soi a une influence dans le processus d'élaboration des politiques antiterroristes.

Dans le rapport consacré au travail diplomatique du laboratoire Georges Friedman et commandé par le Ministère des Affaires étrangères, Marc Loriol et ses collègues ont bien décrit les différentes hypothèses qui constituent leur grille d'analyse sur la représentation du diplomate aussi bien en mission à l'étranger qu'en poste dans un service de l'administration centrale à Paris²⁹⁹. Si les sociologues estiment que les « actions individuelles et collectives (des diplomates) ne peuvent pas être réduites à une seule hypothèse explicative »³⁰⁰, nous cherchons à vérifier si la division catégorielle entre les énarques et les Orientés a une influence sur la lutte contre le terrorisme. Les énarques ont-ils une vision plus stato-centrée en raison de leur formation technocratique et des postes qu'ils occupent ? Les Orientés ont-ils une approche plus ouverte sur les cultures en raison de leurs expériences et de leurs affinités pour l'étranger ? Si ces deux questions sont vérifiées, nous pourrions contester la théorie de Graham Allison qui voudrait que les pratiques bureaucratiques et donc les croyances soient conçues dans le cadre de leur organisation, c'est-à-dire le Ministère des Affaires étrangères.

Comme le rappellent les sociologues du laboratoire Georges Friedman, cette hypothèse expliquerait que « face un même problème, un agent en poste dans une ambassade ne percevra pas de la même façon la situation, que son collègue de la direction politique, qui, lui-

²⁹⁹ LORIOL Marc, PIOTET Françoise, DELFOLIE David (dir.), 2008. *op. cit.*, p. 43-45.

³⁰⁰ LORIOL Marc, PIOTET Françoise, DELFOLIE David (dir.), 2008. *op. cit.*, p. 44.

même, aura une vision différente du diplomate en charge de la question des Droits de l'Homme ». ³⁰¹

Les postes occupés, un certain temps, peuvent aussi structurer une sociabilité pour chaque diplomate. Mais cette sociabilité est difficilement mesurable, d'autant plus que les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay évoluent régulièrement durant leur carrière. Marc Loriol et ses collègues rappellent que la direction des ressources humaines du ministère fait tout pour entretenir la polyvalence de leurs agents en entretenant une rotation régulière des nominations et affectations, qu'ils soient énarques ou Orientés sans distinction :

« Partagée entre le souci d'une relative polyvalence pour faciliter le processus d'affectation et la nécessité de choisir des agents ayant accumulé une certaine compétence spécialisée, la DRH se refuse à reconnaître l'existence, au sein du ministère de filières clivées qui instaурeraient une division sociale du travail entre « métiers ». Celles-ci sont néanmoins décelables dans de nombreux parcours. » ³⁰²

Cette pratique de la DRH du ministère peut expliquer, d'une certaine manière, la spécialisation partielle des hauts fonctionnaires. Parmi les diplomates que nous avons rencontrés, l'un d'entre eux nous a avoués clairement avoir été affecté à son service non par préférence ou par spécialisation mais parce que la DRH l'avait voulu ainsi :

« Je n'ai pas été recruté à mon poste parce que j'avais une connaissance dans ce domaine, ce n'était pas du tout le cas. Quand je suis arrivé au Quai d'Orsay, la DRH avait besoin de quelqu'un dans ce service et on m'y a placé, voilà tout. » ³⁰³

Un autre rédacteur travaillait également dans une sous-direction géographique dont la zone linguistique n'avait strictement rien à voir avec ses compétences linguistiques. Mais ce rédacteur savait d'ores et déjà qu'à l'été prochain, il allait être affecté dans l'ambassade d'un pays dont il maîtrisait parfaitement la langue. La cohérence entre la formation et le poste, que ce soit à l'administration centrale à Paris ou à l'étranger, apparaît donc comme cyclique et non constante.

Dans l'ouvrage collectif dirigé par Samy Cohen, les affectations à l'étranger semblent connaître des problématiques similaires (maîtrise de la langue imparfaite, méconnaissance suffisante du pays, etc.) ³⁰⁴, alors que paradoxalement il est souligné le besoin de « favoriser

³⁰¹ LORIOLE Marc, PIOTET Françoise, DELFOLIE David (dir.), 2008. *ibid.*

³⁰² PIOTET Françoise, LORIOLE Marc, DELFOLIE David, 2013. *op. cit.*, p. 149.

³⁰³ Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 5 mars 2014.

³⁰⁴ COHEN Samy (dir.), 2002. *Les Diplomates : Négociier dans un monde chaotique*, coll. « Mutations », Autrement, Paris, p. 16.

les mobilités vers d'autres administrations indispensables pour familiariser les diplomates avec des problématiques nouvelles ». En effet, cela passe par « un recrutement diversifié »³⁰⁵. Il apparaît donc une volonté contradictoire au sein du Quai d'Orsay de diversifier les postes des diplomates quitte à les affecter à des missions qui n'ont pas forcément de cohérence avec leurs formations et leurs expériences professionnelles antérieures. Cette volonté serait aussi, outre de les rendre polyvalents, d'éviter qu'ils puissent trop prendre corps avec leurs postes ou leurs missions au point de ne plus pouvoir être capable de faire autre chose. De fait, ce système déstructurant en interne entre le ministère et ses ambassades peut également participer au renforcement du travail de la représentation générale des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay. Ils sont des individus plus au service de l'Etat que pour le corps auquel ils appartiennent. Cet aspect pourrait corroborer les recommandations stratégiques du Livre Blanc de 2013 dans lesquelles la lutte contre le terrorisme implique des coopérations qui vont également au-delà de la nature des postes diplomatiques :

« Les coopérations bilatérales et multilatérales doivent être renforcées afin d'enrichir les échanges d'informations et d'analyses entre les pays soumis à la même menace. Ces coopérations permettront en outre de mieux prendre en compte la continuité qui existe entre la sécurité intérieure et la sécurité extérieure. »³⁰⁶

Pourtant, ce même système peut aussi activer les croyances que les agents possédaient avant même d'intégrer le corps diplomatique. Un énarque peut avoir ainsi pour croyance ce qui l'a motivé en intégrant l'ENA (goût de servir l'Etat ? Goût pour le travail entre les Etats au sein d'organisations internationales ?), tout comme un Orient à apprendre des langues orientales et/ou à se passionner de cultures étrangères. Comme l'affirment Lequesne et Heilbronn, les Orientaux ont un attrait pour les cultures différentes avec une réelle vocation de diplomate par rapport à leurs homologues de l'ENA³⁰⁷. En effet, ces derniers prennent comme choix secondaire ou à défaut le Quai d'Orsay, alors que d'autres institutions les attirent davantage comme l'Inspection des Finances ou le Conseil d'Etat.³⁰⁸

Néanmoins, nous devons aussi conserver l'idée qu'une organisation structure réellement les croyances du diplomate à travers ses missions qui lui sont affectées.

³⁰⁵ COHEN Samy (dir.), 2002. *ibid.*

³⁰⁶ GUÉHENNO Jean-Marie (dir.), 2013. *op. cit.*, p. 104.

³⁰⁷ LEQUESNE Christian, HEILBRONN Jean, 2012. « Senior Diplomats in the French Ministry of Foreign Affairs: When an Entrance Exam Still Determines the Career », *The Hague Journal of Diplomacy*, 7, p. 278.

³⁰⁸ KESSLER Marie-Christine, 1999. *op. cit.*, p. 126.

Que disent nos recherches ? Nous avons créé des OPCODES par catégorie de hauts fonctionnaires en fonction des entretiens que nous avons menés depuis 2009 à aujourd'hui. Nous avons ainsi appliqué les questions philosophiques pour en extraire les réponses des 13 énarques, des 10 Orientés et des 9 généralistes. Nos résultats ont permis de dégager deux tendances nettes :

-La majorité des Orientés ont une vision multilatérale du monde dans lequel rivalisent et coopèrent les acteurs non-étatiques comme les organisations non-gouvernementales, les organisations supranationales comme les Nations unies. Ce sont aussi les acteurs revendiquant des territoires comme les groupes politiques et armés de Palestine. La réponse des Orientés face au terrorisme repose sur la coopération interministérielle classique. Mais la force armée est exclue et la résolution des conflits en amont pourrait contribuer à traiter la violence terroriste à sa source constituée de frustrations et de revendications politiques ;

-La majorité des énarques ont une vision stato-centrée fortement prononcée. Mais s'ils ont conscience de vivre dans un monde dans lequel évoluent d'autres acteurs non-étatiques, ils conçoivent une régression de la puissance des Etats. Ils ressentent le besoin de la réaffirmer par rapport aux autres acteurs qui veulent se substituer à eux. Leur réponse face au terrorisme est donc assez dure, pouvant combiner la coopération interministérielle avec l'usage de la force militaire. Cette dernière pourrait même supplanter la solution interministérielle, car les Etats veulent aussi rappeler aux acteurs non-étatiques qu'ils sont les seuls détenteurs de la violence, et donc les seuls à pouvoir fixer les règles du jeu sur la scène internationale ;

-Une troisième catégorie est celle des généralistes qui ne sont pas issus de l'ENA ou du Concours d'Orient. Ils ne constituent pas la majorité de notre échantillon et forment un assemblage de pensées hétéroclites et divergentes dans laquelle il nous a été impossible de les associer complètement à une des deux catégories précédentes.

Mais notre recherche nous a aussi clairement fait apparaître une tendance assez intéressante : quatre énarques ont manifesté des croyances similaires à celles de leurs collègues d'Orient, les rendant assez différents de leurs homologues de l'ENA également en place au Quai d'Orsay. Or, ce qui pourrait apparaître comme la possible existence d'un savoir global sur le terrorisme s'explique par le fait que les énarques ayant des croyances similaires avec les Orientés ont tous eu, sans exception, une formation dans les langues orientales ou se sont distingués par un tropisme pour les cultures étrangères. Ce tropisme s'est manifesté ainsi à travers des ouvrages ou des missions à l'étranger avant et après leur entrée au Ministère des

Affaires étrangères. Cette observation a été aussi relevée concernant un généraliste qui a manifesté des croyances proches de celles des Orient.

Inversement, deux généralistes ont manifesté des croyances relativement proches de celles des énarques. L'un d'entre eux a été, en effet, le témoin direct d'un attentat durant son stage dans une ambassade en Afrique.

Enfin, nous avons relevé qu'un seul Orient a manifesté une confusion entre des croyances proches de celles des énarques mais aussi des Orient. Or, au moment de notre entretien, celui-ci se trouvait dans un poste lié à la lutte contre le terrorisme. Il nous a formulés, en conséquence, un discours très proche des recommandations stratégiques.

SECTION 3. FORMULATION DE LA VARIABLE DÉPENDANTE

Dans les sections suivantes, nous analysons les variations entre la variable dépendante, les deux variables intermédiaires que sont les émotions et la loyauté des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay et les trois variables indépendantes que sont les différents OPCODES. Ils constituent ainsi l'ensemble des croyances des diplomates.

Notre objectif est de savoir si nos variations sont positives, si elles vont dans le même sens ou bien l'inverse et d'esquisser ainsi un lien de causalité entre elles, afin de vérifier nos hypothèses. Au préalable, nous devons nous poser les questions suivantes :

-Quelle est exactement la variable dépendante que nous voulons expliquer ?

-Quelles sont les variables indépendantes et comment elles interviennent dans le cadre théorique de la thèse ?

-Lesquelles de ces variables apparaissent comme les plus intéressantes ou cohérentes par rapport à nos trois hypothèses et comment varient-elles à travers notre travail de comparaison ?

En effet, c'est à partir de ces questions que nous allons pouvoir vérifier nos variations qui fourniront des résultats concrets pour notre recherche. Nous procéderons à l'aide de notre méthode combinant les données qualitatives, c'est-à-dire, l'analyse des textes et discours officiels, mais aussi quantitatives par le biais de tableaux comparatifs quantifiant les termes récurrents dans ces mêmes documents.

Nous présenterons d'abord la définition de notre variable dépendante, puis celle des variables intermédiaires pour terminer sur les variables indépendantes.

3.1. Définition de la variable dépendante

Avant la présentation de nos variables intermédiaires et indépendantes, il est important de définir notre variable dépendante. Celle-ci traite de l'objet lui-même. La variable dépendante est celle-ci : les recommandations stratégiques officielles, constituées principalement des ouvrages officiels du gouvernement français, préconisent de lutter contre le terrorisme par le biais de la police, de la justice, et de l'armée, parce que cela correspond à l'OPCODE des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay. Pour expliciter notre variable dépendante, nous allons détailler les éléments qu'ils la constituent.

Pour présenter l'élaboration de notre variable dépendante, nous commençons par synthétiser les principales recommandations stratégiques relatives à la lutte contre le terrorisme. Au préalable, nous précisons que si les recommandations stratégiques reflètent

l'OPCODE officiel des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay, celles que nous présentons correspondent aux questions philosophiques du même OPCODE. En effet, et comme nous l'avons indiqué dans notre introduction, notre recherche se focalise sur les seules questions philosophiques.

Néanmoins, nous émettons aussi une recommandation moins philosophique et plus instrumentale qui indique par quels moyens la France conçoit la lutte contre le terrorisme. En effet, ces moyens « instrumentaux » sont intrinsèquement liés à la nature « philosophique » de l'ennemi. La variation de la vision de l'ennemi terroriste est susceptible de faire évoluer les moyens employés par la France contre celui-ci. Nous postulons que, dans ce cas précis, nous ne pouvons pas les concevoir séparément et qu'il faut les émettre ensemble au sein des recommandations stratégiques officielles que nous présentons.

Celles-ci sont énumérées dans les différents Livres Blancs produits de 1994 à 2008³⁰⁹. Un de ces ouvrages focalise notre attention : le Livre Blanc de la Défense et de la Sécurité nationale édité en 2008³¹⁰ à la demande du Président Nicolas Sarkozy. Cet ouvrage est inédit pour deux raisons : il est le premier à stipuler dans son intitulé la « sécurité », alors que les deux premiers Livres Blancs de 1972 et de 1994³¹¹ ont été rédigés uniquement sur le thème de la défense nationale. Il est également le fruit du croisement des débats rendus publics³¹² entre les diplomates, les militaires, les politiques et les syndicats³¹³. Ils synthétisent l'ensemble des auditions de ces acteurs qui ont fait prévaloir leur point de vue sur la sécurité et la défense nationales pour la France. Le Livre Blanc de 2008 est aussi le second à avoir été publié après la chute de l'Union soviétique et le premier après les attentats du 11 septembre 2001 à New York, ainsi qu'après les conflits qui ont suivi en Afghanistan et en Irak. Il est aussi le premier à ajouter dans son titre la « sécurité » avec la défense, traduisant une évolution de la stratégie française. Le thème de la sécurité correspond, en effet, à la conception que les Etats et leurs administrations se font de l'après-Guerre Froide, c'est-à-dire un monde devenu instable dans

³⁰⁹ Nous avons choisi cette période qui correspond à la chronologie présentée en introduction de la thèse.

³¹⁰ COMMISSION DU LIVRE BLANC, 2008. *Livre blanc de la Défense et de la Sécurité nationale*, Odile Jacob/La documentation Française, Paris, 336 p.

³¹¹ GOUVERNEMENT FRANÇAIS, 1972. *Le Livre Blanc sur la Défense*, URL : <http://www.livreblancdefenseetsecurite.gouv.fr/archives-Livre-blanc-1972.html> (page consultée le 4 décembre 2013). BALLADUR Edouard, LEOTARD François, LONG Marceau, 1994. *ibid.*

³¹² MALLET Jean-Claude, 2008. *Livre blanc de la Défense et de la Sécurité nationale – Les Débats*, Odile Jacob/La documentation Française, Paris, 415 p.

³¹³ Contrairement à l'édition 2008, l'édition 2013 du Livre Blanc n'a pas fait l'objet d'une publication consacrée spécifiquement aux débats dans le cadre de son élaboration. Seule la liste des personnalités auditionnées et celles ayant contribué directement à son élaboration a été publiée dans l'édition 2013. Voir GUÉHENNO Jean-Marie (dir.), 2013. *op. cit.*, p. 151-156.

lequel les Etats sont concurrencés par de nouveaux acteurs étatiques³¹⁴ qui se sont substitués à l'ancienne Union soviétique. Les Etats sont aussi concurrencés par des acteurs qui ne sont pas des unités étatiques³¹⁵ et qui bénéficient des flux que la globalisation qui permet la circulation des individus, des biens matériels et immatériels. Les frontières des Etats sont, dès lors, contournées et ne font plus leur office comme ce fut le cas sous la Guerre Froide. Néanmoins, malgré la menace d'acteurs non-étatiques pouvant utiliser la violence terroriste contre les Etats, les recommandations stratégiques officielles affirment que le monde a connu moins de conflits armés³¹⁶ après la chute de l'Union soviétique. Si nous comparons les écrits officiels antérieurs à 2008, la stabilité de cette vision du monde post-Guerre Froide semble confirmée : dans le Livre Blanc de la Défense de 1994³¹⁷, le terme « sécurité » apparaît 141 fois ; 148 fois pour le Livre Blanc sur le terrorisme de 2006, alors qu'avaient déjà eu lieu les attentats du 11 Septembre 2001 et la Seconde Guerre d'Irak en 2003. Mais l'apparition du terme « sécurité » double (275 fois) dans l'édition 2008 du Livre Blanc de la Défense, ce qui nous invite à relativiser cette stabilité, et à s'interroger sur la causalité de cette soudaine explosion du champ lexical de la sécurité entre 2006 et 2008. Si l'on revient à l'édition de 1994 du Livre Blanc, il est rappelé la perception d'un monde dont il faudrait donner le sens à son évolution nouvelle.³¹⁸

Néanmoins, la menace d'un adversaire non conventionnel se dessine déjà en 1994³¹⁹. Les autres ouvrages ne sont pas moins explicites en faisant le lien entre le rapprochement des nouvelles menaces et la mondialisation comme dans le Livre Blanc de 2006 consacré à la

³¹⁴ « Les États sont concurrencés, dans leurs stratégies, par de nouveaux acteurs puissants. La typologie des menaces et des risques oblige à redéfinir les conditions de la sécurité nationale et internationale. », in COMMISSION DU LIVRE BLANC, 2008. *op. cit.*, p.13.

³¹⁵ « Des ruptures stratégiques majeures sont possibles à tout moment, comme le montrent le changement d'échelle du terrorisme et ses suites. Dans un tel environnement, des *vulnérabilités nouvelles* affectent le territoire national et la population française. Elles s'imposent comme des éléments déterminants pour l'adaptation de notre défense et de notre sécurité. », in COMMISSION DU LIVRE BLANC, 2008. *op. cit.*, p.14.

³¹⁶ « On constate une diminution du nombre de conflits armés. La décroissance a été régulière de 1990 à 2006 (...). », in COMMISSION DU LIVRE BLANC, 2008. *op. cit.*, p.18.

³¹⁷ « Après une période de "rationalité" exceptionnelle, dominée par le rapport Est-Ouest, et plus récemment la coopération et le dialogue nucléaires, le monde aborde une nouvelle ère stratégique. », in BALLADUR Edouard, LEOTARD François, LONG Marceau, 1994. *op. cit.*, p. 8.

³¹⁸ « Une évolution positive devrait conduire à une progression de l'intégration mondiale favorisée par la croissance. À l'inverse, le risque existe d'une déstructuration et d'une division du monde de plus en plus forte entre pays riches, zones tampons et zones misérables. », in BALLADUR Edouard, LEOTARD François, LONG Marceau, 1994. *op. cit.*, p. 11.

³¹⁹ « L'analyse des risques (...) serait incomplète sans l'évocation des menaces non militaires qui pèsent sur notre sécurité. Celles-ci, exploitant des vulnérabilités nationales, sont souvent facilitées ou stimulées par la mondialisation des échanges et des flux (...). », in BALLADUR Edouard, LEOTARD François, LONG Marceau, 1994. *op. cit.*, p. 17-18.

lutte contre le terrorisme³²⁰. Si nous comparons ensuite avec le tableau des termes récurrents, nous constatons que le terme à connotation négative de « menace » est le plus cité dans l'édition 2013 du Livre Blanc de la Défense et de la Sécurité nationale (153 fois), contrairement à l'édition 1994 du même ouvrage (107 fois) et au Livre Blanc de 2006 (102 fois). Cette césure de fréquence de ce terme entre 1994 et 2013 peut sembler étrange à première vue. Néanmoins, si l'on compare les variations des termes entre « terrorisme » et « menace » par production officielle, on remarque que le terme « menace » devient progressivement plus récurrent dans les éditions de 2008 et 2013, alors que le terme « terrorisme » est plus faible sur ces deux mêmes années. On observe ainsi que la récurrence assez faible du terme « terrorisme » dans l'édition 2013 (43 fois) se rapproche du niveau de celle de l'édition 1994 (20 fois). Inversement, le terme « menace » connaît une récurrence plus faible en 2006 tandis que le terme « terroriste » est de très loin le plus souvent cité (405 fois). Si le Livre Blanc de 2006 est consacré spécifiquement au terrorisme, ce qui peut expliquer la récurrence du mot « terrorisme », notre comparaison des termes s'avère intéressante. Elle souligne ici un lien dans les variations des occurrences des deux termes « menace » et « terrorisme ». En effet, dès lors que la violence terroriste n'est pas ou n'est plus d'actualité, le terme « menace » connaît des occurrences plus fortes, ce qui indique une hausse de l'incertitude avec une forte connotation négative, dès lors que la menace n'est plus clairement manifeste ou identifiée comme c'est le cas avec la violence terroriste dans les recommandations stratégiques. Nous formulons ainsi la première recommandation stratégique suivante :

1. Le monde est incertain et les Etats sont potentiellement concurrencés et menacés par des acteurs non-étatiques de plus en plus nombreux qui peuvent employer la violence terroriste contre leurs intérêts.

Concernant la définition de l'adversaire usant de la violence terroriste, les recommandations stratégiques officielles l'assimilent plus ou moins explicitement à l'Islam. L'édition 2008 du Livre Blanc tente de nuancer ce trait en distinguant *djihad* et

³²⁰ « Depuis la seconde moitié des années 1990, la mondialisation a entraîné, dans toutes les sociétés, une transformation sans précédent. L'opinion publique mondiale a désormais accès aux mêmes images, souvent en temps réel. Les distances sont abolies et les répercussions des différentes crises régionales sont de plus en plus fortes. », in SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA DÉFENSE NATIONALE (SGDN), 2006. *op. cit.*, p. 10.

« djihadisme » dans un encadré intitulé « Djihadisme, islamisme, terrorisme »³²¹. Cette distinction est aussi évoquée dans le précédent Livre Blanc contre le terrorisme de 2006³²². Sauf que la définition du « jihad » (sans le « d » devant) est quasiment la même, mot pour mot, que celle du Livre Blanc de 2008. En réalité, c'est le Livre Blanc de 2008 qui reprend dans un copier-coller presque parfait la distinction entre « djihad » et « djihadisme » faite dans le Livre Blanc contre le terrorisme de 2006, n'y ôtant que quelques lignes. Mais il ajoute, dans l'intitulé de son encadré, les termes « islamisme » et « terrorisme », que l'on ne trouve pas dans le titre de l'encadré du Livre Blanc contre le terrorisme de 2006. L'ajout des deux termes dans l'édition de 2008 est intéressant. Si les rédacteurs ont cherché dans une première intention à distinguer les deux termes, ils finissent par en faire l'amalgame. Pourtant, et de manière totalement contradictoire, si le Livre Blanc contre le terrorisme de 2006 se refuse d'amalgamer islamisme et terrorisme, il évoque le « terrorisme d'inspiration islamiste » voulant piéger la France à travers le « choc des civilisations »³²³. Le terrorisme est aussi désigné comme proche du « salafisme »³²⁴. On note ainsi, dans ces recommandations stratégiques un risque d'amalgame volontaire ou pas dans la définition de l'Islam, de l'islamisme, du djihad et du terrorisme.

Le seul point qui relativise cette vision vient du Livre Blanc de 1994. En effet, au lieu d'assimiler le terrorisme à l'islamisme, il définit explicitement la violence terroriste de la manière suivante :

« Dissimulant ses initiateurs, masquant les intentions, elle procède d'une stratégie souvent indirecte, au service d'objectifs politiques. »³²⁵

Cette affirmation au sein des recommandations stratégiques de 1994 contraste avec celles de 2008 et la pensée officielle actuelle des diplomates qui nient la nature politique des violences commises par des acteurs non-étatiques. Or, le Livre Blanc de la Défense a été publié en juin 1994, avant les attentats sur le sol français de 1995. Bien que la législation

³²¹ « De même que l'on distingue l'islam de son exploitation politique (l'islamisme), il faut différencier la notion religieuse de *djihad* du djihadisme qui en est le dévoiement par l'action terroriste. », in COMMISSION DU LIVRE BLANC, 2008. *op. cit.*, p.27.

³²² SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA DÉFENSE NATIONALE (SGDN), 2006. *op. cit.*, p. 16.

³²³ « Nous devons éviter le piège de la « guerre des civilisations » que nous tend le terrorisme mondial d'inspiration islamiste et refuser l'amalgame entre islam et terrorisme vers lequel il voudrait nous entraîner. », in SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA DÉFENSE NATIONALE (SGDN), 2006. *op. cit.*, p. 11.

³²⁴ SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA DÉFENSE NATIONALE (SGDN), 2006. *op. cit.*, p. 15.

³²⁵ BALLADUR Edouard, LEOTARD François, LONG Marceau, 1994. *op. cit.*, p. 17.

française assimilait déjà en 1986 la violence terroriste à de la criminalité de droit commun³²⁶, les attentats terroristes étaient encore perçus comme ayant des revendications territoriales comme ceux commis par les Palestiniens en France ou des groupes arméniens en Turquie. Ces groupes ne visaient d'ailleurs pas directement le territoire français, ses ressortissants et ses intérêts, contrairement aux attentats de 1995. Ce flou entre la nature criminelle et la nature politique de la violence terroriste est encore confirmé dans le Livre Blanc de 1994 en considérant « les mouvements terroristes (comme ayant) des mobiles, des origines et des implantations très divers (...) »³²⁷, sans entrer dans les détails.

La menace demeure incertaine et présente dans la définition du terrorisme en 1994, alors qu'elle apparaît nettement affinée vers l'identité islamiste dans les éditions 2006 et 2008. La variation entre les termes « menace » et « terrorisme » entre les productions écrites du gouvernement français de 1994 à 2013 que nous avons relevée précédemment confirme bien cette tendance.

En plus d'être assimilé à l'Islam, l'adversaire usant de la violence terroriste est catégorisé dans la liste des menaces pour la sécurité nationale au même titre que les réseaux de nature criminelle liés au trafic de drogue³²⁸. On retrouve aussi cette classification du terrorisme dans le Livre Blanc de 1994 qui est décrit juste au-dessus du paragraphe sur les extrémismes religieux et celui des « trafics de drogue »³²⁹. Néanmoins, c'est le Livre Blanc contre le terrorisme de 2006 qui est encore plus explicite dans cette assimilation entre terrorisme et criminalité³³⁰. Il n'en demeure pas moins que les recommandations stratégiques considèrent que l'usage de la violence terroriste, ces dernières décennies, soit l'œuvre de groupes se réclamant de l'Islam quelles qu'en soient les définitions que les recommandations stratégiques officielles ont tenté d'énoncer. Nous formulons la seconde recommandation stratégique suivante :

³²⁶ La France assimilait la violence terroriste comme ayant une nature criminelle, en particulier sur son territoire, depuis la loi du 9 septembre 1986 qui alourdit les peines de prison pour tout infraction « en lien avec une entreprise terroriste ».

³²⁷ BALLADUR Edouard, LEOTARD François, LONG Marceau, 1994. *op. cit.*, p. 18.

³²⁸ COMMISSION DU LIVRE BLANC, 2008. *op. cit.*, p.49-55.

³²⁹ BALLADUR Edouard, LEOTARD François, LONG Marceau, 1994. *op. cit.*, p. 17-19.

³³⁰ « La lutte contre le terrorisme mondial n'est en aucun cas un combat contre l'islam. Elle est dirigée contre des filières, des groupes et des réseaux qui dévoient la tradition humaniste de l'islam et détournent la religion au profit d'objectifs et de causes que des criminels prétendent servir. », in SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA DÉFENSE NATIONALE (SGDN), 2006. *op. cit.*, p. 118.

2. La nature du terroriste est violente et criminelle. Il conteste les frontières et l'autorité des Etats, garants de l'ordre international. Il utilise la religion comme l'Islam pour justifier l'usage de la violence terroriste et s'émancipe à travers la pauvreté et le trafic illégal.

Concernant les valeurs et les objectifs idéologiques, les recommandations stratégiques officielles se focalisent surtout sur la sécurité des intérêts et des ressortissants français à l'extérieur comme à l'intérieur du territoire national. Les valeurs comme les Droits de l'Homme, la paix et la démocratie dans le monde dépendent de cette même sécurité.

Sur l'ensemble des productions écrites officielles du gouvernement français dans la période 1994-2013, la récurrence du terme « sécurité » domine de manière écrasante celles des valeurs. Leurs occurrences demeurent, en effet, très faibles. La sécurité est bel et bien primordiale par rapport aux valeurs. Si l'on regarde le Livre Blanc de 1994, les termes relatifs aux valeurs et à l'idéologie de la démocratie sont relativement les plus cités par rapport à tous les autres Livres Blancs : « valeurs » (24 fois) ; « démocratie » (24 fois) ; libertés (18 fois) ; « Droits de l'Homme » (4 fois). Cette différence notable avec les éditions suivantes des Livres Blancs renvoie à la perception relativement positive des recommandations stratégiques officielles quant à faire émerger plus de démocratie et de droits individuels après la fin de la Guerre Froide. On note aussi la très faible récurrence du terme des « droits de l'homme » qui sont pourtant constitutifs de l'identité française depuis la Révolution française de 1789.

Mais il y a une exception pour les termes comme « paix » et « coopération » qui sont plus nombreux et sont équivalents en récurrence en 1994 et 2008. Ils apparaissent respectivement 42 et 61 fois pour la « paix » et 72 et 69 fois pour la « coopération ». Paix et coopération renvoient ici à la conception de l'acteur étatique, mais aussi à la croyance en la coopération internationale entre Etats et à travers des organisations supranationales comme « l'Union européenne », les « Nations unies » et « l'OTAN ». Leurs récurrences sont plus fortes en 2008 (respectivement 102, 41 et 75 fois) parallèlement aux termes paix et coopération (respectivement 61 et 69 fois). Parmi ces termes renvoyant à la coopération interétatique, on notera que le terme « communauté internationale » ne figure que rarement dans les recommandations stratégiques officielles, la plus forte récurrence étant en 2008 (9 fois).

Les termes « droits de l'homme » et « communauté internationale » y sont donc très peu présents. L'aspect sécuritaire et l'importance de la coopération entre acteurs étatiques l'emportent clairement en nombre d'occurrences, dès lors que la thématique terroriste devient

le sujet principal de ces recommandations. Quant à la « paix », le terme est certes très utilisé dans les recommandations stratégiques, à l'exception du Livre Blanc sur le terrorisme 2006 (8 fois). Le terme « paix » n'est d'ailleurs cité que 7 fois dans les entretiens menés avec les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay. Le sujet clairement axé sur le terrorisme semble donc incompatible avec le terme « paix ». Il renvoie à l'instabilité du monde dans la vision des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay. Nous formulons donc la troisième recommandation stratégique suivante :

3. Les objectifs sont prioritairement axés sur la sécurité de l'Etat, de ses intérêts et de ses ressortissants. La sécurité est un préalable avant de promouvoir des valeurs comme la démocratie, la paix, la justice et les droits de l'homme à travers le monde.

Sur les moyens pour parvenir aux objectifs et le rôle que doit jouer le décideur politique dans la lutte contre le terrorisme, les recommandations stratégiques officielles du gouvernement français se focalisent sur une politique de prévention par le renseignement et de répression à travers la police, la justice, la diplomatie et la défense :

« Le terrorisme fera (...) l'objet d'une attention et d'un suivi constants. Le renforcement des capacités de renseignement et de prévention vise, en relevant le seuil de nos défenses, à empêcher la survenance et à en limiter les effets. »³³¹

La lutte contre le terrorisme fait appel ainsi à un travail interministériel pour assurer la sécurité du territoire et des intérêts de l'Etat, à l'intérieur comme à l'extérieur, tout en considérant à nouveau le terrorisme comme de la criminalité :

« La distinction traditionnelle entre sécurité intérieure et sécurité extérieure n'est plus pertinente. Le terrorisme agit sur les territoires des pays européens à partir d'implantations multiples, tout en cherchant à infiltrer les sociétés française et européenne. La criminalité organisée exploite les avantages de la mondialisation et l'effacement des frontières. (...) Une telle continuité revêt désormais une dimension stratégique dont il est urgent que la France et l'Europe tirent toutes les conséquences. Elle implique la définition de stratégies d'ensemble, intégrant les différentes dimensions de la sécurité dans une même approche. »³³²

³³¹ COMMISSION DU LIVRE BLANC, 2008. *op. cit.*, p. 50.

³³² COMMISSION DU LIVRE BLANC, 2008. *op. cit.*, p. 57.

Dans cette action interministérielle, la diplomatie se veut « *préventive* »³³³ par rapport aux crises. Quant à l'armée, elle peut être mobilisée seulement dans des cas de conflits entre Etats, mais aussi à l'extérieur pour protéger les ressortissants, les intérêts français, ainsi que le respect d'accords bilatéraux entre Etats³³⁴. Les interventions de l'armée respecteront le droit international. Mais elles pourront être aussi justifiées au cas par cas :

« La décision de recourir aux forces armées dépendra, à chaque fois, de circonstances particulières qu'il appartient à l'autorité politique française d'apprécier en toute souveraineté. »³³⁵

Le Livre Blanc contre le terrorisme de 2006 proposait déjà la même coordination interministérielle pour lutter contre le terrorisme³³⁶. Il est même plus détaillé dans la description du processus décisionnel et sur le rôle du politique dans la prise de décision en matière de coordination interministérielle dans l'antiterrorisme :

« En France, les décisions majeures en matière de la lutte antiterroriste sont prises dans plusieurs enceintes de haut niveau. Présidé par le chef de l'Etat, le Conseil de sécurité intérieure (CSI) définit les orientations de la politique menée dans le domaine de la sécurité intérieure et fixe ses priorités. Le Premier ministre réunit les ministres concernés par la lutte antiterroriste pour coordonner leur action et fixer les orientations. Il préside le Comité interministériel du renseignement (CIR). Ce comité conduit par ailleurs des travaux dans des formations techniques. Le ministre de l'Intérieur réunit le Comité interministériel de lutte antiterroriste (CILAT) afin de coordonner l'action engagée sur le plan interministériel. Le directeur du cabinet du Premier ministre relaie l'impulsion donnée par le Premier ministre en présidant des réunions régulières des hauts responsables des questions de sécurité. »³³⁷

Les acteurs ministériels concernés par la lutte contre le terrorisme sont également listés de manière explicite comme la Justice, l'Intérieur, la Défense et l'Economie pour la sécurité du territoire national³³⁸, la diplomatie étant associée dans le cadre de la sécurité extérieure.

Le terrorisme voit aussi son traitement judiciaire détaillé dans le Livre Blanc de 2006 avec une assimilation explicite avec la criminalité :

³³³ COMMISSION DU LIVRE BLANC, 2008. *op. cit.*, p. 67-68.

³³⁴ COMMISSION DU LIVRE BLANC, 2008. *op. cit.*, p. 71-74.

³³⁵ COMMISSION DU LIVRE BLANC, 2008. *op. cit.*, p. 74.

³³⁶ « Assurer la coordination des services de renseignement et de sécurité en matière de lutte contre le terrorisme », in SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA DÉFENSE NATIONALE (SGDN), 2006. *op. cit.*, p. 49.

³³⁷ SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA DÉFENSE NATIONALE (SGDN), 2006. *op. cit.*, p. 50.

³³⁸ « Les acteurs spécialisés de la lutte antiterroriste sur le territoire national », in SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA DÉFENSE NATIONALE (SGDN), 2006. *op. cit.*, p. 51.

« Pour être efficace, un dispositif judiciaire de lutte contre le terrorisme doit combiner un volet préventif, dont l'objet est d'empêcher les terroristes de passer à l'action, et un volet répressif, destiné à punir les auteurs d'attentats, leurs organisateurs et leurs complices. (...) Sur le plan des principes, notre pays a fait le choix de bâtir un dispositif pénal original pour prévenir et réprimer le terrorisme. L'élément central en est la loi du 9 septembre 1986, adoptée après la vague d'attentats perpétrés en 1985 et 1986. Il ne s'agit pas d'un droit d'exception. C'est un régime pénal spécialisé et adapté à la nature particulière du terrorisme. La lutte contre le terrorisme n'est d'ailleurs pas la seule à faire l'objet d'un droit spécialisé. C'est aussi notamment le cas de la criminalité organisée. »³³⁹

Mais paradoxalement, si le terrorisme doit être traité comme de la criminalité, la prévention des menaces qu'elle engendre autorise aussi l'emploi de la force armée pour la prévenir, même si elle demeure un recours ultime. Ainsi, détruire les « bastions » du terrorisme comme Afghanistan en 2001 est légitimé dans le Livre Blanc de 2006³⁴⁰. Il faut « n'exclure aucune riposte » comme la force armée. Cela sous-entend une réponse « adaptée » au cas par cas. Cela s'applique aussi dans l'utilisation d'armes de destruction massive :

« Si l'action terroriste n'a pu être empêchée contre notre territoire ou contre nos intérêts à l'étranger, notre pays pourra recourir à une réponse militaire dans le cadre de l'article 51 de la charte des Nations unies relatif à la légitime défense. Les modalités et l'intensité de la riposte seront adaptées à la gravité de l'acte commis ainsi qu'aux cibles choisies. Comme l'a souligné le président de la République après les attentats du 11 septembre 2001, et comme il l'a rappelé lors de son discours à l'Île longue le 19 janvier 2006, la dissuasion nucléaire « n'est pas destinée à dissuader des terroristes fanatiques. Pour autant, les dirigeants d'États qui auraient recours à des moyens terroristes contre nous, tout comme ceux qui envisageraient d'utiliser, d'une manière ou d'une autre, des armes de destruction massive, doivent comprendre qu'ils s'exposent à une réponse ferme et adaptée de notre part. »³⁴¹

Les besoins de coopérations internationale et de protection des Etats faibles sont aussi mis en avant et corroborent les recommandations du Livre Blanc de 2008. L'ouvrage de 2006, commandé par le Premier ministre de l'époque Dominique de Villepin, est réellement le plus détaillé par rapport aux autres Livres Blancs en matière de recommandations stratégiques sur la lutte contre le terrorisme.

³³⁹ SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA DÉFENSE NATIONALE (SGDN), 2006. *op. cit.*, p. 53.

³⁴⁰ SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA DÉFENSE NATIONALE (SGDN), 2006. *op. cit.*, p. 63.

³⁴¹ SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA DÉFENSE NATIONALE (SGDN), 2006. *op. cit.*, p. 95.

Dans le Livre Blanc de la Défense de 1994, la sécurité n'est pas encore le nouveau volet de la stratégie française, mais la finalité y figure déjà :

« La France doit être en mesure d'assurer sa protection et la défense de ses intérêts dans le monde. »³⁴²

La défense constitue l'angle principal de la protection du territoire national et de ses intérêts. Mais elle préfigure déjà en 1994 la future coordination interministérielle à travers une « conception globale de la défense » :

« Une conception globale de défense, associe la défense militaire une dimension civile et économique, mais aussi sociale ou s'appuyant sur des moyens civils et militaires coordonnés, cette approche est la seule réponse adaptée à la diversité des menaces pesant sur nos sociétés. »³⁴³

Et bien que mettant encore fortement l'accent sur l'importance de la dissuasion nucléaire, quelques années après la chute de l'Union soviétique, l'édition de 1994 du Livre Blanc conçoit déjà l'usage préventif de la force armée et de tous les « moyens conventionnels » de manière limitée avec la légitimité internationale :

« L'action militaire limitée vise à maintenir une crise ouverte ou naissante à son plus bas niveau possible, soit par une action préemptive, soit par des actes de rétorsion, permettant de réduire de façon significative le potentiel militaire adverse. Pour l'essentiel, de telles actions ne peuvent s'envisager que si elles sont entreprises sous l'égide d'une organisation internationale compétente pour autoriser un tel emploi de la force. »³⁴⁴

Ces actions préventives militaires visent notamment à mettre fin à « une agression extérieure et rétablir la souveraineté d'un Etat »³⁴⁵. Ce cas de figure rappelle celui de la 1^{ère} Guerre du Golfe de 1991. Il renvoie à un conflit de type conventionnel entre Etats. Ces actions préventives visent aussi et surtout à protéger à l'extérieur les intérêts français qui pourraient être menacés. Mais aucune menace n'est explicitement associée à la violence terroriste et peuvent se voir répondre par une action militaire d'un Etat comme la France.

Dès lors, la violence, si elle peut avoir une utilité préventive, a aussi une fonction dissuasive comme la force nucléaire sous la Guerre Froide. Les recommandations stratégiques officielles n'ont finalement guère évolué dans leurs objectifs : elles ont mis en place un début de coordination interministérielle et la conception de la projection extérieure de l'intervention

³⁴² BALLADUR Edouard, LEOTARD François, LONG Marceau, 1994. *op. cit.*, p. 23.

³⁴³ BALLADUR Edouard, LEOTARD François, LONG Marceau, 1994. *op. cit.*, p. 27.

³⁴⁴ BALLADUR Edouard, LEOTARD François, LONG Marceau, 1994. *op. cit.*, p. 61.

³⁴⁵ BALLADUR Edouard, LEOTARD François, LONG Marceau, 1994. *op. cit.*, p. 65.

militaire au cas par cas entre des acteurs étatiques à partir de 1994. En effet, à l'époque, on concevait encore l'agression extérieure comme ne pouvant venir que d'un autre Etat. Mais ces recommandations se sont ensuite transposées dans les éditions suivantes des Livres Blancs sans réellement s'appliquer à la violence terroriste. Nous formulons ainsi la quatrième et dernière recommandation stratégique suivante :

4. La lutte contre le terrorisme doit passer par une coordination interministérielle (Justice, Intérieur, Défense, Economie, Diplomatie) sur la sécurité globale (intérieure et extérieure) du territoire. Elle passe aussi par des coopérations bilatérales entre Etats et au sein d'organisations supranationales en vue de faire respecter des accords internationaux et/ou de protéger des Etats faibles ou vacillants.

La force militaire est un recours ultime et doit être avant tout dissuasive. Elle doit aussi avoir la légitimité internationale et peut être employée au cas par cas par le Président de la République qui décide de la politique étrangère et qui est chef des forces armées.

Le Président de la République et le Premier ministre sont à la tête des structures institutionnelles qui pilotent la lutte contre le terrorisme : le premier prend les décisions, le second impulse la politique fixée par le premier.

3.2. Résumé de la variable dépendante : les recommandations stratégiques officielles

1. Le monde est incertain et les Etats sont potentiellement concurrencés et menacés par des acteurs non-étatiques de plus en plus nombreux qui peuvent employer la violence terroriste contre leurs intérêts.

2. La nature du terroriste est violente et criminelle. Il conteste les frontières et l'autorité des Etats, garants de l'ordre international. Il utilise la religion comme l'Islam pour justifier l'usage de la violence terroriste et s'émancipe à travers la pauvreté et le trafic illégal.

3. Les objectifs sont prioritairement axés sur la sécurité de l'Etat, de ses intérêts et de ses ressortissants. La sécurité est un préalable avant de promouvoir des valeurs comme la démocratie, la paix, la justice et les droits de l'homme à travers le monde.

4. La lutte contre le terrorisme doit passer par une coordination interministérielle (Justice, Intérieur, Défense, Economie, Diplomatie) sur la sécurité globale (intérieure et extérieure) du territoire. Elle passe aussi par des coopérations bilatérales entre Etats et au sein d'organisations supranationales en vue de faire respecter des accords internationaux et/ou de protéger des Etats faibles ou vacillants.

La force militaire est un recours ultime, et doit être avant tout dissuasive. Elle doit aussi avoir la légitimité internationale et peut être employée au cas par cas par le Président de la République qui décide de la politique étrangère et qui est chef des forces armées.

Le Président de la République et le Premier ministre sont à la tête des structures institutionnelles qui pilotent la lutte contre le terrorisme : le premier prend les décisions, le second impulse la politique fixée par le premier.

SECTION 4. FORMULATION DES VARIABLES INTERMÉDIAIRES

Nous présentons dans ce paragraphe les deux variables intermédiaires qui vont servir à mesurer nos variations entre la variable dépendante et les variables indépendantes.

4.1. Les émotions

La première de nos variables intermédiaires est l'émotion. En effet, si nous partons de l'idée d'une domination de la théorie d'Allison, cela ne peut se faire sans mesurer les variations avec des variables intermédiaires susceptibles d'apporter des résultats confirmant ou infirmant la validité des trois hypothèses. Comme le rappelle ainsi Philippe Braud, il est illusoire de séparer et/ou d'opposer l'analyse rationnelle d'un groupe comme celui des hauts fonctionnaires avec l'analyse émotionnelle.³⁴⁶

Il est également intéressant de saisir cette variable par rapport à des diplomates qui peuvent être perçus ou s'affirment comme des êtres devant maîtriser leurs émotions même en temps de crise. Marc Loriol avait produit une analyse exploratoire sur la dimension émotionnelle parmi les diplomates français : la maîtrise des émotions serait « un outil de travail »³⁴⁷ lié la fonction. Cet outil serait gage³⁴⁷ de discrétion et d'efficacité.

De même, nous estimons que ces émotions peuvent nous aider à mieux cerner l'identité des hauts fonctionnaires, ainsi que leur perception sur eux-mêmes et ce qu'ils représentent collectivement comme corps ou groupe, et comme acteurs faisant et représentant la politique de la France sur la scène internationale.³⁴⁸

Mais comment mesurer la réalité d'un impact émotionnel sur les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay suite aux attentats du 11 septembre 2001 ? Il faut d'abord préciser que les émotions peuvent être suscitées par l'importance des dégâts matériels et/ou par le nombre de victimes causés par un attentat. Mais il ne faut pas ignorer la force du symbole dans la violence terroriste. En effet, l'impact matériel d'un événement violent est lié à sa dimension émotionnelle et réciproquement³⁴⁹. Certes, l'assassinat d'une personnalité peu connue aurait moins d'impact qu'une attaque sur le territoire d'un Etat. La mort violente de plusieurs milliers de personnes visant la nation la plus puissante du monde peut créer un plus grand

³⁴⁶ BRAUD Philippe, 1996. *op. cit.*, p. 43.

³⁴⁷ LORIOL Marc, 2008. *op. cit.*, p. 1.

³⁴⁸ « Recent literature on the sociology of emotion suggests in particular that feelings are an active component of identity and community. Emotions help us make sense of ourselves, and situate us in relation to others and the world that surrounds us. », in BLEIKER Roland, HUTCHISON Emma, 2008. *op. cit.*, p. 123.

³⁴⁹ BRAUD Philippe, 2012. « Symbolic and Physical Violence », in LINDEMANN Thomas, RINGMAR Erik (eds.). *op. cit.*, p. 59.

impact émotionnel, à travers une violence esthétisée et relayée par les médias. Les attentats du 11 septembre ont provoqué ainsi un tel impact en raison de l'image et de l'objectif recherchés contre le mode de vie³⁵⁰ et les formes de domination de la puissance américaine. La réaction des Etats-Unis a été « virile » pour effacer ces attentats perçus par eux comme humiliantes.³⁵¹

Difficile à mesurer bien des années après les attentats de New York, l'émotion ressentie par les diplomates français pourrait être mesurée à partir de la récurrence des termes liés à cet événement fort. Dans cette démarche, nous disposons des trois tableaux quantifiant les termes « attentats » et « 11 septembre » parmi les diplomates qui ont répondu à nos questions ainsi que pour les ministres des Affaires étrangères, les Présidents de la République et les productions écrites officielles du gouvernement français.³⁵²

Néanmoins, se posent plusieurs limites quant à mesurer l'impact des émotions chez les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay : d'une part, si nous disposons de termes quantifiés comme « attentats » et « 11 septembre », nous ne disposons pas d'autres éléments probants pour mesurer avec certitude l'impact réel des émotions parmi les diplomates. D'autre part, avec le temps passé, ceux-ci ne sont plus marqués par la force symbolique des attentats, en plus d'affirmer leur maîtrise de soi par rapport à cet événement. Ces limites nous renvoient à la difficulté pour un internationaliste à cerner exactement les émotions d'un collectif comme celles d'un individu.³⁵³

Comme il est impossible, selon nous, de séparer l'analyse rationnelle de l'émotionnel, nous partons de l'idée que les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay soient saisis d'émotions face à un événement comme les attentats du 11 septembre 2001, événement symbolique d'une crise internationale³⁵⁴. Ces émotions sont susceptibles d'avoir des effets sur le processus décisionnel et les recommandations stratégiques officielles du gouvernement français en matière de lutte contre le terrorisme.

Ce postulat, à travers les représentations, fait partie des propositions de Roland Bleiker et Emma Hutchison pour analyser le rôle des émotions en relations internationales³⁵⁵. Les

³⁵⁰ « We detect violence whenever an attack causes injury to a person or his property, to the affinity networks made up of relatives or members of the same social group, or to his way of life beliefs. This injury is never exclusively material. », in BRAUD Philippe, 2012. *op. cit.*, p. 61.

³⁵¹ « How victims react to symbolic violence depends on their position of power. (...) Compare the reaction of the United States to the September 11 attacks or Israel to raid by Palestinian armed groups. In both cases, the aim is to restore an image tarnished by impressions of weakness. », in BRAUD Philippe, 2012. *op. cit.*, p. 62.

³⁵² Annexes, *ibid.*

³⁵³ BLEIKER Roland, HUTCHISON Emma, 2008. *op. cit.*, p. 126.

³⁵⁴ BLEIKER Roland, HUTCHISON Emma, 2008. *op. cit.*, p. 129.

³⁵⁵ BLEIKER Roland, HUTCHISON Emma, 2008. *op. cit.*, p. 128-131.

représentations sont liées à la question de la reconnaissance de l'Autre ou de son déni. Elles renvoient à la reconnaissance de soi par rapport à cet Autre. Andreas Behnke a publié également un article³⁵⁶ consacré aux représentations esthétiques qu'ont suscité les attentats de New York.

Dans cette démarche, les termes quantifiés relevés durant notre recherche autour de ces attentats, ainsi que leur aspect qualitatif nous permettront de cerner les émotions potentiellement activées par les diplomates français autour du souvenir des attentats du 11 septembre 2001.

4.2. La loyauté

La seconde variable intermédiaire est la notion de loyauté. Celle-ci est vague et nécessite de nombreuses précautions dans son usage.

Dans notre analyse sur les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay, la loyauté est ici comprise au sein d'une bureaucratie. Dans ce cadre précis, la loyauté a été théorisée par Albert O. Hirschman à travers son ouvrage *Exit, voice, loyalty*³⁵⁷. On y trouve une loyauté fonctionnelle dans laquelle les organisations encouragent la fidélité (ou le devoir de réserve lié à la fonction). Or, un membre d'une organisation peut aussi développer une prise de parole en vue de manifester publiquement une divergence avec son organisation. L'objectif de l'individu est de faire rectifier la position de celle-ci qu'il juge négative, la prise de parole étant ici un avertissement avant une éventuelle défection.

Or, la défection peut être coûteuse pour l'individu, notamment comme la perte de son travail au sein de l'organisation. Ce cas peut survenir si l'individu juge insupportable la position officielle de son organisation qui va à l'encontre de son éthique professionnelle ou de sa morale personnelle. Néanmoins, il peut choisir de conserver son travail au sein de l'organisation s'il exprime sa divergence d'une manière interne et discrète et qu'il parvient à faire rectifier la position de son organisation. Si cette prise de parole s'avère improductive et/ou qu'elle coûte beaucoup à l'individu, sa loyauté fonctionnelle vis-à-vis de l'organisation reprendra le dessus et l'individu gardera le silence. En effet, des organisations n'encouragent pas la prise de parole publique³⁵⁸, et c'est une réalité qui s'applique aux bureaucraties ministérielles dans lesquelles le devoir de réserve prime avant tout. La pénalité de la défection

³⁵⁶ BEHNKE Andreas, 2012. *op. cit.*, p. 189-206.

³⁵⁷ HIRSCHMAN Albert, 2011. *ibid.*

³⁵⁸ HIRSCHMAN Albert, 2011. *op. cit.*, p. 102.

demeure ainsi objective, mais aussi subjective étant donné qu'elle est intériorisée par l'individu.³⁵⁹

Mais la théorie d'Hirschman ne fait pas l'unanimité, car elle présente la loyauté sous une forme négative. En effet, telle conduite serait imposée ainsi par l'Etat qui impose à ses hauts fonctionnaires un silence vis-à-vis de la politique étrangère. Seul le Président de la République la définit, car il dispose de la légitimité du suffrage universel direct et des prérogatives que lui procure la Constitution. De même, dans un article critique³⁶⁰, Patrick Lehingue a dénoncé le manque de consistance de la théorie d'Hirschman, lui reprochant entre autres de faire de la loyauté une notion complémentaire aux notions de prise de parole et de défection. Lehingue dénonce également le peu de considération fait à la pluralité de la notion de loyauté en la cantonnant au seul « schème fonctionnaliste »³⁶¹. Malgré cette critique de la théorie d'Hirschman, nous sommes confrontés également à la difficulté de repérer avec exactitude la loyauté au sein du groupe des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay. Nous sommes enfin dans un véritable « conflit de qualification »³⁶² avec la notion même de loyauté.

Dans notre analyse, nous considérons qu'il y a deux sens de la loyauté parmi les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay : la loyauté « négative » et la loyauté « positive ». La première renvoie à la théorie d'Hirschman. Elle est « négative » dans la mesure où elle fait pression sur les diplomates pour qu'ils ne s'expriment pas publiquement en cas de désaccord et ne démissionnent pas du corps diplomatique. Elle sera mesurée à partir des termes qualitatifs que nous avons relevés dans nos entretiens menés avec les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay. La seconde est la loyauté « positive ». Elle renvoie à la loyauté comme « principe d'ordre »³⁶³ qui prend le sens de la fidélité à des valeurs « positives » (paix, justice, droits de l'homme, libertés). Ces valeurs sont perçues comme universelles par les Etats occidentaux, mais aussi par leurs administrations. L'attachement des diplomates à ces valeurs serait aussi l'activation d'un autre aspect de leur *ethos* professionnel lié à la politique étrangère française et à la représentation d'une « certaine idée de la France » sur la scène internationale. Les valeurs en question seraient aussi celles d'une loyauté envers « le genre

³⁵⁹ HIRSCHMAN Albert, 2011. *op. cit.*, p. 107.

³⁶⁰ LEHINGUE Patrick, 2003. « La *loyalty*, parent pauvre de la trilogie conceptuelle d'A. O. Hirschman », in LAROCHE Josepha (dir.). *op. cit.*, p. 77-100.

³⁶¹ LEHINGUE Patrick, 2003. *op. cit.*, p. 82.

³⁶² LAROCHE Josepha, 2003. *La loyauté dans les relations internationales*, coll. « Logiques politiques », L'Harmattan, Paris, p. 31.

³⁶³ LAROCHE Josepha, 2003. *op. cit.*, Paris, p. 24.

humain »³⁶⁴, ainsi qu'un code de conduite dans les « lois de la guerre » imposé par les Etats occidentaux. Leur non-respect conduirait à déshumaniser, dans la représentation des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay, ceux qui les violeraient, à l'image des auteurs de violence terroriste. Cela aurait aussi un impact sur les recommandations stratégiques officielles, d'autant plus si nous considérons que les diplomates s'identifient à l'Etat qu'ils servent dans un anthropomorphisme assumé. Nous pourrions ainsi tenter de détecter cette loyauté « positive » à partir d'une analyse essentiellement discursive sur les valeurs que nous avons également relevées lors de nos entretiens de terrain. Néanmoins, nous avons bien conscience que la loyauté « positive » peut être interprétée comme l'imposition de normes morales occidentales, et donc d'un ethnocentrisme dominant sur le reste du monde. La réponse militaire en Afghanistan après les attentats de New York en 2001, et les mauvais traitements qu'ont subis les prisonniers à Guantanamo démontrent également que les Etats occidentaux ne font pas forcément des valeurs universelles la primauté de leurs intérêts.³⁶⁵

Enfin, la notion de loyauté nous rapproche à d'autres notions liées aux émotions et aux sentiments comme la confiance et l'amitié. À ce titre, Yves Viltard, reprenant dans un article l'analyse d'Alexander Wendt³⁶⁶, s'est interrogé sur cette notion d'amitié peut-être plus sincère et désintéressée à ses yeux que la « quête narcissique de la reconnaissance »³⁶⁷. Bien que difficile à cerner comme toutes les émotions, l'amitié pourrait être décelée à partir des réactions de diplomates français, notamment au moment d'événements forts comme les attentats du 11 septembre 2001.

³⁶⁴ LINDEMANN Thomas, 2003. « Régimes politiques et loyautés envers le genre humain en temps de guerre », in LAROCHE Josepha (dir.). *op. cit.*, p. 325-351.

³⁶⁵ « Alors que la loyauté démocratique envers la vie nationale est déjà très développée, celle envers l'humanité reste embryonnaire. », in LINDEMANN Thomas, 2003. *op. cit.*, p. 349.

³⁶⁶ VILTARD Yves, 2009. « Que faire de la rhétorique de l'amitié en Relations Internationales ? », *Raisons politiques*, n° 33, p. 127-147.

³⁶⁷ VILTARD Yves, 2009. *op. cit.*, p. 146.

SECTION 5. FORMULATION DES VARIABLES INDÉPENDANTES

Dans le cadre de la formulation de nos variables indépendantes que sont les trois OPCODES, nous rappelons au préalable la définition de base de l'OPCODE, en particulier ce que nous avons retenu de ce concept pour les élaborer.

5.1. Définition de l'OPCODE

L'OPCODE est composé des « croyances philosophiques » (conception du monde, de l'ennemi) et « des croyances instrumentales » (définition des objectifs matériels, comment agir pour les atteindre)³⁶⁸. En effet, si leur analyse et leur pratique imposent une expertise et/ou un degré élevé de connaissances rationnelles en matière de lutte contre le terrorisme, les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay activent parallèlement des croyances, des perceptions, des idées, des valeurs pouvant interagir avec toute analyse qui se voudrait rationnelle. Dès lors, leurs idées, valeurs et croyances constituent un OPCODE plus ou moins stable et une forme d'identité commune que nous pouvons extraire par le biais d'une série de questions spécifiques au concept d'OPCODE.

Ces questions sont catégorisées selon leurs natures philosophique et instrumentale. Elles doivent permettre de reconstituer un système de croyances cohérent et complet. L'étude empirique sur le groupe des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay repose sur des entretiens oraux et des écrits. Des variations sont susceptibles donc d'être relevées dans les perceptions des diplomates, ce qui autorise la vérification de convergences ou de divergences entre leurs croyances et d'élaborer en conséquence d'autres OPCODES.

Nous avons ainsi formulé deux autres OPCODES au cours de notre recherche, en plus de l'OPCODE officiel. Ils nous aideront à formuler des explications alternatives aux résultats que nous obtiendrons par le biais des concomitances positives ou négatives, elles-mêmes résultant du croisement entre les variables indépendantes et la variable dépendante.

Nous partons des travaux se fondant sur le modèle bureaucratique³⁶⁹ de Graham Allison dans lequel l'action de la politique étrangère dépend plus d'une administration que du chef de l'Etat lui-même. Ce modèle comprend également une lutte d'influence dans la hiérarchie administrative pour celui qui influencera au mieux le chef de l'Etat dans sa prise de décision.

³⁶⁸ GEORGE Alexander L., 1969. *op. cit.*, p. 190-222. Voir aussi GEORGE Alexander L., BENNETT Andrew, 2004. *op. cit.*, p. 87.

³⁶⁹ ALLISON Graham, ZELIKOW Philip, 1999. *Essence of Decision. Explaining the Cuban Missile Crisis*, New York: Longman, 2^e édition, 416 p.

Le groupe des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay revendique et applique ainsi ce modèle fondé sur des éléments empiriques accumulés depuis des années de lutte contre le terrorisme, ainsi que des croyances regroupées autour de leur OPCODE officiel. Nous supposons ainsi que des postures mentales interfèrent dans le processus décisionnel comme la loyauté ou l'*ethos*³⁷⁰ du haut fonctionnaire envers le chef de l'Etat ou bien encore l'influence de son parcours pour accéder à l'emploi de la haute fonction publique du Quai d'Orsay. En conséquence, ces interférences interrogent à chaque fois la théorie organisationnelle d'Allison.

Dans le cadre de l'application de la méthode de congruence³⁷¹, nous avons fait le choix d'une chronologie séquentielle allant de la période des menaces et des attentats commis sur le sol français à partir de 1993 jusqu'à l'intervention militaire française au Nord-Mali en janvier 2013. Nous nous focaliserons aussi sur deux séquences particulières : l'initiative de la résolution 1368 de Jean-David Levitte, suite aux attentats du 11 septembre 2001 à New York et le discours de Dominique de Villepin dans le cas de l'Irak prononcé le 14 février 2003. C'est à partir de cette séquence de guerre contre la violence terroriste que seront confrontées les variables que nous allons définir dans les paragraphes suivants. Les autres séquences de la chronologie que nous nous sommes fixées nous permettront d'établir des comparaisons à partir des données essentiellement qualitatives extraites de notre recherche.

5.2. Le guide d'entretien

Le guide d'entretien a été préparé pour un échange ordonné et graduel en partant de la présentation de l'interlocuteur, de sa vision sur le terrorisme, puis de son avis sur les questions posées. Le guide d'entretien a fait l'objet d'un traitement en entretien semi-directif. Nous n'avons pas forcément respecté l'ordre d'énumération de nos questions. Ce choix semblait satisfaisant car il permettait de s'adapter à l'interlocuteur sans perdre l'objectif des réponses que nous souhaitions obtenir.

À titre de comparaison, un entretien directif aurait été moins efficace dans la mesure où nous ne proposons pas de réponses toutes prêtes aux diplomates et que nous souhaitons qu'ils développent des points de vue personnels et moins officiels. Nous détaillons ici notre guide d'entretien :

³⁷⁰ WEBER Max, 2002. *Ibid.*

³⁷¹ GEORGE Alexander L., BENNETT Andrew, 2004. *op. cit.*, p. 181-204.

- *Pouvez-vous présenter les missions de votre poste ?*
- *Avez-vous des connaissances, une formation et/ou une expérience dans le domaine de la lutte contre le terrorisme ?*
- *Y a-t-il une vision commune des relations internationales parmi les hauts fonctionnaires du ministère ? si oui, laquelle ? si non pourquoi ?*
- *Comment définit-on le « terrorisme » au Quai d'Orsay ?*
- *Qui ou quelle(s) organisation(s) incarne(nt) le « terrorisme » ?*
- *Le phénomène du « terrorisme » a-t-il eu une influence sur la politique étrangère française, et plus particulièrement sur la pensée et la pratique des hauts fonctionnaires du ministère ?*
- *Comment les hauts fonctionnaires ont-ils perçu les principaux attentats du 11 septembre 2001 à New York ? Ceux de Madrid en 2004 ? de Londres en 2005 ? de Bombay en 2008 ?*
- *Quel bilan fait-on au ministère des politiques menées par la France dans la lutte contre le terrorisme ? Est-il positif ? négatif ? Pourquoi ?*
- *Quels seraient les moyens à mettre en œuvre pour combattre, par exemple, Al Qaida en France et dans le monde ?*
- *La lutte contre le terrorisme doit-elle se faire au niveau national, régional ou supranational ?*
- *Dans la puissance d'un Etat, la diplomatie a-t-elle encore un rôle à jouer dans la lutte contre le terrorisme ?*
- *Quelle est la place de la France aujourd'hui dans le monde et que peut-elle apporter dans la lutte contre le terrorisme ?*
- *Avez-vous des remarques ou commentaires ? Sur la lutte contre le terrorisme ? sur le groupe des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay ? Sur les questions posées, etc.*

5.3. Elaboration de trois OPCODES

Les entretiens menés ont permis de cerner plusieurs croyances philosophiques, conformément aux questions présentées initialement dans leurs travaux par Nathan Leites puis reprises par Alexander L. George.

Nous avons préféré les croyances philosophiques aux croyances instrumentales, parce qu'elles correspondent, d'une part, à notre première hypothèse à savoir comment les diplomates se perçoivent eux-mêmes. Elles sont justifiées également, d'autre part, du fait que

la lutte contre le terrorisme implique une vision particulière de l'Autre en tant qu'adversaire ou ennemi. De même, en plus de constituer notre seconde hypothèse, la vision de l'ennemi est particulièrement importante dans la série des questions de l'OPCODE³⁷². Enfin, ces deux visions sont liées intrinsèquement à leur perception de l'environnement international qui représente notre troisième hypothèse.

Nous avons pu ainsi distinguer trois OPCODES axés uniquement sur les croyances philosophiques. Ils constituent des ensembles qui permettront de les tester comme des variables indépendantes, tout en évitant de tomber dans le piège de la congruence parfaite entre elles et la variable dépendante :

-Le premier OPCODE officiel fait la synthèse des croyances de toutes les catégories et servira à schématiser le présupposé que les diplomates disposeraient d'un système de pensée qui serait propre au ministère des Affaires étrangères ;

-Le second OPCODE est celui des Orientés qui constitue un ensemble des croyances que l'on retrouve majoritairement parmi les hauts fonctionnaires issus du Concours d'Orient ;

-Le troisième OPCODE est celui des énarques qui constitue un ensemble des croyances que l'on retrouve majoritairement parmi les hauts fonctionnaires issus de l'École Normale d'Administration.

Ils sont ici décrits par rapport aux éléments recueillis au cours des entretiens dans le cadre de notre analyse de contenu.

Néanmoins, nous proposons aussi de simplifier la formulation des questions qui sont liées entre elles et complexifient selon nous le test entre la variable indépendante et la variable dépendante.

Nous proposons donc un résumé de chaque OPCODE en des formulations plus simples pour les questions ainsi que pour les réponses, et qui se focalisent sur deux points essentiels : la vision du monde et la vision de l'ennemi.

5.4. La méthode qualitative : l'analyse de discours et l'analyse de contenu

La principale méthode d'extraction des données qualitatives de nos entretiens est une combinaison entre l'analyse du discours et l'analyse de contenu. L'analyse de discours est généralement considérée comme la méthode « permettant de mettre en rapport le texte à son

³⁷² GEORGE Alexander L., 1969. *ibid.*

objet »³⁷³. Dans notre démarche, nous souhaitons étendre le texte et son contenu, le texte étant porteur de sens, sachant qu'il y a aussi une pluralité de sens. Dans nos entretiens, par exemple, se trouvent le langage du politique, un langage généralement performatif, mais aussi les non-dits d'où la nécessité de formuler des présupposés dans l'analyse de discours.

L'intérêt de l'analyse de discours doit permettre de repérer les moments discursifs que nous devons également justifier, ainsi que le moyen de communication employé (communiqués de presse, interviews) pour le discours et expliquer pourquoi on le choisit par rapport à d'autres.

C'est aussi la même méthode que nous appliquons pour extraire nos données des Livres Blancs du gouvernement français, mais aussi des ouvrages personnels et des articles des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay ayant contribué au processus décisionnel sur la violence terroriste et l'environnement international.

Cela implique de formuler les sources qui donnent une réalité construite puisque nous sommes aussi dans une démarche d'analyse de contenu. Nous avons procédé ainsi à une analyse de contenu manuelle de la série d'entretiens réalisés de 2009 à 2014 avec les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay en activité et à la retraite en poste au ministère, à la Présidence de la République et en poste dans les ambassades à l'étranger.

Nous avons aussi appliqué cette analyse aux ouvrages personnels des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay. Les ouvrages forment avec les entretiens un ensemble de documents primaires qui nous permettent de cerner leurs croyances personnelles, tout en tenant une distance critique et une contextualisation de leurs propos.

Il faut donc sélectionner au préalable de notre recherche la source en fonction de la plausibilité de l'efficacité du texte.

5.5. Pertinence et choix des sources

Notre recherche se focalise premièrement sur des entretiens menés *de visu* ou à distance auprès de notre échantillon de hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay. Les entretiens ne font pas partie des sources les plus pertinentes. En effet, nous considérons que notre interlocuteur est suffisamment apte à formuler un discours officiel sur la lutte contre le terrorisme qu'il a l'habitude de formuler auprès de tous ses interlocuteurs extérieurs au ministère. Cette formulation officielle du discours serait aussi adaptée en fonction de la nationalité du visiteur,

³⁷³ DELOYE Yves, 2014. « Intérêt et enjeux de l'analyse de discours en science politique », Journée d'étude internationale « Des apports méthodologiques des relations internationales à la science politique », Université Lille 2-Laboratoire CERAPS, Lille, 14 mars 2014.

demandeur d'un entretien : en effet, lors d'une de nos sollicitations, l'interlocuteur nous demanda au téléphone notre nationalité. Ce qui pouvait apparaître comme surprenant au départ s'expliquait, selon notre même interlocuteur, pour deux raisons : d'abord, cette information était nécessaire pour avoir l'autorisation de sa hiérarchie pour nous recevoir, puis pour adapter son discours selon que l'enquêteur soit « un étudiant français ou un étudiant étranger »³⁷⁴. Néanmoins, cette question sur la nationalité du chercheur n'a pas été posée directement au Quai d'Orsay, mais dans une structure annexe basée à Paris. Mais nous ne savons pas si ce qui peut apparaître comme une exception ne serait pas non plus une règle générale que s'appliquent tous nos interlocuteurs quel que soit leur lieu de travail.

Pour autant, cet épisode nous a renforcés dans l'idée qu'il fallait garder en permanence un esprit critique et une distance par rapport au discours de nos interlocuteurs. Seule une analyse rigoureuse, avec des présupposés permettant de trouver les points « critiques » du discours ou les non-dits d'un contenu, doit nous aider à faire le tri dans les termes et les phrases relevés au cours de nos 32 entretiens, ainsi que dans les ouvrages et articles rédigés par les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay.

Nos entretiens constituent notre principale source orale retranscrite après chaque entretien. Ils se composent de la manière suivante : 13 énarques, 10 cadres Orient, 9 généralistes qui ne sont pas issus des deux premières catégories. 6 entretiens ont été réalisés à distance par mail et concernent quatre cadres Orient en poste à l'étranger au moment de la sollicitation d'entretien contre deux énarques également en poste à l'étranger. Cinq autres entretiens ont été menés *de visu*, mais de manière raccourcie par rapport au temps général (1 heure environ) consacrés pour mener un entretien. Ils concernaient des énarques alors très occupés au moment où nous les avons sollicités. La qualité et la quantité de ces entretiens sont donc moins bonnes par rapport aux autres. En conséquence, ils font l'objet d'un usage secondaire par rapport aux autres entretiens plus complets.

Les articles et les ouvrages rédigés par des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay sont nos principales sources écrites. Ils ont été sélectionnés en fonction de leurs thématiques proches de la politique étrangère et/ou de la philosophie politique. Ceux dont les thématiques étaient éloignées ou bien n'ayant aucun rapport avec la politique étrangère et la philosophie politique ont été écartés. Ainsi, les ouvrages culturels, les romans, les poèmes et les ouvrages rédigés dans un contexte d'échéances politiques nationales à l'image de l'élection présidentielle ne nous ont pas semblé pertinents. En effet, il y a un trop grand décalage entre

³⁷⁴ Propos tenus au téléphone par un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay avant un entretien. Nous ne donnons pas plus de détails pour conserver son anonymat.

les thématiques qui nous intéressent et celles qui nous sont étrangères. Les ouvrages qui nous intéressent ainsi n'ont pas été rédigés en période électorale. C'est aussi dans cette démarche de sélection que nous estimons que la qualité des sources écrites se mesure à la vision à court, moyen et long terme de leurs auteurs. Enfin, les entretiens écrits ou audiovisuels parus dans les médias peuvent aussi servir à notre recherche, mais toujours en fonction de leur apport direct en matière de politique étrangère et particulièrement sur la violence terroriste.

Enfin, nous avons employé une source biographique, le *Who's Who*³⁷⁵, afin de cerner avec objectivité le parcours de chaque haut fonctionnaire de notre échantillon. Cette source nous a été aussi utile pour connaître les ouvrages éventuels que les hauts fonctionnaires recensés ont pu produire durant leur carrière. Néanmoins, l'anonymat ayant été requis, nous ne pouvions pas faire de liens explicites entre ces hauts fonctionnaires et leurs éventuels ouvrages consacrés à l'environnement politique mondial.

Nous avons aussi mobilisé une autre source similaire qu'est l'*Annuaire diplomatique*³⁷⁶, décrit notamment par Marc Lorient et son équipe³⁷⁷. Mais celui-ci n'est plus rendu public depuis vingt ans. En effet, son retrait de la consultation publique a été justifié par le Ministère des Affaires étrangères dans une réponse adressée à un sénateur des Français de l'étranger, le 5 mai 1994 :

« L'annuaire diplomatique et consulaire s'est avéré, au fil des années, contenir des éléments d'information de nature souvent très confidentielle sur les agents et sur la structure de nos postes. Le ministère des affaires étrangères observe sur ce point qu'aucun des ministères des affaires étrangères de pays comparables à la France ne diffuse ce type d'instrument de travail, qu'il réserve au contraire à certains responsables d'administration, ou aux élus qui ont dans leurs compétences le secteur de la politique étrangère. Telle est la raison de la décision qu'a prise ce ministère de retirer l'annuaire diplomatique à la vente. (...) ».³⁷⁸

Son accès aurait été facilité, si notre recherche avait été soutenue par le ministère lui-même. C'est finalement par la biais d'une tierce personne extérieure au Quai d'Orsay que nous avons pu consulter l'édition 2013 de cet annuaire. Son contenu ne diffère guère du *Who's Who*, à la différence qu'il permet de connaître avec précision le parcours des hauts

³⁷⁵ LAFITTE-HÉBRARD, 2013. *Who's Who in France 2014*, éditions Lafitte-Hébrard, Paris, 2500 p.

³⁷⁶ MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, 2013. *Annuaire diplomatique et consulaire 2013*, Paris, 1677 p.

³⁷⁷ PIOTET Françoise, LORIENT Marc, DELFOLIE David, 2013. *op. cit.*, p. 57-59.

³⁷⁸ Réponse du Ministère des Affaires étrangères à la question écrite n° 05039 de M. Charles de Cuttoli (sénateur des Français établis hors de France - RPR), *Journal Officiel* du 5 mai 1994, p. 1064. URL : <http://www.senat.fr/questions/base/1994/qSEQ940305039.html> (page consultée le 2 mai 2014).

fonctionnaires en fonction, notamment des plus jeunes³⁷⁹. Inversement, ne figurent pas des diplomates à la retraite, encore moins les ouvrages que les hauts fonctionnaires ont pu rédiger en empruntant un pseudonyme. À défaut, le *Who's Who* complète idéalement l'*Annuaire diplomatique*. Mais les deux ouvrages ne permettent pas d'avoir une biographie plus personnelle et détaillée sur tous les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay sans distinction.

5.6. L'OPCODE « officiel » – Contenu philosophique

L'OPCODE que nous souhaitons élaborer est ici une forme de « bain culturel » constituant une vision commune sur la lutte contre le terrorisme. Ce terme de « bain culturel » a été formulé par un diplomate issu d'une formation généraliste (ni énarque ni cadre d'Orient). Celui-ci affirmait également et paradoxalement que l'ensemble de ses collègues n'était pas baigné dans une idéologie particulière et que leurs croyances étaient en somme hétéroclites :

« (Sur le groupe) des hauts fonctionnaires, il faut être conscient qu'il n'y a surtout pas de doctrine. Il y a quand même un bain intellectuel dans lequel nous baignons, dans lequel nous sommes tous plongés, qui nous amène à réagir –avec de fortes nuances, car nous avons des débats internes et qui globalement nous amènent à réagir tous, en analysant nos intérêts qui doivent être défendus de la même façon. (...) D'autre part, en terme de mentalité collective, d'imaginaire collectif, (cela) nous amène à partager cette vision du terrorisme. »³⁸⁰

Cet OPCODE serait donc le présupposé d'un système de croyances synthétisant les croyances de tous les hauts fonctionnaires qu'ils soient issus de l'ENA, du concours de cadre d'Orient ou de formations généralistes. Cet OPCODE, un peu « patchwork », serait également lié aux recommandations stratégiques du gouvernement français qui constituent notre variable dépendante. Cet OPCODE recoupe aussi les propos de deux hauts fonctionnaires appartenant à la sous-direction des menaces transversales, sous-direction qui est jugée par ses pairs comme la plus apte à traiter de la question malgré un effectif de cinq à six agents. Il nous semble donc légitime, dans la distinction que nous allons opérer dans nos variables indépendantes, de qualifier l'OPCODE d'« officiel ». C'est aussi un OPCODE qui intègre les réponses des diplomates de formation généraliste qui constituent à la fois un sous-groupe minoritaire dans notre échantillon, mais qui n'en est pas moins important au sein du Quai

³⁷⁹ Le plus jeune des hauts fonctionnaires rencontrés avait 27 ans, au moment de l'entretien.

³⁸⁰ Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 3 novembre 2009.

d'Orsay³⁸¹. Ces généralistes ont aussi répondu de manière hétéroclite sur la lutte contre le terrorisme, alors que les énarques ont formulé entre eux globalement des réponses similaires, ainsi que les cadres d'Orient pour leur propre catégorie.

Cet aspect nous renforce aussi dans l'idée que les croyances des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay ne se forment pas forcément au sein de l'organisation qu'est le ministère des Affaires étrangères et notamment dans les postes qu'ils occupent. Elles se forment plutôt avant l'entrée en fonction de ces futurs diplomates et se maintiennent également après.

Voici les éléments que nous avons retenus pour l'élaboration de l'OPCODE officiel et qui se recourent :

-Un généraliste : « Il y a un phénomène criminel, qui est traité et qui doit être traité comme tel à nos yeux ; et puis il y a d'autre part des situations de crise, qui lorsqu'elles ne sont pas traitées de façon satisfaisante, peuvent produire des conditions qui sont de nature à mener des groupes extrémistes à basculer dans la violence terroriste. (...) Si nous abandonnons complètement la gestion politique, cela signifie que nous n'avons plus d'autres solutions que le répressif, qui bascule à ce moment dans l'option militaire, et donc dans la doctrine de la guerre globale. (...) Le 11 septembre (2001) marque la fin d'un cycle - vous avez un cycle qui s'ouvre au milieu des années 1990 avec l'émergence d'une vague internationaliste : c'est la théorie du califat mondial (...) qui aboutit à cet acné (sic) du 11 septembre (2001) qui n'a cessé de décliner après. (...) Depuis 2004-2005, un nouveau cycle a débuté et qui est aujourd'hui en train d'approcher de son point haut, qu'on pourrait appeler un cycle de territorialisation, de régionalisation (...). »³⁸²

-Un énarque : « le terrorisme connaît des cycles comme à une époque avec les Palestiniens et Arafat, puis l'Iran qui a duré 11 ans, puis Al Qaida qui a duré 30 ans... Mais Al Qaida c'est fini pour le moment ! Le seul problème, c'est d'où viendra le prochain cycle : du cyberterrorisme ? Le terrorisme veut frapper les esprits en attaquant la « puissance » politique, économique, etc. »³⁸³

-Jean-Pierre Filiu (Orient) : « En janvier 2009, Al-Qaida en vient à contempler, vingt ans après sa naissance, le risque de sa propre disparition. Ben Laden égrène les cycles de développement et de déclin de sa création. »³⁸⁴

³⁸¹ Il nous manque, cependant, des données quantitatives sur la proportion actuelle de généralistes, d'énarques et d'Orient, qu'ils soient basés au Quai d'Orsay ou à l'étranger.

³⁸² Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 3 novembre 2009.

³⁸³ Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 11 avril 2014.

³⁸⁴ FILIU Jean-Pierre, 2009. *Les neuf vies d'Al-Qaida*, Fayard, Paris, p. 14.

-Un Orient : « Souvent, les mouvements terroristes instrumentalisent la pauvreté, l'impasse politique et les inégalités pour justifier le recours à la violence. »³⁸⁵

-Un généraliste : « Les Talibans avaient transformé l'Afghanistan en Etat narco-terroriste. »³⁸⁶

-Un généraliste : « Le diplomate aura une violence à étudier ou à gérer. Si vous avez un pays qui vous dit qu'il est menacé par le terrorisme, vous appréciez cette menace et sa capacité à déstabiliser le pays en question ou à porter atteinte à vos intérêts, les intérêts pouvant être les ressortissants comme objectifs, ou des intérêts à caractère économiques comme contre des entreprises françaises. »³⁸⁷

-Un Orient : « Quand on parle de criminalité transnationale organisée, on parle ici plus de trafics. Là, on parle plus de crime au sens « attentat », « assassinat ». C'est pour ça que la différence est forte chez nous. Car on traite le plus souvent du terrorisme comme (une) atteinte aux personnes dans des attentats très violents. »³⁸⁸

-Un énarque : « Le terrorisme peut certes avoir besoin de moyens criminels pour se financer, mais le terrorisme a un agenda politique et a des objectifs qui visent à déstabiliser l'ordre mondial. Il peut s'en prendre ainsi à des Etats, mais aussi et surtout à des populations civiles. »³⁸⁹

-Un énarque : « Nous ne voulons pas non plus que l'antiterrorisme interfère dans le dialogue politique. Certains acteurs terroristes sont parfois des émanations politiques comme le Hezbollah, on ne peut pas couper les ponts avec eux. Par contre, il y a des pratiques comme les rançons qui sont très importantes et auxquelles nous ne répondons pas ».³⁹⁰

-Un Orient : « À mon sens, les organisations non-étatiques doivent s'appuyer sur les entités étatiques pour réussir leurs négociations et faire aboutir leurs revendications politiques. (La diplomatie) joue un rôle dans l'action politique, notamment pour conduire des organisations sur la voie des négociations et à renoncer ainsi à la violence. On peut réussir, mais parfois on échoue, c'est le cas en Afghanistan (...). »³⁹¹

³⁸⁵ Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 22 août 2010.

³⁸⁶ Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 8 décembre 2011.

³⁸⁷ Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 2 août 2012.

³⁸⁸ Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 20 septembre 2012.

³⁸⁹ Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 2 avril 2014.

³⁹⁰ Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 15 avril 2014.

³⁹¹ Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 30 juillet 2011.

-« Lorsqu'on parle de terrorisme, je pense à protéger, je pense devoir lutter contre, je pense devoir prévenir (...) ; c'est comme quand vous traitez la délinquance, à la fois vous essayez de réprimer et de prévenir. (...) La violence fait partie de la nature humaine. Cela veut dire que tous les hommes sont violents, mais ça ne veut pas dire que la violence est une fatalité. (...) La menace terroriste est un défi à l'Etat. L'Etat pour moi, c'est la structure fondamentale d'une société civilisée. L'autre structure fondamentale pour moi, c'est la famille. Sur le plan individuel, (...) la structure fondamentale c'est la famille, on le voit avec les problèmes de la délinquance des jeunes, etc. La multiplicité des crises familiales crée une multiplicité de crises individuelles. Et au plan collectif, c'est l'Etat qui est la forme civilisée du vivre ensemble. Il n'est pas hégémonique, mais la société civile ne peut pas s'épanouir sans la protection de l'Etat. Voilà, je suis très disciple de Hobbes, de son *Leviathan*, de grands auteurs comme ça. (...) Ce sont des éléments de base du vivre ensemble. Là c'est aussi le *Leviathan* de Hobbes : on abdique la force que peut avoir l'individu pour la remettre à une puissance qui a l'air légitime, autrement dit l'Etat. »³⁹²

-Un énarque : « Le terrorisme pour moi c'est un instrument. C'est une forme de violence politique (...) qui vise à infliger un sentiment de terreur à des autorités, à une population, à des fins politiques. (...) Après politiquement, après que vous ayez défini quelqu'un de terroriste, c'est très difficile d'assumer devant votre opinion publique le fait que vous alliez les rencontrer que vous parliez avec eux. (...) Simplement ce qui fait qu'une violence est terroriste et non résistante, c'est qu'elle frappe des civils sans distinction, des femmes, des enfants, des vieillards, des gens qui ne sont pas des militaires. (...) Il n'y a pas de négociation possible, je pense. Bon après il faut savoir quelle est la meilleure façon de les combattre parce que l'arme nucléaire ne sert pas à grand chose pour combattre cet adversaire... La conception française, si vous l'avez bien lue (dans) le Livre Blanc, elle est judiciaire, ce n'est pas la conception américaine qui est très militaire. »³⁹³

-Dominique de Villepin, énarque et ministre des Affaires étrangères (2002-2004) : « La lutte contre le terrorisme doit rester notre priorité. Nous devons poursuivre notre coopération, renforcer nos échanges de renseignements, définir de nouveaux instruments de lutte contre le financement des réseaux terroristes. »³⁹⁴

³⁹² Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 20 janvier 2010.

³⁹³ Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 8 juillet 2010.

³⁹⁴ VILLEPIN Dominique de, 2003. « Le droit, la force et la justice. Discours prononcé à l'Institut international des études stratégiques (Londres, 27 mars 2003) », in VILLEPIN Dominique de. *Un autre monde*, coll. « Théorie et stratégie », Editions de L'Herne, Paris, p. 120.

-Hubert Védrine, énarque et ministre des Affaires étrangères (1997-2002) : « Ce monde, enfin, est potentiellement instable du fait de la prolifération de la souveraineté (...), mais d'une souveraineté parfois illusoire, compte tenu de l'érosion du rôle régulateur de l'Etat par la globalisation, les marchés, les médias et l'opinion publique transnationale qui fonctionnent en continu. »³⁹⁵

Résumé de l'OPCODE officiel

Vision du monde

Ces extraits nous indiquent essentiellement l'idée que l'ordre du monde est déterminé par rapport aux acteurs qui font et défont son évolution. Il y a une forme d'anarchie dans laquelle les Etats sont encore les acteurs les puissants et garants d'un certain ordre. Il existe aussi de nouveaux acteurs non-étatiques depuis la fin de la Guerre Froide. Mais ceux-ci sont plus des concurrents que des partenaires.

Vision de l'ennemi

Il est généralement non-étatique, il nourrit le désordre à travers ses revendications politiques et souvent religieuses, mais il peut aussi les faire aboutir s'il accepte la tutelle des acteurs étatiques pour négocier et les faire aboutir. Si l'acteur non-étatique utilise la violence, il se décrédibilise en se rabaisant au même niveau que des criminels de droit commun. Sa radicalisation est donc cyclique. Il peut s'en prendre à la vie de citoyens innocents, mais il peut aussi plus ou moins être lié à des activités criminelles dont l'objectif premier est le gain (rackets, trafics, rançons). La violence fait qu'il ne peut y avoir, dès lors, de négociations et il doit être traité comme un criminel, ce qui exclut qu'on le traite à part égal comme un acteur étatique.

³⁹⁵ VÉDRINE Hubert, 2003. « Allocution à la conférence des ambassadeurs (août 1997) », in *Face à l'hyperpuissance : textes et discours, 1995-2003*, Fayard, Paris, p. 104.

OPCODE officiel (détaillé)

Contenu philosophique

1). Quelle est la nature essentielle de la vie politique ? L'univers est essentiellement harmonieux ou conflictuel ? Quel est le caractère fondamental des adversaires politiques ?³⁹⁶

La nature du monde est caractérisée par l'incertitude et elle est liée aux attitudes des Etats et des individus. Le monde n'est ni meilleur ni pire qu'avant. Le conflit entre les hommes est peut-être moins fort et la collectivité politique que représente l'Etat constitue un pilier de l'ordre dans ce monde incertain, défendant aussi bien ses propres intérêts que les intérêts communs que peuvent partager les Etats entre eux.

L'univers politique demeure conflictuel et n'est pas prêt de s'arrêter. L'homme en soi n'est pas forcément bon et la violence de l'individu est la négation de sa nature politique.

L'ennemi politique est imprévisible, violent et illégitime. L'ennemi n'est pas un Etat, il contourne les frontières aussi bien physiques que morales. Il peut exister à l'extérieur comme à l'intérieur de la communauté politique et nationale. Il peut se réclamer de valeurs religieuses, mais il les détourne à des fins de violence. Sa radicalisation n'est pas permanente, mais cyclique. L'ennemi rejette la vie en communauté et donc l'ordre comme celui qu'on peut trouver dans une famille. Il est amoral en vivant de prédatations comme un loup aux dépens de son prochain.

2). Quelles sont les perspectives pour la réalisation éventuelle de valeurs politiques fondamentales et d'objectifs idéologiques? Peut-on être optimiste ou pessimiste ?

Les perspectives pour faire aboutir les valeurs d'une communauté de valeurs sont liées à la nature de la vie politique.

L'Etat garantit l'ordre face aux individus agités, violents et délinquants. Les Etats savaient pratiquer la dissuasion entre eux sous la Guerre Froide, ce qui permettait de figer les velléités d'une nouvelle guerre mondiale, même si les conflits entre Etats ont été plus nombreux qu'aujourd'hui. Une harmonie relative pourrait revenir à condition que les individus violents acceptent l'ordre et la supériorité des Etats sur la scène internationale et s'ils abandonnent la violence s'ils veulent faire valoir des revendications politiques.

³⁹⁶ Nous avons traduit les questions en anglais de l'OPCODE formulées par Alexander L. George.

Il faut donc dissuader les individus à employer la violence et les réprimer comme on le ferait avec des criminels. Mais les acteurs non-étatiques étant de plus en plus nombreux par le biais de la mondialisation, et que l'univers demeure conflictuel, on peut être pessimiste pour l'avenir.

3). Dans quel sens et dans quelle mesure l'avenir politique est prévisible ?

Le futur politique est aussi lié à la nature de la vie politique. La prédictibilité semble s'améliorer dès lors qu'on a des informations relativement fiables sur l'Autre à long terme. Cette amélioration est d'autant plus forte si l'Autre est un Etat, ce qui conduit à adopter des règles normatives de diplomatie classique entre Etats comme la dissuasion.

Mais l'incertitude du monde et le développement des acteurs non-étatiques notamment d'ennemis invisibles et imprévisibles a accru la crainte de l'Autre plus généralement. Le manque d'informations et de connaissances sur l'Autre amène proportionnellement à réduire les possibilités de déclencher les règles normatives d'une diplomatie classique. La prédictibilité du futur politique décroît et elle s'accélère dans ce mouvement quand l'Autre emploie la violence. Mais parallèlement, la violence interdit le dialogue ; on ne discute pas avec des individus qui ôtent la vie à des innocents. La certitude de ne pas discuter avec l'Autre augmente donc proportionnellement avec son usage de la violence.

4). Quel contrôle ou quelle maîtrise peut-on avoir sur les développements historiques ? Quel est le rôle du leader (ou de l'élite) politique dans le mouvement et le façonnement de l'histoire ?

Maîtriser le développement de l'histoire implique de maîtriser l'incertitude sur la scène internationale. Tout est encore lié à la nature de la vie politique.

On pourra maîtriser le cours de l'histoire dès que nous savons avec qui nous discutons et avec qui nous ne discutons pas. La condition maîtresse est ainsi l'interdiction pour les individus d'utiliser la violence, au risque de ne plus faire partie du monde civilisé dans lequel toute forme de violence est canalisée par l'Etat. Employer la violence quand on ne représente pas l'Etat conduit automatiquement à l'exclusion d'un monde rationnel, ce même monde dans lequel les Etats ont su préserver les civils d'une nouvelle guerre mondiale. Négocier implique d'être pacifique au préalable et d'accepter pour l'individu la tutelle d'une communauté. L'individu peut donc avoir un rôle dans la maîtrise de l'histoire en acceptant de changer de comportement en se soumettant à cette tutelle et d'accepter les règles de la civilisation.

On peut aussi maîtriser le cours de l'histoire si on aide les individus à éviter de tomber dans la violence en raison de leur environnement appauvri et sans avenir. Sinon l'homme est enclin à tomber naturellement dans la violence si les conditions de la civilisation, sous-entendues garanties par l'Etat, ne sont pas réunies.

Le rôle du dirigeant politique est celui d'un homme d'Etat soucieux de protéger sa population et les intérêts de la communauté qu'il représente. Il peut maîtriser le cours de l'histoire en refusant de céder aux pressions des individus qui utiliseraient la violence à des fins de chantage et de peur. Du sang-froid et du bon sens, le respect de la parole donnée dans le cadre d'accords entre Etats, sont les qualités attendues chez un dirigeant politique.

5). Quel est le rôle du hasard dans les affaires humaines et dans le développement historique ?

Le rôle de la chance ou de la malchance, voire du hasard est difficilement identifiable et maîtrisable. Néanmoins, le monde est incertain et les événements positifs ou négatifs qui surgissent de manière soudaine sont relativement concevables.

Le hasard est positif dès lors que des hommes évitent de mourir tragiquement. Le hasard est négatif si des hommes meurent brutalement à un moment donné et à un endroit où ils n'auraient pas dû se trouver.

5.7. L'OPCODE des Orientés – Contenu philosophique

L'OPCODE des cadres d'Orientés est celui qui représente un ensemble de croyances des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay recrutés dans la catégorie de ceux qui ont passé le Concours d'Orient. Par rapport à l'OPCODE officiel et à l'OPCODE des énarques, nous ne disposons pas de réels écrits provenant de diplomates issus du cadre d'Orient à l'exception de l'un d'entre eux, Jean-Pierre Filiu, ancien haut fonctionnaire du Quai d'Orsay et actuel professeur à Sciences Po Paris que nous avons déjà cité dans l'OPCODE officiel.

Nous avons donc élaboré notre OPCODE des Orientés essentiellement à partir des entretiens menés. Mais ils nous ont permis de dégager des éléments concordants entre eux sur la vision du monde et la vision du terrorisme. Tous les propos suivants sont issus de hauts fonctionnaires issus du concours de cadre d'Orient :

-« Le caractère fondamental des adversaires politiques et de défendre des intérêts et des valeurs. (...) Nos valeurs fondamentales (la démocratie) et nos aspirations politiques (préserver au mieux l'influence de la France dans le monde multipolaire en émergence) auront d'autant plus de perspectives de réalisation que nous saurons les défendre

intelligemment, c'est-à-dire par une politique d'influence et non d'imposition. (...) Le terrorisme est une donne de l'action politique et il évolue dans ses formes. Il convient donc d'essayer de comprendre ses causes, ses objectifs et ses moyens, pour mieux le combattre. »³⁹⁷

-« Je pense qu'il faut prendre conscience à chaque fois des origines des entités violentes : ce sont des groupements avec des agendas politiques. Je ne pense pas qu'on puisse tuer comme ça, sans raison, par pur « romantisme ». Le terrorisme ne peut pas ainsi avoir pour origine la folie. Il y a une base politique à toute violence terroriste. Le terrorisme n'est pas issu de groupes non-identifiés, ce sont aussi des violences d'Etat comme la lutte contre « l'impérialisme ». (...) Je pense également que ces violences terroristes ont pour fondement le rejet du colonialisme ou émergeant de la décolonisation. (...) Le système international est fortement injuste, violent et imprévisible. Il faut de grands événements pour bouleverser à chaque fois ce système. (...) On n'a pas su prévenir les attentats (de New York). Ils étaient imprévisibles, et démontraient que nous faisons face à des adversaires et des situations très complexes. Cela voulait aussi dire que le monde devenait violent, imprévisible, ce qui est toujours le cas. On essaie donc de mener des politiques pour se protéger en tant qu'Etat, mais nous privilégions aussi les négociations politiques comme alternative à cette violence. »³⁹⁸

-« Le terrorisme peut se rattacher à un mouvement et c'est en général un acteur non-étatique (même s'il peut y avoir des Etats terroristes) qui porte des revendications politiques comme ce fut le cas avec Al Qaida et les attentats du 11 septembre. On ne peut pas assimiler le terrorisme à la criminalité, car le fond politique fait la différence. (...) N'oublions pas que naguère la résistance française était jugée comme du terrorisme. Nous avons eu des mouvements politiques, ayant par le passé, employé des moyens violents et illégaux et qui ont été finalement reconnus comme l'Irgoun en Israël. (...) L'acte terroriste est un message adressé aux autorités d'un pays et à son opinion publique. Ce sont des enjeux imbriqués. (...) Il y aura toujours des mouvements pour contester le monde actuel et le terrorisme n'a ici qu'une valeur résiduelle. Mais la violence doit être maintenue à une basse intensité. À ce titre, la résolution du conflit israélo-palestinien pourrait aider à faire baisser cette tension. C'est le conflit le plus long et qui est le plus symbolique. »³⁹⁹

³⁹⁷ Entretien par mail avec un ambassadeur en poste à l'étranger, 12 septembre 2009.

³⁹⁸ Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay à Paris, 30 juillet 2011.

³⁹⁹ Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay à Paris, 18 février 2014.

-« En Afrique, combattre Al Qaida passe par aider économiquement les régions touchées comme Afrique, donner une perspective aux jeunes. »⁴⁰⁰

-« C'est un acte terrible (les attentats du 11 septembre 2001). On peut se rendre compte que les Palestiniens n'ont jamais cherché à faire sauter la Knesset ! (...) Mais si une nation a bien appris à maîtriser le terrorisme, c'est bien Israël, car il fait face aux Palestiniens qui, eux, veulent entrer dans l'Histoire. (...) Mais il faut arrêter de considérer que le terrorisme renvoie à l'Islam ! (...) Historiquement, le terrorisme n'est autre que du nationalisme : c'est comme en Egypte, en 1952, quand le pouvoir avait réprimé violemment les partis islamistes qui avaient des motivations religieuses, mais aussi politiques. Le terrorisme est le seul moyen d'expression possible ! Ne peut-on pas dire clairement que des régimes dictatoriaux peuvent entraîner des passages au terrorisme ? (...) Les attentats du *World Trade Center* ont marqué les esprits pour la fin des temps. C'est le siècle de l'image, l'irruption du Vésuve sur Pompéi, mais version moderne ! (...) Mais quand on doit lutter contre le terrorisme, il faut bien évidemment conjuguer les actions entre la police et la justice. (Au Mali), la solution serait encore de bien comprendre que le terrorisme a pour source le mépris qu'on peut avoir de l'Autre... »⁴⁰¹

-« Le 11 septembre 2001 figurera parmi les dates charnières. Cela a ouvert la voie à une pratique... Enfin une vision beaucoup plus sécuritaire du conflit israélo-palestinien. (...) Disons qu'avant, le terrorisme était là et avait un impact ponctuel, conjoncturel. Là, on sent un changement plus structurel, que cela induit une prise en compte de la dimension sécuritaire beaucoup plus forte pour les implantations occidentales dans la région, qu'il y a aussi une instrumentalisation dans le débat Nord-Sud, Islam-Occident, et ça c'est un élément assez considérable. (...) Ma première impression qui s'est avérée exacte est que ces attentats allaient changer la donne non seulement pour les Palestiniens et pour l'ensemble du Proche-Orient. Et en voyant la seconde tour (du *World Trade Center*) s'effondrer, je me suis dit que c'était la fin de la cause palestinienne... C'est un peu fort comme pensée, mais l'événement l'était aussi. (...) Le 11 septembre 2001 a marqué une rupture radicale dans l'approche de l'Occident et particulièrement des Etats-Unis vis-à-vis du conflit israélo-palestinien. (...) Je pense que les opinions publiques et les gouvernements du sud de la Méditerranée ont la perception d'une France qui garde son rang de puissance moyenne certes mais de puissance défenseur des Droits de l'Homme, et en même temps défenseur de certaines valeurs

⁴⁰⁰ Entretien par mail avec un ambassadeur en poste à l'étranger, 30 septembre 2009.

⁴⁰¹ Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay à Paris, 11 mai 2012.

multilatéralistes (*sic*), de coopération avec le Sud, de dialogue Nord-Sud. Donc, tout ça joue un peu comme un bouclier. »⁴⁰²

-« (Le terrorisme) ne représente pas un Etat, et il nuit au vivre ensemble au sein de la communauté de l’Islam. Mais les musulmans sont lassés du double langage des Occidentaux, ainsi que sur la non-reconnaissance de la Palestine. Ce que je vais dire n’est pas le discours officiel du Quai d’Orsay, mais il y a de l’injustice ressentie chez les musulmans, pas de l’humiliation, mais de l’injustice. (...) Le 11 septembre 2001 a changé le cours de l’Histoire, la sécurité dans le monde, les lois liberticides, l’Afghanistan, l’Irak, etc. (...) La reconnaissance (de la Palestine) serait effectivement importante, mais elle ne réglerait pas tout. (...) Je ne suis pas optimiste sur l’issue : croire en la démocratie n’est pas donné à tout le monde et le « système » provoquera toujours des haines. Pourtant, je reste persuadé que la démocratie peut être une source de stabilité. »⁴⁰³

Résumé de l’OPCODE des Orient

Vision du monde

Ces extraits nous indiquent essentiellement l’idée que l’ordre du monde est déterminé par rapport aux acteurs étatiques. Ce sont aussi des acteurs non-étatiques et supranationaux qui sont en compétition mais qui coopèrent aussi entre eux, notamment entre les Etats et les organisations supranationales. La globalisation qui a succédé à la Guerre Froide nourrit les frustrations et donc des résistances de la part des autres cultures qui peuvent devenir violentes.

Vision de l’ennemi

Il est généralement non-étatique, mais il peut aussi être étatique. La violence des acteurs non-étatiques a des fondements politiques et la violence terroriste remonte à la nuit des temps. Même si la violence terroriste mérite d’être punie par des peines de prison, la solution n’est pas la sanction en aval, mais la résolution des conflits latents en amont. Le conflit israélo-palestinien incarne ce type de conflit qui nourrit la frustration générale des musulmans. Et dans les pays arabo-musulmans, la violence terroriste frappe aussi les musulmans qui en sont les premières victimes.

⁴⁰² Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d’Orsay à Paris, 6 novembre 2009.

⁴⁰³ Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d’Orsay à Paris, 17 février 2014.

OPCODE des Orient (détaillé)

Contenu philosophique

1). Quelle est la nature essentielle de la vie politique ? L'univers est essentiellement harmonieux ou conflictuel ? Quel est le caractère fondamental des adversaires politiques ?

La nature du monde est l'incertitude et est liée à la compétition naturelle des Etats et des individus, mais aussi des organisations supranationales.

L'univers politique est conflictuel, mais il peut changer si des conditions sont réunies pour le modifier.

L'ennemi peut en effet être violent, mais sa violence n'est pas toujours un choix personnel ; elle peut être aussi une contrainte qui influe sur son comportement. Il y a donc des frustrations de nature politique parmi des individus qui peuvent expliquer qu'ils utilisent la violence.

2). Quelles sont les perspectives pour la réalisation éventuelle de valeurs politiques fondamentales et d'objectifs idéologiques? Peut-on être optimiste ou pessimiste ?

Les questions sont liées à la nature de la vie politique. On ne pourra faire aboutir des valeurs comme les Droits de l'Homme qu'en écoutant l'Autre et en s'appliquant à nous-même ce qu'on attend ou l'on exige de l'Autre. L'exemplarité démocratique doit être partout, et ne doit pas faire l'objet d'un rapport de force.

On ne peut cependant qu'être pessimiste à court et moyen terme. Mais certaines conditions ou attitudes peuvent permettre de faire évoluer des situations difficiles et qui nourrissent depuis trop longtemps la violence des individus.

3). Dans quel sens et dans quelle mesure l'avenir politique est prévisible ?

Après la chute de l'Union soviétique, le futur politique est devenu difficilement prévisible. La France peut mobiliser tous les moyens qu'elle dispose pour réduire l'incertitude du futur dans la lutte contre le terrorisme. Mais le terrorisme est complexe et ne peut être réduit à l'Islam et d'autres facteurs politiques externes comme la reconnaissance d'un Etat palestinien pourrait contribuer plus efficacement à réduire l'incertitude. Le rôle de la diplomatie est donc primordial pour donner un sens positif dans l'évolution des relations internationales, quitte à ce que cela prenne du temps dans les négociations diplomatiques.

Le futur politique est encore lié à la nature de la vie politique. Il est difficilement prévisible et ne pourra s'améliorer que sur le temps, qui devient une conditionnalité importante. Le temps est important pour discuter avec l'Autre et tenter de faire débloquer des situations qui entretiennent la frustration des individus. L'Autre est source d'incertitude : le règlement des situations de crise externes pourrait réduire l'incertitude sur le comportement de l'Autre.

4). Quel contrôle ou quelle maîtrise peut-on avoir sur les développements historiques ? Quel est le rôle du leader (ou de l'élite) politique dans le mouvement et le façonnement de l'histoire ?

Pour maîtriser l'évolution de l'histoire, c'est encore le lien avec la nature de la vie politique. Il est attendu que l'individu peut changer le développement historique en renonçant à la violence, mais cela ne suffira pas. Mais la collectivité, la communauté ou encore l'Etat peuvent aussi changer le développement de l'histoire en reconnaissant des individus ou des droits. On ne peut donc pas traiter l'homme comme naturellement mauvais, mais comme ayant des droits et des devoirs, et non pas que des devoirs. Car à long terme, la non-résolution des frustrations issues de crises externes se retournera contre la communauté ou l'Etat.

Le rôle du *leader* politique est aussi d'être un homme d'Etat doté de bon sens et de fermeté, mais aussi capable de refuser la facilité en imposant un rapport de force inégal envers les adversaires perçus comme faibles. C'est aussi un *leader* qui réinstaura de la démocratie en faisant en sorte de ne pas avoir tous les pouvoirs et de ne pas décider dans sa solitude.

5). Quel est le rôle du hasard dans les affaires humaines et dans le développement historique ?

Il est difficile de donner une indication sur le rôle de la chance, mais un hasard heureux serait une accélération du règlement d'une crise entre les individus, indépendamment de l'action de la communauté. Un hasard plus malheureux serait qu'un événement bouleverse un processus entre les individus et compromette ou donne un sens plus sombre au développement historique.

5.8. L'OPCODE des énarques – Contenu philosophique

L'OPCODE des énarques est celui qui représente un ensemble de croyances des diplomates ayant été recrutés dans les promotions de l'Ecole Normale d'Administration (ENA). Par rapport à l'OPCODE des cadres d'Orient, nous disposons de plusieurs ouvrages d'énarques qui ont majoritairement plus écrits que leurs homologues d'Orient :

-« Le Conseil de sécurité a la légitimité pour prendre position face au terrorisme international mais il faut bien avoir en tête que ce sont les Etats qui réagissent dès lors qu'ils sont attaqués. Ce fut le cas pour les Etats-Unis au moment des attentats du 11 septembre 2001. »⁴⁰⁴

-« Le terrorisme c'est effectivement terroriser à des fins pas tellement louables. (...) C'est agir par la terreur en vue d'un but qui peut être noble, mais qui ne peut justifier l'emploi de moyens de cette nature. Cela renvoie à St-Just, Camus... (...) Un attentat, c'est toujours barbare, dans son principe. (...) Mais avec 3000 morts (des attentats de New York), c'est quasiment une bataille. (...) C'est quasiment un élément d'une guerre, c'est un moment important d'une guerre. (...) Pas sûr qu'on puisse négocier avec les terroristes. On ne va pas négocier la paix ou un traité avec Ben Laden et ses amis. Pour négocier, il faut au moins deux Etats ; or le terrain naturel des terroristes, c'est la clandestinité. Ils n'opèrent pas au grand jour. Quand on fera une grande réunion avec tous les terroristes ce sera l'occasion de les coffrer, et puis voilà au revoir ! (...) Les Etats terroristes, ce n'est pas la majorité, ce n'est pas le terroriste moyen. (...) Ce qui fait la politique d'un Etat, c'est d'abord son intérêt. Et puis parfois, plus rarement, une vague conscience, morale, un vague sentiment d'universalité, c'est tout le bla-bla... (...) C'est le discours habituel des Droits de l'Homme. (...) Il peut y avoir contradiction : pour être parfaitement efficace en matière de lutte contre le terrorisme, vous êtes amené à prendre des décisions pas très Droits de l'Homme. Parfois, cela n'est pas une valeur universelle, mais voilà contrairement à ce que je vous disais, la fin justifie les moyens. Parce que cela ne fait pas beaucoup de monde, et parce que c'est un monde qui ne s'est pas très bien comporté. »⁴⁰⁵

-« En France, nous en sommes encore restés à la dissuasion qui est plus adaptée pour les conflits entre acteurs étatiques. (...) On était plus prêt pour affronter des acteurs comme la Russie que les groupes terroristes (...). La dissuasion sert à défendre nos intérêts, le terrorisme menace aussi nos intérêts, mais la dissuasion demeure inadaptée face à lui.

⁴⁰⁴ Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay à Paris, 2 avril 2014.

⁴⁰⁵ Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay à Paris, 20 décembre 2010.

Pourtant, le Livre Blanc propose bien cette adaptation et on est allé en Afghanistan avec les Américains, nous sommes mêmes devenus perméables à leur argumentation. On a même été capable de faire la guerre au terrorisme en Afrique. (...) Le contre-terrorisme c'est du renseignement et ça veut dire analyser des groupes non-étatiques, faire des notes sur le nouvel émir qui vient de supplanter son prédécesseur à la tête de tel groupe... En fait, la politique internationale entre les Etats, c'est pour nous de la haute politique, on ne se le cache pas. (...) le terrorisme vise à déstabiliser les sociétés, alors qu'avant il visait les souverains et les présidents de la République. On devrait d'ailleurs avoir un terrorisme qui assassine les chefs d'Etat plutôt que des milliers d'innocents... Il faut donc couper les moyens au terrorisme avec l'aspect militaire comme au Mali et en Afghanistan. Néanmoins, nous ne sommes pas sûrs d'avoir réussi en Afghanistan, on se demande si l'Etat perdurera... Mais le monde est dangereux et interdépendant, et il faut des institutions fiables pour garantir l'ordre. Tout ça c'est de la criminalité et le plus dangereux sont les rançons. Mais pour moi, la dimension la plus importante est la résilience des Etats : il faut des Etats forts et des sociétés fortes pour ne pas sombrer au premier attentat venu. C'est pour cela que notre politique étrangère s'attache désormais à soutenir des acteurs locaux comme au Mali où nous cherchons à maintenir un Etat fiable. (...) Mais en France on a trop vite désarmé la société et on attend trop de l'Etat. (...) Au Mali, il y avait une situation d'urgence et il fallait intervenir au nom de nos accords bilatéraux. C'est plus efficace qu'une mission de maintien de la paix de l'ONU. »⁴⁰⁶

-« (Les) attentats (de New York) sont à mes yeux l'occasion de proposer enfin une convention internationale globale pour qualifier l'acte de violence terroriste. (...) Ce fut un coup de génie, le coup du siècle, ces attentats avec les deux avions qui se suivent ! Peut-être que l'hyperterrorisme serait un terrorisme de communication, faire un maximum de peur au plus grand monde en faisant le moins de victimes. Inversement, le crime organisé consiste à tuer beaucoup de gens, mais dans la discrétion. (...) L'Etat ne peut plus garantir l'ordre international. (...) La mondialisation est la mieux adaptée au gangster et l'Etat réagit, mais faiblement et lentement (...). L'usage de la force reste le dernier recours, mais nous sommes dans un « soft power » aujourd'hui où l'on gère plus les crises qu'on ne les résout. Un pays ou une communauté de pays tient sur des valeurs et des interdits communs et la société a besoin des deux pour exister. (...) Nous aurions pu aussi faire du terrorisme un interdit global. On aurait pu ainsi inscrire dans cette foulée le terrorisme avec l'occasion du 11 septembre 2001. Le 11 septembre 2001 aurait pu devenir un interdit planétaire par sa force de communication,

⁴⁰⁶ Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay à Paris, 15 avril 2014.

mais nous n'avons pas su prendre du recul face à l'émotion. Il aurait même fallu un second 11 septembre 2001 pour tenter de concrétiser cette démarche (...). La force peut stopper un futur désastre qui peut prendre de l'ampleur, si rien n'est fait, c'était le cas au Kosovo quand il fallut frapper sur les mafias locales. Je ne suis pas pour violer le droit international, quoiqu'il y ait certaines limites... »⁴⁰⁷

-« Le Conseil de sécurité a servi soutenir des résolutions (contre le terrorisme), mais celles-ci sont rédigées par les diplomates des Etats membres permanents du Conseil de sécurité. Le secrétariat général de l'ONU ne sert pas vraiment à grand chose, même si les Français l'apprécient contrairement aux Américains. »⁴⁰⁸

-« Elle est surtout bilatérale aujourd'hui, le Conseil de sécurité (...) est peu concerné pour agir concrètement sur le sujet. Nous avons certes, au niveau du Conseil de sécurité, des positions et une pensée communes sur le terrorisme, à défaut d'une définition internationale. Nous avons déjà eu des résolutions visant à lutter contre les moyens de financement, les rançons, les prises d'otage, nous avons des principes. (...) Comme je vous le disais, le Conseil de sécurité n'a pas un grand rôle en matière d'antiterrorisme. »⁴⁰⁹

-« La première des croyances que je n'accepte pas en bloc est la suivante : les Etats sont des monstres froids, opaques et répressifs ; (...) la raison d'Etat est haïssable ; l'Histoire ne compte plus et nous sommes dans un monde entièrement neuf où il faut privilégier la société civile, nationale et internationale. Tout ce qu'il fait reculer les Etats – marchés, opinion publique, médias, juges, ONG – est bon. (...) La diminution du rôle des Etats n'est pas automatiquement et en soi un progrès ; (...) l'affaiblissement des Etats peut faire le jeu du crime organisé (...) ; la société civile n'est pas la panacée (...). »⁴¹⁰

⁴⁰⁷ Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay à Paris, 11 avril 2014.

⁴⁰⁸ Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay à Paris, 2 avril 2014.

⁴⁰⁹ Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay à Paris, 2 avril 2014.

⁴¹⁰ VÉDRINE Hubert, 2003. « Refonder la politique étrangère française » (*Le Monde diplomatique*, décembre 2000), *op. cit.*, p. 193-194.

Résumé de l'OPCODE des énarques

Vision du monde

Ces extraits nous indiquent essentiellement l'idée que l'ordre du monde dépend des Etats. Mais que ceux-ci sont en perte de vitesse par rapport aux acteurs non-étatiques qui sont des rivaux et peuvent tenter de se substituer à eux. Le monde est dominé par une superpuissance qui est la référence mais qui doit être conseillée ou aidée. Il existe, enfin, une césure profonde et peut-être irréversible entre Occident et Orient.

Vision de l'ennemi

Il est non-étatique et sa violence tient plus de la démesure, car il cherche à frapper les civils et à provoquer la terreur. Mais il peut avoir des revendications, car il cherche à se substituer aux Etats ou à contester ses frontières. Il peut commettre des attentats massifs et provoquer des actes qui équivalent à des actes de guerre. Face à cette contestation menaçante et grandissante envers les Etats, la force peut être une réponse adéquate.

OPCODE des énarques

Contenu philosophique

1). Quelle est la nature essentielle de la vie politique ? L'univers est essentiellement harmonieux ou conflictuel ? Quel est le caractère fondamental des adversaires politiques ?

Le monde est très incertain et très agressif, les Etats sont les principaux garants de l'ordre.

L'univers politique est conflictuel, l'affrontement sous forme de guerre est possible entre des acteurs qui ont des cultures et/ou des religions différentes. La globalisation a aussi mis à la marge des acteurs qui refusent d'intégrer une culture-mondiale et soulève des résistances.

L'ennemi peut être aussi bien un individu usant de la violence. L'action violente de l'individu est irrationnelle, imprévisible et invisible ; elle se heurte à la volonté de ses adversaires. Son irrationalité est donc incompatible avec les valeurs du monde global qui l'entoure.

2). *Quelles sont les perspectives pour la réalisation éventuelle de valeurs politiques fondamentales et d'objectifs idéologiques? Peut-on être optimiste ou pessimiste ?*

Les perspectives pour faire aboutir les valeurs ou l'idéologie sont encore liées à la nature du monde.

Pour faire aboutir les valeurs, il faut accepter le conflit avec l'Autre qui résiste, et le combattre. N'acceptant pas de vivre dans le monde global qu'on lui propose, sa résistance peut nuire aux intérêts de la communauté, mais aussi retarder la diffusion des valeurs qu'on défend sur l'ensemble du monde.

L'objectif sera peut-être long, mais on peut être relativement optimiste.

3). *Dans quel sens et dans quelle mesure l'avenir politique est prévisible ?*

La prédictibilité du futur politique est liée encore à la nature de la vie politique. Après la fin de la Guerre Froide, il faut bâtir un monde fait de valeurs universelles et agir de toutes les façons possibles pour réduire l'incertitude quant à les faire accepter au monde entier.

4). *Quel contrôle ou quelle maîtrise peut-on avoir sur les développements historiques ? Quel est le rôle du leader (ou de l'élite) politique dans le mouvement et le façonnement de l'histoire ?*

Maîtriser le développement de l'histoire consiste encore et toujours à maîtriser l'incertitude sur la scène internationale. Tout est aussi lié à la nature de la vie politique.

Le monde peut changer par l'acceptation des individus à vivre dans un monde qui leur apportera la paix et la démocratie, et donc l'harmonie politique et au-delà d'une certaine façon, « la fin de l'histoire » (Fukuyama).

Le rôle du *leader* est d'être le porteur de valeurs universelles pour un monde meilleur, tout en demeurant un homme d'Etat déterminé dans sa démarche.

5). *Quel est le rôle du hasard dans les affaires humaines et dans le développement historique ?*

La chance est la bienvenue si elle permet de faire accepter aux résistants de ce monde les valeurs défendues et la globalisation qu'on leur propose. Elle peut contribuer à réduire l'incertitude dans le développement historique.

SECTION 6. PRÉSENTATION DE LA MÉTHODE ET DU CORPUS

Nous allons dans la présente section poser les bases de notre recherche de la manière la plus exhaustive possible. Cette première section présente une méthodologie hybride associant des éléments de méthodes qualitatives et quantitatives, ainsi qu'une cartographie cognitive. Nous allons comparer le recours aux arguments stratégiques et symboliques dans les recommandations stratégiques et les réponses des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay.

Le matériel empirique s'appuie sur 32 entretiens oraux et questionnaires écrits inclus, des ouvrages officiels français synthétisant les recommandations stratégiques. Ceux-ci ont été traités en associant l'utilisation des outils qualitatifs et quantitatifs.

À côté de ce *corpus*, des travaux relatifs à la sociologie des diplomates français ainsi que des études sur la violence en relations internationales et la lutte contre le terrorisme ont été utilisés pour éclaircir et nourrir notre recherche. En effet, ils sont apparus suffisamment importants pour les retenir dans notre recherche.

6.1. Les fondements théoriques

❖ La théorie testée et les variables

La vérification de notre recherche passe par l'expérimentation rigoureuse d'une théorie, d'hypothèses et de variables notamment intermédiaires. Notre thèse s'appuie sur les productions d'Alexander L. George consacrées à l'OPCODE et à l'analyse de cas d'étude comprenant le séquençage de nos hypothèses testées. C'est d'ailleurs à partir de ce séquençage que nous pouvons obtenir des variations entre nos variables indépendantes, nos variables intermédiaires et notre variable dépendante. Concernant les applications de l'OPCODE, nous nous référons à la thèse de Sardor Usmanov⁴¹¹ qui a élaboré celui du Premier ministre Tony Blair dans le cadre du processus de paix au Proche-Orient. Ce travail a permis de relever l'importance de la socialisation au sein des organisations internationales sur le comportement de l'homme politique dans le cadre de la résolution d'un conflit extérieur. D'autres études proposent des OPCODES à différents niveaux en particulier sur des personnalités politiques. Stephen G. Walker, auteur de nombreux articles sur l'OPCODE, en

⁴¹¹ USMANOV Sardor, 2011. *Stabilité et changement des conceptions stratégiques de Tony Blair sur le processus de paix au Moyen-Orient : la mutation institutionnelle du Premier ministre en Représentant du Quartet*, Thèse de Science Politique sous la direction de Thomas Lindemann, Université Bordeaux 4, 349 p. (non publiée). URL : <http://www.theses.fr/2011BOR40015/document> (page consultée le 7 février 2014).

fait une excellente synthèse⁴¹² avec les cas d'étude de personnalités politiques américaines comme John Foster Dulles, John Fitzgerald Kennedy ou Henry Kissinger. Nous relevons également les typologies d'OPCODES (*belief systems*) élaborées par Ole R. Holsti⁴¹³. D'autres OPCODES de personnalités récentes et/ou autres qu'américaines ont été aussi testées⁴¹⁴, ainsi que celles de personnalités impliquées dans des crises qui nous intéressent comme ce fut le cas avec la seconde guerre d'Irak en 2003 qui opposa diplomatiquement la France aux Etats-Unis⁴¹⁵. Mais pour analyser les effets des croyances sur les comportements, il est indispensable de se référer à l'ouvrage de Robert Jervis, *Perception and Misperception in International Politics*⁴¹⁶. En effet, Jervis a cherché à développer une meilleure compréhension des relations internationales à partir des perceptions individuelles d'une réalité donnée, comment cette réalité est réinterprétée à travers ces perceptions qui sous-tendent l'activation de croyances personnelles et comment elles peuvent modifier ou pas les comportements des décideurs. L'un des aspects intéressants chez Jervis est la notion de croyances préexistantes (*pre-existing beliefs*). Elle démontre la possibilité qu'à un moment donné, un individu réinterprète sa perception d'un fait en conformité avec la croyance ou l'image qu'il avait au départ de celui-ci, cela malgré le changement objectif du fait qu'il a pu observer⁴¹⁷. On pourrait ainsi lier cette notion aux OPCODES des élites développant des visions très conservatrices de l'ennemi et du monde.

La théorie testée porte sur l'application des trois modèles de Graham Allison dont le cas d'étude fut l'analyse du processus décisionnel durant la crise des missiles de Cuba en 1962. La première édition de 1971⁴¹⁸ permet une distinction claire entre trois modèles, l'acteur rationnel, le modèle organisationnel et le modèle de la politique gouvernementale. Une nouvelle édition en 1999⁴¹⁹ actualise les trois modèles au regard de l'évolution des débats

⁴¹² WALKER Stephen G., 1990. « The Evolution of Operational Code Analysis », *Political Psychology*, 11 (2), p. 403-418.

⁴¹³ WALKER Stephen G., 1983. *ibid.*

⁴¹⁴ MALICI Akan, MALICI Johanna, 2005. « The Operational Codes of Fidel Castro and Kim Il Sung: The Last Code Warriors? », *Foreign Policy Analysis*, 26 (3), p. 387-412.

⁴¹⁵ MARFLEET B. Gregory, MILLER Colleen, 2005. « Failure after 1441: Bush and Chirac in the UN Security Council », *Foreign Policy Analysis*, 1 (3), p. 333-360.

⁴¹⁶ JERVIS Robert, 1976. *ibid.*

⁴¹⁷ Voir l'exemple des observations d'une étudiante sur la tenue de ses professeurs, exemple émis par Franz Form et repris par Robert Jervis. Voir JERVIS Robert, 1976. *op. cit.*, p. 184.

⁴¹⁸ ALLISON Graham, 1971. *Essence of Decision: Explaining the Cuban Missile Crisis*, Boston: Little Brown, 338 p.

⁴¹⁹ ALLISON Graham, ZELIKOW Philip, 1999. *ibid.*

théoriques en relations internationales. Néanmoins, cette édition a été critiquée par Erhard Friedberg⁴²⁰ qui ne voyait pas la réelle intention d'Allison à démontrer l'exclusivité de chacun de ses trois modèles, Friedberg y voyant plutôt l'interaction permanente entre ceux-ci.

Les variables indépendantes sont testées par rapport à la variable dépendante en y ajoutant l'apport des variables intermédiaires dans le cadre de l'application de la méthode de congruence. En effet, parmi nos variables intermédiaires, les facteurs comme les émotions et la loyauté des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay peuvent provoquer des variations qui peuvent venir contester la théorie des trois modèles d'Allison et nos trois hypothèses.

La question des émotions a été abordée en France notamment par Philippe Braud. Son ouvrage *L'émotion en politique*⁴²¹ présente d'une manière exhaustive les déclinaisons théoriques sur ce sujet. L'émotion, en tant que variable intermédiaire, nous renvoie à son rôle dans le processus décisionnel avec pour vecteurs les élites politico-administratives. En effet, dans une démarche microsociologique, les diplomates français seraient amenés à contrôler leurs émotions aussi bien en matière de représentation à l'extérieur pour eux et pour l'image de l'Etat qu'ils servent que pour prendre des décisions en tant qu'acteurs rationnels. Mais ce serait une « erreur théorique » selon Philippe Braud d'opposer l'émotion au choix rationnel. Les perceptions d'intérêts relèvent, en effet, de croyances ayant « une part d'indémontrable »⁴²². Les motivations émotionnelles sont aussi parties intégrantes dans la quête de la reconnaissance des dirigeants politiques et de leurs administrations. Dans une analyse constructiviste, ceux-ci ont une représentation psychologique et émotionnelle de leur Etat⁴²³. C'est un anthropomorphisme de l'acteur étatique qui est assumé en considérant que ni les dirigeants politiques, ni les hauts fonctionnaires sont des « monstres froids »^{424 425}. Enfin, l'atteinte à des symboles nationaux peut provoquer des réactions émotionnelles plus collectives qu'individuelles, ce que rappelle Thomas Lindemann.⁴²⁶

Le rôle des émotions en relations internationales est aussi abordé dans la recherche anglo-saxonne. En effet, les chercheurs constatent jusqu'à aujourd'hui l'absence d'analyses

⁴²⁰ FRIEDBERG Erhard, 1999. « Comment lire les décisions ? », *Cultures & Conflits*, n°3. URL : <http://conflits.revues.org/312> (page consultée le 22 février 2014).

⁴²¹ BRAUD Philippe, 1996. *ibid.*

⁴²² BRAUD Philippe, 1996. *op. cit.*, p. 170.

⁴²³ LINDEMANN Thomas, 2010. *op. cit.*, p. 25-26.

⁴²⁴ LINDEMANN Thomas, 2010. *ibid.*

⁴²⁵ Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 6 novembre 2009.

⁴²⁶ LINDEMANN Thomas, 2010. *Causes of War: The Struggle for Recognition*, Colchester: ECPR Press, p. 18-20.

sur le rôle des émotions en relations internationales. Ils admettent aussi la difficulté majeure à identifier et mesurer une émotion en politique étrangère. C'est notamment Roland Bleiker et Emma Hutchison⁴²⁷ qui ont proposé un aperçu exhaustif des lacunes de la recherche sur le rôle des émotions en relations internationales. Mais l'article de Bleiker et Hutchison est intéressant, car il énumère bien aussi les limites de cette même recherche à travers les différentes tentatives des politistes (Crawford, Lebow, Jervis) à cerner les émotions dans les relations internationales. Les deux auteurs proposent enfin des pistes d'analyses sur cette notion qu'on ne peut ni quantifier, ni évaluer ou repérer avec exactitude. Dans cette démarche, la notion de « représentation »⁴²⁸ constitue un outil d'analyse pertinent des émotions à partir d'événements marquants comme les attentats du 11 septembre 2001. Cet outil nous aidera à repérer des émotions parmi les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay, ainsi qu'auprès des dirigeants politiques français de l'époque et de cerner du mieux possible leur rôle dans le processus décisionnel dans la lutte contre le terrorisme.

L'autre variable intermédiaire est la loyauté. Elle ne relève pas de l'émotion, mais plutôt au départ des motivations cognitives et morales pour devenir aujourd'hui une notion politico-juridique. Est-elle pour autant une norme implicitement acceptée au niveau universel ou du moins d'un ensemble d'Etats comme la « communauté internationale » ? Peut-elle justifier une intervention militaire ? La loyauté renvoie à l'interprétation que peut en faire un individu, une organisation administrative ou politique, un acteur étatique ou non-étatique. La loyauté peut être valorisante au sens de la fidélité et de l'honneur, mais aussi dévalorisante dans le sens du silence coupable et de la lâcheté face à une situation inacceptable. La loyauté soulève des problèmes d'analyse comme l'émotion non pas dans son identification, mais dans le sens qu'on peut en donner dans des rapports qui sont, selon nous, intersubjectifs dès lors que cette notion est sollicitée dans le cas d'un événement fort ou d'une crise. En plus du sens à donner à la loyauté, à quel niveau peut-on également l'analyser ? Cette question concerne aussi bien la position des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay dans l'engagement français en Afghanistan après les attentats du 11 septembre 2001 que celle de la France en tant qu'acteur étatique et allié des Etats-Unis, victimes de ces spectaculaires attentats, ou bien en tant qu'Etat porteur de valeurs dites « universelles » comme les Droits de l'Homme opposés à la violence terroriste qui frappe les civils⁴²⁹. Elle peut ainsi interroger cette notion de loyauté

⁴²⁷ BLEIKER Roland, HUTCHISON Emma, 2008. *op. cit.*, p. 115-135.

⁴²⁸ BLEIKER Roland, HUTCHISON Emma, 2008. *op. cit.*, p. 128-131.

⁴²⁹ Cette question soulève encore un problème d'analyse dans l'interprétation qu'on peut faire de la notion de loyauté. Par exemple, un Etat peut arguer qu'il est loyal aux Droits de l'Homme en menant des politiques

dans les rapports entre les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay et leur hiérarchie politique (Président de la République, Premier ministre) ainsi que leur rapport avec l'Etat qu'ils servent⁴³⁰. Ce sont aussi les rapports d'alliance interétatiques, ici la relation franco-américaine, qui est interrogée à travers le paradigme réaliste de Raymond Aron.⁴³¹

La loyauté des hauts fonctionnaires renvoie quant à elle à l'ouvrage d'Albert O. Hirschman, *Exit, voice, loyalty*⁴³². Hirschman théorise une notion de la loyauté assez négative, qui renvoie à « l'apathie » et au manque de courage des membres d'une organisation à exprimer leurs désaccords publiquement dans une démarche d'avertissement et de rectification de la conduite de l'organisation à laquelle ils appartiennent. La théorie d'Hirschman qui valorise surtout l'expression publique du désaccord d'un individu avant son départ éventuel de l'organisation⁴³³ propose de vérifier la réalité fonctionnelle d'une organisation ayant ses habitudes routinières dans son articulation et ses prises de décision. La loyauté interviendrait ainsi pour maintenir l'organisation en place face à des risques de dissensions internes qui la feraient vaciller.

Cette vérification rejoint la formulation de notre première hypothèse relative à la professionnalisation des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay qui constitue aussi une variable indépendante. Néanmoins, la théorie d'Hirschman pâtit d'une faible transposition en relations internationales⁴³⁴, ce qui nous oblige à diversifier notre approche à partir de lectures originales et diverses qu'en font les auteurs dans l'ouvrage dirigé par Josepha Laroche⁴³⁵. En effet, notre démarche se veut également de cerner la notion de loyauté sous l'angle de la

antiterroristes offensives qui emploient, entre autres, la force militaire. Mais inversement, les politiques antiterroristes peuvent aller à l'encontre des libertés fondamentales dans les sociétés occidentales et contre les « loyautés post-nationales » (*post-national loyalties*) incarnées dans une démocratie cosmopolite. Dans ce type de démocratie, les valeurs comme la liberté seraient partagées universellement et de manière transnationale. Voir à ce sujet WALLER Michael, LINKLATER Andrew (eds), 2003. *Political Loyalty and the Nation-State*, New York: Routledge, 254 p.

⁴³⁰ À ce titre, les travaux d'Erving Goffman sur les interactions entre les individus renvoient aussi bien à la variable de la loyauté que celle de l'émotion. Ils ont leur importance et peuvent nous aider à éclairer le sens que peuvent prendre les deux variables dans notre recherche. Voir GOFFMAN Erving, 2011. *Les rites d'interaction*, coll. « Le sens commun », Les Editions de Minuit, Paris, 230 p.

⁴³¹ WORMSER Gérard, 2003. « La loyauté selon Raymond Aron », in LAROCHE Josepha (dir.). *op. cit.*, p. 55-73.

⁴³² HIRSCHMAN Albert, 2011. *ibid.*

⁴³³ Patrick Lehingue critique vivement la dévalorisation de la loyauté et les carences de son analyse chez Hirschman, au profit de l'expression et de la sortie au sein de l'organisation. Voir LEHINGUE Patrick, 2003. *ibid.*

⁴³⁴ LEHINGUE Patrick, 2003. *op. cit.*, p. 100.

⁴³⁵ LAROCHE Josepha (dir.), 2003. *ibid.*

fidélité ou de la tradition entre les hauts fonctionnaires et l'Etat et entre les acteurs étatiques eux-mêmes, voire de loyauté envers le « genre humain ».⁴³⁶

❖ *Les diplomates et la diplomatie française*

Appliquer la théorie des trois modèles d'Allison à partir d'hypothèses et de variables renvoie à la production littéraire sur les diplomates français. Celle-ci s'avère réellement pauvre que ce soit d'un point de vue quantitatif que qualitatif. La thèse de Constanze Villar, qui est une des rares consacrée à l'étude du discours des diplomates français, affirme que la diplomatie est un « impensé » des manuels de référence en français⁴³⁷. Elle évoque ainsi l'absence du terme même de diplomatie dans des ouvrages français consacrés pourtant à la politique étrangère française. Sa thèse propose également un ensemble de niveaux d'analyse du discours des diplomates français intéressant pour notre approche sur les discours et les entretiens que nous avons recueillis. Avec le recoupement du discours diplomatique français avec les paradigmes de relations internationales, l'ouvrage devient un outil pour l'analyse discursive et démontre que les mots de la diplomatie constituent une affirmation de la puissance de l'Etat sur la scène internationale.

Dans les ouvrages consacrés spécifiquement aux diplomates français, les publications de Marie-Christine Kessler sont les plus souvent citées. Son dernier ouvrage sur les ambassadeurs⁴³⁸ synthétise des éléments importants pour notre recherche : définition d'un corps diplomatique, mode de recrutement, évolution de carrière, etc. L'ambassadeur y est présenté également comme le concepteur de politique et l'acteur technocratique. Kessler effectue une distinction entre les énarques⁴³⁹ et les Orientés que l'on retrouve également dans les ouvrages suivants qui ont servi à notre recherche.⁴⁴⁰

⁴³⁶ LINDEMANN Thomas, 2003. « Régimes politiques et loyautés envers le genre humain en temps de guerre », in LAROCHE Josepha (dir.). *op. cit.*, p. 325-351.

⁴³⁷ VILLAR Constanze, 2006. *Le discours diplomatique*, coll. « Pouvoirs comparés », L'Harmattan, Paris, p. 18-28.

⁴³⁸ KESSLER Marie-Christine, 2012. *Les ambassadeurs*, Presses de Sciences Po, coll. « Académique », Paris, 416 pages.

⁴³⁹ Marie-Christine Kessler a aussi rédigé un article sur l'histoire de la constitution des grands corps de l'Etat comme l'ENA. Voir KESSLER Marie-Christine, 2008. « L'impératif des grands corps », in BERSTEIN Serge, BIRNBAUM Pierre, RIOUX Jean-Pierre (dir.). *De Gaulle et les élites*, coll. « Hors Collection Sciences Humaines », La Découverte, Paris, 348 p.

⁴⁴⁰ Sur la perception des énarques quant au choix de la spécialisation ou de la polyvalence dans leur carrière en tant que hauts fonctionnaires, Luc Rouban, professeur à Sciences Po Paris, a rédigé un article concis à ce sujet. Voir ROUBAN Luc, 1999. « The Senior Civil Service in France », in PAGE Edward C., WRIGHT Vincent (eds). *Bureaucratic Elites in Western European States: A Comparative Analysis of Top Officials*, Oxford University Press, Oxford, p. 65-89.

Dans la même lignée, l'ouvrage collectif dirigé par Frédéric Charillon⁴⁴¹ propose un certain nombre de courtes contributions argumentées concernant les approches et les pratiques de la politique étrangère française au début des années 2000. Sur les négociations multilatérales menées par les diplomates français, plusieurs études sont à retenir comme éléments de comparaison avec notre recherche. Celle d'Yves Buchet de Neuilly⁴⁴² renvoie à l'appropriation par le diplomate qui représente la France à Bruxelles de la structure multilatérale pour fonder son action diplomatique. Celui-ci y applique une rationalisation dans son travail et en tenant compte des intérêts de l'Etat. L'auteur, se référant au concept de « champ » de Pierre Bourdieu, ne croit pas que les diplomates français agissent dans un cadre multilatéral en renonçant à leur identité et donc aux intérêts de l'Etat qu'ils représentent.

Sur la même thématique mais voulant cerner les aspects spécifiques des négociations multilatérales chez les diplomates français⁴⁴³, Guillaume Devin propose une série d'entretiens avec ceux-ci qu'il détaille et justifie de manière efficace. En effet, il démontre les apports de ces négociations multilatérales pour une « puissance moyenne » comme la France.

Enfin, une approche sur la « diplomatie globale » par Charles Tenenbaum⁴⁴⁴ propose une analyse détaillée des types de conférences internationales qui se calquent sur l'évolution du monde et de la réalité d'une hiérarchie d'Etats, conférences qui tendent aussi à concurrencer les organisations supranationales.

Dans la suite d'une approche sociologique et universitaire des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay, les travaux dirigés par Marc Loriol au sein du laboratoire Georges Friedman (Paris 1) apportent des éléments précieux sur le fonctionnement interne et les rapports entre hauts fonctionnaires au sein de l'administration centrale du Ministère des Affaires étrangères⁴⁴⁵. Ces ouvrages permettent notamment de cerner la variable indépendante liée à la professionnalisation des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay, leur vision de l'ennemi terroriste et leur vision du monde en général.

⁴⁴¹ CHARILLON Frédéric (dir.), 2002. *Politique étrangère : nouveaux regards*, coll. « Références inédites », Presses de Sciences Po, Paris, 438 p.

⁴⁴² BUCHET DE NEUILLY Yves, 2009. « Devenir diplomate multilatéral », *Cultures & Conflits*, n°75, p. 75-98, URL : <http://conflits.revues.org/17719> (page consultée le 15 juillet 2014).

⁴⁴³ DEVIN Guillaume, 2013. « Paroles de diplomates. Comment les négociations multilatérales changent la diplomatie », in PETITVILLE Franck et PLACIDI-FROT Delphine. *Négociations internationales*, coll. « Relations internationales », Presses de Sciences Po, Paris, p. 77-104.

⁴⁴⁴ TENENBAUM Charles, 2007. « Une diplomatie globale : conférences et sommets mondiaux », in BADIE Bertrand et DEVIN Guillaume, *Le multilatéralisme*, coll. « TAP/Relations internationales », La Découverte, p. 73-94.

⁴⁴⁵ PIOTET Françoise, LORIOL Marc, DELFOLIE David, 2013. *Splendeurs et misères du travail des diplomates*, coll. « Société et pensées », Hermann, Paris, 552 p.

Mais c'est un article de Christian Lequesne et Jean Heilbronn⁴⁴⁶ qui nous apporte des informations très intéressantes sur les deux catégories de hauts fonctionnaires au Quai d'Orsay. En effet, les deux auteurs proposent une étude parallèle aux travaux de l'équipe de Marc Lorient en proposant un échantillon très large de diplomates (57 énarques, 50 Orient) recrutés sur une période allant de 1970 à 2004. Les auteurs se focalisent au départ sur la polarisation entre les deux catégories énarques et Orient au moment de l'entrée des agents au ministère des Affaires étrangères. Ils y notent déjà une domination des énarques et une relégation des Orient comme diplomates de second rang. Mais ils considèrent que cette polarisation s'estompe progressivement à partir de contraintes budgétaires, d'une cause commune contre les nominations d'agents extérieurs au Quai d'Orsay, ainsi que des relations de confiance entre les diplomates et leurs différents ministres des Affaires étrangères.

Néanmoins, ces faits qui relativiseraient la polarisation entre énarques et Orient sont contestables, selon nous, dans la mesure où les facteurs les rapprochant sont extérieurs et conjoncturels aux parcours personnels, puis professionnels de ces agents. Les restrictions budgétaires comme la perception négative de certains ministres des Affaires étrangères n'expliquent pas concrètement un réel rapprochement, notamment intellectuel entre les deux catégories. D'ailleurs, Lequesne et Heilbronn constatent depuis peu de temps une série de nomination d'agents du Concours d'Orient à des postes prestigieux en ambassade au détriment des énarques qui perdraient ainsi de leur prestige et de leur domination face aux premiers. Une telle réaction de perte de prestige peut entraîner une réaction de défiance plus forte des énarques vers les Orient, renforçant paradoxalement une polarisation que les auteurs perçoivent en phase descendante. Pour autant, cet article fournit une somme d'informations utiles pour répondre à certaines questions que nous nous posons dans notre recherche. Il confirme également certains de nos présupposés au sujet de la division catégorielle entre les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay.

Enfin, un témoignage rédigé par un ancien diplomate ayant eu des fonctions au Quai d'Orsay s'ajoute à notre recherche sur l'origine sociale et la procédure de recrutement des hauts fonctionnaires : l'ouvrage d'Alain Bry⁴⁴⁷ fournit des informations détaillées sur l'organisation et le fonctionnement du Quai d'Orsay avec un style d'écriture assez libre. Il y délivre ainsi des avis personnels, ce qui donne à l'ouvrage publié à compte d'auteur une

⁴⁴⁶ LEQUESNE Christian, HEILBRONN Jean, 2012. « Senior Diplomats in the French Ministry of Foreign Affairs: When an Entrance Exam Still Determines the Career », *The Hague Journal of Diplomacy*, 7, p. 269-285.

⁴⁴⁷ BRY Alain, 2000. *Les Cent Métiers du Quai d'Orsay (1980-2000)*, Alain Bry (édition à compte d'auteur), Paris, 521 p.

forme de mémoire qui s'appuie sur des souvenirs avec son lot d'omissions volontaires et/ou involontaires.

Pour compléter les travaux précédemment cités, l'ouvrage d'Yvan Bazouni sur *Le métier de diplomate*⁴⁴⁸ apporte des éléments intéressants, parfois contradictoires, souvent similaires avec notre recherche empirique, notamment avec ses entretiens menés en 2004 auprès des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay.

Dans un ouvrage collectif⁴⁴⁹, Samy Cohen propose aussi une très bonne introduction sur le « retour des diplomates » à travers une synthèse efficace sur leur métier et leur place par rapport au pouvoir politique. L'ouvrage comprend aussi quelques contributions intéressantes dont un entretien avec l'ancien ministre des Affaires étrangères Hubert Védrine en poste au moment des attentats du 11 septembre 2001.

Nous incluons également, à titre de comparaison, l'article de Florent Pouponneau inspiré de sa thèse sur le travail diplomatique français face à la problématique du nucléaire iranien⁴⁵⁰. Bien que sa thèse en elle-même prête à discussion, l'auteur y décrit avec détails les sources de sa recherche empirique. Les éléments qu'il relève sont ainsi très similaires à notre recherche menée au Quai d'Orsay sur la lutte contre le terrorisme.

❖ *Les politiques publiques*

Une thèse sur les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay nous invite à plonger dans la littérature relative sur les analyses des politiques publiques. En effet, le fonctionnement de l'administration française en particulier dans les ministères a été étudié par plusieurs chercheurs français et anglo-saxons.

Dans *Les politiques publiques*⁴⁵¹, Pierre Muller présente d'une manière claire et concise le fonctionnement du « milieu décisionnel central »⁴⁵² composé de plusieurs cercles de décisions, le premier étant composé des principaux dirigeants politiques, le second des administrations sectorielles comme celles du Quai d'Orsay. Muller décrit également le processus décisionnel qui s'y déroule dans un cadre interministériel.

⁴⁴⁸ BAZOUNI Yvan, 2005. *Le métier de diplomate*, coll. « Logiques juridiques, L'Harmattan, Paris, 294 p.

⁴⁴⁹ COHEN Samy (dir.), 2002. *Les Diplomates : Négociateur dans un monde chaotique*, coll. « Mutations », Autrement, Paris, 182 p.

⁴⁵⁰ POUPONNEAU Florent, 2013. « Une division du travail diplomatique. Analyse de la politique étrangère française autour du problème du nucléaire iranien », *Revue française de science politique*, vol. 63, n°1, p 51-73.

⁴⁵¹ MULLER Pierre, 2009. *Les politiques publiques*, coll. « Que sais-je ? », PUF, 8^e édition, 128 p.

⁴⁵² MULLER Pierre, 2009. *op. cit.*, p. 39-42.

Mais c'est avec *L'Etat en action*⁴⁵³ que Pierre Muller et Bruno Jobert vont décrire la bureaucratie à la française combinant l'approche globale dans la relation entre l'Etat et la société et l'approche relevant de la sociologie des organisations avec une autonomie des acteurs dans les politiques publiques sectorielles. Jobert et Muller y décrivent notamment le rôle des élites dirigeantes dans la fabrication des politiques publiques⁴⁵⁴, en particulier celui des grands corps de l'Etat (ENA, Polytechnique, etc.). Pierre Muller est revenu une décennie après sur cet ouvrage en estimant que leurs thèses demeuraient d'actualité en développant « une approche spécifique qui consiste à penser la relation structures-acteurs à travers l'analyse des cadres cognitifs et normatifs qui sont au cœur de l'action publique »⁴⁵⁵. Pierre Muller y défend surtout les cadres cognitifs déjà présentés dans l'édition de 1987, mais en rejetant l'« approche par les idées »⁴⁵⁶ pour analyser le monde. Cependant, c'est une contradiction si l'on conçoit les cadres cognitifs comme intégrant des idées tout en écartant d'autres. Selon nous, les idées sont indispensables pour essayer d'expliquer des changements dans le processus décisionnel des politiques publiques et ce que nous verrons avec l'élaboration des OPCODES.

Les cadres cognitifs sont, en effet, destinés à cerner le monde environnant et complexe des acteurs en leur donnant une rationalité qui leur simplifie leur vision du monde. Elle leur permet aussi de répondre à des problématiques et concevoir des politiques publiques adéquates. Pour autant, les acteurs ou les agents du Quai d'Orsay dans ce cas-là peuvent aussi se retrouver bloqués dans leur capacité à évoluer et à s'adapter aux changements de leur environnement. Cette idée a été formulée par Michel Crozier et Erhard Friedberg dans *L'acteur et le système*⁴⁵⁷, ouvrage qui synthétise la sociologie de l'action collective. Crozier et Friedberg relaient le concept des cadres cognitifs et posent le problème de la rationalité limitée des acteurs qui peut aussi s'expliquer par le manque de spécialisation dans leur propre secteur. Cette idée rejoint le constat de Jobert et Muller sur le manque de spécialisation des hauts fonctionnaires dans les ministères et peut nous donner des pistes de réflexion en matière de processus décisionnel dans la lutte contre le terrorisme. Crozier et Friedberg affirment

⁴⁵³ JOBERT Bruno, MULLER Pierre, 1987. *L'Etat en action : politiques publiques et corporatismes*, coll. « Recherches politiques », PUF, 242 p.

⁴⁵⁴ JOBERT Bruno, MULLER Pierre, 1987. *op. cit.*, p. 207-236.

⁴⁵⁵ MULLER Pierre, 2004. « L'État en action revisité », *Pôle Sud* (n° 21), p. 37. URL : www.cairn.info/revue-pole-sud-2004-2-page-31.htm.

⁴⁵⁶ MULLER Pierre, 2004. *ibid.*

⁴⁵⁷ CROZIER Michel, FRIEDBERG Erhard, 1992. *L'acteur et le système*, coll. « Essais », Points, 3^e édition, 504 p.

aussi rejoindre en partie les positions de James G. March et Johan P. Olsen pour comprendre ce qui fait obstacle à l'évolution cognitive des acteurs et les empêchent d'apprendre ou d'intégrer de nouvelles idées pour répondre au « changement objectif de la situation ». ⁴⁵⁸

Les travaux de March et Olsen ⁴⁵⁹ viennent nourrir également notre analyse des politiques publiques. Leurs travaux ont porté sur la formulation d'une approche classique des politiques publiques, celle de « la poubelle » (*garbage can model*)⁴⁶⁰. Ce modèle comporte deux points importants : le premier est la faiblesse de la structure hiérarchique dans le processus décisionnel dès lors qu'un problème doit être résolu. Cette faiblesse est caractérisée par un amas d'informations, d'acteurs, de règles, de procédures dont il faut donner un minimum de cohérence pour en dégager une décision :

« In a garbage can situation, a decision is an outcome or an interpretation of several relatively independent streams within an organization. »⁴⁶¹

Le second point est que, dans cette anarchie organisationnelle contrainte de se structurer *a minima*, il existe toujours un fort degré d'incertitude et une part de hasard pour les élites administratives et les décideurs politiques dans le cadre du processus décisionnel. Si le modèle de « la poubelle » n'exclut pas que les acteurs intervenant dans le processus décisionnel disposent de solutions préétablies et/ou d'attentes (*expectations*) avant même que le problème se pose⁴⁶², il n'en demeure pas moins que le choix organisationnel qui sera pris résultera un peu d'une rencontre fortuite (*fortuitous confluence*).⁴⁶³

Bien que ne fonctionnant pas sur le modèle de la « poubelle » de March et Olsen à travers son organisation fortement hiérarchisée, l'administration française à l'image de celle du Quai d'Orsay est soumise à une sectorisation forte, mais aussi à l'obligation de fonctionner dans des logiques d'interdépendances sectorielles issues du travail interministériel. Dès lors, l'action publique française, si elle se fait de manière moins anarchique que dans le modèle de « la poubelle », est aussi complexe : elle se retrouve face à plusieurs informations et plusieurs

⁴⁵⁸ CROZIER Michel, FRIEDBERG Erhard, 1992. *op. cit.*, p. 219.

⁴⁵⁹ MARCH James G., OLSEN Johan P., 1976. *Ambiguity and Choice in Organizations*, Bergen: Universitetsforlaget, 408 p. Voir aussi MARCH James G., OLSEN Johan P., 1989. *Rediscovering Institutions: The Organizational Basis of Politics*, New York: The Free Press, 227 p.

⁴⁶⁰ COHEN Michael D., MARCH James G., OLSEN Johan P., 1976. « People, Problems, Solutions and the Ambiguity of Relevance », in MARCH James G., OLSEN Johan P., 1976. *op. cit.*, p. 26-27.

⁴⁶¹ COHEN Michael D., MARCH James G., OLSEN Johan P., 1976. *ibid.*

⁴⁶² Des attentes formées par l'expérience et le système de croyances de l'individu, selon les deux auteurs. Voir MARCH James G., OLSEN Johan P., 1989. *op. cit.*, p. 42.

⁴⁶³ COHEN Michael D., MARCH James G., OLSEN Johan P., 1976. *ibid.*

choix hétérogènes, ce qui renvoie à « l'hyperchoix »⁴⁶⁴ et à ses difficultés que Jobert et Muller décrivaient en référence à la théorie de Graham Allison⁴⁶⁵. De fait, l'action publique française subit des « effets secondaires dont il est difficile d'évaluer les effets »⁴⁶⁶. Si l'on suit la réflexion de Jobert et Muller pour l'administration du Quai d'Orsay, le travail interministériel serait donc incontournable, notamment dans la lutte contre le terrorisme même si certains acteurs peuvent aussi ne pas y participer pour des raisons propres à leurs intérêts.⁴⁶⁷

Une autre analyse en politiques publiques, conceptualisée par Irving Lester Janis, renvoie à la possibilité qu'une décision soit prise par le biais d'un groupe fermé de décideurs (*groupthink*)⁴⁶⁸. Cette forme de processus décisionnel est décrite par Janis de manière très négative (« *an invidious connotation* »)⁴⁶⁹. Fonctionnant de manière isolée et dans une relation d'amitié réciproque, ayant des croyances et des perceptions figées sur eux et leurs ennemis, le *groupthink* influence les principaux dirigeants politiques dans le sens de ce qu'il croit juste sans tenir compte de tous les aspects d'une crise. Il provoque ainsi des conséquences désastreuses sur la politique menée. Janis prend ainsi l'exemple des échecs américains au cours du XXe siècle (guerres de Corée et du Vietnam, crise des missiles de Cuba) et propose des solutions pour lutter contre l'influence de ces groupes restreints d'individus à l'inefficacité démontrée.^{470 471}

Néanmoins, la complexité de la décision semble trouver une issue plus simple et directe à travers la « décision politique ». C'est ce que Bruno Jobert et Pierre Muller évoquent en citant Maurice Couve de Murville, qui fut notamment ministre des Affaires étrangères du Général de Gaulle de 1959 à 1968 :

⁴⁶⁴ JOBERT Bruno, MULLER Pierre, 1987. *op. cit.*, p. 41-42.

⁴⁶⁵ MULLER Pierre, 2009. *ibid.*

⁴⁶⁶ JOBERT Bruno, MULLER Pierre, 1987. *ibid.*

⁴⁶⁷ Un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay nous avait affirmé ainsi : « Les diplomates sont dans des « *task forces* » dans les ministères, et les positions de la France sont élaborées en interministériel, même si la Défense fait certaines actions dans son coin... ».

⁴⁶⁸ JANIS Irving, 1972. *Victims of Groupthink: A Psychological Study of Foreign-Policy Decisions and Fiascoes*, Boston: Houghton Mifflin, 276 p. Voir aussi JANIS Irving L., MANN Leon, 1977. *Decision Making: A Psychological Analysis of Conflict, Choice, and Commitment*, New York: McMillan, 488 p.

⁴⁶⁹ JANIS Irving, 1972. *op. cit.*, p. 9.

⁴⁷⁰ « Preventing Groupthink », in JANIS Irving, 1972. *op. cit.*, p. 207-224.

⁴⁷¹ « Counteracting Defensive Avoidance in Policy-making Groups », in JANIS Irving L., MANN Leon, 1977. *op. cit.*, p. 395-400.

« Maurice Couve de Murville (...) distingue (...) les décisions qui sont relativement simples à prendre : ce sont les décisions politiques, et celles qui sont beaucoup plus difficiles : ce sont les décisions économiques, financières, techniques. »⁴⁷²

Est-ce dire que le Quai d'Orsay est un ministère plus politique et moins technique que les autres ? Loin de nous de faire cette conclusion hâtive, mais nous estimons que le Ministère des Affaires étrangères reste un des ministères les plus politiques de la Ve République, les décisions relevant du domaine réservé de l'exécutif, et donc du pouvoir régalién du chef de l'Etat que lui confère la Constitution. Jobert et Muller reprennent ainsi l'idée que les individus et notamment les décideurs prennent des décisions politiques plus facilement dans certains domaines comme la diplomatie ou la défense nationales, du fait de leur formation, de leur expérience, de leurs intérêts et de leurs croyances dans ces champs précis. Jobert et Muller citent ainsi l'exemple du Général de Gaulle plus à l'aise pour prendre de décisions politiques en matière de défense et de politique étrangère qu'en matière de dévaluation du franc, un domaine qui lui échappait totalement en matière de connaissances théoriques, d'intérêt et d'expérience⁴⁷³. Ce point est à retenir dans notre recherche dans la mesure où le rôle d'un Président de la République et/ou d'un ministre des Affaires étrangères est important dans la prise de décision en politique étrangère, en particulier quand celui-ci est connu et reconnu pour ses compétences et son expérience en matière de relations internationales.

❖ *La violence, le terrorisme et la question de la reconnaissance*

Il existe un très grand nombre d'ouvrages relatifs au terrorisme mais de qualité inégale. *La guerre de l'ombre des Français en Afghanistan (1979-2011)* de Jean-Christophe Notin⁴⁷⁴ a été retenue dans notre bibliographie. En effet, bien qu'étant seulement écrivain, l'auteur s'est introduit dans le milieu du renseignement et de la diplomatie et a rapporté de nombreux propos tenus pas des diplomates français concernant la présence française en Afghanistan. Bien que l'ouvrage s'intéresse en particulier aux missions menées par les agents français dans ce pays, il contient également des passages sur le processus décisionnel au sein du Ministère des Affaires étrangères et au sein des différents exécutifs qui se sont succédés notamment lors de période de crise qui suivit les attentats du 11 septembre 2001. Nous avons également constaté que l'auteur avait rencontré des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay que nous

⁴⁷² JOBERT Bruno, MULLER Pierre, 1987. *ibid.*

⁴⁷³ JOBERT Bruno, MULLER Pierre, 1987. *ibid.*

⁴⁷⁴ NOTIN Jean-Christophe, 2011. *La guerre de l'ombre des Français en Afghanistan (1979-2011)*, Fayard, Paris, 960 p.

avons également interrogés dans le cadre de notre travail de terrain. Cet aspect très intéressant fait que l'ouvrage se démarque ainsi des autres productions journalistiques qui préfèrent s'attarder sur les clichés et les prénotions négatifs entourant le Quai d'Orsay et le train de vie des ambassadeurs.

Un autre ouvrage collectif dirigé par des universitaires *Au nom du 11 septembre... Les démocraties à l'épreuve de l'antiterrorisme*⁴⁷⁵ propose une lecture critique de la lutte contre le terrorisme en Europe et aux Etats-Unis depuis les attentats du 11 septembre 2001. Les auteurs mesurent entre autres les limites de ces politiques comme en France ainsi que les atteintes aux libertés individuelles commises aux Etats-Unis. On y trouve également des analyses critiques comme celle de Christian Olsson sur les origines coloniales des guerres contre le terrorisme et qui ont été menées en Afghanistan et en Irak⁴⁷⁶. Cet ouvrage a été pour nous très important dès lors qu'il fallait trouver des critiques argumentées sur la lutte contre le terrorisme. Nous pouvons aussi faire référence à l'ouvrage de l'historien américain Eric Hobsbawm⁴⁷⁷ qui, bien que marxisant, a apporté un éclairage tout aussi critique sur la guerre américaine contre le terrorisme.

D'autres ouvrages contribuent à donner des cadres juridiques à la lutte antiterroriste⁴⁷⁸. Mais l'intérêt de notre recherche par rapport au terrorisme est surtout d'analyser le rapport qu'ont les Etats, leurs dirigeants politiques, et leurs administrations face à cette violence⁴⁷⁹. Dans un premier temps, l'impossible définition du terrorisme peut trouver un compromis dans sa désignation avec l'ouvrage d'Isabelle Sommier⁴⁸⁰ qui préfère évoquer la « violence terroriste ». Pour tenter de cerner cette notion, *Violences politiques*⁴⁸¹ de Philippe Braud pose de manière concise « l'énigme » et la complexité que représente cette notion dans la recherche en relations internationales.

⁴⁷⁵ BIGO Didier, BONELLI Laurent, DELTOMBE Thomas (dir.), 2008. *Au nom du 11 septembre... Les démocraties à l'épreuve de l'antiterrorisme*, La Découverte, Paris,

⁴⁷⁶ OLSSON Christian, 2008. *ibid.*

⁴⁷⁷ HOBBSAWM Eric J., 2007. *Globalisation, Democracy and Terrorism*, London: Little/Brown, 184 p. ; trad. fr., 2009. *L'Empire, la démocratie, le terrorisme*, André Versaille Éditeur, Bruxelles, 179 p.

⁴⁷⁸ LAURENS Henry, DELMAS-MARTY Mireille (dir.), 2010. *Terrorismes. Histoire et droit*, CNRS Editions, Paris, 337 p.

⁴⁷⁹ Une thèse récente en France a été consacrée aux discours politiques contre le terrorisme avec des cadres émotionnel et juridique que les décideurs politiques formulent, afin d'obtenir le soutien de la population. Voir FRAGNON Julien, 2009. *Le discours antiterroriste. La gestion politique du 11 septembre en France*, Thèse de Science Politique sous la direction de Paul Bacot, Université Lumière Lyon 2, URL : http://theses.univ-lyon2.fr/documents/lyon2/2009/fragnon_j (page consultée le 24 septembre 2014).

⁴⁸⁰ SOMMIER Isabelle, 2000. *Le Terrorisme*, Flammarion, Paris, 128 p.

⁴⁸¹ BRAUD Philippe, 2004. *ibid.*

Interroger l'emploi de la violence symbolique et physique par l'Etat sur la scène internationale face à la violence terroriste renvoie aussi à la question de la construction de cette propriété de la violence légitime par l'Etat. Le « processus civilisationnel » de Norbert Elias⁴⁸² théorise un processus dans lequel les sociétés occidentales finissent par acquérir un « Surmoi » en se revendiquant propriétaires de la violence légitime, sachant contrôler leurs pulsions émotionnelles d'employer cette violence dont elles ont codifié l'usage. De fait, les acteurs violant cette codification sont méprisés et ostracisés par ces sociétés qui maîtrisent leurs pulsions et la violence qui est inhérente à celle-ci. Mais l'emploi de la violence renvoie, selon nous, à des relations intersubjectives entre acteurs belligérants, et implique en conséquence des questions autour de la reconnaissance ou du déni de l'Autre.

La philosophie de la reconnaissance a connu des apports fondamentaux avec Georg Hegel que ce soit en matière de morale objective et subjective, de la conscience de soi et du monde, des rapports de l'individu à l'Etat et des interactions entre domination et servitude.⁴⁸³

C'est aussi à partir de cette philosophie qu'Axel Honneth a proposé une théorie de la reconnaissance à part entière⁴⁸⁴, tout en esquissant également une problématique de la reconnaissance entre les Etats⁴⁸⁵. La reconnaissance implique de nombreuses motivations pouvant expliquer le déclenchement de conflits à partir de considérations d'estime de soi et d'émotions ressenties comme valorisantes ou dévalorisantes dans le cadre de relations entre acteurs étatiques et/ou non-étatiques.

Dans le déclenchement de la Première Guerre Mondiale, Thomas Lindemann a été le premier à fournir une analyse constructiviste sur les origines de cette guerre⁴⁸⁶. En effet, son déclenchement ne dépendrait pas seulement de considérations d'alliances mutuelles entre puissances rivales, mais aussi du sentiment allemand de se valoriser à travers le darwinisme social et de mépriser d'autres peuples comme les Slaves dont ils percevaient en permanence la menace notamment avec la Russie. Thomas Lindemann a publié ensuite plusieurs ouvrages consacrés à la quête de la reconnaissance en relations internationales avec un postulat affirmé

⁴⁸² ELIAS Norbert, 2013. *La dynamique de l'Occident*, coll. « Agora », Pocket/Calmann-Levy, Paris, 320 p.

⁴⁸³ HEGEL Georg, 1965. *La Raison dans l'Histoire. Introduction à la Philosophie de l'Histoire*, coll. « 10-18 », Union Générale d'Éditions, Paris, 313 p. HEGEL Georg, 1968. *Principes de la philosophie du droit*, Gallimard, Paris, 381 p. HEGEL Georg W. F., 1941. *La Phénoménologie de l'esprit. Tome II*, Aubier, Paris, 357 p.

⁴⁸⁴ HONNETH Axel, 1992. *Kampf um Anerkennung*, Surkamp Verlag, Frankfurt am Main, 232 p. ; trad. fr., 2000. *La lutte pour la reconnaissance*, coll. « Passages », Edition du Cerf, Paris, 240 p.

⁴⁸⁵ HONNETH Axel, 2012. « La reconnaissance entre États », *Cultures & Conflits*, n° 87, p. 27-36.

⁴⁸⁶ LINDEMANN Thomas, 2001. *Les doctrines darwiniennes et la guerre de 1914*, Economica, Paris, 366 p.

dans l'anthropomorphisation de l'Etat sur la scène internationale⁴⁸⁷. Dans *Causes of War : The Struggle for Recognition*, il y réaffirme également l'opposition de l'approche constructiviste par rapport aux théories fixistes du choix rationnel⁴⁸⁸ dont les préférences seraient supposées stables. L'approche constructiviste conçoit ainsi une pluralité d'identités qui peuvent évoluer selon les interactions entre acteurs sur la scène internationale et dans lesquelles « une action conforme à un intérêt (...) présuppose une confrontation préalable avec l'identité ».⁴⁸⁹

Enfin, dans une réflexion plus philosophique⁴⁹⁰, Paul Ricœur propose une analyse riche et complexe du terme de « reconnaissance » et apporte un regard renouvelé sur la reconnaissance comme identification, en particulier sur le « méconnaissable » comme source de mépris.

Si la question de la reconnaissance dans la lutte contre le terrorisme nous intéresse, elle concernera avant tout les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay, c'est-à-dire leur perception d'eux et de l'Etat qu'ils servent à travers la lutte contre le terrorisme. La relation intersubjective, celle de construire la réalité du monde à partir de l'image qu'on a de l'Autre, est en parfaite adéquation avec la question de la reconnaissance qui implique forcément une relation entre au moins deux individus, groupes ou acteurs sur la scène internationale.

6.2. La méthode : les éléments quantitatifs

❖ Le questionnaire

Nous avons défini une série de questions que nous appliquons à tous nos interlocuteurs, que ce soit de manière orale ou écrite. Nous avons fait évoluer celle-ci, en l'ajustant par rapport aux réactions de nos premiers interlocuteurs. Les questions ne sont pas fermées, mais ouvertes, c'est-à-dire que nos interlocuteurs peuvent répondre très librement en leur donnant la garantie de l'anonymat qui nous a été presque toujours demandée ou sous-entendue. Ce questionnaire a aussi permis d'établir des tableaux de données chiffrées sur la récurrence de certains termes relatifs à la violence terroriste et à l'environnement international, et de tenter de formuler des explications en les mettant en relation. L'élaboration du questionnaire s'est

⁴⁸⁷ LINDEMANN Thomas, SAADA Julie, 2012. « Théories de la reconnaissance dans les relations internationales », *Cultures & Conflits*, n° 87, p. 7-25. URL : www.cairn.info/revue-cultures-et-conflits-2012-3-page-7.htm. (page consultée le 5 juin 2014).

⁴⁸⁸ LINDEMANN Thomas, 2010. *op. cit.*, p. 22.

⁴⁸⁹ VENNESSON Pascal, 2003. « Identité », in SMOUTS Marie-Claude, BATTISTELLA Dario, VENNESSON Pascal, *op. cit.*, p. 285.

⁴⁹⁰ RICOEUR Paul, 2004. *Parcours de la reconnaissance. Trois études*, coll. « Les Essais », Stock, Paris, 387 p.

faite de manière progressive, au regard des premiers entretiens réalisés. Nous avons fait le choix de soumettre directement les questions philosophiques et instrumentales de l'OPCODE⁴⁹¹ à nos interlocuteurs, en leur demandant leur définition de la lutte contre le terrorisme. Pour des raisons pratiques et parce qu'ils avaient donné leur accord à notre démarche, ce sont cinq ambassadeurs en poste (trois pays africains⁴⁹², un pays arabo-musulman⁴⁹³ et un pays asiatique⁴⁹⁴), qui ont bien voulu répondre par mail aux questions de l'OPCODE. Notre démarche avec ce premier questionnaire a duré de septembre 2009 à août 2010. Mais celui-ci demeurait encore imparfait et méritait encore d'être amélioré.

Nous étions partis de l'idée d'obtenir des réponses directes à nos questions théoriques, d'autant plus que la distance entre nous et la plupart de nos interlocuteurs nous empêchait de réaliser des entretiens *de visu*. Cette première démarche s'est finalement avérée décevante : les réponses fournies par nos interlocuteurs en poste à l'étranger étaient courtes et directes, mais méritaient un véritable prolongement dans la réflexion que seul un guide d'entretien plus élaboré aurait pu nourrir. Certains diplomates n'avaient pas non plus compris certaines questions de l'OPCODE ou bien n'avaient simplement pas répondu à certaines questions soit par omission volontaire, soit au motif du « devoir de réserve ».

Nous avons ensuite proposé un nouveau questionnaire en deux parties : la première partie proposait des questions sur les origines sociales, la carrière, les lectures, les engagements politiques personnels et la perception sur les actes de violence terroriste ; la seconde partie portait sur les questions de l'OPCODE adaptée à la lutte contre le terrorisme. Cette seconde version nous a permis d'obtenir des réponses plus intéressantes sur le parcours personnel des diplomates. Mais l'ensemble des réponses ne suffisait pas à approfondir notre recherche. Avec le développement d'une chronologie plus détaillée et l'application de la méthode de congruence pour utiliser nos variables, nous avons besoin de proposer un questionnaire plus élaboré et plus détaillé. Nous avons donc proposé un questionnaire hybride, combinant un outil qualitatif à travers un guide d'entretien semi-directif et trois tableaux pour quantifier les termes liés à la violence terroriste et l'environnement international. Ceux-ci ont été relevés dans nos entretiens, ainsi que dans les productions écrites officielles et privées à l'image des ouvrages personnels de certains diplomates

⁴⁹¹ GEORGE Alexander L., BENNETT Andrew, 2004. *op. cit.*, p. 87.

⁴⁹² Entretien par mail avec un ambassadeur, 30 septembre 2009. Entretien par mail avec un ambassadeur, 23 novembre 2009. Entretien par mail avec un ambassadeur, 22 août 2010.

⁴⁹³ Réponses par mail d'un ambassadeur ayant requis l'anonymat, 12 septembre 2009.

⁴⁹⁴ Réponses par mail d'un ambassadeur ayant requis l'anonymat, 15 octobre 2010.

❖ *Tableaux des occurrences et carte cognitive*

La carte cognitive établie repose sur trois tableaux comparatifs⁴⁹⁵ : le premier pour les entretiens avec les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay (2009-2014). Le second pour les discours de deux Présidents de la République et de trois ministres des Affaires étrangères (1995-2012). Le troisième pour les productions écrites que sont les Livres Blancs de la Défense et de la Sécurité nationale (1994-2013). Ces tableaux ont été élaborés à partir du relevé d'une série de termes dont nous avons relevé la récurrence, mais également l'importance du lien par rapport aux champs lexicaux du terrorisme et de l'émotion.

Pour chaque tableau, nous avons hiérarchisé les termes de la façon suivante : les termes les plus connotés avec les champs lexicaux cités sont en haut du tableau, les moins connotés étant classés en bas de tableau. Pour établir des comparaisons et des mesures entre eux, il nous est ainsi apparu préférable d'appliquer à chaque fois un tableau-type suivant débutant avec le terme « terrorisme/terroriste » et se finissant avec le terme « Proche-Orient/Moyen-Orient ». Les termes recensés correspondent aux questions philosophiques de l'OPCODE comme l'association de la violence terroriste à la criminalité ou encore le rappel des valeurs de la politique étrangère française face à cette même violence. Nous avons aussi relevé des termes qui correspondent aux questions instrumentales comme les arguments de la coopération interétatique et supra-étatique (ONU, OTAN) pour lutter contre le terrorisme. Mais ceux-ci ne seront pas traités, puisque nous avons choisi de réduire le domaine de notre recherche aux seules questions philosophiques relatives aux visions des diplomates français. Nous avons donc écarté les questions instrumentales de l'OPCODE en dehors de la conception de la force dont la réflexion autour de cette notion renvoie aux débats philosophiques en relations internationales.

6.3. La méthode : les éléments qualitatifs

❖ *L'entretien* : Les entretiens ont été réalisés généralement au Quai d'Orsay et à quelques exceptions dans des lieux publics. Concernant les interlocuteurs éloignés géographiquement du Ministère des Affaires étrangères et de la région parisienne, les échanges ont été réalisés par mails. Néanmoins, ces derniers ont eu un apport assez moindre pour la thèse par rapport aux entretiens réalisés directement *de visu*. La raison - nous l'avons évoquée dans l'explication de notre élaboration du questionnaire - est que certains diplomates se trouvaient en fonction dans des postes à l'étranger au moment où nous les sollicitons. En

⁴⁹⁵ Annexes, *ibid.*

conséquence et par rapport à cette contrainte, nous leur avons transmis la seconde version de notre questionnaire. Or, cette version n'était pas la version la plus aboutie. Enfin, tous les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay interrogés ont requis l'anonymat dans le cadre de ces entretiens, même si la plupart ont accepté d'être enregistrés pour faciliter notre travail de retranscription.

Sur l'entretien même, il est semi-directif et implique l'établissement préalable d'une relation de confiance avec l'interlocuteur. Cela peut marcher ou pas selon le degré de méfiance de ce dernier. Nous nous retrouvons dans le statut de l'observateur : l'image que l'on donne du chercheur face à un diplomate peut-elle influencer le choix de ses réponses et de son attitude générale ? Celui-ci s'attend-il de voir se présenter à lui un individu respectant le code vestimentaire de l'étudiant ou du chercheur ou bien s'attend-il à voir un individu appliquant le code vestimentaire que l'on rencontre dans les grandes institutions comme les ministères ?

Les représentations de soi et de l'Autre pourraient avoir une influence sur le déroulement de l'entretien. Ce présumé ne relève pas des relations internationales. De même, il apparaît difficile de cerner avec exactitude une telle perception. Néanmoins, d'un point de vue empirique, nos entretiens nous ont incités à nous interroger sur notre propre représentation vis-à-vis des diplomates que nous avons rencontrés. En effet, lors de nos premiers entretiens *de visu*, nous avons opté pour une tenue vestimentaire classique (costume, cravate), en signe de respect pour l'institution et l'interlocuteur qui nous recevait. Le premier entretien mené dans ces conditions s'était bien déroulé. Mais les suivants ont été marqués par plus de distance entre nous et les interlocuteurs. Face à cette difficulté somme toute relative, nous avons opté pour une tenue plus simple, sans costume ni cravate. L'apparence donnée était alors celle d'un jeune chercheur, celle peut-être attendue par nos interlocuteurs dès lors qu'un doctorant venait les solliciter pour un entretien dans le cadre de ses recherches. Dans ces conditions, les entretiens qui suivirent furent incontestablement menés de manière plus cordiale. À l'inverse des premiers entretiens menés, nos interlocuteurs se sont sentis plus confiants dans leurs échanges avec nous. Ce changement a permis d'améliorer qualitativement nos entretiens.

❖ **L'observation** : C'est la méthode du chercheur sur son terrain même observant les phénomènes sociaux qu'il étudie. Dans le cas des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay, les observations se focalisent sur les réactions plus ou moins émotives dans le discours, mais aussi dans le degré de mise en contact direct ou indirect avec ceux-ci, car les débuts furent

difficiles avec beaucoup de méfiance de la part de certains diplomates.

En effet, notre observation a été marquée par l'épisode de notre passage au service de sécurité du ministère et que nous détaillons dans le paragraphe suivant. Elle s'est également focalisée sur le décalage entre les questions que les interlocuteurs attendent qu'on leur pose et les questions correspondant au guide d'entretien. L'essentiel de nos échanges ont eu lieu dans les bureaux de nos interlocuteurs au Ministère des Affaires étrangères. Chaque bureau avait sa propre configuration, certains étant plus beaux et prestigieux, d'autres beaucoup plus sobres.

Il nous a été difficile de définir si l'attribution d'un bureau correspondait spécifiquement à des titres et/ou à des attributions précises. En effet, certains sous-directeurs avaient des bureaux mieux pourvus que d'autres collègues du même rang. Comment l'expliquer ? Nous avons cependant relevé qu'un directeur-adjoint d'une région du monde stratégique pour la France disposait d'un bureau très orné en comparaison de celui d'un conseiller d'une autre direction, d'ailleurs fort critique durant l'entretien à l'égard de son ministre de tutelle, qui disposait d'un bureau bien plus sobre. Le plus souvent en début d'entretien, l'interlocuteur nous invitait à nous poser près d'une table disposée à côté de son propre bureau de travail ; très peu d'interlocuteurs nous ont proposé de nous asseoir à leur bureau même, à l'exception de l'un d'entre eux. Dans quelques cas, au cours d'un entretien dans un bureau, l'interlocuteur pouvait avoir une télévision allumée en permanence sur une chaîne de télévision internationale ; celui-ci la regardait de temps en temps au cours de l'entretien. D'autres interlocuteurs avaient leur télévision éteinte et se concentraient sur les questions posées. Nous étions aussi parfois interrompus dans nos échanges par des agents ou des secrétaires venant poser une question ou informer que telle réunion allait bientôt commencer. Nos interlocuteurs, à proportion égale, nous proposaient leur carte de visite en début ou en fin d'entretien. Certains hauts fonctionnaires ont manifesté un intérêt à lire notre thèse dès son achèvement. D'autres nous ont fait part à la fin de l'entretien de leur scepticisme quant à notre sujet de recherche, l'estimant trop vaste, trop complexe ou trop difficile ou bien ayant du mal à comprendre comment nous pouvions traiter ce sujet sous forme de thèse. À la fin de l'entretien, généralement, chaque interlocuteur prenait le temps de nous raccompagner vers la sortie en acceptant que nous puissions les contacter à nouveau par mail ou par téléphone.

6.4. Un terrain de recherche relativement compliqué

Pourquoi avoir choisi un groupe de fonctionnaires d'élite au sein d'un ministère qui a la réputation d'être l'un des plus anciens et l'un des plus prestigieux en France ?

En plus de prolonger la recherche à partir de notre mémoire précédemment cité consacré à Dominique de Villepin, le ministère en question nous est apparu comme un lieu présupposant une richesse de symboles et d'histoire, mais aussi et tout simplement comme le lieu propice pour appréhender la vision des relations internationales du point de vue français. Néanmoins, l'attrait de travailler sur le groupe de hauts fonctionnaires nous a incités à en rencontrer un certain nombre et de les interroger directement, de préférence sur leur lieu de travail au Quai d'Orsay⁴⁹⁶. Cette démarche s'est avérée l'une des plus difficiles à réaliser durant cette recherche.

En effet, si les éléments que nous espérions en extraire pour notre compréhension de leurs perceptions sur le terrorisme nous apparaissaient comme déterminants, nous avons été relativement déçus par la prospective menée depuis 2009 jusqu'en 2014. Nous avons pris l'initiative de formuler directement par courriel nos demandes d'entretien auprès des ambassadeurs des pays sélectionnés en fonction de leur risque de se voir menacer par des actes de violence terroriste. Ces courriels étaient d'une grande simplicité à réaliser, car il suffisait de transcrire les contacts que nous pouvions trouver à travers le mail de base prénom.nom@diplomatie.gouv.fr.

À partir de ce mail, nous pouvions envoyer un message-type rédigé dans un style courtois et académique. Or, ce mail-type a provoqué, sans le savoir, plusieurs désagréments : d'une part, il est apparu que certains hauts fonctionnaires contactés ont alerté leur hiérarchie s'interrogeant sur la nature réelle de nos intentions à travers ce message. Y avait-il une procédure à respecter dans le fait de les solliciter pour un entretien relevant d'une recherche en thèse ? Quelle peur ou crainte pouvait éveiller notre mail ? Des zones d'ombre et des non-dits demeurent quant aux réactions que notre démarche a pu susciter. Pourtant, les hauts fonctionnaires contactés pouvaient très bien dire ce qu'ils voulaient à un jeune chercheur et se garder pour eux-mêmes ce qui aurait relevé à leurs yeux du "secret défense".

Néanmoins, cet épisode fut suivi d'une convocation en 2009 dans un service du Ministère des Affaires étrangères qui était décentralisé dans le 15^e arrondissement de Paris. Nous avons reçu précédemment un appel nous invitant à passer dans ce service suite aux mails que nous avons envoyés auprès des premiers hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay

⁴⁹⁶ Le Quai d'Orsay n'était pas notre lieu exclusif de recherche. En effet, nous avons pu également interroger un haut fonctionnaire, ancien ambassadeur, travaillant au Palais de l'Élysée. Cet entretien a permis de déceler une forme de concurrence entre les hauts fonctionnaires issus de la cellule diplomatique de l'Élysée et ceux travaillant directement au Ministère des Affaires étrangères. L'autre intérêt de cet entretien est qu'il a renforcé notre choix de ne pas écarter au cours de notre recherche les productions écrites émanant du Président de la République en raison de la présence de ces diplomates disposant de bureaux au Palais de l'Élysée.

contactés. Le jour de la rencontre dans ce service, un responsable nous a reçus et nous a interrogés d'une manière courtoise sur les raisons et les motivations de nos demandes d'entretien. Les questions posées étaient volontairement déstabilisantes : « Pourquoi faire une thèse ? » ou encore « À quoi ça sert ? ». Ces questions étaient sommes toutes assez dérisoires et cherchaient à nous décourager de poursuivre notre tâche. Sans nous laisser impressionner, nous avons répondu que la thèse consistait en un contrat noué avec notre directeur de thèse et qu'ensemble, nous serions garants du sérieux de notre démarche et de l'anonymat requis pour protéger l'identité de nos interlocuteurs. On nous demanda également quels étaient les agents que nous avions déjà rencontrés. Mais nous n'avons pas répondu à cette question⁴⁹⁷. Cet entretien d'une heure environ n'eut pas de suite. Par la suite, nous avons poursuivi notre travail de terrain auprès des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay sans recevoir d'autres convocations de nature à surveiller notre démarche. Mais cet épisode avait renforcé notre perception d'un groupe difficilement accessible pour un jeune chercheur. Cet aspect corroborait l'apparence secrète et fermée du « prestigieux petit ministère »⁴⁹⁸, du moins envers celles et ceux qui n'avaient pas été recommandés et/ou n'avaient pas adopté la « bonne procédure » pour faire aboutir leur demande de rencontrer un agent du ministère. L'aspect secret a été aussi confirmé par les chercheurs ayant fait du Quai d'Orsay leur terrain de recherche : « Parce qu'il est l'un des plus secret des ministères, le MAE peine à ouvrir ses portes et à communiquer sur son activité (...). À tort ou à raison, ce ministère ouvert sur le monde replié sur lui-même, tenant à distance tout ce qui n'est pas issu de ses rangs ».⁴⁹⁹

Par la suite et avec insistance, nous avons pu aboutir à des entretiens avec des diplomates, c'est-à-dire des ambassadeurs en fonction ou à la retraite, des consuls, responsables de directions à l'administration centrale du Quai d'Orsay, ainsi que des rédacteurs, tous agents de rang A qui est le plus élevé dans la fonction publique. Mais quelques entretiens ont abouti sur des échanges courts et peu cordiaux, révélant soit une incompréhension sur la nature de l'échange entre le locuteur et l'interlocuteur, soit une forme

⁴⁹⁷ Par le truchement d'un haut fonctionnaire, nous avons appris également que des enquêtes étaient menées sur nous avant qu'un accord nous soit donné pour un entretien. Le Quai d'Orsay avait ainsi noté, toujours d'après ce haut fonctionnaire, que nous avions envoyé « plus de 300 demandes par mail » depuis 2009.

⁴⁹⁸ Ce terme provient d'un rapport commandé par le Ministère des Affaires étrangères à un laboratoire de recherche en sociologie du travail. Un rapport commandé par l'institution à des chercheurs a-t-il permis à ces derniers de rencontrer plus aisément les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay ? Voir LORIOU Marc, PIOTET Françoise, DELFOLIE David (dir.), 2008. *Le travail diplomatique. Un métier et un art. Rapport de recherche pour le ministère des Affaires étrangères et européennes (MAEE)*, Laboratoire Georges Friedmann – UMR 8593, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne – CNRS – Institut des Sciences sociales du Travail (ISST), Bourg-la-Reine, p. 25-119.

⁴⁹⁹ PIOTET Françoise, LORIOU Marc, DELFOLIE David, 2013. *op. cit.*, p. 500.

de nervosité de la part de l'interlocuteur peu désireux d'en dire plus sur le sujet⁵⁰⁰. Dans certains cas, nous avons pris la précaution de transmettre préalablement notre guide d'entretien dans une démarche de transparence et avec l'assurance que l'entretien serait mené dans le plus strict anonymat, notre directeur de thèse se portant garant sur ce point. Or, la représentation des agents vis-à-vis des personnes extérieures au ministère est importante, car elle implique « une certaine rigidité dans les relations avec les interlocuteurs »⁵⁰¹. Nous avons rencontré cette rigidité au cours de nos recherches, mais de manière relative et aléatoire. En effet, d'autres diplomates ont raconté leurs activités avec beaucoup de confidences et d'anecdotes comme s'ils étaient des agents d'un service lambda⁵⁰². Cette rigidité était plutôt observable dans les ambassades et moins au sein du Ministère des Affaires étrangères. Pourtant, au cours de nos recherches, les hauts fonctionnaires sollicités au Ministère nous ont soit reçus en admettant dès le départ qu'ils n'avaient pas forcément toutes les connaissances en matière d'antiterrorisme⁵⁰³, soit renvoyés vers un service subalterne ou plus spécialisé. Parfois, certains d'entre eux ont avoué à demi-mot « avoir espéré » que nous abandonnions de les solliciter pour un entretien.

Nous aurions pu interroger exclusivement des hauts fonctionnaires en poste à l'administration centrale du Quai d'Orsay. Nous avons finalement opté pour étendre notre terrain aux diplomates en poste à l'étranger ou dans des institutions nationales et supranationales pour plusieurs raisons. La première - nous l'avons abordée - est la difficulté à rencontrer la majorité des hauts fonctionnaires de l'administration centrale au Quai d'Orsay. La seconde est que ces mêmes diplomates viennent pour la plupart des concours de recrutement similaires à ceux qu'ont passé leurs homologues en fonction à l'étranger ou qui l'ont été. En conséquence, ces derniers, qui ont aussi pu occuper des postes à un moment donné dans leur carrière au sein de l'administration centrale, étaient aussi aptes à répondre à nos questions.

Enfin, parmi les ambassadeurs et consuls, ceux qui ont des responsabilités ou qui en ont eu dans des pays et/ou des régions à fort potentiel de violence terroriste nous sont apparus tout

⁵⁰⁰ Quelques hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay ont jugé nos questions trop « généralistes », alors qu'elles étaient axées sur la lutte contre le terrorisme. Ils en arrivèrent à suggérer les types de questions qu'ils attendaient de la part du jeune chercheur qu'ils avaient en face d'eux.

⁵⁰¹ LORIOU Marc, PIOTET Françoise, DELFOLIE David (dir.), 2008. *op. cit.*, p. 41.

⁵⁰² Cette observation a été également relevée dans les entretiens de Loriol, Piotet et Delfolie. Voir LORIOU Marc, PIOTET Françoise, DELFOLIE David (dir.), 2008. *op. cit.*, p. 44.

⁵⁰³ Une autre observation également relevée par les sociologues. Voir LORIOU Marc, PIOTET Françoise, DELFOLIE David (dir.), 2008. *op. cit.*, p. 41.

autant légitimes. Néanmoins, ce sont les hauts fonctionnaires de l'administration centrale du Quai d'Orsay qui constituent la majorité de nos interlocuteurs rencontrés sur le terrain.

Dans notre échantillon d'entretiens, les hommes ont été les seuls à nous répondre. Aucune femme parmi les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay n'a donné suite à nos sollicitations. En général, la plupart des refus à nos demandes d'entretiens se fondaient sur la raison du manque de connaissances des interlocuteurs vis-à-vis de la lutte contre le terrorisme ; ces derniers déclinaient ainsi nos demandes et certains nous invitaient à contacter directement la sous-direction compétente en la matière au Quai d'Orsay. C'est d'ailleurs dans une de ces multiples sous-directions du Quai d'Orsay que nous avons rencontré *de visu* notre premier interlocuteur qui nous avait accordé un entretien assez fécond sur le sujet. Nous avons même eu la surprise de constater que celui-ci avait lu les ouvrages de notre directeur de thèse, souscrivant assez facilement à la question de la prévention et de la résolution des conflits à travers la lutte pour la reconnaissance en relations internationales.

Les entretiens qui suivirent furent plus ou moins marqués par la diversité des personnalités rencontrées et des propos tenus concernant la conduite de la diplomatie française. En effet, la lutte contre le terrorisme avait fait apparaître un consensus relatif parmi nos interlocuteurs dans sa vision que ce soit pour le prévenir ou pour le combattre. Par contre, la plupart de nos interlocuteurs témoignèrent de divergences d'opinions et d'avis sur la politique étrangère menée que ce soit dans les orientations politiques à l'étranger que dans la gestion interne du Ministère des Affaires étrangères. Tout cela avait nourri la richesse des entretiens bien que quelques-uns n'aient donné que des réponses convenues et plutôt disertes en matière de lutte contre le terrorisme.

Enfin, s'est posée une question dans le cadre de notre recherche sur le terrain, accentuant la difficulté à cerner précisément notre sujet : comment définir l'ensemble des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay au sens de groupe ? Durant notre recherche, nous avons spontanément évoqué le « groupe » des hauts fonctionnaires ; or ce terme a parfois choqué ou interrogé nos interlocuteurs.

À la fin de nos entretiens, nous avons l'habitude de conclure avec les questions suivantes : « *Avez-vous des remarques ou commentaires ? Sur la lutte contre le terrorisme ? Sur le groupe des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay ? Sur les questions posées ?* ». Cette dernière question suscitait certaines réactions de réprobation par rapport au terme de « groupe » qui était connoté négativement dans l'esprit de nos interlocuteurs. L'une des explications à cette connotation négative serait que le groupe constituerait un Etat dans l'Etat, un groupe pouvant agir dans ses intérêts au risque de faire prendre à la diplomatie des

décisions et des directions contraires aux intérêts de l'Etat. Une autre pourrait être l'image de soi que les hauts fonctionnaires ne veulent pas donner, c'est-à-dire celle d'un petit groupe d'élite, fermé sur lui-même.

À l'opposé, ils peuvent activer une croyance dans laquelle ils se perçoivent comme des serviteurs de l'Etat, dont les intérêts sont également les leurs. Cette croyance s'affirmerait, d'autant plus qu'en raison de leurs fonctions, les hauts fonctionnaires sont soumis à un devoir de réserve, même s'il pourrait y avoir en interne des divergences individuelles sur des positionnements politiques du ministère et du gouvernement en place ou bien dans l'orientation d'une stratégie ou d'une action dans une région du monde en particulier.

L'un de nos interlocuteurs au Quai d'Orsay a résumé cet état d'esprit en une phrase laconique : « Les hauts fonctionnaires existent, mais s'effacent... »⁵⁰⁴. Pour autant, ils forment juridiquement le « corps diplomatique »⁵⁰⁵ dont l'unité ne reposerait que sur un ensemble « mou » de coutumes et de principes. Selon Marie-Christine Kessler, le groupe social des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay n'a ni poids, ni unité, ni pensée unique au sein de l'administration étatique.⁵⁰⁶

Notre recherche va démontrer que cette affirmation a du sens, mais qu'elle se fonde aussi à travers des divergences entre les croyances des hauts fonctionnaires selon la catégorie dont ils sont originaires (ENA, Orient, etc.).

6.5. Le corpus

Le *corpus* de notre thèse se compose de la manière suivante : les entretiens menés *de visu* et par échanges de mails ; les ouvrages officiels du gouvernement français en matière de lutte contre le terrorisme ; des ouvrages universitaires relatifs à la sociologie des diplomates et à la politique étrangère de la France, ainsi que quelques ouvrages traitant spécifiquement de la lutte contre le terrorisme et de régions du monde comme l'Afghanistan. Ces ouvrages ont été ajoutés à notre *corpus*, car nous considérons que les sources premières comme les entretiens ne suffisent pas à notre recherche. En effet, ces entretiens peuvent être le construit d'une réalité. Mais nous considérons que cette réalité n'est que parcellaire et contient des éléments convenus que l'analyse de contenu doit permettre d'écarter. De même, Alexander L. George et Andrew Bennett rappellent que l'analyse du processus des politiques publiques ne peut pas

⁵⁰⁴ Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 20 janvier 2010.

⁵⁰⁵ KESSLER Marie-Christine, 2012. *Les ambassadeurs*, Presses de Sciences Po, coll. « Académique », Paris, p. 83.

⁵⁰⁶ KESSLER Marie-Christine, 2012. *ibid.*

se faire si le chercheur ne tient pas compte du contexte général dans lequel ces politiques sont prises et mises en application par leurs décideurs⁵⁰⁷. Dès lors, les sources de nature autres que les documents de première main et gouvernementaux comme les travaux universitaires sur les diplomates français et les documents produits par des auteurs bien informés sur la lutte contre le terrorisme ont été retenus dans notre *corpus*. Ce dernier comprend également les écrits de différentes natures (discours, ouvrages, entretiens dans les médias) de plusieurs Présidents de la République et ministres des Affaires étrangères. À titre de comparaison, Nathan Leites justifiait l'emploi des écrits de Lénine et de Staline comme sources principales dans la constitution de l'OPCODE du *politburo* soviétique⁵⁰⁸, même s'il reconnaissait les limites de leur usage. Nous présentons ici en détail les documents qui composent celui-ci :

❖ *Les entretiens*

Tous les hauts fonctionnaires ont été contactés directement par mail, seuls des hommes ont répondu favorablement à nos demandes.

À la demande des hauts fonctionnaires rencontrés *de visu* ou ayant bien voulu répondre par mails à nos questions, l'anonymat a été requis à chaque fois. Nous avons donc fait le choix d'appliquer cet anonymat à l'ensemble de nos interlocuteurs, sans exception.

Pour les entretiens menés *de visu*, nos premiers interlocuteurs n'étaient pas opposés à l'enregistrement de leurs propos ; c'est à la fin de notre travail de terrain que les diplomates rencontrés ont commencé à refuser d'être enregistrés. Nous avons, de fait, abandonné l'idée de proposer de les enregistrer, afin de garder leur confiance et la possibilité de les contacter nouveau pour de nouvelles questions.

Les entretiens ont eu lieu généralement au Ministère des Affaires étrangères, c'est-à-dire dans les bureaux des personnes contactées. Quelques entretiens ont été menés à l'extérieur du ministère par convenance personnelle pour l'interlocuteur.

Les entretiens (par ordre chronologique croissant) :

- Entretien par mail avec un ambassadeur en poste à l'étranger, 12 septembre 2009.
- Entretien par mail avec un ambassadeur en poste à l'étranger, 30 septembre 2009.
- Entretien par mail avec un ambassadeur en poste à l'étranger, 15 octobre 2009.

⁵⁰⁷ « Contemporary public accounts are certainly not a substitute for analysis of archival sources, but they often are an important part of contextual developments to which policymakers are sensitive, to which they are responding, or which they are attempting to influence. », in GEORGE Alexander L., BENNETT Andrew, 2004. *op. cit.*, p. 97.

⁵⁰⁸ LEITES Nathan, 1951. *The Operational Code of The Politburo*, coll. « The Rand Series », New York: McGrawHill, p. XII.

- Entretien (enregistré) avec un sous-directeur du Quai d'Orsay, Paris, 3 novembre 2009.
- Entretien (enregistré) avec un sous-directeur du Quai d'Orsay, Paris, 6 novembre 2009.
- Entretien par mail avec un ambassadeur en poste à l'étranger, 23 novembre 2009.
- Entretien (enregistré) avec un directeur-adjoint du Quai d'Orsay, 19 janvier 2010, Paris.
- Entretien (enregistré) avec un directeur-adjoint du Quai d'Orsay, Paris, 20 janvier 2010.
- Entretien par mail avec un ambassadeur en poste à l'étranger, 26 janvier 2010.
- Entretien (enregistré) avec un diplomate du Quai d'Orsay, Paris, 8 juillet 2010.
- Entretien par mail avec un ambassadeur en poste à l'étranger, 22 août 2010.
- Entretien (enregistré) avec un diplomate du Quai d'Orsay, Paris, 8 décembre 2010.
- Entretien (enregistré) avec un sous-directeur du Quai d'Orsay, Paris, 20 décembre 2010.
- Entretien (non enregistré) avec un consul général en poste à l'étranger, Paris, 30 juillet 2011.
- Entretien (non enregistré) avec un ancien ambassadeur, Paris, 11 mai 2012.
- Entretien (enregistré) avec un diplomate de la Présidence de la République, Paris, 2 août 2012.
- Entretien (enregistré) avec un sous-directeur du Quai d'Orsay, Paris, 20 septembre 2012.
- Entretien (non enregistré) avec un sous-directeur du Quai d'Orsay, Paris, 17 février 2014.
- Entretien (non enregistré) avec un diplomate en poste au Quai d'Orsay, Paris, 18 février 2014.
- Entretien (non enregistré) avec un rédacteur du Quai d'Orsay, Paris, 5 mars 2014.
- Entretien (non enregistré) avec un rédacteur du Quai d'Orsay, Paris, 5 mars 2014.
- Entretien (non enregistré) avec un rédacteur du Quai d'Orsay, Paris, 5 mars 2014.
- Entretien (non enregistré) avec un ancien ambassadeur, Paris, 2 avril 2014.
- Entretien (non enregistré) avec un ancien ambassadeur, Paris, 2 avril 2014.
- Entretien (non enregistré) avec un sous-directeur du Quai d'Orsay, Paris, 2 avril 2014.
- Entretien (non enregistré) avec un ancien sous-directeur du Quai d'Orsay, Paris, 11 avril 2014.
- Entretien (non enregistré) avec un directeur-adjoint du Quai d'Orsay, Paris, 15 avril 2014.

-Entretien (non enregistré) avec un sous-directeur du Quai d'Orsay, Paris, 5 mai 2014.

-Entretien (non enregistré) avec un chef de mission du Quai d'Orsay, Paris, 13 mai 2014.

-Entretien (non enregistré) avec un directeur de service du Quai d'Orsay, Paris, 26 juin 2014.

-Entretien (non enregistré) avec un ambassadeur, Paris, 25 août 2014.

-Entretien (non enregistré) avec un ambassadeur, Paris, 25 août 2014.

❖ *Ouvrages officiels du gouvernement français*

Notre *corpus* comprend les ouvrages officiels du gouvernement français que nous énumérons dans l'ordre chronologique croissant à commencer par le *Livre blanc sur la Défense*, publié en 1994. Cet ouvrage est le second livre de la série des Livres Blancs de la Défense après celui rédigé en 1972. Mais il est aussi le premier rédigé après la fin de la Guerre Froide. Son importance réside dans ses recommandations stratégiques qui énumèrent le « terrorisme » comme la « première menace non militaire »⁵⁰⁹. Néanmoins, ce sont les « menaces » qui sont les plus récurrentes dans l'ouvrage : en effet, le gouvernement français ne fait pas du « terrorisme » sa menace première, mais voit de nombreuses menaces qu'il tente de définir afin de cerner l'incertitude qu'il perçoit dans l'environnement international post-Guerre Froide. À ce titre, « l'extrémisme islamiste » n'est cité qu'une fois en tant que menace « la plus importante »⁵¹⁰ sans que celle-ci soit assimilée directement au « terrorisme ».

Vient ensuite *La France face au terrorisme. Livre blanc du Gouvernement sur la sécurité intérieure face au terrorisme*, publié en 2006. Cet ouvrage est une sorte de pré-Livre Blanc de la Défense. C'est une commande du Premier ministre de l'époque Dominique de Villepin et non du Président de la République Jacques Chirac. C'est le premier ouvrage de recommandations officielles stratégiques édité après les attentats du 11 septembre 2001 et la Seconde Guerre d'Irak en 2003. Le terrorisme en est le sujet principal ; il y est qualifié très souvent de « terrorisme d'inspiration islamiste radicale », alors que les notions de terrorisme et d'Islam étaient évoquées séparément dans le précédent Livre Blanc de 1994. Le terrorisme

⁵⁰⁹ BALLADUR Edouard, LEOTARD François, LONG Marceau, 1994. *op. cit.*, p. 17.

⁵¹⁰ BALLADUR Edouard, LEOTARD François, LONG Marceau, 1994. *op. cit.*, p. 23.

est aussi associé au « djihadisme » qui fera l'objet d'une définition à part entière⁵¹¹, deux ans après, dans le troisième Livre Blanc de la Défense et de la Sécurité.

Enfin, le *Livre blanc de la Défense et de la Sécurité nationale* publié en 2008 est l'un des ouvrages principaux dans notre recherche. D'une part, c'est le premier Livre Blanc de la Défense commandé après les attentats du 11 septembre 2001. D'autre part, il énonce les principes stratégiques face au terrorisme en affirmant explicitement dans son intitulé et son contenu la « sécurité » comme le nouvel angle d'attaque de la stratégie française associé à la défense. Néanmoins, certaines parties de l'ouvrage notamment celles relatives à la lutte contre le terrorisme reprennent presque mot à mot le Livre Blanc contre le terrorisme de 2006. Le Livre Blanc de la Défense et de la Sécurité de 2008 est aussi accompagné d'une édition consacrée aux débats, dont l'apport réside essentiellement sur les noms des acteurs ayant participé à l'élaboration du Livre Blanc de 2008.

L'ensemble de ces ouvrages est enrichi par notre échantillon d'une trentaine d'entretiens menés au Quai d'Orsay, ainsi que par les discours de plusieurs Présidents de la République et Premiers ministres de la période allant de 1994 à 2012. Dans la mesure du possible, ils ont été complétés par des éléments biographiques du *Who's Who*⁵¹² sur la plupart des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay. Nous y avons ajouté *L'Annuaire diplomatique* édition 2013⁵¹³ pour compléter la partie biographique de nos recherches.

Nous y ajoutons également les quelques ouvrages rédigés directement par des diplomates qui ont un contenu qui permet de cerner la probabilité d'existence des différentes croyances philosophiques dans les trois OPCODES que nous avons élaborés. Ils sont aussi indispensables pour renforcer l'emploi des différents Livres Blancs que nous avons utilisé pour en extraire les recommandations stratégiques qui constituent notre variable dépendante. Ces ouvrages qui se focalisent sur l'évolution du monde sont au nombre de quatre et leurs auteurs sont de hauts fonctionnaires ayant directement contribué à la rédaction d'au moins un Livre Blanc : Jean-Marie Guéhenno a rédigé deux ouvrages en 1995 et 1999⁵¹⁴. Bernard de Montferrand en a également rédigé deux en 1993 et 2006⁵¹⁵. Ces ouvrages ont été rédigés

⁵¹¹ COMMISSION DU LIVRE BLANC, 2008. *op. cit.*, p. 27.

⁵¹² LAFITTE-HÉBRARD, 2013. *ibid.*

⁵¹³ MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, 2013. *ibid.*

⁵¹⁴ GUÉHENNO Jean-Marie, 1995. *La Fin de la démocratie*, coll. « Champs », Fayard, Paris, 170 p. GUÉHENNO Jean-Marie, 1999. *L'avenir de la liberté : la démocratie dans la mondialisation*, coll. « Essais », Flammarion, Paris, 222 p.

⁵¹⁵ MONTFERRAND Bernard de, 1993. *La vertu des Nations*, coll. « Thèmes d'aujourd'hui », Hachette, Paris, 238 p. MONTFERRAND Bernard de, 2006. *Diplomatie : des volontés françaises*, coll. « Pluriel », Alban, Versailles, 250 p.

essentiellement après la chute de la Guerre Froide et leurs auteurs qui sont tous les deux énarques les ont rédigés soit par rapport à l'évolution du contexte international post-Guerre Froide ou à des enjeux politiques clairement identifiés comme le référendum sur le Traité de Maastricht (1993). Nous n'avons pas trouvé d'autres ouvrages probants de la part d'autres hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay, certains ayant rédigé des ouvrages n'ayant souvent rien à voir avec les relations internationales ou bien la politique étrangère française et ne contenant pas d'éléments de base suffisants pour cerner des croyances philosophiques.

Un autre diplomate ayant explicitement participé à l'élaboration du Livre Blanc de 2013 en tant que « personnalité qualifiée » est Jean-Pierre Filiu. Spécialiste du djihad⁵¹⁶, celui-ci a rédigé plusieurs ouvrages à ce sujet mais aussi et surtout un ouvrage spécifique à Al Qaida⁵¹⁷. Il a été aussi, durant sa carrière, conseiller des affaires étrangères, en mission dans des pays du Proche-Orient, ainsi que conseiller dans des cabinets ministériels de gauche : pour le ministre de l'Intérieur Pierre Joxe (1990-1991), de même durant son passage au ministère de la Défense (1991-1993) et du Premier ministre Lionel Jospin de 2000 à 2002. Pourtant, et malgré tout l'intérêt de son profil⁵¹⁸ et notre garantie d'assurer l'anonymat de l'entretien, Jean-Pierre Filiu a décliné notre demande d'entretien.⁵¹⁹

Quelques hauts fonctionnaires ont néanmoins formulé des points de vue par le biais d'articles dans des revues. Loïc Hennekine et Philippe Faure tous deux énarques ont contribué respectivement à la relation franco-américaine après les attentats du 11 septembre 2001⁵²⁰ et à la place de la France dans le monde⁵²¹. Ces points de vue sont plus impersonnels et plus convenus que les ouvrages des deux précédents auteurs. Dans une réponse sur la sécurité

⁵¹⁶ Et non du terrorisme dont il se dit « peu compétent », comme il l'a précisé dans un échange avec nous par email.

⁵¹⁷ FILIU Jean-Pierre, 2009. *Les neuf vies d'Al-Qaida*, Fayard, Paris, 364 p.

⁵¹⁸ Nous émettons de vives réserves concernant l'OPCODE de Jean-Pierre Filiu : bien qu'étant diplômé de l'Institut national des langues orientales de Paris, n'ayant pas fait l'ENA, le diplomate a quand même explicitement qualifié la violence terroriste d'Al Qaida de « barbarie » et de « crime » dans un article publié en 2009. Voir FILIU Jean-Pierre, 2009. « Le spectre d'Al-Qaïda », *Revue internationale et stratégique*, n° 75, automne 2009, p. 101-104, URL : <http://www.caim.info/revue-internationale-et-strategique-2009-3-page-101.htm> (page consultée le 7 juillet 2014). Ces termes qui rapprocheraient le diplomate de l'OPCODE des énarques pourraient trouver une explication à travers la variable de l'émotion suscitée par les attentats de New York. Nous y reviendrons dans les chapitres suivants.

⁵¹⁹ Le diplomate considère que « ses années au Quai d'Orsay sont couvertes par l'obligation de réserve ».

⁵²⁰ HENNEKINNE Loïc, FITCHETT Joseph, 2002. « La relation franco-américaine après le 11 septembre 2001 », *Revue internationale et stratégique*, Dalloz, n° 45, Paris, p. 13-20.

⁵²¹ FAURE Philippe, 2006. « La place de la France dans le monde : un défi permanent », *Revue internationale et stratégique*, Dalloz, n°63, Paris, p. 57-63.

collective⁵²², Alain Dejammet, ancien représentant permanent de la France au Conseil de sécurité de l'ONU, expose également les éléments juridiques légitimant l'emploi de la force.

Bien que faisant partie du corps diplomatique, deux ministres des Affaires étrangères ont laissé des productions écrites intéressantes : Hubert Védrine et Dominique de Villepin. Les deux diplomates et ministres également énarques ont rédigé des ouvrages, des articles et ont répondu à des entretiens dans les médias sur les relations internationales. Hubert Védrine, politiquement de gauche, a été ministre des Affaires étrangères au moment des attentats du 11 septembre 2001. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages en politique étrangère⁵²³. Il a été également auditionné par la commission chargée de l'élaboration du Livre Blanc de la Défense et de la Sécurité en 2008 et en 2013. Mais nous ne disposons que du compte-rendu public de l'audition de 2008⁵²⁴. Dominique de Villepin, ministre de droite, a été aux Affaires étrangères de 2002 à 2004, mais aussi à l'Intérieur de 2004 à 2005 puis Premier ministre de 2005 à 2007. Il a commandé le Livre Blanc sur la lutte contre le terrorisme de 2006 et a été auteur de nombreux livres politiques. Néanmoins, le seul ouvrage compilé ses recueils en politique étrangère a été publié en 2003 avec une préface de Stanley Hoffmann, et apparaît comme le plus clair et le plus complet en la matière⁵²⁵. Enfin, comme nous l'avons déjà évoqué, son OPCODE avait fait l'objet de notre part d'un mémoire universitaire⁵²⁶. Cela nous a permis de procéder rapidement à une comparaison entre son OPCODE et les recommandations stratégiques officielles, mais également de comparer si cet OPCODE a évolué depuis 2004 jusqu'à la fin de notre séquençage en 2013.

⁵²² DEJAMMET Alain, 2009. « Que reste-t-il de la sécurité collective ? », in DEVIN Guillaume (dir.). *Faire la paix. La part des institutions internationales*, Presses de Sciences Po, Paris, p. 31-50.

⁵²³ Nous avons essentiellement retenu ses ouvrages les plus significatifs en matière de relations internationales. Voir VÉDRINE Hubert, 2003. *Face à l'hyperpuissance : textes et discours, 1995-2003*, Fayard, Paris, 380 p. VÉDRINE Hubert, 2007. *Continuer l'histoire*, Fayard, Paris, 149 p.

⁵²⁴ VÉDRINE Hubert, 2007. « Audition de M. Hubert Védrine, Jeudi 4 octobre 2007 », in COMMISSION DU LIVRE BLANC, 2008. *Livre blanc de la Défense et de la Sécurité nationale – Les Débats*, Odile Jacob/La documentation Française, Paris, p. 263-268.

⁵²⁵ VILLEPIN Dominique de, 2003. *Un autre monde*, coll. « Théorie et stratégie », Editions de L'Herne, Paris, 668 p.

⁵²⁶ GERMIYANOGLU Okan, 2004. *ibid.*

CHAPITRE II : LA CONCEPTION DE SOI PAR LA PROFESSIONNALISATION DES HAUTS FONCTIONNAIRES

SECTION 1. INFLUENCE DES PARCOURS SUR LA CONCEPTION DE SOI DES HAUTS FONCTIONNAIRES

Dans le cadre de notre première hypothèse, nous nous focalisons sur la conception de soi des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay. D'un point de vue philosophique, la conception de soi est définie par Georg Hegel par rapport à la volonté humaine :

« La conscience de soi de la volonté en tant que désir, instinct est sensible et comme tout sensible signifie l'extériorité et par suite l'extériorité à soi de la conscience de soi. »⁵²⁷

Cette conscience de soi est donc intrinsèquement liée à l'environnement extérieur : elle détermine et est déterminée par celui-ci.

Pour définir cette conception de soi chez les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay, deux éléments sont apparus au cours de notre recherche :

-C'est un corps au sens juridique du terme qui fait partie de l'ensemble des grands corps de l'Etat, *a priori* homogènes entre eux que ce soit par le recrutement, l'évolution de carrière et les prérogatives qui accompagnent leurs fonctions. Marie-Christine Kessler évoque ces différents aspects⁵²⁸. Mais elle émet des réserves sur la réalité de cette homogénéité de corps au sein des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay, notamment « sur les plans juridique, sociologique, politique »⁵²⁹ et de leur mode de recrutement ;

-Lors de nos entretiens sur le terrain, certains hauts fonctionnaires ont refusé l'assimilation à un « groupe », le terme ayant une connotation négative :

« Il n'y a pas de groupe de hauts fonctionnaires, je trouve la formulation un peu surprenante. Il y a des diplomates, des hauts fonctionnaires en France, il y a beaucoup d'interministériel sur la lutte contre le terrorisme. Donc, ce n'est pas le Quai qui fait la lutte contre le terrorisme. »⁵³⁰

⁵²⁷ HEGEL Georg, 1968. *op. cit.*, p. 71.

⁵²⁸ KESSLER Marie-Christine, 2012. *Les ambassadeurs*, coll. « Académique », Presses de Sciences Po, Paris, p. 35.

⁵²⁹ KESSLER Marie-Christine, 2012. *ibid.*

⁵³⁰ Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 6 novembre 2009.

Cette réaction renvoie à une particularité de la fabrique des politiques publiques en France, celle du cadre interministériel défini comme un « passage obligé »⁵³¹ par Bruno Jobert et Pierre Muller. Elle interroge également sur le refus pour certains diplomates d'être étiquetés au sens des travaux d'Howard S. Becker⁵³², le terme de groupe pouvant être perçu par eux comme remettant en question leur neutralité et leur conception professionnelle de serviteurs de l'Etat dénués d'intérêts autres que ceux de l'entité nationale qu'ils représentent.

1.1. Une conscience de soi normative des hauts fonctionnaires ?

Dès lors qu'on travaille sur la politique étrangère française, il est important de distinguer les diplomates, au sens des agents exécutant la politique étrangère, et la diplomatie ou la politique étrangère qui est définie par le pouvoir exécutif, c'est-à-dire par le Président de la République⁵³³. Cette césure entre les décideurs politiques et les diplomates qui appliquent leurs décisions constituerait un premier élément normatif de la conception de soi des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay en tant que bureaucrates au service de l'Etat, et non au service d'eux-mêmes et de leur influence sur les décideurs politiques.

Dans leur conception de soi, les diplomates doivent être de nature effacée face au pouvoir exécutif, et toute prise de parole publique peut coûter cher pour ces hauts fonctionnaires si l'on suit la théorie d'Albert O. Hirschman⁵³⁴. Marc Lorient, dans son ouvrage coécrit avec Françoise Pointet et David Delfolie, évoque ainsi le recadrage d'Henri Guaino, conseiller du Président Sarkozy, envers certains diplomates qui avaient manifesté leur désapprobation sur la conceptualisation du « printemps arabe » par le pouvoir exécutif.⁵³⁵

De fait, on pourrait esquisser l'idée que les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay ont collectivement une conscience d'eux-mêmes à la fois positive et négative. Positive au sens de servir l'Etat et donc l'intérêt commun sur la scène internationale. Négative au sens d'être soumis à un « devoir de réserve » par rapport aux choix pris par les dirigeants politiques, en raison de leur statut de la fonction publique.

Néanmoins, cette conscience de soi normative et collective est relative. En effet, dans plusieurs cas pratiques relevés dans la littérature sur l'action des diplomates français, les hauts fonctionnaires issus du Quai d'Orsay détachés auprès du pouvoir exécutif agissent de manière

⁵³¹ JOBERT Bruno, MULLER Pierre, 1987. *op. cit.*, p. 211-214.

⁵³² BECKER Howard S., 1985. *Outsiders. Etudes de sociologie de déviance*, Métailié, Paris, 247 p.

⁵³³ PIOTET Françoise, LORIENT Marc, DELFOLIE David, 2013. *op. cit.*, p. 6.

⁵³⁴ HIRSCHMAN Albert, 2011. *ibid.*

⁵³⁵ PIOTET Françoise, LORIENT Marc, DELFOLIE David, 2013. *op. cit.*, p. 7.

autonome et individuelle sans avoir recours à l'autorisation de leur hiérarchie politique et encore moins de leur hiérarchie administrative. Elle rejoint la conscience de soi au sens hégélien qui comprend une liberté de l'homme déliée de toute dépendance :

« Ce n'est que dans cette liberté que la volonté est chez elle, parce qu'elle ne se rapporte qu'à elle-même et par la suite laisse tomber toute situation de dépendance de quelque chose d'autre. »⁵³⁶

Nous avons pour exemple le plus frappant celui d'un diplomate français proche politiquement de la droite française, Jean-David Levitte⁵³⁷. Il a été « sherpa », c'est-à-dire le représentant personnel du président de la République durant les sommets internationaux de Jacques Chirac, puis de Nicolas Sarkozy⁵³⁸. Au lendemain des attentats du 11 septembre 2001, il est le représentant permanent de la France auprès des Nations unies à New York, et il intervient personnellement et de sa propre initiative pour fédérer les diplomates étrangers autour d'une résolution commune condamnant les attentats et apportant un soutien unanime auprès des Etats-Unis⁵³⁹. Dans leur ouvrage collectif, Loriol, Piotet et Delfolie confirment, à travers leurs recherches, cette propension parmi plusieurs diplomates français à agir individuellement sans attendre des consignes de leur ministère :

« Souvent, loin des yeux et des préoccupations des politiques, les diplomates peuvent être conduits à prendre tout un ensemble de microdécisions qui, à terme, feront évoluer de façon significative les politiques menées. »⁵⁴⁰

Cette capacité d'action peut apparaître comme voulue, mais elle est aussi liée à la réalité souvent contraignante des fonctions de ces mêmes diplomates qui se retrouvent régulièrement seuls face à certaines crises. Cette réalité est confirmée par Loriol et ses collègues à travers leurs entretiens de terrain :

« Contrairement à ce que l'on pourrait penser, les entretiens conduits auprès des ambassadeurs et leurs nombreux témoignages mettent plutôt en exergue l'insuffisance voire

⁵³⁶ HEGEL Georg, 1968. *op. cit.*, p. 73.

⁵³⁷ Christian Lequesne et Jean Heilbronn citent Jean-David Levitte dans leur étude comme étant l'un des Orientés ayant vu sa carrière évoluer très favorablement en raison de ses appuis politiques. Voir LEQUESNE Christian, HEILBRONN Jean, 2012. *op. cit.*, p. 280.

⁵³⁸ Marie-Christine Kessler évoquait déjà en 1999 la double fonction de Jean-David Levitte comme conseiller diplomatique à l'Élysée et « sherpa » du président Jacques Chirac, double fonction qui faisait que « depuis l'instauration de la diplomatie des sommets, les dossiers sont traités par un même responsable. », in KESSLER Marie-Christine, 1999. *op. cit.*, p. 34.

⁵³⁹ Jean-Christophe Notin décrit cet épisode très intéressant à partir de témoignages de plusieurs hauts fonctionnaires qui étaient en poste à l'époque. Voir NOTIN Jean-Christophe, 2011. *op. cit.*, p. 618-620.

⁵⁴⁰ PIOTET Françoise, LORIOL Marc, DELFOLIE David, 2013. *op. cit.*, p. 8.

l'absence de consignes reçues et leur solitude face à des décisions parfois très difficiles à prendre, surtout lorsqu'ils sont confrontés à une crise locale. »⁵⁴¹

Pourtant, certaines actions individuelles des diplomates, comme celle de Jean-David Levitte, pose deux nouvelles interrogations :

-La proximité politique entre un diplomate et le chef de l'Etat n'est-elle pas un signe de l'activation d'une forme de loyauté qui prime sur celle de la loyauté attendue envers l'administration du Quai d'Orsay dont le diplomate est issu ?

-La diplomatie française étant composée d'une part de hauts fonctionnaires basés au Quai d'Orsay et, d'autre part, d'ambassadeurs, conseillers et représentants spéciaux répartis en poste à l'étranger ou dans différentes institutions nationales comme la Présidence de la République, n'y a-t-il pas une forme d'atomisation de la bureaucratie dans le processus décisionnel en matière de politique étrangère ?⁵⁴²

Pour y répondre, nous devons au préalable comprendre comment se structurent le Quai d'Orsay et ses agents.

1.2. Postes au Quai d'Orsay : des difficultés à cerner une structure organisationnelle

Un haut fonctionnaire peut-il penser différemment d'un autre collègue sur une même problématique comme le suggère l'hypothèse organisationnelle ? Les travaux sociologiques sur les diplomates définissent souvent deux types de poste au Ministère des Affaires étrangères, les postes bilatéraux et les postes multilatéraux :

-Les postes bilatéraux consistent en des missions de spécialisation sur une aire géographique et/ou linguistique ; les Orient sont généralement les hauts fonctionnaires affectés à ces postes, « mais pas exclusivement »⁵⁴³, rappellent Lorient et ses collègues. En effet, la plupart de ces postes à spécialisation géographique requièrent « une expérience multilatérale », donc une expérience qu'on attendrait plutôt d'un haut fonctionnaire issu de l'ENA. L'expérience dans un consulat est aussi appréciée ; l'aboutissement d'une carrière de diplomate serait, en conséquence, un poste d'ambassadeur « dans une ambassade bilatérale »⁵⁴⁴. Nous supposons que, globalement, les cadres d'Orient sont plus aptes à côtoyer des cultures étrangères à la leur et à dialoguer avec leurs représentants, même si ces derniers

⁵⁴¹ PIOTET Françoise, LORIENT Marc, DELFOLIE David, 2013. *ibid.*

⁵⁴² Cette question remettrait déjà en cause la théorie d'Allison voulant que les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay agissent sous la forme d'une bureaucratie puissante et autonome.

⁵⁴³ PIOTET Françoise, LORIENT Marc, DELFOLIE David, 2013. *ibid.*

⁵⁴⁴ PIOTET Françoise, LORIENT Marc, DELFOLIE David, 2013. *op. cit.*, p. 150.

n'ont pas le même niveau social, intellectuel et culturel, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas forcément le reflet social du diplomate français en mission ;

-Les postes multilatéraux renvoient à une spécialisation technique correspondant en général à la formation des hauts fonctionnaires issus de l'ENA. Alors que les expériences à l'étranger sont privilégiées pour les postes bilatéraux, les parcours dans l'administration centrale à Paris sont aussi recherchés, même si l'exercice dans des consulats « politiques » à l'étranger est admis⁵⁴⁵. Nous supposons également que les énarques du Quai d'Orsay côtoient des diplomates étrangers dont ils peuvent se sentir plus proches sur le plan des origines et/ou des parcours plutôt qu'avec des interlocuteurs d'une culture étrangère spécifique qu'ils auraient pu rencontrer dans le cadre de missions bilatérales. Mais les directions et les sous-directions ne sont pas toutes exclusivement réservées à des énarques, car la plupart des postes à Paris nécessitent des compétences géographiques et linguistiques ou bien une culture globale permettant la nomination à certains postes des Orient comme des énarques⁵⁴⁶. L'aboutissement de la carrière dans un parcours multilatéral serait la représentation permanente française au Conseil de sécurité des Nations unies. Un poste prestigieux mais qui n'est pas non plus réservé exclusivement aux énarques. Par exemple, et pour le citer à nouveau, Jean-David Levitte a été le représentant permanent de la France au Conseil de sécurité au moment des attentats du 11 septembre 2001. Or, il n'était pas issu de l'ENA mais du cadre d'Orient. Mais il est une exception, ayant été le seul Orient nommé à ce jour à ce poste.

Piotet, Loriol et Delfolie insistent aussi sur la difficulté pour les diplomates français d'évoluer dans leur carrière en fonction de leurs désirs et de leurs aspirations. En effet, le choix d'une filière bilatérale ou multilatérale au début d'une carrière cloisonnerait son évolution. L'affectation d'un poste dans un pays « trop tranquille » et/ou le manque de cohérence dans le passage d'un poste à un autre seraient même pénalisants⁵⁴⁷. Peut-être comme dans le cas de Jean-David Levitte qu'une bonne affectation primera plus dans la réalisation d'une « belle carrière »⁵⁴⁸ que le choix d'une filière bilatérale ou multilatérale ou bien simplement le fait d'être énarque ou Orient ? Selon Guillaume Devin, « l'absence

⁵⁴⁵ PIOTET Françoise, LORIOL Marc, DELFOLIE David, 2013. *ibid.*

⁵⁴⁶ Nous avons d'ailleurs rencontré des hauts fonctionnaires dans cette situation: issus du Concours d'Orient, ceux-ci occupaient des postes à l'administration centrale et n'étaient pas forcément affectés à des missions nécessitant des connaissances particulières sur une zone géographique ou linguistique.

⁵⁴⁷ PIOTET Françoise, LORIOL Marc, DELFOLIE David, 2013. *op. cit.*, p. 153.

⁵⁴⁸ PIOTET Françoise, LORIOL Marc, DELFOLIE David, 2013. *ibid.*

d'expérience multilatérale représente un handicap dans la carrière diplomatique française »⁵⁴⁹, faisant que les négociations multilatérales seraient réservées aux plus expérimentés des diplomates.

Cependant, nous n'avons aucune preuve que les carrières suivent toutes un parcours bien tracé selon la division catégorielle entre énarques et Orient. Ni le système de recrutement, ni la nature des postes, ni l'évolution dans la carrière ne démontrent un cloisonnement total. Cette réalité pourrait laisser supposer que la pensée des hauts fonctionnaires sur la lutte contre le terrorisme active une forme de culture globale et non catégorielle⁵⁵⁰. Nous sommes peut-être face à l'impossibilité d'un clivage total dans leur conception de soi ; leur pensée sur la lutte contre le terrorisme ne pourrait donc être influencée par les objectifs et les services pour lesquels ils sont assignés. En conséquence, l'hypothèse organisationnelle ne peut pas être validée comme seule hypothèse pouvant expliquer les actions de ces derniers.

Pourtant, si nous reprenons l'idée qu'aucune hypothèse ne prévaut sur les autres pour analyser la conception de soi des diplomates, l'hypothèse anthropologique apparaît comme une explication plausible si l'on cherche à cerner la conscience de soi des hauts fonctionnaires :

« Le diplomate s'identifie à la fonction de représentation qui est la sienne. Ses actions, postures, paroles sont avant tout dictées par le fait qu'il incarne, d'une certaine façon, la continuité et la position de son pays. Porteur d'une longue tradition, (...) d'accords, de traités, d'actes de langage, mais aussi d'une image symbolique, il a d'abord pour fonction de faire exister son pays comme une entité bien définie dans le concert des Nations ».⁵⁵¹

Celle-ci renvoie à la représentation des diplomates en tant que représentants de l'Etat qu'ils servent, représentation qui remettrait en question la théorie des trois modèles de Graham Allison formulée dans notre première hypothèse. La lutte contre le terrorisme se ferait donc à partir de la vision de l'Etat qu'ils conçoivent sur la scène internationale et, en conséquence, à travers leur conception d'eux-mêmes. Nous pouvons d'ores et déjà affirmer que les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay ne représentent pas un groupe autonome et uni, d'après nos observations recoupées aux travaux sociologiques. Bien au contraire, ils

⁵⁴⁹ DEVIN Guillaume, 2013. *op. cit.*, p. 83.

⁵⁵⁰ Yvan Bazouni avait rapporté des perceptions de certains diplomates sur leur métier comme, par exemple, le « généraliste très technique » ou encore « être assez polyvalent tout en restant raisonnablement spécialisé ». Voir BAZOUNI Yvan, 2005. *op. cit.*, p. 212-214.

⁵⁵¹ LORIOL Marc, PIOTET, Françoise, DELFOLIE David (dir.), 2008. *op. cit.*, p. 43-44.

constituent un corps fragmenté en de multiples sous-groupes et individualités qui agissent dans l'intérêt de l'Etat qu'ils représentent. Ils construisent ainsi l'identité de l'Etat sur la scène internationale en fonction de ce qu'ils symbolisent en tant qu'agents de l'Etat, mais aussi et surtout en fonction de leurs représentations et de celles des dirigeants. Ces derniers ont une capacité à moduler les orientations de la politique étrangère en fonction des intérêts qu'ils perçoivent comme primordiaux pour l'Etat, ainsi que pour eux-mêmes, puisqu'ils s'identifient à l'acteur étatique qu'ils dirigent si l'on conçoit l'anthropomorphisation de l'Etat.

Cette croyance de servir l'Etat, peut-être la seule réelle qui puisse transcender des divisions catégorielles entre les énarques et les Orientés, pourrait trouver son origine dans le prestige d'un service qui remonterait à « l'aristocratie »⁵⁵² du métier de diplomate sous l'Ancien Régime. En effet, l'étude de Christian Lequesne et de Jean Heilbronn vient étayer cette idée⁵⁵³ : dans leur analyse des parcours d'une centaine de diplomates français entre 1970 et 2004, ils ont relevé que 12% des énarques avaient un nom à particule contre 10% des Orientés. Si l'aristocratie est ici symbolisée par un élément distinctif dans le nom de famille⁵⁵⁴, il se retrouve autant chez des Orientés que chez des énarques. Dès lors, si le service de l'Etat est une marque de prestige qui était naguère propre à la vieille noblesse, on peut supposer que cette croyance s'est maintenue dans les deux catégories d'énarques et d'Orientés.

En résumé, les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay, en plus d'être fragmentés et désunis au sein du corps diplomatique, seraient soumis aux aléas des choix décisionnels des dirigeants politiques. Ce serait, dès lors, une situation de rétrogradation de la place du diplomate et de son influence sur les gouvernants.

À titre de comparaison, sous la III^e République, les diplomates étaient pourtant écoutés « avec dévotion », « ne se contentaient pas de diriger leur administration » et pouvaient influencer « pour le meilleur ou pour le pire, la politique étrangère de la France »⁵⁵⁵. Or, ces diplomates étaient essentiellement des représentants cultivant des goûts pour les cultures étrangères. Si nous faisons à nouveau un parallèle avec la césure entre spécialisation et polyvalence formulée par Thomas Lindemann concernant les militaires américains en Irak en 2003⁵⁵⁶, peut-on voir chez ces Orientés une forme de spécialisation par rapport à la

⁵⁵² BAZOUNI Yvan, 2005. *op. cit.*, p. 37.

⁵⁵³ LEQUESNE Christian, HEILBRONN Jean, 2012. *op. cit.*, p. 278.

⁵⁵⁴ Ce qui va un peu à contre-courant de « l'aristocratie » d'Yvan Bazouni, conçu comme un esprit rassemblant les descendants de la vieille noblesse aux enfants de la grande bourgeoisie.

⁵⁵⁵ COHEN Samy (dir.), 2002. *op. cit.*, p. 6.

⁵⁵⁶ LINDEMANN Thomas, 2007. *ibid.*

polyvalence imposée sous la Ve République avec l'émergence des énarques ? Ces derniers semblent d'ailleurs plus enclins à travailler dans des cadres multilatéraux où ils peuvent rencontrer d'autres élites des diplomaties étrangères. Ils seraient ainsi à l'opposé des cadres d'Orient, étant donné qu'ils seraient moins enclins à travailler en bilatéral, c'est-à-dire à aller sur des terrains et à échanger avec des individus qui leur sont étrangers en tout point. D'une certaine manière, les énarques appliqueraient donc une autre forme de spécialisation plus ancienne que celle des Orient de la IIIe République consistant avant tout à représenter leur « chef » (monarque hier, Président de la République aujourd'hui) auprès d'autres diplomaties. Ce postulat corroborerait les origines aristocratiques des premiers diplomates français nommés par le monarque plus pour leur réputation que pour leurs compétences.

Se pose alors la question du degré de proximité avec le pouvoir politique que les hauts fonctionnaires doivent avoir pour disposer d'une capacité d'influence dans le processus décisionnel en matière de lutte contre le terrorisme.

Pour cela, il nous faut étudier les différents espaces dans lesquels les hauts fonctionnaires agissent. Bien que constituant un corps, les diplomates ne sont pas tous localisés dans le ministère même. Nous supposons que cette atomisation dans l'espace a aussi des conséquences dans leur conception de soi. C'est pour cela que nous allons nous focaliser sur les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay agissant dans le cadre de la sous-direction chargée spécialement de la lutte contre le terrorisme au Ministère des Affaires étrangères, mais aussi des diplomates travaillant directement pour le Président de la République.

1.3. La sous-direction des menaces transversales au Quai d'Orsay

Dans l'organigramme du Ministère des Affaires étrangères, la sous-direction des menaces transversales est spécifiquement chargée de veiller et de traiter aux questions relatives à la lutte contre le terrorisme. Bien que nous ayons contacté d'autres sous-directions pour développer notre échantillon, la sous-direction des menaces transversales a focalisé logiquement notre attention. Elle fut créée d'après un haut fonctionnaire, « il y a une quinzaine d'année »⁵⁵⁷. En réalité, c'est à partir d'une réorganisation interne en 1998 des directions et services du Ministère des Affaires étrangères que cette sous-direction fut confirmée. Mais elle n'avait pas l'intitulé qu'elle porte actuellement. En effet, grâce au témoignage d'Alain Bry, qui a rédigé son ouvrage en 1999, la sous-direction portait au départ

⁵⁵⁷ Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 3 novembre 2009.

l'intitulé de « sous-direction de la sécurité »⁵⁵⁸, rattachée à la direction des affaires stratégiques de sécurité et de désarmement. La sous-direction de la sécurité incluait plusieurs missions que détaille Alain Bry :

« Elle traite, pour reprendre la formule de l'un de ses responsables, de « tout ce qui est dangereux », notamment :

- de la lutte contre le terrorisme ;
- de la lutte contre le trafic de stupéfiants ;
- de la lutte contre la criminalité organisée, le blanchiment et la criminalité de haute technologie (...);
- des affaires de l'Interpol, de la coopération policière européenne, des dossiers de corruption et des juridictions non-coopératives. »⁵⁵⁹

Cette sous-direction, à l'époque, fonctionnait parallèlement avec d'autres sous-directions. Toutes étaient rattachées à une même direction :

- la sous-direction du désarmement chimique et biologique et de la maîtrise des armements classiques ;
- la sous-direction des affaires stratégiques ;
- la sous-direction du désarmement et de la non-prolifération nucléaire ;
- la sous-direction des questions multilatérales.

Alain Bry précise que « quelques dizaines » de hauts fonctionnaires travaillaient dans la direction principale et co-traitaient parfois les mêmes dossiers entre sous-directions⁵⁶⁰. En 2009, au moment de nos premiers contacts avec la sous-direction qui nous intéressait, celle-ci avait vu son intitulé évoluer de la « sécurité » aux « menaces transversales »⁵⁶¹. Au moment de la rédaction de notre thèse en 2014, et le changement politique de l'exécutif en 2012, son intitulé n'avait pas évolué, ni ses missions entre 2009⁵⁶² et 2012⁵⁶³ :

« La sous-direction des menaces transversales traite des menaces d'origine non étatique contre la sécurité du territoire et des intérêts nationaux. Elle traite des questions relatives à la

⁵⁵⁸ BRY Alain, 2000. *op. cit.*, p. 128.

⁵⁵⁹ BRY Alain, 2000. *ibid.*

⁵⁶⁰ BRY Alain, 2000. *op. cit.*, p. 130.

⁵⁶¹ Des hauts fonctionnaires de la sous-direction ont confirmé par mail que l'intitulé « menaces transversales » a été élaboré au printemps 2009.

⁵⁶² Article 9 de l'arrêté du 16 mars 2009 relatif à l'organisation de l'administration centrale du ministère des affaires étrangères et européennes, *Journal Officiel*, n°0064 du 17 mars 2009, texte n°6.

⁵⁶³ Article 9 de l'arrêté du 28 décembre 2012 relatif à l'organisation de l'administration centrale du ministère des affaires étrangères, *Journal Officiel*, n° 0304 du 30 décembre 2012, texte n°15.

lutte contre le terrorisme, le trafic des stupéfiants et la criminalité organisée en liaison avec les autres départements ministériels concernés. »

La sous-direction des menaces transversales est donc associée à la même direction qui, elle non plus, n'a pas changé. Par contre, les sous-directions parallèles ont légèrement changé par rapport au témoignage d'Alain Bry en 1999. En effet, dans l'organigramme de 2013 du Quai d'Orsay, les deux sous-directions, celle aux affaires stratégiques et celle au désarmement et à la non-prolifération nucléaire ont été conservées comme il y a quinze ans. La sous-direction des questions multilatérales, qui gérait entre autres les dossiers de l'OSCE, a évolué pour devenir la sous-direction du contrôle des armements et de l'OSCE. Enfin, une sous-direction a été supprimée, celle du désarmement chimique et biologique et de la maîtrise des armements classiques.

Le changement d'intitulé de la sous-direction en question correspond à l'évolution syntaxique et sémantique observée parallèlement à travers les termes quantifiés dans les ouvrages officiels du gouvernement français : en 1998, la sous-direction avait pour vocation la « sécurité » ; en 2014, elle met en avant la « menace ». Ce terme d'ailleurs apparaît 153 fois dans l'édition 2013 du Livre Blanc de la Sécurité et de la Défense contre 107 fois dans l'édition de 1994. Quant au terme « sécurité », il passe de 141 occurrences en 1994 à 533 occurrences en 2013, ce qui est logique au regard de l'apparition du terme « sécurité » dans l'intitulé même du Livre Blanc de l'édition 2008 (275 occurrences contre 148 en 2006). Mais comme nous l'avons relevé dans le chapitre I, il existe des variations significatives entre les termes « terrorisme » et « menace » de 1994 à 2013 avec une récurrence très forte du terme « menace » dans les recommandations stratégiques, dès lors que l'adversaire « terroriste » n'est plus concrètement identifié ou ne semble plus représenter une priorité.

La sous-direction, dans son intitulé, est donc cohérente avec les recommandations stratégiques. Mais ses missions sont aussi restées les mêmes depuis le témoignage d'Alain Bry en 1999. Les attentats du 11 septembre 2001 n'ont pas modifié les missions de la sous-direction. Bien au contraire, entre 1999 et 2014, elles assimilent toujours le terrorisme avec la criminalité.

Mais dans l'hypothèse qu'il n'existe pas de professionnalisation spécifique à chacune des deux voies d'accès au Quai d'Orsay que sont l'ENA et le Concours d'Orient, quand est-il de ceux qui dirigent la sous-direction ? Il nous a été impossible de retrouver l'intégralité des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay ayant officié dans cette sous-direction. Mais nous avons pu obtenir des informations de première main sur ses origines et son fonctionnement, en particulier dans le cadre de la réaction française après les attentats du 11 septembre 2001.

La sous-direction des menaces transversales a été créée en 1993 et portait l'intitulé de sous-direction de la sécurité. Mais la lutte contre le terrorisme ne relevait pas encore de ses missions comme aujourd'hui. L'année 1993 est aussi celle durant laquelle la France était gouvernée par une cohabitation, le président François Mitterrand de l'époque étant socialiste, le gouvernement du Premier ministre Edouard Balladur étant de droite avec pour ministre des Affaires étrangères Alain Juppé. La France avait déjà connu des attentats terroristes sur son territoire, notamment dans les années 1980. Mais c'est en 1993 que l'exécutif fit face à une « guerre des polices », notamment entre les forces spéciales que sont le Groupe d'intervention de la Gendarmerie nationale (GIGN), sous l'égide du Ministère de la Défense, et le groupe Recherche Assistance Intervention Dissuasion (RAID) sous l'égide du Ministère de l'Intérieur. Les deux groupes avaient pour mission, notamment la lutte contre le terrorisme sur le territoire national. Mais à l'époque en France, « il n'y avait pas de prévention du terrorisme, et la répression de celui-ci relevait toujours de la police, de la justice et du renseignement »⁵⁶⁴. Or, pour faire cesser les querelles internes entre les forces spéciales, mais aussi pour faire en sorte que les dossiers sur le terrorisme ne soient plus l'affaire de quelques magistrats médiatisés comme le juge Jean-Louis Bruguière, le pouvoir politique décida de faire analyser le terrorisme par une équipe de diplomates au Quai d'Orsay.⁵⁶⁵

Une question se pose, dès lors : y avait-il une volonté politique pour mettre fin à une concurrence entre les différentes administrations et les services opérationnels plutôt que d'obtenir des analyses pour lutter efficacement contre les violences terroristes ? La fin de la Guerre Froide et la perception d'un monde devenu plus incertain et dangereux⁵⁶⁶ auraient pu justifier, par exemple, un besoin de confier à la sous-direction de la sécurité l'analyse de la violence terroriste.

Pour revenir à son histoire, la sous-direction était dirigée de 1993 à 1995 par un haut fonctionnaire, Hervé Bolot⁵⁶⁷. Celui-ci n'était pas issu de l'ENA. Diplômé d'une licence d'Histoire et d'un doctorat en géographie, il avait passé le concours de secrétaire adjoint des Affaires étrangères. Mais nous n'avons pas trouvé l'information indiquant s'il l'avait passé dans le cadre dit général ou celui de « cadre d'Orient ». Néanmoins, l'homme maîtrisait une ou plusieurs langues orientales au regard de sa carrière qui conjugue les postes bilatéraux dans

⁵⁶⁴ Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 11 avril 2014.

⁵⁶⁵ Une de nos sources à Paris à employer un terme plus péjoratif pour qualifier cette équipe de diplomates, terme qui sous-entendait qu'ils n'avaient simplement rien d'autre à faire, lorsqu'on leur avait confié cette tâche.

⁵⁶⁶ Une vision qui sera exprimée un an après dans le Livre Blanc de la Défense de 1994.

⁵⁶⁷ Un diplomate au caractère bien trempé, d'après ceux qui l'ont connu. Il est décédé en 2010.

des ambassades, mais aussi les postes multilatéraux dans des représentations auprès d'organisations internationales ou des directions à l'administration centrale à Paris comme celle chargée des Nations unies⁵⁶⁸. Son parcours entretenait aussi une proximité politique avec des gouvernements de droite sous la présidence de Jacques Chirac. En effet, après être passé à la sous-direction de la sécurité au Quai d'Orsay, Hervé Bolot fut conseiller diplomatique auprès de Jean-Louis Debré, ministre de l'Intérieur de 1995 à 1997, puis directeur de cabinet de Pierre-André Wiltzer, ministre délégué à la Coopération et à la Francophonie de 2002 à 2004.

C'est en 1996, après les attentats sur le sol français de 1995, que le Ministère de l'Intérieur va donc confier à la sous-direction de la sécurité du Quai d'Orsay la mission d'analyser la violence terroriste. Hervé Bolot a joué un rôle dans la transmission de cette mission aux diplomates. Nous avons, pourtant, relevé que, lors de la rédaction du Livre Blanc de la Défense de 1994, la sous-direction ne figurait pas encore parmi les contributeurs de l'ouvrage⁵⁶⁹. Hervé Bolot avait, néanmoins, réussi « à coordonner les flics, les magistrats et le renseignement dans le cadre des négociations diplomatiques. Il les a poussés à travailler dans le G7 (le plus grand sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'époque) et il y avait ajouté les Russes »⁵⁷⁰. Ce type de coopération allait à l'encontre des pratiques des services de police français « qui n'étaient pas demandeurs pour partager leurs informations »⁵⁷¹. Durant les années 1996 à 2001, la sous-direction allait réfléchir sur la possibilité de produire une convention globale sur le terrorisme. Les attentats du 11 septembre 2001 étaient l'occasion d'imposer ce texte auprès des Nations unies, mais ce fut un échec.⁵⁷²

Si la sous-direction a changé d'intitulé en mars 2009, tout en conservant ses missions d'origine dans la lutte contre le terrorisme, le profil de plusieurs sous-directeurs est particulièrement intéressant à observer. Par exemple, Hervé Bolot, en poste de 1993 à 1995, n'était pas un énarque, mais il cultivait une proximité politique avec la droite, un de ses successeurs. Eric Danon, en poste de 1997 à 1999, était énarque et cultivait une proximité

⁵⁶⁸ La direction des Nations unies est actuellement dirigée par des hauts fonctionnaires issus de l'ENA.

⁵⁶⁹ Le Livre Blanc de 1994 a eu pour contributeurs venant du Quai d'Orsay un chargé de mission du centre d'analyse et de prévision (CAP), un ambassadeur, Jean-Marie Guéhenno, qui coordonnera la rédaction du Livre Blanc de 2013, et le directeur des Affaires Politiques de l'époque. Voir BALLADUR Edouard, LEOTARD François, LONG Marceau, 1994. *op. cit.*, p. 162.

⁵⁷⁰ Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 11 avril 2014.

⁵⁷¹ Entretien avec un haut fonctionnaire d'Orsay, Paris, 11 avril 2014.

⁵⁷² Nous reviendrons plus en détails sur cet épisode crucial dans le développement de notre recherche.

politique avec la gauche⁵⁷³. Enfin, si l'actuel sous-directeur depuis 2012 est clairement un Orient ayant eu une formation à l'INALCO, son prédécesseur nommé en 2009 n'était ni issu de l'ENA, ni du Concours d'Orient, mais disposait d'une formation classique à Sciences Po Paris.

La diversité des formations d'origine des sous-directeurs est représentative de la volonté du Ministère des Affaires étrangères de faire tourner ses effectifs au nom de la polyvalence. L'histoire même de la sous-direction et de sa mission en matière d'antiterrorisme confirme également que les hauts fonctionnaires, ou du moins une catégorie d'entre eux, n'étaient pas au départ prédisposés ou réputés à être des spécialistes de ce sujet. Et depuis 1996, la lutte contre le terrorisme au Quai d'Orsay a été toujours le fait d'une sous-direction menée par des sous-directeurs aux profils variés. L'équipe des rédacteurs (quatre à cinq agents en moyenne), qui participent au travail de la sous-direction, ont des profils aussi variés et n'ont pas à la base une spécialisation particulière en matière d'antiterrorisme. Néanmoins, au cours de nos recherches, nous avons appris qu'aucun rédacteur n'était issu de l'ENA, hormis les sous-directeurs. Mais la récente affectation d'un jeune énarque en avril 2014 dans la même sous-direction est passée pour un acte valorisant pour la sous-direction :

« Nous avons reçu un nouvel agent sorti de l'ENA, dont nous avons le choix de l'affecter à l'une des sous-directions. Il a été mis dans celle des menaces transversales. Cela a été perçu comme un « anoblissement » de la part de la sous-direction, car il n'y avait jamais eu de rédacteurs « énarques » dans celle-ci, hormis parmi ses sous-directeurs. »⁵⁷⁴

Si l'hypothèse d'une culture globale jouerait une influence dans la conception de la lutte contre le terrorisme, nous retrouvons quand même une forme de croyance dans une hiérarchisation entre les Orientés et les énarques. En effet, cette croyance mettrait particulièrement en avant les énarques au détriment des Orientés, ces derniers ressentant d'ailleurs une forme de frustration par rapport aux premiers dans l'évolution de leur carrière. À titre de comparaison, Guillaume Devin a rappelé que, dans le cadre des négociations multilatérales qui sont souvent confiées à des énarques, « le bilatéral (à l'administration centrale) est (...) fréquemment mis au service du multilatéral qui occupe toutes les autres directions »⁵⁷⁵. Si le bilatéral apparaît prestigieux, à travers de grandes ambassades qui peuvent être attribuées à des Orientés, « c'est l'échelon multilatéral qui est désormais perçu

⁵⁷³ Eric Danon fut nommé en 1999 au cabinet d'Hubert Védrine, alors ministre des Affaires étrangères du gouvernement du Premier ministre socialiste Lionel Jospin.

⁵⁷⁴ Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 15 avril 2014.

⁵⁷⁵ DEVIN Guillaume, 2013. *op. cit.*, p. 81.

(...) comme accaparant la fonction diplomatique traditionnelle de la négociation »⁵⁷⁶. Avec les croyances, l'organisation de l'administration centrale du Quai d'Orsay favoriserait la diplomatie multilatérale. Or, nous estimons que cette hiérarchie était déjà bien plus ancienne, et que se jouent également des perceptions, et donc des croyances entre le métier et la conception de soi de la part des diplomates avec lesquels Guillaume Devin s'est entretenu.⁵⁷⁷

Le facteur politique est aussi important, puisque nous avons observé que les arrivées et les départs dans la sous-direction se font régulièrement en fonction de l'évolution politique au sein du Ministère des Affaires étrangères, mais aussi en fonction de la couleur politique du gouvernement et de la Présidence de la République. Ainsi, dès lors qu'un gouvernement d'une couleur politique correspondant à celle d'un diplomate est au pouvoir, ce dernier a des chances d'être appelé dans un cabinet ministériel⁵⁷⁸. Quand le gouvernement change de couleur politique, le même diplomate est affecté à d'autres postes généralement à l'étranger. Avec les postes en cabinet ministériel, et dans la continuité de notre présentation de cet espace atomisé qu'est le corps diplomatique, les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay sont aussi présents dans des postes hautement politiques, dès lors qu'ils dépendent directement du Président de la République.

1.4. Les hauts fonctionnaires au service du pouvoir exécutif

La conception de soi des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay ne renvoie pas, d'après nos observations, à un attachement à un corps diplomatique au sens d'une « famille » avec les solidarités et/ou un esprit collectif, ou bien au sens corporatiste qui pourrait laisser entendre une unicité dans la bureaucratie. Bien au contraire, la conception de soi y apparaît disparate et concurrentielle entre les catégories d'énarque et d'Orient, notamment dans les questions d'avancement et d'évolution de la carrière. Les observations de Piotet, Loriol et Delfolie sont explicites concernant les agents de catégorie A :

« Certains symptômes comme l'individualisme ou la médisance ont pu être relevés au cours de l'enquête. L'individualisme se manifeste notamment par le fait que les relations de

⁵⁷⁶ DEVIN Guillaume, 2013. *ibid.*

⁵⁷⁷ Guillaume Devin conteste, cependant, cette notion de hiérarchie entre « le monde « noble » des multilatéraux et « la plèbe » des bilatéraux », tout en admettant encore que le multilatéral a plus de prestige que le bilatéral. DEVIN Guillaume, 2013. *op. cit.*, p. 82.

⁵⁷⁸ Marie-Christine Kessler confirme l'existence de cette proximité ou « fidélité » politique. Voir KESSLER Marie-Christine, 2012. *op. cit.*, p. 102.

sociabilité, d'entraide ou de défense d'intérêts collectifs entre pairs d'un même niveau hiérarchique sont plutôt rares pour les agents de rang A. »⁵⁷⁹

Néanmoins, un diplomate, énarque de surcroît, nous a invités à relativiser cet aspect en considérant que les familles des hauts fonctionnaires se connaissent et que les débouchés au Quai d'Orsay sont suffisants pour que tout le monde puisse évoluer⁵⁸⁰. Mais il admet que certains collègues, disposant de postes prestigieux, ont pensé plutôt à leurs intérêts pour garantir la suite de leur carrière, notamment « en n'allant pas au bout de certains dossiers »⁵⁸¹.

Comment expliquer donc la réaction de surprise de nos interlocuteurs, dès lors qu'on leur évoque « le groupe » des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay ? Le terme y prend une connotation négative, ne correspondant pas à la propre conception de leur métier. Cet aspect pourrait valider une hypothèse parmi tant d'autres de type individualiste, si l'on considère que « le diplomate chercherait, en chaque circonstance, à maximiser son intérêt personnel », avec la quête « d'avantages matériels et symboliques », mais aussi de vouloir « rester près des puissants dans un jeu de cour perpétuel ».⁵⁸²

À travers ce constat général, l'individualisation des hauts fonctionnaires n'en serait que plus renforcée et la proximité politique pourrait jouer ainsi un rôle dans cette atomisation du corps diplomatique.

Dans un article sur la sociologie politique de Jacques Lagroye⁵⁸³, le processus de « politisation » des acteurs est interactionniste, impliquant une « partisanisation »⁵⁸⁴ des hauts fonctionnaires dans l'élaboration des politiques publiques.⁵⁸⁵

Pourtant, la proximité politique est nuancée par le devoir de réserve et de neutralité attendue de la part de tout fonctionnaire. Les agents de la catégorie A n'y dérogent pas, selon Marie-Christine Kessler :

« Il est toutefois rare que les engagements politiques se traduisent par l'adhésion en bonne et due forme à un parti politique. La politisation est présente mais sous-jacente. Certains ambassadeurs tentent d'y échapper et de conserver le profil du haut fonctionnaire

⁵⁷⁹ PIOTET Françoise, LORIOL Marc, DELFOLIE David, 2013. *op. cit.*, p. 257.

⁵⁸⁰ Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 15 avril 2014.

⁵⁸¹ Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 15 avril 2014.

⁵⁸² LORIOL Marc, PIOTET Françoise, DELFOLIE David (dir.), 2008. *ibid.*

⁵⁸³ AÏT-AOUDIA Myriam, BENNANI-CHRAÏBI Mouna, CONTAMIN Jean-Gabriel, 2010. *ibid.*

⁵⁸⁴ AÏT-AOUDIA Myriam, BENNANI-CHRAÏBI Mouna, CONTAMIN Jean-Gabriel, 2010. *op. cit.*, p. 210.

⁵⁸⁵ « La haute fonction publique », in LAGROYE Jacques, FRANÇOIS Bastien, SAWICKI Frédéric, 2006. *Sociologie politique*, coll. « Amphi », Presses de Sciences Po/Dalloz, p. 474-484.

classique. Ce parti pris de neutralité peut fonctionner, surtout depuis la cohabitation qui impose une certaine prudence et régule les nominations. »⁵⁸⁶

Mais la politisation dépend aussi d'une forte structuration due aux institutions de la Ve République qui confèrent au chef de l'Etat un pouvoir décisionnel fort en matière de politique étrangère comme en matière de défense. C'est aussi depuis l'arrivée du Général de Gaulle que les ministres des Affaires étrangères sont nommés non plus seulement pour leurs compétences, mais aussi pour leurs « liens d'allégeance personnelle avec le président »⁵⁸⁷. Celui-ci peut nommer et révoquer son ministre comme bon lui semble. Le phénomène n'est pas nouveau, selon Marie-Christine Kessler. Elle évoque ainsi, déjà sous la IVe République, des groupes d'ambassadeurs identifiés comme étant proches de différents courants politiques⁵⁸⁸. De son côté, Samy Cohen affirme que les diplomates de cette époque disposaient encore de marges de manœuvre considérables face au « désintérêt » des politiques et de l'inexpérience des ministres des Affaires étrangères de l'époque⁵⁸⁹. Néanmoins, le président de la République dispose sous la Ve République d'un pouvoir personnel puissant, faisant de son ministre des Affaires étrangères, en dehors d'une cohabitation, « son principal collaborateur », le président devenant lui-même le « patron du ministère » des Affaires étrangères⁵⁹⁰. De fait, la politique étrangère étant personnalisée, les hauts fonctionnaires sont devenus les « auxiliaires indispensables »⁵⁹¹ de celle-ci, mais aussi pour quelques-uns d'entre eux ceux du Président de la République.

Nous avons ainsi identifié deux types de diplomate travaillant directement pour le compte du Président de la République :

-Les conseillers diplomatiques à la Présidence de la République sont les diplomates chargés de traiter directement de tous les dossiers, ce qui nécessite la même polyvalence qu'on attend de leurs homologues du Quai d'Orsay. En effet, à la « cellule » de la Présidence de la République, les conseillers diplomatiques s'occupent de deux aspects : d'abord les relations bilatérales, notamment avec des zones géographiques et linguistiques bien définies ;

⁵⁸⁶ KESSLER Marie-Christine, 2012. *op. cit.*, p. 103.

⁵⁸⁷ COHEN Samy (dir.), 2002. *op. cit.*, p. 7.

⁵⁸⁸ KESSLER Marie-Christine, 2012. *op. cit.*, p. 102.

⁵⁸⁹ COHEN Samy (dir.), 2002. *op. cit.*, p. 6.

⁵⁹⁰ COHEN Samy (dir.), 2002. *op. cit.*, p. 7.

⁵⁹¹ COHEN Samy (dir.), 2002. *op. cit.*, p. 8.

ensuite les affaires dites stratégiques qui concernent aussi bien l'OTAN, la défense européenne, la gestion des crises, etc.⁵⁹²

Parmi les conseillers du Président de la République, Christian Lechervy a été un haut fonctionnaire chargé de mai 2012 à juillet 2014 des affaires stratégiques et de l'Asie. Il fut, auparavant, en poste dans différents services du Quai d'Orsay et à l'étranger. De formation exclusivement universitaire, il a été membre du cabinet d'Alain Richard, ministre de la Défense sous le gouvernement du Premier ministre socialiste Lionel Jospin de 2000 à 2002. Devenu le conseiller du Président socialiste François Hollande dès 2012, Christian Lechervy a cultivé une proximité politique qui semblait justifier son parcours et son poste à l'époque, mais aussi sa polyvalence durant sa carrière, ce qui lui a permis de traiter des dossiers aussi bien bilatéraux que multilatéraux ;

-Les conseillers diplomatiques se trouvent aussi dans différents ministères autres que celui du Quai d'Orsay : par exemple, d'anciens diplomates, comme Jean-Pierre Filiu issu du Concours d'Orient, ont été des conseillers des ministres de l'Intérieur et de la Défense, mais aussi conseillers du Premier ministre à Matignon. Au ministère de la Défense, le directeur actuel des affaires stratégiques est Michel Miraillet, énarque et diplomate, également membre de la direction des deux Livres Blancs de la Défense et de la Sécurité de 2008 et 2013. Il y a, à ce titre, une propension au Ministère de la Défense à associer des diplomates dans son organisation plus qu'au Ministère de l'Intérieur. Ce dernier dispose aussi d'un « conseiller diplomatique ». Mais le poste est occupé par un haut fonctionnaire, Emmanuel Barbe, qui n'est pas issu du corps diplomatique, mais de la magistrature.

Cette observation est intéressante, dans la mesure où les diplomates entretiennent, depuis très longtemps, une proximité avec la Défense. En effet, des témoignages affirment que les diplomates préfèrent travailler avec les gendarmes et le Ministère de la Défense dont ils dépendent plutôt qu'avec les policiers et les services du renseignement du Ministère de l'Intérieur. Cette observation pourrait s'expliquer par l'histoire commune qu'ont les diplomates et les militaires entre eux, la plupart provenant de la vieille aristocratie française. Elle peut aussi trouver un fondement dans la perception que les diplomates ont du travail interministériel : le fait de travailler avec la police et le renseignement semble inspirer une forme de supériorité intellectuelle parmi les diplomates. En effet, plusieurs d'entre eux nous ont confirmés que leurs tâches relèvent de l'intellect, l'opérationnel étant laissé à la police et au renseignement. En somme, le diplomate est-il le cerveau et le policier le bras armé à

⁵⁹² Ces missions des conseillers diplomatiques nous ont été détaillées directement par plusieurs diplomates.

travers leurs rapports dans le travail interministériel ? Les diplomates pourraient ainsi manifester une forme de mépris pour le sujet du terrorisme traité historiquement par le Ministère de l'Intérieur. La noblesse du travail des diplomates ne serait-elle pas ainsi fondée sur les sujets qu'ils traitent ? Penser le terrorisme ne serait-il pas dévalorisant, alors que les diplomates représentent l'Etat et sont formés à penser le monde par le biais des seuls acteurs étatiques ? Une confirmation pourrait se trouver parmi les énarques du Quai d'Orsay. En effet, nous les supposons plus enclins à voir le monde contrôler et guider par les acteurs étatiques. De même, la réalité d'une sous-direction sur les menaces transversales qui n'a jamais évolué dans ses missions, ni dans ses effectifs depuis sa création, pourrait encore donner du crédit à cette idée. D'ailleurs, le *statut quo* au sein de cette sous-direction pourrait aussi relever d'une forme de mépris général ou de manque de reconnaissance de ce service au sein de l'organisation ministérielle ;

-Le « sherpa » est le représentant personnel du Président de la République, lors des sommets des chefs d'Etat et de gouvernement comme le G7, puis le G8. C'est un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay chargé de préparer les grands rendez-vous internationaux du Président de la République, qui concernent directement la politique étrangère qu'il a définie ;

-Le secrétaire général de la Présidence de la République, qui a son bureau au Palais de l'Elysée et qui contrôle le cabinet du Président de la République, a été aussi à plusieurs reprises un haut fonctionnaire issu du Quai d'Orsay : Jean François-Poncet sous le Président Giscard d'Estaing (1976-1978), Hubert Védrine sous le Président Mitterrand (1991-1995) et Dominique de Villepin sous le Président Chirac (1995-2002). Ces trois hommes ont aussi eu la particularité d'être devenus ministre des Affaires étrangères après leur passage au secrétariat général de la Présidence de la République, au moment où le gouvernement de leur couleur politique dirigeait le pays : Jean François-Poncet en 1978, Hubert Védrine en 1997, et Dominique de Villepin en 2002 ;

-Les représentants permanents de la France auprès des organisations internationales et supranationales comme le Conseil de sécurité de l'ONU à New York sont chargés spécialement des dossiers multilatéraux. Ils rendent compte directement de leur action auprès du Président de la République, même s'ils informent aussi le Ministère des Affaires étrangères. Les représentants permanents de la France au Conseil de sécurité ont été souvent d'anciens « sherpas ». Par exemple, Jean-Marc de la Sablière, « sherpa » de 2000 à 2002 du Président Chirac, est devenu représentant permanent de la France au Conseil de sécurité de 2002 à 2007. Jean-David Levitte, « sherpa » du Président Chirac de 1995 à 2000, puis du Président Sarkozy durant les cinq années de son mandat, a été le représentant permanent de la

France au Conseil de sécurité de 2000 à 2002. Enfin, le dernier « sherpa » du Président Hollande, Paul Jean-Ortiz, décédé en 2014, a été notamment conseiller d'Hubert Védrine, alors Ministre des Affaires étrangères du gouvernement de gauche de Lionel Jospin. Enfin, les représentants permanents de la France auprès du Conseil de sécurité ont aussi des formations diverses : Jean-Marc de la Sablière venait de l'ENA, mais Jean-David Levitte venait du Concours d'Orient. Néanmoins, ce dernier est apparu comme une exception par rapport aux autres représentants permanents de la France de ces vingt dernières années et qui sont tous issus de l'ENA. La représentation permanente auprès du Conseil de sécurité serait donc le seul poste diplomatique qui obéirait globalement à une cohérence entre la formation et les missions, même si le passage de Jean-David Levitte a été marqué par les attentats du 11 septembre 2001. La proximité politique joue donc un rôle primordial dans les nominations auprès du Président de la République. À titre encore de comparaison, selon Guillaume Devin, les postes à Bruxelles comme à l'ONU sont attractifs, parce que très « politique », comprenant la valorisation de soi du diplomate et la marque d'une belle carrière.⁵⁹³

Mais c'est aussi la notion de loyauté qui joue, selon nous, un rôle important dans ces rapports entre le bureaucrate et le politique et qui soulève la question suivante : la loyauté du haut fonctionnaire envers le Président de la République est-elle plus importante que celle qu'il doit envers le Quai d'Orsay ? Qu'ils soient des auxiliaires du Président de la République et/ou des collaborateurs à la fois politiques et techniques du ministre des Affaires étrangères, notamment en période de cohabitation, les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay demeurent plus des « experts » des dossiers multilatéraux que les spécialistes d'une thématique comme la lutte contre le terrorisme, ainsi que « des affaires stratégiques et du désarmement »⁵⁹⁴. Et la lutte contre le terrorisme serait, comme le définit Samy Cohen, un retour de l'Etat sur la scène internationale⁵⁹⁵, mais aussi celui des diplomates dans la mesure où ils le représentent et peuvent apporter des réponses politiques⁵⁹⁶ quand l'opérationnel demeure du ressort de la police, du renseignement, voire de l'armée.

Les diplomates représentent donc la France, ils la figurent quand le pouvoir politique la personnalise. Les intérêts mêmes de l'Etat qu'ils doivent défendre sont définis par le pouvoir politique, c'est-à-dire le président et le gouvernement, démocratiquement élus ou désignés. Les diplomates sont donc les experts au Quai d'Orsay et dans les cabinets politiques, ainsi que

⁵⁹³ DEVIN Guillaume, 2013. *op. cit.*, p. 82-83.

⁵⁹⁴ COHEN Samy (dir.), 2002. *op. cit.*, p. 9.

⁵⁹⁵ COHEN Samy (dir.), 2002. *op. cit.*, p. 12-14.

⁵⁹⁶ COHEN Samy (dir.), 2002. *op. cit.*, p. 14-18.

les représentants de l'Etat sur la scène publique internationale. Cette réalité de leurs actions correspond à la conception qu'ils se font d'eux, dans la mesure où la conscience de leur polyvalence et leur proximité politique ne font que renforcer leur adhésion à représenter l'Etat qu'ils servent plus que la bureaucratie ou l'organisation à laquelle ils appartiennent. La France dispose enfin du second plus grand réseau diplomatique dans le monde après les Etats-Unis, ce qui renforce l'envie de s'identifier et de servir son Etat plutôt que sa corporation ou le ministère auquel ils appartiennent.⁵⁹⁷

⁵⁹⁷ Loriol, Piotet et Delfolie ont aussi souligné les retours négatifs d'agents en poste à l'étranger ne recevant que très peu de consignes ou d'aides dans des situations d'urgence. Ces derniers agissent dans une grande autonomie, mais aussi dans « un sentiment de solitude ». Voir PIOTET Françoise, LORIOL Marc, DELFOLIE David, 2013. *op. cit.*, p. 511.

SECTION 2. CONCEPTION DE SOI ET MODÈLE ORGANISATIONNEL : MÉTHODE DE CONGRUENCE

Afin de cerner les variations entre nos variables, nous avons séquencé notre chronologie à partir des trois périodes entre 1994 et 2013. Néanmoins, notre recherche va aussi associer la variable indépendante que serait l'OPCODE officiel des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay que nous avons rencontrés avec l'OPCODE personnel des diplomates qui ont participé directement à l'élaboration des Livres Blancs de 1994, 2008 et 2013. En effet, nous n'avons pas pu rencontrer, malgré nos relances, ces derniers qui, selon les éditions, ont été parfois les mêmes à participer ou à coordonner les travaux à l'image de Jean-Claude Mallet ou de Jean-Marie Guéhenno. Leur autre particularité est qu'ils sont tous énarques et non d'Orient. Des OPCODES de ces petits groupes de diplomates ont été élaborés à partir de leurs écrits que ce soit à travers leurs ouvrages comme ceux de Jean-Marie Guéhenno⁵⁹⁸ ou de Bernard de Montferrand⁵⁹⁹, ou leurs articles portant sur la politique étrangère de la France. Mais la majorité d'entre eux n'a jamais rédigé d'ouvrages, hormis un ou deux articles de politique étrangère essentiellement relatifs à la dissuasion nucléaire dans les années 1980. De même, et à l'exception de l'un d'entre eux, aucun n'a répondu directement à nos demandes d'entretien. Malgré l'absence de données, il nous est cependant apparu plus rigoureux de vérifier l'OPCODE officiel des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay à partir de nos entretiens menés depuis 2009, et d'y associer, quand cela a été possible, les éléments philosophiques, idéologiques et perceptuels des diplomates ayant directement participé à l'élaboration des trois derniers éditions des Livres Blancs.

Conformément à la première hypothèse émise, nous confrontons donc la conception de soi des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay avec leur OPCODE officiel qui devrait correspondre aux recommandations stratégiques du gouvernement français en matière de lutte contre le terrorisme.

⁵⁹⁸ GUÉHENNO Jean-Marie, 1995. *ibid.* GUÉHENNO Jean-Marie, 1999. *ibid.*

⁵⁹⁹ MONTFERRAND Bernard de, 1993. *ibid.* MONTFERRAND Bernard de, 2006. *ibid.*

2.1. OPCODE officiel : méthode de congruence

Avant de confronter la variable dépendante avec la variable indépendante avec l'aide de la méthode de congruence, nous vérifions si notre variable indépendante est bien valable. Cette démarche est recommandée par Alexander L. George et Andrew Bennett :

« The analyst first ascertains the value of the independent variable in the case at hand and then asks what prediction or expectation about the outcome of the dependent variable should follow from the theory ». ⁶⁰⁰

Notre variable indépendante est celle que nous avons fixée au départ à partir de nos entretiens et que nous avons dénommé OPCODE officiel. Nous estimons dans notre prévision que les résultats doivent correspondre aux recommandations stratégiques du gouvernement français émises par les différents Livres Blancs de la Défense et de la Sécurité.

En effet, si le résultat du cas étudié s'avère cohérent avec notre prévision, le chercheur peut tenter d'établir une relation de causalité ; mais nous devons éviter de tomber dans le piège de la simple cohérence entre la prévision et les résultats, car ils ne peuvent pas avoir de réelles significations :

« The finding of mere consistency between a theory's predictions and case outcomes may not be significant (...) ». ⁶⁰¹

Cependant, l'importance, selon George et Bennett, est la congruité, c'est-à-dire les similitudes que le chercheur peut trouver entre les hypothèses testées et les prises de décisions :

« An important general standard for congruence tests is « congruity »: similarities in the relative strength and duration of hypothesized causes and observed effects. » ⁶⁰²

Les similitudes ne signifient donc pas l'exacitude et les différences mêmes minimales nécessitent une nouvelle recherche, afin d'en extraire de nouvelles causalités. En effet, il ne faut pas non plus exclure de notre méthode les explications causant une déviance ou une incohérence entre un facteur causal et le résultat escompté. Selon George et Bennett, il existe une série de causalités qui peuvent confirmer, infirmer ou contredire les résultats escomptés :

« It is important to consider a wide range of potentially causal factors, to specify the predicted contributing and counteracting effects, and to identify where underlying causal arguments are complementary and competing. » ⁶⁰³

⁶⁰⁰ GEORGE Alexander L., BENNETT Andrew, 2005. *op. cit.*, p. 181.

⁶⁰¹ GEORGE Alexander L., BENNETT Andrew, 2005. *ibid.*

⁶⁰² GEORGE Alexander L., BENNETT Andrew, 2005. *op. cit.*, p. 183.

⁶⁰³ GEORGE Alexander L., BENNETT Andrew, 2005. *op. cit.*, p. 188.

De même, pour tester la validité de la congruence obtenue, il faut se poser les deux questions fondamentales suivantes :

-Est-ce qu'une congruence déviante ou « parasite » peut-elle avoir une signification de causalité réelle et valable ?

-Est-ce que la variable indépendante est une condition indispensable pour obtenir les résultats de la variable dépendante et de confirmer ainsi les résultats qui étaient escomptés au début de la recherche ?

La seconde question pose un défi, selon George et Bennett. Mais on peut imaginer que, dans d'autres cas, la seule variable dépendante puisse permettre d'obtenir les mêmes résultats ou des résultats à peu près similaires, en absence de la variable indépendante :

« Ideally, one would try to find other cases in which the same type of outcome occurred in the absence of that independent variable. »⁶⁰⁴

Si le chercheur ne dispose pas d'au moins un cas d'étude supplémentaire pour tester la comparaison, il peut recourir à l'analyse contrefactuelle :

« When one or more comparable cases are not available, then the investigator can resort to analytical imagination to think hypothetical cases that might help to judge whether the same type of outcome might occur in the absence of that independent variable. »⁶⁰⁵

De même, la seconde question exclue l'idée qu'un certain type de variable indépendante puisse produire un certain type de résultat. Bien au contraire, dans des cas d'étude historiques, on doit s'interroger sur la possibilité que la variable indépendante puisse être cohérente avec d'autres résultats possibles :

« Analysts should also address the question: « Is the independent variable that is causally related to this particular outcome of the case also consistent with other possible? »⁶⁰⁶

Mais George et Bennett ont surtout formulé une démarche précise dans le cadre de l'évaluation d'une relation causale dans un processus décisionnel et impliquant les croyances. En effet, ils ont souligné l'importance des questions méthodologiques à partir de deux phases (*propensities*) bien distinctes :

-Celle du diagnostique (*diagnostic propensities*)⁶⁰⁷ durant laquelle se déroule le processus d'information avant la prise de décision ; cette phase implique un développement

⁶⁰⁴ GEORGE Alexander L., BENNETT Andrew, 2005. *op. cit.*, p. 189.

⁶⁰⁵ GEORGE Alexander L., BENNETT Andrew, 2005. *ibid.*

⁶⁰⁶ GEORGE Alexander L., BENNETT Andrew, 2005. *op. cit.*, p. 190.

⁶⁰⁷ GEORGE Alexander L., BENNETT Andrew, 2005. *op. cit.*, p. 193.

ou une réduction des informations obtenues, ainsi qu'une modélisation d'un cadre d'analyse pour le décideur ;

-Celle du choix (*choice propensities*)⁶⁰⁸ durant laquelle certains choix décisionnels ont tendance à prendre le dessus par rapport à d'autres, même si George et Bennett précisent que ces choix peuvent être faussés ou être modifiés par des « pressions ».

À ces deux phases s'ajoute aussi la possibilité qu'en relations internationales il n'y ait pas d'adéquation parfaite entre les croyances d'un individu et son comportement :

« An individual's beliefs and behavior are not always consistent with one another for various reasons. (...) The policymaker's decisions will likely be influenced by the need to obtain sufficient support for whatever policy he or she decides upon, by the need of compromise, by domestic or international constraints on the leader's freedom of action, etc. These factors may run in a direction that significantly modifies or is contrary to his or her preferred option. »⁶⁰⁹

Enfin, George et Bennett ont également rappelé l'application de la méthode de congruence par Stephen G. Walker dans son application de l'OPCODE d'Henry Kissinger⁶¹⁰, une application opérée dans le cadre historique de la guerre du Vietnam⁶¹¹. En effet, Walker avait démontré que ce n'était pas les croyances de Kissinger, aussi atypiques soient-elles, qui furent déterminantes dans le cadre de ses négociations avec les dirigeants du Nord-Vietnam, mais plutôt des variables de type situationnelle ou de rôle. La validité de ces variables était également soutenue par le fait que la politique de l'administration Nixon au Vietnam faisait polémique aux Etats-Unis, que Kissinger n'avait pas réellement de préférences politiques qui le guidaient, et que son poste de conseiller était suffisamment vague dans ses missions pour qu'il dispose de marges de manœuvres considérables.

Tous ces éléments concernant la méthode de congruence doivent donc nous aider dans l'expérimentation de notre variable indépendante par rapport à notre variable dépendante. Elle doit aussi nous aider à cerner l'existence ou pas d'une ou plusieurs variables qui seraient dissonantes par rapport à ce que nous avons prévu.

⁶⁰⁸ GEORGE Alexander L., BENNETT Andrew, 2005. *ibid.*

⁶⁰⁹ GEORGE Alexander L., BENNETT Andrew, 2005. *ibid.*

⁶¹⁰ GEORGE Alexander L., BENNETT Andrew, 2005. *op. cit.*, p. 193-194.

⁶¹¹ WALKER Stephen G., 1977. « The Interface between Beliefs and Behavior: Henry Kissinger's Operational Code and the Vietnam War », *The Journal of Conflict Resolution*, 21 (1), p. 129-168.

2.2. Dissonances globales à partir du modèle organisationnel

Nous partons de la première hypothèse qui veut que les décisions en matière de lutte contre le terrorisme s'expliquent par la conception de soi des hauts fonctionnaires.

Nous avons vu que l'OPCODE officiel des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay comprend essentiellement un monde incertain, un univers conflictuel et permanent, un ennemi perçu comme étant le rejeton d'une famille dominée par un *pater familias*, en l'occurrence l'acteur étatique.

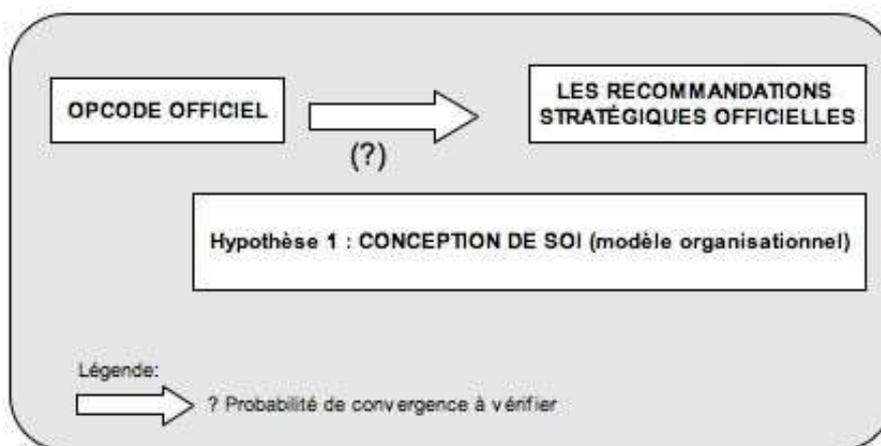
Dans un premier temps, cette vision du terrorisme semble dominée par un statocentrisme assez marqué et peut donner une première impression d'un savoir global que se partagent les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay, toutes catégories confondues. En effet, les réponses obtenues lors de nos entretiens ont révélé une forme générale de non-spécialisation dans la lutte contre le terrorisme. De même, nous tenons compte des contraintes structurelles qui veulent que les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay, qu'ils soient énarques ou d'Orient, soient soumis à la politique très spéciale de gestion des ressources humaines du Quai d'Orsay. Cette politique consiste à faire tourner les diplomates de manière très régulière sur des postes aussi bien bilatéraux que multilatéraux avec parfois une incohérence entre les formations et les postes. Les deux principales justifications de cette politique sont de les rendre polyvalents et de ne pas les laisser trop longtemps aux mêmes postes au risque qu'ils y prennent trop d'attaches, notamment dans les ambassades.

Mais, dans un second temps, les questions philosophiques de l'OPCODE nous ont permis de cerner une véritable césure entre les énarques et les Orient et de produire deux OPCODES alternatifs et représentatifs des croyances respectives des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay issus de l'ENA et du Concours d'Orient. Ces deux OPCODES contredisent l'OPCODE officiel dans son influence, mais aussi dans la réalité qu'on veut lui donner, notamment de la part de nos interlocuteurs au Quai d'Orsay qui croient ou veulent faire croire qu'ils sont imprégnés d'un « bain culturel commun » vidé de toute idéologie qui serait facteur de division entre eux.

Pour autant, nous pourrions encore considérer qu'il demeure un flou entre la division catégorielle des croyances entre énarques et Orient. L'existence d'une culture commune pourrait éventuellement transcender ces deux catégories. Nous partons de l'idée que les diplomates constituent un pôle de radicalité professionnelle dans la lutte contre le terrorisme, incluant dans la pratique le travail interministériel permanent conforme à des pratiques bureaucratiques du modèle organisationnel de Graham Allison, et un OPCODE qui soit le reflet de leur culture générale et de leur organisation.

Nous avons modélisé, dans le cadre de l'expérimentation de nos variables, l'OPCODE officiel qui est censé symboliser cette culture que partageraient les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay. Nous ajoutons, dans ce schéma, l'hypothèse correspondant à la conception de soi des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay en tenant compte de l'atomisation du corps diplomatique entre plusieurs organisations et ministères.

Tableau 1. Essai de conformité entre les recommandations stratégiques et l'OPCODE officiel dans l'hypothèse de la professionnalisation des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay, selon le modèle organisationnel de Graham Allison.



D'après le tableau 1, il pourrait apparaître, à première vue, une congruence entre l'OPCODE officiel et les recommandations stratégiques, si l'on considère que la non-spécialisation des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay résulterait du fameux « bain culturel » qui imprènerait le Ministère des Affaires étrangères. Ce « bain culturel » représente une forme de « professionnalisation » commune, traduite sous la forme d'un ensemble de croyances regroupées dans un OPCODE officiel avec un travail interministériel bien déterminé, et une hiérarchie respectée entre les rédacteurs qui collectent les informations et en font des notes, les sous-directeurs qui font des propositions à partir de ces informations à leur direction, qui elle-même fait des propositions auprès du cabinet du ministre. Loriol, Piotet et Delfolie ont décrit ce processus comme « collectif » et « sophistiqué ». ⁶¹²

Au sens de professionnalisation, le terme renvoie aussi à la capacité des hauts fonctionnaires à s'adapter à toutes les situations et donc à occuper des postes aussi différents les uns des autres et quel que soit le lieu. Cette polyvalence serait même, dans l'analyse des grands corps de l'Etat en France, une marque de distinction des diplomates qui sont censés

⁶¹² PIOTET Françoise, LORIOLE Marc, DELFOLIE David, 2013. *op. cit.*, p. 365.

savoir tout et donc pouvoir agir partout et dans tous les cas de figure. La spécialisation est, bien au contraire, une forme de rétrogradation dans la hiérarchie à travers la perception des diplomates sur eux, mais aussi entre eux. C'est ce qu'avait relevé Luc Roubaud dans une étude comparative entre le modèle français des grands serviteurs de l'Etat et ceux du modèle anglo-saxon :

« It is necessary to keep in mind the fact the social hierarchy is defined according to the degree of functional polyvalence, that is to say, the degree to which higher officials use generalist skills. Polyvalence, which facilitates a strong mobility, is always regarded as more prestigious than professional specialization. When a senior civil servant describes one of his colleagues as a specialist, it is generally to signify a certain form of disdain. »⁶¹³

Pourtant, nous mettons en garde contre ce présupposé au regard de plusieurs contradictions relevées :

-La perception qu'on pourrait qualifier de « méprisante » de la part des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay pour la spécialisation face à la polyvalence est surtout mise à l'avantage des élèves issus de l'Ecole Normale d'Administration (ENA). Parmi les grands corps de l'Etat, l'ENA cultive cette distinction de l'élève à travers la qualité, entre autres, de la polyvalence qui serait avant tout intellectuelle :

« The transformation of senior civil servants into managers would imply the learning and, above all, the practice of specialized knowledge that do not match the cultural criteria associated with the pursuit of successful careers. »⁶¹⁴

Les diplomates seraient également les héritiers d'une élite issue des Lumières, dont l'autre distinction était surtout de se percevoir eux-mêmes comme des intellectuels :

« In order to understand the French higher civil service, it is necessary to keep in mind the fact that its members regard themselves generally as intellectuals and not as managers. »⁶¹⁵

Cet aspect est important, car nous le retrouvons dans nos recherches à partir de témoignages dans lesquels des formes de mépris sont manifestées envers la police et le renseignement par ces mêmes hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay, ces derniers se réservant le travail intellectuel et laissent aux autres « l'opérationnel », c'est-à-dire le travail de terrain.

⁶¹³ ROUBAN Luc, 1999. *op. cit.*, p.77.

⁶¹⁴ ROUBAN Luc, 1999. *ibid.*

⁶¹⁵ ROUBAN Luc, 1999. *op. cit.*, p. 66.

Parmi les témoignages recueillis lors de nos entretiens, un diplomate avait confié l'impression suivante :

« Parce que tout ce qui est affaire de police -je ne sais pas pourquoi- cela (au Quai d'Orsay) a une réputation de chose sale, glissante, dangereuse, à mon avis à tort (...). Paradoxalement, (les diplomates) sont moins impliqués dans la lutte antiterroriste que les policiers, la raison étant tout bête étant que les terroristes sont souvent des rats des villes que des rats des champs (...). Les policiers, (les diplomates) les connaissent plus mal, (...), et dont on préfère se mêler le moins possible. »⁶¹⁶

Un autre diplomate nous fit une réponse très claire sur sa vision des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay par rapport à la lutte contre le terrorisme. Selon lui, on ne peut pas demander à lui et ses pairs de faire le même travail que celui pratiqué par les services de renseignement :

« Le contre-terrorisme c'est du renseignement et ça veut dire analyser des groupes non-étatiques, faire des notes sur le nouvel émir qui vient de supplanter son prédécesseur à la tête de tel groupe... En fait, la politique internationale entre les Etats, c'est pour nous de la haute politique, on ne se le cache pas. On ne va pas tout de même demander au ministre de connaître les noms de tous les émirs ! Certes, ça nuit au dossier, mais les notes du renseignement sont d'un niveau qu'on ne peut pas donner ça au ministre. Nous sommes des hauts fonctionnaires d'élite, et évidemment on ne peut pas présenter ça. »⁶¹⁷

Dans un ministère « de matière grise »⁶¹⁸, Piotet, Lorient et Delfolie soutiennent également qu'il existe une grande variété de formations universitaires suivies par les diplomates français, avant d'intégrer une grande école. Dès lors, le prestige est accentué sur les énarques du Quai d'Orsay. Nous avons également une nouvelle confirmation d'une forme de déni de prestige équivalent pour les diplomates « spécialisés » que sont les Orient. La césure est donc bien réelle, et un « bain culturel » ne pourrait masquer ce qui sépare les deux catégories à travers leurs perceptions réciproques.

-Le modèle organisationnel supposerait une organisation relativement homogène de bureaucrates par ce « bain culturel » qui se traduirait par un OPACODE officiel. Or, ce présupposé est aussi contesté dans cet aspect d'homogénéité. Nous avons déjà relevé des divergences catégorielles entre les énarques et les Orient, à travers leur système de croyances. De même, il apparaît que les diplomates constituent en soi, d'une manière

⁶¹⁶ Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 8 juillet 2010.

⁶¹⁷ Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 15 avril 2014.

⁶¹⁸ PIOTET Françoise, LORIENT Marc, DELFOLIE David, 2013. *op. cit.*, p. 79-82.

générale, une combinaison entre des intérêts collectifs et individuels. C'est ce que confirme à nouveau Luc Rouban dans son étude comparative et en s'appuyant sur des éléments statistiques :

« This population (of the senior civil servants) breaks down into professional subgroups, i.e. large categories of corps and functions, that do not offer either the same careers of the same social environment. (...) Nevertheless, it would be unwise to stress the contrast between a so-called « typically French bureaucratic » model, that would be strongly integrated and dominated by collective norms, and a « typically Anglo-Saxon managerial » model, resting on an individualization of careers. »⁶¹⁹

C'est aussi un autre aspect intéressant qui est mis en avant : le rôle des acteurs individuels parmi les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay. Cette réalité s'observe parmi les agents de catégorie A du Ministère des Affaires étrangères, dont nous avons rappelé qu'ils sont disséminés entre plusieurs lieux de pouvoir et non concentrés au Quai d'Orsay. Ce phénomène correspond également à leur évolution de carrière qui peut emprunter la voie des cabinets ministériels, voire celui de la Présidence de la République ou la représentation permanente de la France au Conseil de sécurité de l'ONU.

Les origines sociales et le parcours individuel, avant d'entrer au ministère, contribuent aussi et de manière précoce à la formation des croyances des diplomates. Ensuite, ces croyances sont mises en cohérence avec leur choix d'une filière en particulier, l'ENA ou le Concours d'Orient :

« The French corps system, which defines the successive steps in a bureaucratic profession, combines individualist values and collective values. The link between a senior official and his corps is based upon a specific knowledge, history, and collective or family memory. »⁶²⁰

On ne peut donc pas affirmer que le corps diplomatique que nous étudions puisse être totalement homogène et formé d'individus ayant intégré les normes de leur organisation et répondant aux missions confiées dans l'espoir de voir leur carrière évoluer en fonction des objectifs atteints. Nous sommes, au contraire, plus proche d'un modèle de type gouvernemental⁶²¹ dans lequel le processus décisionnel fait l'objet selon Allison d'enjeux collectifs, mais aussi individuels avec des luttes d'influence sur le décideur politique, cela

⁶¹⁹ ROUBAN Luc, 1999. *op. cit.*, p. 67.

⁶²⁰ ROUBAN Luc, 1999. *op. cit.*, p. 68.

⁶²¹ ALLISON Graham, ZELIKOW Philip, 1999. *op. cit.*, p. 294-313.

dans le but d'accomplir ou de maintenir les intérêts en jeu. Cet aspect a été également avancé par un agent du Quai d'Orsay, tout en nuanciant une concurrence entre les sous-directions. Celle-ci passerait derrière une forme d'unité du corps diplomatique face la menace de la violence terroriste :

« Disons que nous sommes chacun dans nos chapelles respectives, mais on travaille pour que la France puisse exprimer à chaque fois une position qui nous soit commune. Nous avons certes des positions personnelles à côté de celle officielle, mais nous adhérons à la ligne officielle. Cependant, chaque sous-direction défend ses intérêts, en faisant en sorte qu'en matière d'antiterrorisme, une région ou une sous-direction ne fasse pas plus avancer ses intérêts au détriment des autres. »⁶²²

La « ligne officielle » avancée dans ce témoignage n'a pas été décrite, mais renverrait probablement à l'OPCODE officiel aux recommandations stratégiques officielles. Pourtant, nous avons constaté que l'OPCODE officiel est, dès le départ, en inadéquation avec une hypothèse de conception de soi des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay sur le modèle organisationnelle. Selon nous, cette position officielle ne serait autre que la croyance qu'un acteur étatique et civilisé ne discute pas avec un acteur non-étatique ayant utilisé la violence terroriste contre des innocents. C'est ce que confirme le même agent :

« Sur les terroristes mêmes, on ne discute pas avec eux, c'est surtout les Etats comme en Somalie qui doivent prendre le contact, parler avec eux comme les shebabs. En fait, on ne pourra jamais parler avec des criminels de guerre et des terroristes. Il n'y a pas de pardon, surtout vis-à-vis des populations civiles. »⁶²³

De tels propos sont à prendre avec recul, car ils peuvent toujours constituer une forme de discours convenu, discours qui serait avancé à l'attention d'un interlocuteur extérieur au Ministère des Affaires étrangères. Mais cette récurrence du refus de dialoguer avec des acteurs usant de la violence terroriste peut se retrouver de manière plus significative dans un des trois OPCODES que nous avons élaborés. Ce refus est même, d'après nous, une croyance liée à l'usage de la force et de la relation entre l'Etat et l'acteur non-étatique. Celle-ci finit, d'ailleurs, par aboutir à une réponse violente de l'acteur étatique, dès lors que son image se trouve atteinte comme ce fut le cas au moment des attentats du 11 septembre 2001.

Le modèle organisationnel d'Allison est aussi mis à mal par une certaine domination en termes d'influence et de carrière de la catégorie des énarques au sein du corps diplomatique,

⁶²² Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 5 mars 2014.

⁶²³ Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 5 mars 2014.

cela par rapport aux autres catégories, en particulier celle des Orient. Cette domination de l'énarque a des fondements historiques, depuis la présidence de Charles de Gaulle qui avait fait le choix de s'entourer de hauts fonctionnaires qui obéissent aux intérêts de l'Etat, mais aussi, et dans une manière anthropomorphisée, à Charles de Gaulle, chef de ce même Etat. Ce dernier imposa ainsi la notion de « dignité » comme norme dans l'éthique des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay, mais aussi dans leur réflexion intellectuelle :

« (De Gaulle) accorde sa confiance (aux grands corps de l'Etat) : « les corps constitués français constituent un tout capable et digne... ». (...) Cette dignité est liée à un code de déontologie moral et intellectuel qui est à rattacher à la conception gaullienne de la France et de l'Etat. (...) Il y a de la grandeur et de l'honneur à servir l'Etat. « On ne peut et l'on doit servir l'Etat que par vocation ». (...) ».⁶²⁴

Deux aspects sont intéressants dans ce rappel de Marie-Christine Kessler vis-à-vis de la vision de Charles de Gaulle sur les diplomates. D'une part, leur « dignité », attendue par le chef de l'Etat, correspond à une forme de loyauté positive, c'est-à-dire la fierté de servir l'Etat. Elle est, par contre, négative par l'obligation d'être fidèle au chef de l'Etat au risque de se voir sanctionner par celui-ci, à l'image des relations difficiles qu'ont eu Charles de Gaulle et les hauts fonctionnaires du Conseil d'Etat, notamment lors de la crise en Algérie :

« En 1960, le général de Gaulle révoque de ses fonctions au Conseil d'Etat un maître des requêtes, qui était en détachement en Algérie (...) et qui avait démissionné de son poste pour marquer son désaccord avec la politique algérienne du gouvernement. »⁶²⁵

Nous avons défini cette loyauté comme une de nos variables intermédiaires à partir de la théorie plutôt négative d'Albert O. Hirschman⁶²⁶, mais en l'étendant à une dimension plus positive dans le sens de la fidélité à une valeur comme, par exemple, le prestige personnel à servir l'Etat. C'est envisager ainsi la conception de soi des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay à travers deux caractéristiques importantes : d'un côté, une césure catégorielle entre énarques et Orient avec des OPCODES respectifs. De l'autre côté, une valeur consistant à servir l'Etat qui imprènerait les catégories, mais une valeur qui ne serait pas le symbole d'une culture stratégique en tant que telle. Cette valeur serait plutôt liée intrinsèquement à la croyance en un Etat comme acteur garantissant l'ordre, quitte à employer la coercition la plus

⁶²⁴ KESSLER Marie-Christine, 2008. « L'impératif des grands corps », in BERSTEIN Serge, BIRNBAUM Pierre, RIOUX Jean-Pierre (dir.). *op. cit.*, p. 80-81.

⁶²⁵ KESSLER Marie-Christine, 2008. *op. cit.*, p. 85.

⁶²⁶ HIRSCHMAN Albert, 2011. *ibid.*

dure (selon le point de vue des énarques), ou bien sachant dialoguer avec les autres cultures en résolvant des conflits latents (selon le point de vue des Orientés).

2.3. Le modèle organisationnel appliqué à la sous-direction des menaces transversales : problèmes d'analyse

Si on s'interroge sur l'origine de l'OPCODE officiel, on peut se demander si celui-ci est activé directement par l'organisation qui est précisément chargée de penser la lutte contre le terrorisme au Quai d'Orsay : la sous-direction des menaces transversales. Celle-ci a été créée en 1993, d'après un témoin de l'époque, avant tout pour mettre à une rivalité entre les forces spéciales du Ministère de l'Intérieur et celles du Ministère de la Défense :

« En 1993, on se décide enfin à trouver une autre façon de traiter le terrorisme et on le confie à la diplomatie. Il y avait à l'époque une bande de « ... » au Quai d'Orsay pour lesquels on s'était dit qu'ils allaient travailler dessus. On est aussi à une époque où le juge Bruguière gérait tous les dossiers sur le terrorisme avec sa 14^e section, (...) ils faisaient ce qu'ils voulaient. François Mitterrand n'était pas du tout informé de ce qui se passait. C'était aussi l'époque d'une guerre entre les services du GIGN et le RAID. Or, on décide donc de créer cette sous-direction en 1993. C'est la volonté de Jean-Louis Debré, ministre de l'Intérieur et les ministres successifs de l'époque du Quai d'Orsay, face à la guerre des polices et c'était aussi l'idée de faire de l'analyse sur le terrorisme politique et les groupes terroristes, comme ceux des Arméniens, par le Quai d'Orsay. »⁶²⁷

Toujours d'après cette source, qui est d'ailleurs une des rares ayant une explication sur les origines de la sous-direction, la mission confiée aux hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay répondait d'un enjeu de type bureaucratique. Une autre source confirme également cet enjeu, dès lors que des sous-directions ou des organisations sont créées dans des ministères dont *a priori* les missions ne sont pas exactement les mêmes. Néanmoins, elle juge que celles-ci ne sont pas encore finalisées dans le cadre du travail interministériel :

« Il n'y a donc pas une filière sécurité intérieure au Quai d'Orsay, comme il n'y a pas une filière affaires stratégiques chez les militaires. C'est un enjeu bureaucratique. Je pense que ça va évoluer dans le temps, on est condamné à travailler ensemble avec le renseignement et l'Intérieur de plus en plus, et donc à créer les structures d'accompagnement, mais on n'est

⁶²⁷ Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 11 avril 2014.

au quart du chemin. On n'est pas en train de le commencer, on a des structures qui ont été créées depuis 15-20 ans, mais elles ne sont certainement pas arrivées à maturité. »⁶²⁸

Nous pouvons en déduire qu'au départ, les agents du Ministère des Affaires étrangères n'étaient pas perçus comme devant traiter les affaires de terrorisme. Celles-ci relevaient du Ministère de l'Intérieur, mais aussi du Ministère de la Défense. Confier ce type de mission n'était-il pas aussi un moyen pour les dirigeants politiques de l'époque de mettre les diplomates entre les deux ministères, et de créer une forme de « médiation » ou de synthèse entre les policiers et les gendarmes ? Nous ne pouvons pas répondre pour autant à cette question, seulement tenter d'interroger ce qui peut constituer l'image qu'on pouvait avoir à l'époque des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay. C'est, néanmoins, dans cette nouvelle sous-direction que les diplomates ont été amenés à travailler avec des policiers et des gendarmes dans une forme réduite du travail interministériel. De plus, dans cette sous-direction, les agents du Quai d'Orsay ne sont guère spécialisés sur les thématiques et se forment dans le cadre de leur poste comme dans la majorité des autres postes au ministère, cela dans « un apprentissage solitaire du métier ». ⁶²⁹

Or, au cours de nos recherches, nous avons relevé que la sous-direction des menaces transversales pâtissait d'un manque de reconnaissance en interne d'un point de vue structurel du fait d'effectifs qui n'ont pas évolué et des missions qui n'ont pas évolué depuis sa création en 1993. C'est aussi ce que rapporte un nouveau témoignage :

« Au Quai d'Orsay, il n'y a pas de structure d'interface avec le renseignement. De facto, c'est la sous-direction de (...) qui joue ce rôle, mais de facto seulement. (...) Le traitement des notes de la DGSE sont réparties dans toute la baraque : (l') ancienne sous-direction (des menaces transversales), (...) a vocation à en recevoir beaucoup, il n'y a pas de système très organisé... ». ⁶³⁰

Dans les représentations internes, la sous-direction manque aussi de reconnaissance de la part de ses pairs : l'un des facteurs pouvant expliquer cette perception serait l'absence de valorisation de la sous-direction dans la qualité de ses effectifs. Cette qualité serait qu'il faut être issu de l'ENA, ce qui serait valorisant même aux yeux des diplomates non issus de l'ENA.

⁶²⁸ Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 8 juillet 2010.

⁶²⁹ PIOTET Françoise, LORIOL Marc, DELFOLIE David, 2013. *op. cit.*, p. 487-492.

⁶³⁰ Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 8 juillet 2010.

Mais se pose dès lors un obstacle à l'analyse : si la sous-direction en question n'est pas non plus spécialisée par rapport aux objectifs qui lui ont été fixés, cela pose un problème dans une professionnalisation réelle en matière de lutte contre le terrorisme, dans le cas de l'existence d'une vision transcendant les divisions catégorielles entre énarques et Orient. En l'hypothèse d'une absence de culture générale sur le terrorisme, quelle culture domine alors ? Celle du ministère ? Comment cerner cette culture, dans ce cas-là ? Nous ne disposons que de témoignages de diplomates sur leurs perceptions vis-à-vis d'eux, mais aussi par rapport aux autres ministères et services du Ministère des Affaires étrangères.

Dans un paragraphe consacré à la « culture »⁶³¹ au Quai d'Orsay, Loriol, Piotet et Delfolie y dénoncent la dérive du terme « culture », dont le sens premier renvoyait naguère « au produit d'une histoire partagée » au profit d'un sens plus managérial et instrumental, dénué d'un passé commun fait de valeurs et croyances. Néanmoins, la dimension « paroissienne » du Ministère des Affaires étrangères relèverait de « situations de travail et les et (de) caractéristiques (qui) façonnent les identités »⁶³², postulat auquel adhèrent Loriol et ses collègues. Nous considérons ce postulat comme très contestable, dans la mesure où nous démontrons qu'il n'y a pas un ensemble de croyances, mais plusieurs ensembles spécifiques à des catégories de hauts fonctionnaires, et que la « culture » du Quai d'Orsay ne peut se limiter à une description de rituels pratiques contribuant à la formation des nouveaux agents.

Mais dans le cadre de la pensée des diplomates de la sous-direction des menaces transversales, nous faisons face à une absence d'un système de croyances qui puisse permettre de valider l'existence même d'un OP CODE officiel. Nous en faisons le constat à partir de deux problèmes :

-Le premier problème est que, dès l'origine de la création de la sous-direction des menaces transversales, la lutte contre le terrorisme relevait du Ministère de l'Intérieur avec le renseignement et la police, en particulier. Or, si la sous-direction des menaces transversales, naguère sous-direction de la sécurité, est créée en 1993, on peut se demander si les hauts fonctionnaires du Quai n'ont pas repris tout simplement, en totalité ou partiellement, la philosophie sécuritaire propre au Ministère de l'Intérieur ? Cette question est difficile à répondre : certains diplomates ne manifestent pas une estime particulière pour le travail de la police et du renseignement, car leurs tâches ne renvoient pas à un travail intellectuel qui équivaut au leur. Un témoin de l'époque des attentats du 11 septembre 2001 a exprimé

⁶³¹ PIOTET Françoise, LORIOL Marc, DELFOLIE David, 2013. *op. cit.*, p. 82-87.

⁶³² PIOTET Françoise, LORIOL Marc, DELFOLIE David, 2013. *op. cit.*, p. 85.

vivement son mépris pour les services de renseignement qu'il a jugés assez incompetents dans la détection des auteurs des attentats. Cette manifestation de mépris tranche aussi avec la considération inverse qu'ils ont pour les gendarmes et les militaires en général :

« Enfin, ces andouilles (*sic*) de la DGSE et de la DRS avaient compris, 15 jours après les attentats, que c'était bien Ben Laden qui était derrière tout ça. »⁶³³

« Mais il y a beaucoup d'ambassadeurs et de hauts gradés qui préfèrent les gendarmes parce que ce sont des militaires, ils ont l'impression d'avoir affaire à des gens plus disciplinés, plus repérables. »⁶³⁴

Il peut y avoir, pourtant, une réalité du travail entre plusieurs agents aussi différents les uns des autres au sein de cette sous-direction. Mais cela ne semble pas être le ferment pour créer une culture propre à l'organisation que serait cette sous-direction, ou bien l'élément contribuant à forger une culture propre au Ministère des Affaires étrangères :

« Il y avait (dans la sous-direction des menaces transversales) un officier de gendarmerie, un commissaire de police qui est ensuite devenu un officier de police, mais peu importe, donc un représentant de l'Intérieur (...). Donc un policier, un gendarme, un douanier, un agent de la DGSE, mais pas de magistrat, c'est ce qui manque. »⁶³⁵

-Le second problème est que la sous-direction s'est avérée inefficace à faire aboutir des propositions dans la lutte contre le terrorisme, en particulier au moment des attentats du 11 septembre 2001. Certes, dès sa création, un diplomate de l'époque avait qualifié le groupe de ses pairs qui s'était vu chargé de gérer les missions de la nouvelle sous-direction de la sécurité en un terme très peu flatteur et synonyme de paresse. Cette perception, relativement négative, à moins de sous-entendre un autre sens, serait confirmée par le fait que la sous-direction n'avait plus produit de propositions après les attentats du 11 septembre 2001. La raison serait l'échec à faire aboutir les siennes au moment du vote de la résolution contre le terrorisme au Conseil de sécurité de l'ONU, le 12 septembre 2001. En effet, c'est à partir des attentats de 1998 contre les intérêts américains que, d'après le même diplomate à l'époque, la sous-direction proposa, une première fois, une convention internationale visant à donner une définition internationale du terrorisme :

« Or, en août 1998, ce sont les attentats de Dar es Salaam et de Nairobi contre les intérêts américains. Védrine, alors ministre, appelle (le) service et demande une réaction. (On)

⁶³³ Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 11 avril 2014.

⁶³⁴ Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 8 juillet 2010.

⁶³⁵ Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 8 juillet 2010.

propose donc la convention sur le financement contre le terrorisme et je suis le seul à pointer le doigt sur le fait que Ben Laden était bien l'auteur de ces attentats, car il avait beaucoup d'argent, un peu comme Baader. Mais ça, ni les politiques ni les magistrats n'y croyaient à l'époque. »⁶³⁶

Cette proposition fut reformulée après les attentats du 11 septembre 2001, mais ce fut encore un échec :

« Fin novembre 2001, on se réunit au bureau de Védrine qui ne veut rien faire pour gêner les Américains. Ce fut aussi dommage car les Américains étaient à terre, selon moi. Même les Indiens et les Pakistanais étaient prêts à les aider, c'était exceptionnel ! (On) a poussé l'idée d'une convention internationale sur le terrorisme, mais (on) n'a pas réussi à (se) faire entendre. On était tout le groupe (...) pour pousser l'idée, mais Védrine et Chirac avaient choisi de suivre les Américains... Tout le monde au Quai d'Orsay était derrière Védrine... Pourtant, son « hyperterrorisme » ne voulait rien dire. »⁶³⁷

Hétéroclite dans sa composition, ayant connu des échecs en vue de faire aboutir ses propositions, minée peut-être par un manque de reconnaissance de la part des diplomates, notamment en raison de sa proximité obligée avec la police et le renseignement, la dévalorisation de la sous-direction des menaces transversales tiendrait, selon nous, aux relations entre les énarques du ministère et les autres diplomates au Quai d'Orsay. Ce sont d'ailleurs des énarques qui nous ont confiés leurs perceptions négatives sur la police, le renseignement, et à tout ce qui ne renvoie pas au travail intellectuel. Un énarque du ministère le reconnaît ainsi :

« Quant à la sous-direction de la sécurité, elle est toujours restée marginalisée - je la trouvais un peu « exotique » - on a d'ailleurs toujours eu du mal à la valoriser, car on ne sait pas intégrer de nouvelles compétences dans l'organigramme du Quai d'Orsay. »⁶³⁸

SECTION 3. CONCEPTION DE SOI ET MODÈLE DE POLITIQUE GOUVERNEMENTALE : MÉTHODE DE CONGRUENCE

⁶³⁶ Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 11 avril 2014.

⁶³⁷ *ibid.*

⁶³⁸ Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 15 avril 2014.

Après avoir démontré les problèmes d'analyse rencontrés pour tester nos variables dans le cadre d'un modèle organisationnel comme première hypothèse, nous devons aussi nous interroger si le modèle de politique gouvernementale d'Allison peut représenter une hypothèse valable dans notre recherche.

3.1. Le modèle de politique gouvernementale appliqué à la conception de soi des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay : similitudes et contraintes dans les présupposés

Il faut considérer un OPCODE officiel tel que nous l'avons élaboré, et ce malgré le fait que le corps diplomatique soit fractionné en de multiples entités politico-administratives et qu'on présuppose qu'il existe des luttes d'influence entre différents groupes et individus pour faire pencher la décision finale du décideur en leur faveur. Quelques propos tenus par des agents du Quai d'Orsay vont dans ce sens :

« Les diplomates sont dans des « *task forces* » dans les ministères et les positions de la France sont élaborées en interministériel, même si la Défense fait certaines actions dans son coin... »⁶³⁹

« En 2001, lors des attentats de New York, (...) on a creusé le sujet en deux heures pour dire les premiers à Védrine que c'était Ben Laden. On l'a fait 24h avant (...)»⁶⁴⁰, qui était en rage ! (*sourire*) »⁶⁴¹

Ces propos peuvent constituer une réalité de ce fractionnement du corps diplomatique et donc rapprocher l'organisation du Quai d'Orsay au modèle de politique gouvernementale. Nous n'en demeurons pas moins dans un présupposé qui doit être vérifié. Il faudrait aussi, dans ce cas, considérer que les hauts fonctionnaires du ministère se perçoivent comme des agents mus par leurs propres intérêts utilitaristes, tout comme les groupes comme, par exemple, les sous-directions du ministère des Affaires étrangères.

Cet aspect matérialiste de la lutte d'influence entre acteurs est particulièrement difficile à appréhender de notre point de vue. En effet, nous ne considérons pas ce facteur comme une causalité dans l'action des individus et même des organisations dans le processus décisionnel. De même, nos propres entretiens réalisés sur le terrain ne permettent pas de détecter des compétitions basées sur des motivations purement matérialistes.

Néanmoins, nous avons modélisé un tableau sur l'hypothèse que nous voulons tester :

⁶³⁹ Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 5 mars 2014.

⁶⁴⁰ Pour garantir l'anonymat de notre interlocuteur, nous avons ôté le nom de la personne citée.

⁶⁴¹ Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 11 avril 2014.

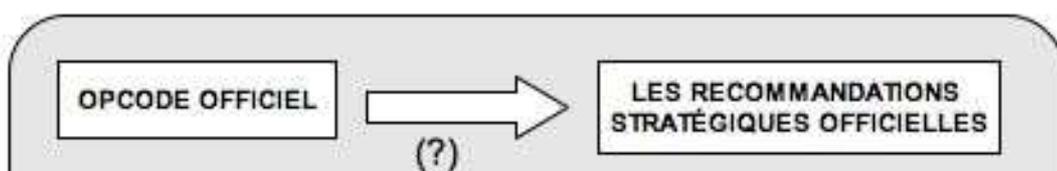


Tableau 2. Les recommandations stratégiques conformes à l'OPCODE officiel dans l'hypothèse de la professionnalisation des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay, selon le modèle de politique gouvernementale de Graham Allison.

D'une part, nous partons du postulat que la professionnalisation associerait à la fois un OPCODE officiel qui ignorerait les divisions catégorielles entre les énarques et les Orientés. D'autre part, nous considérons que cette professionnalisation dépend de la position des acteurs individuels qui agissent dans le processus décisionnel, conformément à la théorie d'Allison sur le modèle de politique gouvernementale :

« Where You Stand Depends on Where you Sit. The diverse demands upon each player influence priorities, perceptions, and stands. »⁶⁴²

Néanmoins, Allison reconnaît que cette affirmation fut la plus critiquée dans la première édition de son ouvrage⁶⁴³, notamment à travers le sens qu'il a voulu donner à la détermination de l'endroit où l'acteur est « assis » : son comportement et ses calculs personnels sont-ils déterminés totalement par sa position ? Allison tente, de manière peu convaincante, de nuancer son propos en affirmant que la position de l'acteur est déterminante dans son comportement, et ce de manière considérable. Mais cette détermination ne serait pas totale, ce qui laisserait une marge de manœuvre pour l'intervention d'autres déterminants qu'il ne précise pas pour autant :

« Instead we mean that where you stand « is substantially affected by » where you sit ». ⁶⁴⁴

⁶⁴² ALLISON Graham, ZELIKOW Philip, 1999. *op. cit.*, p. 307.

⁶⁴³ ALLISON Graham, 1971. *op. cit.*, p. 176.

⁶⁴⁴ ALLISON Graham, ZELIKOW Philip, 1999. *ibid.*

Allison en vient même, dans les deux éditions de son ouvrage, à intégrer de manière opportuniste la complexité et la contradiction des personnalités des acteurs individuels qui seraient le « noyau dur » (*hard core*)⁶⁴⁵ des politiques gouvernementales qui se concurrencent. Cette affirmation complète la tentative de l'auteur à ne pas laisser croire que le poste détermine complètement le comportement de l'individu dans le jeu d'influence auquel il participe. Pour autant, la sensibilité de chaque individu, selon Allison, renverrait à des considérations de forme utilitariste dans lesquelles l'individu reste un calculateur, même s'il intervient dans le processus décisionnel avec son propre bagage (*with baggage in tow*)⁶⁴⁶.

En conséquence, nous sommes dans un postulat qui repose sur un conditionnement partiel ou complet des acteurs individuels par la structure à laquelle ils appartiennent. Seule la capacité d'agir en fonction de leurs intérêts personnels et matérialistes distingue le modèle de politique gouvernementale du modèle organisationnel dans la théorie d'Allison.

Pour vérifier notre hypothèse, nous aurions pu nous focaliser sur une chronologie détaillée depuis la création de la sous-direction de la sécurité en 1993 et la publication du dernier Livre Blanc de la Défense et de la Sécurité en 2013, accompagné de l'intervention militaire française au Mali contre les groupes terroristes comme Al Qaida au Maghreb islamique (AQMI).

Cependant, nous avons deux contraintes dans notre expérimentation :

-Nous devons considérer, conformément au troisième modèle d'Allison, que la vision de soi des diplomates est déterminée à partir du poste qu'ils occupent ;

-Nous disposons d'informations, notamment un ouvrage relatif à la présence des Français en Afghanistan⁶⁴⁷, recoupées avec nos entretiens dans lesquels nous pouvons essayer d'analyser l'action d'un diplomate dans un cas particulier avec une chronologie bien définie. C'est néanmoins la seule action que nous avons pu détecter clairement pour tester notre hypothèse.

À partir de ces contraintes, nous pouvons tester notre hypothèse au moment des attentats du 11 septembre 2001 à travers l'action d'un diplomate que nous avons déjà évoqué, Jean-David Levitte, alors représentant permanent de la France au Conseil de sécurité des Nations unies à New York, durant la période de 2000 à 2002. L'ancien diplomate, que nous n'avons pas réussi à contacter malgré nos relances par mail, demeure une figure à part entière,

⁶⁴⁵ ALLISON Graham, ZELIKOW Philip, 1999. *op. cit.*, p. 297.

⁶⁴⁶ ALLISON Graham, ZELIKOW Philip, 1999. *op. cit.*, p. 298.

⁶⁴⁷ NOTIN Jean-Christophe, 2011. *ibid.*

en raison de son poste au Conseil de sécurité. En effet, le poste est généralement attribué à un énarque, et dans le cas de Jean-David Levitte, celui-ci est le seul cadre d'Orient à en avoir bénéficié. De même, le diplomate est connu pour sa proximité avec le pouvoir politique de droite, en particulier avec le Président Jacques Chirac de 1995 à 2007. Cette proximité, qui se prolongera sous la présidence de Nicolas Sarkozy de 2007 à 2012, remet d'ores et déjà en question l'idée que le diplomate, représentant le pouvoir politique dans des organisations internationales, ait encore à rendre des comptes à l'organisation bureaucratique à laquelle il appartient.

3.2. La conception de soi des hauts fonctionnaires : dissonance entre le modèle de politique gouvernementale et les recommandations stratégiques au lendemain des attentats du 11 septembre 2001.

Tableau 3. Dissonance entre l'OPCODE officiel appliqué à Jean-David Levitte et les recommandations stratégiques dans l'hypothèse de la professionnalisation des hauts fonctionnaires, selon le modèle de politique gouvernementale de Graham Allison.



La méthode de congruence n'a pas permis de détecter une cohérence entre la position de Jean-David Levitte et les recommandations stratégiques.

En effet, nous faisons face à plusieurs incohérences qui ne permettent pas de confirmer que la perception de soi des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay se reflète dans le cas de Jean-David Levitte, acteur pourtant individuel et supposé un peu isolé à son poste de représentant permanent au Conseil de sécurité à New York, au moment d'une situation de crise sans précédent.

Au lendemain des attentats du 11 septembre 2001, Jean-David Levitte aurait agi de manière isolée, accompagné néanmoins de son équipe sur place à New York, pour initier une résolution soutenant la lutte contre le terrorisme, la résolution 1368 adoptée le 12 septembre

2001. C'est sa conclusion qui est explicite pour l'autorisation de tous les moyens contre le terrorisme :

« (Le Conseil de sécurité) *se déclare* prêt à prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux attaques terroristes du 11 septembre 2001 et pour combattre le terrorisme sous toutes ses formes, conformément à ses responsabilités en vertu de la charte des Nations Unies ; »⁶⁴⁸

Bien qu'elle mentionne des mesures judiciaires contre les auteurs des attentats, cette résolution ne mentionne pas l'Afghanistan, ni le régime taliban, ni Al Qaida. La résolution peut donc s'appliquer à n'importe quel acteur qu'il soit de nature non-étatique ou étatique. Cet épisode est rapporté en détail par Jean-Christophe Notin qui a lui-même recueilli des témoignages de hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay et d'anciens diplomates :

« Alors que l'immeuble des Nations unies à New York est en cours d'évacuation, (Jean-David Levitte) provoque une réunion qu'il est même un temps envisagé d'organiser dans une cafétéria voisine. Les portes fermées, en moins d'une demi-heure, il fait adopter la résolution 1368 dont la délégation avait préparé la première monture. »⁶⁴⁹

Selon d'anciens diplomates également interrogés par Jean-Christophe Notin, Jean-David Levitte aurait agi sans avoir consulté le Quai d'Orsay, ni le président de la République :

« Reste à savoir quelle est la part d'indications présidentielles ou d'improvisation. Jean-Marc de la Sablière (conseiller diplomatique de Jacques Chirac) est net : il n'a pas donné lui-même d'orientation ni transmis d'instruction du président de la République. Levitte a donc agi de sa propre initiative, et cela ne surprend pas du tout le conseiller diplomatique qui l'approuve, car Jacques Chirac aurait été d'accord (...). « Jean-David Levitte n'a reçu aucune instruction du Quai en ce sens », confirme Gérard Errera, directeur des affaires politiques aux Affaires étrangères. C'est le travail d'un ambassadeur que de prendre ce genre de décisions importantes. »⁶⁵⁰

Nous conservons également une certaine distance avec ces témoignages de diplomates qui cherchent à donner, après des années, de la rationalité à l'action de Jean-David Levitte. En effet, cette action au Conseil de sécurité à New York a été menée sans consultation d'une autorité à Paris ; elle apparaît assez surprenante, compte tenu également des relations plutôt

⁶⁴⁸ NATIONS UNIES, 2001. *Résolution 1368 (2001) adoptée par le Conseil de sécurité à sa 4370^e séance, le 12 septembre 2001*. URL : http://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=S/RES/1368%282001%29 (page consultée le 9 mai 2014).

⁶⁴⁹ NOTIN Jean-Christophe, 2011. *op. cit.*, p. 618.

⁶⁵⁰ NOTIN Jean-Christophe, 2011. *op. cit.*, p. 619.

mauvaises à l'époque entre le Président Chirac et l'administration américaine. Le paradoxe est que les diplomates affirment que le Président Chirac ne souhaitait pas « mettre le doigt dans un engrenage dangereux »⁶⁵¹ en Afghanistan avec une intervention militaire. Un autre diplomate a une version plus nuancée et critique sur l'action de Jean-David Levitte :

« Deuxième connerie (*sic*) et elle est française : C'est quand Jean-David Levitte a produit sa résolution, trois jours après (*NDA : en réalité le lendemain des attentats*), qui autorisait les Etats-Unis à tout faire pour combattre le terrorisme. Ce fut une énorme connerie (*sic*) et ce fut la porte ouverte à tous les pays, et notamment pour Poutine ! (...) La résolution de Jean-David Levitte, qui fut rédigée sous le coup de l'émotion, car il avait vu les deux tours tombées depuis l'ambassade, passe comme une lettre à la poste, et le terrorisme sort du droit commun et devient une loi d'exception, surtout pour les Etats-Unis. »⁶⁵²

Néanmoins, cette version critique est celle d'un énarque, dont les croyances en matière d'antiterrorisme sont plus radicales que celle de la présidence de Jacques Chirac qui prônait un « multilatéralisme » et un « dialogue des cultures » en opposition avec l'emploi de la force militaire comme solution face à une crise. Peut-être était-il aussi critique envers son collègue, issu d'Orient et occupant un poste généralement confié à ses homologues de l'ENA ? Ce même diplomate est aussi partisan d'une définition internationale du terrorisme, jugeant que le 11 septembre 2001 aurait été l'occasion d'en proposer une. L'action de Levitte aurait empêché l'aboutissement de cette définition, en faisant adopter sa propre résolution :

« Mais au final, on n'avait toujours pas trouvé de définition du terrorisme en matière diplomatique et tout est resté flou. L'enjeu au Quai d'Orsay serait de travailler sur les futurs acteurs pouvant commettre des actes terroristes... »⁶⁵³

Enfin, en dehors des entretiens recueillis, nous n'avons pas d'informations nous indiquant que Jean-David Levitte ait agi en fonction d'un jeu avec d'autres acteurs pour influencer une décision qui finalement a relevé de sa seule initiative du diplomate. Jean-David Levitte a aussi suffisamment cultivé sa proximité politique avec la droite pour atteindre les meilleurs postes de la diplomatie française sous la présidence Chirac, à l'image de la représentation permanente au Conseil de sécurité, de surcroît attribuée exceptionnellement à un Orient et non pas à un énarque. Il est encore le conseiller diplomatique et le sherpa de Nicolas Sarkozy quand celui-ci devient président de la République en 2007. Jean-David

⁶⁵¹ NOTIN Jean-Christophe, 2011. *op. cit.*, p. 623.

⁶⁵² Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 11 avril 2014.

⁶⁵³ Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 11 avril 2014.

Levitte a d'ailleurs confirmé qu'il aurait « mal conçu d'être à l'Elysée sous un Président de gauche ». ⁶⁵⁴

Cependant, nous avons aussi constaté que le diplomate vient d'une famille qui a été frappée par la déportation durant la Shoah. Deux de ses grands-parents sont morts à Auschwitz ⁶⁵⁵. Contrairement à ses autres pairs, il est un des rares diplomates ayant eu une histoire familiale liée directement aux atrocités du nazisme. Est-ce que cette histoire a pu causer une forme de traumatisme dans son comportement ? Et à quel degré et comment la mesurer ? A-t-elle eu une influence dans son choix d'entrer en diplomatie et de passer par le Concours d'Orient ? Enfin, a-t-elle pu avoir une influence au moment des attentats de New York qui ont provoqué des milliers de morts dans un acte aussi effroyable que spectaculaire ? Toutes ces questions auraient mérité des réponses de la part du principal intéressé. À défaut d'avoir pu obtenir une réponse favorable de sa part pour un entretien, nous ne pouvons qu'émettre des hypothèses supplémentaires qui ne peuvent pas être totalement validées dans notre recherche. Ce que nous savons donc à ce sujet provient de sources journalistiques. Jean-David Levitte semble ainsi avoir eu un comportement guidé par son passé familial, ce qui lui aurait donné une affinité particulière et franche dans ses rapports avec la diplomatie américaine :

« Deux de ses grands-parents sont morts à Auschwitz. Georges, son père, a réussi à rejoindre la Résistance avec son frère. (...) Jean-David Levitte s'est souvent servi de cet exemple pour essayer de faire comprendre aux Américains que la France était moins antisémite qu'ils ne le croyaient. » ⁶⁵⁶

« "Quand je suis arrivé à New York, à l'ONU, j'ai rencontré des responsables juifs américains qui avaient connu mon père, il était leur correspondant à Paris". Cela a ému (Jean-David Levitte), lui qui, si on l'interroge, se revendique "juif laïc qui n'a pas connu l'antisémitisme" et qui sert son Etat. » ⁶⁵⁷

⁶⁵⁴ GALAN-VILAR Edwin, JULIEN-VAUZELLE Boris, 2013. « Jean-David Levitte : « Plus le char de l'Europe est lourd, plus le moteur doit être puissant » », *LaPéniche.net*, 14 février 2013, URL : <http://lapeniche.net/jean-david-levitte-plus-le-char-de-leurope-est-lourd-plus-le-moteur-doit-etre-puissant> (page consultée le 30 mai 2014).

⁶⁵⁵ SLATE.FR, 2012. « WikiPol. Les personnalités qui feront 2012 : Jean-David Levitte », *Slate.fr*, URL : http://politique.slate.fr/personnalites/Jean-David_Levitte (page consultée le 11 mai 2014).

⁶⁵⁶ LESNES Corine, 2007. « Jean-David Levitte, « Diplomator » à l'Elysée », *Le Monde*, 6 juin 2007, URL : http://www.lemonde.fr/societe/article/2007/06/06/jean-david-levitte-diplomator-a-l-elysee_919608_3224.html (page consultée le 30 mai 2014).

⁶⁵⁷ ASKOLOVITCH Claude, 2008. « Le murmure de « Diplomator » », *Le Journal du Dimanche*, 16 novembre 2008, URL : <http://www.lejdd.fr/Politique/Actualite/Le-murmure-de-Diplomator-84233> (page consultée le 30 mai 2014).

Mais paradoxalement, Jean-David Levitte affirme que les « convictions personnelles » ne « doivent peser dans la négociation » diplomatique⁶⁵⁸, reprenant cette posture d'objectivité, de rationalité et de contrôle des émotions, qui serait considérée comme normative chez les diplomates français.⁶⁵⁹

Dans ce cas historique, nous disposons d'informations certes intéressantes, mais qui doivent être prises avec beaucoup de recul en raison de leur nature journalistique et du récit personnel, parfois romancé, que le diplomate peut faire passer auprès de ses interlocuteurs. De même, ce recul est indispensable à défaut de n'avoir pas eu l'avis du principal intéressé, Jean-David Levitte. Mais à partir de ces informations globales sur le diplomate, nous avons pu reconstituer les points pouvant confirmer le troisième modèle de la théorie d'Allison et ceux l'invalidant. Nous y avons ajouté entre parenthèses une probabilité en pourcentage, calculée à partir d'un classement par points pour chaque élément présenté dans l'ordre décroissant.⁶⁶⁰

Dans le sens confirmant le modèle de politique gouvernementale de Graham Allison :

Jean-David Levitte présidait le Conseil de sécurité de l'ONU en septembre 2001 (40 points), un poste qui objectivement a pu lui apporter une légitimité et une responsabilité supplémentaires pour agir. Total de la probabilité : 40 points, soit 40 %.

Dans le sens invalidant le modèle de politique gouvernementale de Graham Allison :

Jean-David Levitte a réagi en raison de son émotion face aux attentats de New York (40 points), dont il fut un témoin direct à travers son poste au Conseil de sécurité (40 points). Total de la probabilité : 80 points, soit 80%.

L'OPCODE officiel des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay est incohérent avec la résolution de Jean-David Levitte (40 points), celle-ci autorisant toutes les actions contre le terrorisme, ce que n'indique pas le Livre Blanc de 1994 (20 points). Total de la probabilité : 60 points, soit 60 %.

⁶⁵⁸ GALAN-VILAR Edwin, JULIEN-VAUZELLE Boris, 2013. *ibid.*

⁶⁵⁹ LORIOL Marc, 2008. *Travail des diplomates et contrôle des émotions. Recherche exploratoire autour de la dimension interpersonnelle dans la négociation*, Colloque « Clinique du travail », Paris, CNAM, 30 mai 2008, 8 p. (non publié).

⁶⁶⁰ Notre méthode statistique propose un calcul simple concernant nos probabilités comme 10 points = 10%. Nous avons attribué les points de la manière suivante :

- Présence d'une source: +20 points ;
- Absence d'une source : -20 points ;
- Diplomate en fonction à un poste : +40 points ;
- Validation d'une variable intermédiaire : +40 points ;
- Validation d'un OPCODE : +40 points.

☒ Aucun acteur influent n'a participé réellement à la résolution de Jean-David Levitte en raison de ses fonctions (40 points). Lui seul a été à l'initiative de celle-ci comme l'indique le livre de Jean-Christophe Notin (20 points). Total de la probabilité : 60 points, soit 60 %.

☒ L'émotion de Jean-David Levitte a pris le dessus sur son OPCODE des Orient (40 points) notamment en raison d'un passé familial traumatisant qu'une source Internet (Slate.fr) confirme (20 points). Total de la probabilité : 60 points, soit 60%.

☒ Jean-David Levitte n'a pas agi en fonction de ses propres intérêts personnels, ayant déjà un poste très prestigieux au Conseil de sécurité (40 points). Cependant, nous n'avons de source sûre pour confirmer ou infirmer cela (-20 point). Total de la probabilité : 20 points, soit 20%.

Nous concluons qu'il y a une majorité de points négatifs dans l'hypothèse d'une conception de soi des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay à partir du modèle de politique gouvernementale.

Dès lors, notre recherche nous amène à formuler des explications alternatives à partir de variables nouvelles qui permettent de vérifier notre hypothèse à partir d'une conception de soi propre aux diplomates français, ainsi que l'influence de facteurs psychologiques comme les émotions qui peuvent bouleverser les schémas mentaux des groupes et des individus dans le cadre du processus décisionnel.

SECTION 4. LA RÉOLUTION 1368 : CONGRUENCE AVEC L'OPCODE DES ÉNARQUES ET L'ÉMOTION

Avec la méthode de congruence, nous avons été en incapacité de produire une expérimentation pour repérer des similitudes entre l'OPCODE comme variable indépendante et les recommandations stratégiques comme variable dépendante. En effet, de nombreuses dissonances globales ont eu lieu dans le cadre de l'hypothèse d'une conception de soi des diplomates français à partir du modèle organisationnel de la théorie de Graham Allison.

L'expérimentation suivante avec le modèle de politique gouvernementale a été mieux appliquée, dans la mesure où nos présupposés ne se trouvaient pas dans une incohérence totale avec le modèle proposé dans l'hypothèse. Pour autant, le résultat obtenu a donné plus de points incohérents entre la variable indépendante et la variable dépendante, les similitudes étant finalement minoritaires par rapport aux incohérences.

La méthode de congruence propose aussi d'expérimenter d'autres variables indépendantes, car les différences ou les divergences que nous avons précédemment relevées nécessitent de nouvelles recherches conformément aux recommandations d'Alexander L. George et Andrew Bennett⁶⁶¹. C'est ce que nous entreprenons ici en reprenant notre cas d'étude.

4.1. Des perspectives de congruence avec les OPCODES des énarques et des Orientés comme variables indépendantes dans la conception de soi des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay.

L'expérimentation formulée dans le tableau n°3 nous invite à réfléchir à de nouvelles perspectives dans notre recherche. En effet, dans le cas de l'hypothèse d'une conception de soi des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay fondée sur le modèle de politique gouvernementale de Graham Allison, nous n'obtenons pas suffisamment de points convergents pour confirmer cette même hypothèse.

Nous avons aussi constaté que si l'hypothèse avait été validée avec tous les calculs utilitaristes qu'elle implique, comment aurions-nous pu expliquer que l'OPCODE officiel s'applique à Jean-David Levitte, alors que cet OPCODE considère la force comme un ultime recours, et que le diplomate a initié paradoxalement une résolution qui autorise tous les moyens contre l'ennemi terroriste ? Il y a clairement des incohérences qui méritent de trouver d'autres explications, et ce à partir d'autres variables indépendantes.

⁶⁶¹ GEORGE Alexander L., BENNETT Andrew, 2005. *op. cit.*, p. 189.

Il nous faut ainsi repenser l'hypothèse de conception de soi non plus à partir des modèles rationnels de la théorie d'Allison, mais à partir d'une conception de soi des diplomates fondée sur des représentations d'eux-mêmes qui relèvent d'interactions avec l'Autre, que ce soit par rapport à l'ennemi qu'aux relations entre eux. En effet, nous considérons qu'il y a bien trop de dissonances avec les modèles d'Allison. De même, nous constatons que l'OPCODE officiel, censé être l'émanation d'un savoir commun des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay, ne produit pas de convergence réelle avec les recommandations officielles stratégiques dans le cas de la résolution de Jean-David Levitte. Ces mêmes recommandations nous posent aussi un problème dans la mesure où un flou persiste dans l'usage de la violence par l'acteur étatique. Ce sont dans les chapitres suivants sur les visions de l'ennemi et du monde que nous pourrions trouver des explications dans notre recherche.

Mais dans une autre formulation, quel est le véritable OPCODE de Jean-David Levitte ? Cette question apparaît fondamentale, étant donné qu'il constitue notre cas d'étude le plus utile dans cette hypothèse. Nous pouvons tester avec celui-ci les OPCODES des énarques et des Orient.

Les deux OPCODES ont, en effet, la particularité de diviser les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay en deux parties qui peuvent se concevoir comme opposées :

-Les énarques ont dans leur OPCODE une vision très stato-centrée, même s'ils ont aussi une vision plutôt d'un Etat en voie de régression face aux autres acteurs non-étatiques. Ils servent, en conséquence, l'acteur étatique, le représentent et s'identifient à celui-ci. Cette conception d'eux-mêmes est liée aux autres conceptions formulées par rapport à l'ennemi et par rapport au monde qui les entoure ;

-Les cadres d'Orient ont dans leur OPCODE une conception de soi plus spécialisée sur les autres cultures, ainsi que sur les acteurs autres qu'étatiques. Néanmoins, ils ont aussi conscience de représenter un Etat, mais cette croyance n'est pas liée à celle de la compétition avec les autres acteurs. Dans le même cas que les énarques, leurs croyances sont intrinsèquement liées à leurs visions sur l'ennemi et l'environnement international.

Cette division permet de mieux classifier, selon nous, les conceptions de soi des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay. Elle peut contribuer à améliorer la clarté de notre recherche que nous n'aurions pas eu avec un OPCODE officiel faisant office de savoir commun ou de « bain culturel ».

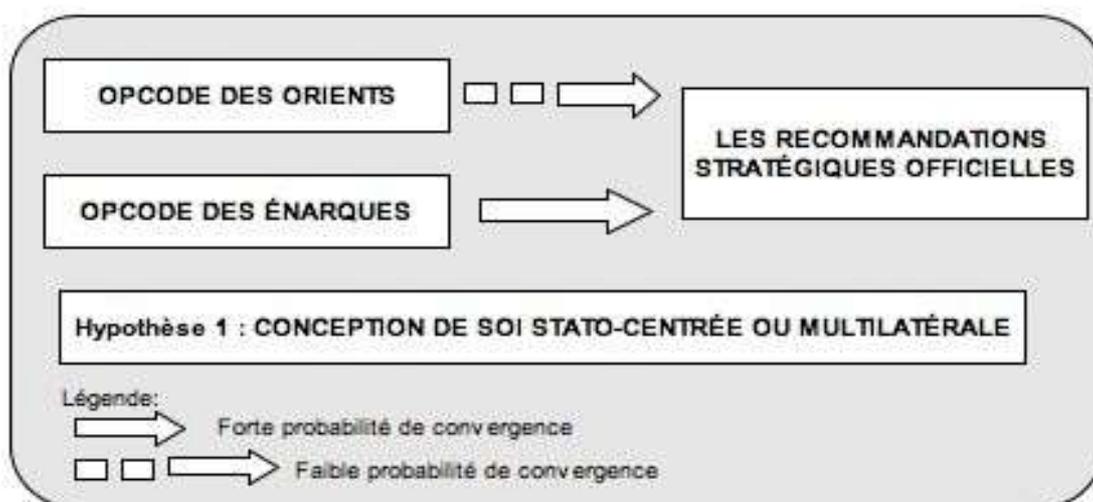
4.2. La conception de soi stato-centrée des hauts fonctionnaires : congruence dans le cas de l'intervention de Jean-David Levitte au Conseil de sécurité le 12 septembre 2001

Dans le tableau n°4 ci-dessous, nous testons une nouvelle variable indépendante, les deux OPCODES des Orient et des énarques à Jean-David Levitte.

Nous suivons la logique suivante que le diplomate est issu du Concours d'Orient, mais que son OPCODE personnel se rapprocherait de l'OPCODE des énarques.

Notre hypothèse reprend l'idée de la professionnalisation des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay non pas à partir de modèles rationnels comme ceux d'Allison mais à partir de leur conception de soi stato-centrée qui corrobore l'image élitiste et de supériorité qu'ont les énarques sur eux et sur les autres, c'est-à-dire les agents qui ne sont pas de l'ENA et les acteurs non-étatiques.

Tableau 4. Modélisation des OPCODES des Orient et des énarques appliqués à Jean-David Levitte et les recommandations stratégiques, dans l'hypothèse d'une conception de soi stato-centrée et multilatérale.



Le résultat que nous obtenons est que l'OPCODE des énarques converge avec la variable dépendante, alors que paradoxalement nous aurions pu nous attendre à ce que l'OPCODE des Orient soit activé dans le cadre de la résolution initiée par Jean-David Levitte, le 12 septembre 2001. La lutte contre le terrorisme est ici appliquée de manière conforme aux recommandations stratégiques, l'emploi de la force passant par une légitimité internationale à travers une organisation supranationale qui ne serait qu'une « instance légitimatrice ».⁶⁶²

⁶⁶² SMOUTS Marie-Claude, 2006. « Nations unies (système des) », in SMOUTS Marie-Claude, BATTISTELLA Dario, VENNESSON Pascal. *op. cit.*, p. 370.

Mais cette explication rationaliste doit être, selon nous, interprétée comme une motivation matérialiste des Etats qui intègre des changements identitaires. C'est aussi le respect de normes et/ou d'émotions partagées sous l'impulsion d'élites politiques comme administratives⁶⁶³. Dans notre cas d'étude, l'action de Levitte est directement une marque de soutien aux Etats-Unis sans consultation de ses pairs, ni de ses homologues étrangers. À ces derniers, il leur propose, dès le lendemain des attentats, la mouture de sa résolution élaborée par son équipe, cela dans un cadre émotionnel fort. Cette attitude est plus conforme à l'OPCODE des énarques qui tend à soutenir l'allié américain jugé comme la superpuissance que la France doit conseiller et soutenir.

Sans ôter l'idée qu'il existe un OPCODE des Orientés au départ chez Jean-David Levitte, nous pouvons considérer la causalité suivante pour expliquer ce soudain rapprochement chez Jean-David Levitte à l'OPCODE des énarques. Nous y voyons plusieurs éléments :

-La professionnalisation sur une conception de soi stato-centrée explique ce changement d'OPCODE chez Jean-David Levitte, dans la mesure où les Nations unies demeurent un instrument de légitimation aux mains des Etats. Ceux-ci préfèrent réagir directement entre eux, en considérant que leur image et leur sécurité ont été mises à mal par des attentats menés par des acteurs non-étatiques. L'un des prédécesseurs de Jean-David Levitte, Alain Dejammet, énarque du Quai d'Orsay, estimait que « la brutalité de l'attaque terroriste »⁶⁶⁴ justifiait une solidarité et une riposte collectives, quitte à avaliser le choix des Etats-Unis d'attaquer le régime taliban en Afghanistan « sans que l'autorisation (du Conseil de sécurité) ait été sollicitée »⁶⁶⁵. « Le cas du 11 septembre est cependant exceptionnel »⁶⁶⁶, conclut-il ;

-Si nous avons considéré le même tableau avec une hypothèse de professionnalisation sur une base de conception de soi multilatérale, donc plus conforme à l'OPCODE des Orientés, nous aurions dû avoir une réaction de Jean-David Levitte plus prudente et moins unilatérale. Elle aurait consisté à échanger avec les diplomaties étrangères pour trouver une position commune en soutien aux Etats-Unis, quitte à proposer de travailler sur une mouture de résolution condamnant le terrorisme en coopération avec les Etats, mais aussi les ONG et les représentants d'organisations internationales dont le premier d'entre eux, le secrétaire général

⁶⁶³ Voir l'analyse des relations internationales à travers le constructivisme matérialiste opposé aux théories fixistes du choix rationnel, in LINDEMANN Thomas, 2010. *op. cit.*, p. 47-49.

⁶⁶⁴ DEJAMMET Alain, 2009. *op. cit.*, p. 44.

⁶⁶⁵ DEJAMMET Alain, 2009. *ibid.*

⁶⁶⁶ DEJAMMET Alain, 2009. *ibid.*

de l'ONU. Rien de cela n'a été fait, d'après les témoignages et l'histoire de cet épisode que nous avons rapportés précédemment.

Est-ce pour autant que Jean-David Levitte serait un « faux » Orient, plus proche finalement de l'OPCODE des énarques qu'on ne le pense ? Comment expliquer d'ailleurs sa position assez originale d'Orient occupant la représentation permanente de la France au Conseil de sécurité, poste généralement attribué à un énarque du Quai d'Orsay ?

Nous savons qu'il était très respecté des Américains, que Nicolas Sarkozy, réputé également pour son tropisme pro-américain, l'a gardé auprès de lui. Nous ne savons pas précisément d'où provient cette adéquation avec les Etats-Unis, qui le fait en même temps correspondre à l'image du diplomate représentant une France conseillant et soutenant les Etats-Unis sans conditions dès qu'ils sont attaqués.

Cette conception du diplomate est très proche, d'après nous, de l'OPCODE des énarques. Nous proposerons, dans le paragraphe suivant, une probabilité avec le facteur émotionnel.

4.3. Une convergence supplémentaire : l'émotion comme variable intermédiaire

Nous avons cerné un facteur explicatif concernant un possible changement d'OPCODE chez Jean-David Levitte, à moins qu'il ne soit dès le départ un énarque « déguisé » à travers son OPCODE personnel.

Mais nous considérons qu'il est possible que les émotions suscitées par les attentats de New York aient pu constituer une variable intermédiaire dans le changement d'OPCODE de Jean-David Levitte, passant de l'OPCODE des Orientés à celui des énarques.

En effet, une telle variable n'est pas envisageable pour les analystes du processus décisionnel qui le conçoivent à partir de la seule rationalité.

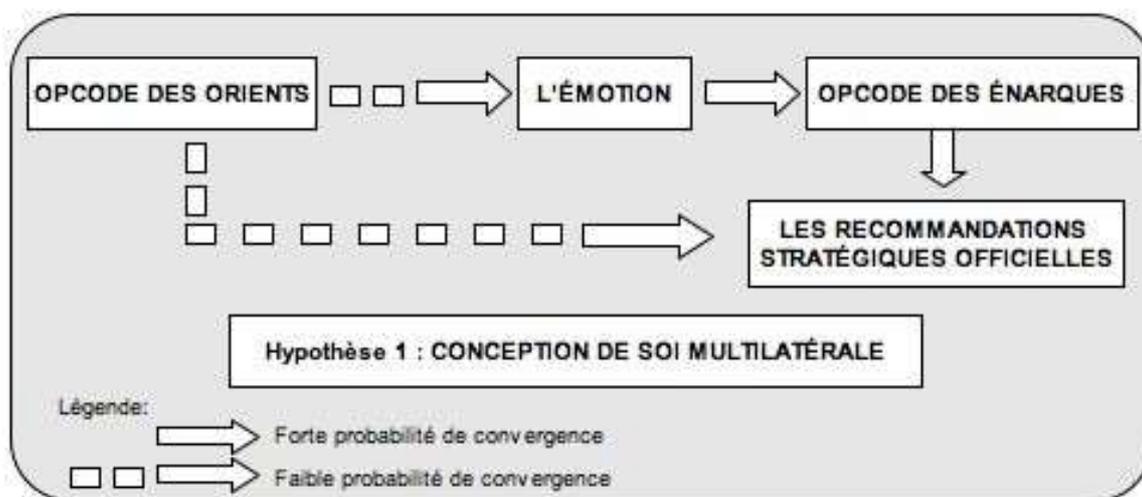
Comme le rappellent Roland Bleiker et Emma Hutchison, les décideurs peuvent aussi être affectés par les émotions :

« Decision-makers, related studies stress, are also shaped by deeply-seated emotional predispositions, particularly those that were acquired in the early, formative stages of their life. »⁶⁶⁷

Nous proposons, dès lors, la modélisation suivante en tenant compte de l'émotion comme variable intermédiaire nouvelle dans notre cas d'étude :

⁶⁶⁷ BLEIKER Roland, HUTCHISON Emma, 2008. *op. cit.*, p. 121.

Tableau 5. Modélisation de l'émotion comme variable intermédiaire transformant l'OPCODE des Orient de Jean-David Levitte en OPCODE des énarques dans l'hypothèse d'une conception de soi multilatérale.



Nous ne savons pas s'il existait réellement des prédispositions à l'émotion chez Jean-David Levitte, malgré le fait qu'il ait perdu des grands-parents durant la Shoah comme nous l'avons vu précédemment. Mais les émotions provoquées par le fait d'être témoin d'attentats provoquant la mort de milliers de personnes et l'effondrement spectaculaire des deux tours du *World Trade Center* étaient susceptibles de modifier son système de croyances et son comportement.

Nous faisons, cependant, face à des contradictions entre les affirmations de plusieurs hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay qui prétendent contrôler leurs émotions en toute circonstance, quand d'autres admettent le contraire :

« Au Quai d'Orsay, on est des « serpents froids », on regarde les choses de manière quand même rationnelle, distante ; pas cynique (...). »⁶⁶⁸

Mais ce même haut fonctionnaire reconnaît également que les attentats du 11 septembre 2001 ont suscité « une forte émotion ». ⁶⁶⁹

Un autre admet la réalité de la charge émotionnelle pour ceux qui se trouvent en première ligne d'une manifestation de mort brutale :

« Il est clair que les agents affectés au centre de crise (du Quai d'Orsay) ont une vision plus physique... Vous devez ramener un corps dans une direction, vous aurez à gérer la charge émotionnelle de la famille de la victime, ce n'est pas la même chose qu'une direction plus

⁶⁶⁸ Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 6 novembre 2009.

⁶⁶⁹ Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 6 novembre 2009.

politique... Ce n'est pas que le fonctionnaire soit plus froid, mais quand vous gérez les Français de l'étranger, quand vous prenez ça (*il tape fort dans ses mains*), ce n'est pas la même chose... »⁶⁷⁰

Ces témoignages sont aussi formulés bien des années après les attentats de New York, ce qui permet aussi de dissiper l'émotion ressentie sur le moment. De même, il ne faut pas confondre l'émotion provoquée par le choc d'un événement dramatique avec le contrôle des émotions dans le cadre du travail au quotidien, notamment en période de négociation pour le diplomate comme l'a évoqué Marc Lorient :

« Pour bien jouer une émotion, le mieux est encore de la vivre au fond de soi plutôt que de la mimer. (...) Dans certains cas, l'émotion peut être présentée comme un simple outil mis en œuvre par un diplomate qui serait capable d'assumer la distance au rôle (qu'il joue). »⁶⁷¹

Les émotions sont ici perçues comme instrumentales, ce qui ne correspond pas à notre approche des émotions que nous estimons ambiguës et difficilement mesurables.⁶⁷² Néanmoins, si elles sont internes à la conscience humaine, on peut les détecter à travers différentes formes de représentations qui ne sont pas pour autant des émotions.

Nous sommes ainsi et en permanence dans des constructions de la réalité et dans des interprétations probabilistes :

« Since emotions are inherently internal we can only know them through practices of representing them, through narratives, symbols or other ways of communicating feelings and beliefs. (...) The data that such studies produce still only reflect certain representations about emotions, rather than the emotions themselves. »⁶⁷³

Philippe Braud a rappelé, dans son ouvrage consacré au rôle des émotions en relations internationales, les différentes analyses relatives aux phénomènes d'isolement des décideurs⁶⁷⁴. Parmi celles-ci, celle d'Irving Lester Janis⁶⁷⁵ propose une explication à travers des mécanismes de défense des acteurs face à des situations de crise et/ou d'urgence. Par exemple, celle de différer une décision quand le décideur ne dispose d'aucune information ; ou de reporter la responsabilité sur des personnes tierces à moins de prendre une décision à partir d'informations sélectionnées drastiquement et de manière irrationnelle.

⁶⁷⁰ Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 2 août 2012.

⁶⁷¹ LORIENT Marc, 2008. *op. cit.*, p. 3.

⁶⁷² BLEIKER Roland, HUTCHISON Emma, 2008. *op. cit.*, p. 127-128.

⁶⁷³ BLEIKER Roland, HUTCHISON Emma, 2008. *op. cit.*, p. 129.

⁶⁷⁴ BRAUD Philippe, 1996. *op. cit.*, p. 189-195.

⁶⁷⁵ JANIS Irving, 1972. *ibid.*

Dans tous les cas, la réaction de Jean-David Levitte ne correspond pas à un de ces schémas. Et si c'est le cas, il nous manque de sérieuses informations pour confirmer que, par exemple, le diplomate ait pris la décision de faire adopter sa résolution le 12 septembre 2001 à partir d'informations choisies de manière personnelle et radicale. À défaut de cerner des « facteurs objectifs conjoncturels à fort impact émotionnel »⁶⁷⁶, la part de la personnalité peut constituer un facteur explicatif dans la décision du diplomate.

Philippe Braud rappelle également que les individus disposent d'une « empreinte identitaire » forgée dès l'enfance, leur conférant obligatoirement un système de croyances originel, ainsi que des « schèmes émotionnels qui pèsent sur la structuration » tout au long de leur vie.⁶⁷⁷

Cependant, la représentation de soi chez les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay peut aussi emprunter à la maîtrise des émotions et des pulsions de violence qui sont proscrites dans « la société de cour » théorisée par Norbert Elias⁶⁷⁸. En effet, elles renvoient à une image de faiblesse, d'irrationalité et de mise en marge, voire d'exclusion de la dite « cour » si elles y sont exprimées.

Durant l'Ancien Régime, la cour française était composée d'une noblesse soumise aux règles imposée par le roi dépositaire du pouvoir absolu. A-t-elle perduré sous la Ve République ? Que ce soit par la naissance ou par l'ascension dans la hiérarchie et le prestige des fonctions de représenter l'Etat, la plupart des diplomates peuvent activer une forme de conscience « aristocratique ».

De fait, le maintien de ce processus dans la maîtrise des émotions et des pulsions s'inscrirait dans une forme de rationalisation de leur travail, mais aussi dans une politique de reconnaissance en tant qu'êtres supérieurs aux autres. Doués d'un caractère flegmatique et contrôlé, symboles à leurs yeux d'une perfection dans le comportement en tant qu'êtres civilisés, les diplomates représentent l'Etat à travers lequel ils transposent leur propre image.

Françoise Piotet, Marc Loriol et David Delfolie font le lien entre « ces dispositions » et « la société de cour » de Norbert Elias, dispositions à travers lesquelles « les diplomates apprennent à contrôler leurs affects et leurs attitudes ».⁶⁷⁹

Mais plus que des analyses de discours, nous considérons que l'action de Jean-David Levitte au Conseil de sécurité était un acte suffisamment symbolique, fruit d'une réaction

⁶⁷⁶ BRAUD Philippe, 1996. *op. cit.*, p. 194.

⁶⁷⁷ BRAUD Philippe, 2004. *op. cit.*, p. 164-165.

⁶⁷⁸ Voir « Le refoulement des pulsions et la rationalisation », in ELIAS Norbert, 2013. *op. cit.*, p. 235-261.

⁶⁷⁹ PIOTET Françoise, LORIOL Marc, DELFOLIE David, 2013. *op. cit.*, p. 494-496.

émotionnelle face aux attentats du 11 septembre 2001 qu'il vécut personnellement. Cette représentation symbolique des émotions avait pu aussi modifier son OPCODE correspondant *a priori* aux Orient pour en faire un OPCODE des énarques plus conforme à son action au Conseil de sécurité.

Enfin, si nous considérons que Jean-David Levitte disposait non pas d'un OPCODE des Orient mais d'un OPCODE des énarques avant les attentats du 11 septembre 2001, l'émotion suscitée par la vision des tours s'effondrant dans New York aurait pu avoir une influence également réelle en tant que variable indépendante sur le comportement du diplomate.

L'émotion peut ainsi renforcer considérablement la conception de soi de Jean-David Levitte et ses croyances proche de celles des énarques, l'incitant encore plus à faire adopter une résolution condamnant résolument le terrorisme et autorisant l'emploi de tous les moyens contre celui-ci.

Dans tous les cas, l'émotion constitue un facteur de causalité ayant très probablement influencé la prise de décision de Jean-David Levitte au Conseil de sécurité.

Si nous reprenons enfin notre méthodologie statistique, la correspondance avec l'OPCODE des énarques vaut 40 points. Si nous y ajoutons le facteur émotionnel, nous avons 40 points de plus, ce qui fait un total de 80 points. Nous estimons ainsi que la probabilité globale de l'activation d'un OPCODE catégoriel chez Jean-David Levitte, en y ajoutant l'influence des émotions, est de 80%.

4.4. Dissonances avec la loyauté comme variable intermédiaire

Nous avons utilisé les émotions sous forme d'une variable intermédiaire avec un résultat probant. Nous proposons de réaliser la même expérimentation avec la loyauté.

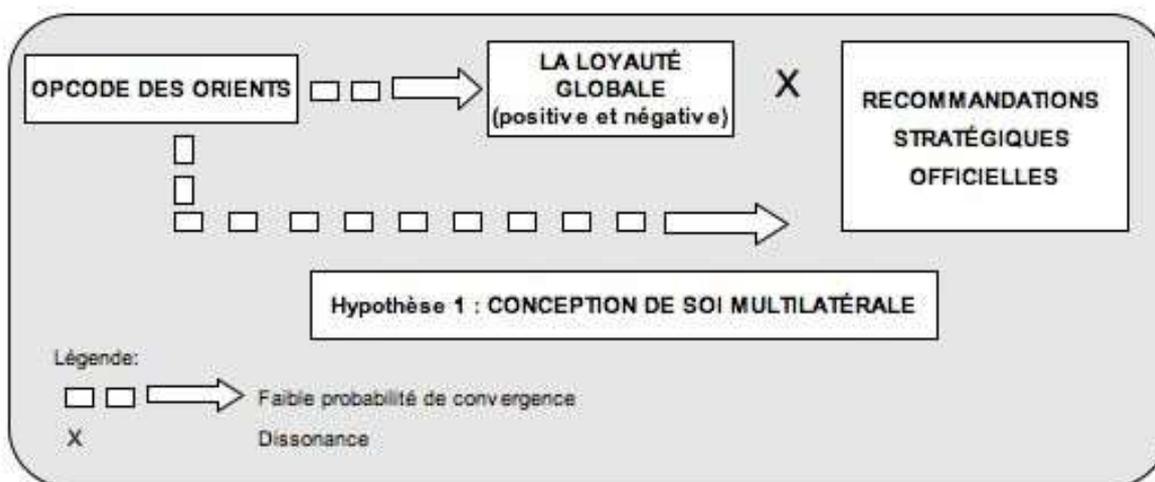
Nous avons précédemment formulé la possibilité d'une double interprétation de la loyauté. L'une dite négative au sens de la loyauté fonctionnelle théorisée par Albert O. Hirschman⁶⁸⁰ : l'individu agit avec fidélité envers son organisation et/ou sa hiérarchie politico-administrative. L'autre dite positive : l'individu agit tout en étant attaché à des valeurs directement liée à la démocratie et au « genre humain »⁶⁸¹ ; une sorte de code de conduite face à une situation de crise internationale, voire de conflit armé ouvert.

À partir de ce postulat, que révèle notre recherche avec la loyauté comme variable intermédiaire dans le cas d'étude que représente l'action de Jean-David Levitte ?

⁶⁸⁰ HIRSCHMAN Albert, 2011. *ibid.*

⁶⁸¹ LINDEMANN Thomas, 2003. « Régimes politiques et loyautés envers le genre humain en temps de guerre », in LAROCHE Josepha (dir.). *op. cit.*, p. 325-351.

Tableau 6. Modélisation de la loyauté comme variable intermédiaire articulée avec l'OPCODE des Orient de Jean-David Levitte dans l'hypothèse d'une conception de soi multilatérale.



Contrairement à la variable des émotions, la variable de la loyauté provoque des dissonances, cela pour deux raisons correspondant aux deux interprétations de la loyauté :

-La loyauté au sens négatif d'Albert O. Hirschman suppose une attitude « docile » de Jean-David Levitte envers son organisation, le Quai d'Orsay, mais aussi envers le Président de la République en manifestant des contacts réguliers avec eux avant la présentation de sa résolution au Conseil de sécurité. Or, nous avons des témoignages qui ne valident pas cette interprétation. Même si Jean-David Levitte agissait, d'après ses pairs, avec la confiance supposée du chef de l'Etat, nous n'avons aucune autre preuve supplémentaire confirmant ou infirmant cette version. Comme nous l'avons noté également, pourquoi Jacques Chirac s'est-il inquiété de l'engrenage militaire des Etats-Unis après les attentats du 11 septembre 2001, alors que la résolution de son représentant permettait paradoxalement à l'administration Bush d'agir sans aucune entrave ?

-La loyauté au sens positif des valeurs liées à la démocratie peut être liée au sens négatif d'Albert O. Hirschman : Jean-David Levitte a agi en fonction d'un OPCODE proche des énarques qui ne correspond pas au « multilatéralisme » du Président Jacques Chirac qui se rapproche inversement de l'OPCODE des Orient. Même si l'OPCODE des énarques intègre la croyance d'une césure entre Occident et Orient, les valeurs démocratiques peuvent être défendues par une coopération entre acteurs étatiques, non-étatiques et organisations supranationales. Cette croyance est contraire à une résolution autorisant le recours à tous les

moyens contre le terrorisme, résolution qui ouvre la voie à l'emploi de la force mais aussi *a posteriori* à des traitements contestables sur les prisonniers accusés de terrorisme.⁶⁸²

Inversement, les diplomates ayant défendu la rationalité de l'action de Jean-David Levitte sont tous énarques. Le seul d'entre eux qui nous ait formulé des critiques reconnaît que l'exécutif avait aussi choisi de soutenir sans ambiguïté les Etats-Unis après les attentats de New York :

« On était tout le groupe (...) pour pousser l'idée (d'une convention internationale sur le terrorisme) mais Védrine et Chirac avaient choisi de suivre les Américains... Tout le monde au Quai d'Orsay était derrière Védrine... »⁶⁸³

Dès lors, la loyauté positive prendrait aussi le sens d'une adhésion des dirigeants politiques et de leurs diplomates aux valeurs communes partagées entre la France et les Etats-Unis. En effet, ils sont tous représentants d'un pays auxquels ils sont attachés d'un point de vue affectif, ainsi qu'aux valeurs universelles et morales. La loyauté positive pourrait être ainsi interprétée comme la croyance de partager des normes et valeurs communes avec d'autres Etats dans une même « communauté », ce qui renvoie à l'analyse de type identitaire de la « paix démocratique »⁶⁸⁴. Paradoxalement, certains hauts fonctionnaires issus de l'ENA ont tenu des propos cyniques envers ces mêmes valeurs, notamment celles liées aux Droits de l'Homme. À leurs yeux, elles ont freiné les possibilités de prendre des décisions plus fermes en matière de lutte contre le terrorisme.

Enfin, peut-on attribuer une forme de loyauté positive de Jean-David Levitte envers les valeurs démocratiques des Etats-Unis plutôt que celles de la France ? En effet, une dissonance ne doit jamais être écartée de la recherche au seul motif qu'elle serait incohérente avec les résultats⁶⁸⁵. On peut souligner le fait que Jean-David Levitte soit devenu ambassadeur de France aux Etats-Unis en 2002. Mais est-ce que cette information a une signification réelle ? D'après sa fiche personnelle, il est jugé très positivement par les Américains, notamment par Joseph Biden, actuel Vice-Président des Etats-Unis :

⁶⁸² Nous ne prêtons pas, évidemment, à Jean-David Levitte la volonté d'autoriser l'administration Bush à violer les droits des prisonniers dans le cadre de la « guerre contre le terrorisme ». En effet, la médiatisation de leur traitement dans la prison de Guantanamo à Cuba se produira après les attentats de New York et l'intervention militaire en Afghanistan. L'affirmation dans notre recherche de ce fait postérieur à notre cas d'étude constituerait d'ailleurs une erreur méthodologique. Voir GEORGE Alexander L., BENNETT Andrew, 2005. *op. cit.*, p. 188.

⁶⁸³ Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 11 avril 2014.

⁶⁸⁴ LINDEMANN Thomas, 2008. *op. cit.*, p. 118-121.

⁶⁸⁵ GEORGE Alexander L., BENNETT Andrew, 2005. *op. cit.*, p. 185.

« Levitte est unanimement respecté (aux Etats-Unis). Et il connaît très bien notre pays. »⁶⁸⁶

Il partage aussi avec eux des positions dures envers des adversaires étatiques perçus comme des « *rogue states* » par l'administration américaine. Par exemple, l'Iran en des termes assez frappants :

« Wikileaks a révélé en novembre 2010 des propos qu'aurait tenu Jean-David Levitte à propos de l'Iran et du régime de Mahmoud Ahmadinejad le 16 septembre 2009 lors d'un entretien avec le sous-secrétaire d'état américain, Philip Gordon: « Le régime iranien actuel est, dans les faits, un État fasciste et le temps est venu de décider des prochaines étapes. »⁶⁸⁷

« Fasciste », « Occidentaux », les termes de Levitte dénotent un rapprochement assez fort avec l'OPCODE des énarques⁶⁸⁸. Ces termes rejoignent également une vision dure sur certains pays que nous retrouvons chez d'autres énarques du Quai d'Orsay à l'image de Michel Miraillet, alors deuxième conseiller à l'ambassade de France à Tel-Aviv en 2001. Celui-ci se distinguera au Quai d'Orsay, six ans après, en soutenant des interventions militaires contre des acteurs étatiques et non-étatiques :

« En août 2007, (Michel Miraillet) est détaché auprès du Ministère de la Défense en qualité de patron de la Direction des affaires stratégiques (DAS). Miraillet se fait alors remarqué en interne pour son soutien aux interventions militaires interarmées contre la Syrie, l'Iran et le Hezbollah libanais. »⁶⁸⁹

Michel Miraillet est également connu pour « ses positions pro-israéliennes » ; il est qualifié de « peu familier du Moyen-Orient »⁶⁹⁰, ce qui ne l'empêche pas d'être nommé, en 2013, ambassadeur de France aux Emirats arabes unis.

Si l'on revient aux propos tenus par Jean-David Levitte, le terme « fasciste » renvoie aussi à la Seconde Guerre Mondiale, et peut-être à une sensibilité du diplomate par rapport à

⁶⁸⁶ SLATE.FR, 2012. *ibid.*

⁶⁸⁷ SLATE.FR, 2012. *ibid.*

⁶⁸⁸ Même si nous conservons aussi une distance critique avec la source Internet que nous utilisons. En effet, nous ne connaissons pas l'auteur de cette fiche. Mais nous savons que les diplomates français ont une piètre considération pour Wikileaks qui a révélé au grand jour de nombreux échanges diplomatiques de nature privée. Voir entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 8 décembre 2010.

⁶⁸⁹ MICHINEAU Gaëlle, 2014. « Ambassadeur de France aux Emirats arabes unis : qui est Michel Miraillet ? », *AllGov*, 28 juillet 2014, URL : <http://www.allgov.com/fr/infos/nominations-et-démissions/ambassadeur-de-france-aux-émirats-arabes-unis--qui-est-michel-miraillet--140728?news=853809> (page consultée le 29 juillet 2014).

⁶⁹⁰ MICHINEAU Gaëlle, 2014. *ibid.*

cette période qui a vu la perte de la plupart de ses proches durant la Shoah. Cette loyauté positive aux valeurs américaines apparaît ainsi compatible avec l'OPCODE des énarques.⁶⁹¹

Elle peut aussi trouver une justification dans les négociations multilatérales : selon Yves Buchet de Neuilly, le diplomate peut produire « lui-même des points de vue (« intérêts », « préférences ») autonomes et spécifiques »⁶⁹². Mais son analyse se focalise sur la défense par le diplomate des intérêts de son organisation. Elle conteste également ses « choix de loyauté »⁶⁹³ et s'intéresse plutôt à sa capacité d'adaptation au « champ » de son métier dans un cadre multilatéral.⁶⁹⁴

Sur ces deux derniers points qui renvoient à Allison pour l'organisation et à Bourdieu pour le « champ », nous estimons que notre recherche ne peut pas aller dans le sens de l'analyse d'Yves Buchet de Neuilly, celle-ci privilégiant le calcul des diplomates en action.

La question de la loyauté positive du diplomate envers les valeurs américaines nous permet ainsi de relier des informations intéressantes qui corroborent celles déjà formulées dans les précédents tableaux de ce chapitre. En effet, nous considérons que pour cette loyauté positive se déclenche, un autre facteur doit intervenir : l'émotion provoquée par les attentats de New York.

Dans cette démarche, nous proposons la modélisation des variables indépendantes que sont les deux OPCODES catégoriels avec la variable dépendante que sont les recommandations stratégiques officielles. Nous y ajoutons les deux variables intermédiaires, c'est-à-dire l'émotion et la loyauté positive. L'émotion précède la loyauté positive, conformément à notre idée que la seconde ne peut pas avoir lieu ou ne peut pas être observée sans l'intervention de la première.

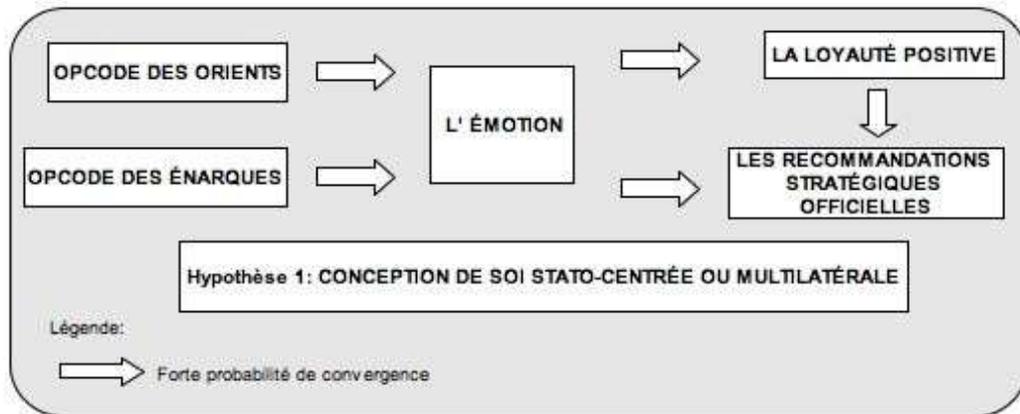
⁶⁹¹ Dans une approche plus libérale en relations internationales, la loyauté de Levitte serait-elle motivée par des valeurs plus proches de la société américaine que française ? Est-ce que cette motivation peut l'aider à agir de manière autonome par rapport aux contraintes et intérêts de son organisation et de sa hiérarchie politique ? Ces questions renvoient, selon nous, à la diplomatie à deux niveaux de Robert D. Putnam. Voir PUTNAM Robert D., 1988. « Diplomacy and Domestic Politics: The Logic of Two-Level Games », *International Organization*, 42 (3), p. 427-460.

⁶⁹² BUCHET DE NEUILLY Yves, 2009. *op. cit.*, p. 81.

⁶⁹³ BUCHET DE NEUILLY Yves, 2009. *op. cit.*, p. 82.

⁶⁹⁴ March et Olsen ont également analysé le comportement des individus à travers deux typologies, celle des conséquences et celle du comportement approprié. Dans une démarche de socialisation, les acteurs passeraient de la première typologie à la seconde. Nous considérons que, dans le cas de Jean-David Levitte, son comportement au lendemain des attentats de New York n'était pas lié à un basculement entre les deux typologies, dans la mesure où nous insistons sur le rôle de facteurs comme l'OPCODE, les émotions et la loyauté pour trouver une causalité à la résolution 1368. Voir MARCH James G., OLSEN Johan P., 1998. *The Institutional Dynamics of International Political Orders*, *International Organization*, 52 (4), p. 943-969.

Tableau 7. Modélisation des OPCODES des Orientés et des énarques appliqués à Jean-David Levitte et les recommandations stratégiques avec l'émotion et la loyauté comme variables intermédiaires dans le cadre de la conception de soi.



À travers la méthode de congruence, la loyauté positive se trouve validée en tant que variable intermédiaire en raison des effets provoqués par l'émotion en tant que causalité dans le comportement de Jean-David Levitte.

La loyauté positive peut être comprise comme le partage par le représentant d'un Etat démocratique avec les normes et valeurs d'autres Etats démocratiques. Elle peut l'être également comme une croyance plus individuelle du diplomate à partager les valeurs d'un Etat autre que celui qu'il représente comme les Etats-Unis.

La loyauté positive est finalement validée comme une causalité supplémentaire. Mais sa validation est clairement conditionnée par la présence de l'émotion comme variable intermédiaire. Elle n'est donc pas indispensable, comparée à l'émotion.

Enfin, nous considérons que la loyauté, en particulier négative, ne peut pas constituer une réelle causalité en tant que variable intermédiaire.

Si nous reprenons notre méthodologie statistique, nous avons ainsi une correspondance d'un OPCODE catégoriel (40 points). Et comme pour les émotions, la loyauté positive constitue une causalité à hauteur de 40 points dans ce cas d'étude. Le total donnant 80 points, nous estimons ainsi la probabilité globale de convergence des variables à 80 %.

SECTION 5. DISCOURS DU 14 FÉVRIER 2003: CONGRUENCE AVEC L'OPCODE DES ORIENT ET LA LOYAUTÉ

Notre recherche, à partir de la conception de soi des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay, nous a permis de démontrer une première validité dans la césure catégorielle entre les deux OPCODES des énarques et des Orientés. Celle-ci a du sens et fournit des congruences intéressantes avec un cas d'étude comme celui de la résolution 1368 dans laquelle Jean-David Levitte semble avoir changé d'OPCODE. Il semble aussi que son OPCODE personnel se soit rapproché de celui des énarques avant même les attentats de New York.

À titre de comparaison, nous proposons la même expérimentation deux après cette résolution avec l'intervention de Dominique de Villepin au Conseil de sécurité de l'ONU. Nous disposons pour cette étude des propos recueillis lors de nos entretiens, mais également d'une compilation de discours sur les relations internationales.⁶⁹⁵

Issu du corps diplomatique, cultivant une proximité politique très forte avec Jacques Chirac, Dominique de Villepin a été son secrétaire général à la Présidence de la République, ainsi que son ministre des Affaires étrangères, puis de l'Intérieur, et enfin Premier ministre. Il a aussi dirigé le Livre Blanc sur le terrorisme de 2006. Dominique de Villepin est, en conséquence, un cas d'étude pour lequel nous disposons d'informations bien plus importantes que dans le cas de Jean-David Levitte.

Néanmoins, à la différence de ce dernier, Dominique de Villepin est un énarque mais dont nous connaissons assez précisément l'enfance, l'éducation et les goûts personnels cultivés avant son entrée dans la diplomatie française. En effet, natif du Maroc et ayant grandi au Venezuela, il est l'auteur d'ouvrages très axés sur la littérature et la poésie. L'ensemble peut contribuer à forger des croyances avant son parcours professionnel de diplomate. Nous en avons d'ailleurs tiré une conclusion nuancée sur leur influence dans son comportement :

« Le ministre justifie (...), avec la langue des poètes, d'une forme de vérité acquise depuis l'enfance. Cette vérité lui permet de croire que son action politique corresponde, finalement à l'image qu'il se fait de lui-même et des relations internationales. »⁶⁹⁶

Cette base nous servira de matière pour repérer les similitudes et les dissonances éventuelles dans notre recherche.

⁶⁹⁵ VILLEPIN Dominique de, 2003. *ibid.*

⁶⁹⁶ GERMIYANOGLU Okan, 2004. *op. cit.*, p. 98.

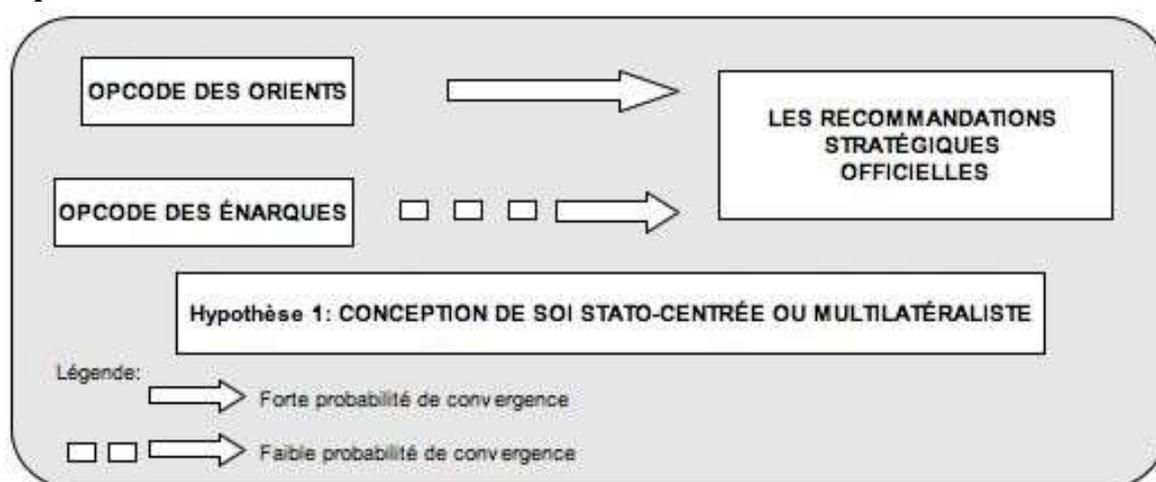
5.1. Congruence dans la conception de soi multilatérale des hauts fonctionnaires

Nous testons à nouveau comme variables indépendantes les deux OPCODES des Orientés et des énarques en les appliquant à Dominique de Villepin.

Tout comme Jean-David Levitte avec les Orientés, nous partons de l'idée que le diplomate est un énarque de formation, mais dont l'OPCODE personnel se rapproche de celui des Orientés.

Notre hypothèse reprend l'idée de la conception de soi des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay, selon qu'elle se décline de manière stato-centrée ou multilatérale, pour tester une comparaison immédiate entre Dominique de Villepin et Jean-David Levitte.

Tableau 8. Modélisation des OPCODES des Orientés et des énarques appliqués à Dominique de Villepin et les recommandations stratégiques, dans l'hypothèse d'une conception de soi stato-centrée ou multilatérale.



Le résultat est assez surprenant : nous sommes face à une situation similaire à celle de Jean-David Levitte, mais dans le sens inverse. En effet, Dominique de Villepin, pourtant énarque de formation, manifeste, lors de son discours au Conseil de sécurité à l'ONU du 14 février 2003, une forme d'adhésion complète au multilatéralisme prôné par le Président Jacques Chirac dont il est le représentant, ainsi que pour la France. Son intervention est intitulée « la coopération active »⁶⁹⁷, ce qui le rapproche déjà de l'OPCODE des Orientés. Sur sa croyance concernant l'usage de la force, il est également très réservé en rappelant son usage légitime en cas d'ultime recours, conformément aux recommandations stratégiques officielles :

⁶⁹⁷ VILLEPIN Dominique de, 2003. *op. cit.*, p. 73-80.

« C'est qu'un usage de la force serait si lourd de conséquence pour les hommes, pour la région et pour la stabilité internationale qu'il ne saurait être envisagé qu'en dernière extrémité. »⁶⁹⁸

C'est aussi dans ce discours que Dominique de Villepin appelle à privilégier le désarmement de l'Irak, suspectée par l'administration Bush de soutenir le terrorisme dans le cadre d'une coopération avec les inspecteurs de l'ONU et les représentants de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA) :

« Personne ne peut donc affirmer que le chemin de la guerre sera plus court que celui des inspections. Personne ne peut affirmer non plus qu'il pourrait déboucher sur un monde plus sûr, plus juste et plus stable. (...) C'est bien l'unité de la communauté internationale qui serait la garantie de son efficacité. De même, ce sont bien les Nations unies qui resteront demain, quoi qu'il arrive, au cœur de la paix à construire. »⁶⁹⁹

L'OPCODE de Dominique de Villepin est donc plus cohérent avec l'OPCODE des Orientaux. De même, des années après cet événement, Dominique de Villepin a conservé les mêmes croyances philosophiques :

« Attention à l'idéologie, y compris en matière de sécurité. Attention aux mots: la guerre contre la criminalité, la guerre contre le terrorisme, c'est la terminologie des néoconservateurs américains et de George Bush, avec le peu de succès que l'on sait. Un État de droit ne fait pas la guerre, pas plus aux terroristes qu'aux criminels. (RTL, 30 juillet 2010) ».⁷⁰⁰

Dominique de Villepin demeure le représentant de la France, mais son stato-centrisme supposé en tant qu'énarque s'estompe énormément au profit du collectif des acteurs, comme l'illustre le passage le plus célèbre de son discours :⁷⁰¹

« Dans ce temple des Nations unies, nous sommes les gardiens d'un idéal, nous sommes les gardiens d'une conscience. (...) Et c'est un vieux pays, la France, un vieux continent comme le mien, l'Europe, qui vous le dit aujourd'hui, qui a connu les guerres, l'Occupation, la barbarie. Un pays qui n'oublie pas et qui sait tout ce qu'il doit aux combattants de la liberté venus d'Amérique et d'ailleurs. Et qui pourtant n'a cessé de se tenir debout face à l'Histoire et devant les hommes. Fidèle à ses valeurs, il veut agir résolument avec tous les membres de

⁶⁹⁸ VILLEPIN Dominique de, 2003. *op. cit.*, p. 75.

⁶⁹⁹ VILLEPIN Dominique de, 2003. *op. cit.*, p. 78-79.

⁷⁰⁰ SLATE.FR, 2012. « WikiPol. Les personnalités qui feront 2012 : Dominique de Villepin », *Slate.fr*, URL : http://politique.slate.fr/personnalites/Dominique_de_Villepin (page consultée le 11 mai 2014).

⁷⁰¹ Discours qui, à sa conclusion, sera exceptionnellement applaudi par l'assistance au sein du Conseil de sécurité.

la communauté internationale. Il croit en notre capacité à construire ensemble un monde meilleur. »⁷⁰²

Enfin, comme nous l'avons déjà observée dans notre mémoire de 2004, sa croyance dans le multilatéralisme est récurrente dans son discours notamment dans le cadre de la lutte contre le terrorisme :

« Dominique de Villepin conçoit les conflits comme liés à l'exclusion de certains acteurs, des nations et des peuples des bienfaits de la mondialisation. Parallèlement, l'exclusion nourrit le terrorisme et utilise les mêmes réseaux de la mondialisation pour se propager et frapper. »⁷⁰³

« Notre chance est que la France constitue l'un des pays où la conscience est la plus forte des véritables enjeux de la mondialisation, et il faut parvenir à mettre en place une gouvernance mondiale capable de faire entendre l'intérêt général. »⁷⁰⁴

« Le terrorisme se nourrit de l'injustice. Un modèle de développement équitable est donc nécessaire pour éradiquer définitivement le terrorisme. C'est pourquoi nous devons travailler sans relâche au règlement des crises, en Iraq, en Corée, et tout particulièrement au Proche-Orient, noyau des crises dans la région et dans le monde. »⁷⁰⁵

Nous avons des similitudes importantes entre la position de Dominique de Villepin à l'ONU, l'OPCODE des Orient, et les recommandations stratégiques. Notre résultat s'avère également plus fort en modifiant l'hypothèse par une conception de soi multilatérale des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay.

Cependant, nous avons émis en 2004 une réserve sur ce multilatéralisme en observant un stato-centrisme de type culturel dans l'OPCODE de Dominique de Villepin, croyance qui demeure persistante :

« Le monde, selon Dominique de Villepin, doit suivre les propositions humanistes de la France. Cela relève non pas d'une ouverture aux cultures, mais plutôt d'un ethnocentrisme propre à la diplomatie française et correspondant logiquement à (l'OPCODE) de certains hommes politiques comme Dominique de Villepin. En effet, ayant vécu une forme

⁷⁰² VILLEPIN Dominique de, 2003. *op. cit.*, p. 80.

⁷⁰³ GERMIYANOGLU Okan, 2004. *op. cit.*, p. 29.

⁷⁰⁴ VILLEPIN Dominique de, 2003. « Discours d'ouverture de la XI^e Conférence des ambassadeurs (Paris, 28 août 2003) », *op. cit.*, p. 481.

⁷⁰⁵ VILLEPIN Dominique de, 2003. « L'enjeu terroriste. Discours prononcé lors de la réunion du Conseil de sécurité des Nations unies au niveau interministériel sur la lutte contre le terrorisme (New York, 20 janvier 2003) », in VILLEPIN Dominique de. *op. cit.*, p. 355.

d'« exil »⁷⁰⁶ durant son enfance, le ministre reste attaché à son pays, à sa langue, à sa culture. Le paradoxe veut même que Dominique de Villepin rejoigne la thèse de la démocratie imposée de l'extérieur aux autres cultures, mais sous une forme plus douce que par la force militaire des Etats-Unis. »⁷⁰⁷

Nous considérons ainsi que le ministre dispose d'un OP CODE bien plus proche des Orientés que des énarques, mais qu'un léger stato-centrisme demeure en lui à travers un vécu remontant à l'enfance, ce et non à son parcours professionnel. Nous excluons également l'influence sur son système de pensée de croyances de type organisationnel. De même, il cultive une amitié pour les Etats-Unis qui peut le rapprocher de l'OP CODE des énarques dans lequel la France est perçue comme devant être le conseiller avisé de l'allié américain.

Nous devons aussi conserver une distance en permanence avec nos sources qui sont essentiellement des discours et des entretiens. Les ouvrages personnels peuvent donner des représentations réellement intéressantes sur les croyances, ce qui est le cas, selon nous, pour Dominique de Villepin. Ce dernier utilise certes des discours normatifs selon le temps et l'espace. Mais on peut y déceler des interactions avec son parcours personnel plus que professionnel et, en conséquence, des représentations de ses croyances constitutives de son OP CODE. Il apparaît, par exemple, fort probable que dans son inconscient Villepin s'identifie à la France et au « voleur de feu »⁷⁰⁸, allégorie qu'il reprend dans ses ouvrages et qui illustre le poète porteur d'un feu ou d'une lumière comme forme de vérité à l'attention du monde.

L'intervention de Dominique de Villepin a aussi suscité des critiques de la part des diplomates que nous avons rencontrés au Quai d'Orsay. Ce qui apparaît intéressant est que ces critiques ont été émises par des énarques :

« On s'est fait plaisir en prononçant un discours à l'ONU en février 2003 en faisant le Chateaubriand, quelle que soit la sympathie qu'on peut avoir pour M. de Villepin, mais ce brio et ces applaudissements en un quart d'heure nous ont coûtés très cher et nous ont valu l'inimitié américaine pendant plus de trois-quatre ans. Il a fallu que Sarkozy soit élu président pour que les choses rentrent dans l'ordre avec les Etats-Unis. »⁷⁰⁹

« Il est vrai que le compatriote de base qui travaille dans la banque et va dans la cantine d'à côté, il n'a pas forcément conscience (du travail diplomatique)... Quand ils entendent un discours de Villepin à l'assemblée générale des Nations unies sur l'Irak, les gens sont contents

⁷⁰⁶ VILLEPIN Dominique de. 2003, *Eloge des voleurs de feu*, Gallimard, Paris, p. 11-12.

⁷⁰⁷ GERMIYANOGLU Okan, 2004. *op. cit.*, p. 38.

⁷⁰⁸ VILLEPIN Dominique de. 2003, *ibid.*

⁷⁰⁹ Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 20 décembre 2010.

parce que la France a dit quelque chose de juste, comme si les Français avaient l'impression qu'on avait gagné la coupe du monde. »⁷¹⁰

Concernant Dominique de Villepin, on peut se demander s'il est un « faux » énarque, plus proche finalement de l'OPCODE des Orient qu'on ne le croit. À l'inverse de Jean-David Levitte, il symbolise aux yeux de l'administration Bush cette France qui a refusé de participer militairement à la guerre en Irak. Néanmoins, la France n'avait pas mis son veto à l'intervention militaire américaine, préférant l'abstention.

Il nous est donc difficile de répondre par l'affirmation. Mais dans cette conception du diplomate, nous considérons que Dominique de Villepin est très proche de l'OPCODE des Orient.

5.2. L'émotion appliquée comme variable intermédiaire : problèmes d'analyse

Comme dans le cas d'étude de Jean-David Levitte, nous proposons l'intervention des émotions comme variable intermédiaire à travers le cas d'étude que constitue le discours prononcé par Dominique de Villepin à l'ONU, le 14 février 2003.

Nous aurions pu faire un tableau pour illustrer l'expérimentation avec cette variable. Pourtant, nous faisons face à deux problèmes qui ne nous permettent pas d'analyser l'émotion comme variable intermédiaire :

-Le premier est que l'émotion que peut susciter le risque d'une guerre en Irak est difficilement justifiable comme variable à employer. En effet, Dominique de Villepin met en garde les Etats-Unis contre l'usage de la force depuis plusieurs mois. Il y avait donc une forme de prédiction à cet usage, peut-être même une forme de fatalité de la part de la diplomatie française face à un développement de l'histoire que même un homme comme Villepin ne pouvait modifier. Plusieurs hauts fonctionnaires rejoignent ce postulat :

« Je pense que la préoccupation des autorités françaises au moment des attentats du 11 septembre et de ce ministère en particulier (le Quai d'Orsay), c'était à la fois d'afficher une solidarité avec la nation américaine. C'est un pays ami, c'est un pays allié, on l'a montré en s'engageant avec eux en Afghanistan pour détruire le refuge taliban. Et en même temps de les freiner, c'est-à-dire, avec les discussions qu'on avait à l'époque avec les services de renseignement, on sentait d'emblée cette volonté de l'administration américaine d'attaquer l'Irak ; alors on leur disait « ne faites rien avant de trouver un lien éventuel ». Avec

⁷¹⁰ Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 8 juillet 2010.

l'Afghanistan, il était évident ; avec l'Irak il ne l'était pas. Donc on a essayé qu'ils ne surréagissent pas mais bien entendu ils l'ont fait. »⁷¹¹

Il ne peut y avoir donc de surprise dans ce cas de figure, ni d'émotions hormis celles qu'aurait pu employer Dominique de Villepin dans son discours. Cependant, il est à noter qu'une réaction publique et émotive à travers des applaudissements a conclu son intervention au sein du Conseil de sécurité⁷¹². Mais, selon nous, cette émotion ne peut pas être comparée à celle qui fut provoquée par les attentats de New York.

Nous aurions pu aussi émettre une variable de l'émotion chez Dominique de Villepin à partir d'un « traumatisme » lié à la perte de son grand-frère. De deux ans son aîné, celui-ci était frappé d'un handicap physique depuis l'enfance⁷¹³. Est-ce que ce décès peut être lié à son rejet de la force et de la guerre, facteurs de mort ? Comme pour Jean-David Levitte et son lien familial avec la Shoah, nous ne pouvons pas concrètement trouver une corrélation entre les croyances de Villepin, son comportement, et le souvenir d'un proche défunt ;

-Le second est que la position française sur l'Irak était liée aux conséquences des attentats du 11 septembre 2001. Comme nous l'avions encore relevé dans notre mémoire de 2004, l'OPCODE de Dominique de Villepin intégrait un changement dans les relations internationales à partir de ces attentats :

« Le système international est de nature positive avec la mondialisation. Avant le 11 septembre 2001, la communauté internationale s'unit pour agir et résoudre les conflits via une force encadrée par le droit. Cette période va de 1991 à 2001 et la force y est parfois fonctionnelle. (...) Après le 11 septembre 2001, l'usage de la force armée par le terrorisme, ainsi que celle des Etats-Unis provoquent un système qui tend à des conflits inévitables. (...) Dominique de Villepin tient donc à rétablir l'unité de la communauté internationale, afin d'empêcher que le conflit ne devienne perpétuel dans le système international. »⁷¹⁴

Pourtant, nous ne disposons pas de sources concrètes attestant d'une représentation des émotions de Dominique de Villepin au moment même des attentats du 11 septembre 2001. À l'époque, il n'était pas encore ministre des Affaires étrangères, mais secrétaire général de la Présidence de la République. Nous n'avons pas de réactions de sa part, au moment précis où il est en fonction à l'Élysée auprès de Jacques Chirac. Quant à sa série d'ouvrages, elle ne

⁷¹¹ Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 8 juillet 2010.

⁷¹² Les principales manifestations publiques ayant eu lieu après son discours, notamment à Paris en mars 2003, il nous est difficile de savoir si Dominique de Villepin ait pu réellement faire écho avec son discours aux mouvements opposés à la guerre.

⁷¹³ GERMIYANOGLU Okan, 2004. « Biographie », *op. cit.*, pages annexes.

⁷¹⁴ GERMIYANOGLU Okan, 2004. *op. cit.*, p. 30.

débute qu'en 2002. Tout cela ne suffit pas, selon nous, à décrypter une émotion ou du moins à en donner une représentation. Nous devons aussi faire attention aux explications post-événementielles qui n'auraient pas de valeur pour expliquer une causalité entre deux variables. Nous ne savons donc pas précisément si Dominique de Villepin était plus proche d'un OPCODE des Orientés ou d'un OPCODE des énarques avant les attentats du 11 septembre 2001. Cela aurait pu être une donnée supplémentaire intéressante pour renforcer notre expérimentation de l'émotion comme variable intermédiaire.

5.3. Convergence dans la loyauté appliquée comme variable intermédiaire : similitudes des positions entre Dominique de Villepin et de Jacques Chirac

À défaut de pouvoir formuler une expérimentation avec l'émotion comme variable intermédiaire, nous obtenons des résultats intéressants avec la loyauté.

En effet, nous partons d'une hypothèse raisonnable qu'est la conception de soi multilatérale, bien que nous soyons un peu incertain sur la probabilité que l'OPCODE de Dominique de Villepin soit proche de celui des Orientés.

Nous devons aussi tenir compte de la réalité d'un OPCODE personnel qui intègre une légère forme d'ethnocentrisme qui n'est pas en principe compatible avec l'OPCODE des Orientés.

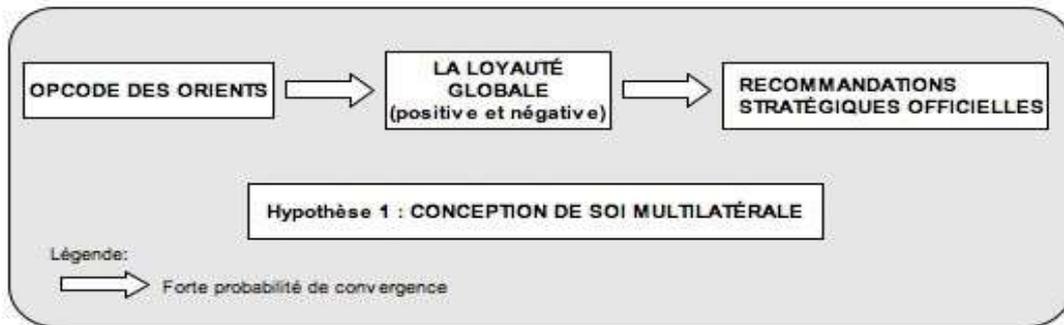
Nous conservons, néanmoins, l'idée qu'entre les attentats du 11 septembre 2001 et le discours prononcé à l'ONU le 14 février 2003, l'OPCODE de Dominique de Villepin soit très proche de celui des Orientés, et non des énarques, catégorie dont il fait pourtant partie.

Notre variable est la loyauté qui est toujours conçue comme une double interprétation : à la fois négative, notamment envers le président de la République et le ministère des Affaires étrangères ; positive par rapport aux valeurs défendues personnellement et au nom de la France.

Nous partons d'une variable indépendante, l'OPCODE des Orientés, qui apparaît comme la plus proche de l'OPCODE personnel de Dominique de Villepin avant son discours devant le Conseil de sécurité de l'ONU.

Nous proposons le tableau ci-dessous qui modélise aussi la loyauté comme variable intermédiaire :

Tableau 9. Modélisation de la loyauté comme variable intermédiaire avec l'OPCODE des Orient de Dominique de Villepin, dans l'hypothèse d'une conception de soi multilatérale.



Le résultat obtenu est une convergence intéressante pour les raisons suivantes :

-La loyauté est majoritairement positive dans la mesure où Dominique de Villepin active une conception de soi de diplomate représentant son Etat au sein d'institutions internationales. Il réaffirme les fonctions essentielles de ces institutions pour assurer la paix dans le monde et freiner en conséquence l'emploi de la force armée. Sa loyauté envers ces institutions internationales comme les Nations unies corrobore les valeurs de paix qui leur sont associées ;

-Dominique de Villepin manifeste aussi une loyauté plus positive que négative, car il partage la même croyance dans le multilatéralisme que le Président Jacques Chirac. Ce dernier a formulé des propos dans ses discours très proches de ceux de son ministre des Affaires étrangères :

« (Le choc des civilisations) se nourrit de toutes les peurs, il s'agit d'abord de le réfuter. Car l'adopter, c'est tomber dans le piège que nous tendent les terroristes, qui veulent soulever les hommes, culture contre culture, religion contre religion. »⁷¹⁵

Jacques Chirac n'est pas diplomate de carrière, mais il est issu de l'ENA comme Dominique de Villepin. Il pourrait s'inscrire dans un OPCODE proche de celui des énarques. Or, ce n'est pas le cas et se rapproche en réalité de l'OPCODE des Orient.

Plusieurs questions viennent s'ajouter à cette proximité de pensée entre Chirac et Villepin : le second est-il susceptible d'avoir rédigé ou amendé les discours du président de la République ? Ou bien Jacques Chirac active un réel tropisme pour les cultures étrangères tout comme son ministre des Affaires étrangères ? Le chef de l'Etat est connu pour être un

⁷¹⁵ CHIRAC Jacques, 2001. *Discours de M. Jacques CHIRAC, Président de la République, à l'ouverture de la 31e Conférence générale de l'UNESCO*, Paris, 15 octobre 2001, URL : http://www.jacqueschirac-asso.fr/fr/les-grands-discours-de-jacques-chirac?post_id=2539 (page consultée le 11 mai 2014).

passionné depuis l'âge de 21 ans pour les cultures primitives et les langues orientales. Ce tropisme pourrait donc influencer ses croyances. Jacques Chirac inaugura, d'ailleurs, un musée des arts premiers à Paris en 2006, dont il avait impulsé la création, ainsi qu'une fondation pour promouvoir le dialogue entre les cultures et à prévenir les conflits.

Enfin, nous relevons que, plusieurs années avant les attentats du 11 septembre 2001, Jacques Chirac avait tenu un discours déjà proche de l'OPCODE des Orient. On y trouve une conception de soi très focalisée sur l'Orient :

« La France veut ensuite encourager le mouvement irrésistible vers un monde multipolaire, où l'Europe trouvera naturellement toute sa place. Il faut organiser une relation harmonieuse entre puissances installées et puissances émergentes, dans le respect de la dignité de chacun, dans le respect aussi du droit international et des pouvoirs des organisations qui veillent à son application. Il faut également renforcer les institutions où s'incarnent les solidarités régionales car elles sont gages de paix et de stabilité. »⁷¹⁶

D'une certaine manière, si Dominique de Villepin a été le plus proche collaborateur de Chirac en 1998 au moment de ce discours, il est aussi très probable que le secrétaire général ait contribué, à l'époque, à l'élaboration de ce même discours. Cela accrédi terait l'idée que les deux hommes ont des OPCODES personnels qui se rapprochent de celui des Orient ;

-D'une manière fonctionnelle et dans le sens négatif, on peut trouver une explication par la proximité politique que cultive Dominique de Villepin avec Jacques Chirac. En effet, Villepin a participé à sa campagne présidentielle de 1981 à l'âge de 28 ans. Il a été, des années plus tard, son plus proche collaborateur en étant le secrétaire général de la Présidence de la République de 1995 à 2002.

Dès lors, nous affirmons que la loyauté globale est peut-être plus politique que professionnelle. En effet, cette loyauté politique n'apparaît pas dans les rapports entre le ministre et son organisation, le Ministère des Affaires étrangères, hormis les quelques réactions critiques ou nuancées d'énarques du Quai d'Orsay plus de dix ans après les faits.

Nous pouvons donc valider la convergence avec la variable de la loyauté. Avec une convergence à partir de l'OPCODE des Orient (40 points), nous y ajoutons celle de la loyauté globale (40 points). Nous considérons ainsi que la probabilité globale de convergence des variables est de 80 points, soit 80%.

⁷¹⁶ CHIRAC Jacques, 1998. *Discours de M. Jacques Chirac, Président de la République - Ouverture de la VIème Conférence des ambassadeurs*, Paris, 26 août 1998, URL : <http://discours.vie-publique.fr/notices/987000261.html> (page consultée le 11 mai 2014).

SECTION 6. ANALYSE CONTREFACTUELLE ET CONCLUSION

À partir des résultats dans lesquels nous avons trouvé des congruences, nous pouvons essayer de voir si la variable indépendante est une condition nécessaire (*necessary condition*)⁷¹⁷ à leur obtention.

Une autre possibilité serait aussi de vérifier si les résultats se seraient produits sans la variable intermédiaire.⁷¹⁸

Pourtant, nous faisons face à une absence de cas d'étude comparables avec l'épisode de la résolution 1368 de Jean-David Levitte ou avec l'intervention de Dominique de Villepin le 14 février 2013.

Nous proposons donc une vérification, à partir d'une des méthodes d'analyse contrefactuelle, la méthode des différences⁷¹⁹ de John Stuart Mill.

Cette méthode assez simple semble appropriée, dans la mesure où elle permet d'appliquer une analyse contrefactuelle sur deux cas d'étude ayant produit des résultats différents.

En effet, à travers l'OPCODE des énarques, Jean-David Levitte a favorisé une résolution autorisant le recours à tous les moyens dont la force armée contre la violence terroriste et le régime taliban en Afghanistan. Quant à Dominique de Villepin, son OPCODE des Orient s l'a incité à intervenir pour freiner, voire empêcher radicalement l'emploi de la force armée en Irak.

6.1. La méthode des différences de Mill

La méthode des différences de Mill fait partie d'une série de cinq méthodes élaborées dans le cadre d'un petit nombre de cas qui implique des analyses comparatives sans éléments statistiques.⁷²⁰

Ces méthodes renvoient au débat autour du philosophe britannique John Stuart Mill qui estimait qu'on ne pouvait pas appliquer des statistiques et déceler des résultats avec exactitude dans les sciences sociales. La démarche de Mill était ainsi probabiliste en formulant ses cinq méthodes qui suivaient toute une logique épistémologique.

⁷¹⁷ GEORGE Alexander L., BENNETT Andrew, 2005. *op. cit.*, p. 189.

⁷¹⁸ GEORGE Alexander L., BENNETT Andrew, 2005. *ibid.*

⁷¹⁹ GEORGE Alexander L., BENNETT Andrew, 2005. *op. cit.*, p. 151-160.

⁷²⁰ GEORGE Alexander L., BENNETT Andrew, 2005. *ibid.*

Parmi celles-ci, la méthode des différences propose d'identifier les variables indépendantes articulées avec les résultats obtenus dans au moins deux cas d'étude comparés.

Le chercheur doit appliquer la procédure suivante : considérant la logique que A provoque uniquement B, il doit faire face à deux cas d'étude ayant des résultats différents, mais dont les circonstances sont identiques, sauf une qui ne se produit que dans le premier cas.

À partir de ce résultat, le chercheur doit écarter toute circonstance qui apparaît à la fois dans les deux cas d'étude, car elle ne peut pas être la cause de cette différence dans les résultats.⁷²¹

Dès lors, il ne lui reste qu'une circonstance : celle qui s'est produite dans le premier cas et qui est la cause ou l'effet, ou même une partie de la cause du phénomène.

C'est donc celle-ci qui provoque la différence dans les résultats entre les deux cas d'étude. Mais il faut aussi considérer que la ou les circonstances qui ne figuraient pas à la fois dans les deux cas d'étude sont seulement des causalités potentielles et non sûres.⁷²²

Si cette méthode s'avère simple et efficace au premier abord, elle pâtit d'un défaut important, celui d'isoler une variable de causalité totale ou partielle. En effet, il existe de multiples et potentielles variables de causalité. Et toutes ces variables sont liées entre elles. C'est la principale limite à la méthode de Mill.

6.2. Confirmation d'une causalité des OPCODES des énarques et des Orient.

Si nous reprenons nos deux cas d'étude, nous avons des circonstances communes comme le Conseil de sécurité de l'ONU, deux diplomates français intervenant en temps de crise avec deux résultats différents.

Si nous reprenons le raisonnement fondé sur la logique de Mill, soit A provoque uniquement B, nous considérons que :

-L'OPCODE des énarques provoque uniquement l'ouverture vers un recours militaire en Afghanistan ;

-L'OPCODE des Orient freine ou empêche uniquement le recours à la force militaire en Irak.

Si nous écartons les circonstances communes entre ces deux cas d'étude, nous constatons que la différence des résultats provient de l'intervention dans le premier cas de

⁷²¹ GEORGE Alexander L., BENNETT Andrew, 2005. *op. cit.*, p. 156.

⁷²² GEORGE Alexander L., BENNETT Andrew, 2005. *ibid.*

l'OPCODE des énarques comme variable indépendante. Cet OPCODE se substitue partiellement ou totalement à l'OPCODE présupposé des Orient de Jean-David Levitte. Le diplomate peut être aussi réellement habité dès le départ par un OPCODE personnel proche de celui des énarques.

Enfin, dans l'hypothèse de l'absence d'une variable indépendante, les recommandations stratégiques officielles seules ne suffisent pas à expliquer l'initiative d'une telle résolution autorisant le recours à tous les moyens comme la force armée contre les auteurs des attentats de New York et leurs complices supposés ou avérés. Une inclinaison naturelle ou accentuée par un événement fort à employer la force armée s'avère nécessaire pour expliquer le choix de procéder avec cette résolution.

On nous objectera peut-être que cette réponse militaire était logique, dans la mesure où des alliées devaient s'entraider dès que l'un d'entre eux était agressé. Or, nous estimons que cette réponse n'était pas aussi évidente, étant donné que les recommandations stratégiques officielles de l'époque demeuraient floues quant à la réponse à apporter face à une violence aussi soudaine et menée par un acteur non-étatique sur le territoire de la superpuissance américaine. Dans ce cas-là, cela impliquait l'intervention d'une autre variable, celle de l'émotion.

Inversement, nous relevons que l'intervention de l'OPCODE des Orient comme variable indépendante chez Dominique de Villepin entraîne un résultat différent. Il ne souffre pas réellement d'un changement d'OPCODE comme chez Jean-David Levitte ; son OPCODE personnel était bel et bien proche de celui des Orient avant son discours au Conseil de sécurité.

À nouveau, dans l'hypothèse d'une absence de variable indépendante, les recommandations stratégiques officielles ne permettent pas à elles seules d'expliquer une volonté politique à freiner la réponse militaire en Irak. En effet, il faut se demander pourquoi la France a initié une résolution autorisant la force et soutenu une intervention militaire après les attentats de 2001, puis changé totalement de posture en 2003 sur l'Irak.

Les recommandations ne proposent donc qu'un cadre général qui ne permet pas d'apporter des réponses précises à chaque crise internationale. Au contraire, les OPCODES catégoriels sont nécessaires pour affiner le processus décisionnel et aboutir à un choix qui peut varier sur une période bien définie comme celle de 2001-2003.

En somme, la méthode de différence de Mill renforce la probabilité que les deux OPCODES des énarques et des Orient puissent être des causalités partielles dans l'explication des décisions des deux diplomates français au Conseil de sécurité de l'ONU.

Néanmoins, nous avons conscience des limites de notre analyse contrefactuelle. Les autres variables, qui n'apparaissent pas à la fois dans les deux cas, n'ont pas été étudiées comme les dates des interventions à l'ONU, l'émotion et la loyauté.

6.3. Conclusion

Entre Jean-David Levitte et Dominique de Villepin, nous avons constaté deux résultats différents dans la lutte contre le terrorisme : le premier a initié au nom de la France la possibilité de mesures militaires. Le second a, au contraire, agi pour restreindre au maximum l'emploi de la force armée.

Dans les deux cas, nous remarquons que les diplomates ont activé un OPCODE opposé à leur catégorie d'origine, mais dont les variations trouvent un fondement dans leur passé. Cet atypisme des deux diplomates ne peut s'expliquer, selon nous, qu'à travers des croyances remontant avant leur entrée en fonction au Quai d'Orsay, des parcours particuliers ou des histoires familiales.

En effet, leurs OPCODES respectifs comprennent de nombreuses similitudes avec la catégorie opposée : Levitte a un OPCODE d'énarque, tandis que Villepin a un OPCODE d'Orient. Mais ils n'ont pas activé d'OPCODE « mixte » qui aurait accredité l'idée d'un OPCODE officiel comme nous l'avions présenté au départ. Ce dernier s'est avéré inopérant en tant que variable indépendante dans nos expérimentations.

Nous avons également noté dans nos deux cas d'étude que la conscience de soi d'un diplomate peut être modifiée ou accentuée par des variables comme l'émotion ou la loyauté notamment positive, ce qui soulève l'importance des motivations émotionnelles, cognitives et morales dans les analyses en relations internationales.

Levitte et Villepin sont, en conséquence, des « accidents de parcours » qui confirment la césure forte que nous avons relevée lors de nos entretiens avec les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay.

Cette césure nous a ainsi permis d'élaborer deux OPCODES catégoriels assez distincts sur la vision philosophique de soi, mais aussi sur les visions de l'ennemi et du monde que nous abordons dans les chapitres suivants.

CHAPITRE III : LA CONCEPTION DE L'ENNEMI : DIRE ET FAIRE LA GUERRE AUX « CRIMINELS »

SECTION 1. LE TERRORISME COMME RAPPORT À L'AUTRE

La vision du terrorisme par les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay représente peut-être l'hypothèse la plus importante de notre recherche. En effet, la première hypothèse avait pour postulat la conception de soi des diplomates, ce qui impliquait une expérimentation directe d'OPCODES personnels par rapport à des cas d'étude précis dans notre chronologie.

La conception de l'Autre est liée à celle de soi et donc au processus de reconnaissance que l'on trouve chez le philosophe Hegel :

« La conscience agissante ne se trouve pas appréhendée par l'autre conscience comme ce qui lui est étranger et inégal, mais elle trouve plutôt cette autre conscience, (...), égale à elle-même. Contemplant alors cette égalité et l'exprimant, elle se confesse ouvertement à l'autre ; (...) elle attend que se produise l'être-là effectuant la reconnaissance. »⁷²³

Mais le jugement dans le discours peut aussi être source du déni de reconnaissance :

« C'est donc bien (la conscience jugeante) qui fait obstacle au retour de l'Autre du fait accompli dans l'être-là spirituel du discours et dans l'égalité de l'esprit, c'est elle qui produit par cette dureté l'inégalité qui est encore présente. »⁷²⁴

1.1. La croyance comme vecteur de la vision de l'Autre

Le rapport à soi est lié intrinsèquement à l'Autre, donc à l'ennemi. Ce postulat est celui des constructivistes en relations internationales, dont nous appliquons l'idée que la politique étrangère n'est pas la résultante de questions de puissance comme on le trouve chez les réalistes, mais de relations intersubjectives à plusieurs niveaux :

- entre des individus ;
- entre des administrations et des décideurs politiques ;
- entre des acteurs étatiques et/ou acteurs non-étatiques.

Ce postulat d'intersubjectivité ne se retrouve pas dans la théorie des trois modèles d'Allison, dont les acteurs sont guidés certes par une rationalité limitée. Or, l'intersubjectivité

⁷²³ HEGEL Georg W. F., 1941. *op. cit.*, p. 195-196.

⁷²⁴ HEGEL Georg W. F., 1941. *op. cit.*, p. 197.

renvoie à l'idée sur qui nous sommes et qui sont les autres, et non pas seulement comment vont agir les autres à partir d'un cadre d'analyse purement rationnel.

Cependant, nous n'ignorons pas les questions que peut se poser un acteur rationnel, à l'image du paradigme de l'Etat comme acteur unique toujours selon Allison. Ces questions sont, par exemple : quelle est la menace ? Qui est l'acteur qui la brandit ? Il y a également toute la réflexion relative aux choix qui vont en découler par rapport à la nature et au degré de cette menace. C'est aussi s'interroger sur la réaction de l'adversaire à partir des choix formulés⁷²⁵. L'ensemble de ces questions sont très rationnelles et correspondent plus à des questions de nature instrumentale qu'on peut retrouver dans l'OPCODE conçu par Alexander L. George et Andrew Bennett. Or, les croyances instrumentales sont aussi liées aux croyances philosophiques, ces dernières étant fondamentales dans le cadre de la définition d'une altérité aussi bien violente qu'étrangère aux yeux des diplomates français.

Dans son article de 1969 consacré au concept d'OPCODE et basé sur les premiers travaux de Nathan Leites, George rappelle, en plus de l'importance de la question sur les adversaires⁷²⁶, qu'il est parfaitement possible que les acteurs d'un même groupe puissent ne pas être d'accord entre eux à travers leurs croyances philosophiques :

« It is important to recognize that on this issue as on other elements of the belief system, not all members of a ruling group will necessarily agree; moreover, beliefs can change significantly over a period of time. »⁷²⁷

La définition internationale du terrorisme n'existe pas ; la liberté quant à la représentation et l'imposition d'une vision du terroriste par un acteur peut donc être liée à ses croyances philosophiques. Ainsi, dans un groupe de diplomates, chacun peut formuler sa vision du terroriste, et voir la sienne se heurter aux autres définitions de ses homologues.

Le changement de croyance sur l'Autre implique aussi que ce dernier ait modifié son comportement ou son attitude dans un sens pacifique ou dans un sens agressif. Le degré de variation dans un sens peut moduler, en conséquence, la croyance de l'acteur qui le perçoit et réciproquement.

Cette approche à travers l'Autre a été très bien analysée par Ariel Colonomos qui a rappelé l'importance des valeurs et des normes comme une « incontournable axiologie » dans les relations internationales⁷²⁸. Ainsi, faire la guerre à l'Autre pose un questionnement éthique

⁷²⁵ ALLISON Graham, ZELIKOW Philip, 1999. *op. cit.*, p. 27.

⁷²⁶ GEORGE ALEXANDER L., 1969. *op. cit.*, p. 201-202.

⁷²⁷ GEORGE ALEXANDER L., 1969. *ibid.*

⁷²⁸ COLONOMOS Ariel, 2002. *op. cit.*, p. 113-138.

que nous retrouvons dans les questions de pratiques antiterroristes ou dans l'emploi de la force armée. En effet, c'est par rapport à l'Autre, à l'adversaire défini selon le degré de reconnaissance qu'on lui accorde ou pas, qu'on emploiera la force ou bien des moyens qui la contournent. Ces aspects philosophiques sont fondamentaux, d'après nous, dans la vision du terroriste par des acteurs, en l'occurrence des institutions et des élites d'une administration qui représentent un Etat.

C'est donc après avoir démontré dans le précédent chapitre les carences des deux modèles d'Allison, l'organisationnel et la politique gouvernementale, que nous proposons dans ce chapitre III une analyse constructiviste dans le rapport des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay à l'Autre, ici l'adversaire politique usant de la violence terroriste. Avant de rappeler les éléments discursifs employés par les diplomates sur le terroriste, nous proposons une analyse détaillée des différents termes qu'ils emploient envers les acteurs non-étatiques usant de la violence terroriste.

À la question de notre guide d'entretien « *Comment définit-on le « terrorisme » au Quai d'Orsay ?* », les diplomates répondent généralement qu'il n'existe pas de définition internationale. En effet, si des résolutions ont été votées aux Nations unies sur le terrorisme, aucune d'entre elles ne donne à ce jour une définition ferme et unanime entre les Etats. Le terroriste peut donc être défini de manière ouverte. Sa qualification a pour base les faits commis en interne dans les Etats avec des contextes politiques aussi différents d'un pays à l'autre et d'une époque à une autre.

Bien avant la France, ce furent des pays d'Europe comme l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie et l'Irlande qui avaient déjà adopté des mesures dans les années 1960 et 1970. En Espagne, par exemple, le terrorisme, essentiellement basque, relevait de la juridiction militaire jusqu'en 1978, avant d'être retiré de celle-ci et de basculer dans le code pénal.⁷²⁹

Au niveau de l'Union européenne, chaque Etat propose depuis 2002 d'inscrire un individu ou une organisation qu'il considère comme terroriste sur une « liste noire », à l'image de celle des Etats-Unis créée après les attentats du 11 septembre 2001. Cette liste a été souvent évoquée comme référence par les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay. Néanmoins, il y a des dissonances dans l'interprétation de la violence terroriste entre les listes européenne et américaine. Ainsi, l'exemple du Hezbollah libanais qui a été jugé comme une organisation terroriste par les Etats-Unis et inscrite sur sa liste noire. Mais l'organisation est

⁷²⁹ DELMAS-MARTY Mireille, 2010. « Typologie juridique du terrorisme : durcissement des particularismes ou émergence d'une communauté mondiale de valeurs ? », in LAURENS Henry, DELMAS-MARTY Mireille (dir.). *op. cit.*, p. 165-187.

considérée comme politique et non terroriste par la France ; elle ne figure donc pas sur la liste noire européenne. Enfin, le Conseil de l'Europe a établi, dans une décision-cadre de 2002⁷³⁰, la liste des motifs autorisant la délivrance d'un mandat européen. Cette liste assez confuse assimile le terrorisme - sans le définir - à la criminalité organisée, au faux monnayage, au trafic d'organes, ou encore à la contrefaçon.

En France, la législation pénalisant le terrorisme comme de la criminalité a réellement émergé le 9 septembre 1986 avec la loi « relative à la lutte contre le terrorisme et aux atteintes à la sûreté de l'Etat », suite aux attentats sur le sol français commis par différents groupes arméniens, libanais et palestiniens dans les années 1980. Auparavant, et jusqu'en 1981, c'est la Cour de sûreté de l'Etat, une juridiction spécialisée, qui jugeait « les crimes et délits contre les intérêts fondamentaux de la nation »⁷³¹. On remarque que dans l'intitulé, le terrorisme apparaissait comme un mouvement traité comme de l'espionnage avec des visées contre la « nation », une vision bien éloignée de la criminalité organisée ou du simple banditisme et dont les objectifs étaient focalisés sur les biens et les personnes physiques. Laurent Bonelli rappelle d'ailleurs ce lien originel unissant la politique au terrorisme, du moins ses actes et délits identifiés comme tels, ainsi que sa répression en dehors de la juridiction pénale ou de « droit commun »⁷³². De même, la DST dépendant du ministère de l'Intérieur et créée en 1944 avait aussi pour objectif, dans l'intitulé de ses premières missions d'un décret du 22 décembre 1982, de « rechercher et prévenir, sur le territoire de la République française, les activités inspirées, engagées ou soutenues par des puissances étrangères et de nature à menacer la sécurité du pays, et plus généralement, lutter contre ces activités »⁷³³. Ainsi, jusqu'à la loi du 9 septembre 1986, le terrorisme était perçu avant tout comme une activité plus menaçante que réelle. Le terrorisme masquerait aussi des intérêts étatiques à défendre, quitte à porter atteinte à un autre Etat. Cet aspect pouvait être lié à la vision d'un monde encore bipolaire à l'époque, mais d'une certaine manière le terroriste était encore perçu comme pouvant rivaliser avec les Etats sur la scène internationale.

⁷³⁰ JOURNAL OFFICIEL DE L'UNION EUROPÉENNE, 2002. « 2002/584/JAI: « Décision-cadre du Conseil du 13 juin 2002 relative au mandat d'arrêt européen et aux procédures de remise entre États membres - Déclarations de certains États membres sur l'adoption de la décision-cadre », *Journal officiel* n° L 190, 18 juillet 2002, p. 1-20., URL : <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CELEX:32002F0584:fr:HTML> (page consultée le 17 mai 2014).

⁷³¹ BONELLI Laurent, 2008. « Les caractéristiques de l'antiterrorisme français : Parer les coups plutôt que panser les plaies », in BIGO Didier, BONELLI Laurent, DELTOMBE Thomas (dir.). *op. cit.*, p. 169.

⁷³² BONELLI Laurent, 2008. *op. cit.*, p. 171.

⁷³³ BONELLI Laurent, 2008. *op. cit.*, p. 172.

Puis c'est au fur et à mesure du temps que la législation française va considérer un changement dans la nature des objectifs visés, passant des intérêts de la nation à l'intégrité physique des individus. Après les attentats de 1995 à Paris, le terrorisme est considéré, à travers la loi du 22 juillet 1996, comme une violence menée sur des « personnes dépositaires de l'autorité publique ou chargée d'une mission de service public et comportant des dispositions relatives à la police judiciaire »⁷³⁴. Cette loi de 1996 s'avère fondamentale dans la mesure où elle incrimine tout regroupement d'individus ayant une volonté avérée à mener des actions de nature terroriste. La législation française passe de la répression à la prévention avec une articulation autour de la police et de la justice. Puis, à la suite des attentats du 11 septembre 2001, « le spectre de l'action policière »⁷³⁵ est étendu par de nouvelles lois liées à la sécurité intérieure qui retirent au domaine militaire toute compétence en la matière. Le terrorisme est donc progressivement assimilé à la criminalité dans les années 2000, alors que le Ministère des Affaires étrangères s'était déjà doté d'une sous-direction de la sécurité en 1993.

Les contours juridiques du terrorisme sont donc liés à son objectif supposé : si la violence était celle menée au départ envers l'acteur étatique, la législation a progressivement mis le terroriste au niveau d'une menace portée contre des personnes physiques, ce qui est une forme de nivellement par le bas de l'importance que la France en tant qu'Etat accorde à l'acteur non-étatique. Ce nivellement s'est accompagné d'une criminalisation qui a ôté toute nature politique au terroriste, un processus qui peut trouver ses fondements dans la puissance matérielle et symbolique qu'incarne à lui seul le Ministère de l'Intérieur.

1.2. La lutte contre le terrorisme comme rapport de force matériel, politique et symbolique du Ministère de l'Intérieur

En dehors des représentations et des croyances des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay, qu'elles soient propres aux énarques ou aux Orientés comme nous les avons schématisées à travers les OPCODES, la montée en puissance du Ministère de l'Intérieur en matière de lutte contre le terrorisme peut s'expliquer à travers les éléments suivants :

-D'un point de vue matériel, le Ministère de l'Intérieur est l'un des mieux dotés en matière de services luttant contre les menaces visant le territoire national. Il dispose de services qui sont également en concurrence dans ce domaine. C'est la loi du 9 septembre 1986

⁷³⁴ BONELLI Laurent, 2008. *op. cit.*, p. 171.

⁷³⁵ BONELLI Laurent, 2008. *ibid.*

qui a permis que les dossiers sur le terrorisme soient traités par la Direction centrale de la police judiciaire (DCPJ), devenue ensuite la Division nationale anti-terroriste (DNAT), puis la sous-direction antiterroriste de la DCPJ (SDAT). Laurent Bonelli rappelle que cette direction est en concurrence avec la DST, et que cette dernière va emporter le traitement des affaires terroristes suite aux attentats commis sur le sol français de juillet à octobre 1995. La raison principale en serait que la DST avait conquis « une position d'autorité sur la question de l'islamisme radical », suite à ses enquêtes menées sur les filières dites islamistes à l'origine de ces attentats, ainsi que d'autres faits de violence liés à ceux-ci⁷³⁶. Des enquêtes qui ont conduit la DST à collaborer avec des services de renseignement étrangers, ce qui a été perçu comme un empiètement « sur le terrain de la DGSE » dépendant du ministère de la Défense⁷³⁷. En conséquence, malgré la création de la sous-direction de la sécurité au Quai d'Orsay en 1993, la rivalité entre la DST et la DGSE, entre les ministères de l'Intérieur et de la Défense, dans la lutte contre le terrorisme n'a pas cessé durant les années 1990 ;

-D'un point de vue de politique interne, le ministère de l'Intérieur est perçu par le personnel politique, mais aussi par les médias et dans la culture populaire, comme un des ministères les plus prestigieux. Mais son importance remonte à l'histoire de France, en particulier dans son rôle de l'administration du pays sous l'Ancien Régime, puis dans la surveillance du territoire sous Napoléon avec pour figure le ministre Joseph Fouché qui laissa une image posthume à la fois redoutée et négative. Sous la Ve République et ces dernières décennies en particulier, ce ministère a pu constituer une étape importante pour un politique, à gauche comme à droite, qui chercherait à faire aboutir ses ambitions dans sa carrière en montant les échelons jusqu'à la Présidence de la République. L'illustration la plus marquante fut celle de Nicolas Sarkozy, devenu Président de la République en 2007, puis aujourd'hui celle de Manuel Valls devenu Premier ministre en 2014⁷³⁸. Cette perception politique du ministère de l'Intérieur apparaît, cependant, comme une croyance difficile à cerner d'un point de vue méthodologique. Pour autant, dans les clichés et les représentations populaires, notamment dans la culture visuelle, l'image du policier apparaît plus populaire que celle du diplomate. En effet, ce dernier conserverait cette image négative de l'ambassadeur à

⁷³⁶ BONELLI Laurent, 2008. *op. cit.*, p. 178-180.

⁷³⁷ BONELLI Laurent, 2008. *ibid.*

⁷³⁸ À noter également que l'ancien président François Mitterrand a été aussi ministre de l'Intérieur, mais sous la IVe République.

l'apparence mondaine et moins virile que celle du « flic de terrain »⁷³⁹. Cet aspect de communication politique nous semble important, dans la mesure où la représentation forte du ministère de l'Intérieur est également perçue de cette manière parmi les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay :

« Le Ministère de l'Intérieur est un ministère puissant et « conquérant » en France, ayant eu d'ailleurs des ministres à forte personnalité... »⁷⁴⁰

D'un point de vue des représentations entre fonctionnaires de l'Etat, ce sont aussi les diplomates qui reconnaissent avoir des liens historiques avec les militaires, ce qui justifierait, selon eux, qu'ils aient plus de facilité à travailler avec les militaires qu'avec les policiers⁷⁴¹. Pour autant, les diplomates qui formulent cette césure sont des énarques, cela avec une forme de mépris ou d'incompréhension plus ou moins affirmée envers le travail de la police, ce qui renvoie à la conception de soi que nous avons étudié dans le précédent chapitre :

« Il n'y a donc pas de tradition entre (le Quai d'Orsay) et le ministère de l'Intérieur, (...), les policiers connaissent mal les diplomates, les diplomates connaissent mal les policiers, et la haute hiérarchie du Quai d'Orsay en règle générale ne situe pas très haut ce type de dossier, ce type de contact extérieur... »⁷⁴²

C'est enfin un ministre de l'Intérieur, Dominique de Villepin, lui-même énarque et diplomate, qui donnera l'impulsion de l'unique Livre Blanc sur la lutte contre le terrorisme ;

-Sur le plan des représentations externes, nous postulons, conformément à notre approche constructiviste, que la vision du terrorisme est le fruit d'une construction identitaire à travers une relation intersubjective. Celle-ci serait basée sur un processus de déni de reconnaissance délibérément choisie par les acteurs étatiques pour ôter toute légitimité politique et imposer un rapport de force symbolique et à leur avantage face aux acteurs non-étatiques. De fait, et selon les recommandations officielles, la gestion de la lutte contre le terrorisme attribue une grande importance aux forces de police dans le dispositif interministériel. L'ensemble fait ainsi partie d'une stratégie globale de dénigrement de l'image de l'adversaire. En effet, criminaliser l'ennemi est une simplification de la vision qu'en font les diplomates, mais elle est un atout. L'ennemi ne peut pas ainsi faire connaître

⁷³⁹ Le ministre de l'Intérieur est d'ailleurs qualifié de « premier flic de France » dans les médias, ce qui est une représentation très valorisante.

⁷⁴⁰ Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 15 avril 2014.

⁷⁴¹ Ariel Colonomos rappelle, en faisant référence à Raymond Aron, que « les relations internationales étaient scandées pendant la guerre froide par le couple du diplomate et du soldat ». Voir COLONOMOS Ariel, 2002. *op. cit.*, p. 132.

⁷⁴² Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 8 juillet 2010.

ses revendications et son identité, qui constitueraient d'ailleurs des données supplémentaires plus complexes pour les diplomates. Enfin, le traitement interministériel du terrorisme par la police, la justice, et le renseignement doit freiner tout emploi de la force armée qui est généralement employée par les Etats dans le cadre d'une guerre.

Or, comme le rappelle Thomas Lindemann, les coûts symboliques d'une guerre sont devenus de plus en plus importants pour des Etats comme en Occident. Ils ont une image à défendre dans un monde globalisé et ont une « aversion contre des pertes humaines élevées » qui pourrait nuire à cette même image.⁷⁴³

Enfin, si l'on se réfère au parcours philosophique sur la reconnaissance de Paul Ricoeur, on retrouve cette dialectique de la « méconnaissance (...) incorporée à la dynamique de la reconnaissance » en prenant pour exemple, le « criminel (qui) se faire reconnaître dans sa singularité rebelle face à la loi qui le méconnaît »⁷⁴⁴. Et le philosophe de citer ce rapprochement lexical fort troublant entre le « mépris » et la « méprise », dont l'âme serait « la conflictualité ».⁷⁴⁵

L'ensemble de ces éléments contribue à expliquer, selon nous, le lien originel entre le processus de criminalisation du terroriste et la montée en puissance du ministère de l'Intérieur au cours de ces dernières années. Ce lien sert également de base à la rédaction des Livres Blancs sur la Défense et la Sécurité, mais il laisse la porte ouverte à l'activation de croyances catégorielles parmi les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay.

1.3. Dire et faire la guerre à des criminels : les variations du discours performatif

Au cours de notre recherche, les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay rencontrés lors des entretiens ont mis en avant des éléments performatifs dans leur langage pour assimiler les auteurs de violence terroriste aux criminels relevant de la juridiction de droit commun. Ces éléments sont primordiaux dans notre méthodologie qualitative, à travers laquelle nous analysons le contenu des propos de nos interlocuteurs.

Selon Anastassia Tsoukala, ces éléments sont des constructions de la réalité à travers l'analyse comparée des « déclarations des politiciens, de professionnels de la sécurité, de

⁷⁴³ LINDEMANN Thomas, 2010. « Les nouvelles guerres pour la reconnaissance », in RAMEL Frédéric, HOLEINDRE Jean-Vincent (dir.). *op. cit.*, p. 237.

⁷⁴⁴ RICOEUR Paul, 2004. *op. cit.*, p. 371.

⁷⁴⁵ RICOEUR Paul, 2004. *op. cit.*, p. 371-372.

leaders d'opinion et d'intellectuels publiés dans la presse écrites française et britannique »⁷⁴⁶, cela durant la période suivant les attentats du 11 septembre 2001 et précédant la seconde guerre d'Irak en mars 2003. La menace y est définie ainsi ; puis sont explicitées les valeurs que cette menace veut remettre en question ; enfin, les moyens employés pour la résorber. Anastasia Tsoukala décrit ainsi une conception de la menace qui nécessite une carte cognitive ou un OPCODE à la fois philosophique et instrumentale. Ce sont d'ailleurs les croyances qui sont à la base de cette construction ou constitution d'une menace perçue par les dirigeants politiques et administratifs. Leurs croyances seraient ainsi représentées par le biais des éléments de langage qu'ils utilisent, dans le but de véhiculer un message politique avec tout ce que cela comporte de sincérité et de manipulation à travers celui-ci.

D'une part, le discours peut être performatif, dès lors que les décideurs d'un pays estiment qu'ils sont dans une « guerre contre le terrorisme ». En effet, nous considérons que la croyance philosophique sur l'adversaire est déterminante, dans la mesure où elle conditionne la réponse qu'on apporte pour lutter contre l'adversaire. Néanmoins, il y aura toujours une variabilité dans le degré de la réponse (politique, policière, ou militaire) qui dépendra de la vision que les décideurs auront de l'ennemi. Cela suppose que la croyance du décideur sur l'ennemi peut évoluer dans le temps ou bien rester stable et constituer un « filtre » reposant non pas sur une réalité objective mais subjective. Jonathan Renshon l'a bien résumé dans son article sur l'OPCODE de George W. Bush, en se référant notamment à Ole R. Holsti :

« Beliefs act as a primary filter through which other perceptual processes operate, whether the effect is to maintain the stability or not. (...) In the context of political decision-making, leaders react not to an objective reality, but to a subjective reality that is filtered through their belief system (...).⁷⁴⁷

Définir son adversaire est bel et bien une conception subjective, toujours liée à cette construction de la réalité, même si dans la réalité un acte de violence peut entraîner des morts civils et/ou militaires, des destructions matérielles et provoquer un sentiment de peur et d'émotions fortes. Reste à savoir à qui l'on attribue cet acte et quelle est la reconnaissance ou le déni de reconnaissance opéré dans son interprétation. Dans un contexte de « guerre au

⁷⁴⁶ TSOUKALA Anastasia, 2008. « La presse écrite britannique et française face au terrorisme », in BIGO Didier, BONELLI Laurent, DELTOMBE Thomas (dir.). *op. cit.*, p. 284.

⁷⁴⁷ RENSHON Jonathan, 2011. « Stability and Change in Belief Systems. The Operational Code of George W. Bush from Governor to Second Term President », in WALKER Stephen G., MALICI Akan, SCHAFER Mark (eds). *Rethinking Foreign Policy Analysis: States, Leaders, and the Microfoundations of Behavioral International Relations*, New York: Routledge, p. 171.

terrorisme », il est supposé que les décideurs aient défini au préalable le terrorisme à travers leurs croyances philosophiques.

Dans une étude comparative d'un institut norvégien sur la formulation de « la guerre au terrorisme »⁷⁴⁸, la construction du terrorisme n'apparaît pas comme une idéologie à l'image du marxisme ou du communisme, mais comme une méthode ayant pour cible les civils⁷⁴⁹. L'objectif de l'étude est de montrer la nécessité pour les Etats de définir qui sont les auteurs d'un acte de violence terroriste, ainsi que les victimes de cet acte. La problématique de cette analyse est que ces Etats basculent paradoxalement dans une stratégie de délégitimation, à l'image de la France qui dénie officiellement toute revendication politique envers les acteurs non-étatiques usant de la violence terroriste. Néanmoins, cette stratégie est de montrer que la « guerre contre le terrorisme » justifie l'emploi de termes proche du champ de lexical de la maladie ou de la médecine. Le terrorisme, qui n'aurait pas d'essence physique selon eux, peut ainsi prendre corps dans l'image que les décideurs veulent lui donner, notamment à travers la menace qu'il fait peser pour la paix et la sécurité dans le monde⁷⁵⁰. La guerre « contre le terrorisme » serait donc avant tout un outil de communication politique à destination du public. Spécialement élaboré et diffusé depuis les Etats-Unis⁷⁵¹, cet outil ne permet pas d'analyser le problème ni d'y répondre. Cette conclusion peut être contestée, car la réponse américaine fut militaire en activant plusieurs croyances liées à l'image « virile » des Etats-Unis atteints dans leur prestige et leur honneur à travers les attentats de New York.

Cette étude norvégienne est donc intéressante, dans la mesure où elle se recoupe avec le contenu de nos entretiens avec les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay. En effet, l'essentialisation du terrorisme apparaît dans leurs propos, mais aussi dans le discours des dirigeants politiques français. On la retrouve logiquement dans les recommandations stratégiques officielles à l'image du Livre Blanc de 2006 :

⁷⁴⁸ BONHAM G. Matthew, HERADSTVEIT Daniel, NAKANO Michiko, SERGEEV Victor M., 2007. *How We Talk about the "War on Terrorism". Comparative Research on Japan, Russia and The United States*, Norwegian Institute of International Affairs, 14 p., URL : <http://english.nupi.no/Publications/Working-Papers/2007/How-We-Talk-about-the-War-on-Terrorism> (page consultée le 29 décembre 2013).

⁷⁴⁹ Les auteurs établissent la différence à partir du suffixe « -isme » propre aux idéologies politiques, le terrorisme n'ayant rien à voir avec cette distinction sémantique ». Voir BONHAM G. Matthew, HERADSTVEIT Daniel, NAKANO Michiko, SERGEEV Victor M., 2007. *op. cit.*, p. 10.

⁷⁵⁰ BONHAM G. Matthew, HERADSTVEIT Daniel, NAKANO Michiko, SERGEEV Victor M., 2007. *op. cit.*, p. 13.

⁷⁵¹ Dans une même approche, Ariel Colonomos a également critiqué la vision conservatrice du monde formulée par les élites blanches de Washington, qui se recoupe avec cette même stratégie de délégitimation. Voir COLONOMOS Ariel, 2014. *ibid.*

« Le terrorisme idéologique exprime quant à lui un refus existentiel du monde. Il dénie toute possibilité de dialogue ou de dissuasion. Il n'a d'autre fin que lui-même. Son potentiel de nuisance est donc en principe illimité. »⁷⁵²

Les termes empruntés au champ lexical de la maladie ou encore les métaphores apparaissent moins dans les entretiens avec les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay. Ces derniers semblent contrôler leur expression en privé face à un interlocuteur extérieur, ce qui réduit la qualité du matériel exploité. Néanmoins, certains ont exprimé leur vision franche du terrorisme, ainsi que dans les discours officiels qui constituent un support plus approprié pour les métaphores à destination des médias et du public :

« Alors ça passe par la lutte contre les Talibans qui veulent revenir aux vieilles pratiques terroristes d'il y a dix ans, et ceux qui veulent faire replonger une nouvelle fois l'Afghanistan dans l'obscurité des temps qui n'ont plus au XXI^e siècle. »⁷⁵³

« La France ne restera pas à l'écart d'un combat contre un fléau qui défie toutes les démocraties. Aujourd'hui, hélas, New York a été dramatiquement atteinte, mais demain cela peut être Paris, Berlin ou Londres. »⁷⁵⁴

« Le défi terroriste n'est pas celui d'un Etat ou d'un autre, mais de la communauté internationale tout entière. Pas d'obligation urgente, plus impérieuse pour elle, que l'éradication de ce fléau (...). »⁷⁵⁵

« Dans le monde arabe, il faut des gouvernements capables de répondre enfin aux aspirations légitimes des populations, afin que ces dernières aient moins besoin de dérivatifs et de boucs émissaires. Il faut assécher le terrain des extrémistes. »⁷⁵⁶

Mais le discours performatif trouve des variations à travers les deux catégories qui divisent les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay, notamment entre énarques et Orient, et qui renvoient, selon nous, aux croyances préexistantes (*pre-existing beliefs*)⁷⁵⁷ ou des croyances intériorisées avant l'entrée en fonction de ces agents dans le ministère. Ces croyances préexistantes auraient une influence sur le comportement et les décisions des agents, autant

⁷⁵² SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA DÉFENSE NATIONALE (SGDN), 2006. *op. cit.*, p. 18.

⁷⁵³ Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 8 décembre 2010.

⁷⁵⁴ BOLOPION Philippe, 2001. *ibid.*

⁷⁵⁵ VILLEPIN Dominique de, 2003. « Discours d'ouverture de la XI^e Conférence des ambassadeurs (Paris, 28 août 2003), in VILLEPIN Dominique de. *op. cit.*, p. 469.

⁷⁵⁶ VÉDRINE Hubert, 2011. « Les terroristes ne peuvent pas gagner », in *Polka*, 8 mai 2011, URL : <http://www.hubertvedrine.net/article-556.html> (page consultée le 20 mai 2014).

⁷⁵⁷ Nous reprenons ce concept de Robert Jervis qui y voyait un moyen pour les décideurs de rationaliser leurs choix dans le cadre du processus décisionnel. Voir JERVIS Robert, 1976. *op. cit.*, p. 143-145.

que les croyances supposées acquises au cours de leur vie professionnelle ou bien celles imposées par l'institution dans laquelle ils travaillent. Elles servent aussi aux décideurs à mettre en cohérence les informations qu'ils reçoivent en fonction de celles-ci⁷⁵⁸. Ces croyances préexistantes conditionneraient ainsi leur vision de l'adversaire et peuvent apporter une distinction entre la vision d'un individu ou d'un groupe usant d'une violence à des fins politiques, et la vision de ceux qui en useraient à des fins irrationnelles, terrorisantes et/ou criminelles.

1.4. L'Autre, une césure entre les énarques et les Orientés du Quai d'Orsay

La variabilité du discours performatif parmi les décideurs français tranche *a priori* avec celle des décideurs anglo-saxons, notamment durant ces dernières décennies.

Anastassia Tsoukala l'a bien démontrée avec l'exemple britannique dans lequel les décideurs avaient adopté après les attentats du 11 septembre 2001 un discours diffusant la vision d'un terrorisme irrationnel et incontrôlable dont la menace nécessite « des dispositions juridiques exceptionnelles, comme en temps de guerre »⁷⁵⁹. La position française serait l'inverse de celle des Britanniques, les partisans de la guerre étant « minoritaires », le soutien à celle-ci émanant à l'époque de dirigeants « de petits partis politiques français »⁷⁶⁰. En effet, durant la présidence de Jacques Chirac de 1995 à 2007, le discours sur le « multilatéralisme », celui d'un monde stable fonctionnant sur la coopération et le dialogue entre les Etats, les peuples et les cultures, tentait d'expliquer les causes du terrorisme à travers les disparités économiques et sociales entre le Nord et le Sud⁷⁶¹. On y ajoutait également une globalisation heurtant des cultures résistantes et une focalisation sur la crise au Proche-Orient, en particulier dans le cas du conflit israélo-palestinien.

Comme nous l'avons vu dans le second chapitre et la conception de soi des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay, cette vision de Jacques Chirac est similaire à celle de Dominique de Villepin, pourtant énarque mais dont l'OPCODE est très proche de celui des Orientés. Les hauts fonctionnaires que nous avons rencontrés issus d'Orient avaient aussi globalement un OPCODE similaire sur le terrorisme et qui se différençait de celui des énarques.

⁷⁵⁸ RENSHON Jonathan, 2011. *ibid.*

⁷⁵⁹ TSOUKALA Anastassia, 2008. *op. cit.*, p. 286.

⁷⁶⁰ TSOUKALA Anastassia, 2008. *ibid.*

⁷⁶¹ TSOUKALA Anastassia, 2008. *op. cit.*, p. 287.

Pour autant, Anastassia Tsoukala affirme que les discours britanniques et français se rejoignent en considérant « deux axes : l'infériorité morale et l'infériorité culturelle »⁷⁶². Le terroriste serait en l'occurrence un « barbare » dans les deux conceptions, mais avec une nuance : le terroriste serait un acteur agissant de manière irrationnelle et fanatique pour les Britanniques, alors qu'il serait un acteur rationnel, mais agissant comme un criminel qui s'est dépolitisé à travers son action violente.

Le thème du « barbare » opposé à la civilisation est une référence culturelle et historique renvoyant à la conception occidentale d'empire avec l'exemple de la Rome antique opposée aux invasions barbares ou encore celui des cités-Etats de la Grèce antique résistant à l'invasion perse. Ariel Colonomos analyse ce lien qui unit les croyances de l'Antiquité aux croyances modernes : se référant aux textes des Anciens, il rappelle que le barbare y est perçu comme un être inférieur par rapport à celui qui bénéficie de la « culture », créant un rapport entre un dominant et un dominé. De même le Grec ou le Romain s'efforce de cultiver une distinction pour « se maintenir à un niveau supérieur à ceux qui vivent à l'extérieur du monde civilisé »⁷⁶³. Selon Colonomos, on revient aujourd'hui à un discours universaliste de la morale occidentale sur le reste du monde⁷⁶⁴, ce que confirme Anastassia Tsoukala qui y voit un discours « opposant la « barbarie » des agresseurs à la « civilisation » des victimes »⁷⁶⁵. On est ainsi en pleine dualité entre Occident et Orient, croyance que nous retrouvons plus souvent dans les discours publics des dirigeants politiques que dans les propos des diplomates français, même si le thème du « barbare » se retrouve dans l'OPCODE des énarques du Quai d'Orsay :

« Un attentat, c'est toujours barbare. Enfin, le principe est barbare. »⁷⁶⁶

« Les barbares sont dans l'empire, et l'empire secrète ses propres barbares. La sophistication croissante des réseaux multiplie à la fois les exclusions et les vulnérabilités, les occasions de rejet et les occasions de blocage. »⁷⁶⁷

« Ne sommes-nous pas, nous autres, riches « cités » du monde opulent du Nord, aux prises avec les « barbares », gueux démunis des grandes étendues du Sud qui rôdent à l'entour de nos remparts ? Ces nouveaux barbares ne viennent pas de nulle part. Beaucoup travaillent

⁷⁶² TSOUKALA Anastassia, 2008. *ibid.*

⁷⁶³ COLONOMOS Ariel, 2002. *op. cit.*, p. 122.

⁷⁶⁴ COLONOMOS Ariel, 2002. *op. cit.*, p. 122-123.

⁷⁶⁵ TSOUKALA Anastassia, *op. cit.*, p. 288.

⁷⁶⁶ Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 20 décembre 2010.

⁷⁶⁷ GUÉHENNO Jean-Marie, 1995. *op. cit.*, p. 158.

ou ont travaillé dans nos usines. Leurs nations d'origine se sont faites contre nous et en se servant de nos propres arguments. »⁷⁶⁸

« Le monde qui nous entoure est parcouru de profondes poussées d'irrationnelles : les affrontements inter-ethniques, les massacres perpétrés au nom des pires fondamentalismes religieux ou encore le nihilisme absolu de beaucoup de kamikazes terroristes ont tous les aspects d'un retour de la barbarie. »⁷⁶⁹

« Au travers d'une histoire souvent douloureuse, (l'Europe) a appris que s'il faut lutter de toutes ses forces contre la barbarie, l'on doit aussi exorciser les démons tapis dans le cœur de chacun d'entre nous pour s'ouvrir à la différence, à l'Autre. »⁷⁷⁰

Tous ces propos ont été tenus par des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay issus de l'ENA. Nous n'avons pas relevé ce terme parmi les hauts fonctionnaires issus du cadre d'Orient. Dans le cas de Dominique de Villepin -énarque pour lequel nous avons précédemment affirmé qu'il était un cas à part avec son OPCODE d'Orient- assimilé, un an après les attentats du 11 septembre 2001, la « barbarie » non pas au terrorisme mais aux totalitarismes (nazisme, communisme) qui ont frappé l'Europe. La nuance a du sens : elle valide, selon nous, cette césure entre les OPCODES des énarques et des Orient. Quant aux autres énarques, ils qualifient de « barbare » l'Autre qu'il soit violent comme le terroriste ou bien l'immigré, l'étranger dans un ton relativement bienveillant, mais hérité de ce qu'Ariel Colonomos qualifierait d'« éthique de l'inégalité ». Nous sommes aussi proches de la notion d'« ennemi du dedans » de Carl Schmitt⁷⁷¹. Cette éthique renvoie à l'hégémonie occidentale incarnée par les Etats-Unis, mais aussi au passé colonial des Etats européens :

« L'Autre est ce barbare dont le sort est d'être corrigé ou dressé, éduqué dans le meilleur des cas. (...) Dans un tel contexte, la politique étrangère du fort est inspirée par son sentiment de supériorité tout comme par l'exigence de voir le faible obtempérer face à ses exigences stratégiques, économiques et culturelles. (...) Dans ces conditions, le primat du Nord sur le Sud se traduit par une domination sans entrave accompagnée de paternalisme. »⁷⁷²

Nous constatons ainsi dans notre analyse cette césure dans la définition du terroriste à partir d'un seul mot, « barbare », qui renvoie à l'histoire de la culture occidentale et à son

⁷⁶⁸ MONTFERRAND Bernard de, 1993. *op. cit.*, p. 19.

⁷⁶⁹ MONTFERRAND Bernard de, 2006. *op. cit.*, p. 11.

⁷⁷⁰ VILLEPIN Dominique de, 2002. *Discours d'ouverture de la Xème Conférence des Ambassadeurs*, Paris, 22 août 2002, URL : <http://discours.vie-publique.fr/notices/023002730.html> (page consultée le 21 mai 2014).

⁷⁷¹ SCHMITT Carl, 1992. *ibid.*

⁷⁷² COLONOMOS Ariel, 2002. *op. cit.*, p. 124.

rapport au monde que nous abordons dans le quatrième chapitre. Mais cette césure, ainsi que les différences et les similitudes entre les discours anglo-saxon et français sur le terrorisme, renvoient également au concept de « processus civilisationnel » de Norbert Elias⁷⁷³. Celui-ci voyait dans les sociétés occidentales l'évolution des comportements des acteurs à intégrer leurs pulsions, leur affect et donc leurs éventuelles réactions de violence en parallèle à la monopolisation grandissante de la violence par l'acteur étatique. En effet, Norbert Elias a relevé que ces sociétés marquaient une forme de prestige par la distinction de ceux qui réagissent par la violence, cela à travers « une réglementation plus stricte des comportements et des réactions affectives »⁷⁷⁴. Elias voit la reproduction de cette réglementation dans le mouvement de colonisation des puissances européennes sur « les Orientaux et les Africains » qui l'adaptent ensuite pour se rapprocher du comportement occidental⁷⁷⁵. Il décrit, en conséquence, le développement d'un « Surmoi »⁷⁷⁶ dans ces sociétés occidentales avec un rejet pour l'individu à l'intérieur comme à l'extérieur de leurs sociétés qui userait de la violence.

Comment ainsi ne pas y voir la stratégie officielle du gouvernement français à décrédibiliser les acteurs usant de la violence terroriste en leur ôtant toute reconnaissance politique ? Devenus terroristes pour ces sociétés qui se perçoivent comme supérieures à eux, ces acteurs doivent renoncer à la violence pour avoir le droit de nouer le dialogue avec ces sociétés et se soumettre ainsi à leurs règles pour faire aboutir leurs revendications. Le fort croit ainsi tenir le faible à travers ce déni de reconnaissance par la violence et cette soumission à un code de conduite « civilisé ».

Néanmoins, la théorie de Norbert Elias est contestée, dans la mesure où les sociétés occidentales n'ont jamais fait preuve de conduite sans violence comme l'illustrent les deux guerres mondiales, les mouvements de répression dans les territoires colonisés, ainsi que l'emploi du contre-terrorisme en violant le respect de droits supposés fondamentaux dans ces sociétés comme les Droits de l'Homme.

L'historien britannique Eric J. Hobsbawm considérait un processus inverse de la civilisation avec un accroissement de la violence :

« La montée de la violence en général relève du processus de « barbarisation » qui s'est renforcé à partir de la Première Guerre Mondiale (...), processus visible dans les pays dirigés

⁷⁷³ Voir le chapitre « Esquisse d'une théorie », in ELIAS Norbert, 2013. *op. cit.*, Paris, p. 181-261.

⁷⁷⁴ ELIAS Norbert, 2013. *op. cit.*, Paris, p. 212.

⁷⁷⁵ ELIAS Norbert, 2013. *op. cit.*, Paris, p. 214.

⁷⁷⁶ ELIAS Norbert, 2013. *op. cit.*, Paris, p. 212.

par un Etat fort et stable, doté (...) d'institutions politiques démocratiques, et où le discours public et les institutions politiques ne font pas la distinction qu'entre deux absolus mutuellement exclusifs, la « violence » et la « non-violence ». »⁷⁷⁷

Pour Hobsbawm, les Etats ont perdu une partie de leur monopole de la violence à cause de l'émergence de nouveaux acteurs. Mais dans ce cas, qu'ils soient insurgés, rebelles, partisans ou terroristes, selon la perception qu'on en a et la définition qu'on donne des Etats forts ou faibles, tous ces acteurs seraient atteints de « cette dégénérescence pathologique de la violence »⁷⁷⁸. Hobsbawm, habité par des convictions politiques très marquées à gauche et critiques envers la domination américaine, en vient également à minimiser la nuisance des menaces terroristes pour rappeler que les Etats stables restent peu marqués par la violence terroriste. Il dénonce enfin « la guerre au terrorisme » de l'administration Bush lancée après les attentats du 11 septembre 2001.

Inversement, Josepha Laroche rappelle, en suivant Norbert Elias, que le nazisme, par exemple, fut vaincu par « une coalition internationale d'Etats, pour avoir transgressé l'ordre international en vigueur et bafoué ses valeurs »⁷⁷⁹. Pour autant, elle considère que le terrorisme est le fruit d'une dissémination de la violence due à plusieurs facteurs contextuels, bien que le terrorisme constitue aussi une construction de la réalité dont la manipulation serait plutôt médiatique⁷⁸⁰. Le terrorisme serait, dès lors, animé d'une volonté d'inverser le rapport du fort au faible en faisant plier l'Etat en raison de prédispositions psychologiques fondées essentiellement sur le déni de reconnaissance⁷⁸¹. Cette conception renvoie à notre approche constructiviste du rapport entre l'Etat et les acteurs non-étatiques qui emploient la violence terroriste, de la reconnaissance ou pas de leur nature politique, et de l'emploi ou non de la force armée comme réponse à cette violence.

Enfin, en reprenant à nouveau l'analyse de Thomas Lindemann sur la spécialisation des militaires américains en Irak en 2003⁷⁸², la conception de l'ennemi apparaît comme étroitement liée à la conception de soi. En effet, plusieurs unités de l'armée américaine avaient pour pratique et pour pensée une culture de l'offensive qui tranchait radicalement avec

⁷⁷⁷ HOBBSAWM Eric J., 2007. *op. cit.*, p. 131.

⁷⁷⁸ HOBBSAWM Eric J., 2007. *op. cit.*, p. 132.

⁷⁷⁹ LAROCHE Josepha, 2012. *op. cit.*, p. 15-16.

⁷⁸⁰ LAROCHE Josepha, 2012. *op. cit.*, p. 122-123.

⁷⁸¹ LAROCHE Josepha, 2012. *op. cit.*, p. 125.

⁷⁸² LINDEMANN Thomas, 2007. *ibid.*

celle du « soldat-diplomate » qui consistait en des missions de pacification et de contact avec les populations locales, donc avec l'Autre.

Si nous comparons cette analyse avec notre recherche, nous découvrons des similitudes assez intéressantes entre la conception de soi et la conception de l'ennemi chez les diplomates français :

-Les cadres d'Orients sont généralement en mission dans les postes bilatéraux et se conçoivent comme des acteurs agissant sur le terrain au contact des cultures et de l'Autre. Les cadres d'Orients sont donc les héritiers des « orientalistes » de la III^e République et se voient comme des spécialistes à part entière des cultures étrangères. Ils sont, en conséquence, plus enclins à soutenir à dialoguer avec cet Autre et à promouvoir des solutions politiques tout en rejetant jusqu'au bout l'emploi de la force ;

-Les énarques sont généralement en mission dans les postes multilatéraux et se conçoivent comme des représentants de leur chef politique, ici le Président de la République, auprès des autres diplomates. Cette fonction de représentation remonte aux origines des premiers diplomates nommés sous l'Ancien Régime dans l'aristocratie et en fonction de leur réputation. À la différence des cadres d'Orients, les énarques pourraient revendiquer une professionnalisation dans la représentation de soi et de son autorité politique plus qu'à chercher la connaissance et la reconnaissance de l'Autre. Ici, les représentations se font dans des organisations supranationales comme l'ONU et les diplomates français côtoient des diplomates étrangers qui peuvent leur ressembler, dans la mesure où tous représentent les élites de leurs pays respectifs. L'Autre, ici le diplomate étranger, ne serait donc pas aussi différent socialement de l'énarque en mission dans un poste multilatéral. La reconnaissance serait ainsi plus forte entre eux. De même, nous rappelons que plusieurs énarques ou diplomates se rapprochant de l'OPCODE des énarques ont reconnu en entretien qu'ils étaient entrés au Quai d'Orsay à défaut ou par l'opportunité que leur offrait l'évolution d'une carrière professionnelle⁷⁸³. Nous ne retrouvons pas ce goût pour le terrain et les autres cultures étrangères propre aux cadres d'Orient. Dès lors, nous estimons que les énarques du Quai d'Orsay sont plus prompts à dénier toute reconnaissance à un acteur violent et perçu comme radicalement différents d'eux, ainsi qu'à employer des termes durs à son égard en l'associant au criminel et au « barbare ». Enfin, ils sont plus enclins à légitimer le recours à la force

⁷⁸³ « Je suis devenu diplomate par le fait du hasard de la vie », *in* Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 25 août 2014. « C'est surtout un parcours fait de chemins différents et de hasards. (...) À vrai dire, j'avais réussi dans ma promotion et j'ai fait des choix qui font que je me retrouve ici », *in* Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 25 août 2014.

contre cet Autre violent, d'autant plus s'ils ont une perception positive du travail des militaires et un mépris affiché pour les missions policières ou « gendarmiques ». ⁷⁸⁴

Du point de vue des croyances philosophiques, les débats et les contradictions sur le terrorisme laissent donc entrevoir des perspectives stimulantes dans les cas d'étude impliquant la violence terroriste et le rapport à l'Autre, mais aussi les visions de soi et du monde.

⁷⁸⁴ LINDEMANN Thomas, 2007. *ibid.*

SECTION 2. LA VISION DU TERRORISME ET LE MODÈLE ORGANISATIONNEL : INCOHÉRENCES ET INTERROGATIONS

La conception de soi des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay, dans le second chapitre, nous imposait une application de la méthode de congruence sur deux cas spécifiques avec Jean-David Levitte en 2001 et Dominique de Villepin en 2003. En effet, la conception de soi posait un problème d'application de la méthode de congruence sur toute une chronologie, alors qu'elle apparaissait plus appropriée en l'appliquant directement sur deux cas individuels à deux dates différentes et correspondant à des crises temporelles proches.

Avec la conception du terrorisme, nous pouvons tenter une application plus globale de la méthode de congruence sur la chronologie que nous nous sommes fixée à partir de 1993 jusqu'à 2013. Sur cette période de vingt ans, plusieurs attentats ont été commis sur le territoire français, ainsi qu'à l'étranger et ayant impliqué une réaction française comme en Afghanistan en 2001. La fin de cette période renvoie aux interventions françaises à l'étranger au nom de la lutte contre le terrorisme comme au Mali en 2013. Avec cette application globale, nous intégrons également nos deux cas d'étude du second chapitre dans la chronologie, étant donné qu'ils constituent un apport d'informations très important dans notre recherche.

Nous devons, au préalable, vérifier à nouveau si la méthode de congruence est applicable avec les deux méthodes de la théorie d'Allison que sont le modèle organisationnel et le modèle de politique gouvernementale, toujours dans le cadre de la vision de l'ennemi par les diplomates français.

2.1. Le modèle organisationnel entre 1993-2001 : nouvelle problématique autour de la variable indépendante

Nous partons à nouveau de l'idée que le modèle organisationnel d'Allison implique l'emploi de pratiques routinières au sein de l'organisation qu'est le Quai d'Orsay. Pour concrétiser ce modèle, nous avons repris l'OPCODE officiel. L'objectif est de voir si la vision du terrorisme issu du supposé « bain culturel » propose une vision conforme aux recommandations stratégiques dans la période située entre 1993, date de la création de la sous-direction chargée de la sécurité au Quai d'Orsay, et 2001, année des attentats de New York. L'OPCODE officiel correspond à une vision stato-centrée du terrorisme, le considérant comme le fait d'acteurs non-étatiques dont le fondement serait uniquement criminel. Aucune

légitimité politique ne leur est reconnue, à partir du moment où la violence est employée par ces mêmes acteurs.

En suivant la méthode de congruence, nous devons vérifier au préalable la validité de l'OPCODE officiel comme variable indépendante sur la période donnée. Comme dans le second chapitre et la conception de soi des diplomates français, la vision du terroriste issue de l'OPCODE officiel pourrait sembler corroborer les recommandations stratégiques officielles.

En effet, dans celles-ci, le terroriste est un acteur violent et criminel de nature, prospérant par le trafic et d'autres activités de nature criminelle, ce qui renforce les arguments en faveur de sa dépolitisation et de son traitement par une activité interministérielle nécessitant la police, la justice, le renseignement avec en ultime et dernier recours la force armée. La revendication peut être religieuse et renvoie aussi au détournement de l'Islam par ces acteurs violents. Ils visent aussi l'intégrité physique des citoyens des Etats. Ces derniers doivent impérativement assurer leur sécurité, ainsi que celle de leurs frontières que les acteurs non-étatiques usant de la violence terroriste contournent sans difficulté. D'une certaine manière, la nature criminelle du terroriste fait qu'il doit être traité à la hauteur de sa nature, c'est-à-dire à travers son statut de terroriste notamment par la police et la justice.

Pour prolonger la réflexion philosophique sur la vision de l'ennemi, il y aurait dans cette démarche supposée routinière une forme de rationalité dans laquelle, pour reprendre Machiavel, « le politique (...) peut encore avoir affaire à la force d'un « très féroce lion » mais il lui faut préférer (...) la ruse « d'un très astucieux renard »⁷⁸⁵. Dès lors, on se rapprocherait du second modèle d'Allison, en l'occurrence l'usage de certaines armes en fonction des objectifs fixés (*Force Posture*)⁷⁸⁶, c'est-à-dire le contournement de l'emploi de la force par des moyens autres que militaires. La force armée est quasiment exclue du dispositif de prévention et de répression du terrorisme. Mais le rapport coûts/objectifs mis en avant par Graham Allison n'a pas de réalité ou de preuves concrètes pour confirmer celle-ci dans le cadre du travail interministériel français dans la lutte contre le terrorisme. Et ce rapport matérialiste ne fait pas partie de notre OPCODE officiel essentiellement philosophique, même si des liens demeurent entre les croyances philosophiques et les croyances instrumentales.

Si l'on applique ce modèle sur la période 1993-2001, la croyance principale sur le terroriste est à première vue identique et ne change pas : suite aux attentats sur le sol français de la part du Groupe islamique armé (GIA) en 1995, le terroriste est perçu comme une

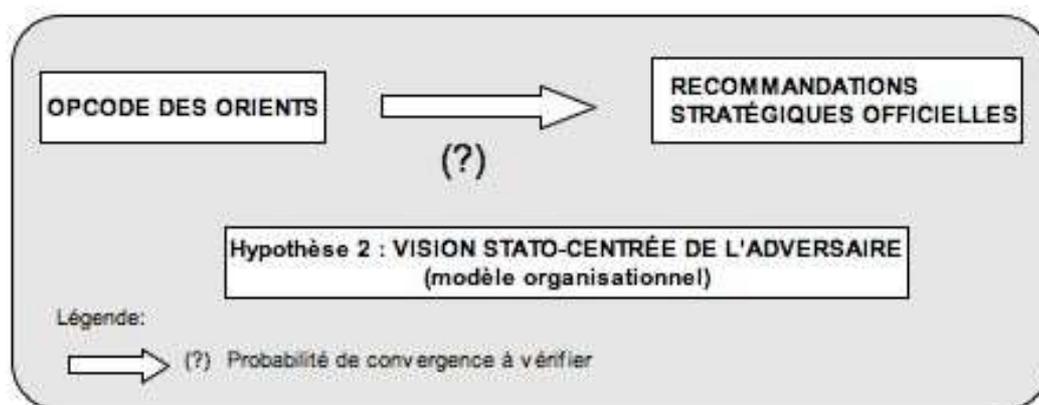
⁷⁸⁵ LAROCHE Josepha, 2012. *op. cit.*, p. 63.

⁷⁸⁶ ALLISON Graham, ZELIKOW Philip, 1999. *op. cit.*, p. 183.

menace de nature islamiste et nécessitant une répression combinant la police, les forces spéciales, le renseignement et la justice.

Il apparaît, cependant, plusieurs éléments qui posent un problème de validité de notre variable indépendante :

Tableau 1. Essai de conformité entre les recommandations stratégiques et l'OPCODE officiel dans l'hypothèse d'une vision stato-centrée du terrorisme, selon le modèle organisationnel de Graham Allison, de 1993 à 2001.



-En 1993, la création de la sous-direction de la sécurité au Quai d'Orsay ne résultait pas des suites des attentats sur le sol français, mais de la volonté du pouvoir politique de l'époque de mettre fin à la concurrence entre les forces spéciales du ministère de l'Intérieur et de la Défense. Cette volonté peut apparaître plus proche du troisième modèle d'Allison ; mais cette explication ne tient que sur le témoignage d'un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, témoin direct de cette évolution bureaucratique à l'époque ;⁷⁸⁷

-Suite à la création de cette sous-direction, les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay sont supposés lutter contre le terroriste comme le font les policiers du ministère de l'Intérieur. En effet, si les méthodes sont adaptées à la nature de l'adversaire chez les policiers, les diplomates en feraient de même. Or, apparaît l'interrogation suivante : comment les diplomates peuvent-ils intégrer les croyances de leur organisation, le Quai d'Orsay, conformément au second modèle d'Allison, alors que celles-ci sont supposées être calquées sur les croyances d'une autre organisation, le ministère de l'Intérieur ? De même, un OPCODE emprunté au ministère de l'Intérieur suppose que celui-ci ait remplacé un ensemble de croyances originelles chez les diplomates ;

⁷⁸⁷ Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 11 avril 2014.

-En 1994 et 1995, le GIA avait revendiqué plusieurs attentats sur le sol français et qui nécessitèrent l'intervention des forces spéciales comme le GIGN dépendant du ministère de la Défense⁷⁸⁸. Or, la réalité des commanditaires des attentats est aujourd'hui remise en question : n'y avait-il pas une manipulation de ce groupe par les services secrets de l'Etat algérien à l'époque ? C'est la question posée par Jean-Baptiste Rivoire⁷⁸⁹ qui affirme, à partir de sources recueillies auprès des services secrets français, que le pouvoir algérien avait cherché à discréditer l'opposition islamiste dans le pays en manipulant la direction du GIA et en provoquant des attentats sur le sol français. Cette version, très crédible au regard de la situation de guerre civile en Algérie à l'époque, indiquerait qu'avant le 11 septembre 2001, les principaux attentats subis par la France sur son sol résultaient de la politique d'un Etat en difficulté face à son opposition interne. Cette version mettrait donc en doute la réalité de la nature de l'adversaire terroriste comme acteur non-étatique dépolitisé usant de la violence avec des pratiques criminelles comme l'édicte l'OPCODE officiel ;

-Enfin, en 1994, lors de la publication du Livre Blanc de la Défense, la définition du terroriste n'était pas encore clairement assimilée à une nature criminelle accompagnée d'une stratégie de dépolitisation, notamment à partir d'une règle du jeu édictée par l'Etat aux acteurs non-étatiques :

« L'action terroriste est sans doute la principale menace non militaire qui soit en mesure d'affecter notre sécurité. Dissimulant ses initiateurs, masquant les intentions, elle procède d'une stratégie souvent indirecte, au service d'objectifs politiques. Ceux-ci consistent à déstabiliser l'Etat agressé en mettant en difficulté son organisation de sécurité, en tirant profit de l'impact considérable des médias sur l'opinion publique. Le terrorisme permet aussi à des acteurs non étatiques de mettre leur rôle en valeur et de prouver leur puissance. Les mouvements terroristes, qui ont des mobiles, des origines et des implantations très divers, sont beaucoup moins étanches que ne pourrait le laisser penser leur caractère clandestin. »⁷⁹⁰

Nous ne trouvons nulle trace d'assimilation directe du terrorisme avec la criminalité. Celle-ci est citée dans le paragraphe suivant du Livre Blanc, après celui consacré à l'extrémisme musulman⁷⁹¹. Inversement, le terroriste est perçu comme une menace liée à

⁷⁸⁸ Ce fut le cas pour l'avion Air France 8969 reliant Paris à Alger, détourné à Marseille du 24 au 26 décembre 1994 par des individus se réclamant du GIA.

⁷⁸⁹ RIVOIRE Jean-Baptiste, 2008. « Les services secrets algériens derrière les attentats du GIA en France en 1995 ? », in BIGO Didier, BONELLI Laurent, DELTOMBE Thomas (dir.). *op. cit.*, p. 363-377.

⁷⁹⁰ BALLADUR Edouard, LEOTARD François, LONG Marceau, 1994. *op. cit.*, p. 17-18.

⁷⁹¹ BALLADUR Edouard, LEOTARD François, LONG Marceau, 1994. *op. cit.*, p. 18-19.

l'usage de moyens nucléaires. C'est d'ailleurs une variation que nous ne retrouvons pas ensuite dans les éditions suivantes des Livres Blancs. Comment expliquer cela ?

Contextuellement, les croyances de l'époque sur l'ennemi devaient être encore focalisées sur les craintes de l'emploi de l'arme nucléaire comme du temps de la Guerre Froide, période qui venait de s'achever trois ans avant la publication du Livre Blanc. Il y avait certes une conscience de l'émergence d'acteurs nouveaux et non-étatiques ; mais ceux-ci pouvaient formuler à la fois des revendications politiques et représenter une menace pour un Etat, ce qui affaiblit clairement l'OPCODE officiel en tant que variable indépendante.

2.2. Explication alternative : vision confuse du terroriste et maintien d'une croyance héritée de la Guerre Froide

Après avoir énuméré ces éléments, nous ne pouvons pas considérer que l'OPCODE officiel puisse être appliqué correctement dans une méthode de congruence sur la période 1993-2001.

Mais cette inadéquation impose la recherche d'une autre explication : selon nous, l'affaiblissement de la croyance assimilant le terroriste au criminel présuppose la persistance d'une croyance plus forte parmi les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay. Celle-ci se focaliserait sur un ennemi qui demeurerait un acteur étatique ou bien un acteur non-étatique usant de moyens similaires à un Etat. De fait, le contexte de la fin de la Guerre Froide n'a pas modifié réellement la croyance sur la vision de l'ennemi extérieur, ce qui pourrait expliquer qu'au Quai d'Orsay, la perception d'une menace nucléaire, transposée de l'Etat à l'acteur non-étatique, était encore maintenue. Dès lors, la croyance philosophique sur l'ennemi détenteur de l'arme nucléaire était encore probablement liée à une croyance de type instrumental à travers la politique de dissuasion comme du temps de la Guerre Froide. Un énarque du Quai d'Orsay confirme cette idée :

« Dans les années 1990, on croyait encore au terrorisme nucléaire, mais ce fut plus de la science-fiction qu'autre chose. (...) En France, nous en sommes encore restés à la dissuasion, qui est plus adaptée pour les conflits entre acteurs étatiques. On était plus prêt pour affronter des acteurs comme la Russie que les groupes terroristes (...). »⁷⁹²

Cette croyance dans la « dissuasion » serait même encore active dans l'esprit de certains diplomates. L'un d'entre eux, ancien militaire de carrière, va dans ce sens quand il évoque le cas du groupe Boko Haram au Nigeria :

⁷⁹² Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 15 avril 2014.

« Aujourd’hui, nous avons toujours la dissuasion pour indiquer au faible qu’il ne faut pas provoquer le fort. »⁷⁹³

Le témoignage le plus important sur le maintien de cette croyance, formulée comme une recommandation stratégique, est celui de Michel Miraillet, énarque du Quai d’Orsay, qui considérait encore en 2010 que « la dissuasion nucléaire (représentait) un instrument décisif de stabilité » face à un « monde était réellement dangereux », et que la menace nucléaire pouvait venir aussi bien des groupes terroristes que d’Etats comme l’Iran.⁷⁹⁴

À partir du possible maintien de cette croyance, on peut en déduire la forte probabilité d’une persistance en la croyance philosophique d’un ennemi encore indéfini. Il peut être aussi bien un acteur non-étatique qu’un acteur étatique. Cette croyance corrobore également la récurrence dans les recommandations stratégiques officielles du terme « menace » par rapport au terme « terroriste ». En effet, à travers les seuls éléments quantitatifs que nous intégrons dans notre recherche, nous avons noté dans le chapitre I des variations similaires entre les deux éditions du Livre Blanc de 1994 et 2013 : quand le terme « menace » était fort quantitativement, le terme « terroriste » était proportionnellement plus faible. L’effet inverse a été observé pour les deux éditions du Livre Blanc en 2006 et 2008 dans lesquels le terme « menace » se réduit au profit du terme « terroriste ». Il y a donc une probabilité importante pour considérer qu’en 1994, la vision du terroriste demeurait encore floue et confondue dans un ensemble de croyances incluant toute une liste de menaces nouvelles et potentielles.

De même, dans une démarche constructiviste, on pourrait avancer qu’en l’absence d’attentats spectaculaires, ces actes de violence terroriste ne pouvaient pas provoquer de réaction militaire tant l’image de soi de la France n’était peut-être pas atteinte dans ses fondamentaux, même s’ils ont eu un impact émotionnel au sein de la population. D’un point de vue aussi diplomatique mais aussi historique, la France n’avait peut-être pas non plus intérêt à réagir contre l’Algérie. Enfin, Jean-Baptiste Rivoire s’est interrogé sur les liens qu’entretenaient les services secrets français et algériens dans cette manipulation du GIA.⁷⁹⁵

Nous émettons aussi une autre hypothèse : la dissuasion pourrait constituer le maintien d’une autre croyance, celle liée à une vision normative de l’adversaire en tant qu’Etat, plus

⁷⁹³ Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d’Orsay, Paris, 13 mai 2014.

⁷⁹⁴ MIRAILLET Michel, 2010. « La Dissuasion et le second âge nucléaire », *Politique étrangère*, vol. 2 (Eté), p. 373-383, URL : www.cairn.info/revue-politique-etrangere-2010-2-page-373.htm (page consultée le 29 juillet 2014).

⁷⁹⁵ « Paris otage ou complice ? », in RIVOIRE Jean-Baptiste, 2008. *op. cit.*, p. 375-377.

particulièrement dans le contexte de la Guerre Froide. Cette croyance serait le prolongement de la « politique de grandeur »⁷⁹⁶ voulue par le Général de Gaulle et contribuant, selon ses propres termes, à donner une image de la France à la hauteur de la vision qu'il en avait. Cette « politique de grandeur » a pu constituer un élément culturel non négligeable pour un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, l'invitant aussi à déterminer sa vision du monde et la place de la France dans celui-ci.

Philip G. Cerny rappelle que l'indépendance de la France basée sur l'appropriation de l'arme nucléaire n'était pas seulement une réponse face à la vision d'un adversaire particulier dans le contexte de Guerre Froide, mais qu'elle était aussi et surtout la volonté du chef de l'Etat s'identifiant d'une manière anthropomorphique à la France. De Gaulle voulait que la France, comme lui-même, soit reconnue sur la scène internationale, notamment de la part des Etats-Unis qui n'envisageaient pas à l'époque de soutenir le programme nucléaire français⁷⁹⁷. Ce qui est aussi intéressant dans les croyances philosophiques de Charles de Gaulle, c'est que la force était soumise à la dissuasion, la force étant un mal originel comme l'homme serait mauvais de nature selon la tradition hobbesienne. Et les conséquences de l'usage de la force seraient néfastes pour faire avancer les objectifs politiques. Philip G. Cerny reprend ainsi cette phrase extraite des mémoires de Charles de Gaulle :

« Tant qu'on donne la parole au couteau, on ne peut pas parler politique. »⁷⁹⁸

Cette philosophie confirme l'emploi de la « dissuasion » comme croyance instrumentale face à une menace ou un adversaire identifié. Elle peut donc expliquer la croyance de ne jamais utiliser la force, sauf en cas d'ultime et dernier recours.

Mais avec des mémoires, un homme d'Etat, ancien militaire de surcroît, peut aussi chercher à donner une image de pacificateur à travers ce type de propos. Le chercheur doit se faire aussi historien en conservant une distance critique avec ce genre de document. Pour autant, cette croyance du renoncement à la force pour faire avancer des objectifs politiques, si elle peut être partagée par des militaires comme de Gaulle ou encore ce haut fonctionnaire que nous avons cité précédemment, devrait se retrouver dans un OPCODE de notre recherche.

⁷⁹⁶ CERNY Philip G., 1980. *The Politics of Grandeur: Ideological Aspects of De Gaulle's Foreign Policy*, Cambridge: Cambridge University Press, 319 p.; trad. fr., 2007. *Une politique de grandeur. Aspects idéologiques de la politique extérieure de De Gaulle*, Flammarion, Paris, 342 p.

⁷⁹⁷ CERNY Philip G., 1980. *op. cit.*, p. 175-194.

⁷⁹⁸ CERNY Philip G., 1980. *op. cit.*, p. 54.

Si nous considérons que l'OPCODE officiel est démenti par les problématiques qu'il pose dans son application et que les croyances des diplomates français dans la lutte contre le terrorisme ne constituent pas le « bain culturel » que certains d'entre eux revendiquent, cette crainte de recourir à la force se retrouverait directement dans l'OPCODE des Orient. Inversement, la force est mieux acceptée comme recours dans l'OPCODE des énarques. Cette conception de la force par rapport à l'ennemi que serait le terroriste peut-elle aussi symboliser une césure politique entre les OPCODES des Orient et des énarques ? Entre les héritiers du gaullisme et les « atlantistes » partisans d'un rapprochement avec les Etats-Unis ? Si nous reprenons le cas de Dominique de Villepin, celui-ci reprend presque mot à mot les termes de Charles de Gaulle mais en les projetant sur le terroriste :

« Dans un monde où le faible peut faire chanceler le fort, (...), le recours à la force ne constitue pas une réponse suffisante. Quand le couteau s'allie aux nouvelles technologies, il contourne les règles classiques de la puissance. »⁷⁹⁹

Et dans ce même discours, Dominique de Villepin substitue la « dissuasion » au « droit » comme valeur dominant la force :

« Il n'y a pas d'un côté le choix de la force, de l'autre le choix du droit. La force doit être mise au service du droit. »⁸⁰⁰

Comme nous l'avions vu, Dominique de Villepin, bien qu'énarque, fait partie de ces exceptions dont l'OPCODE est proche de celui des Orient en raison de son passé ouvert sur d'autres cultures, mais aussi par rapport à un engagement de jeunesse en politique qui le rapprocha très tôt d'une vision gaullienne sur l'adversaire et le monde. Si l'on regarde les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay issus de l'ENA, la tendance inverse est nette. Un diplomate, qui s'estime en minorité « de pensée » par rapport à ses collègues mais qui se dit proche d'un ancien ministre des Affaires étrangères atlantiste, est explicite :

« Au Quai d'Orsay, nous ne sommes pas très nombreux à soutenir l'option militaire et j'avais, par exemple, tenté de convaincre (...) ⁸⁰¹ de faire intervenir l'armée contre les pirates somaliens, car ils ne comprennent que ça. La force peut stopper un futur désastre qui peut prendre de l'ampleur, si rien n'est fait, c'était le cas au Kosovo quand il fallut frapper sur les

⁷⁹⁹ VILLEPIN Dominique de, 2003. « Le droit, la force et la justice. Discours prononcé à l'Institut international des études stratégiques (Londres, 27 mars 2003) », in VILLEPIN Dominique de. *op. cit.*, p. 115.

⁸⁰⁰ VILLEPIN Dominique de, 2003. *op. cit.*, p. 119.

⁸⁰¹ Pour garantir l'anonymat de notre interlocuteur, nous avons ôté le nom de la personne citée.

mafias locales. Je ne suis pas pour violer le droit international, quoiqu'il y ait certaines limites... ».⁸⁰²

Nous considérons donc, d'une part, que l'usage de la force dans la vision de l'ennemi terroriste est conditionné par une croyance héritée de la Guerre Froide et plus particulièrement de la philosophie gaullienne.

Celle-ci persiste parmi les diplomates se rapprochant de l'OPCODE des Orient. Elle peut même apparaître durant leur parcours personnel et politique, précédant leur entrée en fonction au Quai d'Orsay.

En revanche, cette croyance ne se retrouve globalement pas dans l'OPCODE des énarques et ne peut pas être validée dans l'OPCODE officiel qui se trouve inapplicable en tant que variable indépendante.

Après avoir démontré une nouvelle fois l'invalidité du modèle organisationnel de Graham Allison dans le cadre de la vision du terroriste par les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay, il nous faut démontrer si cette vision est en adéquation avec le modèle de politique gouvernementale, modèle qui peut apparaître encore comme le plus proche du modèle de fonctionnement au Quai d'Orsay.

⁸⁰² Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 11 avril 2014.

SECTION 3. LA VISION DU TERRORISME ET LE MODÈLE DE POLITIQUE GOUVERNEMENTALE : PROBLÉMATIQUE D'APPLICATION

Le modèle de politique gouvernementale de la théorie de Graham Allison peut apparaître comme un modèle plus proche du fonctionnement des agents du Quai d'Orsay dans le processus décisionnel. En effet, l'application d'une variable indépendante, dans un cadre de politique gouvernementale, semblerait plus probable que le second modèle de type organisationnel.

Néanmoins, nous avons dans le chapitre II démontré une majorité de points infirmant ce modèle dans le cadre de la conception de soi des diplomates, notamment en prenant un cas d'étude particulier avec Jean-David Levitte et la résolution 1368. Ni ce modèle ni l'OPCODE officiel n'ont permis de confirmer leur validité. Bien au contraire, ce sont les variables intermédiaires et indépendantes, respectivement les émotions et l'OPCODE des énarques, qui ont apporté des éléments validant leur causalité. Cette validation s'est produite dans une hypothèse non pas utilitariste comme le propose le troisième modèle d'Allison, mais dans une perspective interactionniste et conforme à la démarche constructiviste en relations internationales.

La conception de l'ennemi peut-elle cependant être validée dans le cadre d'un modèle de politique gouvernementale ? Nos précédents résultats ne valideraient pas *a priori* cette idée. Mais une vérification rigoureuse impose d'appliquer à nouveau la variable indépendante, dans le cadre de la méthode de congruence.

3.1. Le modèle de politique gouvernementale : problèmes d'analyse

En reprenant l'OPCODE officiel comme variable indépendante, nous considérons à nouveau que l'organisation du corps des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay soit fractionnée en de multiples entités composées d'individus, mais aussi de groupes qui entrent en concurrence dans le processus décisionnel. Ces acteurs agiraient en fonction de leurs propres intérêts. Or, il est difficile de cerner les intérêts particuliers des acteurs dans le cadre d'une vision globalisante comme celle du terrorisme. Certes, cette vision pourrait impliquer des retombées positives pour un acteur à analyser la nature d'une menace ou d'un ennemi, et de proposer des solutions adaptées pour y répondre.

En suivant le raisonnement de Graham Allison sur son troisième modèle, ce serait de savoir quelles sont les informations relatives aux règles du jeu dans le cadre du processus décisionnel, ainsi que la position des acteurs en compétition. C'est également savoir quels sont les avantages et les inconvénients quant aux informations venant de chaque acteur, quelles sont les alliances ou les oppositions pour faire aboutir un minimum d'intérêts et quels sont les acteurs qui « blufferaient » en délivrant publiquement certaines informations. Tout serait donc calculé à travers la vision du terroriste, même si les deux modèles d'Allison constituent des rationalités limitées.⁸⁰³

Néanmoins, si nous appliquons l'OPCODE officiel comme variable indépendante à travers la méthode de congruence, nous faisons face à plusieurs problèmes d'analyse entre le modèle de politique gouvernementale et l'hypothèse de la vision du terroriste. En effet, dans la première approche de notre seconde hypothèse, l'OPCODE officiel est censé constituer le système de croyances commun ou le « bain culturel » des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay en matière de lutte contre le terrorisme. Dans notre application, cela signifierait que, dans le processus décisionnel, la vision de l'ennemi perçu comme un criminel serait en adéquation avec un cadre de concurrence entre acteurs qui jouent leurs intérêts. Cette vision serait aussi compatible avec un cadre d'influence à travers la position ou de la fonction que chaque acteur occupe dans le processus décisionnel. Notre seconde hypothèse serait ainsi justifiée par la question d'Allison relative aux facteurs qui contribuent à façonner les perceptions des acteurs dans le processus décisionnel⁸⁰⁴ : l'organisation façonnerait le positionnement de l'individu et accentuerait la pression sur lui⁸⁰⁵. L'OPCODE officiel conserverait ainsi une influence sur l'individu, même si Allison considère que c'est la position de l'individu qui est plus déterminante que son appartenance à son organisation.⁸⁰⁶

Or, ce troisième modèle comporte des éléments qui contredisent la validité de l'OPCODE officiel en tant que variable indépendante :

-Si l'organisation contribue à influencer les perceptions de l'individu, c'est à partir de motivations matérialistes. Dans le modèle de politique gouvernementale, les intérêts de l'individu prévalent à partir de sa position. En somme, celui-ci hiérarchise ses motivations

⁸⁰³ ALLISON Graham, ZELIKOW Philip, 1999. *op. cit.*, p. 305.

⁸⁰⁴ « What factors shape players' perceptions, preferences, and stands on the issue at hand ? », in ALLISON Graham, ZELIKOW Philip, 1999. *op. cit.*, p. 298.

⁸⁰⁵ ALLISON Graham, ZELIKOW Philip, 1999. *ibid.*

⁸⁰⁶ ALLISON Graham, ZELIKOW Philip, 1999. *ibid.*

utilitaristes, mais aussi ses croyances, même si Allison néglige dans sa théorie l'influence des croyances de nature philosophiques. En d'autres termes, on peut se demander si les croyances, même instrumentales, de l'organisation sont encore déterminantes par rapport aux intérêts de l'individu. Nous sommes donc face à plusieurs questions qui posent un problème d'analyse dans la vision de l'ennemi ;

-Par rapport au troisième modèle d'Allison, si l'acteur agit en fonction de sa position, il pourrait siéger dans une organisation autre que celle à laquelle il est rattaché au départ. Allison ne développe pas d'analyse sur la question de la structuration de l'individu à travers les croyances de son organisation, par exemple, dans le cas d'un détachement administratif. Il évoque ainsi le cas des secrétaires d'Etat travaillant auprès de la Maison-Blanche. Mais c'est leur loyauté envers le président et à leur organisation de rattachement qu'il met en avant⁸⁰⁷. Le raisonnement sur l'influence de la position de l'individu demeure donc restreint aux intérêts de ce dernier. Les croyances relatives à la vision de l'adversaire sur la scène internationale ne sont donc pas concernées ;

-Toujours dans ce modèle, le rapport de l'individu face à un problème ne laisse guère de place à l'analyse sur un problème stratégique selon Allison, même si de manière contradictoire il souligne l'importance d'identifier le problème, ce qui est à la base même d'une analyse⁸⁰⁸. Le troisième modèle implique donc essentiellement une identification du problème et la prise de décision qui doit suivre, en particulier dans le cas d'une situation de crise qui intègre l'urgence d'une décision ou d'une action rapide⁸⁰⁹. Cet aspect pourrait corroborer, par exemple, le cas de Jean-David Levitte prenant la décision dans l'urgence de faire voter la résolution 1368 au Conseil de sécurité et dont le poste de président du Conseil de sécurité aurait pu jouer dans son intervention. Or, Allison affirme que le processus décisionnel d'un gouvernement dans le troisième modèle est déterminé par un agrégat d'individus aux intérêts divergents. Il considère comme rare qu'un choix gouvernemental soit déterminé ou prévu par un individu ou d'une organisation⁸¹⁰. Mais dans le cas de Jean-David Levitte, celui-ci avait agi au Conseil de sécurité avec, selon nous, son propre OPCODE et sa vision du terroriste. Son action, ayant valeur de décision au nom du gouvernement français, était isolée comme nous l'avions montrée dans le chapitre II. Les diplomates français, témoins

⁸⁰⁷ ALLISON Graham, ZELIKOW Philip, 1999. *op. cit.*, p. 297.

⁸⁰⁸ ALLISON Graham, ZELIKOW Philip, 1999. *op. cit.*, p. 299.

⁸⁰⁹ ALLISON Graham, ZELIKOW Philip, 1999. *ibid.*

⁸¹⁰ ALLISON Graham, ZELIKOW Philip, 1999. *op. cit.*, p. 306.

de cet épisode, laissent entendre également que le diplomate savait comment aurait réagi le Président de la République dont il dépendait directement. Or, nous avons indiqué dans le chapitre II que la loyauté du diplomate envers le chef de l'Etat comportait des dissonances qui ne permettaient pas de valider la loyauté comme causalité. Si nous reprenons également le cas de Dominique de Villepin à l'ONU le 14 février 2003, celui-ci avait agi également en fonction de son OPCODE et sa conception de soi, même si sa loyauté se manifestait envers le Président de la République, cela en l'absence d'un facteur émotionnel comme variable intermédiaire ;

-Enfin, et c'est aussi l'élément le plus explicite parmi ceux qui posent un problème d'analyse dans l'application de l'OPCODE officiel comme variable indépendante, Allison affirme que l'action ne résulte pas d'une doctrine commune à travers laquelle tous les acteurs du troisième modèle agiraient et se feraient concurrence⁸¹¹. Or, une telle affirmation contrevient à l'existence même des recommandations stratégiques officielles du gouvernement français comme variable dépendante. La convergence entre les recommandations et l'OPCODE officiel, ou encore le « bain culturel » que revendiquent certains hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay, est aussi contestée. De même, Allison estime que l'action ne serait que la représentation d'un agrégat d'intérêts mélangés qui ont pu converger à un moment donné pour aboutir à une décision et donc à cette action⁸¹². Ces intérêts demeurent utilitaristes et écartent à nouveau la possibilité que des croyances de nature philosophiques puissent constituer une variable indépendante, même dans le cas d'un OPCODE officiel dont nous avons déjà contesté la validité par rapport aux OPCODES des énarques et des Orient.

La variable indépendante se trouve ainsi remise en question et empêche, selon nous, une bonne application de celle-ci à travers la méthode de congruence. Enfin, la question de la vision de l'ennemi n'a pas lieu d'être dans le cadre du modèle de politique gouvernementale d'Allison.

⁸¹¹ ALLISON Graham, ZELIKOW Philip, 1999. *ibid.*

⁸¹² ALLISON Graham, ZELIKOW Philip, 1999. *ibid.*

3.2. Une « perception » déterminée par la position de l'acteur : dissonances dans le cas de Jean-David Levitte au Conseil de sécurité de l'ONU

Si l'OPCODE officiel ne peut pas constituer une variable indépendante valable avec la méthode de congruence, dans le cadre d'une hypothèse fondée sur le modèle de politique gouvernementale, nous pouvons néanmoins tenter d'appliquer un OPCODE personnalisé.

Etant donné que nous rencontrons une impossibilité d'appliquer la méthode de congruence d'une manière globale sur la période 1993-2013, nous reprenons le cas d'étude du chapitre II avec la résolution de Jean-David Levitte initiée au Conseil de sécurité le 12 septembre 2001. Son OPCODE serait celui des Orientés avec une vision du terroriste conforme à cet OPCODE et distincte de la vision des énarques. Néanmoins, nous y ajoutons également comme seconde variable indépendante l'OPCODE des énarques, dont nous avons vu que le diplomate français se rapprochait fortement, que ce soit avant et après les attentats du 11 septembre 2001.

Mais dans le cadre d'une hypothèse fondée sur le modèle de politique gouvernementale d'Allison, cette vision du terroriste ou cette perception serait avant tout déterminée par la fonction qu'occupe le diplomate français au Conseil de sécurité qu'il préside au moment des attentats du 11 septembre 2001. À première vue, cela implique une définition ou une perception du terroriste à partir du siège que le diplomate occupe, c'est-à-dire aux Nations unies. Or, les Nations unies n'ont jamais formulé de définition internationale du terrorisme. Certes, avant les attentats de New York, la lutte contre le terrorisme faisait l'objet d'une série de conventions comme l'a confirmé un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay :

« Il faut savoir qu'avant le 11 septembre 2001, il existait 11 conventions sectorielles internationales sur le terrorisme et qui servaient de base, les négociations se faisant ensuite dans le cadre des conventions européennes. Ce sont par exemple les listes noires et les missions d'Europol. »⁸¹³

Ces conventions assimilaient le terrorisme à la lutte contre la criminalité. Dès lors, nous pouvons chercher une correspondance avec les recommandations stratégiques officielles du gouvernement français. En effet, ce sont les Etats qui ont impulsé l'adoption de ces conventions. En effet, les Nations unies constituent une « caution » ou une « instance légitimatrice », dans laquelle chaque Etat « fait semblant que c'est l'ONU qui donne

⁸¹³ Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 11 avril 2014.

l'autorisation mondiale de recourir à la force »⁸¹⁴. Pourtant, nous demeurons dans une impasse face à une absence de définition internationale du terroriste. Les Nations unies ne font que reprendre un postulat mélangeant les conceptions à la fois française et anglo-saxonne de l'antiterrorisme, c'est-à-dire la criminalisation des acteurs usant de la violence terroriste et la guerre ouverte au terrorisme avec tout ce que cela autorise en terme de mobilisation de moyens contre celui-ci. Joël Sollier, magistrat et conseiller auprès du Comité contre le terrorisme au Conseil de sécurité de l'ONU, rappelle que l'antiterrorisme a justifié « la répression en Tchétchénie, et pour partie la guerre en Irak, mais également (...) le démantèlement des réseaux terroristes ou la saisie de fonds criminels ».⁸¹⁵

Cet ensemble apparaît donc bien trop confus pour constituer une vision précise du terroriste et les résolutions suivantes ne feront que confirmer ce mélange des conceptions sans prendre une position commune et internationale. Dès lors, cette confusion et la détermination des actions antiterroristes venant des Etats et non des Nations unies rendent caduque l'influence de croyances dites onusiennes sur les diplomates qui siègent au Conseil de sécurité. Cela autorise parallèlement la possibilité d'une influence de la position du diplomate qu'il occupe dans le processus décisionnel. Or, cette position est avant tout utilitariste, ce qui signifie que le diplomate agirait en fonction de ses intérêts personnels, comme l'avancement dans sa carrière et/ou engage sa réputation⁸¹⁶. Dans le cas de Jean-David Levitte qui présidait le Conseil de sécurité, cela signifiait que sa prise de décision ne dépendait pas seulement de sa vision du terroriste, c'est-à-dire d'un OPCODE d'Orient ou d'énarque, mais avant tout de son action qui allait avoir des conséquences sur sa propre carrière et le crédit qu'on avait de lui en tant que diplomate représentant la France au Conseil de sécurité. Comme nous avons procédé dans le chapitre II, nous formulons les éléments confirmant l'hypothèse de politique gouvernementale dans ce cas d'étude et ceux l'infirmant.

Dans le sens confirmant le modèle de politique gouvernementale de Graham Allison à travers la conception de l'ennemi :

☑ La présidence de Jean-David Levitte a pu contribuer à accentuer son rôle de « chef » de la diplomatie, entouré de son équipe à la représentation permanente de la France au Conseil de sécurité (40 points). Représentant le Président de la République, il peut s'inscrire

⁸¹⁴ SMOUTS Marie-Claude, 2006. *ibid.*

⁸¹⁵ SOLLIER Joël, 2004. « La politique antiterroriste de l'ONU », *Questions internationales*, n°8, p. 52.

⁸¹⁶ ALLISON Graham, ZELIKOW Philip, 1999. *op. cit.*, p. 300.

dans le schéma défini par Graham Allison des « *Chiefs and Indians* »⁸¹⁷, conforme à son troisième modèle. Agissant rapidement face aux attentats du 11 septembre 2001, Levitte va chercher, en tant que « chef », l'assentiment des autres diplomates sur la résolution qu'il leur propose concernant la vision du terrorisme, et cela en les convainquant que c'est dans leur intérêt de l'adopter. Son équipe, les « *Indians* », a préparé la résolution comme l'auraient fait des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay répondant à une demande de leur ministre de tutelle. Au final, cette vision, bien qu'imprécise, autorise de répondre aux attentats par « toutes les mesures nécessaires »⁸¹⁸. Néanmoins, nous ne disposons pas d'une source sûre pour confirmer ou infirmer cet aspect (-20 points). Total de la probabilité: 20 points, soit 20%.

La présidence du Conseil de sécurité qu'assurait Jean-David Levitte aurait pu constituer une opportunité pour le diplomate d'engager sa réputation de « *Diplomator* »⁸¹⁹ afin de mener une action le 12 septembre 2001 (40 points). Peu importait la vision du terroriste dont la définition internationale n'existe pas, mais l'important était que son action lui vaudrait les salutations de tous et l'assurance de maintenir sa carrière de diplomate proche du pouvoir, sachant que la prochaine élection présidentielle avait lieu en avril 2002. Mais là encore, nous ne disposons pas d'une source sûre pour confirmer infirmer cela (-20 points).

Dans le sens infirmant le modèle de politique gouvernementale de Graham Allison à travers la conception de l'ennemi :

La rationalité et les choix utilitaristes du troisième modèle d'Allison annihilent de l'analyse, la vision philosophique de l'ennemi, ce qui est contradictoire avec son insistance à définir un problème avant de prendre une décision. Il y a, en conséquence, incohérence avec les OPCODES qu'on pourrait utiliser comme variables indépendantes dans l'hypothèse d'un modèle de politique gouvernementale. Or, nous avons déjà démontré dans le chapitre I que les OPCODES catégoriels sont confirmés à travers la méthode de congruence (40 points), ainsi que par l'émotion comme variable intermédiaire dans le cas de Jean-David Levitte (40 points). Total de la probabilité : 80 points, soit 80%.

Dans la résolution de Jean-David Levitte adoptée le 12 septembre 2001, plusieurs diplomates avaient confirmé qu'il avait agi seul sans avoir reçu de consigne du Quai d'Orsay, ni en avoir référé au Président de la République Jacques Chirac qui, *a posteriori*, l'aurait

⁸¹⁷ ALLISON Graham, ZELIKOW Philip, 1999. *op. cit.*, p. 307-308.

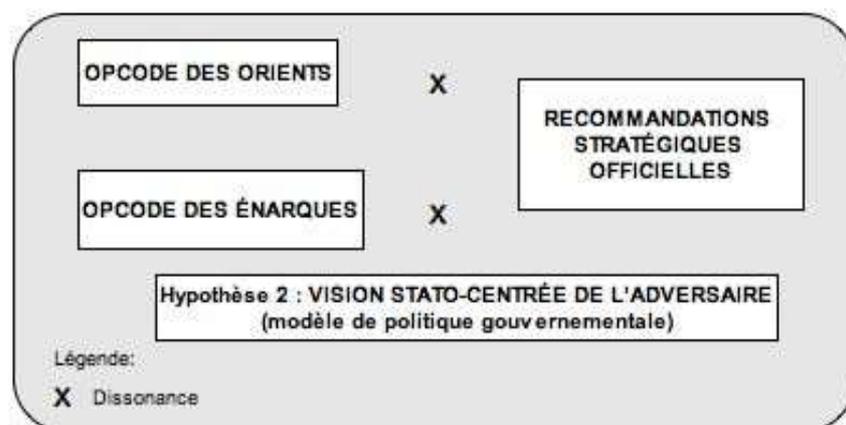
⁸¹⁸ NATIONS UNIES, 2001. *Résolution 1368 (2001) adoptée par le Conseil de sécurité à sa 4370^e séance, le 12 septembre 2001*. URL : http://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=S/RES/1368%282001%29 (page consultée le 9 mai 2014).

⁸¹⁹ Surnom qu'on lui aurait attribué au Quai d'Orsay et rapporté par une journaliste du *Monde*. Voir LESNES Corine, 2007. *ibid.*

félicité⁸²⁰ (20 points). Or, cela pose un problème d'adéquation avec le troisième modèle d'Allison qui considère que le processus décisionnel est le fruit d'un compromis entre plusieurs acteurs et non celui d'un acteur isolé. De même, un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay estimait que Levitte avait mal agi en mettant en proposant une résolution internationale définissant le terrorisme de manière définitive et fixe⁸²¹ (20 points). Comment donc expliquer cette incohérence autrement que par une réaction émotionnelle au lendemain des attentats de New York ? (40 points). Total de la probabilité : 80 points, soit 80%.

☒ Il demeure une incohérence importante dans le fait que Jean-David Levitte ait pu prendre à lui seul une décision que le Président de la République aurait approuvé, alors que ce dernier avait manifesté la crainte « de ne pas mettre le doigt dans un engrenage dangereux »⁸²² avec une intervention militaire en Afghanistan (20 points). Cela suppose une dissonance dans la vision de l'ennemi entre le Président Chirac et son diplomate Jean-David Levitte. La dissonance trouverait son explication non pas dans la théorie d'Allison, mais dans la divergence des OPCODES catégoriels, Levitte se rapprochant de celui des énarques (40 points). Total de la probabilité : 60 points, soit 60%.

Tableau 2. Incohérences et dissonances entre les recommandations stratégiques et les OPCODES des Orientés et des énarques dans l'hypothèse d'une vision du terrorisme, selon le modèle de politique gouvernementale appliqué à Jean-David Levitte.



⁸²⁰ NOTIN Jean-Christophe, 2011. *op. cit.*, p. 619.

⁸²¹ Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 11 avril 2014.

⁸²² NOTIN Jean-Christophe, 2011. *op. cit.*, p. 623.

Nous avons ainsi relevé plusieurs éléments qui globalement infirment à nouveau le modèle de politique gouvernementale comme cadre d'analyse d'un processus décisionnel. Un modèle utilitariste qui, selon nous, produit des incohérences et des dissonances avec des croyances philosophiques. Bien que nous ayons déjà démontré l'inadéquation entre les croyances philosophiques et la théorie des trois modèles d'Allison, notre tentative d'application de la méthode de congruence nous incite toujours à trouver une causalité indispensable à notre analyse.

Nous avons ainsi observé, dans le chapitre II, que le facteur émotionnel pouvait constituer une variable expliquant un passage d'un OPCODE des Orient, comme celui supposé de Jean-David Levitte avant les attentats en un OPCODE des énarques à travers l'adoption de la résolution 1368 au Conseil de sécurité. Nous avons estimé également que Jean-David Levitte se rapprochait de l'OPCODE des énarques avant même les attentats de New York.

Dans nos sources, il revient cependant cette tendance parmi les diplomates à donner des années après un événement de la rationalité à une action passée. Nous faisons face à une prise de distance voulue volontairement ou pas de ces diplomates qui cherchent à masquer toute éventualité d'être influencé par des émotions. C'est, par exemple, marquer une « neutralité affective »⁸²³ dans leurs relations avec les autres diplomates, notamment dans des organisations supranationales comme l'ONU. C'est le cas avec un conseiller de Jean-David Levitte qui donna, dix ans après les événements, une explication utilitariste à la démarche de la représentation française de faire adopter la résolution 1368⁸²⁴. Celle-ci aurait ainsi exploité « à froid » l'émotion des attentats pour faire adopter rapidement cette même résolution. Cette explication paraît très improbable, tant elle a été formulée des années après.

Mais la représentation française avait aussi ignoré la proposition de résolution de la sous-direction de la sécurité au Quai d'Orsay qui tentait de formuler une définition internationale du terrorisme. Dès lors, comment Jean-David Levitte a-t-il ignoré cette résolution autrement que par une action précipitée suite au choc émotionnel des attentats du 11 septembre 2001 ?

⁸²³ LORIOL Marc, 2008. *ibid.*

⁸²⁴ NOTIN Jean-Christophe, 2011. *op. cit.*, p. 619.

SECTION 4. LA VISION DU TERRORISME DE 1993 À 2001 : CONGRUENCE AVEC L'OPCODE DES ÉNARQUES ET CHANGEMENT DE CROYANCE SUR L'ENNEMI

Nous avons démontré que, dans le cadre de la méthode de congruence, l'hypothèse que les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay puissent percevoir le terroriste à travers le modèle organisationnel et le modèle de politique gouvernementale de Graham Allison n'était pas valable. Trop restrictive dans l'utilitarisme qu'elle prône, la théorie d'Allison ne permettait donc pas de tester des croyances philosophiques sous forme d'OPCODES.

Nous proposons de reprendre ces OPCODES philosophiques en nous focalisant sur la vision de l'ennemi chez les diplomates français issus du Concours d'Orient et ceux issus de l'ENA. Pour comparaison, nous conservons dans la méthode de congruence l'OPCODE officiel, afin de vérifier si son invalidité en tant que variable indépendante se vérifie à nouveau dans la vision du terrorisme.

Mais si nous avons fait le choix d'appliquer la méthode de congruence sur deux cas d'étude sur le second chapitre sur la conception de soi, nous appliquons celle-ci d'une manière plus globale en intégrant la période 1993-2001 (jusqu'aux attentats du 11 septembre 2001) et la période 2002-2013 jusqu'à la publication du dernier Livre Blanc de la Défense et de la Sécurité. En effet, nous considérons que la vision de l'ennemi peut être analysée d'une manière plus large sur ces deux périodes, alors que la conception de soi impliquait des cas d'étude spécialement focalisés sur des comportements individuels à l'instar de Jean-David Levitte et Dominique de Villepin. Les deux diplomates ont d'ailleurs agi dans le même cadre, c'est-à-dire le Conseil de sécurité de l'ONU et sur des sujets qui impliquaient une définition de l'adversaire avant toute prise de décision envers celui-ci.

Nous proposons dans cette section d'analyser la première période de 1993 à 2001 en analysant les croyances des hauts fonctionnaires de manière globale.

4.1. La conception de l'ennemi en 1993-1994 : dissonance entre l'OPCODE officiel et les recommandations stratégiques officielles

Nous partons de 1993 avec la création de la sous-direction de la sécurité au ministère des Affaires étrangères. C'est à cette époque que nous supposons que l'OPCODE officiel des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay constitue une variable indépendante potentielle comme causalité dans l'hypothèse de la conception de l'ennemi. En effet, l'OPCODE officiel n'était pas valable dans le cadre du modèle de politique gouvernementale, ce qui nous autorise à

l'employer dans une approche constructiviste, c'est-à-dire dans un rapport d'interaction avec l'ennemi. Elle permet également aussi de concevoir la vision de soi des diplomates.

Pourtant, en 1993, avant la création de la sous-direction de la sécurité, on peut s'interroger sur la perception de l'ennemi qu'avaient les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay : était-elle la même vis-à-vis du terroriste que celle proposée dans l'OPCODE officiel ? Nous avons trouvé précédemment une croyance instrumentale dans la dissuasion nucléaire, héritière d'un demi-siècle de Guerre Froide, et qui semble persister après la chute du bloc soviétique en 1991. Cette dissuasion visait un ennemi par définition étatique et bien identifié, à l'inverse de ce que peut représenter le terroriste dans l'OPCODE officiel dans lequel le terroriste apparaît en acteur non-étatique. Celui-ci userait d'une violence qui serait réservée aux Etats ; il doit être ainsi traité comme un criminel de droit commun. Dans tous les cas, la vision stato-centrée de l'ennemi aurait pu se maintenir après 1991. Elle pourrait aussi représenter une croyance tout aussi philosophique, dans la mesure où la dissuasion implique une relation avec l'Autre, lui indiquant qu'il risquerait sa propre fin s'il venait à user de la violence contre celui qui détient la force.

La dissuasion pourrait constituer une variable indépendante dans le schéma d'une application de l'OPCODE officiel. Nous supposons également que la dissuasion, prise comme une croyance philosophique, pourrait être également intégrée dans l'OPCODE officiel. Mais ce serait sous la forme d'une coopération entre la police, la justice et le renseignement, subordonnant la force à celle-ci, comme du temps de la Guerre Froide quand la force militaire était subordonnée à la dissuasion nucléaire.

Nous avons précédemment constaté que le Livre Blanc de la Défense de 1994 formulait une vision du terroriste qui n'était pas totalement celle des éditions suivantes. Le terroriste n'était pas assimilé directement à la criminalité de droit commun, ni aux acteurs se revendiquant d'un Islam radical. Nous avons vu également que le terrorisme pouvait être encore considéré comme un acteur ayant la capacité de se doter d'armes de destruction massive. L'ensemble de ces éléments apparaît donc en incohérence avec la définition que l'OPCODE officiel fait du terroriste en tant que variable indépendante et identifié comme un criminel.

Dans un rapport interactionniste, nous ne sommes donc pas dans une stratégie de dire et de faire la guerre au moment de la publication du Livre Blanc de 1994. L'Autre, l'ennemi, n'est pas clairement distinct, ce qui peut représenter également une vision de soi stato-centrée, ici l'Etat français : la vision gaullienne aurait été ainsi confortée après des décennies avec la

fin des alignements entre Ouest et Est depuis la chute de l'Union soviétique. Dès lors, en 1993-1994, la France se conçoit sans ennemi réel sur la scène internationale :

« La France ne se connaît pas aujourd'hui d'adversaire désigné. Sa stratégie reste par essence défensive. Le refus de la guerre ou de la bataille conventionnelle et nucléaire qui fonde la doctrine de dissuasion continuera de l'inspirer. (...) Mais notre stratégie de défense, fondée sur la dissuasion nucléaire, a été au cœur de la guerre froide, au plus fort de la division bipolaire du monde, dont elle rejetait d'ailleurs le principe. Il est donc naturel de s'interroger sur sa validité et son évolution éventuelle, compte tenu des nouvelles données de l'environnement stratégique. »⁸²⁵

L'ennemi terroriste n'est donc pas identifié, ce que nous avons précédemment démontré avec la récurrence du terme « menace » par rapport au terme « terroriste ». Mais des menaces potentielles peuvent surgir dans un contexte mondial perçu déjà comme incertain, ce qui est intrinsèquement lié à la vision du monde que nous abordons dans le quatrième et dernier chapitre. Et si la dissuasion comme croyance instrumentale est considérée comme devant évoluer dans les recommandations stratégiques⁸²⁶, rien n'écarte totalement l'idée que la dissuasion en tant que croyance philosophique, c'est-à-dire invitant l'Autre à ne pas employer la violence au risque de la voir retourner contre lui, puisse constituer une causalité dans la méthode de congruence. Il demeure une probabilité même très faible dans cette supposition, dans la mesure où l'OPCODE officiel n'est pas en soi une causalité dans la méthode de congruence. De même, si l'OPCODE officiel n'a pas d'influence dans le processus décisionnel, la création de la sous-direction au Quai d'Orsay en 1993 n'aurait été donc qu'un enjeu bureaucratique, dont les missions reprenaient celles déjà pratiquées des années avant. C'est ce que nous a affirmé un diplomate :

« À l'époque (avant la création de la sous-direction), il faut savoir qu'il n'y avait pas de prévention du terrorisme et cela relevait toujours de la police, de la justice et du renseignement. »⁸²⁷

Cette affirmation demeure cependant étrange, car le terrorisme aurait été perçu de manière criminelle avant 1993, alors que le même diplomate nous a affirmé que la création de la sous-direction était aussi motivée non pas seulement pour mettre fin à la « guerre des

⁸²⁵ BALLADUR Edouard, LEOTARD François, LONG Marceau, 1994. *op. cit.*, p. 49.

⁸²⁶ La dissuasion nucléaire, en tant que croyance instrumentale, garante de l'indépendance française sur la scène internationale, sera encore mise en application en 1995 avec les derniers essais nucléaires sous la nouvelle présidence de Jacques Chirac.

⁸²⁷ Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 11 avril 2014.

polices », mais aussi pour « faire de l'analyse sur le terrorisme politique et les groupes terroristes comme ceux des Arméniens par le Quai d'Orsay »⁸²⁸. Une analyse donc sur des groupes dont la nature politique n'était pas ignorée à l'époque. Ces contradictions, en dehors de questionner la validité du témoignage du diplomate, peuvent néanmoins correspondre au flou dominant la perception du Quai d'Orsay quant aux menaces et aux ennemis à identifier sur la scène internationale, et donc corroborer les recommandations stratégiques de 1994. Cette observation peut aussi confirmer le maintien chez les diplomates français, selon qu'ils sont proches de l'OPCODE des énarques ou des Orientés, d'une croyance philosophique et culturelle : la dissuasion imposée par Charles de Gaulle, qui s'est développée durant la Guerre Froide. Cette idée peut aussi correspondre dans la démarche constructiviste à l'image que les diplomates ont de la France qu'ils représentent, c'est-à-dire en tant qu'Etat qui ne se voit plus poser la question d'un alignement à un camp, mais qui doit faire face désormais à une absence d'adversaires bien identifiés au moment où les Etats-Unis se retrouvent seuls à dominer la scène internationale.

Néanmoins, on peut s'interroger si la croyance en la dissuasion puisse constituer une variable indépendante opérationnelle, dans le cadre de la méthode de congruence.

4.2. La conception de l'ennemi avant les attentats du 11 septembre 2001 : dissonance entre la dissuasion et les recommandations stratégiques

Avec la méthode de congruence, nous vérifions au préalable si la dissuasion, comme croyance philosophique, représente une variable intermédiaire ou indépendante aux OPCODES des Orientés et des énarques, toujours par rapport aux recommandations stratégiques officielles.

Si nous confrontons directement la dissuasion comme variable indépendante selon la méthode de congruence, il apparaît un problème d'analyse important concernant la vision de l'ennemi. En effet, celui-ci est clairement identifié comme un acteur non-étatique dans les recommandations stratégiques, si on ne se limite pas au Livre Blanc de 1994. En effet, l'ouvrage laisse entendre que les menaces pourraient venir également d'acteurs étatiques, à l'image de la situation dans les Balkans jugée comme une des « menaces immédiates »⁸²⁹, ou de la perception que des Etats cherchent à acquérir des armes de destruction massive de

⁸²⁸ Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 11 avril 2014.

⁸²⁹ BALLADUR Edouard, LEOTARD François, LONG Marceau, 1994. *op. cit.*, p. 13.

manière clandestine⁸³⁰. La dissuasion est avant tout une forme de violence destructrice totale qui affecte des acteurs au départ étatiques, même ceux qui ne seraient pas parties prenantes d'un conflit entre deux belligérants. Dans un rapport interactionniste, ce serait une atteinte symbolique pour toutes les identités des acteurs, ce qui reviendrait à condamner moralement le ou les acteurs qui auraient employé cette violence destructrice. Paradoxalement, la dissuasion, dans un même rapport interactionniste, pourrait constituer une forme de négation par les acteurs étatiques de l'identité de nouveaux acteurs émergents, suite à la fin de la Guerre Froide. Ceux-ci n'auraient pas le droit de se doter d'armes nucléaires et ne pourraient rivaliser avec les Etats et contester leurs frontières.

Le Livre Blanc de 1994 évoque ainsi le risque d'un « terrorisme nucléaire »⁸³¹, qui agirait pour frapper et contourner les forces conventionnelles des Etats. On pourrait aussi parler de « ruse », ce qui renverrait à la nature du rapport du « faible face au fort »⁸³². Mais dans le cadre de la réflexion sur le terrorisme⁸³³, celle-ci n'a pas été conceptualisée avant les attentats du 11 septembre 2001. Or, les terroristes sont perçus comme une menace « non militaire », focalisée sur des objectifs politiques, ce qui est en contradiction avec les recommandations officielles générales qui leur dénie ces mêmes objectifs.

De fait, notre problème d'analyse est bien celui d'un maintien de la dissuasion en tant que croyance d'un Etat vis-à-vis de menaces non identifiées clairement, à l'image du terrorisme qui était suspecté à l'époque de se procurer de l'uranium. Or, vingt ans après, nous pouvons faire le constat objectif que cette perception de la menace d'un « terrorisme nucléaire » s'est avérée exagérée pour une démocratie comme la France. Cette exagération, que l'on retrouve plutôt chez les régimes autoritaires avec des dirigeants plutôt « paranoïaques », a été confirmée par un haut fonctionnaire qui considérait que cette perception relevait de la « science-fiction » dans les années 1990⁸³⁴. Une autre explication, plus plausible, serait que, dans un cadre de structures intersubjectives, la dissuasion comme croyance puisse servir pour un Etat à maintenir son prestige sur la scène internationale, lui rappelant, ainsi qu'à tous les autres acteurs, qu'il appartient à une communauté d'Etats

⁸³⁰ BALLADUR Edouard, LEOTARD François, LONG Marceau, 1994. *op. cit.*, p. 14.

⁸³¹ BALLADUR Edouard, LEOTARD François, LONG Marceau, 1994. *op. cit.*, p. 18.

⁸³² HOLEINDRE Jean-Vincent, 2010. « La ruse et les formes contemporaines de la guerre », in RAMEL Frédéric, HOLEINDRE Jean-Vincent (dir.). *op. cit.*, p. 47-63.

⁸³³ HOLEINDRE Jean-Vincent, 2010. *op. cit.*, p. 62-63.

⁸³⁴ Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 15 avril 2014.

partageant des normes ou valeurs communes de pacification⁸³⁵. Cet Etat détient la force destructrice, mais évite par tous les moyens de l'employer, ce qui accroît l'image de grandeur de l'Etat, à la fois puissant matériellement pour l'approche réaliste, mais aussi et surtout l'image de crainte, d'estime et de respecte dans l'approche constructiviste⁸³⁶. Face une menace ou un ennemi identifié, l'Etat se voit ainsi protecteur de valeurs universelles et d'une « mission civilisatrice »⁸³⁷ qu'il a intégrée et qu'il impose à ceux qui veulent le défier ou le contester.

En effet, dans le cas de la France, la dissuasion reflète la volonté « d'autonomie et de souveraineté »⁸³⁸ de la France voulue par le Général de Gaulle sur la scène internationale. Elle résulte d'un processus politique susceptible également d'évoluer dans le temps à partir de notre chronologie sur les vingt dernières années. En d'autres termes, la politique étrangère française implique l'existence d'intérêts nationaux qui sont le fruit des représentations des acteurs qui incarnent l'Etat.⁸³⁹

Mais face aux acteurs non-étatiques usant de la violence terroriste, la dissuasion apparaît presque « anachronique », alors qu'elle fut conçue dans un cadre de relations entre des Etats et deux superpuissances à la sortie de la Seconde Guerre mondiale. La France se considérant sans ennemi, va se trouver progressivement dépourvue d'un élément propre à son identité sur la scène internationale, et accentuer de nouveaux facteurs de sa reconnaissance en agissant avec sa diplomatie, cela dans un cadre supranational avec des organisations comme l'ONU.⁸⁴⁰

Dès lors, nous supposons que la dissuasion sous sa forme philosophique, subordonnant la force des Etats et invitant les acteurs à veiller à conserver leur réputation en n'usant pas de cette violence destructrice, ne constitue pas une variable indépendante crédible. Mais elle peut constituer un élément supplémentaire de croyance philosophique non négligeable, qui peut contribuer à créer des variations intéressantes avec nos deux variables indépendantes que sont les OPCODES des énarques et des Orientés.

⁸³⁵ Voir « La perspective constructiviste : la vulnérabilité identitaire contre la dissuasion », in LINDEMANN Thomas, 2008. *op. cit.*, p. 144-146.

⁸³⁶ On en revient au concept de « Surmoi » et au « processus de civilisation » déjà évoqués chez Norbert Elias et Josepha Laroche. Voir « Le triomphe pacificateur du Surmoi », in LAROCHE Josepha, 2012. *op. cit.* p. 69-72.

⁸³⁷ MCLEOD Alex, 2002. « L'approche constructiviste de la politique étrangère », in CHARILLON Frédéric (dir.). *op. cit.*, p. 80.

⁸³⁸ MCLEOD Alex, 2002. *ibid.*

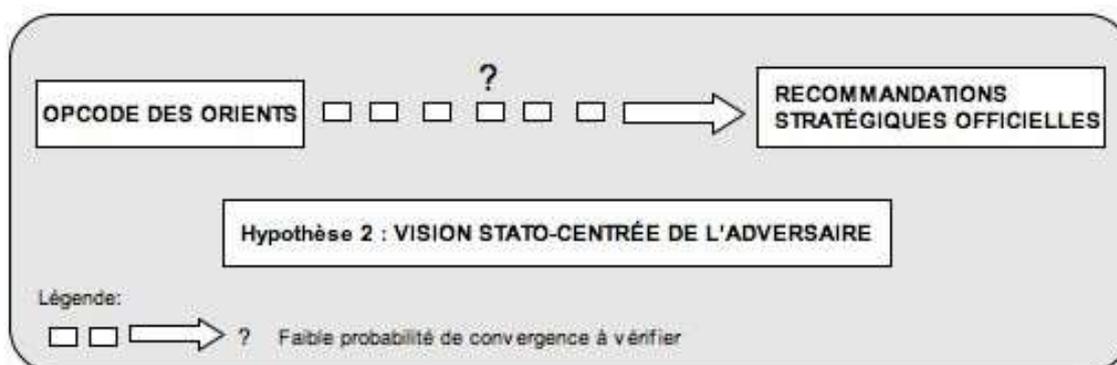
⁸³⁹ WELDES Jutta, 1996. *ibid.*

⁸⁴⁰ MCLEOD Alex, 2002. *op. cit.*, p. 82.

4.3. Faible convergence entre l'OPCODE des énarques et les recommandations stratégiques.

Nous testons ensuite les deux OPCODES des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay en tant que variables indépendantes par rapport aux recommandations stratégiques, dans l'hypothèse d'une vision stato-centrée ou multilatérale de l'ennemi :

Tableau 3. 1993 à 2001 : Modélisation entre les OPCODES des énarques avec les recommandations stratégiques.



-Dans le cas de l'OPCODE des énarques, la corrélation apparaît très faible avec les recommandations stratégiques sur la période de 1993-2001, soit avant les attentats de New York. Concrètement, aucun élément ne vient confirmer que le gouvernement français ait pu faire intervenir l'armée face à un acteur usant de la violence terroriste. Nous savons que seule l'armée a été mobilisée dans un plan de prévention appelé « Vigipirate » qui existait déjà en 1986, mais qui passa de l'exception à sa banalisation après les attentats commis sur le sol français en 1995⁸⁴¹. Les missions de Vigipirate, dont le terme « pirate » renvoie à nouveau au concept du clandestin et du hors-la-loi⁸⁴², sont « d'informer les représentants de l'Etat de toute menace d'attentats (via le centre opérationnel du ministère de l'Intérieur), mais aussi faire appliquer des mesures générales de surveillance »⁸⁴³. D'une part, les militaires ne disposent pas d'un centre opérationnel ; ils ne sont pas les acteurs principaux de la lutte antiterroriste. D'autre part, si les soldats sont mobilisés par rapport à l'attentat comme acte de violence, le terme « terrorisme » a une malléabilité qui, selon Emmanuel-Pierre Guittet,

⁸⁴¹ GUITTET Emmanuel-Pierre, 2008. « L'implication de l'armée dans la lutte antiterroriste : le cas français », in BIGO Didier, BONELLI Laurent, DELTOMBE Thomas (dir.). *op. cit.*, p. 188-193.

⁸⁴² Le pirate était déjà défini comme « un scélérat et un assassin » dans les encyclopédies du XVIIIe s. Voir « Qu'est-ce qu'un pirate ? », in HOLEINDRE Jean-Vincent, TESTOT Laurent (dir.), 2014. *La guerre : des origines à nos jours*, Editions Sciences Humaines, Auxerre, p. 130.

⁸⁴³ GUITTET Emmanuel-Pierre, 2008. *op. cit.*, p. 191.

permet aux militaires de légitimer leur présence dans des actions qui impliquent de manière confuse toutes formes de violence et de contrôle des foules⁸⁴⁴. En conséquence, depuis 1993 jusqu'à la veille des attentats de New York, la vision de l'ennemi apparaît moins proche de celle de l'OPCODE des énarques. Celle-ci apparaît ainsi trouble et confuse.

Nous ne disposons pas de témoignages d'époque de hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay, hormis ceux qui ont participé à l'organisation de la rédaction du Livre Blanc de 1994 comme Jean-Marie Guéhenno et Bernard de Montferrand. Les deux hommes, énarques, témoignent dans leurs œuvres respectives de l'époque d'une conception de l'Etat soit déclinant, soit constituant un recours face aux adversaires identifiés et aux menaces potentielles :

-Jean-Marie Guéhenno conçoit d'abord que l'Etat au sens de démocratie a perdu de sa crédibilité en raison de la dissuasion nucléaire. Il y dénonce « la mort de masse (ayant remplacé) la levée de masse » donc l'armée, et « qui détruit le corps politique » du fait qu'elle dépend d'un seul homme, le chef de l'Etat⁸⁴⁵. Ensuite, il perçoit l'Autre ou l'adversaire comme un acteur non-étatique, aussi bien présent à l'intérieur des Etats déclinants qu'à l'extérieur :

« La violence de l'âge des réseaux, la violence du temps des empires, a toute chance d'être plus diffuse, moins extrême, mais non pas plus rare. (...) On n'opposera plus sécurité intérieure et sécurité extérieure. »⁸⁴⁶

« Notre richesse est en effet de moins en moins liée à la possession de territoires, et l'envahisseur n'a donc rien à envahir. »⁸⁴⁷

« Les barbares sont dans l'empire, et l'empire secrète ses propres barbares. »⁸⁴⁸

Ce qui est intéressant est que la violence des acteurs non-étatiques, selon le diplomate, peut égaler celle des Etats démocratiques. Ces derniers perdent inversement de leur prestige en se dotant de l'arme nucléaire. On dénote donc chez le diplomate ce sentiment de perte de normes démocratiques, mais aussi du « Surmoi », qui permettent à l'Etat d'intérioriser ses pulsions de violence. Jean-Marie Guéhenno fait même une analogie entre l'Etat et l'acteur non-étatique, à travers une indistinction de la violence entre les deux type d'acteurs,

⁸⁴⁴ GUITTET Emmanuel-Pierre, 2008. *op. cit.*, p. 193.

⁸⁴⁵ GUÉHENNO Jean-Marie, 1995. *op. cit.*, p. 151-152.

⁸⁴⁶ GUÉHENNO Jean-Marie, 1995. *op. cit.*, p. 155.

⁸⁴⁷ GUÉHENNO Jean-Marie, 1995. *op. cit.*, p. 157.

⁸⁴⁸ GUÉHENNO Jean-Marie, 1995. *op. cit.*, p. 158.

confortant encore l'image déclinante de l'Etat et l'incertitude à donner une identité à l'adversaire :

« L'impossibilité d'attribuer de façon indubitable à un Etat tel acte terroriste, la criminalisation de la politique et la politisation du crime établiront peu à peu une continuité entre ce qui était hier séparé : le crime et la guerre. »⁸⁴⁹

On retrouve ainsi cette distinction de l'Etat qui doit faire face à son propre déclin et à la contestation violente d'acteurs non-étatiques. Associant vision de l'ennemi et vision du monde, Jean-Marie Guéhenno conforte une vision d'un ennemi dont il sait peu de choses, mais dont les capacités de nuisance peuvent avoir des conséquences aussi fortes que celles d'un acteur étatique :

« Et dans un monde où il n'y a pas de proportionnalité entre la cause et l'effet, l'exigence de sécurité doit être démultipliée. Il nous est intolérable qu'un avion de ligne s'écrase du fait d'un défaut de construction. Que quelques kilogrammes de plutonium circulent clandestinement, dérobés dans une installation nucléaire ou introduits par un groupe terroriste, le sera encore beaucoup plus. »⁸⁵⁰

On retrouve à nouveau cette peur d'un terrorisme nucléaire, comme si l'irrationalité inhérente au terrorisme chez les énarques allait de pair avec une forme de folie de ces acteurs non-étatiques voulant transgresser les normes de pacification et d'interdiction d'user de l'arme nucléaire que les Etats entretiennent. À sa manière, le diplomate esquisse une vision de l'ennemi terroriste conforme à l'OPCODE des énarques, et qui diminue un peu l'aspect criminalisant des recommandations stratégiques officielles du gouvernement français, étant donné que l'Etat peut aussi tomber dans le crime au sens d'employer une violence aussi abjecte que l'arme nucléaire. Se pose alors la question de la réponse à donner dans la lutte contre le terrorisme :

« Les contrôles se multiplient à la mesure des occasions de violence et de sabotage. Les hommes de l'empire, menant de tous côtés des guerres sans front, ne seront ni les soldats du roi, ni les citoyens en armes de la République ; ils deviendront des policiers attentifs, toujours prêts à traquer la différence, l'inconnu, l'inexplicable. »⁸⁵¹

On y retrouve chez Jean-Marie Guéhenno cette vision nostalgique de l'armée comme caractéristique de l'Etat au sens noble du terme, déplorant inversement la montée en

⁸⁴⁹ GUÉHENNO Jean-Marie, 1995. *op. cit.*, p. 156.

⁸⁵⁰ GUÉHENNO Jean-Marie, 1995. *op. cit.*, p. 159.

⁸⁵¹ GUÉHENNO Jean-Marie, 1995. *ibid.*

puissance du policier face à un ennemi inconnu ou difficilement identifiable. C'est une caractéristique que nous retrouvons parmi les diplomates français activant l'OPCODE des énarques, dans le cadre d'une vision stato-centrée du terroriste.

-Bernard de Montferrand a une vision relativement plus positive de l'Etat que son homologue, mais son propos y est moins développé. Le diplomate, qui rédige son ouvrage⁸⁵² deux ans avant Jean-Marie Guéhenno, perçoit encore la menace à travers les acteurs étatiques. En effet, le diplomate ne la voit pas parmi les acteurs non-étatiques, mais il qualifie l'Autre, l'étranger, de « barbare » dans un sens à la fois bienveillant, mais aussi condescendant, comme nous l'avons vu précédemment. Le diplomate décrit ainsi une vision du monde plutôt qu'une vision de l'ennemi. Mais son propos sur ce dernier thème est développé dans son second ouvrage publié en 2006⁸⁵³, bien après les attentats de New York, une vision du terroriste qui sera aussi conforme à celle que l'on trouve dans l'OPCODE des énarques.

-Dans un article de 2006, donc postérieur à notre période et rédigé au moment de la publication du Livre Blanc consacré à la lutte contre le terrorisme, un autre énarque, Philippe Faure, secrétaire général au ministère des Affaires étrangères, estimait que « les ennemis comme les amis étaient clairement identifiés » du temps de la Guerre Froide⁸⁵⁴. Évoquant ainsi le terrorisme des années 1980-1990 comme une expérience ayant permis à la France « d'avoir un dispositif efficace et une bonne connaissance des questions de terrorisme »⁸⁵⁵, Philippe Faure fait une étrange césure entre « le terrorisme djihadiste contemporain (qui) s'ancre dans des fantasmes, et réagit de manière opportuniste à la rhétorique occidentale » et « les terrorismes politiques traditionnels qui s'inscrivaient dans un espace politique »⁸⁵⁶. Le diplomate souligne ainsi que les terrorismes des décennies 1980 et 1990 étaient plus rationnels que ceux ayant émergé avec les attentats du 11 septembre 2001. Un autre diplomate, également énarque, nous a aussi formulé cette distinction entre un terrorisme politique d'hier et un terrorisme actuel empreint d'une violence aveugle et irrationnelle :

⁸⁵² MONTFERRAND Bernard de, 1993. *ibid.*

⁸⁵³ MONTFERRAND Bernard de, 2006. *ibid.*

⁸⁵⁴ FAURE Philippe, 2006. « La place de la France dans le monde : un défi permanent », *Revue internationale et stratégique*, Dalloz, n°63, Paris, p. 60.

⁸⁵⁵ FAURE Philippe, 2006. *op. cit.*, p. 62.

⁸⁵⁶ FAURE Philippe, 2006. *ibid.*

« Il y a une définition générale du terrorisme qui vise à atteindre des objectifs politiques, et puis il y a un terrorisme comme celui des attentats de New York où l'objectif était simplement de frapper pour faire mal. Il n'y avait pas de logique derrière. »⁸⁵⁷

Bien que nous soyons ici en présence de propos délégitimant les acteurs usant de la violence terroriste au moment de la rédaction de cet article, nous avons, à partir de cette source, une vision :

-Soit confuse du terrorisme dans la mesure où elle distingue un terrorisme de nature religieuse après 2001 d'un terrorisme dit politique dans les années 1980-1990, mais qui était aussi et paradoxalement empreint de revendications religieuses et pas seulement nationalistes ;

-Soit cohérente par la distinction à travers le langage entre un terrorisme réellement perçu comme politique, sous-entendant la nature étatique des attentats de 1995 avec l'implication des services secrets algériens, et un terrorisme clairement délégitimé après 2001, car relevant du domaine de l'irrationnel à l'image des termes employées comme « fantasmes », « opportunistes », « artificielle »⁸⁵⁸ qui correspondent à la vision de l'adversaire dans l'OPCODE des énarques.

Philippe Faure fait, cependant, preuve d'un discours également conforme à la ligne du gouvernement dans le Livre Blanc de 2006 présidé par le Premier ministre de l'époque Dominique de Villepin, dont l'OPCODE se rapproche des hauts fonctionnaires issus du Concours d'Orient. Mais les visions des diplomates, tous énarques, confirment qu'à travers une perception encore indéfinie du terrorisme et donc de l'ennemi sur la période de 1993 à 2001 avant les attentats de New York, leurs croyances se rapprochent toujours de l'OPCODE des énarques. Pour autant, il demeure une faible probabilité de cohérence entre leur OPCODE avec les recommandations officielles générales du gouvernement français, recommandations qui identifient clairement le terroriste comme un criminel de droit commun, rationnel et organisé dans son action, et qui va à l'opposé de la croyance chez les énarques d'une irrationalité du terroriste.

Dès lors, on peut se demander si les recommandations officielles, au lieu de demeurer figées depuis 1993, n'ont-elles pas évolué avant et après les attentats du 11 septembre 2001 ? Cela impliquerait une évolution des croyances parmi les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay depuis la publication du Livre Blanc de 1994 dans lequel la vision du terroriste demeure floue

⁸⁵⁷ Entretien avec un ambassadeur, Paris, 25 août 2014.

⁸⁵⁸ FAURE Philippe, 2006. *op. cit.*, p. 63.

et serait encore empreinte d'une nature politique avec la reconnaissance craintive par les diplomates français de la capacité des terroristes à rivaliser ou à menacer les acteurs étatiques. Nous émettons ainsi deux possibilités :

-L'OPCODE des énarques se trouve dans une dissonance relative avec les recommandations officielles du gouvernement français sur la période 1993-2001, dans la mesure où la vision de l'adversaire terroriste n'était pas encore fixée par rapport à l'après-11 septembre ;

-L'OPCODE des énarques peut avoir une cohérence avec les recommandations stratégiques de l'époque, c'est-à-dire celles de 1994, dans la mesure où il y a une cohérence dans la vision de l'ennemi, celle d'un terroriste ayant une nature politique mais dont l'identité demeure encore floue, tout en sachant que ce sont des énarques qui ont essentiellement dirigé la rédaction du Livre Blanc de 1994.

Dans la seconde possibilité, une convergence impliquerait une vérification soit à partir d'une autre variable indépendante qui puisse donner le même résultat, ou de considérer la variable dépendante sans variable indépendante. Dans le premier cas, un autre OPCODE comme celui des Orient entrerait en dissonance avec les recommandations stratégiques de 1994 concernant la vision de l'ennemi. Dans le second cas, les recommandations stratégiques de 1994 ne correspondent pas exactement à la vision criminelle du terroriste traitée par le ministère de l'Intérieur, vision supposée avoir été récupérée par le Quai d'Orsay avec la création de la sous-direction de la sécurité en 1993. En conséquence, nous estimons que l'OPCODE des énarques correspond aux recommandations stratégiques émises en 1994.

4.4. Problème d'analyse avec l'OPCODE des Orient et problématisation de « l'expertise en terrorisme »

Dans le cadre de la méthode de congruence, nous appliquons ensuite l'OPCODE des Orient aux recommandations stratégiques officielles.

À l'inverse de l'OPCODE des énarques, nous ne disposons pas d'informations de hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay issus de cette catégorie sur la période 1995-2001. À partir de 1995, nous avons Dominique de Villepin, alors secrétaire général de l'Élysée sous Jacques Chirac, qui peut témoigner par rapport à cette période antérieure à 2001, mais *a posteriori*, étant donné que tous ses écrits publics n'apparaissent qu'à partir de 2002. Nous pouvons également reprendre les discours du président Jacques Chirac, dont nous supposons que Dominique de Villepin avait un regard dessus. Or, ses discours de l'époque ne se focalisent

pas sur les acteurs usant de la violence terroriste. Il évoque au mieux des menaces venant de l'extrémisme religieux sans en faire un développement approfondi.

Nous disposons aussi des discours des ministres des Affaires étrangères Alain Juppé et Hubert Védrine, mais ils sont énarques. Quant à Hubert Védrine, s'il est issu du corps diplomatique, il ne tend pas vers un OPCODE d'Orient comme son successeur au Quai d'Orsay Dominique de Villepin. Nous ne pouvons donc pas en conséquence opérer une méthode de congruence avec l'OPCODE des Orients.

Néanmoins, ce problème d'analyse est compensé parmi certains hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay en la croyance d'une « expertise » ou d'un « savoir-faire » en matière d'antiterrorisme. Cette expertise aurait été forgée dans le cadre des attentats subis dans les années 1980 et surtout en 1995. Cette croyance, avancée régulièrement au cours de nos entretiens, pourrait figurer comme une croyance commune à un savoir global des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay :

« (La) détermination (de la France) et son savoir-faire en matière de lutte contre le terrorisme sont aujourd'hui reconnus par tous. Le travail des services de renseignement, celui des juges, des policiers, des militaires, des chercheurs, des diplomates forment un continuum, qui fait également partie de notre spécificité. »⁸⁵⁹

« Pour nous, la lutte contre le terrorisme s'inscrit dans une histoire de plus longue durée pour la diplomatie française, cela fait déjà plus de trente ans. Et parce que, quand le 11 septembre et les attentats en Europe se sont produits, nous avions d'une part cette accoutumance au fait terroriste, habitués à discuter à la fois avec les praticiens du ministère de l'Intérieur et avec nos directions géographiques, avec les spécialistes des analyses géopolitiques (...). On a traditionnellement une expertise relativement développée au niveau de nos services au ministère sur le monde arabo-musulman. On s'appuie beaucoup sur l'expertise de nos postes qui est grande, sur ce que produisent (...) les « orientalistes » français, les spécialistes français de cette partie du monde (...). »⁸⁶⁰

Mais nous avons déjà soulevé, d'une part, l'absence d'identification précise de l'adversaire sur la période 1993-2001 parmi les énarques, ainsi que le trouble régnant autour de l'implication des services secrets algériens. D'autre part, si l'expertise consistait en un travail combiné entre la justice, la police, le renseignement, conformément aux recommandations stratégiques officielles, elle aurait été formulée également *a posteriori*

⁸⁵⁹ FAURE Philippe, 2006. *ibid.*

⁸⁶⁰ Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 3 novembre 2009.

après les attentats de 2001, c'est-à-dire dans le Livre Blanc sur le terrorisme de 2006 dans lequel a été également affirmée l'assimilation du terrorisme à la criminalité.

Élément de langage à l'attention de l'interlocuteur extérieur au Quai d'Orsay et/ou croyance instrumentale jouant un rôle de raccourci cognitif rassurant pour le locuteur, l'expertise française supposée en matière d'antiterrorisme peut-elle correspondre à un des OPCODES catégoriels ? Si l'expertise est formulée, entre autres, par des « orientalistes » au Quai d'Orsay, il y a une inadéquation entre leur OPCODE d'Orient et la volonté de criminaliser l'adversaire. L'expertise en matière d'antiterrorisme est, selon nous, un élément de langage qui ne révèle pas clairement les croyances philosophiques sur l'ennemi parmi les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay. Mais son emploi serait privilégié par ceux activant un OPCODE des énarques. En effet, ces derniers associeraient plus facilement le terroriste à un concurrent de l'Etat et seraient donc plus enclins à user d'une grammaire morale envers les acteurs non-étatiques violents pour les délégitimer. Cette démarche serait accentuée si ces hauts fonctionnaires, comme leurs dirigeants politiques, mettent de l'affect dans leur vision d'eux-mêmes, liant leur estime de soi au prestige de l'institution étatique qu'ils servent⁸⁶¹. Cette expertise comme croyance pourrait donc être un des éléments contribuant à la stratégie discursive de déni de reconnaissance de l'Etat français par rapport aux acteurs usant de la violence terroriste.

Dans un article relatif à la sociologie de l'expertise en terrorisme⁸⁶², Lisa Stampnitzky propose plusieurs approches sur l'analyse des expertises nationales et transnationales. Réfutant l'idée qu'il puisse exister des expertises d'Etat en matière de lutte contre le terrorisme, et donc de la présomption que l'expertise prendrait la forme d'un processus d'« institutionnalisation », elle considère que la pluralité des termes autour du terrorisme relève d'une lutte entre Etats. En conséquence, l'expertise est contrainte de se développer par des biais « interstitielles » et transnationaux, c'est-à-dire par le biais d'experts issus de secteurs différents du milieu institutionnel dans lesquels le savoir doit être produit. « Les contextes internationaux »⁸⁶³ et l'absence de définition internationale de la violence terroriste constituent des facteurs qui remettent en cause l'approche institutionnelle de l'expertise en terrorisme. En y ajoutant l'apparition de pseudo-experts souvent sollicités par les médias pour

⁸⁶¹ LINDEMANN Thomas, 2010. *ibid.*

⁸⁶² STAMPNITZKY Lisa, ETTINGER Delphine, 2013. « Experts, États et théorie des champs. Sociologie de l'expertise en matière de terrorisme », *Critique internationale*, n° 59, p. 89-104.

⁸⁶³ STAMPNITZKY Lisa, ETTINGER Delphine, 2013. *op. cit.*, p. 93.

vendre leurs conseils, leurs ouvrages et publiciser leurs observatoires fantômes^{864 865}, le savoir est contesté dans sa propre légitimité. Mais à travers cette analyse de Lisa Stampnitzky, on retrouve le postulat français de faire contribuer plusieurs acteurs infranationaux et extérieurs à la diplomatie et aux services de l'Etat, comme, par exemple, des universitaires au sein du Centre d'analyse, de prévision et de stratégie (CAPS) qui dépend du Quai d'Orsay. Cela contesterait également le second modèle organisationnel de Graham Allison qui voudrait que le savoir et les croyances liées à celui-ci émaneraient de l'institution dans laquelle travaillent les agents.

Enfin, nous avons déjà relevé, à travers les travaux de l'équipe de Marc Lorient et les témoignages recueillis auprès des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay, que ces derniers évoluaient à des postes sans avoir forcément les compétences requises, notamment dans la sous-direction de la sécurité chargée des questions relatives à la lutte contre le terrorisme. Cette réalité dans la gestion des ressources humaines au Quai d'Orsay laisse, selon nous, une grande marge pour activer des OPCODES catégoriels et, en conséquence, des visions différentes sur l'adversaire usant de la violence terroriste.

L'expertise comme élément de langage peut enfin correspondre à un raccourci cognitif avancé auprès des interlocuteurs extérieurs au ministère des Affaires étrangères, prenant l'apparence d'un discours officiel et pouvant signifier au mieux la croyance de type instrumentale en l'efficacité de la police et du renseignement pour prévenir des menaces de type violence terroriste. Mais cette expertise ne formule toujours pas de vision précise dans la perception de l'adversaire sur la période 1995-2001, en dehors de considérer que toute violence pratiquée par des acteurs non-étatiques serait illégitime et qui constitue une perception formulée essentiellement après les attentats du 11 septembre 2001. Nous considérons ainsi qu'avant les attentats de New York, la vision floue de l'adversaire terroriste dans les recommandations stratégiques officielles s'explique par le fait que le terrorisme ne constituait pas encore à l'époque aux yeux des diplomates français activant un OP-CODE des énarques une priorité dans les intérêts nationaux. Ce qui pourrait également expliquer que, dans leurs OPCODES respectifs, ces mêmes diplomates aient continué à maintenir une croyance en la dissuasion héritée de la Guerre Froide, conjuguée à une prévention et une répression du

⁸⁶⁴ STAMPNITZKY Lisa, ETTINGER Delphine, 2013. *op. cit.*, p. 94-95.

⁸⁶⁵ DELTOMBE Thomas, 2008. « Armer les esprits : le *business* des « experts » à la télévision française », in BIGO Didier, BONELLI Laurent, DELTOMBE Thomas (dir.). *op. cit.*, p. 302-319. Voir encore COLONNOS Ariel, 2014. *ibid.*

terrorisme comme faisant encore l'objet d'un traitement privilégié par la police et le ministère de l'Intérieur.

Cependant, la vision stato-centrée dans l'OPCODE des énarques considérait déjà le terrorisme comme une menace envers les acteurs étatiques, notamment en cherchant à viser leurs forces conventionnelles avec des armes de type nucléaire, même si cette perception allait s'avérer erronée. En effet, les attentats du 11 septembre 2001, commis par des individus armés de simples cutters et identifiables à travers des actes d'une violence sans précédent contre un Etat démocratique, vont modifier en partie la perception des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay sur le terrorisme.

4.5. La résolution 1368 au Conseil de sécurité : l'émotion comme causalité et changement de croyance sur la vision de l'ennemi

Dans le second chapitre, nous avons déjà relevé, dans l'hypothèse d'une conception de soi, les similitudes entre l'OPCODE des énarques et la variable dépendante que sont les recommandations officielles concernant le cas de Jean-David Levitte, au moment de l'adoption de la résolution 1368 au Conseil de sécurité de l'ONU, le 12 septembre 2001.

On doit s'interroger si la convergence se vérifie à nouveau avec l'hypothèse d'une vision de l'ennemi conçue à partir des deux OPCODES catégoriels. En effet, les visions des deux OPCODES sont opposées sur la nature de l'ennemi :

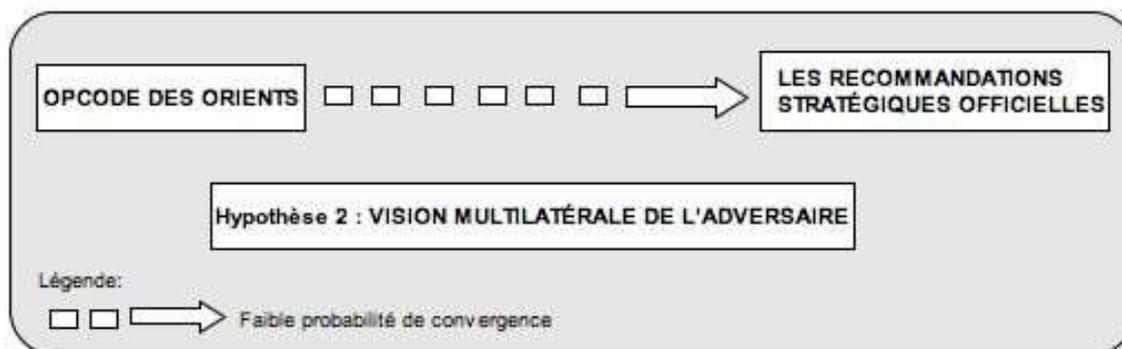
-Les énarques ont dans leur OPCODE une vision très stato-centrée de l'ennemi avec une considération suffisamment dure envers les acteurs non-étatiques qui usent de la violence terroriste. L'Etat garantit l'ordre et les acteurs non-étatiques sont essentiellement islamistes et sont un facteur de désordre, leur violence étant illégitime et irrationnelle ;

-Les Orientaux ont dans leur OPCODE une conception de l'ennemi plus politique et moins irrationnelle. Ils rejettent aussi leur violence, mais considèrent que ces acteurs non-étatiques agissent à partir de frustrations et qu'ils ne doivent pas être traités forcément comme des criminels. Ils ne sont pas un facteur du désordre, mais réagissent face à des dénis de reconnaissance politiques, religieux et/ou culturels.

Nous partons de l'idée que Jean-David Levitte active un OPCODE d'Orient conforme à la catégorie dont il est issu, au moment où il représente la France au Conseil de sécurité qu'il préside. Nous sommes juste avant les attentats de New York. D'une part, la vision de l'ennemi est censée correspondre chez le diplomate à une nature plus politique que criminelle. Le terroriste ne devrait pas être en principe traité de « barbare » ou d'« assassin » à travers ses actes. D'autre part, la vision de l'ennemi est aussi une réponse face à cette violence terroriste

qui ne soit pas focalisée sur la croyance en la vertu de la force militaire, « vision hobbesienne »⁸⁶⁶ liée à la vision du monde que nous retrouvons plus aisément dans l'OPCODE des énarques.

Tableau 4. Faible probabilité de convergence entre l'OPCODE des Orient et les recommandations stratégiques, dans l'hypothèse d'une vision multilatérale de l'adversaire par Jean-David Levitte, lors de l'adoption de la résolution 1368, le 12 septembre 2001.



Le résultat que nous obtenons avec la méthode de congruence est qu'il y a une faible probabilité de cohérence entre l'OPCODE des Orient et les recommandations stratégiques. En effet, la vision multilatérale de l'adversaire, ou du moins sous forme d'un stato-centrisme très relatif, ne correspond pas vraiment à la philosophie de la résolution 1368 qui autorise les Etats-Unis, cibles et victimes des attentats de New York, à « prendre toutes les mesures nécessaires (...) pour combattre le terrorisme sous toutes ses formes ». De même, il a été préalablement mentionné que le Conseil de sécurité était « résolu à combattre par tous les moyens les menaces à la paix et à la sécurité internationales causées par les actes terroristes »⁸⁶⁷. Ces « moyens », qui correspondent plutôt à des croyances instrumentales, sont aussi et surtout le reflet d'une vision philosophique dans laquelle ils pourraient violer certaines normes partagées par les Etats démocratiques qui les emploient, mais dont l'objectif serait d'anéantir les auteurs de cette violence terroriste qui a provoqué une émotion sans précédent.

Nous ne disposons pas d'informations sur la stratégie discursive de Jean-David Levitte avant les attentats du 11 septembre 2001. Mais l'utilité des OPCODES catégoriels consiste aussi à attribuer au diplomate des croyances qui soient proches de celles de ses collègues. À titre de comparaison, nous savons qu'à la suite des attentats contre les ambassades

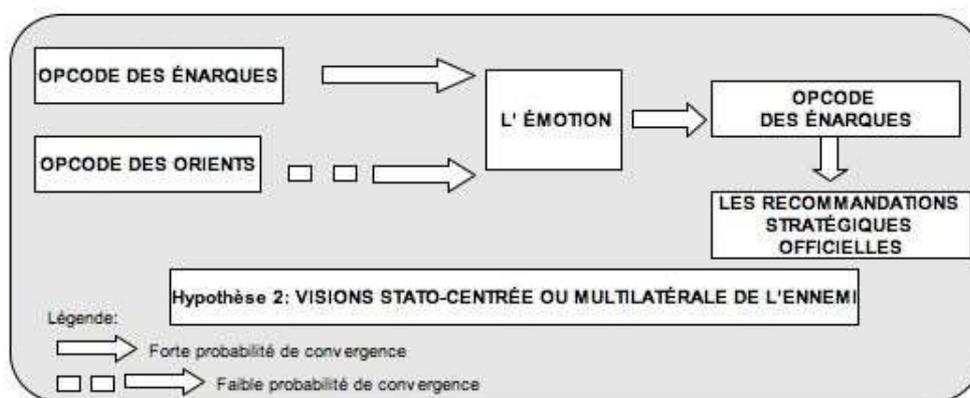
⁸⁶⁶ LINDEMANN Thomas, 2008. *op. cit.*, p. 39.

⁸⁶⁷ NATIONS UNIES, 2001. *ibid.*

américaines au Kenya et en Tanzanie, le 7 août 1998, le prédécesseur de Jean-David Levitte au Conseil de sécurité de l'ONU, Alain Dejammet, un énarque, avait tenu un discours le 19 octobre 1999 sur le terrorisme conforme aux recommandations stratégiques officielles de la France⁸⁶⁸. Dejammet y évoquait la lutte contre « le terrorisme sous toutes ses formes », propos que nous retrouvons également dans le discours du 18 janvier 2002 de Jean-David Levitte. Mais à la différence de Levitte, Dejammet voyait la lutte contre le terrorisme à travers la seule condamnation judiciaire des auteurs d'actes terroriste et non l'emploi de tous les moyens contre ces derniers. Dejammet évoquait également le besoin de réprimer « le terrorisme nucléaire »⁸⁶⁹, forme de persistance de la croyance en la dissuasion et d'un flou général sur les contours de l'ennemi avant les attentats du 11 septembre 2001.

En conséquence, les attentats de New York ont contribué à faire évoluer une partie des croyances sur l'ennemi. Passant d'une vision encore empreinte d'une nature politique et conférant à l'adversaire usant de la violence terroriste des intentions encore troubles avant les attentats du 11 septembre 2001, celle-ci a évolué dans une identification plus claire à travers Al Qaida et en usant d'une stratégie de déni de reconnaissance plus marquée dans le discours et dans la pratique. Nous proposons une modélisation de la méthode de congruence suivante avec l'émotion comme variable intermédiaire et en reprenant les deux OPCODES catégoriels des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay.

Tableau 5. L'émotion comme causalité dans le changement de plusieurs croyances sur l'adversaire terroriste dans le cas de Jean-David Levitte au moment de l'adoption de la résolution 1368 au Conseil de sécurité le 12 septembre 2001.



⁸⁶⁸ DEJAMMET Alain, 1999. « 19 octobre 1999 - Terrorisme : Intervention de M. Alain Dejammet, représentant permanent de la France auprès des Nations unies », *La France à l'ONU*, 19 octobre 1999, URL : <http://www.franceonu.org/la-france-a-l-onu/espace-presse/interventions-en-seance-publique/conseil-de-securite/archives-1012/2006-1998/article/19-octobre-1999-terrorisme> (page consultée le 7 juin 2014).

⁸⁶⁹ DEJAMMET Alain, 1999. *ibid.*

À travers la méthode de congruence, nous observons que l'émotion suscitée par la violence des attentats du 11 septembre 2001 a provoqué plusieurs changements de croyances. Nous émettons les explications possibles suivantes :

-Dans l'hypothèse que Jean-David Levitte disposait d'un OPCODE des Orient avant les attentats, la vue de la chute des deux tours du *World Trade Center*, dont il fut le témoin direct à New York⁸⁷⁰, a provoqué chez le diplomate un changement global d'OPCODE. Celui-ci, alors proche des Orient, se serait ainsi rapproché de l'OPCODE des énarques ;

-Dans l'hypothèse que Jean-David Levitte ait eu un OPCODE des énarques avant le 11 septembre 2001, l'émotion des attentats de New York a pu renforcer sa vision stato-centrée, ainsi que sa volonté d'autoriser l'usage de la force armée au profit des Etats-Unis. Ce renforcement de son supposé OPCODE des énarques passerait par la confirmation dans la croyance en un adversaire non-étatique voulant concurrencer les acteurs étatiques sur la scène internationale. Mais c'est aussi l'identification d'une menace qui s'est concrétisée : l'ennemi n'a pas utilisé l'arme nucléaire, mais des cutters pour détourner des avions et les faire s'écraser sur les deux tours symbolisant les Etats-Unis dans leur puissance « virile ». L'ennemi est perçu ainsi plus rusé et imprévisible, de nature islamique et opposé à l'Occident, pouvant tuer plus de 3000 civils dans des attentats spectaculaires⁸⁷¹. La perception de l'identité de l'ennemi aurait donc évolué chez les énarques du Quai d'Orsay et chez ceux se rapprochant de l'OPCODE des énarques, alors que cette même identité était encore perçue comme politique sans être assimilée directement à l'Islam et la criminalité comme dans les recommandations officielles émises dans le Livre Blanc de 1994. De fait, les attentats ont renforcé la croyance en la nature irrationnelle et meurtrière des acteurs non-étatiques, ainsi que la perception en leur volonté de nuire aux Etats démocratiques.

Dès lors, nous affirmons à nouveau que l'émotion suscitée par les attentats du 11 septembre 2001 constitue une causalité primordiale qui explique le comportement de Jean-David Levitte au Conseil de Sécurité, lui faisant adopter une résolution autorisant aux Etats-Unis d'agir par tous les moyens, même si aucune définition du terrorisme n'avait été donnée dans le texte de la résolution. Nous n'écartons pas non plus la possibilité que l'histoire familiale dramatique de Jean-David Levitte ait aussi renforcé sa volonté d'agir isolément avec cette résolution. « On ne se libère jamais de ses origines »⁸⁷², comme le rappelle Philippe

⁸⁷⁰ NOTIN Jean-Christophe, 2011. *op. cit.*, p. 608.

⁸⁷¹ Une critique pertinente sur l'opposition ruse/force, in HOLEINDRE Jean-Vincent 2010. *op. cit.*, p. 53-54.

⁸⁷² BRAUD Philippe, 2004. *ibid.*

Braud, concernant l'influence des schèmes émotionnels qui se construisent dès l'enfance. Le facteur émotionnel peut ainsi être individuel, mais aussi collectif⁸⁷³, puisque le diplomate a pu obtenir très rapidement l'aval des autres diplomates pour adopter la résolution, ainsi que l'accord *a posteriori* de son supérieur politique, le Président Chirac.

Comme nous l'avons vu dans le second chapitre, sur le plan de la représentation de son Etat, Jean-David Levitte a pu aussi réagir à travers ce que nous appelons l'idée de « paix démocratique » comme phénomène identitaire⁸⁷⁴. En effet, à travers ce postulat constructiviste, les Etats démocratiques qui se reconnaissent dans une « communauté » de normes et de valeurs sont plus enclins à utiliser la force armée contre les acteurs étatiques ou non-étatiques qui viseraient la sécurité, la survie mais aussi l'identité d'un des membres de cette communauté. Ces acteurs violents ou menaçants sont en marge ou ont été déjà exclus de celle-ci. Jean-David Levitte, qui peut avoir un attachement affectif et moral à représenter la France comme Etat démocratique, en y ajoutant son amitié cultivée avec la diplomatie américaine, a pu enfin activer, grâce au facteur émotionnel, la loyauté positive envers ces valeurs partagées entre la France et les Etats-Unis, mais aussi entre le diplomate et les valeurs américains face à un ennemi qui ne leur ressemble pas et qui ne partage pas leurs valeurs.

4.6. Un OPCODE proche de celui de Jean-David Levitte : le cas d'Hubert Védrine

À titre de comparaison avec le comportement de Jean-David Levitte, arrêtons-nous sur le cas d'Hubert Védrine, ministre des Affaires étrangères au moment des attentats du 11 septembre 2001, membre du gouvernement socialiste de cohabitation de Lionel Jospin, issu du corps diplomatique et énarque.

Le 28 mars 2001, devant le *Chicago Council on Foreign Office*⁸⁷⁵, le ministre évoque les défis de la diplomatie française et les relations entre celle-ci et la diplomatie américaine. Étant sa vision du monde, à aucun moment Hubert Védrine n'évoque l'ennemi ou la menace terroriste⁸⁷⁶, mais des crises impliquant essentiellement des acteurs étatiques. Cette vision corrobore les recommandations stratégiques de 1994 qui ne faisaient pas de la violence terroriste une priorité dans les intérêts nationaux de la France, cela jusqu'aux attentats de New

⁸⁷³ Voir « Démocraties et émotions », in LINDEMANN Thomas, 2010. *op. cit.*, p. 42.

⁸⁷⁴ LINDEMANN Thomas, 2008. *op. cit.*, p. 118-121.

⁸⁷⁵ « New World challenges: the French vision », in VÉDRINE Hubert, 2003. *Face à l'hyperpuissance : textes et discours, 1995-2003*, Fayard, Paris, p. 217-225.

⁸⁷⁶ Le ministre évoque rapidement dans la même phrase « la piraterie, la cybercriminalité, la contrefaçon et le copyright (...) », mais en aucune façon le terrorisme comme on aurait pu s'y attendre dans un discours postérieur aux attentats du 11 septembre 2001. Voir VÉDRINE Hubert, 2003. *op. cit.*, p. 223.

York. Mais dans la même intervention, le ministre évoque la construction européenne et fait une comparaison avec « l'Empire romain »⁸⁷⁷, comparaison qui rappelle l'opposé de Rome qu'était le « Barbare », et que nous retrouvons dans les ouvrages des diplomates énarques comme Jean-Marie Guéhenno et Bernard de Montferrand.

Ce thème du « Barbare » renvoie à nouveau à l'idée de « paix démocratique », dans laquelle « la guerre de ceux qui se jugeaient partiellement semblables (...) ont toujours été moins violentes que celles contre les autres, les « barbares » »⁸⁷⁸. C'est aussi la césure entre Occident et Orient, croyance que nous retrouvons dans l'OPCODE des énarques. Après les attentats du 11 septembre 2001, Hubert Védrine tient ainsi des propos accréditant la thèse de « choc des civilisations »⁸⁷⁹, tout en prenant une position mesurée en réclamant que les Etats-Unis retiennent leurs coups envers le monde musulman, cela par la prévention des crises.

Paradoxalement, Védrine moque le « multilatéralisme » du Président Jacques Chirac et de Dominique de Villepin⁸⁸⁰, tout en cherchant à nuancer son propos en appelant à résoudre le conflit israélo-palestinien⁸⁸¹. Mais au final, Hubert Védrine reconnaît le droit des Etats-Unis à réagir à l'affront subi à travers les attentats du 11 septembre 2001, admettant publiquement que l'image de la superpuissance américaine a été atteinte par un adversaire certes rusé, mais objectivement faible :

« Après le 11 septembre, l'impensable et l'inacceptable appelaient réparation. Le 11 septembre fut à la fois une tragédie humaine, une souffrance extrême et une humiliation monumentale. »⁸⁸²

Sur l'identité même des auteurs des attentats, Hubert Védrine évoque un « terrorisme global » qu'il qualifie très régulièrement de « spasme »⁸⁸³, ce qui renvoie encore ici au champ

⁸⁷⁷ VÉDRINE Hubert, 2003. *op. cit.*, p. 224.

⁸⁷⁸ LINDEMANN Thomas, 2008. *ibid.*

⁸⁷⁹ « Le védrinisme existe-t-il ? », in VÉDRINE Hubert, 2003. *op. cit.*, p. 279. Voir aussi « Comment nier le choc Islam/Occident ? », in VÉDRINE Hubert, 2003. *op. cit.*, p. 303-307.

⁸⁸⁰ Védrine moque ainsi « un relativisme culturel embarrassé et déclinant, une complaisance complexée envers l'Islam, un formalisme multilatéral, l'appel à la coopération, le pacifisme des opinions européennes », in VÉDRINE Hubert, 2003. *op. cit.*, p. 305.

⁸⁸¹ Dans le cas du conflit israélo-palestinien, Hubert Védrine ne fait aucun lien avec ce conflit et les attentats du 11 septembre, quand il était encore ministre. Ses appels à la résolution de ce conflit, des années après, n'apparaissent pas totalement sincères, alors que des diplomates français, encore en fonction et activant un OPCODE des Orient, ont formulé la même solution mais sans ambiguïté. Pourtant, d'après un autre diplomate issu du Concours d'Orient, la reconnaissance de la Palestine ne ferait pas partie du « discours officiel du Quai d'Orsay ». Voir entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 17 février 2014.

⁸⁸² « Que faire avec l'hyperpuissance ? », in VÉDRINE Hubert, 2003. *op. cit.*, p. 368-369.

⁸⁸³ VÉDRINE Hubert, 2011. « Les terroristes ne peuvent pas gagner », in *Polka*, 8 mai 2011, URL : <http://www.hubertvedrine.net/article-556.html> (page consultée le 8 décembre 2013).

lexical de la médecine, employée par les diplomates activant l'OPCODE des énarques pour qualifier le terrorisme de « maladie » :

« Le terrorisme, c'est comme une maladie, c'est comme un trafic international, ça ne connaît pas de frontières. »⁸⁸⁴

Védrine emploie aussi la métaphore de l'animalité pour ôter à l'ennemi terroriste l'humanité qu'il ne mérite pas. C'est ce qu'on retrouve dans sa vision des Talibans :

« Le fait d'avoir nettoyé le nid de frelons des Talibans (...) ne suffisait pas à laver cette humiliation (du 11 septembre 2001) ». ⁸⁸⁵

L'ensemble de ces réactions du ministre des Affaires étrangères, même *a posteriori*, corrobore l'OPCODE des énarques et celui de Jean-David Levitte. L'émotion des attentats du 11 septembre 2001 avait aussi provoqué une réaction similaire et isolée du ministre, affirmant devant des journalistes que la réaction américaine serait légitime sans avoir consulté le Premier ministre Lionel Jospin ni le Président Jacques Chirac⁸⁸⁶. Enfin, au moment des attentats, le directeur des affaires politiques au Quai d'Orsay, Gérard Errera, lui-même énarque et qui serait le fils d'une famille juive qui aurait été sauvée par des Français durant l'Occupation allemande⁸⁸⁷, témoigne à Jean-Christophe Notin sa vision des auteurs des attentats :

« On s'est tous sentis complètement désarmés. C'est là tout le génie maléfique des terroristes que de créer des situations insolites auxquelles personne ne peut être préparé. »⁸⁸⁸

Le diplomate, comme Jean-David Levitte, active peut-être son passé familial et son vécu issu de l'enfance pour percevoir ainsi l'ennemi usant de la violence terroriste. Mais le terme « maléfique » du diplomate, comme ceux du ministre Védrine et des hauts fonctionnaires issus de l'ENA, renvoie à la diabolisation ou la déshumanisation de l'adversaire terroriste qui sera progressivement ancrée à long terme dans une stratégie discursive de criminalisation de celui-ci.

Néanmoins, le choc et l'émotion suscités par la vision des attentats de New York ont contribué à renforcer la réponse militaire des Etats-Unis et l'approbation des représentants des Etats partageant leurs valeurs ou des valeurs universelles à user de tous les moyens contre

⁸⁸⁴ Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 8 décembre 2010.

⁸⁸⁵ VÉDRINE Hubert, 2003. *ibid.*

⁸⁸⁶ NOTIN Jean-Christophe, 2011. *op. cit.*, p. 609.

⁸⁸⁷ Information trouvée sur une page Wikipedia anglophone, mais qui ne cite pas sa source. Nous la mettons donc au conditionnel.

⁸⁸⁸ NOTIN Jean-Christophe, 2011. *ibid.*

l'adversaire terroriste. Comme le rappelle Thomas Lindemann, « les coûts moraux d'un engagement belliqueux sont peu élevés lorsque l'Autre est perçu comme radicalement différent en l'absence d'identification (de ce qui) favorise l'éclosion dans les relations internationales ». ⁸⁸⁹

Or, si nous analysons la vision des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay, nous demeurons dans un rapport d'intersubjectivité qui appelle à la reconnaissance ou au déni de l'Autre. Dans ce qu'on peut appeler des « guerres pour l'identité » ⁸⁹⁰, peut-on ainsi considérer que les réactions de Jean-David Levitte et des Etats-Unis sont le fruit, dès le départ, d'une violence symbolique qui se traduirait par un mépris ou une insignifiance de leur part pour les acteurs usant de la violence terroriste et de ce qu'ils représentent ?

Dans une étude détaillée sur les attentats du 11 septembre 2001 ⁸⁹¹, Andreas Behnke s'est intéressé au rôle de la reconnaissance à travers les actions d'Al Qaida. Reprenant les interprétations de Jean Baudrillard sur la contestation d'une globalisation occidentale ⁸⁹² ou de Paul Saurette et de Reinhard Wolf sur une « théorie de l'humiliation » avec des gains de réputation pour Al Qaida ⁸⁹³, Behnke résume les intérêts qui ont motivé une action radicale et spectaculaire sur les *Twin Towers* de New York. En effet, celles-ci représentaient un symbole de la superpuissance américaine, situées sur le territoire des Etats-Unis réputé inviolable en raison de cette même image de superpuissance et d'invincibilité. Reprenant aussi la théorie du partisan de Carl Schmitt ⁸⁹⁴, Behnke analyse l'acte d'Al Qaida sur New York comme la tentative de proclamer sa « souveraineté » face à la plus grande puissance de ce monde, et de démontrer ainsi qu'en tant qu'organisation, elle se conçoit comme un acteur politique à part entière ne voulant plus être assimilé à de la criminalité ⁸⁹⁵. Philippe Braud voyait aussi dans ces attentats « l'efficacité » de leur « théâtralité », destinée « à rendre impossible l'oubli pur et simple de la Cause qu'ils entendent défendre. » ⁸⁹⁶

⁸⁸⁹ LINDEMANN Thomas, 2010. *op. cit.*, p. 58.

⁸⁹⁰ LINDEMANN Thomas, 2010. *op. cit.*, p. 60.

⁸⁹¹ SCHMITT Carl, 1992. *op. cit.* p. 203-320. BEHNKE Andreas, 2012. *ibid.*

⁸⁹² BEHNKE Andreas, 2012. *op. cit.*, p. 191.

⁸⁹³ BEHNKE Andreas, 2012. *op. cit.*, p. 192.

⁸⁹⁴ BEHNKE Andreas, 2012. *op. cit.*, p. 195.

⁸⁹⁵ BEHNKE Andreas, 2012. *op. cit.*, p. 196.

⁸⁹⁶ BRAUD Philippe, 2004. *op. cit.*, p. 59.

Or, dans une forme de prophétie autoréalisatrice⁸⁹⁷, Al Qaida avait atteint son objectif d'être reconnu à travers les attentats de New York, tout en ignorant qu'elle allait déclencher une violente répression de son organisation dans le monde à partir de la guerre en Afghanistan contre le régime taliban jusqu'au décès de son chef Oussama Ben Laden, le 2 mai 2011.

À titre de comparaison avec Al Qaida, un autre groupe, Al Muhajiroun, basé en Grande-Bretagne a fait l'objet d'un cas d'étude par Maéva Clément⁸⁹⁸. À travers l'analyse des communiqués du groupe, elle a démontré comment Al Muhajiroun, qui avait au départ perçu de manière négative les attentats de New York pour l'image des musulmans du monde, a progressivement réinterprété ceux-ci comme le fruit de l'agression américaine sur le monde musulman⁸⁹⁹. En quête de reconnaissance, car voulant devenir « la voix, les yeux et les oreilles des musulmans »⁹⁰⁰, Al Muhajiroun a aussi radicalisé son discours avec la guerre en Afghanistan. Déniant toute reconnaissance à l'Occident qu'il jugeait méprisant envers les musulmans, ce groupe a cherché le *leadership* dans la représentation de la communauté musulmane. Mais sa radicalisation avait fini elle aussi par se retourner contre lui. Al Muhajiroun a été finalement interdit et dissous par les pouvoirs publics britanniques, le 14 janvier 2010.

⁸⁹⁷ « La guerre comme prophétie auto-réalisatrice », in LINDEMANN Thomas, 2008. *op. cit.*, p. 57-59.

⁸⁹⁸ CLÉMENT Maéva, 2014. « Al-Muhajiroun in the United Kingdom: the role of international non-recognition in heightened radicalization dynamics », *Global Discourse: An Interdisciplinary Journal of Current Affairs and Applied Contemporary Thought*, 16 p., URL : <http://dx.doi.org/10.1080/23269995.2014.918306> (page consultée le 10 juin 2014).

⁸⁹⁹ CLÉMENT Maéva, 2014. *op. cit.*, p. 5-6.

⁹⁰⁰ CLÉMENT Maéva, 2014. *op. cit.*, p. 7.

SECTION 5. LA VISION DU TERRORISME DE 2002 à 2013 : DURCISSEMENT DE LA VISION DE L'ENNEMI ET FAIBLE CONVERGENCE AVEC L'OPCODE DES ORIENTS

Sur la vision de l'ennemi, depuis la création de la sous-direction de la sécurité au Quai d'Orsay en 1993 et jusqu'aux attentats du 11 septembre 2001, les OPCODES des énarques et des Orientés nous ont permis de tester des variations par le biais de la méthode de congruence. Nous avons pu ainsi valider une cohérence générale entre la variable dépendante et l'OPCODE des énarques comme variable indépendante, tout en tenant compte d'une évolution de la croyance des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay sur l'ennemi entre la publication du Livre Blanc de 1994 et les attentats de New York en 2001.

Inversement, sur la même période, nous avons démontré que l'OPCODE officiel qui constituerait un savoir commun propre au Ministère des Affaires étrangères ne permet pas d'obtenir des résultats satisfaisants en matière de congruence avec les recommandations stratégiques.

Après les attentats de New York et la réaction française au Conseil de sécurité de l'ONU, notre recherche applique l'hypothèse d'une vision de l'ennemi à travers les OPCODES catégoriels sur la période de 2002 à 2013, depuis la guerre d'Afghanistan jusqu'au début de l'intervention française au Mali en janvier 2013. Comme dans le second chapitre, c'est Dominique de Villepin qui s'avère être un personnage prolifique en matière de déclarations sur le terrorisme, notamment par rapport à l'Afghanistan et l'Irak et plus généralement dans les rapports entre la France et les Etats-Unis. En effet, nous estimons qu'il existe aussi des enjeux identitaires pour la France par rapport à la superpuissance américaine dans cette lutte contre le terrorisme qui a constitué pourtant un enjeu en matière d'intérêts nationaux bien plus important pour les Etats-Unis que pour la France elle-même.

Que peuvent nous apporter les OPCODES catégoriels sur cette période ? Nous supposons que la domination de l'OPCODE des énarques sur les recommandations stratégiques se prolonge après les attentats de 2001, impliquant avec l'évolution partielle des croyances sur l'ennemi un durcissement de la vision du terroriste par les Etats démocratiques partageant les mêmes normes et valeurs. Notre recherche confirme progressivement une validation du concept de « paix démocratique » entre ces Etats et d'une plus grande propension à user des moyens les plus radicaux, notamment la force militaire face aux adversaires perçus comme trop différents de ces mêmes Etats. Les enjeux matériels et de puissance ne sont jamais écartés de notre recherche, mais nous considérons que la lutte contre

le terrorisme voit un renforcement sur cette période d'une grammaire morale associée aux conséquences émotionnelles des attentats de New York qui peuvent apporter des explications plus solides sur les comportements des dirigeants politiques et de leurs représentants face à cet « Autre » qu'est le terroriste.

5.1. La conception politique du terroriste chez Dominique de Villepin : faible convergence de l'OPCODE des Orientés avec l'Afghanistan

La vision de l'adversaire chez les diplomates activant l'OPCODE des Orientés considère en général celui-ci comme né du désordre dans certaines régions du monde ou bien de frustrations identitaires par rapport à la globalisation. Cet OPCODE pourrait même constituer un pont avec notre analyse de type constructiviste, tant les identités politiques, culturelles, religieuses sont prises en compte parmi les « orientaux » du Quai d'Orsay.

Sur la période 2002 à 2013, Dominique de Villepin, ancien ministre des Affaires étrangères, issu du corps diplomatique et énarque comme son prédécesseur Hubert Védrine, manifeste, comme nous l'avons vu dans la conception de soi, un OPCODE très proche des Orientés, faisant de lui une exception parmi les énarques du Quai d'Orsay. Né au Maroc, ayant grandi en Amérique du Sud, écrivain prolifique et amateur de poésie, le diplomate a marqué dès l'enfance un goût pour l'étranger, et donc pour l'Autre. Est-ce que ce goût se traduit-il concrètement dans sa vision de l'adversaire usant de la violence terroriste ?

Prenons le cas de l'Afghanistan. Dominique de Villepin est devenu ministre des Affaires étrangères en 2002 après la réélection de Jacques Chirac à la Présidence de la République, et débuta la rédaction de ses écrits sur sa vision de l'Autre et sa vision du monde, visions intrinsèquement liées. La guerre en Afghanistan avait déjà commencé et la France s'était déjà engagée dans la coalition en soutien aux Etats-Unis victimes des attentats de New York. Nous avons vu auparavant que son prédécesseur, Hubert Védrine, avait qualifié le régime des Talibans de « nid de frelons », sans tenter de les humaniser ou de leur trouver une justification rationnelle à leur comportement. La guerre en Afghanistan résultant entre autres de l'émotion suscitée par les attentats de New York, Dominique de Villepin fait le lien entre le « fanatisme » et les « identités blessées » pour trouver une causalité au terrorisme⁹⁰¹. Ainsi, quand les diplomates activant un OPCODE des énarques qualifient le terrorisme de « maladie » ou de « fléau », Dominique de Villepin emploie le même champ lexical de la médecine pour désigner ce qui fait émerger le terrorisme. Dans son discours à la Conférence

⁹⁰¹ VILLEPIN Dominique de, 2003. *op. cit.*, p. 35.

annuelle des ambassadeurs en août 2002, alors que la France est engagée en Afghanistan, le ministre est explicite :

« Les plaies anciennes demeurent : la pauvreté et la faim, les épidémies, la destruction de l'environnement, les conflits régionaux. Ces fléaux ne s'apaisent que rarement (...). »⁹⁰²

« Il s'agit (...) de lutter contre les fléaux dont se nourrit le terrorisme, des crises régionales à la grande pauvreté. Car le terrorisme prolifère sur la multiplication des abcès du monde. »⁹⁰³

Dominique de Villepin, issu de l'ENA, oscille donc avec des termes proches des énarques, et qualifie aussi le terrorisme de « fléau qui conjugue archaïsme et haut technologie »⁹⁰⁴ pour contourner les défenses des Etats. Dans son discours sur l'enjeu terroriste, il le décrit également comme pouvant chercher à acquérir des « bombes sales » et radioactives, et appelle à empêcher le rapprochement du « terrorisme international » avec le trafic d'armes et le financement illégal⁹⁰⁵. On y relève le rapprochement du terroriste avec ce qui relève de la clandestinité, mais l'assimilation performative à la criminalité n'y figure pas. De même, Villepin qualifie le terrorisme de « mal universel »⁹⁰⁶ en raison de sa globalité, ce qui est finalement et paradoxalement valorisant pour un adversaire que les recommandations officielles tentent de rabaisser à de la criminalité de droit commun. Enfin, le sens négatif du champ lexical de la maladie ou de la médecine appliqué au terrorisme est comparativement moins fréquent chez le ministre qui préfère se focaliser aux causes qui font naître ce même terrorisme. Ce dernier serait la conséquence d'un ensemble de problématiques souvent politiques chez Villepin, et non la cause irrationnelle qu'invoquent ses homologues énarques. Quant aux diplomates issus du Concours d'Orient, ils renvoient aussi la question du terrorisme à des causalités similaires :

« Il faut (...) à la fois empêcher l'organisation terroriste de nuire (c'est le travail du renseignement et de la police) et tenter de résoudre les problèmes qui l'ont fait naître (question palestinienne, Afghanistan, NWPP au Pakistan). »⁹⁰⁷

⁹⁰² VILLEPIN Dominique de, 2002. *Discours d'ouverture de la Xème Conférence des Ambassadeurs*, Paris, 22 août 2002, URL : <http://discours.vie-publique.fr/notices/023002730.html> (page consultée le 21 juin 2012).

⁹⁰³ VILLEPIN Dominique de, 2003. *Discours d'ouverture de la XIème Conférence des Ambassadeurs*, Paris, 28 août 2003, URL : <http://discours.vie-publique.fr/notices/033002905.html> (page consultée le 13 juin 2014).

⁹⁰⁴ VILLEPIN Dominique de, 2002. *ibid.*

⁹⁰⁵ « L'enjeu terroriste », in VILLEPIN Dominique de, 2003. *op. cit.*, p. 355.

⁹⁰⁶ VILLEPIN Dominique de, 2003. *op. cit.*, p. 356.

⁹⁰⁷ Entretien par mail avec un ambassadeur en poste à l'étranger, 15 octobre 2009.

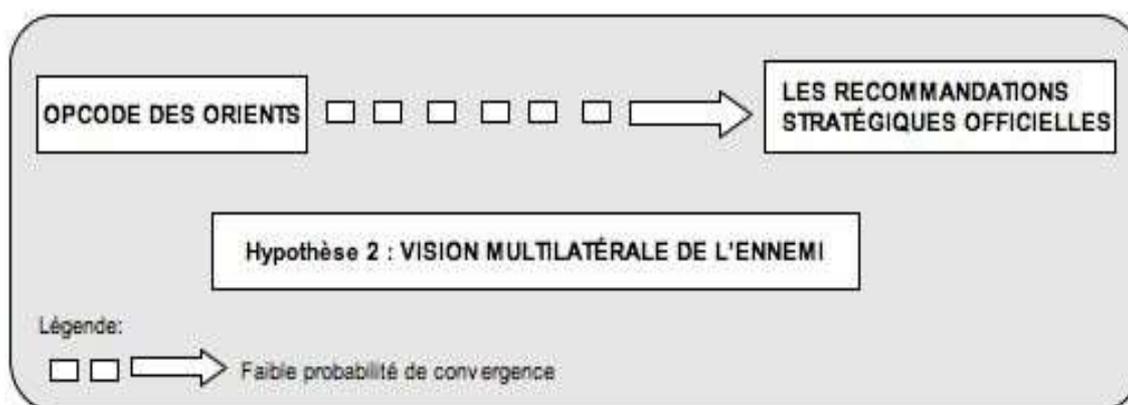
« En Afrique, combattre Al Qaida, ce serait ne pas négliger certaines régions (Sahel), les aider économiquement, donner une perspective aux jeunes. »⁹⁰⁸

« Pour résoudre ce problème (du terrorisme), il faut trouver une résolution concernant la question de la Palestine, car tout part de là ! Même Israël peut y arriver à la reconnaissance de la Palestine, mais à la condition qu'il se sente soutenu. (...) Cela mettra fin au terrorisme arabe, musulman... On n'a de cesse de parler de terrorisme et d'Islam, il faut arrêter de les associer, ainsi que les Arabes car ils n'en peuvent plus. »⁹⁰⁹

Les diplomates ayant un OPCODE des Orientés avancent, en conséquence, la résolution de problèmes politiques en vue de résorber le terrorisme, à la différence des énarques plus enclins à considérer le traitement en aval de la violence terroriste, notamment par les moyens militaires, plutôt que de chercher à le traiter en amont.

Pour autant, si Dominique de Villepin se rapproche de l'OPCODE des Orientés, est-ce que son OPCODE personnel peut être validé en tant que variable indépendante par rapport à la variable dépendante que sont les recommandations stratégiques officielles françaises ?

Tableau 6. Faible probabilité de congruence entre l'OPCODE des Orientés et les recommandations stratégiques, dans le cas de la vision de l'ennemi de Dominique de Villepin au moment de l'intervention française en Afghanistan.



Dans le cas de l'intervention française en Afghanistan, la méthode de congruence montre que l'OPCODE des Orientés, dont se rapprocherait Dominique de Villepin, produit une faible convergence avec les recommandations officielles. Comment l'expliquer ?

-Comme nous l'avons vu précédemment, l'identification de l'adversaire chez Villepin confirme sa nature invisible et se jouant des frontières des Etats. Mais elle atténue fortement

⁹⁰⁸ Entretien par mail avec un ambassadeur en poste à l'étranger, 30 septembre 2009.

⁹⁰⁹ Entretien avec un ambassadeur, Paris, 11 mai 2012.

l'aspect « islamisant » que l'on peut trouver dans les recommandations officielles, cela au profit d'une vision plus large du terroriste, incluant des fondements politiques et culturels bien plus globaux. Cette vision va aussi et surtout à l'encontre à la stratégie de dénigrement et de délégitimation du terrorisme en tant que phénomène proche ou identique à la criminalité de droit commun ;

-Le rapport à l'adversaire implique comment celui-ci doit être traité. Dans le mémoire consacré à la vision des relations internationales de Dominique de Villepin, nous avons relevé que l'emploi de la force armée par les Etats-Unis contre le terrorisme était, aux yeux du ministre, un élément corrompeur pour un Etat démocratique⁹¹⁰. Comparant le terrorisme au monstre mythologique de « l'Hydre de l'Herne »⁹¹¹ dont les têtes coupées repoussaient en permanence, Villepin rejette la force militaire comme une force antique et du passé, dont la raison n'a plus de sens dans un monde sans frontière dans lequel évolue l'adversaire terroriste. Le terroriste est d'ailleurs perçu comme archaïque de fait de son usage de la violence, ce qui nous renvoie à nouveau en une croyance sur « un processus civilisationnel » interdisant les pulsions de violence. Mais dans l'OPCODE de Dominique de Villepin, ce processus s'appliquerait à tous les acteurs étatiques et non-étatiques. Croyant avant tout à la force des mots et non à la force au sens de la coercition physique⁹¹², il fait de la « guerre contre le terrorisme » de l'administration Bush une cible bien plus importante que la lutte contre le terrorisme. Dans une démarche de partager des valeurs de démocratie entre Etats face au terrorisme, Villepin inverse la défense de valeurs universelles que partagent ces mêmes Etats, à l'image des Droits de l'Homme pour interdire aux démocraties l'usage de la force armée :

« Ne pas instrumentaliser les droits de l'homme, c'est les respecter dans leur intégralité. Face au terrorisme, rien ne serait plus dangereux de consentir à les mettre entre parenthèses. La lutte contre ce fléau ne sera efficace que si elle renforce nos principes d'action commune et nos valeurs. »⁹¹³

⁹¹⁰ GERMIYANOGLU Okan, 2004. *op. cit.*, p. 32-33.

⁹¹¹ VILLEPIN Dominique de, 2002. *ibid.*

⁹¹² Pascal Vennesson rappelle l'étymologie et les problématiques posées dans sa définition militaire. Voir VENNESSON Pascal, 2002. « Force armée et politique étrangère : soldats et diplomates aujourd'hui », in CHARILLON Frédéric (dir.). *op. cit.*, Paris, p. 301-330.

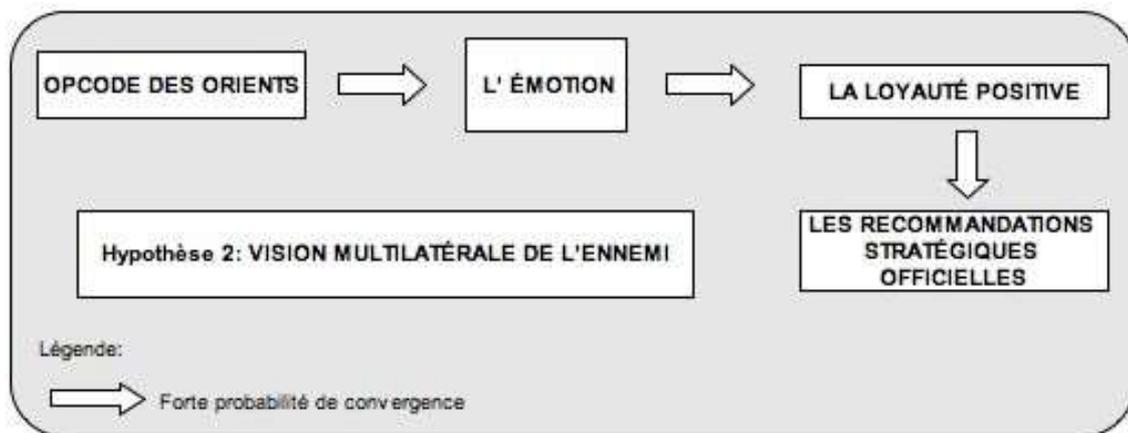
⁹¹³ VILLEPIN Dominique de, 2003. *op. cit.*, p. 370.

De fait, face au terrorisme, Villepin n'adhère pas à la philosophie clausewitzienne qui veut que « la guerre soit une continuation de la politique par d'autres moyens »⁹¹⁴. Néanmoins, si l'on introduit à nouveau le facteur de l'émotion en tant que variable intermédiaire, l'OPCODE de Dominique de Villepin redevient plus conforme aux recommandations stratégiques. Dominique de Villepin reconnaît ainsi l'emploi de la force armée en Afghanistan :

« (La France) a témoigné de sa solidarité sans faille aux Américains après le 11 septembre et partage sa détermination totale de combattre (...) le terrorisme : notre engagement militaire en Afghanistan, notre coopération, en particulier en matière de renseignement, en sont une bonne illustration. »⁹¹⁵

On aurait pu aussi ajouter la loyauté comme variable intermédiaire au sens de loyauté positive envers les valeurs et l'histoire partagées entre la France et les Etats-Unis, et que Dominique de Villepin rappelle régulièrement dans ses discours.⁹¹⁶

Tableau 7. Convergence entre l'OPCODE des Orient et les recommandations stratégiques avec l'émotion et la loyauté comme variables intermédiaires, dans le cas de la vision de l'ennemi de Dominique de Villepin au moment de l'intervention française en Afghanistan.



Dans la méthode de congruence, la variable de l'émotion apparaît encore déterminante en tant que causalité de la participation militaire de la France en Afghanistan, peut-être plus que la variable intermédiaire de la loyauté positive. Mais la perception du terrorisme par

⁹¹⁴ CHOPIN Olivier, 2010. « La guerre à la Terreur, une guerre majeure ? », in RAMEL Frédéric, HOLEINDRE Jean-Vincent (dir.). *op. cit.*, p. 142.

⁹¹⁵ VILLEPIN Dominique de, 2003. *op. cit.*, p. 115.

⁹¹⁶ « L'exigence transatlantique », in VILLEPIN Dominique de, 2003. *op. cit.*, p. 329-349.

Dominique de Villepin, sur l'Afghanistan comme l'Irak, maintient une vision politique du terroriste : si « les moyens militaires » sont autorisés face à cet adversaire, « une confrontation militaire directe » s'avère « impossible », surtout sans un « objectif politique légitime »⁹¹⁷. Certes, le ministre emploie un langage habile pour nuancer sa position, mais il conserve une forme de cohérence par rapport à son OPCODE proche des Orient et des recommandations stratégiques officielles.

De fait, la probabilité que l'émotion constitue une variable indispensable dans notre schéma est de 40 points, et s'accroît de 40 points en y ajoutant la loyauté globale comme variable intermédiaire renforçant la variable émotionnelle, mais sans être indispensable pour valider la convergence entre l'OPCODE des Orient de Dominique de Villepin et les recommandations stratégiques officielles. Nous disposons ainsi d'une probabilité globale de convergence de nos variables intermédiaires à hauteur de 80 points, soit 80%. Ce pourcentage demeure à 80%, si nous considérons uniquement la convergence de l'OPCODE catégoriel déjà vérifiée dans le chapitre I (40 points) avec le facteur émotionnel comme variable intermédiaire (40 points). Si nous reprenons le schéma en entier avec l'OPCODE catégoriel et les deux variables intermédiaires, nous avons un total de 120 points, soit 120%. Nous pourrions, dès lors, estimer que notre schéma ne serait plus probable, mais complètement vérifié.

5.2. Faible convergence de l'OPCODE des Orient avec l'Irak

Concernant l'Irak, le rapport négatif à la force armée du ministre a été exploité dans ses écrits en 2002 et dans la première moitié de l'année 2003, cela dans le cadre des échanges diplomatiques au Conseil de sécurité et des inspections de l'AIEA.

Réfutant également la nature terroriste de l'adversaire irakien, l'OPCODE de Villepin considère le risque de conflit comme non plus asymétrique, mais entrant dans le cadre de la « formule incantatoire »⁹¹⁸ de « guerre contre le terrorisme », l'administration Bush ayant défini son concept de « *rogue states* », forme de mise au ban identitaire des Etats exclus de la communauté de valeurs que partagent les Etats démocratiques entre eux et/ou autour des valeurs des Etats-Unis. Or, Dominique de Villepin, comme le Président Chirac dont il est proche, a activé une forme de défi identitaire pour la France par rapport aux Etats-Unis.

⁹¹⁷ VILLEPIN Dominique de, 2003. *op. cit.*, p. 442.

⁹¹⁸ BIGO Didier, 2001. *ibid.*

Dès lors, est-ce que le régime de Saddam Hussein avait une image proche de l'adversaire terroriste comme celle que l'on trouve en principe dans l'OPCODE des Orient ? D'une part, cette vision de l'ennemi irakien ne correspond pas à l'OPCODE officiel, ni à celui des énarques du Quai d'Orsay, dans la mesure où le régime de Saddam Hussein constituait une entité étatique, même si celle-ci était depuis la Première Guerre du Golfe ostracisée par les Etats-Unis et une grande partie des Etats démocratiques. D'autre part, l'OPCODE des Orient conçoit philosophiquement l'ennemi, l'Autre usant de la violence terroriste comme une entité aussi bien étatique que non-étatique. Ainsi, dans un rapport entre « Nous » et l'Autre, les diplomates activant l'OPCODE des Orient ne s'inscrivent pas dans une « profonde et irréductible inégalité »⁹¹⁹ avec l'adversaire terroriste qui garde une nature politique, même s'il peut toujours être perçu comme inférieur à l'acteur étatique.

Enfin, le régime irakien était perçu par le ministre comme faisant des efforts pour autoriser des inspections sur son territoire face à la croyance américaine que le régime détienne des armes de destruction massive. Dominique de Villepin semblait avoir conscience de cette prédisposition de l'administration américaine à vouloir faire tomber le régime irakien, les attentats du 11 septembre 2001 servant de prétexte pour légitimer cet objectif⁹²⁰. Thomas Lindemann s'est aussi interrogé sur l'Irak comme cas d'étude pour une interprétation constructiviste⁹²¹ : en effet, Saddam Hussein représentait un dirigeant ayant défié par le passé la puissance américaine. Et malgré sa faiblesse réelle et l'absence de liens concrets entre son régime et Al Qaida, l'administration Bush cherchait à faire tomber Saddam Hussein, car il constituait une atteinte encore active pour « la face » des Etats-Unis⁹²², le président Bush concevant son pays, dans son allocution télévisée après les attentats du 11 septembre 2001, comme « le phare le plus brillant de la liberté et du progrès dans le monde ». Inversement, la focalisation négative de l'administration Bush sur Saddam Hussein avait incité ce dernier à réagir durement. En effet, le dirigeant irakien avait estimé que les Etats-Unis récoltaient ce qu'ils avaient semé en tuant un million et demi d'Irakiens par le biais de l'embargo mis en place depuis la fin de la Première Guerre du Golfe⁹²³. Une telle réaction ne pouvait que renforcer la volonté de l'administration Bush de punir un dirigeant qui insultait leur image

⁹¹⁹ COLONOMOS Ariel, 2002. *ibid.*

⁹²⁰ « Le désarmement ou la guerre », in VILLEPIN Dominique de, 2003. *op. cit.*, p. 91-98.

⁹²¹ « Les Américains et l'Irak en 2001-2003 », in LINDEMANN Thomas, 2010. *op. cit.*, p. 78-83.

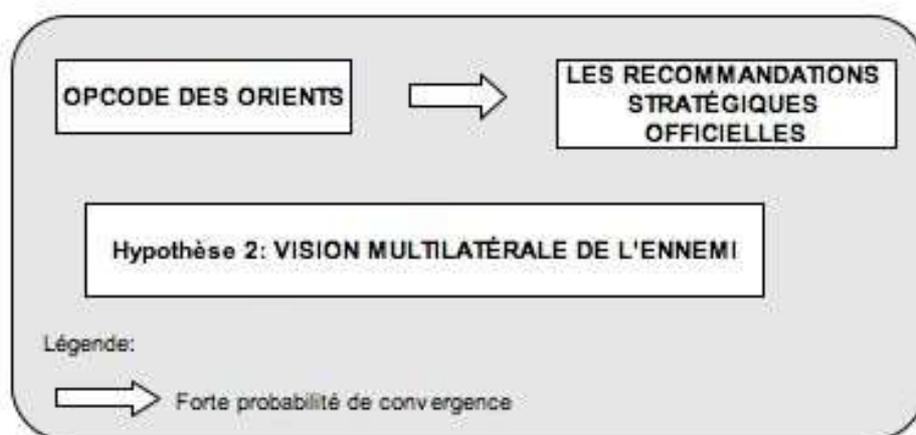
⁹²² LINDEMANN Thomas, 2010. *op. cit.*, p. 82.

⁹²³ LINDEMANN Thomas, 2010. *op. cit.*, p. 88.

devant le monde entier, en particulier après des attentats que Saddam Hussein n'avait pas non plus condamné.

À partir d'une image à la fois virile et porteuse de valeurs se voulant universelles face au terrorisme et aux Etats dits voyous, comment pouvait se positionner Dominique de Villepin avec son OPCODE ?

Tableau 8. Convergence entre l'OPCODE des Orientés et les recommandations stratégiques, dans le cas de la vision de l'ennemi de Dominique de Villepin au moment de la guerre en Irak.



La méthode de congruence nous montre une convergence, comme dans le précédent tableau n°7 avec le cas de l'Afghanistan, à l'exception que nous n'employons pas de variables intermédiaires comme l'émotion ou la loyauté. En effet, dans le cas de l'Irak, la vision de l'ennemi dans l'OPCODE des Orientés implique que l'emploi de la violence terroriste puisse être utilisée non pas seulement par des acteurs non-étatiques, mais aussi par des Etats. Or, la force étant aussi conditionnée par la nature de l'ennemi, l'Irak ne constituait pas une menace réelle et directe de type sécuritaire pour les Etats-Unis, la France et les Etats démocratiques. De même, les recommandations stratégiques se focalisaient avant tout sur les acteurs non-étatiques en matière de violence terroriste. L'Irak a été certes suspectée de posséder des armes de destruction massive, et des doutes ont subsisté jusqu'au bout malgré les inspections menées par l'AIEA. Mais même après la chute de Bagdad et du régime de Saddam Hussein, les Etats-Unis et ses alliés ne trouvèrent aucune arme de destruction massive. Objectivement, et en tenant compte de son caractère étatique, même si sa réputation était exécrationnelle, le régime de Saddam Hussein ne pouvait pas être combattu par la force armée.

Néanmoins, nous émettons une réserve, car il apparaît également que le refus de Dominique de Villepin d'engager la force armée, au nom de valeurs de paix et d'une vision

de la France qu'il représente, excluait totalement la guerre de l'identité de la France en tant qu'acteur étatique. Or, les recommandations stratégiques officielles conçoivent la sécurité des Etats avant la promotion de valeurs comme les Droits de l'Homme, et n'écartent pas totalement l'emploi de la force armée, celle-ci n'étant utilisée qu'en cas de force majeure. Cette réalité des priorités dans la variable dépendante affaiblit la position du ministre qui, pourtant, fera un discours éloquent, le 14 février 2003, pour rappeler à l'allié américain les mésusages de la force et ses conséquences que son « vieux » pays a subies durant les conflits précédents.

Parallèlement, et comme nous l'avons vu précédemment, cette position de Dominique de Villepin a été vivement critiquée par les énarques du Quai d'Orsay, notamment dans les relations avec les Etats-Unis et les intérêts qui étaient en jeu.

Néanmoins, au-delà des intérêts matériels avancés par ces deniers, la vision des énarques du Quai d'Orsay rejoint, selon nous, la césure catégorielle des OPCODES entre énarques et Orient. Elle renforce notre présupposé d'une vision plus dure dans le traitement du terrorisme en tant qu'entité criminelle et dénuée de fondement politique, mais aussi d'une vision plus « atlantiste » et moins « gaulliste » dans les relations entre la France et les Etats-Unis. Cette césure va s'accroître après la guerre en Irak et va s'intensifier avec les opérations militaires que la France va mener progressivement vers la fin des années 2000, et plus particulièrement avec l'intervention au Mali en janvier 2013.

5.3. Maintien de la dissonance avec les recommandations stratégiques officielles dans le cas l'intervention militaire française au Mali

Après le 11 septembre 2001, puis la guerre en Afghanistan, la vision philosophique de l'adversaire terroriste comme acteur non-étatique visant à contester et déstabiliser les Etats puissants, et prendre le contrôle des Etats vacillants ou trop faibles pour lutter face aux contestations internes et externes à leurs frontières, s'est accentuée dans les recommandations stratégiques officielles. La nature rusée de l'ennemi s'est aussi renforcée, ainsi que ses caractéristiques islamiques et globalisantes que l'on retrouve dans les définitions du « djihadisme » et du « terrorisme mondial » des Livres Blancs des éditions 2006 et 2008.

Comme l'a rappelé Anastassia Tsoukala en 2008, l'antiterrorisme français a contextualisé les menaces auxquels il faisait face, déclinant sa notion de « guerre » à travers les moyens juridiques, à l'inverse d'un engagement militaire total que l'on retrouve dans les

politiques antiterroristes des pays anglo-saxons⁹²⁴. Cette déclinaison correspond, d'après nous, à une meilleure identification de la menace et de son traitement, mais aussi à une stratégie performative que les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay que nous avons rencontrés ont employé pour délégitimer l'adversaire terroriste. Mais ce sont les diplomates issus de l'ENA ou ayant un OPCODE proche des énarques qui ont usé de cette stratégie. Ils ont criminalisé l'adversaire terroriste conformément aux recommandations stratégiques officielles qui préconisent son traitement par le biais de la justice, de la police et du renseignement :

« Al Qaida est un peu un modèle dans la menace terroriste ; les narcotrafiquants d'Amérique Latine qui terrorisent la ville de Ciudad Juarez (...) ont aussi les intonations du terrorisme. (...) La menace terroriste est un défi à l'Etat. L'Etat pour moi, c'est la structure fondamentale d'une société civilisée. L'autre structure fondamentale pour moi, c'est la famille. Sur le plan individuel, (...) la structure fondamentale c'est la famille, on le voit avec les problèmes de la délinquance des jeunes, etc. »⁹²⁵

« Le terrain naturel de prédilection et d'évolution des terroristes, c'est quand même la clandestinité. (...) Quand on fera une grande réunion avec tous les terroristes, ce sera l'occasion de les coffrer, et puis voilà au revoir ! »⁹²⁶

« (...) Le monde est dangereux et interdépendant, et il faut des institutions fiables pour garantir l'ordre. (Le terrorisme), c'est de la criminalité et le plus dangereux sont les rançons. »⁹²⁷

« Des actes (terroristes) peuvent être aussi liés à la criminalité et devenir ensuite des actes terroristes. Au Moyen-Orient et en Afrique, vous avez des prises d'otage pour de l'argent, sachant que le premier groupe qui a capturé les otages va les revendre pour un groupe, par exemple, lié à Al Qaida. »⁹²⁸

Si nous analysons cette vision sur le plan des identités partagées, il y a une prise en compte de l'importance des coûts moraux à traiter brutalement cet Autre assimilé au criminel de droit commun⁹²⁹. L'Autre usant de la violence terroriste étant criminalisé, il est intégré à la société, même en étant un paria, et se voit soumis à la loi de l'Etat qui lui est supérieur. Dans

⁹²⁴ TSOUKALA Anastassia, 2008. *op. cit.*, p. 291.

⁹²⁵ Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 20 janvier 2010.

⁹²⁶ Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 20 décembre 2010.

⁹²⁷ Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 14 avril 2014.

⁹²⁸ Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 5 mai 2014.

⁹²⁹ LINDEMANN Thomas, 2010. *op. cit.*, p. 58.

les recommandations stratégiques officielles, nous avons ainsi relevé que la fréquence du terme « menace » diminue (102 fois en 2006 ; 118 fois en 2008), alors que le terme « terroriste » augmente (405 en 2006) et 2008 (98 en 2008)⁹³⁰ dans les Livres Blancs. Le plus significatif est que les termes « crime » et « criminalité » sont proportionnellement les plus élevés dans les éditions 2006 (19 fois) et 2008 (24 fois), alors qu'ils sont très faibles en 1994 (2 fois) et même en régression en 2013 (13 fois). L'adversaire est donc clairement identifié conformément à l'OPCODE des énarques. Si on se réfère ensuite à la philosophie d'Hegel, les diplomates conçoivent l'Autre comme ils l'entendent, façonnent son image et l'imposent, puisqu'ils croient ainsi le dominer totalement⁹³¹. Cette croyance philosophique permet aussi à l'Etat de ne pas employer la force militaire envers cet Autre, et donc de ne pas lui donner une quelconque reconnaissance en lui répondant à travers cette même force.

Inversement, et paradoxalement, les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay se rapprochant de l'OPCODE des énarques sont aussi ceux qui emploient le champ lexical de la « barbarie », dès lors que l'Autre commet une violence spectaculaire et mortelle à l'image des attentats du 11 septembre 2001 et/ou quand celui-ci apparaît mal identifié. En reprenant la dualité du « maître » et de « l'esclave » chez Hegel⁹³², ce dernier, s'il se délivre de ses « chaînes », peut devenir une menace réelle pour l'Etat qui répondra alors par la force militaire, option que les énarques tendent plus à favoriser à travers leur OPCODE. En conséquence, la perception d'autrui renvoie à chaque fois à l'image que nous nous faisons de nous-mêmes. Ici, les énarques croient avant tout à l'Etat qu'ils représentent pour garantir l'ordre et punir par la force l'Autre si celui-ci emploie la violence contre lui.

Inversement, l'OPCODE des Orientistes exclut cet emploi de la force face à l'Autre. La lutte contre le terrorisme apparaît chez eux comme nécessaire, mais à travers des réponses politiques en plus de combiner des actions excluant le recours à la force. Dominique de Villepin, bien qu'énarque, avait clairement marqué son refus d'employer la force durant la Guerre en Irak en 2003. Or, dix ans après, l'ancien ministre et diplomate réitère ce même refus dans le cas de l'intervention militaire française au Mali en janvier 2013⁹³³ ⁹³⁴. Sur

⁹³⁰ La proportionnalité y est moindre dans l'édition 2008 que celle de 2006, mais elle est presque équivalente entre les termes « menace » et « terroriste ».

⁹³¹ LINDEMANN Thomas, 2010. *op. cit.*, p. 56.

⁹³² LINDEMANN Thomas, 2010. *op. cit.*, p. 57. Voir HEGEL Georg W. F., 1941. *op. cit.*, p. 215.

⁹³³ VILLEPIN Dominique de, 2013. « Non, la guerre ce n'est pas la France », *Le Journal du Dimanche*, 12 janvier 2013. URL : <http://www.lejdd.fr/International/Afrique/Actualite/Villepin-Non-la-guerre-ce-n-est-pas-la-France-585627> (page consultée le 13 juin 2014).

⁹³⁴ Dominique de Villepin s'exprime en 2013 en n'ayant plus aucune fonction politique et diplomatique officielle. Sa parole peut apparaître, en conséquence, plus libérée.

l'image de l'ennemi au Mali, Dominique de Villepin parle de « djihadistes », mais aussi des « séparatismes » ou « des milices armées »⁹³⁵. L'ennemi a donc une nature encore politique et se voit identifier à travers Al Qaida au Maghreb islamique (AQMI). Mais loin des recommandations stratégiques officielles, Villepin prône non pas explicitement une réponse policière et judiciaire, mais un « processus politique (...) seul capable d'amener la paix au Mali »⁹³⁶, fustigeant en même temps la guerre comme source des maux de ce monde, plus que le terrorisme lui-même. Cette vision de l'adversaire, qui est le prolongement de la croyance philosophique de Dominique de Villepin depuis qu'il s'exprime publiquement, renvoie à nouveau à une conception d'un ennemi qui serait le fruit d'injustices globales et locales, et non d'une volonté irrationnelle et sans fondements politiques d'user de la violence pour tuer des civils, viser des cibles militaires et déstabiliser des Etats. Son OPCODE entre ainsi à nouveau en dissonance avec les recommandations officielles françaises.

5.4. La vision du terroriste chez les énarques du Quai d'Orsay : faible convergence avec les recommandations stratégiques et validation de la loyauté comme causalité

Sur l'OPCODE des énarques, les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay rencontrés en 2014, soit un an après l'intervention au Mali, se sont généralement félicités de cette intervention, tout en reconnaissant explicitement que c'était une « guerre » :

« La France a un réel rôle à jouer dans la lutte contre le terrorisme, notamment en allant en guerre en Afghanistan, au Mali, en renouvelant aussi les outils juridiques et les moyens du renseignement. »⁹³⁷

« Il faut donc couper les moyens au terrorisme avec l'aspect militaire comme au Mali et en Afghanistan (...). C'est pour cela que notre politique étrangère s'attache désormais à soutenir des acteurs locaux comme au Mali où nous cherchons à maintenir un Etat fiable. »⁹³⁸

« Au Mali, la bataille militaire a été gagnée (...). »⁹³⁹

L'OPCODE des énarques reconnaît ainsi explicitement l'emploi de la force face à l'adversaire usant de la violence terroriste. Cette reconnaissance se retrouve dans les recommandations stratégiques officielles, en particulier dans le Livre Blanc de 2013 :

⁹³⁵ VILLEPIN Dominique de, 2013. *ibid.*

⁹³⁶ VILLEPIN Dominique de, 2013. *ibid.*

⁹³⁷ Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 5 mai 2014.

⁹³⁸ Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 15 avril 2014.

⁹³⁹ Entretien avec un ambassadeur, Paris, 25 août 2014.

« Les nombreuses opérations militaires dans lesquelles la France a été engagée au cours des dernières années (Afghanistan, Côte d'Ivoire, Libye, Mali) démontrent que l'action militaire reste une composante importante de notre sécurité. »⁹⁴⁰

Cette affirmation de la force militaire apparaît néanmoins contradictoire, alors qu'elle constitue un ultime recours face au terrorisme. L'approche constructiviste nous permet de considérer que la vision de l'adversaire usant de la violence terroriste conserve l'aspect criminalisant, mais que son intention de contester les Etats et leurs frontières s'est accentuée avec une amélioration de ses capacités d'action à l'image d'AQMI au Mali. La vision stato-centrée des énarques du Quai d'Orsay renforce, en conséquence, une réponse militaire face à cet adversaire dont l'identité reste mouvante. Enfin, l'intervention militaire au Mali peut être interprétée comme un aveu de l'échec du traitement du terrorisme à travers la police, la justice et le renseignement.

Mais notre lecture de cette situation est que la France, dans une conception de son rang sur la scène internationale, cherche désormais à affirmer son identité autrement, en particulier vis-à-vis de l'allié américain. Certes, la France peut avoir des intérêts sécuritaires et de puissance à défendre dans ce type d'intervention. Mais la quête identitaire d'une France comme « puissance moyenne » peut être aussi de l'ordre d'une « gratification narcissique », une motivation matérielle qui peut être comprise comme une reconnaissance identitaire d'un Etat ayant perdu de sa superbe passée sur la scène internationale. Des énarques ont tenu des propos assez francs sur cette intervention au Mali en 2013, mais aussi en République centrafricaine en 2014 où l'adversaire n'est absolument pas terroriste, mais où règne une guerre civile :

« Le Mali (...) a été l'occasion pour la France de travailler son image. En général, une intervention c'est 20% d'image et 80% d'intérêts. Mais en réalité, l'intérêt, c'est d'exister sur la scène internationale, et l'intérêt indirect c'est la reconnaissance, le « rayonnement » (...). Au fond, nous intervenons au Mali et partout aujourd'hui pour justifier notre place en tant que membre permanent du Conseil de sécurité... »⁹⁴¹

La dimension utilitariste de conserver un siège au Conseil de sécurité converge avec la vision française d'une quête identitaire sur la scène internationale. Les énarques du Quai d'Orsay se félicitent de cet usage de la force qui aurait pu être utilisée également contre tout ce qui conteste l'autorité des Etats, à l'image des pirates somaliens ou des mafias du Kosovo :

⁹⁴⁰ LINDEMANN Thomas, 2010. *op. cit.*, p. 22.

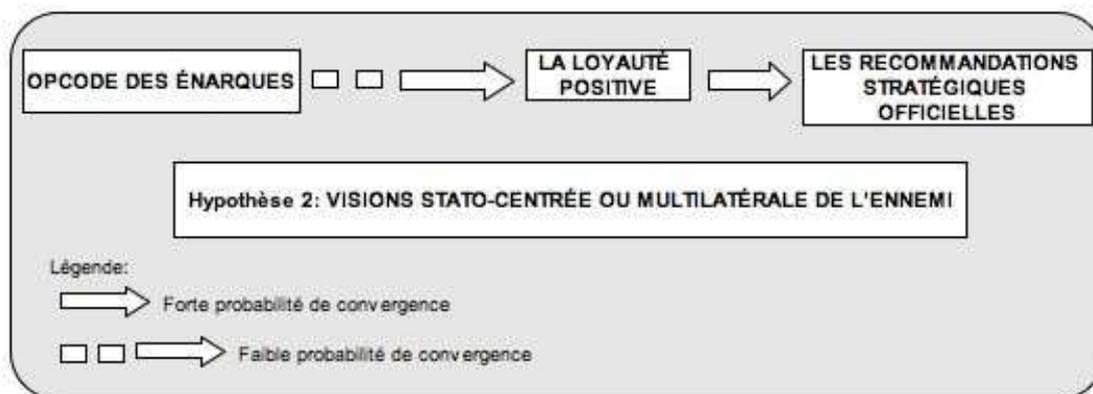
⁹⁴¹ Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 11 avril 2014.

« J'avais tenté de convaincre (...) de faire intervenir l'armée contre les pirates somaliens, car ils ne comprennent que ça. La force peut stopper un futur désastre qui peut prendre de l'ampleur, (...), c'était le cas au Kosovo quand il fallut frapper sur les mafias locales. »⁹⁴²

Se dessine à nouveau une image floue du terrorisme, associant les groupes terroristes à l'Islam radical et au crime, mais dont la vision englobe des conflits plus larges. En somme, dix ans après, Al Qaida n'est plus réellement invoqué. De même, la France n'a pas connu des attentats récents sur son territoire d'une violence équivalant à ceux de New York. Elle n'a pas subi de choc émotionnel justifiant l'emploi de plus en plus fréquent de la force militaire envers l'adversaire terroriste. Nous estimons donc qu'il demeure une faible probabilité de convergence entre l'OPCODE des énarques et les recommandations stratégiques officielles, car la force militaire demeure un recours ultime, même si un Etat se trouve menacé dans le cadre d'accords bilatéraux comme le Mali.

Si l'émotion ne peut pas constituer une variable intermédiaire comme causalité validant une convergence entre la variable indépendante qu'est l'OPCODE des énarques et la variable dépendante que sont les recommandations stratégiques, nous proposons d'intégrer la valeur de la loyauté positive⁹⁴³ comme variable intermédiaire dans la méthode de congruence.

Tableau 9. Convergence entre l'OPCODE des énarques et les recommandations stratégiques avec la loyauté positive comme variable intermédiaire, dans le cas de la vision stato-centrée du terroriste au Mali.



⁹⁴² Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 11 avril 2014.

⁹⁴³ La loyauté négative, définie par Albert O. Hirschman, n'implique pas ici une relation dissonante entre la France et les Etats-Unis. Elle n'est d'ailleurs pas conçue dans des rapports hiérarchiques au sein de l'administration.

La loyauté positive peut constituer une causalité supplémentaire expliquant cet emploi désormais fréquent de la force militaire par la France, et ce pour plusieurs raisons :

-La loyauté positive renvoie aux relations de la France avec les Etats africains, dont elle fut l'ancien colonisateur, mais aussi entre elle et son allié, les Etats-Unis. L'analyse constructiviste permet de penser que la vision du terrorisme au Mali de la part des diplomates proches de l'OPCODE des énarques a permis une réaction identitaire de la France à travers l'emploi de la force militaire. Celle-ci, pourtant récusée dans l'OPCODE des Orient et ultime recours dans les recommandations stratégiques, répond à des motivations matérielles comme la quête d'une gratification internationale que ce soit de la part des Etats africains redevables de l'intervention française, ou des Etats-Unis remerciant la France d'être intervenue militairement à sa place ;⁹⁴⁴

-La loyauté positive renvoie également à des motivations cognitives et morales, impliquant une conception de l'ennemi voulant instaurer une mainmise terroriste et/ou islamiste au niveau national et régional sur le Mali et ses voisins. L'OPCODE des énarques concevant l'inadéquation et la conflictualité permanentes entre Orient/Islam et Occident, un Mali aux mains d'un Islam très radical apparaîtrait comme une atteinte à la norme universelle de respect envers un Etat et ses structures le composant⁹⁴⁵. Ce serait également une atteinte aux valeurs des Droits de l'Homme conçues comme incompatibles avec la vision radicale et religieuse des groupes usant de la violence terroriste. La loyauté peut aussi indiquer ce que la France partage comme identité avec les Etats-Unis, détenteurs de l'ordre moral sur la scène internationale face aux adversaires usant de la violence terroriste. Cette croyance serait validée par l'OPCODE des énarques qui intègre un tropisme favorable pour les relations transatlantiques, les diplomates ayant un OPCODE des Orient plus enclin au multilatéralisme et aux revendications des acteurs non-étatiques ;

-La loyauté positive peut enfin être la relation sécuritaire entre deux Etats dans le cadre d'accords bilatéraux. Mais dans ce cas, les recommandations stratégiques suffiraient à valider la convergence. La loyauté positive ne serait alors que facultative. Néanmoins, on en revient à la nature de l'ennemi et de la conception que les Etats se font d'eux-mêmes par rapport à celui-ci : pourquoi employer la force armée face à un ennemi terroriste perçu encore comme criminel et devant être traité comme tel ?

⁹⁴⁴ « Tout le monde nous a remercié quand nous sommes intervenus au Mali. Ce fut un engagement concret pour les Américains, et ce n'était pas le cas avant... », *in* Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 5 mars 2014.

⁹⁴⁵ LINDEMANN Thomas, 2010. *op. cit.*, p. 27.

SECTION 6. ANALYSE CONTREFACTUELLE ET CONCLUSION

Comme dans le second chapitre, nous proposons une vérification de nos résultats à partir de la méthode des différences de Mill. Dans notre seconde hypothèse relative à la vision de l'ennemi, nous allons vérifier si les OPCODES catégoriels constituent des variables indépendantes indispensables dans notre méthode de congruence, et s'il en est de même pour les variables intermédiaires.

Sur l'ensemble de la période 1993-2013, nous avons constaté des variations provoquant parfois de faibles convergences entre la variable indépendante et la variable dépendante. Nous considérons que, dans le cadre de l'application de la méthode de Mill, il est impératif d'avoir des cas d'étude ayant des convergences forts dans les résultats obtenus à partir de la méthode de congruence. Nous proposons ainsi de reprendre les cas d'étude de Jean-David Levitte au Conseil de sécurité de l'ONU le 12 septembre 2001 concernant l'Afghanistan, et de Dominique de Villepin au Conseil de sécurité, le 14 février 2003, concernant l'Irak.

6.1. Les OPCODES catégoriels comme causalités partielles

Conformément au raisonnement de la méthode de Mill, soit A provoque uniquement B, nous considérons que :

-L'OPCODE des énarques provoque une vision de l'ennemi très violente et nuisible chez Jean-David Levitte qui explique l'initiative de la résolution 1368 autorisant les Etats-Unis à agir par tous les moyens contre le terrorisme ;

-L'OPCODE des Orientés provoque une vision de l'ennemi suffisamment politique chez Dominique de Villepin qui explique un refus de l'emploi de la force armée face au régime de Saddam Hussein.

Nous sommes à nouveau dans deux cas de figures dont les résultats sont donc différents, mais qui ont été produits dans un contexte chronologiquement proche, dans le même lieu et avec des acteurs qui sont des diplomates représentant le même Etat. La méthode de Mill nous invite à écarter tous les éléments similaires pour conserver ce qui est différent entre les deux.

Il apparaît que dans les deux cas d'étude, les OPCODES catégoriels fournissent chacun une vision de l'ennemi qui détermine les actions de Levitte et Villepin avec une conformité partielle aux recommandations stratégiques. En effet, dans les deux cas, l'action, dont la causalité est la variable indépendante, est conforme à la variable dépendante, mais pas dans sa totalité :

-Dans le cas de Jean-David Levitte, la vision de l'ennemi est proche de celle du barbare, suite aux attentats du 11 septembre 2001, exigeant une réaction radicale des Etats démocratiques avec la force militaire qui demeurerait pourtant un recours ultime. Le facteur émotionnel a donc provoqué cette adoption de la résolution 1368, faisant de l'OPCODE des énarques une causalité partielle, mais pas entière. Inversement, s'il n'y avait pas eu le facteur émotionnel, et que Jean-David Levitte avait conservé un OPCODE au départ proche des Orient, la logique de Mill aurait démontré que l'initiative de la résolution 1368 et peut-être même l'intervention militaire en Afghanistan auraient été beaucoup moins probables ;

-Dans le cas de Dominique de Villepin, la vision de l'ennemi est politique et ne comporte pas d'éléments justifiant une intervention militaire contre le régime de Saddam Hussein en Irak. Nous n'avons pas intégré de variable intermédiaire comme dans le cas de Jean-David Levitte. Mais nous supposons que, si la variable indépendante est un OPCODE des énarques, la logique de Mill aurait fait que l'intervention militaire aux côtés des Etats-Unis aurait été beaucoup plus probable et aurait donné un résultat similaire au cas d'étude de Jean-David Levitte.

6.2. Les OPCODES catégoriels comme conditionnalités indispensables aux résultats

En plus de la méthode des différences de Mill, nous pouvons ajouter une vérification complémentaire. Elle consiste à comparer deux cas d'étude ayant des résultats similaires et en considérant dans la méthode de congruence que la variable indépendante n'existe pas.⁹⁴⁶

Dans notre recherche, et sur ce troisième chapitre, nous avons deux cas d'étude avec des résultats identiques : la vision de l'ennemi chez Jean-David Levitte au moment de l'adoption de la résolution 1368 au Conseil de sécurité, le 12 septembre 2001, et la vision de l'ennemi chez les énarques du Quai d'Orsay au moment de l'intervention française au Mali, en janvier 2013.

Dans les deux cas, il y a eu objectivement une intervention de type militaire. La vérification serait de considérer que les recommandations officielles suffisaient à expliquer ces choix d'interventions militaires de la France en Afghanistan, suite à la résolution 1368 de Levitte, et au Mali en janvier 2013.

La vision de l'ennemi peut correspondre directement aux recommandations stratégiques officielles françaises dans les deux cas, le terroriste étant criminel, violent, islamiste et contestant l'autorité des acteurs étatiques. Mais la nature de l'ennemi implique également la

⁹⁴⁶ GEORGE Alexander L., BENNETT Andrew, 2005. *op. cit.*, p. 189.

façon dont il doit être traité, puisque sa perception implique une relation intersubjective entre « Nous » et « l'Autre ». En effet, il y a une modulation dans la manière dont « Nous » doit traiter « l'Autre » : doit-il être traité par la seule coopération de la police, de la justice et du renseignement, ou bien en y ajoutant ou en la substituant par l'élément militaire comme recours ultime ?⁹⁴⁷

Nous constatons que les recommandations stratégiques officielles, en tant que variable dépendante, ne peuvent pas répondre à cette modulation à elles seules. De fait, dans une méthode de congruence, les OPCODES catégoriels, ici celui des énarques, sont une condition nécessaire pour obtenir la modulation vers l'autorisation d'user de la force militaire plus que de répondre par la police et la justice, ou bien même dans le cas de Dominique de Villepin et de l'OPCODE des Orient de trouver des réponses politiques à cette violence.

Nous émettons, néanmoins, une réserve sur le cas de Jean-David Levitte dans lequel l'émotion peut constituer une variable indépendante susceptible de justifier une action militaire contre une violence terroriste du type 11 septembre 2001. Certes, la variable intermédiaire n'est pas incluse dans la vérification sans les variables indépendantes. Mais elle peut remettre en question la conditionnalité de l'OPCODE des énarques, tant le facteur émotionnel peut constituer une causalité bien plus importante dans la réaction des représentants des Etats démocratiques.

6.3. Conclusion

Les cas d'étude observés, dans ce troisième chapitre, nous ont permis de relever, à travers la vision de l'ennemi, une évolution partielle de la croyance des énarques du Quai d'Orsay depuis le Livre Blanc de 1994 et les éditions suivantes publiées après les attentats du 11 septembre 2001.

À ce titre, les croyances des énarques sont, d'après nous, plus influentes que celles des Orient par rapport aux recommandations stratégiques. En effet, si nous associons la conception de soi et la conception de l'ennemi, on observe une récurrence des actions diplomatiques de la France qui converge avec l'OPCODE des énarques.

Dans le cas de la conception de soi, nous avons vu que la conception d'être les représentants d'un Etat, qui doit faire face à des acteurs non-étatiques nombreux et agressifs, corrobore la vision de l'adversaire terroriste usant d'une violence que les énarques du Quai d'Orsay délégitime à travers le verbe en le criminalisant, mais aussi en le combattant

⁹⁴⁷ Nous entendons par élément militaire la force dans sa globalité, utilisée en réponse à une violence terroriste, et non des groupes de militaires faisant de la prévention comme dans le cadre de VigiPirate.

militairement dès lors qu'il devient trop menaçant. Cette tendance dominante des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay activant l'OPCODE des énarques s'observe dans les recommandations officielles en 1994, puis à nouveau en 2008 et en 2013 au moment de la publication des Livres Blancs. On pourrait d'ailleurs ajouter que cette domination ou cette influence de l'OPCODE des énarques corrobore la présidence de Nicolas Sarkozy, jugée plus atlantiste que celle de Jacques Chirac et ayant fait réintégrer la France dans le commandement de l'OTAN, mettant fin au symbole de la conception d'une France indépendante sur la scène internationale comme le concevait naguère Charles de Gaulle.

Nous notons aussi que l'énarque Jean-Marie Guéhenno a fait partie des diplomates ayant contribué à la direction de la rédaction du Livre Blanc de 1994, et qu'il est devenu ensuite le directeur de la rédaction collective du Livre Blanc de 2013. Nous n'avons pas observé une telle mainmise sur les recommandations officielles de la part des diplomates activant l'OPCODE des Orient.

Inversement, de 2002 à 2013, nous observons une manifestation de l'OPCODE des Orient à travers celui de Dominique de Villepin, pourtant énarque, mais dont l'enfance a été marquée par une ouverture au monde et aux cultures qui a pu jouer un rôle dans sa conception de soi et de l'Autre. Bien que nous n'ayons pas eu de témoignage d'époque sur sa vision de l'ennemi au moment des attentats des 11 septembre 2001, Dominique de Villepin a affirmé publiquement un rejet de la force et une considération politiques des crises faisant émerger la violence terroriste, cela depuis sa prise de fonction ministérielle en 2002 jusqu'à son refus d'une intervention militaire française au Mali en 2013. C'est aussi à travers sa vision que nous pouvons aussi marquer la césure entre énarques et « orientaux » sur la vision de l'adversaire usant de la violence terroriste : si les premiers considèrent la violence terroriste comme émanant de sa folie meurtrière et de son irrationalité générale, les seconds ont une perception de cette violence comme résultant de maux issus de crises régionales. Apparus pour certains avant la fin de la Guerre Froide, ces maux ont pu aussi surgir au moment où la globalisation s'est étendue, provoquant des résistances politiques, culturelles et religieuses.

Dès lors, pour conforter nos vérifications à partir des visions de soi et de l'ennemi, nos OPCODES catégoriels doivent être testés par rapport à la troisième et dernière hypothèse qu'est la vision du monde des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay.

CHAPITRE IV : LA CONCEPTION DU MONDE : LE POIDS DU POSTULAT « STATO-CENTRÉ »

SECTION 1. INFLUENCE DES PARCOURS SUR LA CONCEPTION DU MONDE

L'hypothèse d'une conception de l'ennemi, dans le processus décisionnel des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay, renvoie à la fois à la conception de soi, mais aussi à la conception du monde, et donc à ce qui peut relever du juste et de l'injuste, de la légalité et de l'illégalité, de la reconnaissance et de son déni en relations internationales.

Au fondement de la pensée du droit international, Hegel définissait la « famille, horde, tribu, foule, etc. » comme n'étant pas un Etat en soi, au sens de peuple « privé d'existence objective, et pour cela non reconnu »⁹⁴⁸. En considérant cette absence d'indépendance et de souveraineté, Hegel concevait que « l'histoire réelle », celle des Etats, était précédée, entre autres, par « le courage formel du combat pour être reconnu et pour se venger »⁹⁴⁹.

Au cours de notre recherche, la définition du terroriste renvoyait régulièrement à la croyance des diplomates sur sa capacité à se mouvoir sur la scène internationale, en se jouant des frontières. Cette croyance prévalait aussi sur les origines de la violence terroriste, celle-ci étant perçue comme propre au XXI^e s siècle ou bien propre à la fin de la Guerre Froide.

En effet, durant cette période, les Etats n'étaient pas concurrencés par des acteurs non-étatiques ; ces derniers étaient soumis à une acceptation ou un refus dans l'alignement à l'une des deux superpuissances de l'époque, les Etats-Unis ou l'Union soviétique. La violence terroriste impliquait aussi la réflexion sur un changement possible du monde à travers des événements marquants à l'image des attentats du 11 septembre 2001.

Mais en réalité, la conception de l'ennemi renvoie surtout à la conception du monde dans lequel « Nous » et « l'Autre » évoluent. Elle implique de définir des notions comme l'Etat, les acteurs non-étatiques, la frontière, l'ordre, le désordre, la guerre, la paix. Ces notions, bien que définies dans des dictionnaires en relations internationales, n'en sont pas moins contestées ou interprétées en permanence dans les relations internationales. Elles sont définies à partir d'une appréciation personnelle du locuteur qu'il l'emploie et font toujours

⁹⁴⁸ HEGEL Georg, 1965. *op. cit.*, p. 301.

⁹⁴⁹ HEGEL Georg, 1965. *ibid.*

débat⁹⁵⁰. Ces notions connaissent aussi des variations dans leur formulation parmi les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay et façonnent leurs croyances par rapport à l'environnement international. En somme, dire l'Autre revient à dire qui on est, mais aussi sur quelle scène nous évoluons avec cet Autre. Ce qui implique aussi de dire si ce dernier accepte ou rejette ce monde que le terme « Nous » a défini.

En relations internationales, plusieurs paradigmes conçoivent le monde selon des rapports de puissance comme chez les réalistes, des rapports de normes sociétales chez les libéraux ou des rapports d'interactions chez les constructivistes. Cette dernière approche consiste à analyser le monde qu'en font les acteurs à partir de leurs interactions et non pas forcément à partir de questions de rapports de force ou de préférence venant des politiques intérieures des Etats. Au préalable, nous allons encore tester la rationalité des acteurs à travers les modèles de la théorie d'Allison, en particulier le premier modèle de l'acteur rationnel incarné par l'Etat monolithique⁹⁵¹. Ce modèle, dépassé par rapport aux deux autres modèles organisationnel et de politique gouvernementale, est concerné selon nous par la troisième hypothèse plus que par les deux précédentes en raison de l'implication de l'acteur étatique.

Les diplomates français n'ont pas une vision commune sur le monde, ni un paradigme préférentiel, même si le stato-centrisme apparaît relativement dominant. Cette vision considère que l'Etat est l'acteur principal et détermine le monde et son évolution. Il dicte ses règles du jeu et ses conditions envers les acteurs non-étatiques. Cette vision stato-centrée est récurrente chez les énarques du Quai d'Orsay. Elle est inversement très relative chez les « orientaux » parmi lesquels les acteurs non-étatiques sont plutôt perçus comme des coopérants et moins comme des concurrents.

Il importe donc de rappeler ce qu'est cette conception du monde selon les OPCODES des énarques et des Orientaux du Quai d'Orsay, en tenant compte que leur vision fait et défait l'anarchie en fonction des interactions de l'Etat qu'ils représentent.

⁹⁵⁰ Dario BATTISTELLA a abordé ce sujet à partir du concept de « sécurité ». Voir BATTISTELLA Dario, 2006. *op. cit.*, p. 461-462 (note de bas de page).

⁹⁵¹ ALLISON Graham, ZELIKOW Philip, 1999. *op. cit.*, p. 13-75.

1.1. La conception du monde dans l'OPCODE des énarques

La conception de l'ennemi chez les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay issus de l'ENA renvoie à une philosophie de l'Autre, mais aussi à une philosophie du monde dans lequel l'Etat est le garant d'un « ordre mondial »⁹⁵². Notre analyse n'est pas de type libéral, étant donné que l'ordre mondial devrait être garanti par les Etats, selon les diplomates français. Or, c'est dans une analyse constructiviste que les Etats se perçoivent comme des acteurs politiques, dont la croyance serait de perdre aujourd'hui leur domination sur la scène internationale face à des groupes d'individus usant de la violence terroriste.

L'Autre serait donc facteur de désordre, ce qui implique de le réprimer, de le discipliner ou de le soumettre aux règles de l'Etat ou d'une communauté d'Etats. C'est aussi un des fondements des recommandations stratégiques officielles françaises, qui considère avant tout la violence terroriste comme portant atteinte à leurs intérêts. En effet, les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay se bornent à rappeler que leur rôle est celui de protéger les intérêts français dans le monde, qu'ils soient économiques ou humains, notamment les ressortissants français à l'étranger. Cette vision apparaît comme normative dans les fonctions des diplomates français. Mais elle est trop réductrice, car elle ignore les interactions identitaires, même si celle-ci conçoit une coopération entre les Etats dans la lutte contre le terrorisme et le maintien d'une sécurité commune. Le monde doit être ainsi « sécurisé », terme qui renvoie également à la stratégie performative des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay d'assimiler les terroristes à des criminels de droit commun, de les exclure du registre de la guerre réservé aux Etats, et de leur nier toute reconnaissance officielle tant qu'ils emploieront la violence, qui est également un monopole des Etats.

La croyance principale sur le monde est donc de type hobbesien chez les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay issus de l'ENA, monde dans lequel l'individu est naturellement mauvais, ce qui accentue le besoin d'une mise en ordre de ce même monde par les acteurs étatiques. Le bon individu est celui qui obéit aux règles de l'Etat, qui est tout puissant. Mais l'Etat, se percevant comme perdant de sa puissance et de son prestige identitaire face à ces nombreux acteurs non-étatiques, cherche à réaffirmer sa position naguère dominante sur la scène internationale. Cette vision peut donc être stato-centrée, elle n'en est pas moins à la portée d'une analyse constructiviste, car les identités des acteurs ne

⁹⁵² Pascal Vennesson distingue, dans sa définition de ce concept, « l'ordre international » où dominent les acteurs étatiques (paradigme réaliste) et « l'ordre mondial » où les Etats disparaissent quasiment de la scène internationale face aux acteurs non-étatiques (paradigme libéral). Voir VENNESSON Pascal, 2006. « Ordre international », in SMOUTS Marie-Claude, BATTISTELLA Dario, VENNESSON Pascal. *op. cit.*, p. 400-401.

sont ni données ni figées. Ces identités évoluent en fonction des interactions entre ces mêmes acteurs.

Nous pouvons scinder en trois séquences la vision de ces vingt dernières du monde des énarques du Quai d'Orsay :

-De 1945 à 1991 : fin de la Guerre Froide et d'un monde bipolaire dans lequel régnait une forme de stabilité entre les acteurs étatiques et où les acteurs non-étatiques étaient perçus comme quasiment inexistantes ;

-De 1991 à 2001 : une période de domination, mais aussi de contestation croissante de la superpuissance américaine sur la scène internationale qui est intervenue dans des conflits régionaux comme en Irak, dans les Balkans et en Afrique ;

-De 2001 à aujourd'hui : le monde est devenu plus violent et plus contestataire vis-à-vis des acteurs étatiques. Les acteurs non-étatiques deviennent globalement des rivaux et des ennemis que les Etats doivent soumettre à leurs règles. Les Etats tentent aussi de réaffirmer, à travers l'emploi de la force armée, leur domination sur ces acteurs non-étatiques et sur le monde en général dont ils craignent de perdre le contrôle.⁹⁵³

En résumé, la croyance globale et principale sur la vision du monde chez les énarques du Quai d'Orsay est une domination des Etats-Unis avant les attentats du 11 septembre 2001, ainsi que des acteurs étatiques. Puis se produit une césure avec les attentats de New York et la réalité d'un monde dans lequel les Etats-Unis, ainsi que les Etats démocratiques qui sont ses alliés, sont devenus les cibles des acteurs contestant leur domination militaire, économique, culturelle, et la « globalisation ».⁹⁵⁴

1.2. La conception du monde dans l'OPCODE des Orientés

La vision de l'ennemi étant plus politique parmi les diplomates issus du Concours d'Orient, leur vision du monde apparaît globalement moins stato-centrée et plus ouverte sur les cultures du monde, ainsi que sur les acteurs non-étatiques. Philosophiquement, l'Autre est un acteur dont il faut comprendre les revendications et les frustrations pour résoudre les crises dont lesquelles il agit pour les satisfaire. Cela implique à la fois un rôle de l'Etat comme acteur politique capable de résoudre des crises et des conflits en amont, mais aussi de coopérer avec d'autres acteurs non-étatiques comme les organisations supranationales, les

⁹⁵³ LINDEMANN Thomas, 2010. « Les nouvelles guerres pour la reconnaissance », in RAMEL Frédéric, HOLEINDRE Jean-Vincent (dir.). *op. cit.*, p. 235-236.

⁹⁵⁴ LINDEMANN Thomas, 2010. *op. cit.*, p. 233-239.

organisations non gouvernementales, et les acteurs non-politiques ayant des revendications politiques.

Les diplomates ayant un OPCODE proche des Orientés seraient ainsi plus à même de saisir les crises régionales et de percevoir la violence terroriste non pas comme le vecteur d'une menace contre les acteurs étatiques, mais comme la résultante d'un mal venant du « système »⁹⁵⁵, suscitant un rejet par l'Autre de ce monde imposé par les Etats, notamment occidentaux et démocratiques. Dans l'OPCODE des Orientés, les acteurs étatiques demeurent ainsi des entités politiques qui se perçoivent comme des vecteurs de « pacification » que nous rapprochons du « processus civilisationnel » de Norbert Elias. Certes, ils ont le monopole de la violence politique. Mais au XXI^e siècle, ils croient au devoir de contenir les pulsions de violence des acteurs non-étatiques à travers des solutions politiques. Ils refusent en même temps d'employer la violence qui serait moralement contraire à la norme partagée que nous qualifierons de « paix démocratique » et que nous avons précédemment vue dans le chapitre III. Par exemple, un diplomate comme Dominique de Villepin utilise ce type de croyance dans le choix de ses mots. Il propose une vision du monde personnelle, mais qui se rapproche de l'OPCODE des Orientés. Ce monde est aussi l'association des acteurs supranationaux pour renforcer l'image d'une communauté présumée « mondiale » au sens kantien⁹⁵⁶. Mais il relève d'un renforcement dans la croyance en la même « paix démocratique »⁹⁵⁷, période succédant à la Guerre Froide.

Nous pouvons scinder en trois séquences, la vision récente de ces vingt dernières chez les « orientés » du Quai d'Orsay :

-De 1945 à 1991 : fin de la Guerre Froide et d'un monde bipolaire dans lequel régnait une forme de menace nucléaire entre les deux plus puissants acteurs étatiques. C'est la fin d'une période durant laquelle, le chaos pouvait être provoqué par le premier conflit entre ces deux acteurs ;

-De 1991 à 2001 : début d'une ère où les Etats-Unis sont la seule superpuissance, mais dont la force supérieure aux autres acteurs demeure inquiétante dans le cadre d'une contrition de la violence par les Etats eux-mêmes. Il apparaît nécessaire de faire un bloc commun avec

⁹⁵⁵ Un haut fonctionnaire issu du cadre Orienté a régulièrement employé ce terme pour expliquer le refus des acteurs non-étatiques à accepter le monde actuel. Voir entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 17 février 2014.

⁹⁵⁶ KANT Immanuel, 1958. *ibid.*

⁹⁵⁷ Une « paix démocratique » associée également à la globalisation qui favorise les identités partagées. Voir LINDEMANN Thomas, 2010. *op. cit.*, p. 234.

les organisations supranationales comme l'ONU pour prévenir et résoudre politiquement les crises régionales ;

-De 2001 à aujourd'hui : le monde est devenu plus instable après les attentats du 11 septembre 2001, mais la violence terroriste est la résultante d'un monde globalisé⁹⁵⁸ dans lequel les crises politiques et les résistances ethniques, culturelles, religieuses à cette globalisation ont été ignorées.

L'OPCODE des Orientés construit ainsi une continuité d'équilibre après la fin de la Guerre Froide, mais vidée de la terreur que faisait régner dans les esprits la menace nucléaire entre les deux blocs. Après les attentats du 11 septembre 2001, le monde aurait connu une césure entre un précédent monde idéalisé. Ce monde idéalisé se serait construit dans la représentation des Orientés à partir d'une nouvelle « communauté internationale », associant notamment les acteurs étatiques et les acteurs supranationaux, avec pour objectif le maintien d'une « paix démocratique », mais qui respecterait en même temps les particularismes locaux, culturels, ethniques ou encore religieux.

C'est d'ailleurs dans le respect de ses particularismes qu'on trouve une plus grande focalisation des diplomates issus du Concours d'Orient, notamment à travers le lexique renvoyant aux cultures orientales, et plus particulièrement à l'histoire et à la culture de la violence terroriste qui se réclame de l'Islam radical. C'est aussi une focalisation sur la crise latente entre Israël et Palestine, représentée très souvent chez les diplomates activant l'OPCODE des Orientés par la croyance que ce conflit est une des principales causes de la violence terroriste actuelle.

1.3. La vision gaullienne du monde à l'épreuve des OPCODES catégoriels

La conception du monde des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay, si elle se divise en deux catégories de systèmes de croyances, s'élabore aussi par rapport à la vision personnelle de Charles de Gaulle, fondateur de la Ve République et du doctrine spécifique pour la France par rapport à un contexte international marqué profondément par la Guerre Froide.

En effet, la vision gaullienne du monde a marqué les esprits de la plupart des diplomates, notamment ceux issus de l'ENA. En effet, Charles de Gaulle avait impulsé la création de l'ENA en vue de disposer d'un grand corps de serviteurs de l'Etat prêts à appliquer sa politique et sa vision. Dans son analyse des aspects idéologiques de la politique

⁹⁵⁸ Thomas Lindemann évoque la globalisation comme pouvant « conduire à la propagation de sentiments d'humiliation – par exemple par l'imposition du régime démocratique ou la plus grande visibilité des inégalités entre les nations », in LINDEMANN Thomas, 2010. *ibid.*

étrangère de Charles de Gaulle, Philip G. Cerny rappelle que celui-ci voulait donner une politique étrangère à la France, considérant que les gouvernements de la IV^e République n'en avaient pas eu.⁹⁵⁹

Cette politique étrangère peut apparaître aujourd'hui datée : Président de la République dès 1959, de Gaulle concevait le monde par rapport aux deux grands blocs américain et soviétique. À l'époque, aucun acteur non-étatique n'était identifié comme ennemi, encore moins un acteur politique comme étant la cause ou l'effet du système international bipolaire. De Gaulle concevait le monde à travers une « nécessaire interrelation » entre les Etats, tout en conservant leurs identités respectives⁹⁶⁰. Et à défaut d'une violence terroriste qui n'était pas conçue philosophiquement dans le système de croyances de Charles de Gaulle, c'était « l'hégémonie », selon Philip G. Cerny, qui suscitait en lui la plus grande menace pour l'équilibre du monde⁹⁶¹. La légitimité venant de Etats indépendants, un « équilibre des puissances » apparaissait nécessaire pour empêcher qu'une hégémonie se crée et soit source de guerre⁹⁶². En effet, dans la philosophie gaullienne, le monde est toujours susceptible de basculer dans la guerre, ce qui indique qu'il y a une tendance naturelle à la violence dans le système international dans un objectif de quête de puissance. Ce serait donc un monde hobbesien avec une analyse de la pensée de Charles de Gaulle par Philip G. Cerny en empruntant le paradigme réaliste.

Néanmoins, si cette hégémonie pouvait aussi bien sous-entendre le traumatisme des conflits avec l'Allemagne ou encore le risque d'une domination de l'Union soviétique ou des Etats-Unis, de Gaulle était attaché à soutenir les valeurs d'un Etat « incarnant le mieux les idéaux nationaux », en l'occurrence les Etats-Unis qu'il soutint durant la crise des missiles de Cuba en 1962⁹⁶³ ⁹⁶⁴. La philosophie de Charles de Gaulle crée donc un lien entre l'emploi de la force militaire et nucléaire et l'identité américaine dominant la scène internationale.

Pourtant, dans notre recherche, on peut identifier un lien entre cette croyance et celle des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay issus du Concours d'Orient. Ces derniers manifestent dans leur OPCODE une crainte similaire de voir les Etats-Unis basculer dans la

⁹⁵⁹ CERNY Philip G., 1980. *op. cit.*, p. 66.

⁹⁶⁰ CERNY Philip G., 1980. *ibid.*

⁹⁶¹ CERNY Philip G., 1980. *op. cit.*, p. 6.

⁹⁶² CERNY Philip G., 1980. *ibid.*

⁹⁶³ CERNY Philip G., 1980. *ibid.*

⁹⁶⁴ Philip G. Cerny fait également une analyse de type réaliste en explicitant les raisons qui ont poussé la France à demeurer dans le « camp atlantiste ». Voir CERNY Philip G., 1980. *op. cit.*, p. 176.

violence en employant sa force objectivement supérieure à celle de ses alliés pour répondre à des violences de nature terroriste comme ce fut le cas après les attentats du 11 septembre 2001, ainsi qu'à la veille de la seconde Guerre d'Irak en 2003. Dominique de Villepin illustre très bien ce diplomate du Quai d'Orsay qui emploie, dans ses discours et ses entretiens, cette croyance liant hégémonie et force. Sa posture s'élaborait dans le cadre de la dénonciation de la politique de « guerre contre le terrorisme » menée par les Etats-Unis visant aussi bien les « *rogue states* » comme l'Irak de Saddam Hussein que les acteurs non-étatiques comme les groupes se revendiquant d'Oussama Ben Laden et d'Al Qaida. La force serait ainsi le vecteur du désordre international et un signe de faiblesse dans la puissance comme dans l'identité de ceux qui y succombent. La puissance « qui crée de l'ordre et donne du sens »⁹⁶⁵ doit venir d'un Etat ou une communauté d'Etats qui parvient à bâtir un monde ordonné sans passer par la force. On en revient à la croyance philosophique que l'adversaire terroriste affiche sa faiblesse en utilisant la force. L'acteur étatique ne doit pas tomber dans cette même faiblesse, et doit en même temps résoudre les problèmes politiques qui contribuent à faire basculer dans la violence les acteurs non-étatiques.

Il y a également, dans un des aspects constitutifs de la « grandeur » chez de Gaulle, une volonté « d'échapper à un système international bipolaire », Philip G. Cerny poursuivant son analyse réaliste de la philosophie gaullienne en citant explicitant Raymond Aron⁹⁶⁶. La grandeur chez de Gaulle renverrait ainsi à une forme de « nationalisme fraternel » liant la France aux « Etats-nations embryonnaires du tiers monde »⁹⁶⁷. Or, à défaut d'ennemi ou d'adversaire, et dans une lecture de type constructiviste différente de Philip G. Cerny, de Gaulle avait écarté la France d'un choix forcé entre les Etats-Unis et l'Union soviétique, en particulier à partir de 1966 avec le retrait de la France de l'OTAN et tout amorçant une politique « d'ouverture » avec l'Est⁹⁶⁸. Une telle démarche se voulait de rééquilibrer le système international qui tendait à pencher doucement vers une hégémonie américaine. Mais elle était surtout une politique de reconnaissance menée à l'égard des nouveaux régimes ou des Etats nés de la décolonisation. Croyant en l'équilibre du monde à travers des acteurs étatiques légitimes, de Gaulle pouvait ainsi appliquer une politique de grandeur synonyme de prestige.

⁹⁶⁵ VILLEPIN Dominique de, 2003. *op. cit.*, p. 454.

⁹⁶⁶ CERNY Philip G., 1980. *op. cit.*, p. 223.

⁹⁶⁷ CERNY Philip G., 1980. *op. cit.*, p. 225.

⁹⁶⁸ CERNY Philip G., 1980. *op. cit.*, p. 198-214.

Dans une analyse bourdieusienne⁹⁶⁹, sa démarche correspondait à des motivations matérielles comme le don altruiste, voire aristocratique⁹⁷⁰ d'une reconnaissance politique et désintéressée de la France envers des Etats nés de la décolonisation. Mais Charles de Gaulle appliquait aussi une politique de reconnaissance envers lui-même, ce dernier pouvant s'identifier à la France dans un processus mental d'anthropomorphisation de l'acteur étatique. Ce rapport intersubjectif entre la France identifiée à de Gaulle et le monde bipolaire où apparaissent de nouveaux Etats correspond encore une fois aux croyances de l'OPCODE des Orient. En effet, les solutions politiques doivent être privilégiées pour réduire les risques de conflit et la violence terroriste. Et la reconnaissance est en soi une ouverture vers l'Autre, vers d'autres cultures et une compréhension, voire une acceptation de leurs différences avec l'Occident ou la communauté d'Etats dans laquelle la France a le sentiment d'appartenir à partir de normes communes.

L'OPCODE des Orient a hérité en partie des croyances sur la grandeur, forgées dans l'établissement d'une politique étrangère voulue par le Général de Gaulle. Cette politique étrangère était à l'image de ce que de Gaulle se faisait de la France et de lui-même, fondateur d'une présidence française puissante dans la nouvelle Ve République. En conséquence, les diplomates se rapprochant de l'OPCODE des Orient, dont ceux qui ne sont pas issus du Concours d'Orient comme l'énarque Dominique de Villepin ou ceux que nous avons qualifié de généralistes, ont conservé la plupart de ces croyances liées à la grandeur, tout en y ajoutant leur goût personnel pour les autres cultures, développé avant même leur entrée en fonction au Ministère des Affaires étrangères.

Concernant l'OPCODE des énarques, nous avons relevé que les diplomates qui s'en rapprochaient pouvaient se réclamer d'une solidarité naturelle envers les Etats-Unis, dans la mesure où la superpuissance américaine continuait de maintenir une image d'elle comme « protec(trice) du monde libre », comme elle le fit face à l'Union soviétique durant la Guerre Froide⁹⁷¹. Mais à la différence des croyances sur la grandeur de Charles de Gaulle, les énarques ont tendance à considérer que le soutien envers les Etats-Unis devrait être plus marqué, même en imposant la France comme un pays ami conseillant son puissant allié par rapport au monde et la force qu'il est prêt à employer face à un ennemi. Si cette posture

⁹⁶⁹ LINDEMANN Thomas, 2010. *Sauver la face, sauver la paix. Sociologie constructiviste des crises internationales*, op. cit., p. 23-24.

⁹⁷⁰ Le Général de Gaulle était lui-même issu d'une famille de la vieille noblesse française, ce qui pouvait accentuer avec son éducation militaire cet aspect de « générosité » de type aristocratique.

⁹⁷¹ LINDEMANN Thomas, 2008. op. cit., p. 181.

semble rejoindre aussi celle des diplomates se rapprochant de l'OPCODE des Orientés en appelant à la mesure des réactions de l'administration américaine, l'OPCODE des énarques conçoit inversement un certain mépris pour tout ce qui relève d'une politique étrangère multilatérale, à l'image de la prise de distance d'Hubert Védrine avec la politique étrangère de Jacques Chirac. Nous avons noté, dans nos précédentes hypothèses, comment des énarques du Quai d'Orsay ont critiqué les prises de position de Dominique de Villepin, lui-même énarque mais se rapprochant de l'OPCODE des Orientés, face à la volonté hégémonique des Etats-Unis d'éliminer les régimes contestant leur autorité et portant atteinte à leur image comme l'Irak de Saddam Hussein. Le terme « multipolaire » est également détourné de son sens positif pour qualifier la pluralité de menaces avec la « multipolarité nucléaire croissante »⁹⁷² que Michel Miraillet, énarque du Quai d'Orsay, émet comme mise en garde d'un dispersement des capacités d'armes de destruction massive au profit d'Etats comme l'Iran comme des groupes terroristes.

En l'absence d'une Union soviétique qui imposait un équilibre selon la vision idéale de Charles de Gaulle, les diplomates se rapprochant de l'OPCODE des énarques ne cherchent pas à contrebalancer l'hégémonie américaine, mais l'accepte complètement. Cette posture atlantiste s'oppose à la position de Charles de Gaulle, puis plus tard à celle de Jacques Chirac et de Dominique de Villepin. Néanmoins, notre propos peut être relativisé, dans le cas de crises internationales extrêmement graves comme celle des missiles de Cuba 1962, ou ayant eu un impact visuel et émotionnel comme les attentats du 11 septembre 2001. En effet, dans ces situations, la France avait apporté sans conditions son soutien aux Etats-Unis.⁹⁷³

Les diplomates proches de l'OPCODE des énarques auraient, en conséquence, une vision du monde qui n'adhère pas complètement aux croyances sur la grandeur de Charles de Gaulle. Certes, la vision de celui-ci se focalisait sur les acteurs étatiques comme des pouvoirs autonomes face aux deux grandes puissances de l'époque. Mais le contexte de l'après-Guerre Froide a conduit les diplomates se rapprochant de l'OPCODE des énarques à affirmer plus fortement le rapprochement avec les Etats-Unis, quelque soit l'identité de l'ennemi. Un tel rapprochement n'est pas concevable dans l'OPCODE des Orientés qui serait donc plus cohérent avec les croyances philosophiques de Charles de Gaulle. Le soutien aux Etats-Unis serait ainsi du cas par cas, et non un alignement permanent sur leurs positions, même si les

⁹⁷² MIRAILLET Michel, 2010. *ibid.*

⁹⁷³ Même si Jacques Chirac et Dominique de Villepin sont apparus plus conscients des conséquences de type hégémonique dans la réaction américaine suite aux attentats de New York, en particulier par rapport à l'Irak.

diplomates ne s'identifieraient plus à une grandeur passée jugée désuète, mais à une posture moderne de « conseiller du Prince ».

Sur ce dernier point, nous revenons à notre idée première : si la scène internationale est le fruit des interactions entre les Etats, conformément au paradigme constructiviste, elle serait symbolisée par une hiérarchisation des Etats à travers laquelle la France serait l'Etat « aristocrate », ayant pris le rang d'Etat « courtisan » en conseillant « l'Etat monarque » que sont les Etats-Unis. Notre idée se détache d'une analyse de type fonctionnaliste⁹⁷⁴ des crises en relations internationales⁹⁷⁵, dont l'apport peut apparaître très limité. L'analyse constructiviste permet, au contraire, au chercheur de cerner la conscience de leur propre identité, mais aussi de leur puissance, dans des rapports intersubjectifs. L'OPCODE des énarques a ainsi fait, selon nous, évoluer la perception de l'Etat français chez certains hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay du rang « d'ancien monarque » à celui de « conseiller du Prince ». Notre idée peut être contestée, mais nous insistons sur le fait qu'elle tient compte des représentations que ce soit par rapport à l'ennemi et aux alliés, et qu'elle peut esquisser un nouveau cadre d'analyse.

La politique étrangère de Charles de Gaulle a ainsi perduré dans l'OPCODE des Orient, plus que dans celui des énarques. Reste à savoir si l'Etat qu'il incarnait peut se concevoir comme une entité monolithique selon le premier modèle de la théorie de Graham Allison. En effet, si l'Etat est conçu de manière anthropomorphisée chez Allison⁹⁷⁶, comme on peut le visualiser à travers la gravure de l'édition d'origine du *Leviathan* de Hobbes, il est avant tout nécessaire d'analyser comment un acteur peut ici agir de manière rationnelle.

En vérifiant notre troisième hypothèse, nous allons appliquer la méthode de congruence par rapport à ce premier modèle, dans la mesure où la vision du monde permet de concevoir cette figure incarnée de l'acteur étatique sur la scène internationale.

⁹⁷⁴ Le fonctionnalisme en relations internationales renvoie à l'idée de David Mitrany d'expurger les décisions politiques supposées irrationnelles des Etats en faveur d'une rationalité plus neutre et jugée plus efficace, qui serait l'œuvre des organisations supranationales. Voir BATTISTELLA Dario, 2006. « Fonctionnalisme et néofonctionnalisme », in SMOUTS Marie-Claude, BATTISTELLA Dario, VENNESSON Pascal, *op. cit.*, p. 235-239.

⁹⁷⁵ Nous nous référons à l'article de Florent Pouponneau, inspiré de sa propre thèse et dont le terrain de recherche était similaire au nôtre. Voir POUPONNEAU Florent, 2013. « Une division du travail diplomatique. Analyse de la politique étrangère française autour du problème du nucléaire iranien », *Revue française de science politique*, vol. 63, n° 1, p 51-73.

⁹⁷⁶ ALLISON Graham, ZELIKOW Philip, 1999. *op. cit.*, p. 24.

SECTION 2. LA VISION DU MONDE ET LE MODÈLE DE L'ACTEUR RATIONNEL : LES LIMITES DE L'ETAT MONOLITHIQUE

Le premier modèle de la théorie de Graham Allison a été très contesté, dès la première publication de son ouvrage en 1971. L'auteur l'a admis dans la seconde édition de son ouvrage, proposant deux modèles supplémentaires pour compléter l'analyse du processus décisionnel à travers le cas d'étude de la crise des missiles de Cuba en 1962.⁹⁷⁷

Le modèle de l'Etat, en tant qu'acteur rationnel et unique, renvoie à une conception monolithique incarnée par une nation ou un gouvernement. Il agit à partir de choix élaborés en fonction des coûts et des gains que ceux-ci peuvent lui procurer. La confrontation entre les Etats-Unis et l'Union soviétique, dans le cadre de la crise des missiles de Cuba, illustre ainsi cette dualité des choix entre les deux grands acteurs calculant leurs actions et évaluant leurs réactions et celles de leur adversaire.

Or, ce premier modèle, excluant les croyances philosophiques de l'analyse, apparaissait complètement inapplicable dans le cadre de nos deux précédentes hypothèses, dans la mesure où l'Etat n'était plus conçu comme monolithique, mais comme intégrant les organisations comme les institutions, ainsi que les comportements des individus dans le processus décisionnel. Dans le cadre de notre troisième hypothèse, l'acteur étatique du premier modèle autorise *a contrario* une tentative d'expérimentation de nos variables à partir des cas d'étude de la résolution française autorisant les Etats-Unis à agir par tous les moyens contre les auteurs des attentats de New York, ainsi que le refus français de participer à la seconde Guerre d'Irak en 2003.

2.1. Dissonances dans le cadre de la résolution 1368 au Conseil de sécurité de l'ONU

Après les attentats du 11 septembre 2001, la France en tant qu'acteur rationnel et unique devait prendre des décisions rationnelles, conformément au premier modèle d'Allison. Cette étape d'analyse impose de ne plus considérer la personne de Jean-David Levitte au Conseil de sécurité des Nations unies, mais la France en tant que nation ou son gouvernement conçu de manière uniforme. Cette analyse de type réaliste de notre cas d'étude pourrait exclure de fait toute intervention d'un OPCode catégoriel. Néanmoins, Graham Allison évoque l'action particulière menée par une nation ou par ses représentants (« *representatives* »)⁹⁷⁸, ce qui permet de considérer Jean-David Levitte comme agissant d'un seul homme pour une nation

⁹⁷⁷ ALLISON Graham, ZELIKOW Philip, 1999. *op. cit.*, p. 5.

⁹⁷⁸ ALLISON Graham, ZELIKOW Philip, 1999. *op. cit.*, p. 24.

ou un Etat au sein du Conseil de sécurité. Dans le même sens, des diplomates ont reconnu que leur métier impliquait une « personnalisation au service des intérêts de la France ».⁹⁷⁹

Mais se pose un premier problème : le représentant de la France au Conseil de sécurité emploie-t-il un OPCODE catégoriel ou officiel ? Si l'on reprend les quatre éléments constituant le concept de l'acteur rationnel que sont les objectifs, les options, les conséquences et les choix⁹⁸⁰, la sécurité et la puissance seraient les principales motivations de l'Etat ou de ses représentants. La sécurité des intérêts français dans le monde est d'ailleurs le cas le plus invoqué par les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay. Cet argument correspond également à un postulat normatif à travers leurs fonctions, ainsi qu'une distanciation avec leur interlocuteur pour ne pas dévoiler un avis personnel et/ou divergent par rapport aux recommandations officielles. En effet, ils s'en tiennent à un discours convenu, mais qui les inscrit dans une défense des intérêts de l'Etat qu'ils soient civils et militaires et à l'extérieur comme à l'intérieur du territoire⁹⁸¹. En conséquence, le modèle de l'acteur rationnel ne tient pas compte de l'existence de visions catégorielles, étant donné que l'acteur étatique agit de manière monolithique. Aucune croyance de type catégorielle ne peut être ainsi prise en considération ; seuls des intérêts communs de l'acteur étatique prévalent dans ce modèle.

En appliquant la méthode de congruence dans le cas de Jean-David Levitte, au moment de l'adoption de la résolution 1368 au Conseil de sécurité de l'ONU, nous considérons que sa vision du monde serait symbolisée par un stato-centrisme de type réaliste. Pourtant, elle apparaît déjà incohérente avec ce paradigme, dans la mesure où le diplomate agit dans un cadre onusien, à moins de considérer de manière cynique que l'ONU est un instrument dominé par la puissance unipolaire américaine, garante d'une sécurité consentie par les autres Etats dont la France. Cependant, nous nous tenons aux propos tenus par la plupart des hauts fonctionnaires que nous avons rencontrés, afin d'appliquer une vision correspondant aux bases du paradigme réaliste, expurgée de ses différentes analyses qui la constituent (réalisme classique, néo-réalisme, réalisme offensif ou défensif, etc.). Nous considérons ainsi que Jean-David Levitte intègre cette vision du monde, tout en y incluant l'OPCODE officiel des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay, bien que celui-ci corresponde à un système de croyances propre à l'organisation qu'est le Quai d'Orsay, et non à l'Etat comme acteur monolithique.

⁹⁷⁹ Entretien avec un ambassadeur, Paris, 25 août 2014.

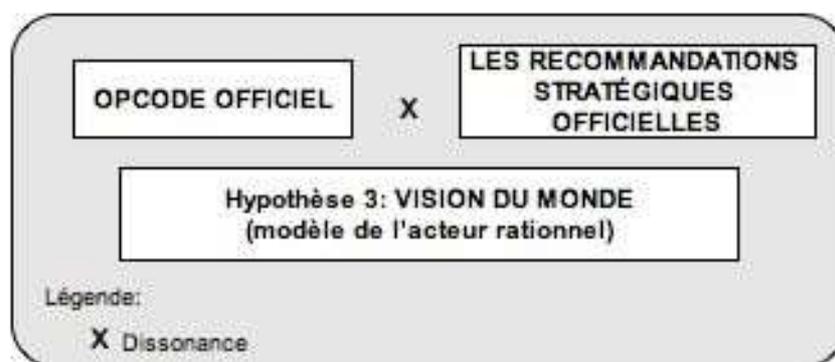
⁹⁸⁰ ALLISON Graham, ZELIKOW Philip, 1999. *op. cit.*, p. 21.

⁹⁸¹ ALLISON Graham, ZELIKOW Philip, 1999. *op. cit.*, p. 26-30.

Un autre problème avec cette vision stato-centrée est que le représentant de l'acteur étatique monolithique ne devrait pas tenir compte ou très peu des intérêts des acteurs non-étatiques. Rappelons que l'ouvrage d'Allison s'intéresse à un cas d'étude propre à la Guerre Froide. Il ne dit globalement rien sur les acteurs non-étatiques de l'après-Guerre Froide.

À travers la méthode de congruence, nous illustrons une dissonance globale avec les recommandations officielles :

Tableau 1. Dissonances entre les recommandations stratégiques et l'OPCODE officiel dans l'hypothèse d'une vision du monde, selon le modèle de l'acteur rationnel appliqué à Jean-David Levitte.



À partir du cas d'étude de Jean-David Levitte, nous faisons face aux dissonances suivantes :

-Jean-David Levitte aurait agi avec la résolution 1368 dans une démarche utilitariste pour l'Etat qu'il représente, voyant ici une opportunité de défendre des intérêts français dans le cadre du Conseil de sécurité de l'ONU. Or, il n'en est rien, étant donné que cette résolution survenait au lendemain des attentats de New York, dont il fut le témoin direct. La violence de l'acte a suscité une émotion chez le diplomate que le modèle de l'acteur rationnel ignore. Ce modèle ne tient pas compte non plus des considérations de partage des valeurs communes avec les Etats-Unis ou bien entre une communauté d'Etats démocratiques, entraînant un devoir de solidarité de la France. Un devoir qui serait aussi une tentative pour la France d'être reconnue par ses pairs étatiques pour avoir initié la première une résolution qui valoriserait son image. Le rapport est ici interactionniste, mais le modèle d'Allison l'ignore, ainsi que l'ensemble des motivations matérielles, émotionnelles cognitives et morales relatives à la place de la France sur la scène internationale ;

-Si la vision stato-centrée devait s'appliquer, Jean-David Levitte aurait dû non pas se précipiter pour faire adopter sa résolution au Conseil de sécurité, mais prendre du temps pour faire aboutir une résolution ouvrant la voie à une définition internationale du terrorisme, dont

un projet de résolution existait à l'époque d'après le témoignage d'un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay⁹⁸². Cette démarche aurait permis à la France d'imposer une résolution qui aurait condamné toutes les violences terroristes des acteurs non-étatiques. Cette résolution aurait renforcé la vision d'Etats dominant la scène internationale, ayant l'opportunité de minimiser ou de réduire une menace, conformément aux questions que pose Allison dans son premier modèle⁹⁸³. Enfin, si nous devons suivre le raisonnement réaliste classique du premier modèle d'Allison, cela aurait été aussi l'opportunité d'accroître non pas des gains de puissance, mais des gains liés aux motivations matérielles, cognitives et morales, avec un minimum de coûts ;

-Enfin, l'existence d'un projet de résolution de la sous-direction de la sécurité au Quai d'Orsay, proposant une définition internationale du terrorisme, démontre que l'acteur étatique monolithique du premier modèle entre en dissonance avec la réalité. De même, si Jacques Chirac, selon les dires de certains hauts fonctionnaires de l'époque, « aurait été d'accord »⁹⁸⁴ pour soutenir la résolution de Jean-David Levitte, il n'en avait pas moins manifesté une inquiétude sur les conséquences pour l'évolution du monde. En effet, ce soutien total accordé aux Etats-Unis représentait un « engrenage dangereux »⁹⁸⁵ pour le chef de l'Etat français. De même, si un Etat aurait agi de manière monolithique en soutien aux Etats-Unis après les attentats du 11 septembre 2001, cela aurait été le cas suite à une réaction émotionnelle forte, entraînant un soutien direct du représentant français au Conseil de sécurité de l'ONU. Selon nous, la variable émotionnelle tient un rôle majeur dans l'explication du comportement du diplomate, ainsi que l'activation de son OPCODE plus proche de celui des énarques que de celui des Orientés. Or, là encore, cette variable émotionnelle n'apparaît pas non plus dans le modèle de l'acteur rationnel d'Allison.

En conséquence, nous faisons face à une dissonance générale sur cette application de la méthode de congruence, en considérant une vision du monde rationnelle et stato-centrée propre au premier modèle d'Allison. Certes, la variable dépendante met en priorité les intérêts sécuritaires de la France avant les intérêts de type moraux. Mais nos cas d'étude montrent que ces intérêts traduits en motivations matérielles, émotionnelles, cognitives et morales, relèvent avant tout de rapports interactionnistes entre le représentant de la France et les acteurs étatiques et non-étatiques sur la scène internationale.

⁹⁸² Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 11 avril 2014.

⁹⁸³ « What is its utility function (...) ? », in ALLISON Graham, ZELIKOW Philip, 1999. *op. cit.*, p. 27.

⁹⁸⁴ NOTIN Jean-Christophe, 2011. *op. cit.*, p. 619.

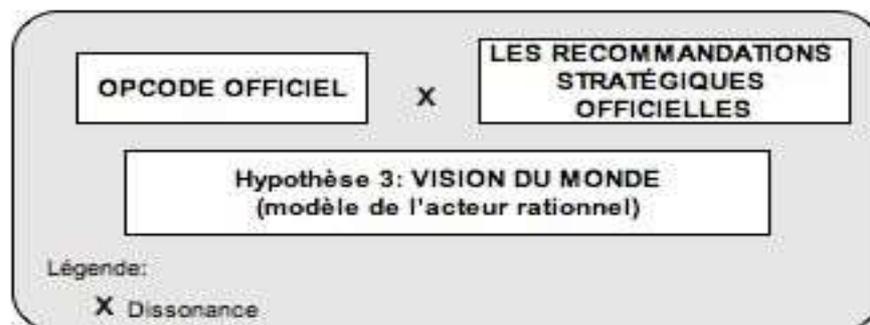
⁹⁸⁵ NOTIN Jean-Christophe, 2011. *op. cit.*, p. 623.

2.2. Dissonances dans le cadre de l'intervention de Dominique de Villepin au Conseil de sécurité de l'ONU le 14 février 2003

Le cas d'étude que constitue le discours prononcé par Dominique de Villepin au sein du Conseil de sécurité, le 14 février 2003, pourrait être considéré comme un acte d'un Etat unique et monolithique. Ce présupposé nécessite une nouvelle vérification en considérant que l'OPCODE du représentant de la France, ici Dominique de Villepin, corresponde à l'OPCODE officiel. En suivant le premier modèle d'Allison, on devrait considérer que Villepin dispose d'une vision du monde propre au paradigme réaliste, percevant le monde comme devant être dominé par les acteurs étatiques et qui pourrait également considérer l'ONU comme un instrument dans la quête ou le maintien de la puissance d'un Etat.

Mais à l'image du cas de Jean-David Levitte, nous faisons face de nouveau à des problèmes d'analyse avant même l'application de la méthode de congruence. Ces problèmes apparaissent avec la variable indépendante, mais aussi avec les nombreuses zones d'ombre que Graham Allison ne tient pas compte dans son modèle de l'acteur rationnel. Nous nous trouvons ainsi dans une nouvelle dissonance généralisée comme l'illustre le tableau n°2 :

Tableau 2. Dissonances entre les recommandations stratégiques et l'OPCODE officiel dans l'hypothèse d'une vision du monde, selon le modèle de l'acteur rationnel appliqué à Dominique de Villepin.



Les dissonances sont encore plus importantes avec Dominique de Villepin, étant donné que le ministre des Affaires étrangères active un OPCODE proche de celui des Orientés :

-De manière générale, sa vision du monde est fortement marquée par rapport à sa personnalité et son passé, et très ouverte sur l'Autre. Elle ne correspond en aucun cas à une vision de type réaliste dans laquelle les actions diplomatiques seraient le seul fruit du calcul d'un acteur étatique monolithique, visant un gain ou un maintien de puissance dans un monde de compétition entre acteurs étatiques ;

-L'action de Dominique de Villepin, le 14 février 2003, était de freiner la probabilité d'une attaque américaine contre l'Irak. Elle aurait pu correspondre à une démarche défensive des intérêts français en cherchant à éviter que cette guerre en Irak n'ait des conséquences fâcheuses pour la France. Or, il est avéré que la position de Dominique de Villepin, certes saluée dans l'enceinte de sécurité de l'ONU, fit perdre par la suite des contrats et des marchés à des entreprises françaises avec les Etats-Unis, sans compter la dégradation de l'image française chez l'administration Bush et une partie de l'opinion publique américaine.

-La prise de position de Dominique de Villepin, représentant la France comme Etat unifié, ne fit pas l'unanimité auprès des autres diplomates. Même si les réactions à son discours furent courtoises dans leur formulation, les diplomates, ayant un OPICODE se rapprochant des énarques, ont critiqué cette position flamboyante du ministre. Ils lui reprochèrent d'avoir fait perdre à la France sa réputation et des contrats à l'égard des Etats-Unis⁹⁸⁶. La vision du monde de Dominique de Villepin, rejetant l'emploi automatique de la force et appelant à promouvoir un autre monde, n'était donc pas partagée de manière unanime au sein du corps diplomatique.

Pourtant, la vision du monde de Dominique de Villepin a peut-être pu convaincre à l'époque des diplomates ayant un OPICODE des énarques. Mais leur vision persistait à considérer que le monde était désordonné et violent et que seule la force pouvait maintenir « à un niveau raisonnable » la menace terroriste comparée à « une petite délinquance insupportable pour les citoyens »⁹⁸⁷. Cette vision du monde de Villepin n'en demeurait pas moins critiquée, notamment dans son approche multilatérale comme le fit Hubert Védrine, diplomate et énarque, à l'égard de la politique étrangère de Jacques Chirac.⁹⁸⁸

Dominique de Villepin a finalement exprimé un discours qui correspondait à sa vision du monde, mais aussi à celle du président de la République de l'époque, Jacques Chirac. L'Etat pouvait s'exprimer de manière unique. Mais ce n'était pas la réalité au regard des divergences exprimées par les OPICODES catégoriels, en particulier celui des énarques dont la tendance est de croire que la France doit soutenir sans réserve l'allié américain. Reste à savoir si cela correspond à une considération purement sécuritaire ou bien à un partage de

⁹⁸⁶ Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 20 décembre 2010.

⁹⁸⁷ Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 11 avril 2014.

⁹⁸⁸ Nous persistons à considérer que l'opposition politique entre Védrine et Chirac/Villepin n'est pas un facteur suffisant pour expliquer une réelle divergence entre ces hommes. Védrine a toujours cultivé une image consensuelle avec tous les partis républicains, socialiste se faisant inviter des colloques de partis centristes ou bien contribuant à des ouvrages pour le compte de Nicolas Sarkozy. Les divergences sur la vision du monde entre lui et Chirac/Villepin tiennent avant tout, selon nous, à une césure entre OPICODES catégoriels, le sien étant plus proche des énarques que ceux de Villepin et de Chirac, plus proches de l'OPICODE des Orientés.

normes communes entre Etats pour garantir une « paix démocratique », ou bien les deux à la fois.

Mais la position de Dominique de Villepin à l'ONU contre cette guerre en Irak a eu, d'une manière objective, des conséquences négatives pour les échanges commerciaux entre la France et les Etats-Unis. Le gain de puissance, par rapport aux coûts de cette action, n'apparaît pas dans ce cas de figure. Par contre, nous estimons que le ministre a cherché à gagner une image de prestige et de flamboyance aussi bien pour la France que pour lui, cela dans une démarche d'anthropomorphisation de l'Etat et de reconnaissance identitaire vis-à-vis des Etats-Unis et des autres acteurs étatiques et non-étatiques de la scène internationale.

En définitif, le modèle de l'acteur rationnel ne constitue pas un modèle adapté par rapport aux OPCODES catégoriels, encore moins avec un OPCODE officiel dont nous avons déjà démontré les dissonances à travers les deux précédentes hypothèses. Si l'acteur est un Etat unique et monolithique en théorie, il s'avère totalement inadapté par rapport à la pluralité des opinions qui se rapprochent plus ou moins des OPCODES catégoriels. L'Etat peut certes être conçu comme anthropomorphisé. Mais l'analyse doit tenir compte des croyances activées par rapport non pas seulement aux crises, mais aux visions que l'acteur étatique peut avoir sur les autres acteurs de la scène internationale, qu'ils soient alliés ou ennemis. Un OPCODE officiel, émanant d'une organisation, ou étant activé par un agent dépendant de celle-ci et qui agirait en fonction de ses propres intérêts, n'a pas non plus lieu d'être. En effet, la vision stato-centrée supposée commune à tout un ensemble étatique ignore de nombreuses variables, ainsi que des informations qui remettent en question toute l'architecture du premier modèle d'Allison. En conséquence, la vision du monde implique l'activation de croyances spécifiques à chaque acteur sur la scène internationale. Le processus décisionnel doit tenir compte des OPCODES catégoriels qui fournissent des éléments de compréhension dans le comportement des acteurs, tout en incluant l'influence de variables comme l'émotion et la loyauté.

Toutes ces variables imposent donc une analyse, selon nous, qui tiennent compte des interactions entre les acteurs sur la scène internationale. Les systèmes de croyances sont des variables indépendantes ou « autonomes »⁹⁸⁹, qui peuvent constituer des causalités dans la formulation des perceptions que les acteurs, mais aussi les chercheurs peuvent estimer comme justes ou faussées.

Dès lors, nous faisons le choix de ne pas confronter l'hypothèse sur la vision du monde par rapport aux deux modèles suivants d'Allison. En effet, le modèle organisationnel et le

⁹⁸⁹ LINDEMANN Thomas, 2008. *op. cit.*, p. 15.

modèle de politique gouvernementale ont révélé précédemment leurs dissonances et les problèmes d'analyse qu'ils posaient par rapport aux visions de soi et de l'ennemi, à travers l'application de la méthode de congruence. Nous avons, *a contrario*, démontré l'importance de l'activation de leurs OPCODES catégoriels dans la vision de l'ennemi qui explique en partie, avec l'intervention des variables intermédiaires comme l'émotion, le changement ou le renforcement de ces mêmes OPCODES. Ces OPCODES catégoriels mettent aussi en relief les motivations matérielles, émotionnelles, cognitives et morales qui contribuent aux décisions prises dans le cadre de la lutte contre le terrorisme.

La vision du monde renvoie enfin à la vision de l'Autre et la vision de soi dans un cadre de relations intersubjectives. Nous formulons ainsi une analyse constructiviste de cette vision entre 1993 et 2013, qui donne une importance croissante à la place de la France comme acteur étatique sur la scène internationale.

SECTION 3. LA VISION DU MONDE DE 1993 À 2001 : UN STATO-CENTRISME DES ÉNARQUES ACTIVÉ FACE À L'INCERTITUDE

Sur la période succédant la fin de la Guerre Froide et précédant les attentats du 11 septembre 2001, la vision du monde des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay comprend des perceptions et donc des croyances, qui ne figurent pas explicitement dans les trois modèles de la théorie de Graham Allison.

Or, la vision du monde chez les décideurs constitue un agrégat de croyances qui peuvent être source de réactions violentes et traduites sous forme d'interventions militaires. L'explication des conflits ne peut pas ainsi se résumer à des alliances, des menaces et des actions présentées comme objectives. À titre de comparaison, pour expliquer les origines de la Première Guerre mondiale, Thomas Lindemann insiste sur un déclenchement identitaire du conflit avec pour fondement des visions du monde faussées, notamment de la part des décideurs politiques et militaires de l'empire allemand⁹⁹⁰. Il rejette, en conséquence, la seule explication d'un rapport de forces calculé par ces mêmes dirigeants :

« Pourquoi les guerres existent si les décideurs calculent toujours correctement le rapport de forces, dans la mesure où le vainqueur serait connu par avance et que la partie la plus faible aurait donc à faire des concessions plus ou moins proportionnées à sa capacité d'infliger des coûts la puissance la plus forte ! »⁹⁹¹

Ce propos ne correspond pas à l'analyse d'Allison mais à notre analyse d'une vision du monde des diplomates français. En effet, nous nous intéressons à leur perception qu'ils ont des Etats qu'ils représentent et des acteurs non-étatiques usant de la violence terroriste.

Dans cette démarche, nous prenons aussi comme référence plus ancienne et comme exemple précurseur des besoins de reconnaissance dans l'histoire, la réaction de la cité de Sparte relatée par Thucydide dans *La Guerre du Péloponnèse*. En effet, la guerre que les Spartiates menèrent contre la ligue de Délos, dirigée par Athènes, pouvait s'expliquer comme une réaction d'orgueil et d'honneur, alors qu'ils se trouvaient dans une situation d'infériorité et d'être probablement anéantis par leurs adversaires bien plus nombreux⁹⁹². Une réaction irrationnelle comme l'honneur par rapport à la survie peut ainsi constituer une motivation symbolique d'un acteur, transcendant ses représentations sur soi, de ses adversaires et du

⁹⁹⁰ JOURMET Nicolas, 2014. « Pourquoi la guerre ? Rencontre avec Thomas Lindemann », *Sciences Humaines*, 6 mai 2014, URL : http://www.scienceshumaines.com/pourquoi-la-guerre-rencontre-avec-thomas-lindemann_fr_32680.html (page consultée le 29 juin 2014).

⁹⁹¹ LINDEMANN Thomas, 2008. *op. cit.*, p. 36.

⁹⁹² LINDEMANN Thomas, 2010. *op. cit.*, p. 37-38.

monde qu'il l'entoure, aussi bien pour une cité-Etat de l'Antiquité que pour un Etat démocratique ou un groupe usant de la violence terroriste au XXI^e siècle. Notre propos insiste sur l'idée que le besoin de reconnaissance puisse être aussi important, voire primordial par rapport à l'idée hobbesienne d'un besoin d'imposer sa force et sa volonté aux autres, et qu'elle est inhérente à la nature humaine.

Les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay sont donc supposés avoir une vision du monde conforme aux recommandations stratégiques, mais qui varie selon que leurs croyances se rapprochent d'un OPCODE catégoriel. Notre analyse se focalise ainsi sur la période de la fin de la Guerre Froide jusqu'en 2001, précédant les attentats de New York.

3.1. La vision de la fin de la Guerre Froide : domination de l'incertitude et croyance forte en l'Etat chez les énarques du Quai d'Orsay

Les diplomates français rencontrés ou lus durant notre recherche ont fait part d'une vision du monde globalement faite d'incertitudes et de menaces. Les divergences se créent à partir de la considération portée aux acteurs non-étatiques sur la scène internationale : amis ou ennemis, rivaux ou partenaires, ayant des revendications politiques ou étant de simples groupes agissant sans avoir une légitimité à échanger avec les acteurs étatiques. Ces divergences se retrouvent au niveau des OPCODES catégoriels.

Néanmoins, si les diplomates formulent une vision sur la fin de la Guerre Froide, c'est en réponse à la question sur leur perception des attentats du 11 septembre 2001 qu'ils la formulent. En effet, la dissolution de l'Union soviétique, le 26 décembre 1991, est généralement avancée comme réponse à cette question, faisant que cette date et celle du 11 septembre 2001 deviennent fondamentales. Elles deviennent donc des croyances par rapport à l'évolution des relations internationales.

Nous faisons, néanmoins, face à la problématique de la perception formulée plus de vingt ans après la chute de l'Union soviétique. Celle-ci peut-elle être jugée plus crédible que celle formulée à l'époque des faits ? Notre recherche laisse esquisser la possibilité d'une mouvance des souvenirs à ces sujets, tout comme se meuvent les identités des acteurs sur la scène internationale. Le temps jouant son effet, à titre de comparaison, nous savons que les attentats du 11 septembre 2001 représentent explicitement un passé lointain pour certains hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay. D'autres réaffirment, devant leur interlocuteur, qu'ils appréhendent ces dates en expurgeant toute émotion, et revendiquent une méthodologie qui se pare d'une rigueur privilégiant la rationalité. Plusieurs diplomates français ont reconnu ces postures « froides » ; nous reprenons ci-dessous ce type de propos qui nous a été formulé :

« C'est à chaque fois un événement différent. Le premier élément quand vous êtes dans une hiérarchie face à des attentats (...), c'est d'établir des responsabilités, comment ça s'inscrit dans l'histoire, et quels sont les risques à venir. C'est la première question posée, puis vous organisez vos recherches selon les fonctions que vous exercez. Si vous avez des responsabilités, vous allez collecter ces informations, les pondérer, selon que ce sont des sources directes ou indirectes, et vous entretenez ensuite avec les autorités locales. Il est évident que selon vos obsessions, il y a deux points : qui est le responsable, quel est l'objectif, en quoi nous sommes directement affectés, et à part cette action, peut-on la relier à aux intérêts qui sont les nôtres... ».⁹⁹³

Nos entretiens menés depuis 2009 posent ainsi comme problématique ces postures qui se veulent très rationnelles, qualifiant certaines de nos questions de « café du commerce », et dont les réponses sont formulées des années après les événements cités. Ces éléments accentuent la difficulté à cerner une vision du monde suffisamment sincère, nous obligeant à cerner des visions sur des séquences et en fonction de probabilités. Face à ces difficultés de terrain, nous ajoutons à nouveau à nos entretiens les ouvrages personnels de diplomates rédigés dans les années 1990, et qui nous semblent nécessaires pour renforcer notre tentative de cerner leur vision du monde. Nous respectons également une forme de contextualité à travers leurs propos et en les mettant toujours en rapport aux OPCODES catégoriels élaborés en amont.

Quelles définitions sont ainsi faites de la fin de la Guerre Froide et du terrorisme durant cette période à travers les OPCODES des diplomates français ? Dario Battistella rappelle que la notion de « Guerre Froide » a été forgée par le conseiller du Président américain Roosevelt⁹⁹⁴, et qu'elle a servi à qualifier la période d'opposition entre les Etats-Unis et l'Union soviétique depuis 1945 jusqu'à la chute du Mur de Berlin en 1989. Proposant plusieurs niveaux d'analyse, Battistella formule une vision propre au paradigme constructiviste. En effet, si le paradigme réaliste affirme durant la Guerre Froide un équilibre à travers la terreur incarnée par la menace nucléaire entre les deux blocs, le constructivisme verrait une anarchie de type « lockienne » dans laquelle les Etats n'useraient de la force qu'en cas de nécessité absolue. Le constructivisme créerait un ensemble de normes entre ces Etats pour réguler leurs relations, et donc celles du monde qu'ils conçoivent pour leur sécurité et

⁹⁹³ Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 2 août 2012.

⁹⁹⁴ BATTISTELLA Dario, 2006. « Guerre froide », in SMOUTS Marie-Claude, BATTISTELLA Dario, VENNESSON Pascal. *op. cit.*, p. 264-269.

leur identité⁹⁹⁵. Ce paradigme pourrait correspondre aux recommandations stratégiques officielles de la France dans la lutte contre le terrorisme.

Néanmoins, une interrogation se pose à travers l'interprétation de la fin de la Guerre Froide et de la période suivante. Dans le Livre Blanc de la Défense de 1994, les acteurs non-étatiques ne sont pas perçus comme des menaces, pas plus que certains acteurs étatiques comme l'Irak de Saddam Hussein, ou encore la Russie réapparue trois ans après la chute de l'Union soviétique et un an après la publication du Livre Blanc en question. En effet, la fin de la Guerre Froide consistait, à l'époque, en une interprétation relativement moins pessimiste dans les recommandations de 1994 que dans celles postérieures aux attentats du 11 septembre 2001. On y trouvait ainsi un scénario basé sur « une évolution positive (qui) devrait conduire à une progression de l'intégration mondiale favorisée par la croissance »⁹⁹⁶. Cette vision, formulant un futur potentiellement moins violent ou menaçant, considérait également « la reconstitution d'une menace conventionnelle directe contre le territoire des pays d'Europe occidentale » comme nécessitant « un temps relativement important et l'expression d'une volonté aujourd'hui heureusement absente »⁹⁹⁷. Si les recommandations stratégiques se focalisaient ainsi sur des rapports de force pour interpréter la fin de la Guerre Froide, d'autres interprétations pouvaient être formulées. Dans cette démarche, selon Dario Battistella⁹⁹⁸, le paradigme libéral considère que c'est la pression interne à l'Union soviétique qui a contraint les dirigeants soviétiques à réformer l'URSS et mit fin au dilemme de sécurité avec les Etats-Unis. Pour le paradigme constructiviste, ce sont plutôt les élites soviétiques qui ont fini par abandonner ce système politique, en intégrant certaines idées et valeurs du camp d'en face.

Mais les diplomates français considèrent-ils que la fin de la Guerre Froide a pu être bénéfique pour la place de la France sur la scène internationale, au-delà de la simple considération sécuritaire par rapport à l'évolution du monde ? Si l'on se reprend les quelques productions écrites personnelles de diplomates français dans la première moitié des années 1990, nous observons un pessimisme plus affirmé sur l'évolution du monde après 1991. Parmi eux, nous trouvons Jean-Marie Guéhenno, énarque et ayant participé à la direction de la rédaction du Livre Blanc de 1994, à travers le titre de son ouvrage *La Fin de la démocratie*⁹⁹⁹.

⁹⁹⁵ BATTISTELLA Dario, 2006. *ibid.*

⁹⁹⁶ BALLADUR Edouard, LEOTARD François, LONG Marceau, 1994. *op. cit.*, p. 11.

⁹⁹⁷ BALLADUR Edouard, LEOTARD François, LONG Marceau, 1994. *op. cit.*, p. 12.

⁹⁹⁸ BATTISTELLA Dario, 2006. *ibid.*

⁹⁹⁹ GUÉHENNO Jean-Marie, 1995. *La Fin de la démocratie*, coll. « Champs », Fayard, Paris, 170 p.

Jean-Marie Guéhenno considérait déjà que la dissuasion nucléaire, établie lors de la Guerre Froide, avait « détruit le corps politique »¹⁰⁰⁰, en déshumanisant les rapports entre les hommes et la démocratie. Le diplomate prenait ainsi une posture assez originale. En estimant que l'arme nucléaire, aux mains d'un ou quelques dirigeants, avait brisé un lien entre la nation, l'armée et le citoyen, Jean-Marie Guéhenno en venait à mépriser celle-ci jugée antidémocratique. C'est aussi chez Guéhenno un rapport particulier avec l'Etat-nation, notamment la France révolutionnaire qui avait bâti historiquement sa République avec son armée de citoyens. Cette vision nostalgique de l'Etat sur la scène internationale chez le diplomate, et du rapport démocratique accordé à l'armée et indirectement à la guerre conventionnelle, est une base philosophique intéressante que l'on retrouve également dans son second ouvrage publié en 1999, *L'avenir de la liberté*¹⁰⁰¹. Dans ce livre qui développe sa philosophie sur le monde huit ans après la chute de l'Union soviétique, le diplomate considère à nouveau que les valeurs démocratiques tendent à être dénaturées par l'homme moderne qui serait à la source de ses propres maux. Guéhenno juge pourtant que la destinée de l'homme « était de rappeler que l'affirmation d'un bien commun, la constitution d'un espace public » sur la scène internationale¹⁰⁰². En somme, l'homme est appelé par son intelligence à faire de grandes choses pour la paix et le progrès. Mais malgré ce don, sa tendance est de naturellement se pencher vers des modèles contraires à la démocratie :

« Il ne m'apparaît pas que la démocratie est l'état naturel vers lequel tend toute société humaine ». ¹⁰⁰³

Chez Guéhenno, on trouve ainsi le prolongement d'une croyance positive en la force conventionnelle qu'est l'armée, liée aux idéaux républicains, et d'une croyance négative relative à ce qui peut tuer et détruire en dehors de la guerre, et dont la nature serait le contraire des valeurs démocratiques portées par l'acteur étatique. Dans cette croyance négative, on pourrait classer aussi bien l'arme nucléaire des Etats perdant de leur essence démocratique en se dotant de celle-ci, que la violence terroriste menée par des acteurs non-étatiques et qui ne seraient pas non plus des acteurs légitimes et démocratiques sur la scène internationale. Jean-Marie Guéhenno en vient ainsi à regretter la période où les Etats se faisaient face avec une hégémonie d'une ou deux puissances comme sous la Guerre Froide. Et les acteurs non-

¹⁰⁰⁰ GUÉHENNO Jean-Marie, 1995. *op. cit.*, p. 152.

¹⁰⁰¹ GUÉHENNO Jean-Marie, 1999. *ibid.*

¹⁰⁰² GUÉHENNO Jean-Marie, 1999. *op. cit.*, p. 8.

¹⁰⁰³ GUÉHENNO Jean-Marie, 1999. *op. cit.*, p. 7.

étatiques n'étaient pas devenus aussi importants du fait de la perméabilité des frontières matérielles et immatérielles. D'après lui, avant même la Première Guerre mondiale, « les Etats restaient les acteurs décisifs d'un jeu qui restait international, plus que transnational »¹⁰⁰⁴. Le pessimisme du diplomate s'accroît avec la fin de la Guerre Froide :

« Depuis la fin de la guerre froide, la guerre de Yougoslavie, la difficulté de la Russie à faire vivre la démocratie et le malaise des démocraties occidentales immergées dans la mondialisation ont nourri mon pessimisme. »¹⁰⁰⁵

Critiquant à nouveau les acteurs non-étatiques et ce mouvement transnational qui s'est accru durant les années 1990, Guéhenno déplore que les Etats aient perdu leur rang de médiateurs, jugeant que des maux se développent dans le monde avec la mondialisation comme le communautarisme, la xénophobie, la tyrannie¹⁰⁰⁶. Bien que cette vision soit contestable et très partielle, le diplomate pense que l'acteur étatique serait l'acteur de paix par excellence, ce qui revient à nouveau à cette vision stato-centrée d'un acteur garant d'un ordre mondial face à tous les autres acteurs qui ne seraient pas identifiés comme des Etats à part entière avec la légitimité et la défense de la démocratie qu'ils leur incombent. Guéhenno voit encore dans les Etats les porteurs d'un nouveau projet politique collectif, alors que la mondialisation tend à rendre l'individu certes plus libre, mais aussi plus mauvais :

« La mondialisation, en multipliant les contacts transnationaux, incite en effet au repli individuel plutôt qu'au projet collectif, car aucune communauté politique ne va désormais de soi. »¹⁰⁰⁷

On retrouve dans la philosophie du diplomate la croyance que seuls les Etats sont faiseurs de communautés politiques, et donc d'organiser la société des hommes et de produire les conditions de la civilisation et de l'intériorisation des pulsions de violence. Cette croyance renvoie à une analyse du type « processus civilisationnel » élaborée par Norbert Elias. *A contrario*, les acteurs non-étatiques sont illégitimes pour produire cette communauté politique. Jean-Marie Guéhenno estime enfin que « la guerre mondiale », si elle n'a pas eu lieu concrètement durant la Guerre Froide, « ne succédera jamais à la paix »¹⁰⁰⁸. L'évolution du monde est donc négative depuis un siècle, selon le diplomate. Les Etats cédant du terrain

¹⁰⁰⁴ GUÉHENNO Jean-Marie, 1999. *op. cit.*, p. 15.

¹⁰⁰⁵ GUÉHENNO Jean-Marie, 1999. *op. cit.*, p. 12.

¹⁰⁰⁶ GUÉHENNO Jean-Marie, 1999. *op. cit.*, p. 15-16.

¹⁰⁰⁷ GUÉHENNO Jean-Marie, 1999. *op. cit.*, p. 172.

¹⁰⁰⁸ GUÉHENNO Jean-Marie, 1995. *op. cit.*, p. 157.

aux acteurs non-étatiques, les frontières n'ayant plus de sens, l'anarchie du monde s'imposerait aux Etats qui devront assurer « un ordre (et) des méthodes de fonctionnement (pour) protéger ». ¹⁰⁰⁹

De son côté, Bernard de Montferrand, diplomate et énarque comme Guéhenno, et qui a été également présent dans la direction du Livre Blanc de 1994 ¹⁰¹⁰, propose une vision en 1993 relativement moins pessimiste. En effet, le diplomate porte son espoir dans les Etats, précisément dans les « Etats-nations » ¹⁰¹¹. Selon lui, la fin de la Guerre Froide a marqué la fin des idéologies et donc de la politique portée par les deux grandes puissances. Les Etats-nations sont donc les seuls pour assurer ce rôle d'acteurs politiques sur la scène internationale, et garantir aussi la protection des valeurs liées à la démocratie et à la civilisation :

« La nation apparaît comme le seul rempart contre les déchirements entre ethnies et religions. De l'Afghanistan au Cambodge en passant par le Liban, elle est un même passé qui malgré les pires épreuves maintient l'espoir de retrouver l'unité perdue. » ¹⁰¹²

« (La nation est la) seule véritable protection des libertés individuelles et démocratiques contre le totalitarisme, comme la seule force capable de mobiliser des peuples accablés par le sentiment d'échec économique irréversible. » ¹⁰¹³

Alors que Jean-Marie Guéhenno voyait des Etats sur la défensive après la chute de l'Union soviétique, Bernard de Montferrand croit inversement que la fin de la Guerre Froide favorise les Etats-nations, « dont la liberté avait été bridée par les grands ¹⁰¹⁴ et leur activité de gendarme » ¹⁰¹⁵. Or, sur ce point et paradoxalement, c'est Jean-Marie Guéhenno qui considère que les Etats sont contraints de jouer les gendarmes où les policiers face à la multiplicité annoncée d'acteurs non-étatiques qui surgiront de cette Guerre Froide finissante :

« Les contrôles se multiplient à la mesure des occasions de violence et de sabotage. Les hommes de l'empire, menant de tous côtés des guerres sans front, ne seront ni les soldats du

¹⁰⁰⁹ GUÉHENNO Jean-Marie, 1995. *ibid.*

¹⁰¹⁰ Il était à l'époque conseiller pour les affaires diplomatiques auprès du Premier ministre Edouard Balladur.

¹⁰¹¹ MONTFERRAND Bernard de, 1993. *La vertu des Nations*, coll. « Thèmes d'aujourd'hui », Hachette, Paris, 238 p.

¹⁰¹² MONTFERRAND Bernard de, 1993. *op. cit.*, p. 10.

¹⁰¹³ MONTFERRAND Bernard de, 1993. *op. cit.*, p. 11.

¹⁰¹⁴ Il faut entendre par Etats-Unis et Union soviétique, les deux grandes puissances de l'époque.

¹⁰¹⁵ MONTFERRAND Bernard de, 1993. *op. cit.*, p. 12.

roi, ni les citoyens en armes de la République ; ils deviendront des policiers attentifs, toujours prêts à traquer la différence, l'inconnu, l'inexplicable. »¹⁰¹⁶

On retrouve dans cet extrait l'attachement de Jean-Marie Guéhenno pour l'image du soldat-citoyen dont les caractéristiques ont constitué le fondement des armées de la jeune République française. C'est encore la croyance en l'Etat ayant bâti son avenir sur des valeurs démocratiques, mais en passant par la guerre conventionnelle avec les Etats monarchiques et impériaux combattant ses valeurs. Pour Bernard de Montferrand, la liberté du citoyen est également liée à son appartenance politique, donc à un territoire et à une nation. Cette liberté est aussi celle des nations à agir comme elles le souhaitent, quitte à provoquer des guerres conventionnelles¹⁰¹⁷. Sa vision relativement plus optimiste aspire, en 1993, à une nouvelle « Société des Nations », après la chute de l'Union soviétique. En effet, le diplomate, tout comme Jean-Marie Guéhenno, conçoit l'homme comme ayant une tendance naturelle à provoquer le désordre afin de satisfaire ses intérêts, en dehors d'un contrôle social pratiqué par les acteurs étatiques. Il propose ainsi cette piste, afin d'assurer un ordre nouveau :

« L'histoire nous a appris que les grands mots ou les grands principes, qu'ils s'appellent sécurité collective ou interdiction de la guerre, ne valaient rien dès lors que chacun pouvait agir à sa guise sans réaction efficace de la communauté internationale. (...) À la société internationale d'y faire face en se dotant des instruments nécessaires et en prenant la vraie mesure du monde qui l'entoure et de sa complexité. »¹⁰¹⁸

Concernant la vision des acteurs non-étatiques, le diplomate ne conçoit pas en 1993 une dangerosité de leur part¹⁰¹⁹, du moins il en relativise leur potentiel de menace à l'inverse de Jean-Marie Guéhenno. Pourtant, sa perception de l'évolution du monde, formulée dans son ouvrage de 2006¹⁰²⁰, sera plus négative. Après les attentats de New York, le diplomate ne perd pas de vue l'idée de concevoir une Société des Nations, même si sa croyance a été déjà mise en échec dans l'histoire face à la montée des totalitarismes. Bernard de Montferrand affirme, cependant, son désarroi à déchiffrer le monde qui évolue, un monde dénué de rationalité, alors que l'ancien système bipolaire était, selon lui, plus facile à appréhender :

¹⁰¹⁶ GUÉHENNO Jean-Marie, 1995. *op. cit.*, p. 159.

¹⁰¹⁷ MONTFERRAND Bernard de, 1993. *op. cit.*, p. 217-218.

¹⁰¹⁸ MONTFERRAND Bernard de, 1993. *op. cit.*, p. 229.

¹⁰¹⁹ MONTFERRAND Bernard de, 1993. *op. cit.*, p. 230.

¹⁰²⁰ MONTFERRAND Bernard de, 2006. *Diplomatie : des volontés françaises*, coll. « Pluriel », Alban, Versailles, 250 p.

« Les crises actuelles apparaissent pour ce qu'elles sont, celle d'une histoire fragmentée, souvent irrationnelle, héritières du vieux cycle de la violence. »¹⁰²¹

Bernard de Montferrand rejoint Jean-Marie Guéhenno, dans la mesure où ils pensent tous les deux que les Etats démocratiques, représentant l'Occident. Des Etats naguère puissants avant la Première Guerre mondiale qui se perçoivent en déclin face à aux nouveaux acteurs non-étatiques :

« Nous sommes aujourd'hui en temps de brouillard. Tout paraît avoir changé. À commencer par la nature de la société internationale ; nouveaux acteurs, Etats chaque jour plus nombreux en compétence à la souveraineté parfois incertaines, ampleur de la puissance américaine. »¹⁰²²

Les valeurs occidentales fondées sur les Droits de l'Homme seraient ainsi, pour les deux énarques du Quai d'Orsay, des valeurs identitaires partagées entre les Etats que le monde post-Guerre Froide semble remettre en question en permanence. Mais ces valeurs seraient plus le fait des Etats-Unis que celles de la France, qui peut compter sur les premiers pour les défendre :

« L'Amérique est une démocratie. Ses valeurs sont les nôtres. »¹⁰²³

On retrouve ainsi, à travers les croyances des deux diplomates, une vision du monde proche du concept de « paix démocratique ». Les Etats en perte de vitesse face à ce monde en évolution sont les acteurs politiques légitimes à contribuer au bien du monde et de l'humanité dans leurs croyances. Oscillant entre une critique relative de l'hégémonie américaine et un soutien à ses valeurs, Jean-Marie Guéhenno et Bernard de Montferrand ne rejettent pas la force comme solution. Ils la conçoivent plutôt dans un cadre interétatique ou d'une communauté d'Etats agissant pour leur sécurité et leurs identités partagées. Si Jean-Marie Guéhenno évoque plus la légitimité d'interventions militaires entre Etats partageant des valeurs communes plutôt que celle de l'ONU pour assurer un ordre au monde déviant à ses yeux, Bernard de Montferrand compte clairement sur l'ONU pour devenir ce ferment de « Société des Nations » sur laquelle il veut trouver ce même ordre auquel il aspire avec son homologue Guéhenno. Ils cherchent finalement à donner une légitimité au recours à la force,

¹⁰²¹ MONTFERRAND Bernard de, 2006. *op. cit.*, p. 22.

¹⁰²² MONTFERRAND Bernard de, 2006. *op. cit.*, p. 24.

¹⁰²³ MONTFERRAND Bernard de, 2006. *op. cit.*, p. 15.

quitte même à utiliser l'ONU dans cette démarche, afin de donner à ce monde l'évolution démocratique, civilisée et ordonnée à laquelle ils aspirent :

« Non seulement le changement dans la nature des crises rend plus rare la situation traditionnelle de légitime défense, mais l'idée même de légitime défense fait progressivement place à une conception plus collective de la sécurité. (...) L'usage de la force militaire est désormais d'autant mieux accepté qu'il a une légitimité collective. »¹⁰²⁴

« Nous sommes condamnés à vivre ensemble. (...) (Nous devons) codifier ce qui peut l'être et de civiliser le recours à la force. »¹⁰²⁵

À travers leurs réflexions, nous parvenons ainsi à lier les croyances communes sur l'Etat parmi ces deux diplomates issus de l'ENA. La vision d'un monde stato-centré, dans lequel les acteurs non-étatiques sont perçus de manière menaçante et comme facteurs de déstabilisation de ce même monde, correspond bien à l'OPCODE des énarques. Cette confirmation déjà relevée dans leurs visions de l'ennemi et de l'Autre a son importance dans le complément de nos entretiens de terrain. En effet, un diplomate comme Jean-Marie Guéhenno a contribué à deux reprises à l'élaboration des Livres Blancs et, en conséquence, aux recommandations stratégiques officielles du gouvernement français. Mais ce qui peut apparaître surprenant est la vision d'un monde très figée et emprunte de nostalgie, en particulier chez Jean-Marie Guéhenno qui avait été désigné comme directeur de l'édition 2013 du Livre Blanc de la Défense et de la Sécurité. Nous pouvons aussi nous interroger sur la réalité d'une ligne directrice à long terme de la politique étrangère française, notamment sur ses aspects philosophiques globaux au-delà de la question de la lutte contre le terrorisme¹⁰²⁶.

Nous pouvons aussi nous focaliser sur la vision du monde entre 1993 et 2001 d'Hubert Védrine, diplomate et énarque, à l'époque secrétaire général de l'Elysée sous la présidence finissante François Mitterrand jusqu'en 1995¹⁰²⁷. Dans sa vision du monde antérieure aux

¹⁰²⁴ GUÉHENNO Jean-Marie, 1995. *op. cit.*, p. 51.

¹⁰²⁵ MONTFERRAND Bernard de, 2006. *op. cit.*, p. 232.

¹⁰²⁶ À ce sujet, Ariel Colonomos s'est interrogé sur la conception de la temporalité par les élites occidentales, notamment aux Etats-Unis. Une vision du monde qui se voudrait prudente, court-termiste, mais surtout négative. Ces élites produiraient ainsi leur propre vision de l'avenir à partir des attentes des dirigeants politiques, conférant une stabilité au futur et un conservatisme à travers la reproduction de normes, de pensées et de pratiques qui feront toujours consensus. Voir COLONOMOS Ariel, 2014. *ibid.*

¹⁰²⁷ Comme son successeur Dominique de Villepin, Hubert Védrine a commencé à s'exprimer publiquement après avoir quitté le secrétariat général de l'Elysée, ce qui correspondait aussi la fin du mandat présidentiel de François Mitterrand en 1995.

attentats du 11 septembre 2001, il adhère, avec un recul et un fatalisme de façade, au concept de « choc de civilisation » de Samuel P. Huntington. En effet, Védrine estime que la fin de la Guerre Froide a provoqué le face-à-face entre plusieurs « mondes » :

« Ces dernières années, les heurts n'ont pas été rares : conflit du Proche-Orient, Liban, Tchad, Golfe, terrorisme. (...) Quand le professeur Huntington annonce que les conflits d'avenir opposeront le grandes civilisations, n'envisage-t-il pas tout naturellement une résistance combinée des mondes islamiques et confucéen au modèle universel, en fait occidental ? »¹⁰²⁸

Védrine considère ainsi, à plusieurs reprises dans ses écrits et entretiens, que la théorie d'Huntington correspond à la réalité du monde et dénonce même publiquement en 2003 sa caricature par ses adversaires¹⁰²⁹, visant aussi directement les partisans du multiculturalisme et leur croyance supposée angélique sur le dialogue entre les cultures et les civilisations. Enfin, en 1996, Hubert Védrine souligne que la dérive intégriste fait retarder l'entrée de l'Islam dans « la modernité »¹⁰³⁰, sous-entendue aux valeurs universelles des démocraties occidentales, propos qui sont également conformes à l'OPCODE des énarques. En 2003, il transpose cette volonté d'imposer ces valeurs universelles aux Etats-Unis, dont il récuse « l'hyperpuissance », pour mieux faire de la France une sorte de « conseiller du Prince », notamment lors de la Seconde Guerre d'Irak :

« La vitesse à laquelle les Etats-Unis devront admettre que même une hyperpuissance peut avoir besoin des plus petits que soi dépend beaucoup de ce qui va se passer en Mésopotamie. »¹⁰³¹

Chez Védrine, le multilatéralisme ne serait donc pas de faire dialoguer les civilisations en les considérant comme égales les unes aux autres. Il consisterait plutôt à inciter les Etats-Unis à écouter ses alliées qui sont avant tout des Etats démocratiques, mais qui ont pratiqué l'impérialisme au sens de la colonisation. Les Etats-Unis qui n'auraient pas de passé colonialiste selon Védrine seraient ainsi les dépositaires naturels d'un *leadership* dans la promotion de valeurs démocratiques et partagées par les autres Etats :

¹⁰²⁸ VÉDRINE Hubert, 2003. *op. cit.*, p. 49-50.

¹⁰²⁹ VÉDRINE Hubert, 2003. *op. cit.*, p. 303-307.

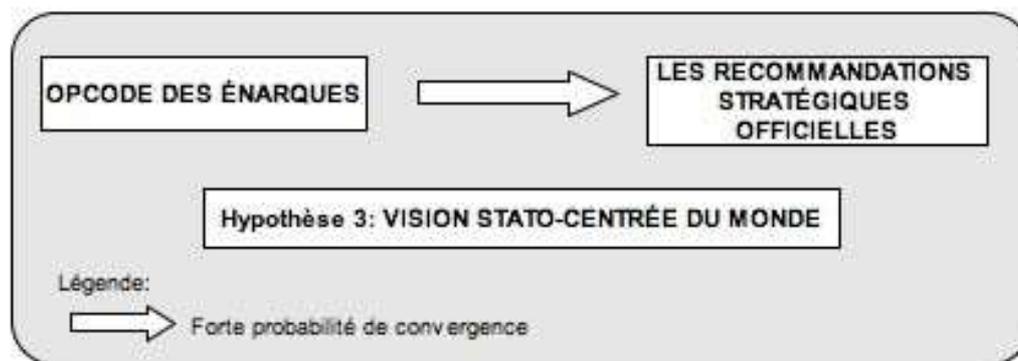
¹⁰³⁰ VÉDRINE Hubert, 2003. *op. cit.*, p. 50.

¹⁰³¹ VÉDRINE Hubert, 2003. *op. cit.*, p. 15.

« Les Américains pensent assurément que leur régime politique et leur mode de vie sont les meilleurs du monde. Ils peuvent être messianiques et manichéens. Cela ne les rend pas pour autant colonialistes ou impérialistes au sens où le furent les Britanniques ou les Français. »¹⁰³²

En conséquence, à partir de ces éléments repris sur ces diplomates issus de l'ENA, nous appliquons la méthode de congruence sur la période globale de 1993 à 2001 depuis la chute de l'Union soviétique jusqu'à la veille des attentats du 11 septembre 2001. L'OPCODE des énarques constitue une variable indépendante parfaitement valable. Au regard des propos recueillis, il apparaît une forte probabilité de cohérence entre la variable indépendante et la variable dépendante, dans la mesure où l'hypothèse d'une vision du monde stato-centrée correspond à la place fondamentale que l'acteur étatique tient sur la scène internationale parmi les diplomates français ayant un OPCODE proche de celui des énarques.

Tableau 3. Forte convergence entre l'OPCODE des énarques et les recommandations stratégiques officielles dans la période 1993-2001, succédant à la Guerre Froide et précédant les attentats de New York.



Certes, les recommandations stratégiques tiennent avant tout à promouvoir des intérêts de nature sécuritaire ; mais au-delà, c'est bien la vision d'un monde menaçant les intérêts et les identités des Etats qui est mise en avant. Cependant, nous tenons compte du fait que le Livre Blanc de 1994 marquait encore une légère pondération dans la possibilité d'un scénario optimiste quant à l'évolution de la scène internationale après la fin de la Guerre Froide. Les acteurs étatiques se perçoivent ainsi en perte de vitesse face aux acteurs non-étatiques, ils se doivent de réaffirmer leur prééminence sur ces derniers, puis de fonder un ordre ou un

¹⁰³² VÉDRINE Hubert, 2003. *op. cit.*, p. 14.

équilibre international en imposant les valeurs démocratiques à l'ensemble du monde¹⁰³³. Ce postulat correspond globalement à l'OPCODE des énarques.

3.2. La quête d'un monde multipolaire et de dialogue : relativisme chez les Orientés

Pour compléter notre propos, nous pouvons nous focaliser sur la vision du monde formulée par les dirigeants politiques de l'époque. Le Président Jacques Chirac, dont nous avons déjà relevé la proximité de son OPCODE avec celui des cadres d'Orient, expose après son élection, lors de la Conférence des Ambassadeurs du 31 août 1995, une vision dans laquelle le monde serait incertain, voire dangereux. Mais toujours selon Jacques Chirac, dont le discours a été probablement lu et corrigé par son secrétaire général de l'Élysée Dominique de Villepin, l'avenir du monde doit se fixer comme objectif « un ordre multipolaire », terme que nous ne retrouvons pas dans les ouvrages précédents des diplomates dont l'OPCODE se rapproche de celui des énarques. Voici ce que dit Jacques Chirac en 1995 :

« Conduire la politique étrangère de la France, c'est d'abord porter un regard lucide sur le monde. (...) Un monde qui a perdu ses repères et qui est dans une ère de changement, d'instabilité, de brutale résurgence de conflits d'un autre âge nés de rivalités ethniques, tandis qu'à nos portes l'extrémisme religieux se nourrit de certaines faillites économiques et sociales. (...) Un monde, pourtant, qui reste riche de progrès, de possibles, d'espérances. (...) L'intérêt de la France est de contribuer à l'instauration progressive d'un ordre mondial multipolaire. Un équilibre plus souple pourrait ainsi remplacer la rigidité bipolaire que nous avons subie pendant près de cinquante ans. »¹⁰³⁴

Si les propos de Jacques Chirac respectent globalement les recommandations stratégiques, notamment par le maintien de la stratégie de la dissuasion nucléaire¹⁰³⁵, ils ne correspondent pas exactement aux visions de Guéhenno et de Montferrand axées sur les États et la coopération entre eux face à l'évolution du monde. Jacques Chirac affirme même, l'année suivante, que c'est à la France et à l'Union européenne de contribuer à bâtir cet ordre multipolaire, en croyant que celles-ci sont attendues par le reste du monde :

¹⁰³³ Quitte à enfreindre certaines normes morales à travers la force ou bien en la légitimant à travers l'ONU, comme nos entretiens l'ont montré.

¹⁰³⁴ CHIRAC Jacques, 1995. *Ouverture de la IIIème Conférence des ambassadeurs*, Paris, 31 août 1995, URL : <http://discours.vie-publique.fr/notices/957009200.html> (page consultée le 27 juin 2012).

¹⁰³⁵ CHIRAC Jacques, 1996. *Discours de M. Jacques CHIRAC, Président de la République, devant l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN)*, Paris, 8 juin 1996, URL : http://www.jacqueschirac-asso.fr/fr/les-grands-discours-de-jacques-chirac?post_id=2481 (page consultée le 16 juin 2012).

« Faire de l'Union européenne un acteur majeur de ce monde multipolaire, en rénovant ses solidarités naturelles. (...) Ce retour de la France sur deux continents en pleine expansion (Asie et Amérique latine) n'aura toute sa signification que s'il coïncide avec un développement significatif de leurs relations avec l'Union européenne. L'Europe y est espérée, attendue comme un contrepoids nécessaire dans le jeu multipolaire qui s'esquisse. »¹⁰³⁶

Et en 1997, à la même Conférence, Jacques Chirac va accentuer cette vision en y associant à trois reprises le terme « harmonieux » au « monde multipolaire », ne citant plus le terme « ordre » employé les deux années précédentes. Et pour la première fois, il l'oppose aussi à « l'unilatéralisme » :

« Contribuer à un monde multipolaire harmonieux, c'est enfin défendre, rénover, renforcer des organisations internationales qui sont le meilleur rempart, celui du droit, face aux tentations de l'unilatéralisme. C'est continuer à promouvoir le désarmement et la lutte contre la prolifération sous toutes ses formes. »¹⁰³⁷

C'est dans ce discours que nous pouvons percevoir les débuts des arguments qui opposeront, plus tard, la France représentée par Jacques Chirac et Dominique de Villepin à l'administration Bush, au moment des débats sur la participation de l'Irak de Saddam Hussein. Il y apparaît nettement une vision politique du monde avec des entités et des cultures qui peuvent être perçues comme ayant leur place sur la scène internationale et avec lesquelles les Etats comme la France se veulent de parler. Cette démarche est néanmoins liée à la perception de soi du Président de la République et de la place de la France qu'il conçoit dans le monde, avec cette croyance qu'elle aurait un devoir de guider ce monde grâce à une forme de *leadership* fondé sur les valeurs des Droits de l'Homme. Cette croyance tranche avec l'affirmation précédente que les valeurs de l'Amérique soient des vecteurs pour celles de la France. Les propos du Président de la République se démarque aussi de la vision du monde plus stato-centrée des énarques du Quai d'Orsay, alors que Chirac et Villepin sont eux-mêmes des énarques à la base. La présence d'OPCODES catégoriels sont à nouveau indispensables pour expliquer cette césure sur la vision du monde, ainsi que pour la vision de l'ennemi que nous avons déjà observée à travers les qualificatifs autour du « barbare » pour désigner l'Autre ou l'étranger.

¹⁰³⁶ CHIRAC Jacques, 1996. *Ouverture de la IVème Conférence des ambassadeurs*, Paris, 29 août 1996, URL : <http://discours.vie-publique.fr/notices/967012200.html> (page consultée le 27 juin 2012).

¹⁰³⁷ CHIRAC Jacques, 1997. *Ouverture de la Vème Conférence des ambassadeurs*, Paris, 27 août 1997, URL : <http://discours.vie-publique.fr/notices/977016640.html> (page consultée le 27 juin 2012).

Nous pâtissons enfin d'un manque de témoignages de l'époque de hauts fonctionnaires issus du Concours d'Orient. Nous pouvons, néanmoins, tenter une comparaison avec les entretiens menés sur le terrain de notre recherche, car ils confirment l'activation d'un OPCODE similaire que l'on retrouve dans les discours du Président Chirac formulés à partir de 1995, ainsi que dans les discours de Dominique de Villepin à partir de 2002. En effet, nous retrouvons dans nos entretiens des termes récurrents renvoyant à la multipolarité et à tout ce qui peut freiner l'emploi de la force :¹⁰³⁸

« Nos valeurs fondamentales (la démocratie) et nos aspirations politiques (préserver la au mieux l'influence de la France dans le monde multipolaire en émergence) auront d'autant plus de perspectives de réalisation que nous saurons les défendre intelligemment, c'est-à-dire par une politique d'influence et non d'imposition. »¹⁰³⁹

Un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay issu du cadre d'Orient perçoit également les menaces du monde, dont font partie les violences terroristes, aux résidus de la décolonisation, ce qui comprend une prise de conscience sur le rejet par des acteurs non-étatiques de la domination de certains Etats et/ou d'une mondialisation niant les identités plus faibles. Il perçoit aussi le besoin que les Etats, ayant une plus forte légitimité politique, aident les acteurs non-étatiques à faire le premier pas dans les négociations :

« Je pense également que ces violences terroristes ont pour fondement, la plupart du temps, le rejet du colonialisme ou émergent de la décolonisation. (...) Ce sont des actes (terroristes) qui sont donc commis quand le dialogue politique est dans l'impasse. Pour résoudre cela, il faudrait par exemple inciter l'Etat à négocier, car c'est l'entité la plus légitime. Elle doit ainsi permettre par la négociation à faire renoncer le faible à la violence. »¹⁰⁴⁰

Si l'acteur étatique apparaît ainsi comme ayant des motivations matérielles, cognitives et morales en contribuant à guider le faible vers la raison, il ne lui dénie pas des revendications politiques qu'il veut faire aboutir. Cette croyance chez des diplomates activant un OPCODE des Orient relativise l'analyse critique qui peut être formulée dans la relation entre les Etats occidentaux et le reste du monde.

¹⁰³⁸ Nous rappelons qu'à partir de 2009, au moment de débiter nos entretiens au Quai d'Orsay, nous étions sous la présidence de Nicolas Sarkozy dont l'OPCODE apparaissait bien plus proche de celui des énarques du Quai d'Orsay, à l'opposé de son prédécesseur. Les diplomates ayant un OPCODE des Orient n'ont pas eu à modifier leurs croyances pour les adapter aux exigences de la politique étrangère de Nicolas Sarkozy.

¹⁰³⁹ Entretien par mail avec un haut fonctionnaire en poste à l'étranger, 12 septembre 2009.

¹⁰⁴⁰ Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 30 juillet 2011.

En effet, dans un article très critique envers les « guerres antiterroristes »¹⁰⁴¹, Christian Olsson dénonce la vision du monde de ces Etats qui se fonderait sur un « savoir faire colonial de maintien de l'ordre »¹⁰⁴², sous couvert d'un savoir-faire dans la lutte contre le terrorisme qui serait formulé dans « les discours stratégiques contemporains sur les guerres asymétriques »¹⁰⁴³. Cette critique vise les politiques d'interventions militaires des Etats occidentaux dans la lutte contre le terrorisme, politiques qui ont tendance à être validées à travers les croyances des énarques du Quai d'Orsay. Inversement, les diplomates issus du Concours d'Orient ne valident pas les interventions militaires pour contrôler les acteurs non-étatiques usant de la violence terroriste. Pour autant, si les « orientaux » prônent une ouverture sur les autres cultures pour mieux comprendre les revendications des acteurs qui se percevraient comme menacés dans leur identité, il peut apparaître dans la vision de certains le maintien d'une sujétion « douce » de l'acteur non-étatique envers l'acteur étatique. Cela maintiendrait la pertinence de la critique de Christian Olsson, en considérant « l'hypothèse de la sujétion politique des populations « indigènes » et sur la pérennisation de dynamiques de type colonial ».¹⁰⁴⁴

Pour conclure cette période antérieure aux attentats du 11 septembre 2001, la vision du monde des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay de l'époque demeure essentiellement axée sur un stato-centrisme qui n'est pas transmis par le ministère des Affaires étrangères dès leur entrée en fonction. Elle dépend avant tout d'une tendance catégorielle manifestée à travers des croyances préétablies et confirmées ou renforcées à leur entrée à l'ENA. Leur vision apparaît aussi commune aux diplomates non issus de l'ENA, mais ayant un OPCODE proche des énarques. Des variations légères peuvent apparaître sur l'utilité des organisations supranationales comme l'ONU. Mais elles servent avant tout à légitimer des actions militaires des Etats dans leur affirmation sécuritaire et identitaire. Comment d'ailleurs ne pas être étonné devant la manifestation explicite de la croyance en l'Etat par les diplomates ayant un OPCODE des énarques, alors que ceux qui activent un OPCODE des Orientaux manifestent une vision du monde qui se veut plus positive avec une croyance plus forte dans les acteurs non-étatiques. Cette croyance inclut les organisations supranationales comme l'ONU pour instaurer un équilibre et ce « dialogue des cultures » que l'on retrouve plus régulièrement

¹⁰⁴¹ OLSSON Christian, 2008. « Afghanistan et Irak : Les origines coloniales des guerres antiterroristes », in BIGO Didier, BONELLI Laurent, DELTOMBE Thomas (dir.). *op. cit.*, p. 49-62.

¹⁰⁴² OLSSON Christian, 2008. *op. cit.*, Paris, p. 52.

¹⁰⁴³ OLSSON Christian, 2008. *op. cit.*, Paris, p. 53.

¹⁰⁴⁴ OLSSON Christian, 2008. *op. cit.*, Paris, p. 62.

dans les croyances des « orientaux » du Quai d'Orsay, y compris chez le Président de la République Jacques Chirac.

Enfin, toujours dans l'OPCODE des Orient, la conscience des revendications politiques des acteurs non-étatiques usant de la violence terroriste se retrouve aussi dans une vision du monde d'avant les attentats du 11 septembre 2001. En effet, la violence terroriste y existait déjà, mais ne correspondait pas à une priorité pour les acteurs étatiques. Plusieurs diplomates nous ont ainsi fait part de ces problématiques anciennes autour de la violence menée par des acteurs non-étatiques, notamment durant le processus de colonisation au XIXe et au début du XXe siècle, puis durant la décolonisation pendant la Guerre Froide. Mouvements de contestation ou de résistance face à une occupation d'un Etat sur un territoire donné, les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay activant un OPCODE des Orient reconnaissent que ces problématiques se sont accentuées et ont pris une plus grande importance après les attentats du 11 septembre 2001. Parmi ces problèmes anciens qui frappaient « l'ancien monde », selon que les diplomates se fixaient par rapport à la fin de la Guerre Froide et/ou aux attentats du 11 septembre 2001, la non-reconnaissance d'un Etat palestinien et la fin du conflit avec Israël reviennent régulièrement dans les échanges avec eux :

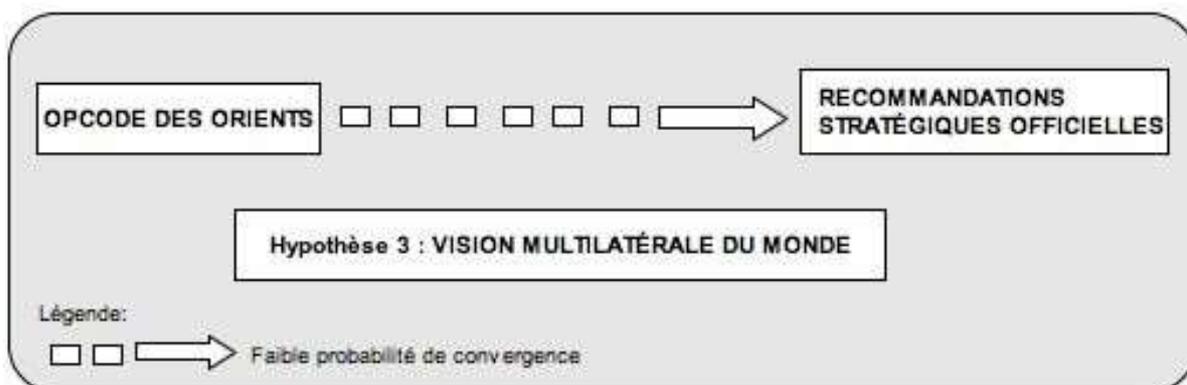
« Historiquement, le terrorisme n'est autre que du nationalisme : c'est comme en Egypte, en 1952, quand le pouvoir avait réprimé violemment les partis islamistes qui avaient des motivations religieuses, mais aussi politiques. À un moment donné, le terrorisme est le seul moyen d'expression possible ! (...) Mais à mon sens, pour résoudre ce problème, il faut trouver une résolution concernant la question de la Palestine, car tout part de là ! Même Israël peut y arriver à la reconnaissance de la Palestine, mais à la condition qu'il se sente soutenu. Tout tourne autour de l'Islam, mais aussi de la Palestine... On en revient à chaque fois à cet héritage historique... »¹⁰⁴⁵

Au regard de ces éléments, nous appliquons également la méthode de congruence pour vérifier la cohérence entre la variable indépendante, l'OPCODE des Orient, et les recommandations stratégiques officielles du gouvernement français. Notre variable indépendante a été également validée, dans la mesure où la vision des Orient est une vision catégorielle qui, si elle diffère de celle des énarques, propose toujours une appréhension du monde par les échanges entre les cultures et les civilisations. Elle considère moins les acteurs

¹⁰⁴⁵ Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 11 mai 2012.

non-étatiques comme des menaces et moins les organisations supranationales comme le Conseil de sécurité de l'ONU comme des outils de légitimation des actions des Etats, cela dans une démarche utilitariste.

Tableau 4. Faible convergence entre l'OPCODE des Orient et les recommandations stratégiques officielles dans la période 1993-2001, succédant à la Guerre Froide et précédant les attentats de New York.



Les recommandations stratégiques proposent une vision du monde faite de nombreuses incertitudes dans laquelle l'Etat demeure l'acteur primordial pour trouver un équilibre dans le cadre de l'évolution de la scène internationale. Nous nous retrouvons, en conséquence, face à une faible cohérence avec les recommandations stratégiques dans leur globalité. La vision multipolaire du monde reste fortement contrainte par les intérêts sécuritaires, ainsi que par la perception que les acteurs non-étatiques sont plus des facteurs de déstabilisation que de coopération en vue de trouver un équilibre ou un ordre au monde. Nous estimons d'ailleurs que, depuis 1993 et en dehors de la période de 2001 à 2003, la vision propre à l'OPCODE des énarques prédomine sur les recommandations stratégiques officielles par rapport à celle de l'OPCODE des Orient. Néanmoins, les recommandations stratégiques officielles de 1994 proposaient une perspective légèrement moins pessimiste que celles qui allaient suivre avec les Livres Blancs de 2006 à 2013. La fin de la Guerre Froide pouvait augurer la possibilité que les Etats puissent parvenir à trouver un équilibre dans le monde sans employer la force ou bien que les acteurs non-étatiques puissent être plus des adversaires que des partenaires, dans le cadre de coopérations avec l'objectif de stabilité. Nous considérons ainsi qu'il y a convergence de la variable indépendante avec la variable dépendante dans le cadre des recommandations de 1994, ainsi qu'avec les recommandations officielles dans leur globalité.

Si l'on reprend, enfin, le postulat constructiviste d'Alexander Wendt qui veut que l'anarchie est ce que les Etats en font, on peut considérer que la vision du monde des diplomates ayant un OPCODE des Orient se focalise sur la question de la résolution de conflits qui perdurent avant et après les attentats du 11 septembre 2001. Le manque de volonté politique des Etats occidentaux à les résoudre ferait que le désordre ou les menaces se multipliant dans le monde, ayant succédé à la fin de la Guerre Froide et après les attentats de New York, ne sont pas donnés mais provoqués. Ils seraient entretenus par les acteurs étatiques à l'origine aussi du processus de colonisation qui a suscité ces révoltes politiques qui peuvent être interprétés comme terroristes par certains ou nationalistes par d'autres. À ce titre, les attentats du 11 septembre 2001 provoqueront des changements ou des renforcements dans la vision de soi et de l'ennemi parmi des diplomates à l'image de Jean-David Levitte, ou bien dans le cadre du refus de la guerre en Irak en 2003 avec Dominique de Villepin.

Nous devons donc vérifier si ces deux visions respectives aux catégories des énarques et des Orient se vérifient avec notre troisième hypothèse concernant la vision du monde de Jean-David Levitte et de Dominique de Villepin.

SECTION 4. COHÉRENCE DES OPCODES CATÉGORIELS SUR LA VISION DU MONDE CHEZ JEAN-DAVID LEVITTE ET DOMINIQUE DE VILLEPIN

Nous avons vu précédemment les conformités des visions du monde des énarques et des « orientaux » avant les attentats du 11 septembre 2001, même si nous avons relevé une congruence bien plus forte avec les recommandations stratégiques concernant l'OPCODE des énarques.

Qu'en est-il si nous appliquons la méthode de congruence pour vérifier l'hypothèse d'une vision du monde dans des cas d'étude impliquant des individualités comme Jean-David Levitte et Dominique de Villepin ? Au-delà de leur conception de soi et de l'ennemi, les deux diplomates ont représenté respectivement à des moments très importants leur pays, ce qui impliquait une activation des croyances sur la conception du monde et de la France sur la scène internationale toujours dans un rapport interactionniste face à l'adversité mais aussi face aux alliés.

La vision du monde dépend certes des OPCODES catégoriels, mais il faut aussi tenir compte des effets des variables intermédiaires comme l'émotion et la loyauté. Ce sont des variables qui peuvent apporter une vérification plus précise. En effet, les cas d'étude relatifs à Jean-David Levitte et Dominique de Villepin constituent de bons exemples de diplomates en action dans leur métier. Mais ils sont analysés à des moments où l'événement prend une dimension forte. Cela ne correspond donc pas forcément au temps normal durant lequel pourraient s'appliquer des pratiques routinières que l'on pourrait attendre d'une diplomatie, comme le suggère le modèle organisationnel de Graham Allison. Nous avons vu, dans les précédents chapitres, que ce second modèle ne pouvait pas valider l'hypothèse que des visions de soi et de l'ennemi puissent dépendre de croyances issues du Ministère des Affaires étrangères.

Ces cas d'étude impliquent-ils également l'activation d'intérêts personnels selon le troisième modèle de politique gouvernementale de Graham Allison ? Nous avons déjà montré, à travers l'application de la méthode de congruence, la très faible probabilité qu'un diplomate comme Jean-David ait pu agir, dans l'hypothèse de sa conception de soi et de celle de l'ennemi, en fonction de ses intérêts personnels comme l'avancement dans sa carrière administrative, mais aussi en usant de ses liens avec les dirigeants politiques. Nous ne pouvons certes pas écarter totalement que des intérêts personnels puissent intervenir dans le processus décisionnel d'un individu, d'autant plus qu'elle implique la représentation d'un Etat

par un individu dont c'est la fonction. Il se peut que ce même individu puisse agir en tenant compte de son avenir personnel ; mais il est difficile de cerner avec exactitude un tel objectif. Il ne saurait non plus valoir de causalité dans une décision diplomatique. Bien au contraire, nous affirmons que les croyances personnelles, antérieures à l'entrée en fonction dans le monde professionnel, et les croyances catégorielles, qui peuvent être liées et déterminées par rapport aux croyances antérieures à la prise de fonction, constituent des causalités qui expliquent partiellement ou complètement les prises de décision. Ces causalités ont leur importance, en particulier lorsqu'elles se déroulent au sein d'institutions supranationales dans lesquelles les représentants des Etats activent des identités particulières qui peuvent évoluer en fonction des menaces ou des ennemis en présence. Elles peuvent aussi évoluer en fonction de la vision des autres acteurs qui perçoivent également les représentants des Etats en action.

En effet, cette démarche est selon nous fondamentale dans notre recherche : les diplomates représentant des acteurs étatiques, les conceptions de soi et de l'ennemi renvoient à une conception du monde qui comprend des relations intersubjectives entre les Etats et les acteurs non-étatiques. Elles renvoient aussi à la vision des Etats sur eux-mêmes, en particulier s'ils se conçoivent dans une communauté d'intérêts et de valeurs qui peut aussi constituer une partie de l'identité de ces Etats. Cette idée a été développée par Axel Honneth dans un article publié en 2012¹⁰⁴⁶. Il y récuse les transpositions psychologiques comme les sentiments à des Etats comme représentants d'identités collectives, notamment dans les rapports interétatiques. Jugeant que la lutte pour la reconnaissance prévaut pour des groupes non-étatiques, *de facto* minoritaires, et non plus pour des acteurs étatiques pris un par un, Honneth estime que le désir de reconnaissance tient avant tout à « l'intégration des autres Etats, pas (à) leur exclusion »¹⁰⁴⁷. Cette quête de reconnaissance serait donc plus collective qu'individuelle au sens des Etats isolés entre eux dans leurs relations avec une disposition morale qui « soutient la manière dont les acteurs politiques remplissent les tâches qui leur sont constitutionnellement prescrites »¹⁰⁴⁸. Pour autant, l'action des Etats implique qu'ils aient conscience de devoir répondre aux attentes de leur population, même fragmentée¹⁰⁴⁹, tout en

¹⁰⁴⁶ HONNETH Axel, 2012. *ibid.*

¹⁰⁴⁷ HONNETH Axel, 2012. *op. cit.*, p. 32.

¹⁰⁴⁸ HONNETH Axel, 2012. *op. cit.*, p. 33.

¹⁰⁴⁹ Axel Honneth pense d'ailleurs qu'il est impossible d'analyser séparément politique extérieure et politique intérieure. Voir HONNETH Axel, 2012. *op. cit.*, p. 34.

agissant dans des mises en scène symboliques¹⁰⁵⁰, hypothèse du philosophe à laquelle nous adhérons totalement.

On en revient ainsi à l'idée de « paix démocratique », mais également à l'importance du facteur de la quête de la reconnaissance dans les rapports entre Etats, dès lors que l'un d'entre eux se trouve menacé ou attaqué par un adversaire qui se trouve en dehors de cette communauté d'intérêts et de valeurs. Reste à savoir si un Etat en particulier est le producteur des normes morales que les Etats partagent dans cette même communauté, et si cet Etat serait le *leader* pour les défendre et les promouvoir dans l'objectif d'assurer un équilibre au monde perçu comme instable et menaçant.

4.1. La résolution 1368 et la vision du monde : convergence et renforcement de l'OPCODE de Jean-David Levitte après les attentats du 11 septembre 2001

Nous avons vu dans les précédents chapitres que l'OPCODE de Jean-David Levitte ne correspondait pas à l'OPCODE officiel, plus conforme à une culture organisationnelle du Quai d'Orsay et à la diplomatie française. En effet, l'OPCODE officiel aurait privilégié une approche axée sur les seuls intérêts sécuritaires du pays, ignorant les enjeux de type interactionniste et identitaire. Or, dans une approche constructiviste, Axel Honneth exclut toute analyse purement rationnelle des Etats en agissant selon leurs intérêts et mettant à l'écart tout désir de reconnaissance :

« Il est donc erroné d'appuyer la construction théorique sur un socle primaire d'intentions et de calculs purement stratégiques. Ces intérêts, les acteurs étatiques ne peuvent pas même les formuler sans se demander quels besoins de reconnaissance ils imputent à la fragile entité collective de leur propre population, quels désirs de réparation morale ils attribuent à la non moins poreuse entité collective de la population étrangère. »¹⁰⁵¹

Au contraire, nous avons observé que les conceptions de soi et de l'ennemi mobilisent des croyances personnelles qui rapprochent le diplomate de l'OPCODE des énarques. Or, nous avons aussi noté qu'au départ, Jean-David Levitte est issu du Concours d'Orient, ce qui implique une vision du monde ouverte sur les autres cultures et les différences entre les acteurs étatiques et non-étatiques, à l'opposé d'une vision stato-centrée conforme à l'OPCODE des énarques. Pour autant, nous devons rappeler deux éléments qui imposent une

¹⁰⁵⁰ HONNETH Axel, 2012. *ibid.*

¹⁰⁵¹ HONNETH Axel, 2012. *ibid.*

réserve sur l'idée que Jean-David Levitte intervient au Conseil de sécurité de l'ONU, le 12 septembre 2001, avec un OPCODE des Orient :

-d'une part, le diplomate est reconnu pour ses liens francs et amicaux avec les Etats-Unis, liens qui se renforceront après la crise franco-américaine sur l'Irak en 2003 et avec son rôle de « sherpa » du Président de la République Nicolas Sarkozy à partir de 2007, et réputé « atlantiste » à travers sa vision du monde comprenant une communauté d'Etats guidés et protégés dans leurs valeurs par les Etats-Unis. Jean-David Levitte a beau également affirmé appartenir à « la coloration politique des trois dirigeants »¹⁰⁵², en citant Valéry Giscard d'Estaing, Jacques Chirac, puis Nicolas Sarkozy, il n'en demeure pas moins qu'il existe des nuances importantes dans la vision du monde entre ces trois Présidents de la République de droite et de centre-droit, en particulier entre les Présidents Chirac et Sarkozy ;

-d'autre part, Jean-David Levitte est l'unique diplomate issu du cadre d'Orient à occuper, au moment des attentats du 11 septembre 2001, une position de représentant permanent de la France au Conseil de sécurité de l'ONU, position généralement réservée aux diplomates issus de l'ENA, ce qui fut le cas pour ces prédécesseurs, ainsi que pour ses successeurs. Comment expliquer cette position originale pour un cadre d'Orient ? Levitte pouvait être lié politiquement, à l'époque, au Président Chirac dont les affaires étrangères relevaient de ses prérogatives avec la Défense même en temps de cohabitation à l'époque avec le gouvernement de gauche de Lionel Jospin. Or, dans une crise comme celle des attentats du 11 septembre 2001, quelle vision a pu prévaloir ? Celle des Orient ou celle des énarques ? Celle de Jacques Chirac ou de Jean-David Levitte ?¹⁰⁵³

La présidence de Jacques Chirac a été qualifiée par l'historien Maurice Vaïsse de « diplomatie multilatérale tous azimuts »¹⁰⁵⁴ entre 1995 et 2007. Selon l'historien, Chirac prône le cadre onusien pour résoudre les conflits, mais aussi « contre une mondialisation incontrôlée », comprenant également la promotion du droit international de l'environnement, et la lutte contre les pandémies via une taxe internationale sur les billets d'avion¹⁰⁵⁵. La mobilisation française de l'ONU par Jacques Chirac ira même à l'encontre de la politique de

¹⁰⁵² GALAN-VILAR Edwin, JULIEN-VAUZELLE Boris, 2013. « Jean-David Levitte : « Plus le char de l'Europe est lourd, plus le moteur doit être puissant » », *LaPéniche.net*, 14 février 2013, URL : <http://lapeniche.net/jean-david-levitte-plus-le-char-de-leurope-est-lourd-plus-le-moteur-doit-etre-puissant> (page consultée le 30 mai 2014).

¹⁰⁵³ Même si le diplomate refuse publiquement, comme tous ses collègues, d'afficher ses préférences en politique extérieure comme intérieure. Voir GALAN-VILAR Edwin, JULIEN-VAUZELLE Boris, 2013. *ibid.*

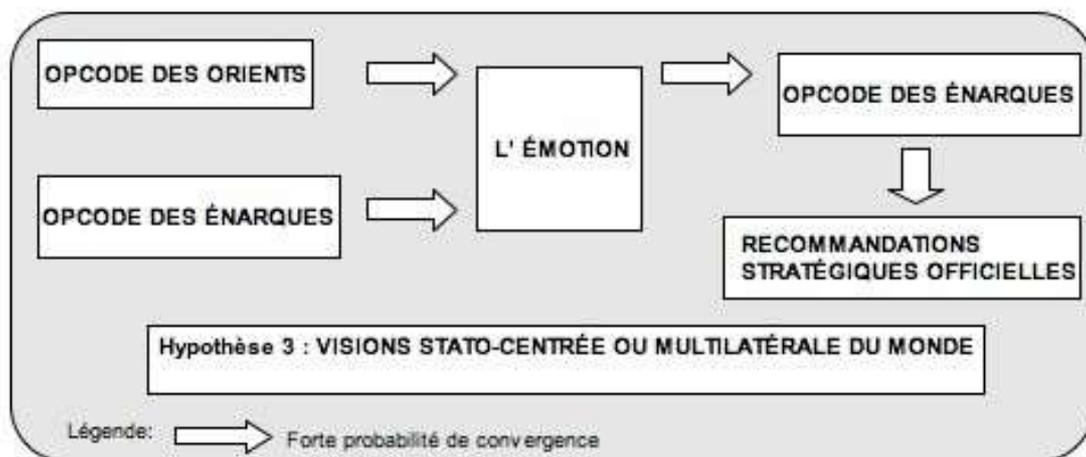
¹⁰⁵⁴ VAÏSSE Maurice, 2009. *La puissance ou l'influence. La France dans le monde depuis 1958*, Fayard, Paris, 649 p.

¹⁰⁵⁵ VAÏSSE Maurice, 2009. *op. cit.*, p. 515.

l'administration américaine, Maurice Vaïsse citant ainsi le « gaullisme wilsonien » formulé par Pierre Hassner¹⁰⁵⁶. Mais nous contestons son affirmation que le Président Chirac et son ministre des Affaires étrangères Dominique de Villepin aient poursuivi en 2003 la politique multilatérale d'Hubert Védrine¹⁰⁵⁷. En effet, ce dernier, dont nous avons pu observer que son OPCODE personnel se rapproche de celui des énarques, affirme très explicitement son adhésion au « choc des civilisations » d'Huntington que Jacques Chirac et surtout Dominique de Villepin rejettent.

Nous considérons ainsi que notre variable indépendante est validée au regard des éléments avancés, mais en tenant compte prudemment que les deux OPCODES, énarques et Orient, puissent être ceux de Jean-David Levitte avant les attentats du 11 septembre 2001 :

Tableau 5. L'émotion comme causalité dans le changement de la vision du monde, dans le cas de Jean-David Levitte au moment de l'adoption de la résolution 1368 au Conseil de sécurité, le 12 septembre 2001.



La méthode de congruence montre que la cohérence entre la variable indépendante et la variable dépendante nécessite l'intervention d'une variable intermédiaire comme l'émotion des attentats du 11 septembre 2001. Cette variable intermédiaire compense le doute sur la réalité de l'OPCODE catégoriel activé par le diplomate français avant les attentats. Mais la même variable aurait pu aussi modifier complètement l'OPCODE des Orient qu'aurait eu au départ Jean-David Levitte. Mais nous considérons que ce cas fut improbable. Au contraire, nous estimons finalement, et après application de la méthode de congruence, qu'il disposait d'un OPCODE proche de celui des énarques (40 points), confirmé ou renforcé par le facteur

¹⁰⁵⁶ VAÏSSE Maurice, 2009. *op. cit.*, p. 516.

¹⁰⁵⁷ VAÏSSE Maurice, 2009. *ibid.*

émotionnel des attentats (40 points). En somme, la vision du monde de Jean-David Levitte, à partir des attentats du 11 septembre 2001, a confirmé l'émergence brutale et soudaine des acteurs non-étatiques venant de frapper de manière violente et spectaculaire les acteurs étatiques. Nous estimons ainsi cette probabilité à 80 points, soit 80%.

En effet, l'OPCODE des énarques correspond mieux au système de croyances de Jean-David Levitte qui, en impulsant une résolution dès le lendemain des attentats du 11 septembre 2001, a agi en tant que représentant d'un Etat se sentant menacé après l'attaque contre les Etats-Unis. Ces derniers représentaient l'acteur étatique dont Levitte avait conscience de la puissance et du *leadership* en matière d'une identité collective partagée à travers des normes démocratiques.

Ces normes, en plus de la croyance d'une légitimité à posséder la force, contraignent des Etats démocratiques comme la France à réagir durement envers des acteurs non-étatiques déjà méprisés ou négligés à travers l'OPCODE des énarques. Un monde stato-centré implique une vision de supériorité des Etats sur les acteurs non-étatiques, d'autant plus si une communauté d'Etats estime que ses normes et valeurs sont supérieures moralement à celles des autres Etats et des acteurs non-étatiques. Cette supériorité peut être marquée par l'emploi d'un vocabulaire empruntant le champ lexical de la « virilité »¹⁰⁵⁸ et déniait toute reconnaissance en particulier aux acteurs non-étatiques. Or, il apparaît le problème suivant : durant nos entretiens, les diplomates activant l'OPCODE des énarques ont employé le champ lexical de la délinquance pour rabaisser les acteurs usant de la violence terroriste, mais cela plusieurs années après les attentats du 11 septembre 2001. Pour autant, si la France a commencé à criminaliser la violence terroriste depuis les lois de 1986, on peut considérer que l'OPCODE des énarques intègre non pas forcément une marque de virilité, mais de supériorité civilisationnelle et occidentale envers des acteurs non-étatiques généralement assimilés à la criminalité et à l'intégrisme religieux. À ce titre, la résolution 1368 présentée par Jean-David Levitte, tout comme le discours qu'il prononce à l'ONU le 18 janvier 2002, affirme clairement que la lutte contre le terrorisme ne concerne pas les acteurs étatiques :

« Le comité du contre-terrorisme n'a pas été créé pour punir les Etats, mais au contraire pour coopérer avec eux et, chaque fois que nécessaire, pour les aider à se doter de moyens nationaux, législatifs et administratifs, leur permettant de lutter plus efficacement contre le terrorisme. »¹⁰⁵⁹

¹⁰⁵⁸ LINDEMANN Thomas, 2008. *op. cit.*, p. 49.

¹⁰⁵⁹ LEVITTE Jean-David, 2002. « 18 janvier 2001 - Contre-terrorisme : Intervention de M. Jean-David Levitte, représentant permanent de la France auprès des Nations unies », *La France à l'ONU*, 18 janvier 2002, URL :

Certes, les attentats de 2001 ont pu provoquer une réaction d'humiliation et d'atteinte à la virilité des Etats-Unis, affichant une suprématie dans la force qui se confond avec leur conception de soi, mais aussi avec une croyance en leur supériorité dans la force et leurs valeurs qui seraient perçues comme telles par leurs adversaires et leurs alliés. La France, alliée des Etats-Unis, a pu certes réagir aux attentats en considérant qu'il y avait une alliance sécuritaire à honorer. Mais nous estimons qu'un diplomate comme Jean-David Levitte, proche des Américains, a pris la décision de faire soutenir une résolution autorisant toutes les actions possibles pour les Etats-Unis contre le terrorisme, conformément à l'OPCODE des énarques. Si nous savons que Jacques Chirac aurait, d'après des diplomates, donné un blanc seing *a posteriori* à la résolution de son représentant, il avait aussi émis des réserves sur les futures actions américains, craignant une action militaire à plus grande échelle. L'approbation de Chirac pouvait répondre à une simple considération d'activation des alliances traditionnelles. Mais la réaction craintive du président français pouvait répondre à ses croyances proches de l'OPCODE des Orient, rejetant l'emploi automatique de la force, le risque de provoquer un conflit avec l'Islam et la possibilité que des normes démocratiques puissent être violées au nom d'une nouvelle guerre contre un acteur ou plusieurs acteurs non-étatiques.

Thomas Lindemann a formulé la possibilité que des Etats, ayant une conception « aristocratique »¹⁰⁶⁰ de leur identité, puissent être susceptibles de recourir à la force plus que d'autres types d'identité d'Etat. Bien que les cas d'étude de Thomas Lindemann se focalisent essentiellement sur des Etats au moment du déclenchement de la Première Guerre mondiale, nous estimons que la nature aristocratique a pu se prolonger ces vingt dernières années à travers les croyances catégorielles des diplomates français.

À ce titre, nous avons précédemment émis l'hypothèse d'une hiérarchisation entre Etats concevant leur identité par rapport à l'image qu'ils veulent donner et à celle que leur renvoient les autres Etats avec lesquels ils sont en relation permanente. Ainsi, un Etat comme la France pourrait être perçu par ses représentants diplomatiques comme un acteur dominant naguère la scène internationale, mais qui, malgré sa régression en terme de puissance, a conservé une identité aristocratique, lui procurant cette « vocation mondiale »¹⁰⁶¹ que l'on retrouve parfois dans les propos et discours des diplomates français.

<http://www.franceonu.org/la-france-a-l-onu/espace-presse/interventions-en-seance-publique/conseil-de-securite/archives-1012/2006-1998/article/18-janvier-2001-contre-terrorisme> (page consultée le 7 juin 2014).

¹⁰⁶⁰ LINDEMANN Thomas, 2008. *op. cit.*, p. 49.

¹⁰⁶¹ Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 11 avril 2014.

Or, nous considérons que la nature aristocratique peut être double, selon les croyances catégorielles des diplomates français : agressive et reposant sur la force dans l'OPCODE des énarques du Quai d'Orsay ; pacifique et ouverte sur des valeurs de coopération et de dialogue dans l'OPCODE des Orient. Cette double nature de l'Etat aristocrate de la France serait une transposition de la conception de soi des diplomates sur l'Etat qu'ils représentent, mais aussi sur leurs conceptions de l'ennemi et du monde.

Ainsi, l'action de Jean-David Levitte serait influencée par un OPCODE des énarques qui l'inciterait à faire appliquer cette triple conception de la France et qui correspondrait à l'image martiale de l'Etat aristocrate. Cependant, le facteur émotionnel des attentats du 11 septembre 2001 nous rappelle que la France se trouve aussi dans une communauté de valeurs, qui implique « une participation émotionnelle minimale (aux) détresses et (aux) besoins »¹⁰⁶² des acteurs étatiques. Cela signifierait que la communauté de normes démocratiques partagées entre les Etats-Unis et la France, ainsi qu'avec d'autres Etats, correspondrait aux yeux des représentants de ces mêmes Etats à une communauté civilisée et supérieure aux autres Etats non-membres de celle-ci, à l'image des Etats dont les régimes sont autoritaires ou dictatoriaux. Mais ce serait aussi et surtout une conception de soi supérieure d'un point de vue de la puissance, de la culture et de l'identité qui serait ainsi collectivement activée face à des acteurs non-étatiques usant d'une violence que seuls ces Etats se croient moralement légitimes pour à la fois l'employer et la freiner. Cette triple supériorité serait aussi symboliquement marquée par une stratégie performative pour dire et faire la guerre à des acteurs qu'ils accuseront de terrorisme et assimileront à des criminels pour les mettre au ban de leur communauté.

Mais en plus de l'émotion comme variable intermédiaire indispensable dans la méthode de congruence, nous avons également la loyauté comme autre variable intermédiaire. Celle-ci dispose également d'une double nature : d'une part, la loyauté négative d'Hirschman comme contrainte d'une réserve ou d'une discipline dans une organisation, même en cas de désaccord avec les décisions de cette dernière. D'autre part, la loyauté positive comme adhésion à des valeurs communes entre Etats démocratiques. La loyauté négative, nous l'avons vu dans les précédents chapitres, n'est pas valable dans la mesure où Jean-David Levitte a agi de son propre chef avec l'assentiment apparent de sa hiérarchie politique, c'est-à-dire le Président de la République Jacques Chirac. Nous l'écartons, en conséquence, de notre méthode de

¹⁰⁶² LINDEMANN Thomas, 2008. *op. cit.*, p. 51.

congruence. La loyauté positive, par contre, renvoie au partage d'une identité collective entre Etats à partir de normes démocratiques communes.

Comment, dès lors, peut fonctionner cette loyauté ? Selon Thomas Lindemann, « l'existence d'identités collectives et de normes partagées augmente considérablement les coûts symboliques de l'agression »¹⁰⁶³. Dès lors, « les coûts de sortie »¹⁰⁶⁴ de cette communauté seraient élevés pour les acteurs de la scène internationale qui ne respecteraient pas les normes de cette communauté d'Etats démocratiques, notamment en menant une agression de grande ampleur à l'image des attentats de New York. On peut aussi estimer qu'un Etat membre de cette communauté, s'il ne démontre pas une loyauté envers les valeurs de celle-ci au moment où un de ses membres est attaqué, peut subir également des coûts qui peuvent entraîner sa marginalisation au sein de la communauté en question, voire même son exclusion. Les attentats de New York ont suscité une réaction de réadhesion à cette communauté de valeurs, à laquelle la France ne pouvait pas déroger, ce qui expliquerait, entre autres, la réaction de Jean-David Levitte en proposant cette résolution 1368. À ce titre, la guerre en Irak qui suivra en 2003 mobilisera une partie des Etats de cette communauté au côté des Etats-Unis, tandis que la France représentée par Dominique de Villepin et Jacques Chirac sera mise au ban par l'administration Bush pour ne pas avoir soutenu la coalition qui se voulait de porter certaines de ces valeurs communes par le biais de la force. L'image de la France fut ensuite prise pour cible, qualifiée de faible et de traître par l'administration américaine envers les valeurs auxquelles la France était censée adhérer et défendre à ses côtés.

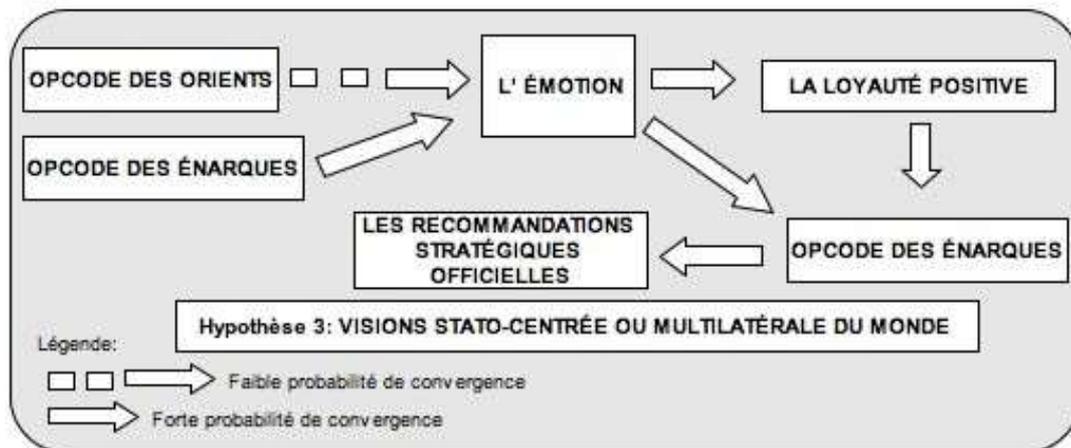
En conséquence, nous allons voir que dans la méthode de congruence, la variable intermédiaire qu'est l'émotion ne peut pas être ôtée de l'application. Celle relative à la loyauté positive est plus facultative par rapport à la première. Mais elle peut apparaître comme renforçant les croyances de Jean-David Levitte et sa perception d'une attaque violente et spectaculaire, portant atteinte à la légitimité et la dignité des acteurs étatiques sur la scène internationale. La loyauté positive peut ainsi compléter le facteur émotionnel qui a suscité une résolution autorisant toutes les actions contre les auteurs des attentats de New York. Elle permet aux Etats-Unis, en tant qu'Etat attaqué et disposant de la supériorité en force, de

¹⁰⁶³ LINDEMANN Thomas, 2010. *op. cit.*, p. 59.

¹⁰⁶⁴ LINDEMANN Thomas, 2010. *ibid.*

répondre, comme l'a analysé Philippe Braud, à « l'humiliation de l'affront, l'exhibition de puissance physique ». ¹⁰⁶⁵

Tableau 6. La loyauté comme facteur renforçant la variable indépendante et l'émotion comme variable intermédiaire, dans le cas de Jean-David Levitte au moment de l'adoption de la résolution 1368 au Conseil de sécurité, le 12 septembre 2001.



La loyauté positive comprend des valeurs démocratiques (40 points) qui rendent une communauté d'acteurs consciemment supérieurs aux autres acteurs de la scène internationale. Elle pourrait « justifier le recours à des méthodes qui provoqueront inévitablement des souffrances » ¹⁰⁶⁶. Une croyance qui est parfaitement cohérente avec l'OPCODE des énarques (40 points), et qui peut aller paradoxalement à l'encontre des valeurs que les Etats sont censés défendre et promouvoir, mais que le facteur émotionnel autorise à transgresser (40 points), afin d'imposer une vision du monde dominée par les seuls Etats appartenant à la communauté de valeurs. La probabilité que la loyauté soit valable est de 80 points soit 80%, si l'on tient compte que des variables intermédiaires avec l'émotion. Si nous y ajoutons l'activation de l'OPCODE des énarques, nous dépassons à nouveau les 100 points soit 100%, confirmant notre schéma et les convergences entre les différentes variables.

Ainsi, au regard d'une violence spectaculaire qu'un discours humiliant n'aurait pu freiner ou empêcher ¹⁰⁶⁷, l'action de Jean-David Levitte répondrait à une volonté de fédérer les Etats dans cette identité collective pour répondre par tous les moyens, et notamment les

¹⁰⁶⁵ BRAUD Philippe, 2004. *op. cit.*, p. 146.

¹⁰⁶⁶ BRAUD Philippe, 2004. *op. cit.*, p. 190.

¹⁰⁶⁷ Les diplomates n'auraient même pas conçu que ces attentats puissent se produire et ils furent ainsi surpris, quoi qu'ils en disent des années après, par une violence menée par des hommes armés de simples cutters. La ruse multipliant les effets de la force avec les attentats de New York, cela ne pouvait que déclencher des mesures exceptionnelles contre leurs auteurs. Voir HOLEINDRE Jean-Vincent 2010. *op. cit.*, p. 56-57.

moyens militaires, à une violence terroriste provoquée par un groupe d'individus comme Al Qaida. Les normes de ce groupe seraient donc totalement différentes et radicalement opposées à celles des Etats appartenant à cette communauté de valeurs. Les éliminer physiquement serait donc « moralement beaucoup plus acceptable (...) que nous croyons (ce groupe) totalement étranger »¹⁰⁶⁸ à notre communauté d'Etats démocratiques. Cette communauté, cette identité collective, se voudrait de pacifier le monde, de lui trouver un ordre ou un équilibre¹⁰⁶⁹. Mais quand la violence des attentats de New York a éclaté et humilié l'un de ces Etats, d'autant plus perçu comme le plus puissant par sa force et son identité exprimées, la réponse à cette violence est une réaction collective qui est ainsi provoquée par les représentants de ces Etats de la même communauté.

Nous estimons, en conséquence, que cette conception martiale d'un Etat aristocratique que serait la France sur la scène internationale, ainsi que son appartenance à une communauté de valeurs démocratiques menée par les Etats-Unis, et dont la France admettrait le *leadership* ou l'image d'« Etat impérial », est propre à l'OPCODE des énarques du Quai d'Orsay que Jean-David Levitte a activé au lendemain des attentats du 11 septembre 2001.

4.2. La vision du monde de Dominique de Villepin : un OPCODE renforcé par la loyauté positive dans le cadre de son discours le 14 février 2003

Jean-David activait une vision du monde proche de l'OPCODE des énarques, au moment de son intervention au Conseil de sécurité le 12 septembre 2001. On pourrait y voir l'application paradoxale de la politique étrangère multilatérale de Jacques Chirac en empruntant la voie des Nations unies pour faire adopter sa résolution. Or, nous estimons que le Conseil de sécurité de l'ONU peut apparaître comme un outil de légitimation de l'action diplomatique d'un Etat non pas en quête de puissance, mais d'une activation sur la place que son représentant se fait de son pays et de lui-même à un instant « t » où la scène internationale voit surgir violemment l'expression violente d'acteurs non-étatiques. Le Conseil de sécurité de l'ONU peut aussi conforter la perception d'une réaction à travers une identité collective entre Etats démocratiques, l'ONU étant sa façade ou son image publique dans les croyances de la plupart des représentants des Etats qui y participent. Ainsi, l'usage qu'en a fait Jean-David Levitte a pu conforter sa croyance en une France plus proche des Etats-Unis que celle

¹⁰⁶⁸ LINDEMANN Thomas, 2008. *op. cit.*, p. 52.

¹⁰⁶⁹ LINDEMANN Thomas, 2008. *ibid.*

qui anime le ministre des Affaires étrangères, Dominique de Villepin, au moment de son discours au Conseil de sécurité, le 14 février 2003.

La vision du monde de Dominique de Villepin est riche, foisonnante, au regard de ses nombreuses productions écrites. Souvent auteur de ses écrits, son discours du 14 février 2003 aurait été rédigé par son directeur de cabinet de l'époque, Bruno Le Maire¹⁰⁷⁰. Néanmoins, il est impensable qu'au moment de prononcer son discours devant le Conseil de sécurité de l'ONU, Dominique de Villepin n'ait pas lu et relu son discours, d'autant plus qu'il devait avoir conscience que son intervention s'inscrivait dans une démarche de césure avec l'administration américaine sur le dossier de l'Irak. Nous reprenons ce que disait Axel Honneth dans la version anglaise de son article de 2012¹⁰⁷¹, concernant les relations interétatiques et notamment entre les représentants des Etats :

« This involves the use of certain easily understood metaphors, historically trained rituals, and even the conscious manipulation of facial expressions and gestures at summits and other political events. »¹⁰⁷²

La vision du monde de Dominique de Villepin était-elle spécifique à ses propres croyances ? Nous avons déjà démontré que les croyances organisationnelles du Quai d'Orsay n'étaient pas valables, notamment à travers un OPCODE officiel qui ne permettait pas de vérifier la cohérence de croyances organisationnelles avec les recommandations stratégiques officielles du gouvernement français. Nous estimons que, dans le cas de la préparation à l'intervention militaire par les Etats-Unis en Irak en 2003, une vision du monde officielle du Quai d'Orsay ne permet pas de comprendre la prise de position française à travers le discours et la posture personnelle de Dominique de Villepin.

En effet, le ministre des Affaires étrangères de Jacques Chirac s'inscrit dans un OPCODE des Orient, alors qu'il est énarque de formation. Sa vision serait proche de celle prônant une coopération avec les acteurs non-étatiques et la quête d'un équilibre mondial à travers les échanges entre les civilisations et les cultures. La force reste un recours ultime sur la scène internationale et doit être freinée à tout prix, si elle n'est pas justifiée comme dernier recours. La vision de Dominique de Villepin est aussi celle que l'on retrouve chez le Président Chirac dans les rapports entre la France et les Etats-Unis : une alliance qui a toujours été

¹⁰⁷⁰ Une information non vérifiée qui nous avait été formulée lors d'un échange durant un colloque. Nous n'avons pas trouvé de preuves sur l'auteur réel de ce discours.

¹⁰⁷¹ HONNETH Axel, 2012. « Recognition between States », in LINDEMANN Thomas, RINGMAR Erik (eds.), *op. cit.*, p. 25-38.

¹⁰⁷² HONNETH Axel, 2012. *op. cit.*, p. 30.

honorée dans l'histoire, notamment avec Charles de Gaulle, mais en tenant compte de sa position d'indépendance de la France dans un monde, à l'époque, divisé entre les blocs américain et soviétique. Dans son analyse des fondements idéologiques de la politique gaullienne en relations internationales, Philip G. Cerny estimait que « les principes français provoquèrent le plus de réactions hostiles (dans) le champ d'action global »¹⁰⁷³, notamment en refusant chez de Gaulle « le besoin de systèmes d'alliance intégrés dans l'esprit de la guerre froide »¹⁰⁷⁴. Bien que l'analyse de Cerny se focalise essentiellement sur des rapports de force et d'alliances entre acteurs étatiques, la position de Charles de Gaulle était clairement une volonté identitaire de faire exister la France sur la scène internationale, mais aussi la sienne dans une démarche psychologique d'anthropomorphisation de l'Etat. Les adversaires de Charles de Gaulle avaient perçu la politique gaullienne comme « tendant à instaurer une anarchie internationale ou à revenir au nationalisme du XIXe siècle »¹⁰⁷⁵. Mais celui-ci, toujours selon Cerny, chercha « à assurer des coalitions durables »¹⁰⁷⁶ même avec les Etats-Unis. Cependant, la politique gaullienne était aussi un ensemble d'attitudes et de réactions cherchant à faire exister « les réalités politiques et psychologiques des Etats-nations »¹⁰⁷⁷ face à la domination des deux blocs américain et soviétique. Or, ce qu'affirme Cerny renvoie à ce qui constitue l'identité des acteurs étatiques dans des rapports intersubjectifs entre ces acteurs et leurs alliés et ennemis.

Peut-on, dès lors, voir le prolongement de cette politique gaullienne chez Dominique de Villepin, dans le cadre de la crise irakienne en 2003 et de la mise en accusation d'un régime pour complicité de terrorisme dans les attentats du 11 septembre 2001 ? Il faut pour cela reprendre le contexte de la « politique arabe » sous la présidence Chirac. Selon l'historien Maurice Vaïsse, à l'accession de Jacques Chirac à la Présidence de la République en mai 1995, Chirac, constatant la fin d'une politique vers l'est, renoua avec la tradition gaullienne d'une politique vers le sud avec le monde arabe, « pour conforter le rang de la France sur le plan international et régional, (...) et pour servir entre l'Occident et le tiers-monde, en se démarquant de la politique américaine »¹⁰⁷⁸. Maurice Vaïsse rappelle, entre autres, les incidents diplomatiques qui marqueront ostensiblement la politique de Jacques Chirac, et

¹⁰⁷³ CERNY Philip G., 1980. *op. cit.*, p. 167.

¹⁰⁷⁴ CERNY Philip G., 1980. *ibid.*

¹⁰⁷⁵ CERNY Philip G., 1980. *ibid.*

¹⁰⁷⁶ CERNY Philip G., 1980. *ibid.*

¹⁰⁷⁷ CERNY Philip G., 1980. *op. cit.*, p. 168.

¹⁰⁷⁸ VAÏSSE Maurice, 2009. *op. cit.*, p. 404.

derrière lui celle de son secrétaire général Dominique de Villepin. Dans le cas du conflit entre l'Etat d'Israël et l'Autorité palestinienne de Yasser Arafat, Jacques Chirac fit des mises en garde envers le premier, tandis que son Premier ministre de cohabitation, Lionel Jospin, se faisait opportunément « caillasser » lors d'une visite en Cisjordanie, après avoir qualifié les attaques du Hezbollah au Sud-Liban de « terroristes »¹⁰⁷⁹. Une distanciation politique d'un point de vue interne qui rejaillit ainsi en politique étrangère, ce qui renvoie également à l'hypothèse d'Axel Honneth qu'on ne peut pas dissocier politique interne et externe de l'analyse en relations internationales :

« (...) We cannot divorce a nation's foreign-political aims from the respective demands of the nation's collective identity. »¹⁰⁸⁰

Nous ne pouvons pas exclure ainsi la possibilité qu'un chef d'Etat et ses conseillers puissent trouver une opportunité politique ou bien ressentir une attente de l'opinion des citoyens du pays à modérer la politique d'un Etat comme Israël vis-à-vis d'un acteur non-étatique comme l'Autorité palestinienne. En effet, des études d'opinion de la TNS-Sofres, rapportées par Maurice Vaïsse, illustrent la très faible sympathie des Français pour la politique de l'Etat d'Israël à partir de 2000¹⁰⁸¹. Inversement, et malgré ces études d'opinion, le chef de l'opposition politique, Lionel Jospin, affirma un soutien plus marqué envers les adversaires d'Israël en les qualifiant de « terroristes ». Cette césure a-t-elle pu se transposer à la crise irakienne de 2003, sachant que Jacques Chirac réaffirmait en 2000 « la constance de la politique étrangère et l'équilibre qui inspire l'action de la France au Proche-Orient » ?¹⁰⁸²

Cette vision du monde, ouverte sur les autres cultures notamment arabo-musulmanes, pourrait être considérée comme propre à une droite gaullienne, tandis qu'un atlantisme pro-israélien serait attribué à l'opposition socialiste. Or, il n'en est rien pour plusieurs raisons :

-Maurice Vaïsse rappelle que la politique française au Proche-Orient « transcende les clivages politiques »¹⁰⁸³, un présupposé qui peut apparaître en partie vrai dans la mesure où la politique étrangère demeure encore du ressort du chef de l'Etat, et qu'une relative unanimité peut se créer, notamment quand les forces armées sont engagées. Or, l'historien omet que la réintégration de la France dans le commandement intégré de l'OTAN à partir de 2007 sous la présidence de Nicolas Sarkozy provoquera un réel clivage politique, en particulier de la part

¹⁰⁷⁹ VAÏSSE Maurice, 2009. *op. cit.*, p. 405.

¹⁰⁸⁰ HONNETH Axel, 2012. *op. cit.*, p. 32.

¹⁰⁸¹ VAÏSSE Maurice, 2009. *op. cit.*, p. 407.

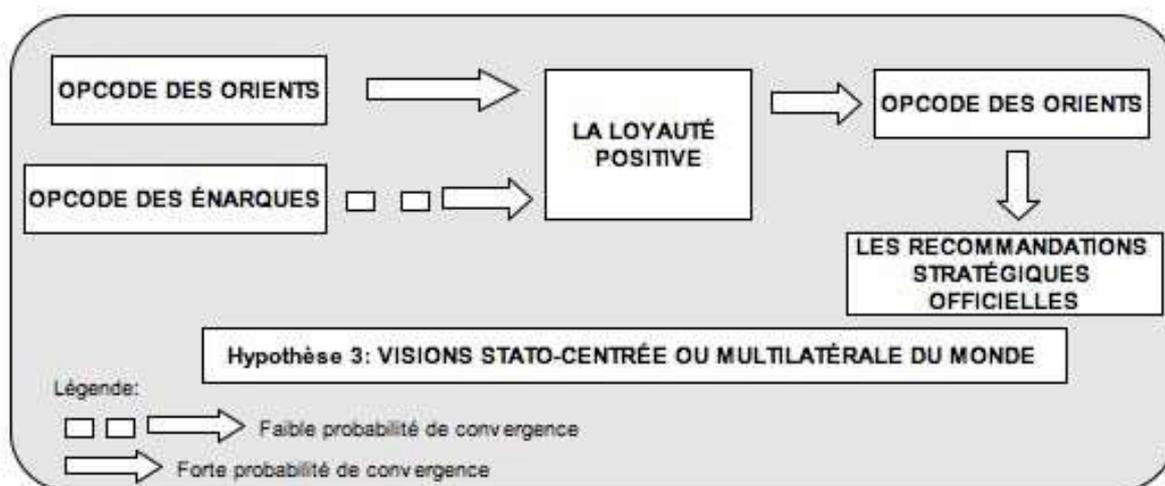
¹⁰⁸² VAÏSSE Maurice, 2009. *op. cit.*, p. 405.

¹⁰⁸³ VAÏSSE Maurice, 2009. *ibid.*

des gaullistes et des centristes vis-à-vis de la droite dite « sarkozyste ». Ce présupposé du consensus ne correspond donc pas forcément à la réalité des rapports politiques internes ;

-Les dirigeants politiques activent des systèmes de croyances qui peuvent être différents, loin du consensus républicain habituel en politique étrangère. La présidence Sarkozy, à nouveau, a été un exemple de césure avec la politique arabe de Jacques Chirac, proposant une adhésion sans faille à la politique étrangère américaine et un soutien à ses alliés au Proche-Orient à l'image d'Israël. Cette croyance d'un consensus républicain tient plus du discours conformiste que formule également les diplomates¹⁰⁸⁴ pour masquer toute réalité de dissensions dans les choix des décisions prises en matière de politique étrangère.

Tableau 7. La loyauté comme causalité dans le renforcement de la vision du monde, dans le cas de Dominique de Villepin au moment de son discours devant le Conseil de sécurité, le 14 février 2003.



Avec la méthode de congruence, l'OPCODE des Orientés peut se retrouver dans la politique étrangère menée par Jacques Chirac et son secrétaire général, puis ministre des Affaires étrangères Dominique de Villepin. En tant que variable indépendante, elle est parfaitement valable avant application de la méthode. Et dans le même cas que Jean-David Levitte, nous faisons face à la dualité de deux OPCODES possibles chez Dominique de Villepin avant son intervention au Conseil de sécurité. Néanmoins, nous disposons de plus d'informations au départ le concernant. Dès lors, nous avons une plus grande probabilité que Dominique de Villepin active un OPCODE des Orientés et donc, une vision du monde multilatérale avant le discours du 14 février 2003.

¹⁰⁸⁴ Nous l'avons vu précédemment avec les propos de Jean-David Levitte concernant sa proximité politique avec la droite.

Nous intégrons enfin la loyauté positive comme variable intermédiaire, dans le sens d'une fidélité ou d'un respect à des valeurs partagées entre Etats démocratiques comme nous l'avons observé avec Jean-David Levitte. L'émotion n'est pas comprise dans la méthode, étant donné qu'aucune violence n'a interféré dans le processus décisionnel.

Notre méthode de congruence propose une cohérence entre la variable indépendante et la variable dépendante pour plusieurs raisons :

-Sur le plan de la sécurité des Etats, le discours de Dominique de Villepin s'inscrit dans une vision du monde qui respecte la recommandation de désarmement et de lutte contre la prolifération des armes de destruction massive. En effet, Dominique de Villepin en évoque « l'impératif »¹⁰⁸⁵ dans le cadre irakien. C'est aussi une quête pour le développement de la puissance française à travers une politique multilatérale recommandée dans le Livre Blanc de 1994¹⁰⁸⁶. Mais c'est l'identité de la France sur la scène internationale qui constitue l'enjeu principal pour ses représentants ;

-L'ennemi terroriste n'est pas clairement identifié dans les recommandations de 1994. Peut-il être un acteur étatique à l'image de l'Irak mise au ban de la communauté de valeurs des Etats occidentaux ? En fait, le discours de Dominique de Villepin distingue l'Irak de l'Afghanistan en rappelant la coopération dans laquelle, le régime de Saddam Hussein s'était engagé avec les inspecteurs de l'AIEA. Un acteur coopératif ne peut donc pas se voir répondre par la force de la part des Etats de la communauté de valeurs. Et c'est là que la variable intermédiaire de la loyauté positive intervient : la France ne veut pas enfreindre des règles morales qu'elle partage avec les autres Etats, et qu'elle s'impose à elle-même en employant la force militaire pour un motif qui ne serait pas validé objectivement, donc moralement si ces valeurs sont communément partagées par tous ces Etats. C'est d'ailleurs cette prise de position sur les valeurs et l'usage de la force qui seront incompris par l'administration américaine, valorisant à la fois le prestige de la France au regard des uns, et sa mise au ban de la communauté de valeurs pour les autres, c'est-à-dire les Etats-Unis et ses alliés du moment ;

-La loyauté positive peut aussi être interprétée chez Dominique de Villepin comme la fidélité à la politique étrangère française menée par Jacques Chirac, depuis son élection à la Présidence de la République en mai 1995. En effet, Maurice Vaïsse rappelle que la diplomatie

¹⁰⁸⁵ VILLEPIN Dominique de, 2003. *op. cit.*, p. 75.

¹⁰⁸⁶ « Notre poids relatif dans le concert des Etats incite à rechercher les meilleures alliances et les meilleurs instruments de démultiplication de notre puissance. C'est pourquoi l'action de la France s'inscrit de croissante dans un cadre multilatéral coopérations, Union Européenne, Alliance Atlantique, CSCE, ONU, notamment. », in BALLADUR Edouard, LEOTARD François, LONG Marceau, 1994. *op. cit.*, p. 23.

française avait déjà refusé de s'aligner sur les positions américano-britanniques en vue d'accentuer les sanctions économiques sur l'Irak de Saddam Hussein entre 1996 et 1997¹⁰⁸⁷. Ce refus s'appuyait également, et en dehors du tropisme de Jacques Chirac pour le Proche-Orient, sur « l'opinion française (qui) s'émeut des contraintes imposées à la population irakienne et considère que l'embargo sert le régime en place tout en paupérisant la population »¹⁰⁸⁸. Une lecture plutôt proche du paradigme libéral en relations internationales de la part de l'historien, mais qui de nouveau peut constituer un facteur expliquant que la France refusa déjà de voter des résolutions trop sévères envers l'Irak de Saddam Hussein ;

-Enfin, c'est une croyance philosophique négative envers l'emploi de la force qui est activée chez Dominique de Villepin. En effet, elle correspond à l'autocontrainte des Etats civilisés que l'on retrouve dans la théorie de Norbert Elias, mais également à l'idée de « paix démocratique » du philosophe Kant¹⁰⁸⁹. C'est aussi la cause que la force peut être la cause de la violence terroriste, pouvant provoquer mort et humiliation, et en retour une violente réaction de ceux qui ont été les cibles de cet usage de la force :

« Une telle intervention ne risquerait-elle pas d'aggraver les fractures entre les sociétés, entre les cultures, entre les peuples, fractures dont se nourrit le terrorisme ? »¹⁰⁹⁰

Nombre d'éléments accèdent une posture identitaire de Dominique de Villepin conforme aux recommandations stratégiques, comprenant la loyauté aux valeurs partagées avec les Etats démocratiques, ainsi qu'une politique arabe menée depuis 1995 avec « le souci d'éviter « un choc des civilisations » entre l'Islam et l'Occident »¹⁰⁹¹. Après ce discours, la loyauté comme variable intermédiaire a renforcé ce rapprochement entre son OPCODE et celui des Orient. En conclusion, la convergence de l'OPCODE des Orient chez Villepin (40 points), en y ajoutant la validation du facteur de la loyauté positive comme variable intermédiaire (40 points), donne un résultat de 80 points, soit une probabilité de validation de notre schéma de 80%. Mais cette politique étrangère proche de l'OPCODE des Orient va-t-elle se poursuivre après 2003 ?

Nous analyserons la vision du monde des diplomates français jusqu'en 2013 pour comprendre s'il y a eu évolution ou non entre les OPCODES catégoriels.

¹⁰⁸⁷ VAÏSSE Maurice, 2009. *op. cit.*, p. 408-411.

¹⁰⁸⁸ VAÏSSE Maurice, 2009. *op. cit.*, p. 408.

¹⁰⁸⁹ « Et la raison, (...), source suprême de toute législation morale, condamne absolument la guerre comme voie de droit et fait par contre de l'état de paix un devoir immédiat », in KANT Emmanuel, 1958. *op. cit.*, p. 103.

¹⁰⁹⁰ VILLEPIN Dominique de, 2003. *op. cit.*, p. 79.

¹⁰⁹¹ VAÏSSE Maurice, 2009. *op. cit.*, p. 409.

SECTION 5. LA VISION DU MONDE DE 2003 à 2013: LE RETOUR PROGRESSIF D'UNE VISION STATO-CENTRÉE DU MONDE

La période de 2001-2003 a constitué un marqueur dans la politique étrangère française avec un rapprochement de la part de ses dirigeants vers un OPCODE des Orient, en particulier de la part de Dominique de Villepin.

Cette posture du ministre des Affaires étrangères de l'époque a été néanmoins critiquée des années après par certains hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay, notamment pour avoir abîmé les relations franco-américaines dans le cadre du dossier irakien, même si la nature terroriste du régime de Saddam Hussein n'était pas démontrée. La position du ministre aurait fait perdre des contrats et donc des intérêts économiques à la France, toujours selon ces diplomates. Ces critiques étaient d'autant plus ouvertes après 2007 et l'accession de Nicolas Sarkozy à la Présidence de la République que Dominique de Villepin n'était plus en activité aussi bien sur le plan de la diplomatie française que sur le plan de la politique intérieure.

5.1. Etat des lieux des croyances sur le monde entre énarques et Orient dans les années 2000

Au-delà de leurs propos basés sur des considérations économiques, peut-on y voir à nouveau une césure sur la vision du monde entre ces diplomates et Dominique de Villepin ? Car les premiers activent un OPCODE des énarques, en plus d'être des diplomates ayant été formés à l'ENA. Ils n'ont pas non plus vécu, durant leur jeunesse, dans un contexte familial qui aurait pu les influencer et les orienter vers le Concours d'Orient et/ou les conduire à activer un OPCODE des Orient, à l'instar de Dominique de Villepin.

La césure est-elle aussi politique entre les OPCODES des Orient et des énarques ? On peut l'envisager entre une tendance politique à droite proche de Jacques Chirac qui se réclamait de l'héritage gaulliste et la tendance plus « atlantiste » et proche de Nicolas Sarkozy. Ce dernier proposait une vision renouvelée de la politique et différente de celle de son prédécesseur, mais aussi différente avec la vision de Dominique de Villepin avec lequel il cultivait depuis longtemps une rivalité médiatisée dans son objectif de se faire élire président de la République. Notre recherche n'écarte donc jamais de l'analyse l'existence de liens de proximité entre les diplomates et les dirigeants politiques¹⁰⁹². Ces liens peuvent constituer un

¹⁰⁹² L'ouvrage collectif dirigé par Marc Lorient avait bien mis en évidence l'avantage des diplomates issus de l'ENA sur ceux d'Orient, en cultivant un carnet d'adresses et des recommandations, qui les mettaient

facteur parmi d'autres pouvant expliquer la cohésion dans des décisions prises par des décideurs politiques, qui sont ensuite publiquement portées par leurs représentants diplomatiques.

Pour revenir à l'histoire de la Ve République, nous avons pu observer que la politique gaullienne dans sa vision du monde a pu perdurer dans les croyances des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay issus du Concours d'Orient. Mais en était-elle l'application exacte ? La politique gaullienne en matière de relations internationales s'appliquait à faire exister et reconnaître les Etats-nations face aux alliances obligées entre les deux blocs américains et soviétiques, cela jusqu'à ce que de Gaulle démissionne de la présidence en 1969. Dans le cadre des années 2000-2010, le contexte met en avant les acteurs non-étatiques, en quête également de reconnaissance quitte à employer la violence terroriste pour faire aboutir leurs revendications. Cette violence fut pourtant également utilisée par les groupes nationalistes et les peuples réclamant une autonomie ou une indépendance durant la période de la Guerre Froide, ce qui correspondait à la période de la décolonisation et à la structuration d'un groupe d'Etats dit non-alignés.

Marie-Claude Smouts estime que ces Etats non-alignés, qui se sont structurés en un groupe hétérogène durant les années 1960, existent toujours, notamment à travers les Etats membres non permanents au Conseil de sécurité de l'ONU¹⁰⁹³. Voix des pays « ni riches, ni blancs, ni chrétiens, ni bénéficiaires de l'ordre international », Smouts considère que ce groupe demeure « une composante non négligeable de la scène internationale »¹⁰⁹⁴. Bien que certains de ces Etats comme la Chine soient parvenus à imposer une identité forte sur la scène internationale, en particulier vis-à-vis des Etats occidentaux et cela au-delà de la simple considération de puissance, nous estimons que ces non-alignés étaient ceux que de Gaulle portaient en considération en leur attribuant la reconnaissance qu'ils recherchaient. Philip G. Cerny rappelle que cette vision gaullienne se voulait coopérative entre les Etats, aspect que l'on retrouve aujourd'hui dans l'OPCODE des Orientés à travers la volonté de faire coopérer les acteurs étatiques avec les acteurs non-étatiques. Cette vision gaullienne avait aussi rencontré les oppositions des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne, tout comme ce fut le cas en 2003 avec la position française sur la question irakienne :

régulièrement en contact et au service des dirigeants politiques. Voir PIOTET Françoise, LORIOU Marc, DELFOLIE David, 2013. *op. cit.*, p. 134-135.

¹⁰⁹³ SMOUTS Marie-Claude, 2006. « Non-alignement », in SMOUTS Marie-Claude, BATTISTELLA Dario, VENNESSON Pascal. *op. cit.*, p. 380-382.

¹⁰⁹⁴ SMOUTS Marie-Claude, 2006. *op. cit.*, p. 382.

« Si de Gaulle souhaitait que la France soit autonome et capable d'affirmer son indépendance dans les domaines les plus vitaux pour elle, cette indépendance, selon lui, faisait partie d'une interdépendance plus large et coopérative, et symbolisait l'autonomie et la fiabilité du pouvoir en France, non une menace permanente de bouleversement. »¹⁰⁹⁵

Cette perception identitaire plus que de puissance de la part de Charles de Gaulle a pu, en conséquence, demeurer une forme d'héritage dans les croyances des diplomates activant un OP CODE des Orient, notamment à l'égard des acteurs non-étatiques et des peuples encore en lutte pour leur reconnaissance à l'image des Palestiniens. Ce sont ces mêmes diplomates qui perçoivent ainsi le monde comme pouvant évoluer de manière plus positive si cette coopération se concrétise. Mais ils perçoivent aussi la violence terroriste comme pouvant porter atteinte à la quête de légitimité et donc de reconnaissance de ces acteurs non-étatiques ou de ces peuples en lutte pour leur identité. En effet, des visions plus stato-centrées sur le monde réagiront durement envers cette violence terroriste et feront un amalgame, volontaire ou pas, entre cette violence terroriste et les revendications de ces acteurs non-étatiques pour les freiner, voire les nier.

La violence terroriste n'est donc pas nouvelle, mais sa vision est en permanence renouvelée par les acteurs étatiques dominants à un moment donné sur la scène internationale. Ces acteurs étatiques se perçoivent comme les régulateurs d'un monde en évolution depuis la fin de la Guerre Froide et s'estiment en mesure de dire quels sont les acteurs non-étatiques qui peuvent formuler des revendications politiques et condamner ceux qui usent de la violence terroriste pour les faire aboutir, ou tout simplement pour commettre des meurtres et des destructions de manière irrationnelle. Cette vision globale serait celle correspondant à l'OP CODE des énarque, un OP CODE que nous avons déjà considéré comme dominant l'application de la politique étrangère française de 1993 à 2001, avant les attentats du 11 septembre 2001.

Paradoxalement, ce sont ces mêmes diplomates issus de l'ENA, ou ceux activant un OP CODE proche de celui des énarques, qui se perçoivent en minorité au sein du Quai d'Orsay, mais qui dominent le processus décisionnel en politique étrangère et formulent les recommandations stratégiques officielles. En effet, l'étude publiée en 2012 de Christian Lequesne et Jean Heilbronn affirme que les diplomates issus de l'ENA sont, depuis quelques

¹⁰⁹⁵ CERNY Philip G., 1980. *op. cit.*, p. 297.

années, dans une perception de perdre du terrain dans leur position et leur influence au sein du ministère des Affaires étrangères, cela au profit des diplomates issus du Concours d'Orient :

« Even though the Foreign Affairs Advisers coming from the ENA still have, in 2011, a certain advantage in terms of career compared to the Orient's Advisers, they are the ones who feel the more threatened by the evolution within the FMFEA. »¹⁰⁹⁶

Cela voudrait-il dire que la vision du monde des énarques serait en perte de vitesse par rapport aux recommandations stratégiques, ainsi que dans le processus décisionnel en matière de lutte contre le terrorisme et plus généralement dans le cadre de la politique étrangère française ?

L'étude de Lequesne et Heilbronn peut s'avérer objectivement justifiée en raison de modifications structurelles dues notamment à des restrictions budgétaires voulues par les gouvernements français. La politique de recrutement et de gestion des postes du Quai d'Orsay a pu favoriser ainsi les récentes nominations de diplomates issus du Concours d'Orient à des postes d'ambassades comme à Londres, Berlin, Pékin ou Moscou¹⁰⁹⁷. Les énarques peuvent, de surcroît, se sentir en perte de vitesse et transposer cette vision à celle d'un monde dans lequel l'Etat qu'ils représentent et servent serait aussi en difficulté face à des acteurs non-étatiques contestant l'autorité, mais aussi le prestige de l'Etat, d'autant plus si celui-ci se perçoit comme aristocratique sur la scène internationale. Ce postulat pourrait expliquer également une stratégie performative plus dure et plus dénigrante de la part des diplomates activant un OPCODE des énarques envers les acteurs non-étatiques, stratégie qui aurait eu cependant un point de départ marquant : les attentats du 11 septembre 2001.

De fait, la croyance philosophique et gaullienne d'une coopération horizontale entre les Etats-nations a-t-elle persisté avec les diplomates activant l'OPCODE des Orientés ? Ou bien a-t-elle cédé la place à une croyance stato-centrée du monde concevant un ordre d'Etats coopérant de manière verticale et hiérarchisée ? Philip G. Cerny considère que le concept d'Etat-nation hérité de la philosophie de Charles de Gaulle serait devenu « la référence culturelle la plus importante du monde contemporain, (...) et ses symboles (les) mieux implantés dans la conscience populaire »¹⁰⁹⁸. La « grandeur » et l'indépendance seraient à la source du bonheur et de l'ordre sur la scène internationale, avec la possibilité de conserver

¹⁰⁹⁶ LEQUESNE Christian, HEILBRONN Jean, 2012. *op. cit.*, p. 284.

¹⁰⁹⁷ LEQUESNE Christian, HEILBRONN Jean, 2012. *ibid.*

¹⁰⁹⁸ CERNY Philip G., 1980. *op. cit.*, p. 300.

« une part de cette diversité (culturelle) contre le conformisme technologique »¹⁰⁹⁹. Comment ne pas voir de nouveau un rapprochement avec l'OPCODE des Orient qui tient compte des différences culturelles de l'Autre en opposition à une technocratie axée sur un stato-centrisme exacerbé et sur la défensive, imposant aux acteurs non-étatiques et à toutes les cultures, un ordre garanti par la communauté d'Etats démocratiques dont fait partie la France ? À titre de comparaison, l'étude sur la « diplomatie globale » de Charles Tenenbaum révèle une régulation du monde, non pas seulement à travers les réunions officielles entre Etats dans les enceintes des organisations supranationales, mais également dans les sommets informels, c'est-à-dire « une diplomatie de club » entre quelques Etats¹¹⁰⁰. L'objectif de ces sommets serait « la gestion et la résolution des crises par une concertation régulière des puissances, à l'écart des institutions (internationales) à l'efficacité relative »¹¹⁰¹. Charles Tenenbaum y voit notamment une forme de hiérarchie et de domination d'un groupe d'Etats en tant que puissances, prenant des décisions en ne se référant pas aux organisations supranationales et aux autres Etats perçus comme inférieurs pour intégrer ce groupe. Nous y voyons, pour notre part, une domination identitaire de ces Etats associée à la hiérarchie verticale que nous évoquions.¹¹⁰²

Nous allons ainsi vérifier si ces visions se confirment à nouveau après 2003 jusqu'à l'intervention militaire française au Mali, dont l'un des motifs officiels fut la crainte qu'un Etat puisse tomber aux mains de groupes armés se revendiquant d'un intégrisme religieux fondé sur la charia.

5.2. La vision du monde de 2006 à 2012 : transition de l'OPCODE des Orient vers l'OPCODE des énarques dans la lutte contre le terrorisme

D'après Christian Lequesne et Jean Heilbronn, les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay trouveraient un consensus entre eux, au-delà de leurs croyances catégorielles, sur leur vision des ministres des Affaires étrangères¹¹⁰³. En effet, Hubert Védrine aurait été un ministre apprécié des agents du ministère des Affaires étrangères, son successeur Dominique de

¹⁰⁹⁹ CERNY Philip G., 1980. *ibid.*

¹¹⁰⁰ TENENBAUM Charles, 2007. *op. cit.*, p. 91.

¹¹⁰¹ TENENBAUM Charles, 2007. *ibid.*

¹¹⁰² Charles Tenenbaum illustre aussi par un tableau la multiplication des engagements des Etats dans le cadre du G7/G8. Ceux-ci passent, à partir de 2002, de 58 engagements en 2001 à 187 en 2002, et jusqu'à 317 engagements en 2006. Voir TENENBAUM Charles, 2007. *op. cit.*, p. 88.

¹¹⁰³ LEQUESNE Christian, HEILBRONN Jean, 2012. *op. cit.*, p. 282-283.

Villepin n'ayant gagné qu'impopularité non pas à partir de sa politique extérieure, mais de sa politique interne au ministère.¹¹⁰⁴

Pour autant, si les successeurs de Védrine ont largement moins fait le consensus parmi les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay, cela était aussi dû à leur compétence au poste de ministre. Mais cela pouvait aussi reposer sur la capacité de Védrine, diplomate issu de l'ENA, à affirmer une politique ouverte de la France sur le monde, tout en cultivant une adhésion explicite à la théorie d'Huntington. Un jeu d'équilibre et de diplomatie interne au ministère qui pouvait aussi bien satisfaire les énarques que les cadres d'Orients du Quai d'Orsay. Avec Villepin au Quai d'Orsay de 2002 à 2004, sa politique proche de l'OPCODE des Orients, et en opposition avec les Etats-Unis sur le dossier de l'Irak, avait peut-être bel et bien terni son estime vis-à-vis d'une catégorie des diplomates. Nos entretiens ont d'ores et déjà démontré que les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay activant un OPCODE proche des énarques lui ont reproché son intervention au Conseil de sécurité de l'ONU, le 14 février 2003, en plus de la critique feutrée d'Hubert Védrine envers son successeur et le président Chirac pour une politique multilatérale à laquelle il n'adhérait pas.

Mais au préalable, il y eut la publication du Livre Blanc sur le terrorisme publié en 2006 et que Dominique de Villepin, alors Premier ministre après avoir été passé au Quai d'Orsay, puis au ministère de l'Intérieur, avait préfacé. Si l'ouvrage est assez classique et formule un ensemble de recommandations classiques qui assimile le terrorisme à la criminalité et à l'extrémisme religieux¹¹⁰⁵, Dominique de Villepin est explicite sur un monde devenu menaçant, menace accentuée par les attentats commis en Europe comme à Madrid (2004) et Londres (2005). Mais Villepin met en avant dans la conclusion de sa préface une mise en garde envers ceux qui partagent les valeurs démocratiques et qui seraient tentés de les enfreindre :

« La tolérance, le respect des libertés publiques, le respect des identités que notre pays a toujours su défendre font notre force. Renoncer à ces valeurs, ce serait faire le jeu des terroristes. Céder à la tentation de l'exception, ce serait commencer à perdre la bataille. Alors soyons fidèles à nos valeurs : elles sont notre meilleur atout dans notre combat contre le terrorisme. »¹¹⁰⁶

¹¹⁰⁴ LEQUESNE Christian, HEILBRONN Jean, 2012. *ibid.*

¹¹⁰⁵ Même si cette assimilation n'était absolument pas claire dans le Livre Blanc de la Défense de 1994.

¹¹⁰⁶ SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA DÉFENSE NATIONALE (SGDN), 2006. *op. cit.*, p. 6.

La vision du monde de Dominique de Villepin demeure attachée aux besoins moraux des Etats à rester exemplaires sur la scène internationale et correspond à nouveau à une forme de loyauté positive à ces valeurs qui doit freiner l'emploi de la force face aux groupes usant de la violence terroriste. On retrouve encore cet idéal qu'on peut assimiler à la « paix démocratique » partagées par une communauté d'Etats et à la retenue de la force militaire comme symbole d'Etats civilisés comme l'avait conçu Norbert Elias. Ses propos sont aussi des échos à sa posture en 2003 dans le dossier irakien en opposition avec la volonté de mener une « guerre au terrorisme » de la part de l'administration Bush. Néanmoins, cette vision de Villepin, alors Premier ministre à l'époque, reste très relativement stato-centrée. Il y a certes une supériorité morale des acteurs étatiques sur la scène internationale, mais ils doivent respecter « les identités », entendues celles infra-étatiques comme celles extra-étatiques. On peut encore y voir un début de tentative de « politique de *réassurance* »¹¹⁰⁷ dans laquelle, la France doit ne pas avoir peur et ne pas répondre à ce que Villepin considère comme des provocations. Or, des acteurs comme les Etats-Unis ont fini par succomber à la tentation de répondre à celles-ci, dans une sorte de piège tendu après les attentats du 11 septembre 2001.

C'est aussi une question complexe de perception des valeurs démocratiques sur la scène internationale. Elles peuvent être perçues comme négatives si elles représentent une exportation de ces valeurs par la force. Inversement, elles sont positives si elles sont appliquées par les Etats à eux-mêmes dans leur politique étrangère, même en cas de violence terroriste. Un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay non énarque, ni cadre d'Orient, mais ayant travaillé dans le cabinet de Dominique de Villepin et manifestant un OPCODE proche des Orient, rappelle à la fois la capacité d'un Etat comme la France à contribuer « à la paix et la régulation dans le monde », tout en respectant les identités. La France peut parler avec le « diable », mais tenir aussi compte que la scène internationale, en pleine évolution avec la mondialisation, comprend des revendications politiques. Ce diplomate met enfin en garde sur la croyance que ces identités qui ne sont pas à l'origine occidentales puissent comprendre le sens des valeurs démocratiques comme l'entendent les Etats démocratiques occidentaux :

« L'idéologie était pour nous dangereuse. On croyait que c'était que l'apanage du communisme, mais c'était aussi celui des Etats-Unis. L'administration Bush croyait voir du terrorisme en Irak, alors qu'il n'y en avait pas. J'avais en face de moi Colin Powell, il me disait que c'était la nuit, moi je lui disais que non, c'était la lumière... (...) On avait analysé

¹¹⁰⁷ Thomas Lindemann cite ce concept en référence, entre autres, à Richard N. Lebow, concernant « la maîtrise des mesures militaires en temps de crise internationale », in LINDEMANN Thomas, 2010. *op. cit.*, p. 70.

tout ça sans idéologie, mais en tenant compte des revendications et de la mondialisation. (...) La France a sa place en tant que puissance responsable pour tout ce qui concourt à réguler la mondialisation et ses effets pervers, à régler les conflits, les groupes et les revendications nationalistes, d'écarter tout ce qui est prétexte au terrorisme, et viser la paix et la régulation. (...) Il faut se méfier des illusions sur les valeurs démocratiques, il faut chercher à savoir à qui on parle et sur ce quoi on parle. J'ai vécu en Amérique latine, un continent à l'extrémité du monde où les valeurs occidentales sont supposées être les mêmes. Mais là-bas, les mots n'ont pas le même sens. Le diplomate doit ainsi dégager des solutions et des réponses politiques. »¹¹⁰⁸

Les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay activant un OPCODE des énarques ne partagent pas forcément le respect de ces valeurs démocratiques au sens positif chez Villepin et leurs collègues activant un OPCODE des Orientés. Ou alors ils y font référence avec un certain cynisme, dès lors que l'acteur étatique se trouve concurrencé et menacé par des groupes armés qui n'ont pas de nature étatique et donc de légitimité sur la scène internationale :

« Ce qui fait la politique d'un Etat, c'est d'abord son intérêt. Et puis parfois, plus rarement, une vague conscience morale, un vague sentiment d'universalité, c'est tout le bla-bla... Pardon, ça mérite mieux que ça, mais c'est le discours connu sur les Droits de l'Homme, etc. (...) Il peut y avoir aussi une contradiction : pour être parfaitement efficace en matière de lutte contre le terrorisme, vous êtes amené à prendre des décisions pas très Droits de l'Homme. Parfois, cela n'est pas une valeur universelle, mais voilà, (...), la fin justifie les moyens. Parce que cela ne fait pas beaucoup de monde, et parce que c'est un monde qui ne s'est pas bien comporté... »¹¹⁰⁹

« Nous sommes dans une lutte contre le terrorisme, mais nous le faisons en tenant compte des droits de l'Homme, ce que ne font pas tous les pays qui sont actifs dans l'antiterrorisme. La France apporte sa vision et pondère celles des Américains et des Britanniques. Mais il faut pour nous faire remplacer dans les autres pays la législation sur l'antiterrorisme pour mieux juger les terroristes, afin qu'ils aient des peines judiciaires et qu'ils ne subissent plus de mauvais traitements physiques. Il faut bien lutter contre ces gens

¹¹⁰⁸ Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 26 juin 2014.

¹¹⁰⁹ Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 20 décembre 2010.

avec tous nos moyens, même s'ils méritent bien qu'on les élimine physiquement... (*petit sourire*). »¹¹¹⁰

« Néanmoins, au Quai d'Orsay, nous ne sommes pas très nombreux à soutenir l'option militaire et j'avais, par exemple, tenté de convaincre Guéant de faire intervenir l'armée contre les pirates somaliens, car ils ne comprennent que ça. La force peut stopper un futur désastre qui peut prendre de l'ampleur, si rien n'est fait, c'était le cas au Kosovo quand il fallut frapper sur les mafias locales. Je ne suis pas pour violer le droit international, quoiqu'il y ait certaines limites... »¹¹¹¹

Philippe Braud avait relevé la complexité de la légitimité de la violence par les acteurs étatiques, rappelant que la violence symbolique est fortement restreinte par le principe de la représentation démocratique, mais que la démocratie en soi est aussi un « mythe qui, dans les faits, n'a pas de grande signification concrète »¹¹¹². Toujours dans le prolongement de son analyse, il y a une impuissance ou une efficacité limitée face « à une violence « importée comme l'est celle du terrorisme international »¹¹¹³, considérant aussi que, malgré la puissance publique représentée par la police, la justice et le renseignement, il y aura toujours des minorités qui « se sentent exclues du jeu démocratique ou mal intégrées à la communauté internationale »¹¹¹⁴, évoquant comme exemple les révoltes dans les banlieues.

Cette violence protestataire et infra-étatique, limitée par la puissance de l'Etat, serait maintenue « à basse intensité », selon Philippe Braud. Ce terme de « basse intensité » se retrouve également dans les propos de plusieurs hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay, pour la plupart énarques. Leurs propos renvoient à la transposition, dans des systèmes de croyances proche de l'OPCODE des énarques, de la violence et du désordre interne aux Etats à celle du monde externe. Les Etats deviendraient ainsi les cités au sens antique du terme ou encore le cœur des villes supposées ordonnées et civilisées. À l'opposé, les actes de violence terroriste seraient incarnés par les violences des banlieues et des périphéries de ces cités et villes qu'il faut donc réprimer, à défaut d'annihiler :

¹¹¹⁰ Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 5 mars 2014.

¹¹¹¹ Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 11 avril 2014.

¹¹¹² BRAUD Philippe, 2004. *op. cit.*, p. 229.

¹¹¹³ BRAUD Philippe, 2004. *op. cit.*, p. 230.

¹¹¹⁴ BRAUD Philippe, 2004. *ibid.*

« (...) Le monde est désordonné et violent. Il n'y a certes plus de guerre territoriale entre deux Etats, il y a seulement des conflits de basse intensité aujourd'hui. »¹¹¹⁵

« Le terrorisme frappe l'Occident de manière marginale et il est maintenu en basse intensité ; nos moyens sont donc suffisants. »¹¹¹⁶

La démocratie pluraliste comme régime politique des Etats peut-elle ainsi concrètement s'appliquer sur la scène internationale face à la violence terroriste ? On en revient à la légitimité de son exportation, ainsi que celle du modèle étatique occidental dans les autres régions du monde, au risque de renouer avec des expériences colonialistes critiquées par Christian Olsson à travers les pratiques antiterroristes des Etats occidentaux. Ces questions renvoient à une autre complexité reposant sur le principe du respect des frontières des Etats et au refus d'intervenir militairement ou de rejeter les conflits territoriaux, dès lors qu'on partage des valeurs communes et démocratiques au sein d'une communauté d'Etats. Or, les Etats perçus comme faibles sur la scène internationale sont vus par les Etats forts comme des cibles pour la violence terroriste, ce qui peut légitimer des interventions militaires avec ou sans l'aval des Nations unies et au risque de violer les valeurs qu'ils partagent avec les autres Etats de la communauté. Pour Philippe Braud, « la réponse à ces questions demeure douteuse ou incertaine »¹¹¹⁷, mais trouvent leur illustration, selon nous, dans l'intervention française au Mali en janvier 2013.

5.3. L'intervention militaire française au Mali : une vision du monde et de la place de la France plus conforme à l'OPCODE des énarques

La présidence française de Nicolas Sarkozy de 2007 à 2012 a été marquée par des interventions militaires comme en Libye, mais dont les justifications relevaient avant tout des rapports interétatiques. Mais le caractère identitaire entre ces Etats conservait toute sa validité, notamment dans la quête d'une reconnaissance de la Libye de Mouammar Kadhafi dans la communauté des Etats, du moins à sa volonté de ne plus être assimilé aux Etats parias de la scène internationale suite à sa responsabilité dans des attentats de nature terroriste¹¹¹⁸. Cependant, cette présidence d'un homme politique de droite, successeur de Jacques Chirac et

¹¹¹⁵ Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 11 avril 2014.

¹¹¹⁶ Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 5 mai 2014.

¹¹¹⁷ BRAUD Philippe, 2004. *op. cit.*, p. 234.

¹¹¹⁸ Voir « Les relations américano-libyennes (1986-2006) », in LINDEMANN Thomas, 2010. *op. cit.*, p. 103-104.

de Dominique de Villepin en politique étrangère, fut marquée par le retour de la France dans le commandement intégré de l'OTAN, une démarche qui fit débat en France et qui marqua la fin de cette indépendance recherchée par de Gaulle pour marquer l'identité de la France sur la scène internationale.

Si nous avons choisi de ne pas approfondir notre recherche sur cette question, elle marque néanmoins la volonté d'une catégorie politique et diplomatique à vouloir donner à la France un rôle particulier sur la scène internationale et qui tranche avec son passé gaullien. Ainsi, la présidence du socialiste François Hollande, élu en mai 2012, a organisé dès janvier 2013 une intervention française non pas contre un Etat ou un régime en particulier, mais contre des groupes armés accusés de terrorisme et d'extrémisme religieux susceptibles de faire tomber un Etat africain francophone de surcroît, le Mali. Cette intervention militaire française semblait exceptionnelle, dans la mesure où la France intervenait seule et militairement dans un pays d'Afrique contre un ennemi non-étatique avec l'aval de l'ONU peut correspondre au respect de normes et de recommandations :

-D'une part, la France se voulait d'honorer des accords bilatéraux avec le Mali pour protéger et garantir ses frontières, donc son intégrité d'Etat. On peut ainsi y voir une forme de soumission d'un Etat secondaire à un Etat de premier ordre, donc d'un rapport de force qui est aussi identitaire et qui confirme une vision du monde avec une hiérarchie verticale d'Etats. La perception d'une forme de nouveau colonialisme, le Mali correspondant à un ancien territoire colonisé, n'est jamais non plus très éloignée par rapport à ce type d'intervention militaire ;

-D'autre part, la France se voulait, d'après les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay que nous avons rencontrés, de garantir que l'Etat malien ne tombe pas aux mains des groupes terroristes, afin de ne pas créer une base pour les ennemis de la France et des autres Etats occidentaux, base à partir de laquelle ils pourraient mener de nouvelles attaques.

Ces considérations chez les diplomates relèveraient selon eux des intérêts de la France et des Etats alliés comme ceux des Etats africains, ainsi que ceux des Etats-Unis. Elles correspondraient aussi aux recommandations officielles voulant que la force militaire puisse être utilisée comme ultime recours quand toutes les solutions ont échoué. Or, notre analyse a démontré précédemment que l'OPCODE officiel n'était pas valable comme variable indépendante, dans la mesure notamment que les seuls intérêts étatiques d'un point de vue utilitariste ne suffisent pas à expliquer les décisions en politique étrangère.

Si nous cherchons dans les OPCODES catégoriels, l'OPCODE des Orientés comporte une très faible probabilité de cohérence avec les recommandations officielles, car nous considérons que le recours militaire serait validé pour un motif qui ne serait pas forcément aussi extrême pour le justifier. Cela voudrait aussi dire qu'un OPCODE des Orientés validerait une vision stato-centrée affirmée sur la question du Mali, en considérant l'aval de l'ONU d'une manière purement utilitariste. L'Etat malien serait aussi perçu comme un Etat inférieur à la France, ce qui inclurait également une hiérarchisation entre des peuples et des cultures. Or, cette vision est totalement contradictoire avec l'OPCODE des Orientés. Si nous reprenons les propos de Dominique de Villepin, qui n'avait plus de rôle politique ni diplomatique pour la France en 2013, ce dernier a condamné l'intervention militaire française au Mali en des termes forts :

« Jamais ces guerres n'ont bâti un Etat solide et démocratique. Au contraire, elles favorisent les séparatismes, les Etats faillis, la loi d'airain des milices armées ». ¹¹¹⁹

Dans sa vision du monde conforme à l'OPCODE des Orientés, Dominique de Villepin estime que la France agit isolément, sans objectifs précis, et sans démarche de négociations politiques avec certains membres des groupes insurgés contre l'Etat malien :

« Nous nous battons dans le vide, faute d'appui régional solide. La Communauté des Etats de l'Afrique Occidentale reste en arrière de la main et l'Algérie a marqué ses réticences. (...) Il faut enfin une dynamique politique pour négocier en isolant les islamistes en ralliant les touaregs à une solution raisonnable. Comment le virus néoconservateur a-t-il pu gagner ainsi tous les esprits? Non, la guerre ce n'est pas la France. (...) Aujourd'hui notre pays peut ouvrir la voie pour sortir de l'impasse guerrière, si elle invente un nouveau modèle d'engagement, fondé sur les réalités de l'histoire, sur les aspirations des peuples et le respect des identités. Telle est la responsabilité de la France devant l'histoire. » ¹¹²⁰

Nous ne trouvons pas de voix discordantes chez les diplomates ayant un OPCODE proche des Orientés et qui soient encore en fonction au ministère des Affaires étrangères. Ils approuvent, même avec des nuances proches de leur OPCODE des Orientés, l'intervention militaire au Mali :

¹¹¹⁹ VILLEPIN Dominique de, 2013. « Non, la guerre ce n'est pas la France », *Le Journal du Dimanche*, 12 janvier 2013. URL : <http://www.lejdd.fr/International/Afrique/Actualite/Villepin-Non-la-guerre-ce-n-est-pas-la-France-585627> (page consultée le 13 juin 2014).

¹¹²⁰ VILLEPIN Dominique de, 2013. *ibid.*

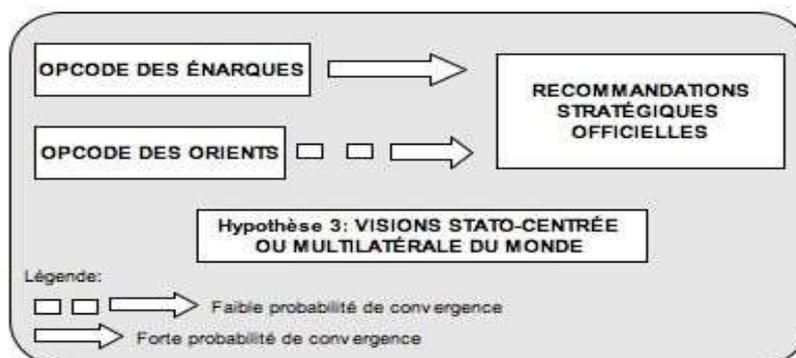
« La lutte contre le terrorisme doit ainsi faire face aux revendications politiques. Mais le 11 septembre 2001, on a eu une sensibilisation particulière, dans la mesure où l'acteur étatique fait face aux nationalismes, mais aussi à la subversion de l'Etat. Quand le président de la République, par exemple, dit qu'on intervient au Mali, c'est justifié, même si ce n'est pas pour les seules raisons... »¹¹²¹

Mais les problématiques dans le Nord-Mali, d'où sont partis les groupes armés, n'étaient pas apparues en 2013. En mai 2012, un ancien diplomate, activant l'OPCODE des Orient, avait déjà sa vision d'une résolution politique du conflit qui émergeait au Nord-Mali :

« Voyez AQMI qui est allé jusqu'à faire chuter le Nord du Mali et dont les actes sont allés jusqu'à dynamiter des sanctuaires qui n'étaient pas assez « wahhabites » pour eux ! (...) C'est du terrorisme brutal, absolu. Mais (...) il faut trouver une résolution concernant la question de la Palestine, car tout part de là ! Même Israël peut y arriver à la reconnaissance de la Palestine. Tout tourne autour de l'Islam, mais aussi de la Palestine. »¹¹²²

Quant à l'OPCODE des énarques, la vision du monde stato-centrée validerait l'intervention militaire au Mali contre une attaque d'acteurs non-étatiques qui de surcroît sont perçus comme totalement différents de la communauté de valeurs à laquelle la France appartient. L'application de la méthode de congruence donne le tableau suivant, en tenant compte de la validité des OPCODES catégoriels par rapport à l'OPCODE officiel :

Tableau 8. Convergence de l'OPCODE des énarques avec les recommandations stratégiques dans le cadre de l'intervention militaire français au Mali en janvier 2013.



¹¹²¹ Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 26 juin 2014.

¹¹²² Entretien avec un ancien haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 12 mai 2012.

L'explication identitaire, dans la décision d'intervention militaire au Mali, comporte plusieurs éléments avancés par les diplomates français avec lesquels nous nous sommes entretenus à partir de l'année 2014, soit un an après le début de l'intervention et le jugement de la réussite de celle-ci par le pouvoir exécutif :

-Un premier élément est que l'intervention militaire française, bien qu'isolée et dénoncée comme telle par Dominique de Villepin, est considérée comme un succès par les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay, notamment de la part des Etats voisins africains, mais aussi et surtout de la part des Etats-Unis :

« C'est un bilan positif quand on regarde notre intervention au Mali. Ce n'était pas une réponse à une attaque, contrairement à l'Afghanistan, car ça n'avait rien à voir, et on ne peut pas d'ailleurs les comparer. Au Mali, il y avait un Etat, même faible, alors qu'en Afghanistan, il n'y avait pas d'Etat du tout. »¹¹²³

« (...) Au Sahel, l'armée demeure le dernier recours et ce qui a permis d'ailleurs de stopper AQMI au Mali. Mais l'armée reste le dernier recours, quand toutes les solutions cherchées ont échoué. (...) Il faut une coopération régionale comme au Mali (...). »¹¹²⁴

« Le Quai d'Orsay n'a plus qu'à gérer des crises par le « soft power » avec cette capacité de parler de toutes les situations dans le monde et d'intervenir comme au Mali ou en RCA. (...) »¹¹²⁵

« En fait, au Mali, il y avait une situation d'urgence et il fallait intervenir au nom de nos accords bilatéraux. C'est plus efficace qu'une mission de maintien de la paix de l'ONU... Au Mali, on a réellement mis fin à une forme de terrorisme. (...) »¹¹²⁶

« La France a un réel rôle à jouer dans la lutte contre le terrorisme, notamment en allant en guerre en Afghanistan, au Mali, en renouvelant aussi les outils juridiques et les moyens du renseignement. (...) Mais si nous n'avons plus d'attentats, cela ne veut pas dire qu'il n'y avait pas à l'époque de menaces. Il faut donc à la fois combiner tous les moyens, même si l'option militaire demeure un dernier recours. Mais au Mali, on n'avait pas le choix. Tout dépend donc du contexte et son utilisation s'est avérée efficace. »¹¹²⁷

¹¹²³ Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 5 mars 2014.

¹¹²⁴ Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 5 mars 2014.

¹¹²⁵ Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 11 avril 2014.

¹¹²⁶ Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 15 avril 2014.

¹¹²⁷ Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 5 mai 2014.

Or, dans une analyse constructiviste, ce rapport à l'Autre comme ennemi terroriste ne suffit pas à expliquer le soudain emploi de la force armée. Il y a, en réalité, un rapport aux Etats-Unis qui prévaut et qui implique dans l'OPCODE des énarques une action française pour démontrer qu'elle peut encore user de sa force militaire aussi bien que son allié américain, et que ce dernier peut compter sur la France. L'intervention militaire française contre un adversaire qui était déjà perçu depuis des mois comme menaçant dans le Nord-Mali ne serait donc pas seulement le fait d'une réaction sécuritaire d'un Etat qui aurait agi pour protéger un autre Etat selon des accords bilatéraux. C'est ainsi l'activation d'une vision du monde stato-centrée affirmée avec la quête pour la France d'une reconnaissance renouvelée de la part de l'allié américain, mais aussi de la part des autres Etats. L'objectif de la France est de réaffirmer son rang d'acteur étatique se percevant comme ayant encore un rôle à jouer pour assurer un ordre et une régulation dans un monde en désordre. Mais c'est aussi, implicitement, un aveu d'échec pour la diplomatie française qui ne serait plus aussi efficace pour freiner l'emploi de la force comme le concevait des diplomates ayant un OPCODE des Orient à l'image de Dominique de Villepin.

-Un second élément est que les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay activant un OPCODE des énarques mobilisent un champ lexical qui donne une vision dévalorisante des acteurs non-étatiques sur la scène internationale, et inversement de supériorité sur le plan culturel par rapport l'Autre et ses différences ; un Autre généralement identifié comme non-occidental. Un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay issu de l'ENA assimile ainsi le Mali à un besoin de stabilité du monde à l'image des sociétés ayant besoin des Etats pour assurer l'ordre public. Il considère ainsi, dans une comparaison avec la situation interne en France, que le désarmement des citoyens et les valeurs trop restrictives comme la laïcité ont pu affaiblir la société :

« Aujourd'hui, le terrorisme vise à déstabiliser les sociétés, (...). Il faut donc couper les moyens au terrorisme avec l'aspect militaire comme au Mali et en Afghanistan (voire même au Pakistan). (...) Mais le monde est dangereux et interdépendant, et il faut des institutions fiables pour garantir l'ordre. Tout ça c'est de la criminalité et le plus dangereux sont les rançons. Mais pour moi, la dimension la plus importante est la résilience des Etats : il faut des Etats forts et des sociétés fortes pour ne pas sombrer au premier attentat venu. C'est pour cela que notre politique étrangère s'attache désormais à soutenir des acteurs locaux comme au Mali où nous cherchons à maintenir un Etat fiable. On a ça dans le Livre Blanc, mais en France on a trop vite désarmé la société et on attend trop de l'Etat. Il faut cultiver la vigilance

et soutenir la capacité chez chaque citoyen à dénoncer et à dire stop au terrorisme. On doit même essayer de faire dialoguer les communautés (...). Or, on n'ose pas le faire car c'est aussi un tabou et que nos principes sont trop forts comme la laïcité qui considère que toutes les religions sont nuisibles... C'est parfaitement excessif... Il faut que nous soyons plus pragmatiques et moins idéalistes ou idéologiques. On a besoin d'un Etat fort et d'une société forte, sinon on bascule dans des cas comme l'affaire Merah. »¹¹²⁸

Un autre haut fonctionnaire, non issu de l'ENA mais ayant parcouru un peu le monde en tant qu'ancien militaire, a une approche plus nuancée en ayant conscience des problématiques politiques locales. Mais il considère également que les autres cultures ne sont pas suffisamment prêtes à vivre ensemble et à prendre l'exemple sur les sociétés occidentales :

« On a aussi une pratique de la menace à plusieurs niveaux : au Mali, la menace était trop importante et la revendication était trop déstabilisatrice et s'est concrétisée dans un trop grand volume. La réponse policière n'était plus adaptée. Le terrorisme, selon moi, s'appuie sur un terreau. Au Mali, on a la question touarègue. Et tout ça renvoie au problème des frontières issues de la décolonisation. Pour moi, ces Etats ne sont pas de vrais Etats comparés aux nôtres. Nous sommes des nations, pas eux, car pour être une nation, il faut savoir vivre ensemble. Il faudra que les enfants des ethnies, les générations suivantes, apprennent à se comprendre... »¹¹²⁹

On retrouve dans les propos de ces diplomates du Quai d'Orsay, notamment ceux tenus par le premier haut fonctionnaire, une vision négative ou cynique sur les valeurs démocratiques, ce qui est propre à l'OPCODE des énarques, ainsi qu'une polarisation de la civilisation sur les Etats et une considération de tout ce qui les entoure comme les banlieues agitées. On pourrait aussi y voir une modulation entre les craintes internes et les craintes extérieures, pouvant faire évoluer ou régresser « l'économie psychique »¹¹³⁰ des sociétés de cour que concevaient Norbert Elias, sociétés dans lesquelles le prestige était lié à la retenue de la violence physique.

Peut-on considérer dès lors que l'OPCODE des énarques autorise un relâchement des pulsions intégrées des représentants de l'Etat activant cet OPCODE, afin que les acteurs non-étatiques comprennent quels sont les Etats qui ont une identité supérieure et la capacité à

¹¹²⁸ Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 15 avril 2014.

¹¹²⁹ Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 13 avril 2014.

¹¹³⁰ ELIAS Norbert, 2013. *op. cit.*, Paris, p. 273.

réguler le monde selon leurs propres règles ? Un alignement identitaire aux valeurs américaines comme valeurs universelles, que l'on retrouve clairement dans l'OPCODE des énarques et qui propose l'usage plus libéré de la force militaire pour diverses raisons sécuritaires et identitaires, pourrait apporter une réponse à cette question.¹¹³¹

-Un troisième élément serait que la France soit intervenue au Mali contre les groupes armés comme AQMI pour justifier et conserver sa place de membre permanent au Conseil de sécurité. Cette vision, qui peut être perçue comme utilitariste pour un Etat et comme un maintien de sa puissance sur la scène internationale, est selon nous aussi une quête de reconnaissance ou de maintien du respect dont la France pense avoir besoin pour continuer à se faire accepter dans le premier cercle des Etats de la communauté dont elle partage les valeurs communes. En effet, deux diplomates du Quai d'Orsay ont estimé avec un certain dédain que cette intervention au Mali comme celle en Afghanistan ne visait que cet objectif de conserver la place de membre permanent, tout en admettant que la France est une « puissance moyenne ». Retenons que le premier est un énarque ayant eu des fonctions importantes et qui est aujourd'hui en retrait de celles-ci pour des raisons inconnues. Le second est celui ayant eu un passé de militaire. Les deux hommes semblent avoir une parole plus libre en raison de reproches envers leurs homologues et leurs décideurs politiques :

« Le Mali, par exemple, a été l'occasion pour la France de travailler son image. En général, une intervention c'est 20% d'image et 80% d'intérêts. Mais en réalité, l'intérêt, c'est d'exister sur la scène internationale, et l'intérêt indirect c'est la reconnaissance, le « rayonnement » (...). Au fond, nous intervenons au Mali et partout aujourd'hui pour justifier notre place en tant que membre permanent du Conseil de sécurité... »¹¹³²

« Quant à l'Afghanistan, on ne pouvait pas ne pas répondre, on n'avait pas le choix. Mais au Vietnam, nous avons échoué et les Etats-Unis aussi après. Sur l'Afghanistan, les Russes ont échoué aussi, ce fut leur Vietnam ! Les Américains y sont rentrés la queue entre les jambes et nous, on a perdu 89 soldats, mais ça c'était pour des affaires de politique intérieure et pour garder la place de la France dans le monde ! »¹¹³³

¹¹³¹ Si on considère aussi que les citoyens américains sont plus facilement armés que les citoyens français, on revient à la théorie d'Elias sur le degré d'évolution d'autocontrainte et de répression des pulsions de violence aux Etats-Unis par rapport à la France. Cette dernière prendrait-elle ainsi le sens inverse du « processus civilisationnel », en régressant dans ses pulsions et en s'alignant au niveau de la violence physique autorisée dans la société américaine ?

¹¹³² Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 11 avril 2014.

¹¹³³ Entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 13 mai 2014.

La vision du monde à travers l'intervention militaire française au Mali contre des groupes armés accusés de terrorisme est donc cohérente avec l'OPCODE des énarques. Elle correspond aussi bien à l'affirmation des Etats comme les acteurs les plus puissants et les régulateurs d'un monde en désordre qu'à une volonté de la France de maintenir et de valoriser son identité par rapport aux autres Etats, notamment les plus puissants sur la scène internationale.

Nous réaffirmons enfin que cette vision du monde des diplomates activant un OPCODE des énarques domine la politique étrangère française et qu'elle est conforme aussi à un alignement de la France comme « Etat courtisan » ou « Etat aristocratique ». Un Etat qui use de la force pour affirmer son statut et son identité vis-à-vis des acteurs non-étatiques qualifiés de terroristes, mais aussi vis-à-vis des Etats-Unis qui sont perçus et se perçoivent comme « l'Etat royal » ou « l'Etat impérial ». La France, à travers l'OPCODE des énarques, admet la perte de son rang d'« Etat royal » et reconnaît la légitimité de l'emploi de la force pour valoriser aujourd'hui son identité.

Si notre analyse est jugée pertinente ou vérifiée à long terme, alors ce serait l'admission que la seule diplomatie ne suffirait plus à la France pour maintenir son statut et valoriser son identité sur la scène internationale. Une diplomatie que des agents activant un OPCODE des Orientaux utilisaient encore il y a une dizaine d'années, car ils croyaient encore en cette « grandeur » héritée de Charles de Gaulle.

SECTION 6. ANALYSE CONTREFACTUELLE ET CONCLUSION

À l'instar des deux précédents chapitres sur la vision de soi et la vision de l'ennemi, il nous faut opérer une dernière vérification par rapport aux résultats obtenus dans l'application de la méthode de congruence à partir de nos cas d'étude que sont Jean-David Levitte et Dominique de Villepin.

En effet, leurs OPCODES catégoriels respectifs ont fourni des résultats à nouveau différents, la méthode congruence permettant de comprendre que ces OPCODES propres aux énarques et aux Orient contributeurs à mieux cerner les variations dans des décisions de politique étrangère, notamment en période de crise internationale. Avant l'application de la méthode de congruence, chaque OPCODE catégoriel peut constituer une variable indépendante tout à fait viable. Chacune peut s'avérer ensuite cohérente avec la variable dépendante donc avec les recommandations stratégiques officielles, mais à des degrés divers selon la personnalité du diplomate en action et selon le contexte dans lequel il se situe. Cela nécessite l'intervention de facteurs comme l'émotion et la loyauté pour modifier ou accentuer chaque OPCODE catégoriel de départ.

En conséquence, ce n'est pas une vision du monde propre au Quai d'Orsay qui joue un rôle, mais plusieurs visions qui, à des degrés divers, se rapprochent ou s'éloignent d'un des deux OPCODES catégoriels. Pour confirmer notre propos, il nous faut ainsi appliquer à nouveau une analyse contrefactuelle en comparant nos deux cas d'étude.

6.1. Des visions du monde différentes comme causalités

En reprenant la méthode de Mill comme dans les précédents chapitres, nous disposons toujours de deux cas d'étude dans lesquels les éléments contextuels sont les mêmes, mais dont les résultats sont différents. La méthode des différences implique à nouveau d'écarter tous les éléments communs entre les deux cas d'étude pour ne conserver que ceux qui les différencient.

Dans les deux cas de figure, et pour faciliter l'application de la méthode, nous considérons que Jean-David Levitte disposait avant les attentats du 11 septembre 2001 d'un OPCODE des énarques et d'une vision du monde proche de ce système de croyances. Quant à Dominique de Villepin, nous estimons qu'il activait déjà un OPCODE des Orient avant son discours du 14 février 2003. En effet, il est important d'avoir une prédisposition au départ chez les deux diplomates à voir le monde selon un OPCODE catégoriel, même si nous avons

eu plus d'éléments pour le cas d'étude de Dominique de Villepin. Et comme dans la vision de l'ennemi, les visions du monde sont certes différentes, mais sont aussi liées aux variables intermédiaires propres également aux deux contextes de crise internationale dans lesquelles les deux diplomates agissent :

-Jean-David Levitte dispose d'une vision du monde très stato-centrée, et donc suffisamment répressive envers des acteurs non-étatiques qui emploieraient la violence terroriste contre les acteurs étatiques et garant d'un ordre international. La problématique est que les Etats comme la France répriment ces acteurs violents officiellement comme des criminels, la force demeurant reléguée comme ultime recours, en particulier si le territoire national se voit attaquer. Cette hypothèse est au demeurant encore plus discutable étant donné que la France n'est pas intervenue militairement contre le GIA après les attentats des années 1990 commis sur son sol. Une vision du monde stato-centrée prédispose donc à agir contre les acteurs non-étatiques violents et à recourir plus ouvertement à la force militaire. Mais cela ne suffit pas à nouveau expliquer l'autorisation pour les Etats-Unis à agir par tous les moyens à travers la résolution 1368 initiée par Jean-David Levitte. Intervient donc la variable de l'émotion qui symbolise la réaction des représentants des acteurs diplomatiques face à des attentats spectaculaires et humiliants pour eux-mêmes et qui met sur le devant de la scène internationale une opposition identitaire devenue radicale entre des acteurs non-étatiques, différents d'un point de vue culturel et religieux, et des Etats démocratiques occidentaux regroupés en une communauté de valeurs partagées. Seule l'émotion peut compléter l'explication de causalité de la variable indépendante de départ et justifier l'initiative d'une résolution par Jean-David Levitte qui va paradoxalement à l'encontre de valeurs que partagent ces Etats démocratiques dont fait partie la France ;

-Dominique de Villepin activait une vision du monde ouverte à la coopération et le prédisposait à freiner toute initiative pouvant légitimer une intervention militaire et perçue comme source d'un plus grand chaos et de perpétuation d'un désordre sur la scène internationale. Ces éléments de départ peuvent avoir une influence importante dans la préparation de son discours du 14 février 2003 devant le Conseil de sécurité de l'ONU. Or, ils ne suffisent pas non plus à tout expliquer dans la causalité de sa décision sur le refus d'une guerre en Irak, car les recommandations stratégiques officielles rappellent que les Etats-Unis demeurent la principale puissance de ce monde depuis la fin de la Guerre Froide ; un allié qui aura toujours un rôle majeur sur la scène internationale. De même, la France venait moins de deux auparavant d'approuver sa participation à l'intervention militaire en Afghanistan, en plus

d'avoir initié une résolution très favorable pour les Etats-Unis par le biais de son représentant, Jean-David Levitte. À l'image du facteur émotionnel, nous considérons que la variable de la loyauté positive, au sens du respect des valeurs démocratiques partagées entre les Etats, renforce la vision multilatérale de départ de Dominique de Villepin et l'incite à tenir une position ferme devant le Conseil de sécurité en rejetant tout soutien à la guerre en Irak voulue par l'administration Bush.

Dès lors, dans nos deux cas de figure, les OPCODES catégoriels de départ sont indispensables pour fournir, même partiellement, une causalité à la décision en matière de lutte contre le terrorisme. Sont aussi indispensables les variables intermédiaires pour compléter la recherche des causalités dans le processus décisionnel. Mais pour achever l'analyse contrefactuelle, il nous faut encore tester la méthode de congruence sans les variables indépendantes.

6.2. L'insuffisance des recommandations stratégiques officielles sur la vision du monde

À partir de nos précédents résultats, nous pouvons nous interroger sur la nécessité ou pas d'une variable indépendante dans l'application de la méthode de congruence¹¹³⁴. En d'autres termes, les décisions en matière de lutte contre le terrorisme prises par Jean-David Levitte et Dominique de Villepin pouvaient-elle s'appuyer sur les seules recommandations stratégiques officielles du gouvernement français ?

Ces recommandations officielles formulent une vision du monde négative appuyée par des considérations essentiellement sécuritaires. La complexité des interactions identitaires entre les acteurs étatiques et non-étatiques n'est pas prise en compte, hormis les enjeux classiques de puissance sur la scène internationale. De même, la vision du monde à partir d'enjeux sécuritaires pour les Etats conçoit l'enjeu de la dissuasion face à un monde potentiellement instable et nécessite des réponses autres que militaires face à des adversaires comme le terrorisme nucléaire (Livre Blanc de 1994) ou la cybercriminalité (Livre Blanc de 2013). Or, nous ne disposons pas d'éléments qui précisent les conditions d'une réaction militaire face à un acteur non-étatique employant une violence spectaculaire et mortelle sur le territoire des Etats-Unis. Certes, une intervention militaire d'Etats coalisés en Afghanistan ou en Irak pourrait être interprétée comme l'activation d'alliances traditionnelles entre des Etats,

¹¹³⁴ GEORGE Alexander L., BENNETT Andrew, 2005. *ibid.*

notamment quand l'un d'entre eux est attaqué. Mais l'emploi de la force demeure un ultime recours avec des conséquences et des coûts aussi bien moraux que matériels pour les Etats qui s'y engagent. Nous estimons ainsi que les recommandations stratégiques officielles ne suffisent pas à fournir une explication causale dans les décisions différentes de Jean-David Levitte et de Dominique de Villepin respectivement sur l'Afghanistan et sur l'Irak. Ces décisions nécessitent une variable indépendante qui fournit au départ une prédisposition à croire que le monde est fait de telle sorte et qu'il doit évoluer dans un sens avec des modalités précises si l'on veut parvenir à une régulation mondiale. Les intérêts sécuritaires des recommandations officielles et les considérations de puissance, ainsi que les pratiques esseulées dans l'antiterrorisme ne suffiraient donc pas expliquer que la France ait initié d'abord une résolution autorisant l'emploi de tous les moyens contre les auteurs des attentats de New York, puis qu'elle ait freiné toute tentative d'intervention militaire en Irak dont le régime était suspecté de complicité avec les auteurs de ces attentats.

6.3. Conclusion

Nos cas d'étude soumis à une vérification contrefactuelle nous permettent à nouveau de considérer que les OPCODES catégoriels sont indispensables pour comprendre comment une décision peut s'élaborer en amont à partir de prédispositions mentales qui fournissent aux individus des attitudes et des postures sur le monde qui les entourent. Nous considérons que ces prédispositions ou ces croyances d'origine sont propres à deux grandes catégories que sont les énarques et les Orientés, étant donné que leurs visions du monde respectives s'opposent sur les rapports entre les acteurs étatiques et non-étatiques, mais aussi sur les moyens employés pour réguler le monde depuis la fin de la Guerre Froide.

Et même si des énarques et des Orientés ont conscience de servir ensemble l'Etat à travers leurs fonctions, il apparaît de réelles divergences dans leurs croyances sur la place et le rôle de l'Etat français sur la scène internationale. Les premiers percevront la nécessité pour la France de faire prévaloir son statut de « puissance moyenne » en s'alignant sur les Etats-Unis, perçus comme les mieux à même de promouvoir la régulation du monde à partir d'une puissance et de valeurs morales fortes. Les seconds objecteront cet alignement même mesuré pour promouvoir une vision du monde dans laquelle les Etats comme les acteurs non-étatiques divers et variés (groupes, minorités, peuples, religions, etc.) échangeraient et coopéreraient ensemble pour trouver un équilibre au monde, tout en repoussant les pulsions de violence propres à entraîner encore plus de conflits sur la scène internationale.

CONCLUSION GÉNÉRALE

La catégorisation des croyances des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay, selon qu'ils soient énarques ou d'Orient, peut contribuer à analyser autrement le processus décisionnel en politique étrangère, et plus particulièrement dans la lutte contre le terrorisme.

À travers ces systèmes de croyances, des actions diplomatiques menées durant des crises internationales peuvent trouver des causalités et éclairer le comportement de hauts fonctionnaires français du ministère des Affaires étrangères, malgré une attitude de neutralité ou de réserve due entre autres à la fonction de ces derniers. Nous nous sommes ainsi focalisés sur des crises saillantes et révélatrices, selon nous, à l'image de la résolution 1368 de Jean-David Levitte prise au lendemain des attentats du 11 septembre 2001, ainsi que du discours de Dominique de Villepin prononcé le 14 février 2003.

Comme nous l'avons démontré, ces choix sont le fruit d'une perception subjective ; mais ils n'en constituent pas moins une forme d'adhésion ou de rejet de la part de plusieurs opinions qu'elles soient politiques ou diplomatiques. Nous avons ensuite complété ces deux cas d'étude avec une analyse plus globale sur une période de vingt ans, allant de la fin de la Guerre Froide jusqu'au début de l'intervention militaire française au Mali. Nous avons voulu ainsi montrer les variations ou les concurrences se produisant entre les deux OPCODES catégoriels et donc entre les diplomates français censés former un corps diplomatique qui peut apparaître uni dès lors que son ministre de tutelle est perçu négativement ou que leurs intérêts globaux se trouvent menacés.

En effet, il peut y avoir des éléments de réaction de type corporatiste dans un groupe comme celui des hauts fonctionnaires et qui peuvent être associées à des intérêts socialement construits¹¹³⁵. Pourtant, plusieurs études, dont celle menée par Françoise Piotet, Marc Lorient et David Delfolie¹¹³⁶, ont révélé que l'unité du corps diplomatique était loin d'être une réalité. Ce constat ne pouvait pas dès le départ présupposer que les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay puissent activer un OPCODE de type officiel et unique, partagé entre tous et

¹¹³⁵ Thomas Lindemann en donne l'exemple avec les choix de l'armée américaine oscillant entre intérêts corporatistes et « matrices culturelles ». Voir LINDEMANN Thomas, 2003. « Faire la guerre, mais laquelle ? Les institutions militaires des États-Unis entre identités bureaucratiques et préférences stratégiques », *Revue française de science politique*, vol. 53, n°5, p. 675-706.

¹¹³⁶ PIOTET Françoise, LORIENT Marc, DELFOLIE David, 2013. *Splendeurs et misères du travail des diplomates*, coll. « Société et pensées », Hermann, Paris, 552 p.

conforme aux recommandations stratégiques officielles en matière de lutte contre le terrorisme. Nous avons essayé de réfuter cette thèse qui aurait, *a contrario*, validé la théorie des trois modèles de Graham Allison, en particulier le modèle organisationnel. Peut-on d'ailleurs estimer que des croyances, de surcroît philosophiques, puissent être assimilées par des agents d'une structure institutionnelle, sans que ceux-ci aient la moindre disposition à se concevoir, à visualiser l'Autre et son environnement qui l'entoure, avant d'entrer dans cette même structure ? Peut-on également considérer que des croyances puissent être données par une institution ou une organisation ? S'il ne peut y avoir de science et de savoir sans l'intervention de l'homme, il en va de même pour les croyances. Celles-ci, même instrumentales ou à l'origine d'un savoir-faire routinier, ont été formulées par des hommes qui abordaient leur métier, mais aussi leurs rapports à eux-mêmes, aux autres et au monde avec leurs propres croyances, forgées depuis l'enfance et au cours de leur formation. Dès lors, la théorie de Graham Allison ne pouvait qu'être réfutée dans son modèle organisationnel.

Néanmoins, nous devons reconnaître que son troisième modèle, celui de la politique gouvernementale, pouvait trouver un présupposé favorable quant aux parcours personnels de certains diplomates français, notamment dans des objectifs purement utilitaristes, mais qui auraient permis de déceler l'éventualité d'une activation de croyances personnelles. De même, le premier modèle, celui de l'Etat monolithique, aurait pu constituer une base intéressante pour analyser le comportement de l'acteur étatique anthropomorphisé sur la scène internationale. En effet, notre attachement à ce concept d'une personnification de l'Etat, à travers un représentant qu'il fut diplomate ou président de la République pour la France, est primordial si nous concevons entre les acteurs de la scène internationale des rapports identitaires comprenant l'influence des émotions, de la reconnaissance ou de l'humiliation, et non pas seulement des rapports de puissance. Pour autant, le premier modèle de Graham Allison, qui fut vivement contesté après la publication de son premier ouvrage en 1971, apparaissait trop ancré dans le paradigme réaliste et les rapports entre les coûts et l'efficacité d'une action diplomatique, afin de développer de nouvelles perspectives dans le cadre de l'activation de croyances propres au représentant ou au principal dirigeant politique de l'acteur étatique.

Dès lors, notre interrogation s'est portée sur la possibilité que les systèmes de croyances personnels puissent constituer des facteurs de causalité dans le comportement et la prise de décision des diplomates français. Nous avons aussi estimé que l'apport conceptuel de l'OPCODE méritait d'être développé dans une nouvelle perspective, depuis sa conception par Nathan Leites appliquée à des personnalités du *politburo* soviétique et de personnalités de

l'administration américaine. Charles de Gaulle a été également une référence historique importante dans le fondement de certaines croyances¹¹³⁷. Enfin, la série de questions élaborées par Alexander L. George a constitué une base de travail incontournable pour l'élaboration de nos OPCODES.

Notre méthode fut essentiellement qualitative. En effet, les récents travaux sur les OPCODES, notamment ceux de Mark Schafer et Stephen G. Walker¹¹³⁸, ont appliqué une méthodologie quantitative récurrente. Pour notre part, nous souhaitons contribuer à la manière de Nathan Leites, c'est-à-dire aux origines des premiers OPCODES élaborés sur des personnalités comme Lénine et Staline pour le compte de la RAND Corporation¹¹³⁹. Néanmoins, nous avons, à quelques occasions, employé une quantification comparée de termes entre les différentes éditions des Livres Blancs de la Défense et de la Sécurité. Celle-ci nous a permis de renforcer notre argumentation relative aux variations de perceptions sur les groupes usant de la violence terroriste, ainsi qu'au degré de menace qu'ils représentaient selon les différentes séquences de notre chronologie.

Pour vérifier notre réfutation de la thèse de Graham Allison, nous avons voulu démontrer que l'OPCODE pouvait s'appliquer à deux niveaux :

-Au niveau des groupes que ce soit au niveau du corps diplomatique ou bien sur des sous-groupes au sein de corps représentés par les divisions catégorielles entre les Orient et les énarques ;

-Au niveau du concept d'OPCODE, nous proposons des nouveaux OPCODES types correspondant aux croyances philosophiques de chaque catégorie de hauts fonctionnaires et qui nous permettent de rapprocher chaque diplomate dans son individualité par rapport à ces deux OPCODES catégoriels, qu'il soit énarque, Orient, ou aucun des deux.

La vérification de la validité de nos OPCODES catégoriels dans le processus décisionnel des hauts fonctionnaires impliquait ainsi de proposer trois hypothèses, et de les vérifier à travers la méthode de congruence. Nos résultats ont été obtenus à partir de variables intermédiaires comme l'émotion suscitée par les attentats du 11 septembre 2001 et la loyauté fonctionnelle, mais aussi morale des diplomates en relations internationales.

¹¹³⁷ « Nathan Leites. *Médiocrité et grandeur : Essai sur Charles de Gaulle* (manuscrit inédit, non daté) », in CERNY Philip G., 1980. *op. cit.*, p. 303.

¹¹³⁸ WALKER Stephen G., 1977. « The Interface between Beliefs and Behavior: Henry Kissinger's Operational Code and the Vietnam War », *The Journal of Conflict Resolution*, 21 (1), p. 129-168. SCHAFFER Mark, WALKER Stephen G., 2006. « Democratic Leaders and the Democratic Peace: The Operational Codes of Tony Blair and Bill Clinton », *International Studies Quarterly*, 50 (3), p. 561-583.

¹¹³⁹ LEITES Nathan, 1951. *The Operational Code of The Politburo*, coll. « The Rand Series », New York: McGraw-Hill, 100 p.

L'hypothèse de la conception de soi : rivalité catégorielle, maîtrise émotionnelle et représentation « aristocratique »

La conception de soi des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay nous imposait une vérification sur des individualités ; mais nous n'avons pas pu l'appliquer sur l'ensemble du corps diplomatique. Nous aurions pu reprendre des diplomates avec lesquels nous nous sommes entretenus, mais il aurait fallu d'autres sources externes que des entretiens et une biographie pour analyser leur rôle dans des situations de crise internationale. En l'occurrence, seuls Jean-David Levitte et Dominique de Villepin disposaient de ces informations supplémentaires avec lesquels nous pouvions travailler, en plus d'avoir été des acteurs de premier plan en représentant la France à des moments particuliers où une réponse devait être donnée par le pays face à la problématique de la violence terroriste. Le seul regret fut de ne pas avoir pu nous entretenir avec ces deux diplomates, faute de réponse pour le premier et suite à un refus net du second.

Notre recherche a permis, cependant, de montrer que les deux diplomates ont agi avec des conceptions personnelles, au-delà des missions et des fonctions qu'ils accomplissaient respectivement au sein du Conseil de sécurité des Nations unies. Leur parcours de vie, la biographie dès l'enfance, puis l'activation de leurs croyances au moment de faire face à la question de la violence terroriste en tant que représentants de la France, nous ont ainsi permis de cerner des prédispositions qui structurent et prédisposent Jean-David Levitte et Dominique de Villepin à se rapprocher d'un des deux OPCODES types. Le premier active un OPCODE des énarques, alors qu'il est issu du Concours d'Orient ; le second active un OPCODE des Orient, alors qu'il est passé à l'ENA.

Avec ces résultats, nous avons constaté une réelle influence du facteur émotionnel et de la loyauté dans le conditionnement des systèmes de croyances respectifs des deux diplomates. Le facteur émotionnel suscité par la vision spectaculaire des attentats du 11 septembre 2001 a considérablement marqué les esprits des représentants des Etats occidentaux par rapport à l'émergence des acteurs non-étatiques usant de la violence terroriste sur la scène internationale. D'après nous, l'humiliation d'un acteur étatique aussi puissant que les Etats-Unis, par sa force et les symboles culturels qu'il représentait à travers la mondialisation, a contribué à faire réagir rapidement un diplomate comme Jean-David Levitte. De même, la vision terrifiante des deux tours du *World Trade Center*, symboles de la puissance et de l'identité américaines s'effondrant, du fait d'un groupe d'individus armés de cutters et causant plus de 3000 morts sur le territoire américain, ne pouvait que renforcer le système de croyances proche des énarques du diplomate français, lui-même témoin direct de ces attentats.

Quant à la loyauté, elle n'a pas constitué une variable indispensable pour le cas d'étude de Jean-David Levitte, ce dernier agissant avec un système de croyances, mais aussi avec des émotions remontant, selon nous, à un passé personnel justifiant sa réaction à soutenir toutes les actions des Etats-Unis contre les auteurs des attentats de New York, cela à travers la présidence du Conseil de sécurité de l'ONU. Sa loyauté envers son ministère ne pouvait pas être validée, en raison de son détachement auprès du Président Chirac et de sa politisation affirmée avec des dirigeants politiques de droite. Sa loyauté envers le Président de la République était également complexe, étant donné que le diplomate avait agi le 12 septembre 2001 sans avoir consulté Jacques Chirac, ce dernier ayant, selon d'autres diplomates, approuvé plus tard l'action du diplomate, tout en émettant des inquiétudes quant aux conséquences politiques de cette action. Inversement, la loyauté a été plus déterminante dans l'action de Dominique de Villepin, le 14 février 2003, face à l'accusation de complicité au terrorisme par les Etats-Unis envers l'Irak de Saddam Hussein. Sa loyauté politique envers Jacques Chirac a été plus forte que chez Levitte, ainsi que sa loyauté positive envers les valeurs démocratiques, entendues comme refusant l'usage de la force pour lutter contre le terrorisme. Cette loyauté était, par contre, actée dans un autre sens par Jean-David Levitte qui a pu valider son adhésion au respect de valeurs démocratiques défendues par les Etats-Unis et à la diffusion de celles-ci dans le monde pour le réguler et le pacifier¹¹⁴⁰. La distinction de cette conception de la loyauté positive à des valeurs démocratiques entre les deux diplomates français n'aurait ainsi pas pu se faire sans l'apport des OPCODES catégoriels qui nous ont permis de déceler une césure entre les « atlantistes » du côté des énarques et les « multilatéraux » ou « gaullistes » chez les Orientés du Quai d'Orsay.

Si ces deux cas d'étude ont révélé des individualités ayant des croyances en contradiction avec leur formation d'origine, ils permettent de confirmer deux points importants dans notre thèse :

-Tout savoir-faire propre au Quai d'Orsay n'existe pas en tant que système de croyances. Ce même savoir-faire si souvent revendiqué apparaît comme une formulation convenue dans un cadre d'entretiens normatifs avec des personnalités extérieures au corps diplomatique. Il peut certes exister des pratiques routinières dans l'élaboration de notes et de communiqués au quotidien sur la lutte contre le terrorisme comme il pourrait en exister sur

¹¹⁴⁰ Jean-David Levitte aurait pu également manifesté non pas une adhésion aux valeurs américaines, mais aussi une amitié sincère envers ce pays au moment des attentats de New York. Nous avons précédemment abordé cette question à travers la loyauté dans le chapitre I, p. 136-138. Voir aussi VILTARD Yves, 2009. *ibid.*

d'autres sujets. Mais il n'y pas pour autant de croyances philosophiques communes entre les diplomates sur le terrorisme.

Au contraire d'un OPCODE officiel, les situations de crise internationale permettent de mettre à jour des dualités d'OPCODES, à l'image de Jean-David Levitte et de Dominique de Villepin ;

-La validation d'OPCODES types pour chacune des deux catégories autorise à rapprocher les hauts fonctionnaires issus de filières généralistes de ces deux types de systèmes de croyances qui nous permettent ainsi de cerner leurs prédispositions et leur positionnement dans leur vision relative à la lutte contre le terrorisme. Ces OPCODES types n'existaient pas dans les précédents travaux relatifs aux systèmes de croyances appliqués aux décideurs des acteurs étatiques et peuvent donc fournir une perspective intéressante pour de nouvelles recherches sur les questions cognitives et morales en relations internationales.

Nous avons bien conscience qu'il est très difficile de pouvoir cerner avec exactitude des croyances individuelles, en particulier pour des diplomates qui ne sont pas issus de l'ENA ou du Concours d'Orient, ainsi que pour des énarques et des Orientés qui manifesteraient des visions contradictoires avec leur formation d'origine. Nous avons pu, à l'image des travaux de Philip G. Cerny sur Charles de Gaulle, formuler des aspects idéologiques et philosophiques propres à un décideur, d'autant plus si le décideur en question a été prolifique en discours écrits personnels. Les OPCODES types des énarques et des Orientés nous aident grandement à classifier les différentes visions que nous pouvons rencontrer au sein du Quai d'Orsay. Ils permettent d'observer des dualités plus récurrentes que des compromis entre ces deux catégories, que ce soit entre leurs intérêts catégoriels, individuels, mais aussi dans leur conception d'eux-mêmes dans le processus décisionnel.

La dualité entre les hauts fonctionnaires issus de l'ENA et du Concours d'Orient est un fait qui a été observé dans plusieurs études, que ce soit dans les travaux de Marc Lorient ou encore ceux de Christian Lequesne et Jean Heilbronn¹¹⁴¹. Ces derniers ont relevé chez les énarques le sentiment de perdre une certaine influence au Quai d'Orsay face aux récentes nominations de diplomates issus d'Orient à des postes prestigieux dans des ambassades. Dans notre recherche, nous ne nous sommes pas focalisés sur les rivalités de postes entre les catégories de hauts fonctionnaires ; mais nous avons constaté une conception de soi qui peut trouver des divergences entre catégories de diplomates, que ce soit dans leur représentation de

¹¹⁴¹ LEQUESNE Christian, HEILBRONN Jean, 2012. « Senior Diplomats in the French Ministry of Foreign Affairs: When an Entrance Exam Still Determines the Career », *The Hague Journal of Diplomacy*, 7, p. 269-285.

l'Etat sur la scène internationale que dans leurs fonctions dans le cadre de la lutte contre le terrorisme.

Sur ce point, l'ensemble des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay nous a affirmé que la lutte contre le terrorisme était un élément composant leur analyse au quotidien, mais qu'elle n'était pas incontournable ou primordiale. La gestion particulière des ressources humaines au ministère des Affaires étrangères et la croyance en un savoir-faire ou d'une expertise en matière de lutte contre le terrorisme pouvaient laisser penser qu'un OP CODE commun pouvait exister entre ces agents d'une même organisation.

Au contraire, nous avons pu relever une forme de valorisation pour la polyvalence au Quai d'Orsay qui était réellement partagée par les énarques du Quai d'Orsay. Leur vision de soi tranchait avec les Orientés dont la spécialisation à travers les postes bilatéraux n'égalait pas la qualité des fonctions et des compétences que les énarques percevaient d'eux-mêmes. Ce mépris pour les postes bilatéraux, même si certaines ambassades avaient du prestige aux yeux de tous les diplomates, pouvait être relativisé à travers la perception de représenter l'acteur étatique en tant qu'élite administrative. Ou bien qu'un parcours typique dans la diplomatie française conjugait généralement différentes fonctions dans les postes multilatéraux et bilatéraux, écartant des promotions habituelles les diplomates ayant suivi un parcours uniquement multilatéral ou bilatéral.

Néanmoins, il est apparu lors de nos entretiens que les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay issus de l'ENA manifestaient, outre des marques d'une conscience élitiste à travers leur polyvalence intellectuelle, une réelle forme de mépris pour le travail relatif à la connaissance des acteurs commettant des violences terroristes et tout ce qui les entourait. La connaissance des noms des émirs de groupes issus de l'extrémisme musulman et le dédain affiché pour les missions des policiers et du renseignement révélaient une perception relativement négative de la part des énarques du Quai d'Orsay pour le travail sur la lutte contre le terrorisme. La spécialisation étant déjà mal perçue par les énarques, la polyvalence attendue de la part de tous les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay comprenait ainsi des tâches dans le domaine de la lutte contre le terrorisme qui ne pouvaient pas être conçues comme suffisamment valorisantes pour des agents du ministère ayant des capacités intellectuelles et sociales supérieures. Mais c'est aussi la marque d'une croyance forte en l'Etat comme principal acteur des relations internationales qui ferait que ses diplomates

proches de l'OPCODE des énarques percevaient les missions contre les menaces provenant d'acteurs non-étatiques comme non prioritaires et surtout dévalorisantes.¹¹⁴²

Ils se voyaient ainsi comme des agents se distinguant à travers le traitement des relations entre Etats, tâche la plus ancienne et la plus noble de leur métier. Dès lors, une vision de l'Etat déclinant chez ces énarques du Quai d'Orsay, en raison notamment de la concurrence et de la violence des acteurs non-étatiques sur la scène internationale, mais aussi d'une récente valorisation de leurs homologues du Concours d'Orient à des postes prestigieux à l'étranger, pouvaient justifier une réaction de leur part plus dure et plus méprisante envers tous ces acteurs et leurs homologues « orientaux ». Une quête de reconnaissance de leur supériorité dans leurs fonctions, leur intellect, et leur représentation de ne servir que l'Etat n'était donc pas à exclure de notre analyse, ainsi que des croyances qui les animaient. Inversement, les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay issus d'Orient manifestaient une tendance plus favorable pour les acteurs non-étatiques et pour les autres cultures, en particulier pour les cultures arabo-musulmanes. De fait, ils pouvaient se retrouver dans des postes et missions liées à des régions du monde plus ou moins proches de leurs affinités culturelles et linguistiques, au sein du ministère des Affaires étrangères. Mais force est de constater qu'au regard des éléments recueillis sur le terrain, nous disposions d'une plus grande quantité d'informations fournies par les énarques du Quai d'Orsay sur eux-mêmes et sur leur vision de leurs homologues du cadre d'Orient.

Notre recherche a pu distinguer comme autre croyance animant les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay le besoin de maîtriser leurs émotions. Nous ne disposions pas d'informations permettant de valider l'idée que ces agents aient eu une vision du métier de diplomate français dès l'enfance ou leur formation initiale avant d'intégrer l'ENA ou le Concours d'Orient¹¹⁴³. Mais les travaux de Marc Loriol et de ses collègues ont bien mis en avant la maîtrise des émotions et de toutes les pulsions en général comme une croyance relativement partagée par tous les diplomates, quelque que soit leur catégorie d'origine. Une croyance plutôt fonctionnelle, inhérente à un métier dans lequel il apparaît très important pour les diplomates français de décrypter les faits et gestes de leurs homologues représentants d'autres Etats, notamment dans le cadre de négociations multilatérales. Yves Buchet de Neuilly avait

¹¹⁴² Selon les dires d'un énarque du ministère des Affaires étrangères, la sous-direction des menaces transversales avait accueilli, en 2014 et pour la première fois dans son service, un jeune énarque, ce qui fut perçu comme valorisant pour celle-ci. Voir entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 15 avril 2014.

¹¹⁴³ Hormis un exemple d'un haut fonctionnaire non issu de l'ENA, ni du Concours d'Orient, qui avait confié avoir été impressionné par le sang-froid d'un ambassadeur face à un attentat commis devant l'ambassade dans laquelle le haut fonctionnaire était encore en stage à l'époque. Cet acte lui avait donné envie de s'engager dans la diplomatie, d'après ses dires. Voir entretien avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 5 mars 2014.

également décrit la croyance en une rationalisation du métier du diplomate français en contenant toute forme de réaction émotive¹¹⁴⁴ et en imputant « à des traits de personnalité « irrationnels » (...) les susceptibilités et les contradictions exprimées par les (autres) négociateurs ». ¹¹⁴⁵

Pour autant, nous avons relevé que le facteur émotionnel pouvait modifier les comportements normatifs des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay face à la violence terroriste commise par des acteurs non-étatiques, comme dans le cas de Jean-David Levitte au Conseil de sécurité de l'ONU au lendemain des attentats du 11 septembre 2001. Mais si certains diplomates ont pu reconnaître avoir été marqués par ces attentats, les considérant comme une date importante dans l'histoire récente du monde, leurs réactions ont été formulées bien des années après les attentats. Les diplomates ont aussi formulé des réponses convenues, empreintes d'une maîtrise de soi et d'une réaction de rationalité, quitte à affirmer pour certains que les attentats du 11 septembre étaient prévisibles et ne les avaient pas surpris. Si des témoignages peuvent être perçus comme sincères en relativisant l'aspect émotionnel des attentats de New York, d'autres relèvent d'une stratégie discursive liée à l'image qu'ils veulent montrer auprès de leurs interlocuteurs étrangers à leur corps diplomatique : ne pas montrer une émotion, pas même une peur ou une inquiétude liée à des attentats commis il y a une dizaine d'années.

Mais la maîtrise de soi et donc des émotions chez tous les diplomates français ainsi que le mépris des énarques du Quai d'Orsay pour la violence terroriste, les acteurs non-étatiques, et ceux qui les traitent renvoient à ce que nous avons qualifié d'attitude « aristocratique » de leur part. En effet, les diplomates français étaient à l'origine issus de la noblesse sous l'Ancien Régime. Nous avons vu qu'avec la République, si le métier s'est professionnalisé et ouvert au recrutement par concours, la plupart des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay sont animés par un esprit « aristocratique », accentué par le prestige lié à l'histoire du ministère des Affaires étrangères et à cet aspect relativement fermé d'un corps diplomatique cultivant le secret et cette même maîtrise de soi. Cette conception de soi observée plus fréquemment dans les propos et les attitudes des énarques du ministère des Affaires étrangères est également associée à leur capacité à côtoyer plus facilement « le Prince », c'est-à-dire le politique et, en conséquence, à travailler pour son compte¹¹⁴⁶. Hubert Védrine, Jean-David Levitte, bien

¹¹⁴⁴ Nous l'avons vu dans son article sur les négociations entre représentants des Etats à Bruxelles.

¹¹⁴⁵ BUCHET DE NEUILLY Yves, 2009. *op. cit.*, p. 95-96.

¹¹⁴⁶ Les travaux de Marc Loriol et de ses collègues vont dans ce sens, mais l'affirmation ne fait pas l'unanimité. Yves Buchet de Neuilly affirme, pour sa part, que « les diplomates politiques sont moins issus de l'ENA », à

qu'issu du Concours d'Orient, ou Dominique de Villepin, sont des exemples forts de ces liens particuliers que tissent des diplomates, pourtant appelés à la neutralité et au devoir de réserve¹¹⁴⁷. Mais ils peuvent être détachés de leur ministère pour accomplir des missions spécifiques pour des dirigeants politiques pour lesquels ils cultivent une loyauté politique, en plus de la loyauté positive à des valeurs morales censées être partagées entre les représentants des Etats démocratiques occidentaux. C'est aussi à partir de cette loyauté que nous sommes interrogés sur le degré d'autonomie de ces diplomates en représentation de leur Etat et du dirigeant politique qu'ils servent en même temps. Leur degré d'autonomie, à travers les exemples de Jean-David Levitte et Dominique de Villepin, nous fait penser que l'aristocratie et la loyauté peuvent être liés. En effet, la supériorité intellectuelle des énarques du Quai d'Orsay et des diplomates ayant un OPCODE proche des énarques se manifesterait à travers la capacité du représentant à agir rapidement et efficacement, sans avoir à en référer à sa hiérarchie politique et encore moins à son organisation d'origine¹¹⁴⁸.

Guillaume Devin avait, pour sa part, relevé une forte tendance chez les diplomates français, en poste dans les institutions supranationales ou communautaires comme à Bruxelles, à effectuer des « arbitrages politiques »¹¹⁴⁹ plutôt que des décisions techniques, reprenant la thèse que les négociations multilatérales nécessiteraient plus de souplesse que des missions dans des postes bilatéraux, et donc une certaine autonomie¹¹⁵⁰. Sur ce dernier point, la conception de soi des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay n'est pas tranchée et fait toujours débat dans la recherche : est-elle plus technique ? Ou bien plus politique ? Pour

l'inverse des « diplomates communautaristes ». Voir BUCHET DE NEUILLY Yves, 2009. *op. cit.*, p. 84. De son côté, Guillaume Devin estime que les postes très politiques sont ceux qu'on trouve à Bruxelles et à l'ONU, donc en multilatéral et où sont généralement en poste des énarques. DEVIN Guillaume, 2013. *op. cit.*, p. 83.

¹¹⁴⁷ Dans une approche restrictive de la « politisation », nous pourrions dire que nous avons analysé des rapports d'individus, ici les diplomates, avec la politique officielle. On pourrait concevoir leur politisation à travers le conflit entre partis politiques et leurs dirigeants, avant que les diplomates n'intègrent la haute fonction publique. Mais nous pourrions aussi considérer leur politisation à travers l'identification entre « eux » et « nous » et la notion de conflit avec le terrorisme. Mais sommes-nous dans une démarche de politisation en dehors de la sphère institutionnelle des diplomates, c'est-à-dire de ce qui enfonce leur « devoir de réserve » ? Nos interrogations s'inspirent de l'article suivant : AÏT-AOUDIA Myriam, BENNANI-CHRAÏBI Mouna, CONTAMIN Jean-Gabriel, 2011. « Indicateurs et vecteurs de la politisation des individus : les vertus heuristiques du croisement des regards », *Critique internationale*, n° 50, p. 9-20.

¹¹⁴⁸ Nous pourrions aussi considérer la distinction proposée par Frederick G. Bailey entre les « règles normatives » et les « règles pragmatiques ». Par exemple, est-ce que l'intensité des dégâts et des émotions provoqués par les attentats de New York atteint un « seuil critique » pour les règles normatives à l'ONU ? N'a-t-elle pas conduit Jean-David Levitte à emprunter des règles plus pragmatiques comme en évitant de se référer dans l'immédiat à sa hiérarchie politique et administrative ? Voir BAILEY Frederick G., 1971. *Les règles du jeu politique*. PUF, 254 p.

¹¹⁴⁹ DEVIN Guillaume, 2013. *op. cit.*, p. 85.

¹¹⁵⁰ DEVIN Guillaume, 2013. *op. cit.*, p. 87.

autant, nos OPCODES catégoriels fournissent un éclairage nouveau sur le positionnement politique de certains diplomates, lié à leur conception de soi « aristocratique » et liée à leur représentation de l'Etat sur la scène internationale et au mépris qu'ils peuvent manifester envers tout ce qui ne reconnaît pas leur supériorité intellectuelle et à la supériorité de l'acteur étatique pour ordonner et réguler le monde.

Cependant, la maîtrise de soi des émotions et l'activation d'un esprit aristocratique au sein des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay, en particulier chez ceux ayant un OP CODE des énarques, renvoient à une autre théorie qui a constitué une sorte de fil conducteur dans notre recherche, et au gré de la pertinence confirmée de nos OPCODES catégoriels : le « processus civilisationnel » de Norbert Elias¹¹⁵¹. Cette théorie prolifique n'a eu de cesse de revenir dans la vérification de nos trois hypothèses, trouvant d'ailleurs dans la conception de soi une excellente base pour analyser les rapports des hauts fonctionnaires avec leurs émotions et l'expression de la violence. Des rapports qui ont provoqué des césures mentales et comportementales entre ces représentants d'un acteur étatique, qui ont appris à se maîtriser dans un « Surmoi » les rendant supérieurs dans leur vision de soi et les autres qui ne parviennent pas à contrôler leurs pulsions et qui se retrouvent ainsi perçus comme inférieurs à ces diplomates. En transposant ainsi leur « Surmoi » à l'Etat qu'ils servent, les diplomates font de l'Etat, ici la France, un acteur supérieur sur la scène internationale par rapport aux autres acteurs, notamment les acteurs non-étatiques perçus comme menaçants et susceptibles, en conséquence, d'employer la violence terroriste. Une telle vision de soi pourrait ainsi justifier la croyance d'appartenir à une civilisation supérieure aux autres cultures, associant de surcroît la maîtrise des émotions à une rationalisation du métier de haut fonctionnaire. Or, comme l'avait rappelé Elias en introduction de son esquisse de théorie, le « processus civilisationnel » n'est pas le fruit d'une rationalité voulue par quelques-uns, mais le produit d'une évolution historique qui a été impulsée en permanence par « des mouvements émotionnels et rationnels »¹¹⁵² des hommes, que ce soit dans des rapports pacifiques ou hostiles.

¹¹⁵¹ ELIAS Norbert, 2013. *La dynamique de l'Occident*, coll. « Agora », Pocket/Calmann-Levy, Paris, 320 p.

¹¹⁵² ELIAS Norbert, 2013. *op. cit.*, p. 182.

L'hypothèse de la conception de l'ennemi : stato-centrisme, déni de reconnaissance et modèle du « diplomate-soldat »

L'hypothèse de la vision de l'ennemi ou de l'adversaire était une des questions fondamentales, selon les recommandations d'Alexander L. George dans son élaboration du questionnaire pour cerner un OPCODE.

En effet, la vision de soi et la vision du monde renvoient toutes les deux à la vision de l'Autre, une question philosophique majeure qui interroge sur le rapport de soi avec celui qui ne nous ressemble pas, ainsi qu'à la place qu'on lui attribue dans l'environnement. Cette hypothèse a, cependant, connu quelques variations depuis la fin de la Guerre Froide jusqu'aux attentats du 11 septembre 2001 et l'intervention militaire française au Mali en janvier 2013.

La conception de l'ennemi à la fin de la Guerre Froide était encore empreinte d'un flou général sur les menaces à venir, l'Union soviétique ne servant plus d'adversaire potentiel et de repère en conséquence dans le cadre d'un monde divisé en deux blocs. Avant les attentats de New York, la violence terroriste demeurait encore une menace, les recommandations stratégiques officielles lui prêtant des intentions de se doter de l'arme nucléaire. Il demeurait d'ailleurs une vive croyance dans la dissuasion nucléaire héritée de la Guerre Froide et qui perdurera encore après les attentats du 11 septembre 2001, même si le terrorisme nucléaire ne s'est jamais concrétisé. Cette croyance, fixée sur un adversaire qui était objectivement encore à l'état de menace, symbolise également la perception que tout adversaire normatif est un acteur étatique. Cette croyance en la dissuasion est néanmoins perçue par certains hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay comme dépassée et devant être réactualisée, notamment face une régionalisation des groupes menant des violences terroristes, qui se jouent également des frontières des Etats.

Mais au-delà des considérations sur les instruments permettant de lutter efficacement contre la violence terroriste, la croyance philosophique envers l'Autre, l'étranger, transparissait déjà dans les écrits des hauts fonctionnaires de l'époque, énarques de surcroît et ayant contribué à la rédaction du Livre Blanc de la Défense de 1994. Une vision qui plaçait d'un côté « Nous », l'Occident, la civilisation, l'empire ; de l'autre côté, l'étranger, l'Autre, celui qui n'a pas la même culture, ni la même religion, et qui n'aurait pas été influencé par les bienfaits de la civilisation occidentale. Cette vision de l'Autre peut ainsi avoir deux interprétations : la première serait que cet Autre va chercher à entrer dans l'empire à l'image du « barbare » attirer par le mieux-vivre et la paix régnant dans les territoires de la Rome antique. Cette première interprétation est fruit de ce flou général régnant dans les recommandations officielles du gouvernement français en 1994, mais aussi dans les croyances

de certains hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay envers l'Autre perçus comme ayant de faibles ressources et une culture et/ou une civilisation ne lui ayant pas permis de l'élever au niveau de la civilisation occidentale. La réponse serait de l'accueillir et de l'intégrer dans la société. L'autre interprétation est que cet Autre cherche à s'immiscer dans l'empire avec des intentions hostiles comme voulant mettre à mal les fondements de l'empire plutôt qu'à chercher à en récolter les fruits par une tentative d'intégration. La réponse serait donc de surveiller des frontières qui perdent progressivement du sens face à la mondialisation grandissante, et que les policiers vont remplacer progressivement les militaires, ces derniers ayant comme les diplomates un lien fort, noble et ancien avec le concept d'Etat.

De telles références émises dans les années 1990 renvoient à un concept global d'inégalité entre les civilisations et une possible confrontation entre celles-ci, notamment entre les civilisations occidentale et arabo-musulmane après la chute de l'adversaire soviétique. La thèse de Samuel P. Huntington n'était ainsi jamais éloignée des croyances des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay issus de l'ENA. Mais cette menace d'une violence terroriste venant d'acteurs non-étatiques et différents par la culture et la religion était d'ores et déjà construite dans les croyances des diplomates du fait que l'Autre ne ressemble pas à « Nous ». Comme nous l'avions vu avec Ariel Colonomos, le thème du « barbare » souligne la persistance après la fin de la Guerre Froide de croyances philosophiques basées sur un universalisme de morale avec pour pôle d'émission celui de l'Occident et le reste du monde comme récepteur de cet universalisme.

Dès lors, si l'Autre était déjà perçu comme radicalement différent de « Nous », donc des Etats occidentaux et de leurs représentants diplomatiques comme les énarques du Quai d'Orsay, la supériorité comme conception de soi pouvait se manifester par des formes d'arrogance, de mépris et d'injustice pour les autres acteurs non-étatiques. Ces derniers estimeraient que leur identité risquait d'être effacée par l'universalisme occidental porté par les acteurs étatiques sur la scène internationale, ainsi que par la mondialisation. Dans un rapport intersubjectif propre au paradigme constructiviste, l'Autre humilié n'aurait pu que réagir durement à travers des actes de protestation et des actes de nature terroriste, afin d'être reconnu comme un acteur à part entière de la scène internationale et pouvant rivaliser avec les acteurs étatiques.

Cette vision des acteurs non-étatiques usant de la violence terroriste est bien décrite à travers l'OPCODE des énarques du Quai d'Orsay, vision stato-centrée qui corrobore la conception de soi de ces mêmes hauts fonctionnaires. Que ce soit dans les témoignages recueillis et les écrits personnels des diplomates français issus de l'ENA, la lutte contre le

terrorisme reviendrait à analyser des acteurs indignes de leur fonction de représentants d'un Etat comme la France. La vision de l'Autre, de l'ennemi terroriste, renvoie à nouveau au mépris manifesté pour ceux qui traitent cette question, la police et le renseignement, alors que le travail avec les militaires permet de lier l'esprit aristocratique des diplomates avec celui plus guerrier des militaires, l'armée servant de référence liant le peuple à l'Etat ou Etat-nation. De fait, les croyances des énarques du Quai d'Orsay comprennent une conception noble ou haute de la politique entre Etats et une conception plus dédaigneuse de tout ce qui relève de l'étude de la violence des acteurs non-étatiques. De nouveau, nous ne sommes pas éloigné de la théorie du « processus civilisationnel » de Norbert Elias avec cette curialisation des guerriers en aristocrates de la cour ayant appris à maîtriser leurs émotions et leurs pulsions de violence, reléguant les formes de violence à ceux qui n'appartiennent pas à la cour, et donc à la civilisation, et au-delà à ceux qui ne sont pas perçus et/ou qui ne se perçoivent pas à travers le modèle de l'acteur étatique sur la scène internationale.

Au moment des attentats du 11 septembre 2001, la vision de l'ennemi s'était faite plus précise, mettant fin à la perception floue de l'identité de l'adversaire dans les années 1990. Ces attentats spectaculaires de New York ont mis en avant des acteurs non-étatiques dont la violence pouvait être perçue comme réellement menaçante pour l'intégrité territoriale et la puissance des Etats, notamment ceux qui s'identifient à une communauté de valeurs démocratiques et essentiellement occidentales et qui ont un objectif qui renvoie à la philosophie kantienne de « paix démocratique ». Mais les Etats comme la France à travers leurs représentants diplomatiques ont perçu dans ces attentats un ennemi dont la nature oscillait entre la violence irrationnelle et donc barbare et la volonté de contester toute forme de domination occidentale pour défendre des identités qui peuvent comprendre à la fois des revendications politiques, religieuses, culturelles. Selon les variations dans cette nature, nous retrouvons l'activation de nos OPCODES catégoriels : dans le premier cas, la violence des attentats a été perçue par les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay activant un OPCODE proche des énarques comme totalement illégitime et devant être punie le plus durement possible. Dans le second cas, la violence terroriste devait être effectivement réprimée, mais elle impliquait le besoin de résoudre d'autres problématiques qui ont pu nourrir cette violence à long terme, ce qui correspondait mieux à l'OPCODE des Orient.

À travers nos deux cas d'étude sur les interventions de Jean-David Levitte et Dominique de Villepin, nous avons aussi démontré l'activation des OPCODES catégoriels dans la vision de l'ennemi.

D'une part, Jean-David Levitte, après le choc émotionnel des attentats du 11 septembre 2001, avait initié une résolution autorisant l'emploi de tous les moyens pour les Etats-Unis à lutter contre les auteurs des attentats et contre le terrorisme en général. Dans le rapport à l'Autre, si la violence a été commise par des individus qui ne représentaient pas un acteur étatique, et qui de surcroît manifestaient des signes de différences radicales envers le modèle universaliste de morale occidentale, la réponse a été une libération de la force et des moyens pouvant aller à l'encontre même de certaines valeurs censées être promues et défendues par la communauté d'Etats occidentaux¹¹⁵³. Cette réponse se retrouve dans l'OPCODE des énarques, favorable à un emploi de la force pour punir les acteurs contestant la supériorité en termes de puissance et de valeurs des acteurs étatiques occidentaux. C'est aussi la vision que l'Autre, ici les auteurs des attentats de New York, représentait un Islam violent et radical, ainsi qu'un refus d'accepter la supériorité globale des Etats occidentaux. La violence perçue en plus comme illégitime venant d'acteurs non-étatiques appelait à une autre violence, celle-ci légitime car monopole des acteurs étatiques. Dès lors, la vision de l'ennemi dans l'OPCODE des énarques adhère à la conflictualité entre les cultures et les civilisations et la considère comme une réalité des relations internationales¹¹⁵⁴. C'est également la nécessité de soutenir les Etats-Unis dans cette réponse par la force, acteur le mieux à même de défendre la civilisation et la morale de cette communauté d'Etats. L'action de Jean-David Levitte, le 12 septembre 2001, se trouvait ainsi justifiée à travers son OPCODE proche de celui des énarques, mais également à travers son passé familial tragique, son affinité particulière avec la diplomatie américaine, et son soutien plus tard politique à la diplomatie plus « atlantiste » de Nicolas Sarkozy, et donc plus distante de celle de son prédécesseur Jacques Chirac.¹¹⁵⁵

D'autre part, l'action de Dominique de Villepin correspondait, à l'inverse de celle de Jean-David Levitte, à une vision de l'ennemi devant être jugé pour ses actes. Mais cette vision

¹¹⁵³ Dans un modèle du type « jeu mixte », on pourrait y voir un rapprochement avec « l'imperfection du processus de décision » formulée par Thomas C. Schelling. Ce dernier concevait que certains événements particuliers ne sauraient être anticipés par le calcul, mais dépendraient « d'éléments aléatoires » comme « la panique ». Voir SCHELLING Thomas C., 1986. *Stratégie du conflit*, PUF, p. 246-249.

¹¹⁵⁴ Nous avons vu qu'Hubert Védrine, ministre des Affaires étrangères au moment des attentats de New York, diplomate et énarque, avait explicitement soutenu la thèse de Samuel P. Huntington de « choc des civilisations » entre l'Occident et le monde arabo-musulman.

¹¹⁵⁵ Nous revenons à la conception de soi des diplomates, et considérons ainsi que Jean-David Levitte n'avait pas forcément un système de croyances proche de celui de Jacques Chirac et de Dominique de Villepin, en matière de vision de l'ennemi terroriste et de la place de la France par rapport à l'allié américain. Le fait que Levitte n'ait pas prévenu le Président Chirac sur sa résolution 1368 peut ainsi symboliser cette distance entre systèmes de croyances, donc entre OPCODES catégoriels. Notre affirmation, qui peut aussi questionner le degré de loyauté politique du diplomate envers le dirigeant politique, ne fera certainement pas l'unanimité.

ne pouvait pas justifier d'assimiler d'autres acteurs contestant l'ordre occidental à cette violence terroriste et, en conséquence, de les éliminer par l'emploi de la force.

L'OPCODE des Orient, qui manifeste un stato-centrisme très relatif si l'on conçoit que tous les diplomates agissent normativement au nom de l'Etat, fonde sa vision de l'Autre sur sa conscience et sa compréhension des valeurs de celui-ci. Certes, ses valeurs ne sont pas celles des Etats occidentaux. Et pour prévenir des conflits ou les résoudre, il vaut mieux échanger et trouver des solutions politiques avec cet Autre, aussi différent soit-il.

Sur ce point, les hauts fonctionnaires rencontrés, ayant fait référence à la résolution du conflit israélo-palestinien pour résorber ou freiner la violence terroriste, sont apparus dans notre recherche bien plus proche de l'OPCODE des Orient.

À l'inverse, rares sont les énarques d'origine à évoquer ce conflit comme Dominique de Villepin.

C'est donc parmi les diplomates se rapprochant de l'OPCODE des Orient qu'on trouve un rejet de la force comme solution face à cet Autre, bien que violent et/ou perçu comme contestataire et/ou menaçant. C'est aussi pour des diplomates comme Dominique de Villepin de faire respecter des valeurs partagées entre Etats démocratiques comme ne pas employer la force en Irak, au risque sinon de se rabaisser au niveau des acteurs usant de cette violence, qu'ils soient étatiques ou non-étatiques, en plus de provoquer plus de conflits et d'anarchie par ce moyen. Enfin, un OPCODE des Orient activé par un diplomate se fonde, selon nous, à partir de prédispositions dès l'enfance ou durant un parcours de vie précédant l'entrée au Quai d'Orsay, sur l'ouverture à d'autres langues et cultures, et à une acceptation de l'Autre dans toutes ses différences avec « Nous ».

Les deux cas d'étude esquissent, en conséquence, une dualité plus forte et plus complexe entre les OPCODES catégoriels, en particulier après les attentats du 11 septembre 2001 jusqu'à l'intervention militaire française au Mali au nom de la lutte contre le terrorisme menaçant un Etat certes faible, mais un Etat qui symbolise l'ordre dans une région.

Durant la décennie 2003-2013, la lutte contre le terrorisme a été symbolisée à travers les documents officiels et nos entretiens par une stratégie performative plus forte d'assimilation des auteurs de violence terroriste à la criminalité de droit commun. Si cette stratégie aurait pu correspondre à une alternative à la force armée chez les diplomates proches de l'OPCODE des Orient, ou même aux croyances d'un OPCODE officiel propre à l'organisation qu'est le ministère des Affaires étrangères, elle constitue, selon nous, une stratégie de déni de reconnaissance de l'Autre usant de la violence terroriste. Ce serait également une obligation

pour l'Autre à se soumettre à l'autorité des Etats pour faire valoir ses droits et faire aboutir ses revendications. Cette stratégie renvoie à l'OPCODE des énarques du Quai d'Orsay.

Or, comment être reconnu si l'on se soumet aux règles imposées par ceux qui se perçoivent comme plus fort que vous ? C'est un paradoxe, mais que notre recherche confirme comme une domination dans la politique étrangère française d'une vision très stato-centrée de l'ennemi et d'une imposition des croyances des énarques du Quai d'Orsay sur celle-ci. Cette domination de l'OPCODE des énarques se manifestait déjà à la fin de la Guerre Froide, même si la vision de l'ennemi n'assimilait pas encore exactement la violence terroriste à l'Islam et à la criminalité¹¹⁵⁶. La persistance de ces croyances s'est accentuée après les attentats du 11 septembre 2001, imposant une réponse militaire envers les acteurs non-étatiques ayant franchi un degré de violence portant atteinte à l'intégrité et humiliant l'identité d'un ou plusieurs acteurs étatiques. Elle imposait aussi une forme de dissuasion de cette violence en les menaçant d'être traités comme des criminels de droit commun, ce qui ne pouvait qu'accroître l'humiliation de ces acteurs non-étatiques dans leurs revendications et leur identité. Cette stratégie s'est avérée d'une certaine manière inefficace, puisque malgré la chute des Talibans en 2002 et la mort de Ben Laden en 2011, les groupes perçus comme terroristes par la diplomatie française ont continué à se développer, en particulier dans la zone saharosahélienne, et au-delà de notre séquençage chronologique à la réactivation d'attaques dite djihadistes en 2014 en Irak.

Mais comme nous l'avions observée en détail dans le chapitre III, la conception de l'ennemi est liée à la conception de soi. La conception de soi des diplomates issus d'Orient et celle des énarques influent sur la conception de l'Autre et de la manière de le traiter dans des relations intersubjectives. L'analyse de Thomas de Lindemann sur la césure entre la spécialisation des unités de combat américaines en Irak 2003¹¹⁵⁷ et la polyvalence du modèle du « soldat-diplomate » a constitué un élément de comparaison très intéressant pour notre recherche. En effet, nous avons souligné que les cadres d'Orient étaient déjà enclins à échanger avec les autres cultures étrangères, ainsi qu'à les rencontrer sur leur propre terrain dans les missions bilatérales. Inversement, les énarques ont l'habitude de missions multilatérales, côtoyant dans des cadres communs et neutres d'autres diplomates qui leur ressemblent, dans la mesure où ils représentent les élites de leurs pays.

¹¹⁵⁶ La législation antiterroriste élaborée dans les années 1980 en France était, selon nous, encore très axée sur la protection du territoire national et l'œuvre du ministère de l'Intérieur, et donc des policiers.

¹¹⁵⁷ LINDEMANN Thomas, 2007. *ibid.*

Dès lors, apparaissent des différences importantes dans le traitement de l'Autre entre énarques et Orient, chaque catégorie pouvant se revendiquer d'une spécialisation qui met à mal la polyvalence imposée par le Quai d'Orsay. Les cadres d'Orient ont une spécialisation remontant aux traditionnels « orientalistes » de la III^e République. Ils traitent de dossiers spécialisés sur des régions et des civilisations, impliquant des connaissances linguistiques et culturelles fortes. Mais bien avant eux, les premiers diplomates étaient nommés par le monarque pour leur réputation et leurs origines aristocrates, donc élitistes. Nous estimons que cette réputation originelle peut être une forme de spécialisation que les énarques actuels auraient hérité pour représenter leur chef politique dans les organisations supranationales, même s'ils ont une vision méprisante pour le travail de spécialisation des Orient et se voient comme des technocrates polyvalents traitant de dossiers ayant plus de valeurs que les dossiers traitant des acteurs violents comme les terroristes.

À partir de cette césure, l'Autre peut être perçu comme ayant une légitimité politique chez les cadres d'Orient. Spécialistes de la négociation bilatérale avec une connaissance approfondie de la langue et de la culture de leurs interlocuteurs, ils sont les plus enclins à l'image de Dominique de Villepin à rejeter l'emploi de la force en y voyant des conséquences désastreuses pour la suite des relations diplomatiques. *A contrario*, l'Autre n'a aucun droit à une reconnaissance internationale s'il s'avère violent chez les énarques du Quai d'Orsay. Ces derniers ont encore, selon nous, une influence dominante dans le ministère, tout comme dans l'élaboration des recommandations stratégiques officielles. Ils influent dans la stratégie de déni de reconnaissance à travers le discours performatif, mais aussi dans la légitimation de la force armée si la stratégie performative s'avère inefficace.

Dès lors, si Thomas Lindemann voyait l'échec du modèle polyvalent du « soldat-diplomate » dans l'armée américaine¹¹⁵⁸, nous proposons inversement un modèle du « diplomate-soldat » chez les énarques du Quai d'Orsay. En effet, leurs fonctions polyvalentes mais aussi leur spécialisation dans la représentation historique du chef et de son Etat auprès des diplomates du monde entier les éloignent naturellement de tout ce qui ne leur ressemble pas.

En y ajoutant l'absence d'une réelle vocation pour les cultures étrangères et/ou à intégrer spontanément le Quai d'Orsay, ainsi que leur proximité également historique avec les militaires et leur mépris pour le travail de la police et du renseignement, les énarques du Quai d'Orsay sont, d'après nous, les plus enclins à légitimer la force contre le terrorisme.

¹¹⁵⁸ LINDEMANN Thomas, 2007. *ibid.*

Ce recours à la force pourrait même être considéré comme l'aboutissement d'une « prophétie autoréalisatrice » également avancée dans l'article de Thomas Lindemann sur le cas des unités américaines en Irak¹¹⁵⁹. En effet, la stratégie diplomatique de la France est que les terroristes abandonnent la violence pour avoir une possibilité de discuter avec les Etats. Les terroristes doivent donc reconnaître d'abord la supériorité des Etats en leur obéissant par l'abandon de la force. Un tel déséquilibre dans les rapports entre les acteurs non-étatiques et les acteurs étatiques ne peut qu'aboutir à un échec de cette stratégie. Les terroristes demeurent violents, voire encore plus agressifs et peuvent ainsi se voir opposer la force armée des Etats, force qui sera légitimée par les élites diplomatiques du modèle du « diplomate-soldat ».

Ce modèle peut être évidemment contesté. Mais il peut apporter une explication sur le choix de plus en plus fréquent de la France à intervenir militairement, notamment en Afrique contre des groupes armés perçus comme terroristes.

L'hypothèse de la vision du monde : supériorité des Etats, communauté de valeurs, fin de la « grandeur »

Cette troisième et dernière hypothèse, si elle n'était pas la plus importante par rapport à celle de l'ennemi chez Alexander L. George, nous apparaît aussi fondamentale. La raison est que la place de la France renvoie à notre postulat d'une anthropomorphisation de l'Etat sur la scène internationale, en particulier face à un Autre usant de la violence terroriste.

Ce postulat peut être contesté. Mais un Etat peut se trouver en représentation sur la scène publique et internationale par le biais de ces dirigeants ou de ces représentants diplomatiques comme le suggérait le philosophe allemand Axel Honneth dans sa réflexion dans les rapports interétatiques¹¹⁶⁰. Il peut être incarné également par sa population si la violence terroriste frappe un symbole national.¹¹⁶¹

Dans une perspective nouvelle, Thomas Lindemann considère que les décideurs comme les hauts fonctionnaires peuvent s'identifier souvent, même si ce n'est pas toujours le cas, à l'Etat qu'ils servent¹¹⁶². Ces élites pratiquent une « minimisation » de l'Autre, notamment en

¹¹⁵⁹ LINDEMANN Thomas, 2007. *ibid.*

¹¹⁶⁰ HONNETH Axel, 2012. « La reconnaissance entre États », *Cultures & Conflits*, n° 87, p. 27-36. HONNETH Axel, 2012. « Recognition between States », in LINDEMANN Thomas, RINGMAR Erik (eds.). *op. cit.*, p. 25-38.

¹¹⁶¹ LINDEMANN Thomas, 2010. *op. cit.*, p. 42.

¹¹⁶² LINDEMANN Thomas, 2014. « Interest, passion, (non)recognition, and wars: a conceptual essay », *Global Discourse: An Interdisciplinary Journal of Current Affairs and Applied Contemporary Thought*, URL : <http://dx.doi.org/10.1080/23269995.2014.926734> (page consultée le 22 septembre 2014).

l'objectivant comme un être éloigné et sans âme¹¹⁶³, annihilant ainsi toute émotion envers lui¹¹⁶⁴. Et si cet Autre s'avère menaçant, les élites useront plus facilement de la force armée et/ou de traitements très durs contre celui-ci. Des pratiques qu'ils n'emploieraient pas forcément face à des acteurs étatiques généralement mieux identifiés.¹¹⁶⁵

Nous pouvons aussi prolonger cette réflexion avec le concept d'« invisibilisation » formulé par Grégoire Chamayou¹¹⁶⁶ qui s'inspire, entre autres, des analyses de Michel Foucault. En effet, l'absence d'affection et de considération pour l'Autre, sa déshumanisation totale et plus particulièrement physique, peuvent conduire des groupes de dominants à traiter les dominés comme des animaux où comme des êtres n'ayant aucun trait du vivant. Un tel rapport pouvait naguère entraîner des « chasses à l'homme » comme celles des esclaves en fuite. Il peut justifier aujourd'hui l'usage des drones contre des individus qualifiés de terroristes : la distance entre le décideur (mais aussi le tireur) et la cible peut ici accroître ce sentiment d'indifférence pour la vie de l'Autre, aussi menaçant soit-il.

Sur le plan des individualités, nos cas d'étude ont confirmé, comme pour les deux précédentes hypothèses, une vision du monde chez Jean-David Levitte et Dominique de Villepin correspondant aux OPCODES catégoriels des énarques pour le premier, et à l'OPCODE des Orientés pour le second :

-Jean-David Levitte a manifesté, dans la résolution 1368 présentée au Conseil de sécurité à l'ONU, une vision stato-centrée forte en réaction aux attentats du 11 septembre 2001. Mais sa réaction était aussi due au choc émotionnel provoqué par les attentats, l'humiliation ressentie envers les Etats-Unis et de ses alliés étatiques. Certes, le sentiment d'offense avait pu marquer bien plus profondément les esprits américains que français. Mais, en plus d'avoir été témoin direct des attentats, Jean-David Levitte a pu également activer sa croyance en un *leadership* américain pour défendre une identité collective entre Etats démocratiques et généralement occidentaux et diffuser dans le reste du monde des valeurs censées être aussi communes entre ces Etats. Cette résolution autorise tous les recours comme la force armée pour la communauté des Etats menée par les Etats-Unis contre les acteurs non-étatiques violents. Elle réaffirme enfin l'autorité et l'identité supérieures des acteurs étatiques sur la scène internationale ;

¹¹⁶³ L'expression populaire « loin des yeux, loin du cœur » confirme cette idée : l'éloignement ou l'absence de l'Autre provoque un refroidissement de l'affection et donc des émotions à son égard.

¹¹⁶⁴ LINDEMANN Thomas, 2014. *ibid.*

¹¹⁶⁵ LINDEMANN Thomas, 2014. *ibid.*

¹¹⁶⁶ CHAMAYOU Grégoire, 2010. *Les Chasses à l'homme*, La Fabrique éditions, Paris, 150 p. CHAMAYOU Grégoire, 2013. *Théorie du drone*, La Fabrique éditions, Paris, 363 p.

-Dominique de Villepin a, de son côté, réaffirmé dans son discours du 14 février 2003 une position totalement différente sur la conception de la force, mais aussi sur la régulation du monde par les acteurs étatiques. En effet, nous avons observé que l'activation de son OPCODE d'Orient l'avait amené à prendre une position ferme face l'administration américaine et sa volonté d'envahir l'Irak de Saddam Hussein accusée de complicité avec les auteurs des attentats de New York. Une représentation forte de la position d'un acteur étatique, mais qui fut perçu comme une trahison de la France par les Etats-Unis, alors que le deux pays étaient censés partager les mêmes valeurs au sein de la communauté d'Etats auxquelles ils appartenaient. Mais Dominique de Villepin a accentué sa position en étant loyal envers ces mêmes valeurs, peut-être plus françaises que celles partagées avec les Etats-Unis, en considérant l'usage de la force militaire comme étant un facteur supplémentaire de désordre du monde. Le ministre des Affaires étrangères activait aussi une croyance propre à l'OPCODE des Orientés en considérant que si les acteurs étatiques avaient un rôle majeur à jouer dans le monde, ils devaient ainsi faire dialoguer et échanger l'Occident avec les autres cultures et civilisations du monde et trouver des solutions politiques pour prévenir et résoudre les conflits plutôt que de les provoquer par une réponse militaire.

Sur le plan collectif, le corps diplomatique intègre dans certaines périodes de notre séquençage des dualités entre les OPCODES, mais dans lesquelles l'OPCODE des énarques nous est apparu plutôt majoritaire en comparaison de l'OPCODE des Orientés. Pouvait-on ainsi transposer une plus grande influence de cet OPCODE des énarques et donc une vision du monde très stato-centrée plus favorable à la réponse militaire face à la violence terroriste ? Etait-elle plus encline à reconnaître les Etats-Unis comme le *leadership* de la communauté d'Etats à laquelle la France appartient ?

À la fin de la Guerre Froide et avant les attentats de New York en 2001, la vision du monde chez les énarques du Quai d'Orsay était marquée du sceau de l'inquiétude, alors que la menace d'un conflit nucléaire entre les Etats-Unis et l'Union soviétique pouvait susciter des peurs, des crises et des conflits régionaux sur la scène internationale. La fin de la bipolarité devait laisser espérer, même de manière très relative, une ère nouvelle avec une domination américaine sans contestation, un développement et une adhésion du monde aux valeurs démocratiques et du libéralisme économique, en somme un scénario optimiste que l'on retrouve chez des auteurs comme Francis Fukuyama¹¹⁶⁷. En effet, une telle vision d'avenir,

¹¹⁶⁷ FUKUYAMA Francis, 1992. *The End of History and The Last Man*, New York: The Free Press, 418 p.

dans une approche libérale des relations internationales, aurait considéré que la diffusion de ces valeurs sur le reste du monde aurait pu réduire toute source de conflit.¹¹⁶⁸

Mais si la fin de la Guerre Froide fait toujours l'objet de différentes interprétations en relations internationales, le monde demeurait incertain dans les écrits des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay issus de l'ENA. Parmi eux, le seul recours pour garantir un ordre et une régulation face à toutes les menaces ne pouvait venir que de l'Etat et de son armée. Il demeurait néanmoins une crainte chez eux de voir les acteurs étatiques dépassés par des acteurs non-étatiques qui déjoueraient les frontières et imposeraient aux Etats de mobiliser des policiers plutôt que des militaires. Ce scénario ne pouvait qu'être que négatif au regard des serviteurs de l'Etat animés par une conscience de soi supérieure et un esprit « aristocratique », valorisant le travail ou les liens avec le militaire plutôt qu'avec le policier. Nous avons aussi observé, vingt après et dans le cadre de nos entretiens, la persistance d'une forme de dédain ou de mépris pour tout ce qui touche à l'analyse des menaces dites « transversales ».

D'après nous, l'exemple le plus manifeste de ce dédain pour la lutte contre le terrorisme, au-delà des écrits et des entretiens, est l'absence d'évolution de la sous-direction des menaces transversales chargée du traitement des questions de terrorisme au ministère des Affaires étrangères. Les origines de sa création demeuraient encore obscures, oscillant entre l'impératif bureaucratique de mettre fin à une guerre des polices durant les attentats du GIA sur le sol français dans les années 1990, le besoin de faire travailler les différents ministères entre eux, et la nécessité d'adapter la diplomatie française aux nouvelles menaces perçues après la chute de l'Union soviétique. Passant en 2009 de l'intitulé de « sous-direction de la sécurité » à celle des « menaces transversales », la sous-direction n'a jamais dépassé le nombre de cinq à six agents. Ses missions sont demeurées restreintes à la violence terroriste, mais aussi à toutes les menaces de nature criminelle comme les trafics d'armes et de drogue. Les attentats du 11 septembre 2001 n'ont pas provoqué de changement dans l'organisation, les missions et l'intitulé de cette sous-direction n'entraînant, par exemple, aucune création de direction spécifiquement consacrée au traitement de la violence terroriste. Cette absence d'évolution d'une sous-direction censée traiter une des principales menaces de l'après-Guerre Froide ne correspond pas, selon nous, au maintien de pratiques bureaucratiques et d'une rationalisation du travail dans la lutte contre le terrorisme, mais plutôt à une perception négative et dévalorisante de ce sujet, moins noble que le travail sur les rapports interétatiques

¹¹⁶⁸ Comme avec la théorie d'Huntington, Dario Battistella considère ce type d'analyse plutôt comme des croyances et des prédictions que comme des théories réellement scientifiques et vérifiables. BATTISTELLA Dario, 2006. *op. cit.*, p. 28-29.

et les négociations multilatérales. De même, l'assimilation permanente de la violence terroriste à la criminalité dans les missions de la sous-direction correspond à la stratégie performative des diplomates de déni de reconnaissance des acteurs non-étatiques¹¹⁶⁹. Enfin, la quasi-absence jusqu'en 2014 de hauts fonctionnaires issus de l'ENA au sein de cette sous-direction est également troublante. Elle ne peut pas s'expliquer uniquement à travers une gestion des ressources humaines qui fait évoluer régulièrement ses agents de poste en poste, afin de les rendre polyvalents.

Le déni de reconnaissance pour les acteurs usant de la violence terroriste, et plus généralement ceux non-étatiques, a été prolongé et renforcé dans les discours et les entretiens après les attentats du 11 septembre 2001. Mais au-delà du discours, l'influence dominante de l'OPCODE des énarques au Quai d'Orsay et dans le processus décisionnel dans l'antiterrorisme et la politique étrangère en général a également favorisé jusqu'à nos jours une plus grande propension à recourir à la force militaire pour résoudre les risques provenant d'acteurs non-étatiques et perçus comme terroristes. En dehors d'une inadaptation française, admise par certains de nos interlocuteurs, dans les moyens de lutter contre le terrorisme, le recours à la force comme au Nord-Mali en janvier 2013 peut trouver deux justifications qui renvoient à la conception identitaire de la France sur la scène internationale :

-La première est que la communauté de valeurs se veut de diffuser ses valeurs au monde quitte même à passer par la force pour défendre les Etats menacés par les acteurs non-étatiques et tenter d'imposer une « paix démocratique » qui peut être interprétée de plusieurs façons selon les OPCODES catégoriels. L'OPCODE dominant des énarques veut ainsi utiliser la force militaire par les Etats démocratiques contre l'Autre, c'est-à-dire l'adversaire perçu comme violent et non-étatique et ne partageant pas les valeurs de ces Etats. Comme le rappelle Dario Battistella dans sa définition de la théorie de la paix démocratique, « la propension de ce recours à la force (par les Etats) est parfaitement corrélée avec la nature non-démocratique, et donc perçue comme menaçante par ces derniers »¹¹⁷⁰. Cette propension s'en trouve également renforcée, dans la mesure où les diplomates activant un OPCODE des énarques ont considéré que la France, devenue « puissance moyenne » à leurs yeux, ou bien ayant toujours eu une identité plus proche avec celle des Etats-Unis qu'avec d'autres cultures et civilisations, se devait de combattre avec et au nom de leur allié américain ;

¹¹⁶⁹ Même si l'assimilation en question remontait déjà à la législation des années 1980 dans la pénalisation de la violence criminelle et dépendait du ministère de l'Intérieur.

¹¹⁷⁰ BATTISTELLA Dario, 2006. « Paix démocratique (théorie de la) », in SMOUTS Marie-Claude, BATTISTELLA Dario, VENNESSON Pascal. *op. cit.*, p. 417-421.

-La seconde est que la France agit désormais dans le cadre de la lutte contre le terrorisme en faisant intervenir plus régulièrement et ouvertement sa force militaire. Nous estimons que l'identité collective et partagée vue précédemment correspond à une acceptation d'une hiérarchie verticale entre Etats démocratiques sur la scène internationale. La France aurait ainsi renoncé définitivement à la doctrine gaullienne de « grandeur ». Elle aurait fait évoluer son identité en s'alignant sur le *leadership* des Etats-Unis pour combattre les menaces comme la violence terroriste et celles pouvant remettre en question l'ordre des Etats et leurs valeurs démocratiques. Agir militairement au Nord-Mali contre des groupes armés a constitué une officialisation de cette identité française sur la scène internationale ayant évolué de « l'Etat royal », son ancien statut, à celui « d'Etat courtisan » ou « d'Etat aristocratique » faisant partie de la nouvelle « cour » internationale dominée par les Etats-Unis¹¹⁷¹. Les diplomates activant un OPCODE des énarques se sont félicités de cette intervention, saluée par leurs alliés américains. Ils ont aussi transposé, à travers cette action militaire et peut-être même depuis l'intervention militaire en Afghanistan, la possibilité pour un « Etat aristocrate » d'user de cette force séculaire qu'il dispose pour masquer ou compenser une régression de son identité et donc de son influence qu'il peut percevoir ou bien qu'il croit perçu comme tel par ses alliés comme par ses adversaires. Dans cette perspective, nous ne sommes pas éloignés de la dialectique du « maître et de l'esclave » formulée par Hegel et transposée dans un rapport de « dilemme d'identité »¹¹⁷² entre Etats, dilemme qui ne serait pas ici source de conflit, mais plutôt de servitude consentie. Intervenir militairement serait donc devenu un moyen de faire valoriser une identité en perte de vitesse avec des motivations matérielles, cognitives et morales, en plus de motivations émotionnelles comme ce fut le cas après les attentats du 11 septembre 2001.¹¹⁷³

¹¹⁷¹ Nous assumons ici la possibilité que la « société de cour » de Norbert Elias puisse s'opérer à travers cette hiérarchisation d'Etats anthropomorphisés.

¹¹⁷² LINDEMANN Thomas, 2010. *op. cit.*, p. 57.

¹¹⁷³ LINDEMANN Thomas, 2010. *op. cit.*, p. 21-28.

Analyse contrefactuelle et nouvelles perspectives de recherche

Nos résultats, à travers la méthode de congruence, ont été confirmés par l'application de méthodes fondées sur la logique comme celle des différences de John Stuart Mill. De même, l'hypothèse d'envisager la prise de décisions en matière d'antiterrorisme en politique étrangère en l'absence de variables indépendantes, c'est-à-dire d'OPCODES catégoriels, a démontré le besoin de ces OPCODES pour comprendre en amont la conception philosophique de ces décisions et leur importance dans la politique de lutte contre le terrorisme. Nous admettons que notre analyse contrefactuelle s'est voulue simple et la moins complexe possible, ainsi que la plus cohérente avec notre application déductive des variations entre variables indépendantes, intermédiaires et la variable dépendante.

En tenant compte des conditions strictes pour émettre des hypothèses plus élaborées d'analyse contrefactuelle à l'image de celles émises par Richard N. Lebow¹¹⁷⁴, nous nous sommes interrogés sur le comportement des diplomates français face à des crises internationales comme les attentats du 11 septembre 2001 et le dossier irakien en 2003.

En effet, que se serait-il passé si la politique étrangère française avait été dominée par l'OPCODE des Orient depuis la fin de la Guerre Froide ? Cette interrogation, qui maintient notre réfutation de la validation de la théorie des trois modèles d'Allison, ainsi que l'existence d'un OPCODE officiel¹¹⁷⁵, peut constituer un élément de recherche supplémentaire intéressant. Les perspectives nouvelles pourraient ainsi se trouver dans ces deux OPCODES catégoriels qui peuvent faire l'objet d'études comparatives avec d'autres diplomaties occidentales ou propres à d'autres cultures, tout en conservant la vision du terrorisme comme angle d'attaque et de discernement des croyances entre agents d'une même organisation.

Enfin, cette thèse est l'aboutissement d'une recherche qui ne se voulait pas apolitique, ni empreinte d'une totale objectivité scientifique. Comme nous aimons à le rappeler, il faut une impulsion humaine à tout savoir et cela prévaut pour les actions en politique étrangère. La volonté humaine est aussi une volonté politique liée à l'identité que l'on veut donner à un acteur étatique, mais aussi à la vision du monde qu'on désire. Ainsi, toute action ne peut pas être analysée à partir du seul choix rationnel, car celle-ci dépend également d'une impulsion identitaire.

¹¹⁷⁴ LEBOW Richard N., 2010. *Ibid.*

¹¹⁷⁵ Un OPCODE officiel qui n'aurait de sens que dans une stratégie défensive du discours des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay face à des interlocuteurs qu'ils ne connaissent pas ou peu, et qui sont extérieurs à leur corps diplomatique.

Dès lors, peut-on aller vers moins de guerres et de conflits ? Nous estimons que la quête d'une « paix démocratique » ne pourra pas se faire si des Etats tels les aristocrates de la cour régressent vers des pulsions de violence caractéristiques aux anciens guerriers. La sécurité et la puissance peuvent demeurer des facteurs importants pouvant justifier des actions militaires ; mais face à la révolte et aux revendications des acteurs non-étatiques, il nous semble primordial que la résolution de conflits anciens et qui perdurent puisse apaiser les esprits humiliés ou épris d'une sincère volonté de justice.

Pourrait-on néanmoins mettre fin à l'anarchie internationale ? À cette question, Philippe Braud considère que la régression de la violence politique serait paradoxalement l'avènement d'une hégémonie militaire et culturelle, et donc la domination d'une violence symbolique, source à son tour de sentiments de mépris et d'humiliation.¹¹⁷⁶

Mais face à une vision pessimiste d'un perpétuel « choc des croyances »¹¹⁷⁷, c'est au prix d'une reconnaissance symbolique de l'Autre que des Etats comme la France renoueront peut-être avec leur « grandeur » passée.

Ou bien, comme le concluait Pierre Hassner, un nouvel ordre international ne pourra se faire durablement qu'à travers un juste équilibre, c'est-à-dire une « alliance rare, fragile et souvent conflictuelle de la modération et de la passion ».¹¹⁷⁸

¹¹⁷⁶ BRAUD Philippe, 2004. *op. cit.*, p. 268.

¹¹⁷⁷ BRAUD Philippe, 2004. *op. cit.*, p. 269.

¹¹⁷⁸ HASSNER Pierre, 2005. *op. cit.*, p. 312.

BIBLIOGRAPHIE

ENTRETIENS AVEC LES HAUTS FONCTIONNAIRES DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES (2009-2014)

1. Entretien par mail avec un ambassadeur en poste à l'étranger, 12 septembre 2009.
2. Entretien par mail avec un ambassadeur en poste à l'étranger, 30 septembre 2009.
3. Entretien par mail avec un ambassadeur en poste à l'étranger, 15 octobre 2009.
4. Entretien (enregistré) avec un sous-directeur à l'administration centrale, Paris, 3 novembre 2009.
5. Entretien (enregistré) avec un sous-directeur à l'administration centrale, Paris, 6 novembre 2009.
6. Entretien par mail avec un ambassadeur en poste à l'étranger, 23 novembre 2009.
7. Entretien (enregistré) avec un directeur-adjoint à l'administration centrale, Paris, 19 janvier 2010.
8. Entretien (enregistré) avec un directeur-adjoint à l'administration centrale, Paris, 20 janvier 2010.
9. Entretien par mail avec un ambassadeur en poste à l'étranger, 26 janvier 2010.
10. Entretien (enregistré) avec un conseiller auprès d'une direction à l'administration centrale, Paris, 8 juillet 2010.
11. Entretien par mail avec un ambassadeur en poste à l'étranger, 22 août 2010.
12. Entretien (enregistré) avec un membre du cabinet de l'administration centrale, Paris, 8 décembre 2010.
13. Entretien (enregistré) avec un sous-directeur à l'administration centrale, Paris, 20 décembre 2010.
14. Entretien (non enregistré) avec un consul général, Paris, 30 juillet 2011.
15. Entretien (non enregistré) avec un ancien ambassadeur, Paris, 11 mai 2012.
16. Entretien (enregistré) avec un conseiller diplomatique pour le Président de la République, Paris, 2 août 2012.
17. Entretien (enregistré) avec un sous-directeur à l'administration centrale, Paris, 20 septembre 2012.
18. Entretien (non enregistré) avec un sous-directeur à l'administration centrale, Paris, 17 février 2014.

19. Entretien (non enregistré) avec un chargé de mission à l'administration centrale, Paris, 18 février 2014.
20. Entretien (non enregistré) avec un rédacteur à l'administration centrale, Paris, 5 mars 2014.
21. Entretien (non enregistré) avec un rédacteur à l'administration centrale, Paris, 5 mars 2014.
22. Entretien (non enregistré) avec un rédacteur à l'administration centrale, Paris, 5 mars 2014.
23. Entretien (non enregistré) avec un ancien ambassadeur, Paris, 2 avril 2014.
24. Entretien (non enregistré) avec un ancien ambassadeur, Paris, 2 avril 2014.
25. Entretien (non enregistré) avec un sous-directeur du Quai d'Orsay, Paris, 2 avril 2014.
26. Entretien (non enregistré) avec un ancien sous-directeur du Quai d'Orsay, Paris, 11 avril 2014.
27. Entretien (non enregistré) avec un directeur-adjoint du Quai d'Orsay, Paris, 15 avril 2014.
28. Entretien (non enregistré) avec un sous-directeur du Quai d'Orsay, Paris, 5 mai 2014.
29. Entretien (non enregistré) avec un chef de mission du Quai d'Orsay, Paris, 13 mai 2014.
30. Entretien (non enregistré) avec un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Paris, 26 juin 2014.
31. Entretien (non enregistré) avec un ambassadeur, Paris, 25 août 2014.
32. Entretien (non enregistré) avec un ambassadeur, Paris, 25 août 2014.

DISCOURS, ENTRETIENS ET COMMUNIQUÉS DES PRÉSIDENTS DE LA RÉPUBLIQUE JACQUES CHIRAC (1995-2007) ET NICOLAS SARKOZY (2007-2012).

1. CHIRAC Jacques, 1995. *Ouverture de la III^{ème} Conférence des ambassadeurs*, Paris, 31 août 1995, URL : <http://discours.vie-publique.fr/notices/957009200.html> (page consultée le 27 juin 2012).
2. CHIRAC Jacques, 1996. *Discours de M. Jacques CHIRAC, Président de la République, devant l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN)*, Paris, 8 juin 1996, URL : http://www.jacqueschirac-asso.fr/fr/les-grands-discours-de-jacques-chirac?post_id=2481 (page consultée le 16 juin 2012).

3. CHIRAC Jacques, 1996. *Ouverture de la IVème Conférence des ambassadeurs*, Paris, 29 août 1996, URL : <http://discours.vie-publique.fr/notices/967012200.html> (page consultée le 27 juin 2012).
4. CHIRAC Jacques, 1997. *Ouverture de la Vème Conférence des ambassadeurs*, Paris, 27 août 1997, URL : <http://discours.vie-publique.fr/notices/977016640.html> (page consultée le 27 juin 2012).
5. CHIRAC Jacques, 1998. *Discours de M. Jacques Chirac, Président de la République - Ouverture de la VIème Conférence des ambassadeurs*, Paris, 26 août 1998, URL : <http://discours.vie-publique.fr/notices/987000261.html> (page consultée le 27 juin 2012).
6. CHIRAC Jacques, 1999. *Discours de M. Jacques Chirac, Président de la République - Ouverture de la VIIème Conférence des ambassadeurs*, Paris, 26 août 1999, URL : <http://discours.vie-publique.fr/notices/997000157.html> (page consultée le 26 juin 2012).
7. CHIRAC Jacques, 2000. *Discours de M. Jacques Chirac, Président de la République - Ouverture de la VIIIème Conférence des ambassadeurs*, Paris, 28 août 2000, URL : <http://discours.vie-publique.fr/notices/007000220.html> (page consultée le 27 juin 2012).
8. CHIRAC Jacques, 2001. *Discours de M. Jacques CHIRAC, Président de la République, à l'ouverture de la 31e Conférence générale de l'UNESCO*, Paris, 15 octobre 2001, URL : http://www.jacqueschirac-asso.fr/fr/les-grands-discours-de-jacques-chirac?post_id=2539 (page consultée le 16 juin 2012).
9. CHIRAC Jacques, 2006. *Allocution de M. Jacques CHIRAC, Président de la République, lors de sa visite aux forces aériennes et océanique stratégiques*, Brest, 19 janvier 2006, URL : http://www.jacqueschirac-asso.fr/fr/les-grands-discours-de-jacques-chirac?post_id=2486 (page consultée le 11 juin 2012).
10. CHIRAC Jacques, 2003. *Interview télévisée de M. Jacques CHIRAC, Président de la République, par M. Patrick POIVRE D'ARVOR pour TF1 et M. David PUJADAS pour France 2*, Palais de l'Élysée, le lundi 10 mars 2003, URL : http://www.jacqueschirac-asso.fr/fr/les-grands-discours-de-jacques-chirac?post_id=2497 (page consultée le 16 juin 2012).
11. CHIRAC Jacques, 2003. *Discours de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur la lutte contre le terrorisme et le Proche-Orient*, New York, 22 septembre 2003, URL : <http://discours.vie-publique.fr/notices/037000295.html> (page consultée le 8 avril 2012).
12. SARKOZY Nicolas, 2009. *Déclaration de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, sur les priorités et défis de la politique étrangère de la France*, 16 janvier 2009, URL : <http://discours.vie-publique.fr/notices/097000169.html> (page consultée le 9 décembre 2013).
13. SARKOZY Nicolas, 2010. *Déclaration de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, sur les défis et priorités de la politique étrangère de la France*, Palais de l'Élysée, Paris, 22 janvier 2010, URL : <http://discours.vie-publique.fr/notices/107000211.html> (page consultée le 7 décembre 2013).

14. SARKOZY Nicolas, 2011. *Mort d'Oussama Ben Laden*, 2 mai 2011, URL : <http://discours.vie-publique.fr/notices/112001067.html> (page consultée le 7 décembre 2013).
15. SARKOZY Nicolas, 2011. *Discours du Président de la République sur la base de Tora en Afghanistan*, 12 juillet 2011, URL : <http://discours.vie-publique.fr/notices/117001696.html> (page consultée le 7 décembre 2013).
16. SARKOZY Nicolas, 2011. *Cérémonie d'hommage national rendu aux soldats morts en Afghanistan*, 19 juillet 2011, URL : <http://discours.vie-publique.fr/notices/117001697.html> (page consultée le 7 décembre 2013).
17. SARKOZY Nicolas, 2011. *Allocution du Président de la République à l'occasion du 10^e anniversaire du 11 septembre 2011*, Ambassade des Etats-Unis d'Amérique, Paris, 9 septembre 2011, URL : <http://discours.vie-publique.fr/notices/117001944.html> (page consultée le 7 décembre 2012).
18. SARKOZY Nicolas, 2012. *Discours du Président de la République à l'occasion des vœux au Corps diplomatique étranger*, Palais de l'Élysée, Paris, 20 janvier 2012, URL : <http://discours.vie-publique.fr/notices/127000150.html> (page consultée le 7 décembre 2013).

DISCOURS, ENTRETIENS ET COMMUNIQUÉS DES MINISTRES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ALAIN JUPPÉ (1995-1997/2011-2012), HUBERT VÉDRINE (1997-2002) ET DOMINIQUE DE VILLEPIN (2002-2004)

1. JUPPÉ Alain, 1995. *Interview de M. Alain Juppé, Premier ministre, sur sa méthode de gouvernement, les réformes, les attentats et la reprise des essais nucléaires*, TF1, 29 août 1995, URL : <http://discours.vie-publique.fr/notices/953230300.html> (page consultée le 11 juillet 2012).
2. JUPPÉ Alain, 1995. *Ouverture de la III^{ème} Conférence des ambassadeurs*, Paris, 31 août 1995, URL : <http://discours.vie-publique.fr/notices/953230600.html> (page consultée le 27 juin 2012).
3. JUPPÉ Alain, 1995. *Déclaration de M. Alain Juppé, Premier ministre, sur la lutte contre le terrorisme, le plan Vigipirate et les relations entre la France et l'Algérie, à l'Assemblée nationale*, Paris, 1^{er} octobre 1995, URL : <http://discours.vie-publique.fr/notices/953264000.html> (page consultée le 22 juin 2012).
4. JUPPÉ Alain, 2011. « Mort de Ben Laden : un coup décisif contre le terrorisme », *Europe 1*, 2 mai 2011, URL : <https://pastel.diplomatie.gouv.fr/editorial/actual/ael2/bulletin.asp?liste=20110502.html#Chapitre6> (page consultée le 29 août 2011).
5. JUPPÉ Alain, 2011. *XIX^{ème} Conférence des ambassadeurs - Allocution d'Alain Juppé*, Paris, 1^{er} septembre 2011, URL : <http://discours.vie-publique.fr/notices/113001901.html> (page consultée le 8 décembre 2013).
6. JUPPÉ Alain, 2011. *Déclaration de M. Alain Juppé, ministre des affaires étrangères et européennes sur le sens de la commémoration des attentats du 11 septembre 2001 aux Etats-*

Unis, 11 septembre 2011, URL : <http://discours.vie-publique.fr/notices/113001956.html> (page consultée le 22 juin 2012).

7. JUPPÉ Alain, 2011. *Symposium du Secrétaire général sur le contre-terrorisme international. Intervention d'Alain Juppé*, 19 septembre 2011, URL : <http://discours.vie-publique.fr/notices/113002032.html> (page consultée le 26 février 2012).

8. VÉDRINE Hubert, 1997. *Ouverture de la Vème Conférence des ambassadeurs*, Paris, 28 août 1997, URL : <http://discours.vie-publique.fr/notices/973145015.html> (page consultée le 26 juin 2012).

9. VÉDRINE Hubert, 2000. *Ouverture de la VIIIème Conférence des ambassadeurs*, Paris, 29 août 2000, URL : <http://discours.vie-publique.fr/notices/003002258.html> (page consultée le 26 juin 2012).

10. VÉDRINE Hubert, 2001. *Ouverture de la IXème Conférence des ambassadeurs*, Paris, 28 août 2001, URL : <http://discours.vie-publique.fr/notices/013002419.html> (page consultée le 26 juin 2012).

11. VILLEPIN Dominique de, 2002. *Discours d'ouverture de la Xème Conférence des Ambassadeurs*, Paris, 22 août 2002, URL : <http://discours.vie-publique.fr/notices/023002730.html> (page consultée le 21 juin 2012).

12. VILLEPIN Dominique de, 2003. *Discours d'ouverture de la XIème Conférence des Ambassadeurs*, Paris, 28 août 2003, URL : <http://discours.vie-publique.fr/notices/033002905.html> (page consultée le 13 juin 2014).

13. VILLEPIN Dominique de, 2003. *Réunion du Conseil de sécurité au niveau ministériel sur la lutte contre le terrorisme : Intervention de M. Dominique de Villepin, Ministre des Affaires étrangères (Discours et conférence de presse)*, 20 janvier 2003, URL : <http://www.franceonu.org/la-france-a-l-onu/espace-presse/interventions-en-seance-publique/conseil-de-securite/archives-1012/2006-1998/article/20-janvier-2003-reunion-du-conseil> (page consultée le 19 juin 2012).

14. VILLEPIN Dominique de, 2003. *Déclaration de M. Dominique Galouzeau de Villepin, ministre des affaires étrangères, de la coopération et de la francophonie, sur les principes fondateurs et les exigences de l'action en faveur de la défense des droits de l'homme*, Genève, 24 mars 2003, URL : <http://discours.vie-publique.fr/notices/033001106.html> (page consultée le 21 juin 2012).

15. VILLEPIN Dominique de, 2003. *Conférence de presse de M. Dominique Galouzeau de Villepin, ministre des affaires étrangères, sur la mobilisation de la communauté internationale pour la lutte contre les trafics de drogue, notamment contre celui de l'héroïne en provenance d'Afghanistan, la résolution du Conseil de sécurité sur l'Irak et le plan de paix au Proche-Orient*, Paris, 22 mai 2003, URL : <http://discours.vie-publique.fr/notices/033002299.html> (page consultée le 21 juin 2012).

OUVRAGES OFFICIELS DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS

1. GOUVERNEMENT FRANÇAIS, 1972. *Le Livre Blanc sur la Défense*, URL : <http://www.livreblancdefenseetsecurite.gouv.fr/archives-Livre-blanc-1972.html> (page consultée le 4 décembre 2013).
2. BALLADUR Edouard, LEOTARD François, LONG Marceau, 1994. *Livre blanc sur la Défense*, La documentation Française, Paris, 178 p.
3. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA DÉFENSE NATIONALE (SGDN), 2006. *La France face au terrorisme. Livre blanc du Gouvernement sur la sécurité intérieure face au terrorisme*, La documentation Française, Paris, 144 p.
4. COMMISSION DU LIVRE BLANC, 2008. *Livre blanc de la Défense et de la Sécurité nationale*, Odile Jacob/La documentation Française, Paris, 336 p.
5. GUÉHENNO Jean-Marie (dir.), 2013. *Livre blanc de la Défense et de la Sécurité nationale*, La Documentation française, Paris, 160 p.
6. MALLET Jean-Claude, 2008. *Livre blanc de la Défense et de la Sécurité nationale – Les Débats*, Odile Jacob/La documentation Française, Paris, 415 p.

ARTICLES ET OUVRAGES ACADÉMIQUES

1. ALLISON Graham, 1969. « Conceptual Models and the Cuban Missile Crisis », *The American Political Science Review*, 63 (3), p. 689-718.
2. ALLISON Graham, 1971. *Essence of Decision: Explaining the Cuban Missile Crisis*, Boston: Little Brown, 338 p.
3. ALLISON Graham, HALPERIN Morton, 1972. « Bureaucratic Politics. A Paradigm and Some Implications », *World Politics*, 24 (3), p. 40-79.
4. ALLISON Graham, ZELIKOW Philip, 1999. *Essence of Decision. Explaining the Cuban Missile Crisis*, New York: Longman, 2^e édition, 440 p.
5. BAILEY Frederick G., 1971. *Les règles du jeu politique*. PUF, 254 p.
6. BECKER Howard S., 1985. *Outsiders. Etudes de sociologie de déviance*, Métailié, Paris, 247 p.
7. BERGER Peter, LUCKMANN Thomas, 1966. *The Social Construction of Reality: A Treatise in the Sociology of Knowledge*, Doubleday & Co Inc., 203 p. ; trad.fr., 2006. *La construction sociale de la réalité*, coll. « Individu et Société », Armand Colin, Paris, 2^e édition, 357 p.
8. ELIAS Norbert, 2013. *La dynamique de l'Occident*, coll. « Agora », Pocket/Calmann-Levy, Paris, 320 p.

9. FUKUYAMA Francis, 1992. *The End of History and The Last Man*, New York: The Free Press, 418 p.
10. GEORGE Alexander L., GEORGE Juliette L., 1956. *Woodrow Wilson and Colonel House: A Personality Study*, New York: John Day Company, 362 p.
11. GEORGE ALEXANDER L., 1969. « The Operational Code: A Neglected Approach to the Study of Political Leaders and Decision-Making », *International Studies Quarterly*, 13 (2), p. 190-222.
12. GEORGE Alexander L., BENNETT Andrew, 2005. *Case Studies and Theory Development in the Social Sciences*, Cambridge: The MIT Press, 256 p.
13. GOFFMAN Erving, 2011. *Les rites d'interaction*, coll. « Le sens commun », Les Editions de Minuit, Paris, 230 p.
14. HALPERIN Morton, 1974. *Bureaucratic Politics and Foreign Policy*, Washington D.C.: Brookings Institution, 340 p.
15. HIRSCHMAN Albert, 1970. *Exit, voice, and loyalty. Responses to decline in firms, organizations, and States*, Cambridge: Harvard University Press, 162 p. Trad. fr. 2011. *Exit, voice, and loyalty. Défection et prise de parole*, Editions de l'Université de Bruxelles, Bruxelles, 158 p.
16. HEGEL Georg W. F., 1941. *La Phénoménologie de l'esprit. Tome II*, Aubier, Paris, 357 p.
17. HEGEL Georg W. F., 1965. *La Raison dans l'Histoire. Introduction à la Philosophie de l'Histoire*, coll. « 10-18 », Union Générale d'Éditions, Paris, 313 p.
18. HEGEL Georg W. F., 1968. *Principes de la philosophie du droit*, Gallimard, Paris, 381 p.
19. HOBSBAWM Eric J., 2007. *Globalisation, Democracy and Terrorism*, London : Little/Brown, 184 p. ; trad.fr., 2009. *L'Empire, la démocratie, le terrorisme*, André Versaille Éditeur, Bruxelles, 179 p.
20. HOLSTI Ole R., 1994. « Cognitive Dynamics and Images of the Enemy », in WILLIAMS Phil, GOLDSTEIN Donald M., SHAFRITZ Jay M. (eds), *Classical Readings of International Relations*, Belmont, California: Wadsworth Publishing, p. 126-131.
21. HONNETH Axel, 1992. *Kampf um Anerkennung*, Surkamp Verlag, Frankfurt am Main, 232 p. ; trad.fr., 2000. *La lutte pour la reconnaissance*, coll. « Passages », Edition du Cerf, Paris, 240 p.
22. HUNTINGTON, Samuel P., 1996. *The Clash of Civilizations and the Remaking of World Order*, New York: Simon & Schuster, 367 p. ; trad.fr., 2009, *Le Choc des civilisations*, Odile Jacob, Paris, 545 p.

23. JEPPEPERSON Ronald, WENDT Alexander, KATZENSTEIN Peter, 1996. « Norms, Identity, and Culture in National Security », in KATZENSTEIN Peter (ed.), *The Culture of National Security. Norms and Identity in World Politics*, New York: Columbia Press University, p. 33-75.
24. JERVIS Robert, 1976. *The Logic of Images in International Relations*, Princeton: Princeton University Press, 288 p.
25. JERVIS Robert, 1976. *Perception and Misperception in International Politics*, Princeton: Princeton University, 464 p.
26. JOHNSTON Alastair Iain, 1995. *Cultural Realism: Strategic Culture and Grand Strategy in Chinese History*, Princeton, N.J.: Princeton University Press, 307 p.
27. KANT Immanuel, 1958. *Vers la paix perpétuelle : essai philosophique*, Presses Universitaires de France, Paris, 188 p.
28. KEOHANE Robert, NYE Joseph, 1972. *Transnational Relations and World Politics*, Cambridge: Harvard University Press, 428.
29. KEOHANE Robert, NYE Joseph, 1977. *Power and Interdependence*, Longman, 3^e édition, 2001, 352 p.
30. LEITES Nathan, 1951. *The Operational Code of The Politburo*, coll. « The Rand Series », New York: McGraw-Hill, 100 p.
31. LEITES Nathan, 1953. *A Study of Bolshevism*, Glencoe, Free Press, 639 p.
32. LEBOW Richard N., 2008. *A Cultural Theory of International Relations*, Cambridge: Cambridge University Press, 776 p.
33. LEBOW Richard N., 2010. *Forbidden Fruit: Counterfactuals and International Relations*, Princeton: Princeton University Press, 335 p.
34. LEBOW Richard N., 2010. *Why Nations Fight: Past and Future Motives for War*, Cambridge: Cambridge University Press, 318 p.
35. MERTON ROBERT K., 1940. « Bureaucratic Structure and Personality », *Social Forces*, 18 (4), p. 560-568.
36. MERTON ROBERT K., 1968. *Social Theory and Social Structure*, New York: Free Press, 702 p.
37. MORGENTHAU Hans Joachim, 1948. *Politics among nations: the struggle for power and peace*, Iowa: McGraw-Hill Higher Education, 7^e édition, 2005, 703 p.
38. MORAVCSIK Andrew, 1997. « Taking Preferences Seriously. A Liberal Theory of International Politics », *International Organization*, 51 (4), p. 513-553.

39. ONUF Nicholas, 1989. *World of Our Making. Rules and Rule in Social Theory and International Relations*, Columbia: University of South Carolina Press, 341 p.
40. PUTNAM Robert D., 1988. « Diplomacy and Domestic Politics: The Logic of Two-Level Games », *International Organization*, 42 (3), p. 427-460.
41. RICOEUR Paul, 2004. *Parcours de la reconnaissance. Trois études*, coll. « Les Essais », Stock, Paris, 387 p.
42. ROSENAU James, 1990. *Turbulences in World Politics. A Theory of Change and Continuity*, Princeton: Princeton University Press, 504 p.
43. SCHAFER Mark, WALKER Stephen G. (eds), 2006. *Beliefs And Leadership in World Politics: Methods And Applications of Operational Code Analysis*, coll. « Advances in Foreign Policy Analysis », New York: Palgrave MacMillan, 304 p.
44. SCHAFER Mark, WALKER Stephen G., 2006. « Democratic Leaders and the Democratic Peace: The Operational Codes of Tony Blair and Bill Clinton », *International Studies Quarterly*, 50 (3), p. 561-583.
45. SCHELLING Thomas C., 1986. *Stratégie du conflit*, PUF, 312 p.
46. SCHMITT Carl, 1992. *La notion de politique. Théorie du partisan*, coll. « Champs », Flammarion, Paris, 323 p.
47. WALKER Stephen G., 1977. « The Interface between Beliefs and Behavior: Henry Kissinger's Operational Code and the Vietnam War », *The Journal of Conflict Resolution*, 21 (1), p. 129-168.
48. WALKER Stephen G., 1983. « The Motivational Foundations of Political Belief Systems: A Re-Analysis of the Operational Code Construct », *International Studies Quarterly*, 27 (2), p. 179-202.
49. WALKER Stephen G., 1990. « The Evolution of Operational Code Analysis », *Political Psychology*, 11 (2), p. 403-418.
50. WALKER Stephen G., MALICI Akan, SCHAFER Mark (eds), 2011. *Rethinking Foreign Policy Analysis: States, Leaders, and the Microfoundations of Behavioral International Relations*, New York: Routledge, 322 p.
51. WEBER Max, 2002. *Le Savant et le Politique*, coll. « Bibliothèques », Editions 10x18, Paris, 224 p.
52. WELDES Jutta, 1996. « Constructing National Interests », *European Journal Of International Relations*, 2 (3), p. 275-318.
53. WELDES Jutta, 1998. « Bureaucratic Politics: A Critical Constructivist Assessment », *Mershon International Studies Review*, 42 (2), p. 216-225.
54. WENDT Alexander, 1992. « Anarchy is what States Make of it: The Social Construction of Power Politics », *International Organization*, 46, (2), p. 391-425.

55. WENDT Alexander, 1998. « On Constitution and Causation in International Relations », *Review of International Studies*, 24 (5), p. 101-117.
56. WENDT Alexander, 1999. *Social Theory of International Politics*, Cambridge: Cambridge University Press, 447 p.
57. WENDT Alexander, 2003. « Why a World State is Inevitable », *European Journal of International Relations*, 9 (4), p. 491-542.
58. WENDT Alexander, 2004. « The State as Person in International Theory », *Review of International Studies*, 30 (2), p. 298-316.

ARTICLES ET OUVRAGES RÉDIGÉS PAR DES DIPLOMATES FRANÇAIS

1. BRIENS Martin, 2012. *Conseil de sécurité - Menaces à la paix et à la sécurité internationales causées par des actes de terrorisme (Comités 1267/1989, 1373 et 1540) - Intervention de M. Martin Briens, représentant permanent adjoint de la France auprès des Nations Unies*. URL : <http://www.franceonu.org/spip.php?article6215> (page consultée le 27 décembre 2013).
2. BRY Alain, 2000. *Les Cent Métiers du Quai d'Orsay (1980-2000)*, Alain Bry (édition à compte d'auteur), Paris, 521 p.
3. DEJAMMET Alain, 1999. « 19 octobre 1999 - Terrorisme : Intervention de M. Alain Dejammé, représentant permanent de la France auprès des Nations unies », La France à l'ONU, 19 octobre 1999, URL : <http://www.franceonu.org/la-france-a-l-onu/espace-presse/interventions-en-seance-publique/conseil-de-securite/archives-1012/2006-1998/article/19-octobre-1999-terrorisme> (page consultée le 7 juin 2014).
4. DEJAMMET Alain, 2009. « Que reste-t-il de la sécurité collective ? », in DEVIN Guillaume (dir.). *Faire la paix. La part des institutions internationales*, Presses de Sciences Po, Paris, p. 31-50.
5. FAURE Philippe, 2006. « La place de la France dans le monde : un défi permanent », *Revue internationale et stratégique*, Dalloz, n°63, Paris, p. 57-63.
6. FILIU Jean-Pierre, 2009. *Les neuf vies d'Al-Qaida*, Fayard, Paris, 364 p.
7. FILIU Jean-Pierre, 2009. « Le spectre d'Al-Qaïda », *Revue internationale et stratégique*, n° 75, automne 2009, p. 101-104, URL : <http://www.cairn.info/revue-internationale-et-strategique-2009-3-page-101.htm> (page consultée le 7 juillet 2014).
8. GUÉHENNO Jean-Marie, 1995. *La Fin de la démocratie*, coll. « Champs », Fayard, Paris, 170 p.
9. GUÉHENNO Jean-Marie, 1999. *L'avenir de la liberté : la démocratie dans la mondialisation*, coll. « Essais », Flammarion, Paris, 222 p.

10. HENNEKINNE Loïc, FITCHETT Joseph, 2002. « La relation franco-américaine après le 11 septembre 2001 », *Revue internationale et stratégique*, Dalloz, n° 45, Paris, p. 13-20.
11. LEVITTE Jean-David, 2002. « 18 janvier 2001 - Contre-terrorisme : Intervention de M. Jean-David Levitte, représentant permanent de la France auprès des Nations unies », La France à l'ONU, 18 janvier 2002 (et non 2001 comme indiqué par erreur dans le titre, sur le site internet de la représentation française à l'ONU), URL : <http://www.franceonu.org/la-france-a-l-onu/espace-presse/interventions-en-seance-publique/conseil-de-securite/archives-1012/2006-1998/article/18-janvier-2001-contre-terrorisme> (page consultée le 7 juin 2014).
12. MIRAILLET Michel, 2010. « La Dissuasion et le second âge nucléaire », *Politique étrangère*, vol. 2 (Été), p. 373-383, URL : www.cairn.info/revue-politique-etrangere-2010-2-page-373.htm (page consultée le 29 juillet 2014).
13. MONTFERRAND Bernard de, 1993. *La vertu des Nations*, coll. « Thèmes d'aujourd'hui », Hachette, Paris, 238 p.
14. MONTFERRAND Bernard de, 2006. *Diplomatie : des volontés françaises*, coll. « Pluriel », Alban, Versailles, 250 p.
15. PONTON D'AMÉCOURT Jean de, 2011. « Ne laissons pas tomber les Afghans ! », in *Le Monde*, 28 juin 2011, URL : http://www.lemonde.fr/idees/article/2011/06/28/afghanistan-quelle-politique-pour-la-france-apres-l-annonce-du-debut-d-un-retrait-americaain_1541649_3232.html (page consultée le 27 décembre 2013).
16. VÉDRINE Hubert, 2003. *Face à l'hyperpuissance : textes et discours, 1995-2003*, Fayard, Paris, 380 p.
17. VÉDRINE Hubert, 2007. *Continuer l'histoire*, Fayard, Paris, 149 p.
18. VÉDRINE Hubert, 2007. « Audition de M. Hubert Védrine, Jeudi 4 octobre 2007 », in COMMISSION DU LIVRE BLANC, 2008. *Livre blanc de la Défense et de la Sécurité nationale – Les Débats*, Odile Jacob/La documentation Française, Paris, p. 263-268.
19. VÉDRINE Hubert, 2009. « Face au terrorisme : de l'Afghanistan à l'Irak - Interview d'Hubert Védrine #1 », in *Stuffhappens.fr*, 28 août 2009, page url : http://www.stuffhappens.fr/stuffhappens_itwHV1.htm (page consultée le 24 janvier 2012).
20. VÉDRINE Hubert, 2011. « Les terroristes ne peuvent pas gagner », in *Polka*, 8 mai 2011, page url : <http://www.hubertvedrine.net/article-556.html> (page consultée le 8 décembre 2013).
21. VÉDRINE Hubert, 2011. « Un pic de tension spectaculaire dans un monde en mutation », in *Le Monde*, 9 septembre 2011, p. 23, page url : http://www.lemonde.fr/11-septembre/article/2011/09/09/hubert-vedrine-un-pic-de-tension-spectaculaire-dans-un-monde-deja-en-mutation_1569933_1569588.html (page consultée le 11 septembre 2011).
22. VÉDRINE Hubert, 2011. « Les terroristes ne peuvent pas renverser les sociétés », in *Le Figaro Magazine*, 10 septembre 2011, page url : <http://www.lefigaro.fr/lefigaromagazine/2011/09/10/01006-20110910ARTFIG00027-les->

[terroristes-ne-peuvent-pas-renverser-les-societes.php](#) (page consultée le 18 juin 2012).

23. VÉDRINE Hubert, 2011. *Védrine : le 11 Septembre*, « la fin du monopole occidental », in *Le Parisien*, 11 septembre 2011, page url : <http://www.leparisien.fr/11-septembre-2001-2011/vedrine-le-11-septembre-la-fin-du-monopole-occidental-11-09-2011-1602109.php> (page consultée le 08 mai 2012).

24. VILLEPIN Dominique de, 2003. *Un autre monde*, coll. « Théorie et stratégie », Editions de L'Herne, Paris, 668 p.

25. VILLEPIN Dominique de, 2003. *Eloge des voleurs de feu*, Gallimard, Paris, 832 p.

26. VILLEPIN Dominique de, 2011. *La France face au terrorisme: Dominique de Villepin dans Mots Croisés (1^{ère} et 2^e partie)*, 16 janvier 2011, URL : <http://www.2villepin.fr/index.php/2011/01/16/1763-la-france-face-au-terrorisme-dominique-de-villepin-dans-mots-croises> (page consultée le 19 juin 2012). <http://www.2villepin.fr/index.php/2011/01/16/1758-la-france-face-au-terrorisme-dominique-de-villepin-dans-mots-croises-2-2> (page consultée le 19 juin 2012).

27. VILLEPIN Dominique de, 2013. « Non, la guerre ce n'est pas la France », *Le Journal du Dimanche*, 12 janvier 2013. URL : <http://www.lejdd.fr/International/Afrique/Actualite/Villepin-Non-la-guerre-ce-n-est-pas-la-France-585627> (page consultée le 13 juin 2014).

ARTICLES ET OUVRAGES SUR LES DIPLOMATES ET LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE EN FRANCE

1. BAZOUNI Yvan, 2005. *Le métier de diplomate*, coll. « Logiques juridiques, L'Harmattan, Paris, 294 p.

2. BOUSSARD Valérie, LORIOU Marc, 2008. « Les cadres du ministère des affaires étrangères et européennes face à la LOLF », *Revue française d'administration publique*, vol. 4, n° 128, p. 717-728.

3. BUCHET DE NEUILLY Yves, 2009. « Devenir diplomate multilatéral », *Cultures & Conflits*, n°75, p. 75-98, URL : <http://conflits.revues.org/17719> (page consultée le 15 juillet 2014).

4. CERNY Philip G., 1980. *The Politics of Grandeur: Ideological Aspects of De Gaulle's Foreign Policy*, Cambridge University Press: Cambridge, 319 p. ; trad.fr., 2007. *Une politique de grandeur. Aspects idéologiques de la politique extérieure de De Gaulle*, Flammarion, Paris, 342 p.

5. CHARILLON Frédéric (dir.), 2002. *Politique étrangère : nouveaux regards*, coll. « Références inédites », Presses de Sciences Po, Paris, 438 p.

6. CHARILLON, Frédéric, 2007. « L'éthique : le nouveau mot d'ordre de la politique étrangère française ? », *Revue internationale et stratégique*, n° 67, p. 87-94.

7. COHEN Samy (dir.), 2002. *Les Diplomates : Négociateur dans un monde chaotique*, coll. « Mutations », Autrement, Paris, 182 p.
8. COLONOMOS Ariel, 2002. « L'éthique de la politique étrangère. « Nous » et les « barbares » ou sauver l'Autre pour se sauver soi-même », in CHARILLON Frédéric (dir.). *Politique étrangère : nouveaux regards*, coll. « Références inédites », Presses de Sciences Po, Paris, p. 113-138
9. DEVIN Guillaume, 2013. « Paroles de diplomates. Comment les négociations multilatérales changent la diplomatie », in PETITVILLE Franck et PLACIDI-FROT Delphine. *Négociations internationales*, coll. « Relations internationales », Presses de Sciences Po, Paris, p. 77-104.
10. KESSLER Marie-Christine, 1999. *La politique étrangère de la France. Acteurs et processus*, coll. « Références inédites », Presses de Sciences Po, Paris, 498 p.
11. KESSLER Marie-Christine, 2002. « La politique étrangère comme politique publique », in CHARILLON Frédéric (dir.). *Politique étrangère : nouveaux regards*, coll. « Références inédites », Presses de Sciences Po, Paris, p. 167-192.
12. KESSLER Marie-Christine, 2008. « L'impératif des grands corps », in BERSTEIN Serge, BIRNBAUM Pierre, RIOUX Jean-Pierre (dir.). *De Gaulle et les élites*, coll. « Hors Collection Sciences Humaines », La Découverte, Paris, 348 p.
13. KESSLER Marie-Christine, 2012. *Les ambassadeurs*, coll. « Académique », Presses de Sciences Po, Paris, 416 pages.
14. KINGSTON DE LEUSSE Meredith, 2000. *Diplomate: Une sociologie des ambassadeurs*, coll. « Logiques politiques », L'Harmattan, 234 p.
15. LEQUESNE Christian, HEILBRONN Jean, 2012. « Senior Diplomats in the French Ministry of Foreign Affairs: When an Entrance Exam Still Determines the Career », *The Hague Journal of Diplomacy*, 7, p. 269-285.
16. LORIOLE Marc, 2008. *Travail des diplomates et contrôle des émotions. Recherche exploratoire autour de la dimension interpersonnelle dans la négociation*, Colloque « Clinique du travail », Paris, CNAM, 30 mai 2008, 8 p. (non publié).
17. LORIOLE Marc, PIOTET Françoise, DELFOLIE David, 2008. « À quoi les diplomates sont-ils occupés ? Compte-rendu de voyage en diplomatie », *Les Cahiers du Laboratoire Georges Friedmann*, n° 19, septembre 2008, Laboratoire Georges Friedmann – UMR 8593, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne – CNRS – Institut des Sciences sociales du Travail (ISST), Bourg-la-Reine, 23 p.
18. LORIOLE Marc, PIOTET Françoise, DELFOLIE David (dir.), 2008. *Le travail diplomatique. Un métier et un art. Rapport de recherche pour le ministère des Affaires étrangères et européennes (MAEE)*, Laboratoire Georges Friedmann – UMR 8593, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne – CNRS – Institut des Sciences sociales du Travail (ISST), Bourg-la-Reine, 131 p. URL : www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/rapportfianl_sociologue.pdf (page consultée le 7 avril 2014).

19. MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, 2013. *Annuaire diplomatique et consulaire 2013*, Paris, 1677 p.
20. NOTIN Jean-Christophe, 2011. *La guerre de l'ombre des Français en Afghanistan (1979-2011)*, Fayard, Paris, 960 p.
21. PIOTET Françoise, LORIOL Marc, DELFOLIE David, 2013. *Splendeurs et misères du travail des diplomates*, coll. « Société et pensées », Hermann, Paris, 552 p.
22. POUPONNEAU Florent, 2013. « Une division du travail diplomatique. Analyse de la politique étrangère française autour du problème du nucléaire iranien », *Revue française de science politique*, vol. 63, n°1, p 51-73.
23. ROUBAN Luc, 1999. « The Senior Civil Service in France », in PAGE Edward C., WRIGHT Vincent (eds), *Bureaucratic Elites in Western European States: A Comparative Analysis of Top Officials*, Oxford University Press, Oxford, p. 65-89.
24. TENENBAUM Charles, 2007. « Une diplomatie globale : conférences et sommets mondiaux », in BADIE Bertrand et DEVIN Guillaume, *Le multilatéralisme*, coll. « TAP/Relations internationales », La Découverte, p. 73-94.
25. VAÏSSE Maurice, 2009. *La puissance ou l'influence. La France dans le monde depuis 1958*, Fayard, Paris, 649 p.
26. VILLAR Constanze, 2006. *Le discours diplomatique*, coll. « Pouvoirs comparés », L'Harmattan, Paris, 288 p.
27. VENNESSON Pascal, 2002. « Force armée et politique étrangère : soldats et diplomates aujourd'hui », in CHARILLON Frédéric (dir.). *Politique étrangère : nouveaux regards*, coll. « Références inédites », Presses de Sciences Po, Paris, p. 301-330.

ARTICLES ET OUVRAGES SUR LA GUERRE, LA VIOLENCE TERRORISTE ET LES ÉMOTIONS

1. BEHNKE Andreas, 2012. « Recognizing the Enemy: Terrorism as Symbolic Violence », in LINDEMANN Thomas, RINGMAR Erik (eds.). *The International Politics of Recognition*, Paradigm Publishers: Boulder, Colorado, p. 189-206.
2. BIGO Didier, 2001. « La voie militaire de la "guerre au terrorisme" et ses enjeux », *Cultures & Conflits*, n° 44, hiver 2001. URL : <http://conflits.revues.org/730> (page consultée le 31 décembre 2013).
3. BIGO Didier, WALKER Rob B. J., 2008. « Le régime de contre-terrorisme global », in BIGO Didier, BONELLI Laurent, DELTOMBE Thomas (dir.), *Au nom du 11 septembre... Les démocraties à l'épreuve de l'antiterrorisme*, La Découverte, Paris, p. 13-35.
4. BONELLI Laurent, 2008. « Les caractéristiques de l'antiterrorisme français : Parer les coups plutôt que panser les plaies », in BIGO Didier, BONELLI Laurent, DELTOMBE

Thomas (dir.), *Au nom du 11 septembre... Les démocraties à l'épreuve de l'antiterrorisme*, La Découverte, Paris, p. 168-187.

5. BONHAM G. Matthew, HERADSTVEIT Daniel, NAKANO Michiko, SERGEEV Victor M., 2007. *How We Talk about the "War on Terrorism". Comparative Research on Japan, Russia and The United States*, Norwegian Institute of International Affairs, 14 p., URL : <http://english.nupi.no/Publications/Working-Papers/2007/How-We-Talk-about-the-War-on-Terrorism> (page consultée le 29 décembre 2013).

6. BRAUD Philippe, 1996. *L'émotion en politique. Problèmes d'analyse*, coll. « Références », Presses de Sciences Po, Paris, 256 p.

7. BRAUD Philippe, 2004. *Violences politiques*, coll. « Points Essai », Seuil, Paris, 256 p.

8. BRAUD Philippe, 2012. « Symbolic and Physical Violence », in LINDEMANN Thomas, RINGMAR Erik (eds.). *The International Politics of Recognition*, Paradigm Publishers: Boulder, Colorado, p. 57-70.

9. CHAMAYOU Grégoire, 2010. *Les Chasses à l'homme*, La Fabrique éditions, Paris, 150 p.

10. CHAMAYOU Grégoire, 2013. *Théorie du drone*, La Fabrique éditions, Paris, 363 p.

11. CHOPIN Olivier, 2010. « La guerre à la Terreur, une guerre majeure ? », in RAMEL Frédéric, HOLEINDRE Jean-Vincent (dir.). *La fin des guerres majeures ?*, coll. « Stratégies & Doctrines », Economica, Paris, p. 137-147.

12. CLÉMENT Maéva, 2014. « Al-Muhajiroun in the United Kingdom: the role of international non-recognition in heightened radicalization dynamics », *Global Discourse: An Interdisciplinary Journal of Current Affairs and Applied Contemporary Thought*, 16 p., URL : <http://dx.doi.org/10.1080/23269995.2014.918306> (page consultée le 10 juin 2014).

13. DELTOMBE Thomas, 2008. « Armer les esprits : le *business* des « experts » à la télévision française », in BIGO Didier, BONELLI Laurent, DELTOMBE Thomas (dir.), *Au nom du 11 septembre... Les démocraties à l'épreuve de l'antiterrorisme*, La Découverte, Paris, p. 302-319.

14. FRANCCART Loup, 2006. *Livre Gris sur la Sécurité et la Défense*, Economica, Paris, 275 p.

15. HASSNER Pierre, 2005. « La revanche des passions », *Commentaire*, vol. 28, n° 110, p. 299-312.

16. HOLEINDRE Jean-Vincent, 2010. « La ruse et les formes contemporaines de la guerre », in RAMEL Frédéric, HOLEINDRE Jean-Vincent (dir.). *La fin des guerres majeures ?*, coll. « Stratégies & Doctrines », Economica, Paris, p. 47-63.

17. HOLEINDRE, Jean-Vincent, TESTOT Laurent (dir.), 2014. *La guerre : des origines à nos jours*, Editions Sciences Humaines, Auxerre, 271 p.

18. JOURNAL OFFICIEL DE L'UNION EUROPÉENNE, 2002. « 2002/584/JAI: « Décision-cadre du Conseil du 13 juin 2002 relative au mandat d'arrêt européen et aux procédures de remise entre États membres - Déclarations de certains États membres sur l'adoption de la décision-cadre », *Journal officiel*, n° L 190, 18 juillet 2002, p. 1-20., URL : <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CELEX:32002F0584:fr:HTML> (page consultée le 17 mai 2014).
19. LAURENS Henry, DELMAS-MARTY Mireille (dir.), 2010. *Terrorismes. Histoire et droit*, CNRS Editions, Paris, 337 p.
20. LINDEMANN Thomas, 2003. « Faire la guerre, mais laquelle ? Les institutions militaires des États-Unis entre identités bureaucratiques et préférences stratégiques », *Revue française de science politique*, vol. 53, n°5, p. 675-706.
21. LINDEMANN Thomas, 2004. « Identités démocratiques et choix stratégiques », *Revue française de science politique*, Presses de Sciences Po, vol. 54, n° 5, Paris, p. 829-848.
22. LINDEMANN Thomas, 2007. « Des guerriers pour faire la paix. L'armée américaine en Irak », *Cultures & Conflits*, n°67, URL : <http://conflits.revues.org/3114> (page consultée le 7 septembre 2014).
23. LINDEMANN Thomas, 2008. *Penser la Guerre. L'apport constructiviste*, coll. « Logiques politiques », L'Harmattan, Paris, 232 p.
24. LINDEMANN Thomas, 2010. *Sauver la face, sauver la paix. Sociologie constructiviste des crises internationales*, coll. « Chaos international », L'Harmattan, Paris, 128 p.
25. LINDEMANN Thomas, 2010. *Causes of War: The Struggle for Recognition*, Colchester: ECPR Press, 169 p.
26. LINDEMANN Thomas, 2010. « Les nouvelles guerres pour la reconnaissance », in RAMEL Frédéric, HOLEINDRE Jean-Vincent (dir.). *La fin des guerres majeures ?*, coll. « Stratégies & Doctrines », Economica, Paris, p. 224-240.
27. LINDEMANN Thomas, 2011. « Peace Through Recognition: An Interactionist Interpretation of International Crisis », *International Politic Sociology*, 5 (1), p. 68-86.
28. LINDEMANN Thomas, 2014. « Interest, passion, (non)recognition, and wars: a conceptual essay », *Global Discourse: An Interdisciplinary Journal of Current Affairs and Applied Contemporary Thought*, URL : <http://dx.doi.org/10.1080/23269995.2014.926734> (page consultée le 22 septembre 2014).
29. NATIONS UNIES, 2001. *Résolution 1368 (2001) adoptée par le Conseil de sécurité à sa 4370^e séance, le 12 septembre 2001*. URL : http://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=S/RES/1368%282001%29 (page consultée le 9 mai 2014).
30. OLSSON Christian, 2008. « Afghanistan et Irak : Les origines coloniales des guerres antiterroristes », in BIGO Didier, BONELLI Laurent, DELTOMBE Thomas (dir.), *Au nom du*

11 septembre... Les démocraties à l'épreuve de l'antiterrorisme, La Découverte, Paris, p. 49-62.

31. RIVOIRE Jean-Baptiste, 2008. « Les services secrets algériens derrière les attentats du GIA en France en 1995 ? », in BIGO Didier, BONELLI Laurent, DELTOMBE Thomas (dir.), *Au nom du 11 septembre... Les démocraties à l'épreuve de l'antiterrorisme*, La Découverte, Paris, p. 363-377.

32. SAURETTE Paul, 2006. « You Dissin Me ? Humiliation and Post 9/11 Global Politics », *Review of International Studies*, Cambridge: Cambridge University Press, p. 495-522.

33. SOMMIER Isabelle, 2000. *Le Terrorisme*, Flammarion, Paris, 128 p.

34. SOLLIER Joël, 2004. « La politique antiterroriste de l'ONU », *Questions internationales*, n°8, p. 52-57.

35. STAMPNITZKY Lisa, ETTINGER Delphine, 2013. « Experts, États et théorie des champs. Sociologie de l'expertise en matière de terrorisme », *Critique internationale*, n° 59, p. 89-104.

36. TSOUKALA Anastassia, 2008. « La presse écrite britannique et française face au terrorisme », in BIGO Didier, BONELLI Laurent, DELTOMBE Thomas (dir.), *Au nom du 11 septembre... Les démocraties à l'épreuve de l'antiterrorisme*, La Découverte, Paris, p. 283-292.

37. VENNESSON Pascal, 2008. « Penser les guerres nouvelles : la doctrine militaire en questions », *Pouvoirs*, n°125, Seuil, Paris, p. 81-92.

38. VILTARD Yves, 2009. « Que faire de la rhétorique de l'amitié en Relations Internationales ? », *Raisons politiques*, n° 33, p. 127-147.

ARTICLES ET OUVRAGES SUR LES RELATIONS INTERNATIONALES

1. ADLER Emmanuel, 2002. « Constructivism and International Relations », in CARLSNAES Walter, RISSE Thomas, SIMMONS Beth (eds), *Handbook of International Relations*, London: Sage, p. 95-118.

2. BATTISTELLA Dario, 2002. « La vision libérale : l'intérêt national issu des préférences sociétales », in CHARILLON Frédéric (dir.), *Politique étrangère : nouveaux regards*, coll. « Références inédites », Presses de Sciences Po, Paris, p. 148-151.

3. BATTISTELLA Dario, 2006. *Théorie des relations internationales*, Presses de Sciences Po, Paris, 2e édition, 2008, 588 p.

4. BERNSTEIN Barton J., 2000. « Understanding Decisionmaking, U.S. Foreign Policy, and the Cuban Missile Crisis: A Review Essay », *International Security*, 25 (1), p. 134-164.

5. BINFORD, Michael B., 1983. « The Democratic Political Personality: Functions of Attitudes and Styles of Reasoning », *Political Psychology*, 4 (4), p. 663-684.
6. BLEIKER Roland, HUTCHISON Emma, 2008. « Fear No More: Emotions and World Politics », *Review of International Studies*, vol. 34, p. 115-135.
7. BUZAN Barry, 1983. *People, States and Fear: An Agenda for International Security Studies in the Post-Cold War Era*, New York: Harvester Wheatsheaf, 2^e édition, 1991, 393 p.
8. COHEN Samy, 1998. « Décision, pouvoir et rationalité dans l'analyse de la politique étrangère », in Marie-Claude Smouts, *Les nouvelles relations internationales*, coll. « Références », Presses de Sciences Po, Paris, p. 75-101.
9. DE WILDE Jaap, 1991. *Saved From Oblivion. Interdependence Theory in the First Half of the Twentieth Century*, Aldershot: Dartmouth, 298 p.
10. DYSON Stephen Benedict, 2006. « Personality and Foreign Policy: Tony Blair's Iraq Decisions », *Foreign Policy Analysis*, 2 (3), p. 289-306.
11. FOSTER Dennis M., KELLER Jonathan W., 2013. « Leaders' Cognitive Complexity, Distrust, and the Diversionary Use of Force », *Foreign Policy Analysis*, 1 (1), p. 1-19.
12. FRIEDBERG Erhard, 1999. « Comment lire les décisions ? », *Cultures & Conflits*, n°3. URL : <http://conflits.revues.org/312> (page consultée le 31 décembre 2013).
13. FROST Mervin, 2012. « Théorie constitutive : reconnaissance, éthique et politique dans les relations internationales », *Cultures & Conflits*, n° 87, p. 37-46.
14. GALLAGHER Maryann E., ALLEN Susan H., 2014. « Presidential Personality: Not Just a Nuisance », *Foreign Policy Analysis*, 10 (1), p. 1-21.
15. GROSSER Pierre, 2002. « De l'usage de l'Histoire dans les politiques étrangères », in CHARILLON Frédéric (dir.). *Politique étrangère : nouveaux regards*, coll. « Références inédites », Presses de Sciences Po, Paris, p. 363-364.
16. HAINE Jean-Yves, 1999. « Kennedy, Kroutchev et les missiles de Cuba », *Cultures & Conflits*, n°36. URL (partie 1) : <http://conflits.revues.org/594>. URL (Partie 2) : <http://conflits.revues.org/596>. URL (Partie 3) : <http://conflits.revues.org/598>. URL (Partie 4) : <http://conflits.revues.org/600>. URL (Partie 5) : <http://conflits.revues.org/602>. URL (Partie 6) : <http://conflits.revues.org/604> (pages consultées le 31 décembre 2013).
17. HONNETH Axel, 2012. « La reconnaissance entre États », *Cultures & Conflits*, n° 87, p. 27-36.
18. HONNETH Axel, 2012. « Recognition between States », in LINDEMANN Thomas, RINGMAR Erik (eds.), *The International Politics of Recognition*, Paradigm Publishers: Boulder, Colorado, p. 25-38.
19. HOPF Ted, 1998. « The Promise of Constructivism in International Relations Theory », *International Security*, 23 (1), p. 171-200.

20. HUDSON Valerie M., 2005. « Foreign Policy Analysis: Actor-Specific and the Ground of International Relations », *Foreign Policy Analysis*, 1 (1), p. 1-30.
21. LA BALME, Nathalie, 2002. « Opinion publique et politique étrangère : l'évolution d'un débat », in CHARILLON Frédéric (dir.). *Politique étrangère : nouveaux regards*, coll. « Références inédites », Presses de Sciences Po, Paris, p. 193-211.
22. LAROCHE Josepha (dir.), 2003. *La loyauté dans les relations internationales*, coll. « Logiques politiques », L'Harmattan, Paris, 382 p.
23. LAROCHE Josepha, 2012. *La brutalisation du monde. Du retrait des Etats à la décivilisation*, Liber, Montréal, 184 p.
24. LEBOW Richard N., 2005. « Reason, Emotion and Cooperation », *International Politics*, 42 (3), p. 283-313.
25. LEHINGUE Patrick, 2003. « La *loyalty*, parent pauvre de la trilogie conceptuelle d'A. O. Hirschman », in LAROCHE Josepha (dir.). *La loyauté dans les relations internationales*, coll. « Logiques politiques », L'Harmattan, Paris, p. 77-100.
26. LINDEMANN Thomas, 2000. « "Les néo-idéalistes" et l'étude de la guerre », *Revue française de science politique*, Presses de Sciences Po, vol. 50, n°3, Paris, p. 515-530.
27. LINDEMANN Thomas, 2001. *Les doctrines darwiniennes et la guerre de 1914*, Economica, Paris, 366 p.
28. LINDEMANN Thomas, 2003. « Régimes politiques et loyautés envers le genre humain en temps de guerre », in LAROCHE Josepha (dir.). *La loyauté dans les relations internationales*, coll. « Logiques politiques », L'Harmattan, Paris, p. 325-351.
29. LINDEMANN Thomas, SAADA Julie, 2012. « Théories de la reconnaissance dans les relations internationales », *Cultures & Conflits*, automne 2012, n° 87, p. 7-25. URL : www.cairn.info/revue-cultures-et-conflits-2012-3-page-7.htm. (page consultée le 5 juin 2014).
30. MALICI Akan, MALICI Johanna, 2005. « The Operational Codes of Fidel Castro and Kim Il Sung: The Last Code Warriors? », *Foreign Policy Analysis*, 26 (3), p. 387-412.
31. MARFLEET B. Gregory, MILLER Colleen, 2005. « Failure after 1441: Bush and Chirac in the UN Security Council », *Foreign Policy Analysis*, 1 (3), p. 333-360.
32. MCLEOD Alex, 2002. « L'approche constructiviste de la politique étrangère », in CHARILLON Frédéric (dir.). *Politique étrangère : nouveaux regards*, coll. « Références inédites », Presses de Sciences Po, Paris, p. 65-89.
33. O'REILLY K. P., 2013. « A Rogue Doctrine ? : The Role of Strategic Culture on US Foreign Policy Behavior », *Foreign Policy Analysis*, 9 (1), p. 57-77.

34. RAMEL Frédéric, 2000. « Représentations, images et politique étrangère : anciens débats, nouveaux outils », *Revue française de science politique*, Presses de Sciences Po, vol. 50, n° 3, Paris, p. 531-538.
35. RUSSETT Bruce, 1990. *Controlling the Sword. The Democratic Governance of National Security*, Cambridge: Harvard University Press, 214 p.
36. SCHAFER Vaughn P., KELLER Jonathan W., 2007. « Leadership Style and International Norm Violation: The Case of the Iraq War », *Foreign Policy Analysis*, 2 (1), p. 63-82.
37. SMOUTS Marie-Claude, BATTISTELLA Dario, VENNESSON Pascal, 2003. *Dictionnaire des relations internationales*, Dalloz, Paris, 2e édition, 2006, 553 p.
38. SNYDER, Richard, BRUCK H. W., SAPIN Burton, 1954. *Foreign Policy Decision-Making. An Approach to the Study of International Politics*, New York: The Free Press, 2^e édition, 1962, 274 p.
39. STEINER Miriam, 1977. « The Elusive Essence of Decision: A Critical Comparison of Allison's and Snyder's Decision-Making Approaches », *International Studies Quarterly*, 21 (2), p. 389-422.
40. STEINER Miriam, 1983. « The search for order in a disorderly world: worldviews and prescriptive decision paradigms », *International Organization*, 37 (3), p. 398-399.
41. TOUZE Vincent, 2012. *Missiles et décisions : Castro, Kennedy et Khrouchtchev et la crise de Cuba d'octobre 1962*, André Versaille Éditeur, Bruxelles, 719 p.
42. VENNESSON Pascal, 1995. « Idées, institutions et relations internationales », *Revue française de science politique*, Presses de Sciences Po, vol. 45, n° 5, p. 857-866.
43. VENNESSON Pascal, 2004. « Idées, politiques de défense et stratégie : enjeux et niveaux d'analyse », *Revue française de science politique*, Presses de Sciences Po, vol. 54, n°5, p. 749-760.
44. WALLER Michael, LINKLATER Andrew (eds), 2003. *Political Loyalty and the Nation-State*, New York: Routledge, 254 p.
45. WORMSER Gérard, 2003. « La loyauté selon Raymond Aron », in LAROCHE Josepha (dir.). *La loyauté dans les relations internationales*, coll. « Logiques politiques », L'Harmattan, Paris, p. 55-73.

ARTICLES ET OUVRAGES SUR LES POLITIQUES PUBLIQUES

1. CROZIER Michel, FRIEDBERG Erhard, 1992. *L'acteur et le système*, coll. « Essais », Points, 3^e édition, 504 p.
2. JANIS Irving, 1972. *Victims of Groupthink: A Psychological Study of Foreign-Policy Decisions and Fiascoes*, Boston: Houghton Mifflin, 276 p.

3. JANIS Irving L., MANN Leon, 1977. *Decision Making: A Psychological Analysis of Conflict, Choice, and Commitment*, New York: McMillan, 488 p.
4. JOBERT Bruno, MULLER Pierre, 1987. *L'Etat en action : politiques publiques et corporatismes*, coll. « Recherches politiques », PUF, 242 p.
5. MARCH James G., OLSEN Johan P., 1976. *Ambiguity and Choice in Organizations*, Bergen: Universitetsforlaget, 408 p.
6. MARCH James G., OLSEN Johan P., 1989. *Rediscovering Institutions: The Organizational Basis of Politics*, New York: The Free Press, 227 p.
7. MARCH James G., OLSEN Johan P., 1998. *The Institutional Dynamics of International Political Orders*, *International Organization*, 52 (4), p. 943-969.
8. MULLER Pierre, 2004. « L'État en action revisité », *Pôle Sud* (n° 21), p. 31-42. URL : www.cairn.info/revue-pole-sud-2004-2-page-31.htm. (page consultée le 24 septembre 2014).
9. MULLER Pierre, 2009. *Les politiques publiques*, coll. « Que sais-je ? », PUF, 8^e édition, 128 p.

ARTICLES ET OUVRAGES DIVERS

1. AÏT-AOUDIA Myriam, BENNANI-CHRAÏBI Mouna, CONTAMIN Jean-Gabriel, 2010. « Contribution à une histoire sociale de la conception lagroyenne de la politisation », *Critique internationale*, n° 48, p. 207-220, URL : <http://www.cairn.info/revue-critique-internationale-2010-3-page-207.htm> (page consultée le 26 septembre 2014).
2. AÏT-AOUDIA Myriam, BENNANI-CHRAÏBI Mouna, CONTAMIN Jean-Gabriel, 2011. « Indicateurs et vecteurs de la politisation des individus : les vertus heuristiques du croisement des regards », *Critique internationale*, n° 50, p. 9-20.
3. CAPLOW Théodore, VENNESSON Pascal, 2000. *Sociologie militaire*, Armand Colin, Paris, 280 p.
4. COLONOMOS Ariel, 2014. *La politique des oracles : raconter le futur aujourd'hui*, coll. « Bibliothèque Albin Michel. Idées », Albin Michel, Paris, 290 p.
5. LAFITTE-HÉBRARD, 2013. *Who's Who in France 2014*, éditions Lafitte-Hébrard, Paris, 2500 p.
6. LAGROYE Jacques, FRANÇOIS Bastien, SAWICKI Frédéric, 2006. *Sociologie politique*, coll. « Amphi », Presses de Sciences Po/Dalloz, 623 p.
7. LUTTWAK Edward, 2009. *The Grand Strategy of the Byzantine Empire*, Cambridge: Belknap Press/Harvard University Press, 512 p. ; trad.fr., 2010. *La Grande Stratégie de l'Empire byzantin*, Odile Jacob, Paris, 512 p.

8. SAMAAN Jean-Loup, 2010. *La RAND Corporation (1989-2009) : La reconfiguration des savoirs stratégiques aux Etats-Unis*, coll. « Chaos international », L'Harmattan, Paris, 250 p.

PRESSE ET INTERNET

1. ASKOLOVITCH Claude, 2008. « Le murmure de « Diplomator » », *Le Journal du Dimanche*, 16 novembre 2008, URL : <http://www.lejdd.fr/Politique/Actualite/Le-murmure-de-Diplomator-84233> (page consultée le 30 mai 2014).

2. BOLOPION Philippe, 2001. « Chirac : « On a envie de pleurer » », *Radio France Internationale (RFI)*, 20 septembre 2011, URL : http://www.rfi.fr/actufr/articles/021/article_10230.asp (page consultée le 30 décembre 2013).

3. BREDOUX Lénéig, 2013. « Politique étrangère : Hollande dans le bain "néoconservateur" », *Mediapart*, 16 décembre 2013, 3 p., URL : <http://www.mediapart.fr/journal/international/151213/politique-etrangere-hollande-dans-le-bain-neoconservateur> (page consultée le 29 décembre 2013).

4. COLOMBANI Jean-Marie, 2001. « Nous sommes tous Américains », éditorial du journal *Le Monde*, 13 septembre 2001 : http://www.lemonde.fr/idees/article/2007/05/23/nous-sommes-tous-americains_913706_3232.html (page consultée le 27 décembre 2013).

5. GALAN-VILAR Edwin, JULIEN-VAUZELLE Boris, 2013. « Jean-David Levitte : « Plus le char de l'Europe est lourd, plus le moteur doit être puissant » », *LaPéniche.net*, 14 février 2013, URL : <http://lapeniche.net/jean-david-levitte-plus-le-char-de-leurope-est-lourd-plus-le-moteur-doit-etre-puissant> (page consultée le 30 mai 2014).

6. JOURMET Nicolas, 2014. « Pourquoi la guerre ? Rencontre avec Thomas Lindemann », *Sciences Humaines*, 6 mai 2014, URL : http://www.scienceshumaines.com/pourquoi-la-guerre-rencontre-avec-thomas-lindemann_fr_32680.html (page consultée le 29 juin 2014).

7. LESNES Corine, 2007. « Jean-David Levitte, « Diplomator » à l'Elysée », *Le Monde*, 6 juin 2007, URL : http://www.lemonde.fr/societe/article/2007/06/06/jean-david-levitte-diplomator-a-l-elysee_919608_3224.html (page consultée le 30 mai 2014).

8. MICHINEAU Gaëlle, 2014. « Ambassadeur de France aux Emirats arabes unis : qui est Michel Miraillet ? », *AllGov*, 28 juillet 2014, URL : <http://www.allgov.com/fr/infos/nominations-et-démissions/ambassadeur-de-france-aux-émirats-arabes-unis--qui-est-michel-miraillet--140728?news=853809> (page consultée le 29 juillet 2014).

9. RICHARD Alain, 2011. « Il fallait éliminer le pouvoir taliban », in *L'Express*, 28 juin 2011, URL : http://www.lexpress.fr/actualite/politique/afghanistan-il-fallait-eliminer-le-pouvoir-taliban_1006982.html (page consultée le 27 décembre 2013).

10. SLATE.FR, 2012. « WikiPol. Les personnalités qui feront 2012 : Jean-David Levitte », *Slate.fr*, URL : <http://politique.slate.fr/personnalites/Jean-David-Levitte> (page

consultée le 11 mai 2014).

11. SLATE.FR, 2012. « WikiPol. Les personnalités qui feront 2012 : Dominique de Villepin », *Slate.fr*, URL : http://politique.slate.fr/personnalites/Dominique_de_Villepin (page consultée le 11 mai 2014).

MÉMOIRES ET THÈSES

1. FRAGNON Julien, 2009. *Le discours antiterroriste. La gestion politique du 11 septembre en France*, Thèse de Science Politique sous la direction de Paul Bacot, Université Lumière Lyon 2, URL : http://theses.univ-lyon2.fr/documents/lyon2/2009/fragnon_j (page consultée le 24 septembre 2014).

2. GERMIYANOGLU Okan, 2004. *Les relations internationales vues par Dominique de Villepin : code opérationnel et système de croyance*, Mémoire de DEA de Science Politique sous la direction de Pascal Vennesson, Université Paris 2 Panthéon-Assas, 106 p. (non publié).

3. USMANOV Sardor, 2011. *Stabilité et changement des conceptions stratégiques de Tony Blair sur le processus de paix au Moyen-Orient : la mutation institutionnelle du Premier ministre en Représentant du Quartet*, Thèse de Science Politique sous la direction de Thomas Lindemann, Université Bordeaux 4, 349 p. URL : <http://www.theses.fr/2011BOR40015/document> (page consultée le 22 septembre 2014).

ANNEXES

Tableau 1: Les mots les plus cités dans les entretiens auprès des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay interrogés de 2009 à 2014.

<i>Terrorisme, -iste</i>	444
<i>Menace</i>	85
<i>Taliban</i>	15
<i>Ben Laden</i>	10
<i>Al Qaïda</i>	105
<i>AQMI</i>	19
<i>Attentats</i>	92
<i>11 septembre</i>	54
<i>Mondialisation</i>	6
<i>Crimes, -inel, -nalité</i>	45
<i>Délinquant, -ce</i>	6
<i>Ennemi</i>	15
<i>Trafics</i>	11
<i>Islam</i>	21
<i>Islamiste</i>	19
<i>Musulman</i>	32
<i>Djihad, -isme</i>	17
<i>Antiterrorisme</i>	58
<i>Guerre, guerre froide</i>	35
<i>Sécurité</i>	64
<i>Occident, -al, -aux</i>	26
<i>Valeurs</i>	32
<i>Démocratie</i>	22
<i>Libertés</i>	11
<i>Justice</i>	19
<i>DDH</i>	17
<i>Paix</i>	9
<i>Coopération</i>	64
<i>Comm. internat.</i>	20
<i>Union europ.</i>	33
<i>Nations unies (Conseil de sécurité)</i>	46
<i>OTAN</i>	6
<i>Afghanistan</i>	69
<i>Maghreb</i>	13
<i>Sahel</i>	46
<i>Irak</i>	35
<i>Pakistan</i>	28
<i>Moyen-Orient, Proche-Orient, Palestine</i>	25

Tableau 2: Termes-clés dans un échantillon de discours et entretiens relatifs au terrorisme de 2 Présidents de la République et 3 ministres des Affaires étrangères avant et après 2001.

	Jacques Chirac Président de la République (1995-2007)	Nicolas Sarkozy Président de la République (2007-2012)	Hubert Védrine ministre des Affaires étrangères (1997-2002)	Dominique de Villepin ministre des Affaires étrangères (2002-2004)	Alain Juppé Premier ministre (1995-1997) ministre des Affaires étrangères (2011-2012)	Total
Terrorisme, -iste	28	18	16	83	30	174
Menace	23	4	11	25	12	75
Taliban	1	4	3	2	1	10
Ben Laden	0	6	6	1	15	28
Al Qaïda	0	4	10	2	8	23
AQMI	0	0	0	0	2	2
Attentats	5	1	10	7	14	37
11 septembre	5	8	18	7	3	41
Mondialisation	44	0	13	12	4	73
Crime, -inalité	4	6	0	11	3	24
Ennemi	2	3	2	2	0	9
Occident, -al	5	2	35	10	1	53
Islam	0	0	7	3	0	10
Islamiste	0	0	15	2	0	17
Musulman	0	3	11	2	1	17
Antiterrorisme	2	1	0	0	3	6
Guerre Froide	39	5	29	18	1	92
Sécurité	37	21	6	26	5	88
Valeurs	15	15	3	14	4	50
Démocratie	18	26	14	39	9	101
Libertés	9	8	0	18	3	38
Justice	7	4	0	10	7	27
DDH	3	1	1	34	3	42
Paix	13	26	8	36	2	68
Coopération	13	1	1	24	6	45
Comm. inter.	13	1	3	49	4	69
Union europ.	5	4	2	25	2	38
Nations unies	11	8	6	30	2	65
OTAN	4	6	2	1	1	13
Afghanistan	1	38	15	25	7	83
Maghreb	0	3	0	6	1	10
Sahel	0	0	0	3	4	7
Irak	29	5	32	32	1	98
Pakistan	0	10	3	2	4	11
Moyen-Orient	2	5	4	8	0	16

Tableau 3 : Les termes-clés dans les productions écrites officielles du gouvernement français.

	<i>Livre Blanc sur la Défense (1994)</i>	<i>La France face au terrorisme (2006)</i>	<i>Livre Blanc Défense & Sécurité (2008)</i>	<i>Livre Blanc Défense & Sécurité (2013)</i>	Total
<i>Terrorisme, -iste</i>	20	405	98	43	566
<i>Menace</i>	107	102	118	153	366
<i>Taliban</i>	0	5	1	0	6
<i>Ben Laden</i>	0	17	0	1	18
<i>Al Qaïda</i>	0	52	7	2	61
<i>AQMI</i>	0	0	0	0	0
<i>Attentats</i>	0	78	11	3	92
<i>11 septembre</i>	0	23	3	1	27
<i>Occident, -tal</i>	31	29	17	6	83
<i>Mondialisation</i>	4	9	31	16	60
<i>Crime, -inalité</i>	2	19	24	13	58
<i>Délinquant, -ce</i>	0	5	0	1	6
<i>Ennemi</i>	2	8	0	2	12
<i>Trafics</i>	1	3	27	29	60
<i>Islam</i>	0	22	4	0	26
<i>Islamiste</i>	1	56	4	0	61
<i>Musulman</i>	0	42	1	0	43
<i>Djihad, -isme</i>	0	22	9	0	31
<i>Antiterrorisme</i>	0	58	6	5	69
<i>Guerre Froide</i>	14	1	10	30	55
<i>Sécurité</i>	141	148	275	533	1097
<i>Valeurs</i>	24	11	15	20	70
<i>Démocratie</i>	24	8	17	8	57
<i>Libertés</i>	18	15	6	3	42
<i>Justice</i>	0	6	9	12	27
<i>DDH</i>	4	1	4	3	12
<i>Paix</i>	42	8	61	27	138
<i>Coopération</i>	72	28	69	66	235
<i>Comm. internat.</i>	5	1	9	6	21
<i>Union euro.</i>	37	35	102	89	263
<i>Nations unies</i>	23	25	41	30	119
<i>OTAN</i>	4	7	75	34	120
<i>Afghanistan</i>	0	27	20	13	60
<i>Maghreb</i>	0	4	7	1	12
<i>Sahel</i>	0	3	8	7	18
<i>Irak</i>	2	11	12	1	26
<i>Pakistan</i>	0	7	20	3	30
<i>Moyen-Orient</i>	8	4	21	3	36

TABLE DES MATIÈRES DÉTAILLÉE
LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME VUE PAR LES HAUTS
FONCTIONNAIRES DU QUAI D'ORSAY : POUR UNE CONTRIBUTION
FRANÇAISE AU CONCEPT D'OPERATIONAL CODE.

TABLE DES MATIÈRES	5
INTRODUCTION	7
Chapitre I : Formulation de la problématique et élaboration de la recherche	51
Section 1. Présentation de la théorie testée et formulation des hypothèses	51
1.1. Les trois modèles d'Allison appliqués aux hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay.....	52
1.2. Réfutation générale de la théorie d'Allison.....	55
Hypothèse 1.....	59
Hypothèse 2.....	63
Hypothèse 3.....	70
Section 2. Les hauts fonctionnaires de l'ENA et du Concours d'Orient	77
2.1. Origines sociales et recrutement des hauts fonctionnaires.....	77
2.2. Technocrates ou spécialistes, qui sont les hauts fonctionnaires ?.....	80
2.3. Division catégorielle et polyvalence commune.....	81
2.4. Penser la lutte contre le terrorisme : une approche catégorielle.....	85
Section 3. Formulation de la variable dépendante	90
3.1. Définition de la variable dépendante.....	90
3.2. Résumé de la variable dépendante : les recommandations stratégiques officielles.....	102
Section 4. Formulation des variables intermédiaires	103
4.1. Les émotions.....	103
4.2. La loyauté.....	105

Section 5. Formulation des variables indépendantes.....	108
5.1. Définition de l'OPCODE.....	108
5.2. Le guide d'entretien.....	109
5.3. Elaboration des trois OPCODES.....	110
5.4. La méthode qualitative : l'analyse de discours et l'analyse de contenu.....	111
5.5. Pertinence et choix des sources.....	112
5.6. L'OPCODE « officiel » – Contenu philosophique.....	115
Résumé de l'OPCODE officiel.....	119
OPCODE officiel (détaillé).....	120
5.7. L'OPCODE des Orient – Contenu philosophique.....	122
Résumé de l'OPCODE des Orient.....	125
OPCODE des Orient (détaillé).....	126
5.8. L'OPCODE des énarques – Contenu philosophique.....	128
Résumé de l'OPCODE des énarques.....	131
OPCODE des énarques.....	131
Section 6. Présentation de la méthode et du corpus.....	133
6.1. Les fondements théoriques.....	133
La théorie testée et les variables.....	133
Les diplomates et la diplomatie française.....	138
Les politiques publiques.....	141
La violence, le terrorisme et la question de la reconnaissance.....	145
6.2. La méthode : les éléments quantitatifs.....	148
Le questionnaire.....	148
Tableaux des occurrences et carte cognitive.....	150
6.3. La méthode : les éléments qualitatifs.....	150
L'entretien.....	150
L'observation.....	151
6.4. Un terrain de recherche relativement compliqué.....	152
6.5. Le <i>corpus</i>	157
Les entretiens.....	158
Ouvrages officiels du gouvernement français.....	160

Chapitre II : La conception de soi par la professionnalisation des hauts fonctionnaires.....165

Section 1. Influence des parcours sur la conception de soi des hauts fonctionnaires.....165

- 1.1. Une conscience de soi normative des hauts fonctionnaires ?.....166
- 1.2. Postes au Quai d’Orsay : des difficultés à cerner une structure organisationnelle.....168
- 1.3. La sous-direction des menaces transversales au Quai d’Orsay.....172
- 1.4. Les hauts fonctionnaires au service du pouvoir exécutif.....178

Section 2. Conception de soi et modèle organisationnel : méthode de congruence.....185

- 2.1. OPCODE officielle : méthode de congruence.....186
- 2.2. Dissonances globales à partir du modèle organisationnel.....189
- 2.3. Le modèle organisationnel appliqué à la sous-direction des menaces transversales : problèmes d’analyse.....196

Section 3. Conception de soi et modèle de politique gouvernementale : méthode de congruence.....201

- 3.1. Le modèle de politique gouvernementale appliqué à la conception de soi des hauts fonctionnaires du Quai d’Orsay : similitudes et contraintes dans les présupposés.....201
- 3.2. La conception de soi des hauts fonctionnaires : dissonance entre le modèle de politique gouvernementale et les recommandations stratégiques au lendemain des attentats du 11 septembre 2001.....204

Section 4. La résolution 1368 : congruence avec l’OPCODE des énarques et l’émotion.....210

- 4.1. Des perspectives de congruence avec les OPCODES des énarques et des Orientés comme variables indépendantes dans la conception de soi des hauts fonctionnaires du Quai d’Orsay.....210
- 4.2. La conception de soi stato-centrée des hauts fonctionnaires : congruence dans le cas de l’intervention de Jean-David Levitte au Conseil de sécurité le 12 septembre 2001.....212
- 4.3. Une convergence supplémentaire : l’émotion comme variable intermédiaire.....214
- 4.4. Dissonances avec la loyauté comme variable intermédiaire.....218

Section 5. Le discours du 14 février 2003 : congruence avec l’OPCODE des Orient et la loyauté.....	224
5.1. Congruence dans la conception de soi multilatérale des hauts fonctionnaires.....	225
5.2. L’émotion appliquée comme variable intermédiaire : problèmes d’analyse.....	229
5.3. Convergence dans la loyauté appliquée comme variable intermédiaire : similitudes des positions entre Dominique de Villepin et Jacques Chirac.....	231
Section 6. Analyse contrefactuelle et conclusion.....	234
6.1. La méthode des différences de Mill.....	234
6.2. Confirmation d’une causalité des OPCODES des énarques et des Orient.....	235
6.3. Conclusion.....	237
Chapitre III : La conception de l’ennemi : dire et faire la guerre aux « criminels »....	239
Section 1. Le terrorisme comme rapport à l’Autre.....	239
1.1. La croyance comme vecteur de la vision de l’Autre.....	239
1.2. La lutte contre le terrorisme comme rapport de force matériel, politique et symbolique du Ministère de l’Intérieur.....	243
1.3. Dire et faire la guerre à des criminels : les variations du discours performatif.....	246
1.4. L’Autre, une césure entre les énarques et les Orient du Quai d’Orsay.....	250
Section 2. La vision du terrorisme et le modèle organisationnel : incohérences et interrogations.....	257
2.1. Le modèle organisationnel entre 1993-2001 : nouvelle problématique autour de la variable indépendante.....	257
2.2. Explication alternative : vision confuse du terroriste et maintien d’une croyance héritée de la Guerre Froide.....	261
Section 3. La vision du terrorisme et le modèle de politique gouvernementale : problématique d’application.....	266
3.1. Le modèle de politique gouvernementale : problème d’analyse.....	266
3.2. Une perception déterminée par la position de l’acteur : dissonance dans le cas de Jean-David Levitte au Conseil de sécurité de l’ONU.....	270

Section 4. La vision du terrorisme de 1993 à 2001 : congruence avec l’OPCODE des énarques et changement de croyance sur l’ennemi.....	275
4.1. La conception de l’ennemi en 1993-1994 : dissonance entre l’OPCODE officiel et les recommandations stratégiques officielles.....	275
4.2. La conception de l’ennemi avant les attentats du 11 septembre 2001 : dissonance entre la dissuasion et les recommandations stratégiques officielles.....	278
4.3. Faible convergence entre l’OPCODE des énarques et les recommandations stratégiques officielles.....	281
4.4. Problème d’analyse avec l’OPCODE des Orient et problématisation de « l’expertise en terrorisme ».....	286
4.5. La résolution 1368 au Conseil de sécurité : l’émotion comme causalité et changement de croyance sur la vision de l’ennemi.....	290
4.6. Un OPCODE proche de celui de Jean-David Levitte : le cas d’Hubert Védrine.....	294
Section 5. La vision du terrorisme de 2002 à 2013 : durcissement de la vision de l’ennemi et faible convergence avec l’OPCODE des Orient.....	299
5.1. La conception politique du terroriste chez Dominique de Villepin : faible convergence de l’OPCODE des Orient avec l’Afghanistan.....	300
5.2. Faible convergence de l’OPCODE des Orient avec l’Irak.....	305
5.3. Maintien de la dissonance avec les recommandations stratégiques officielles dans le cas de l’intervention militaire française au Mali.....	308
5.4. La vision du terroriste chez les énarques du Quai d’Orsay : faible convergence avec les recommandations stratégiques et validation de la loyauté comme causalité.....	311
Section 6. Analyse contrefactuelle et conclusion.....	315
6.1. Les OPCODES catégoriels comme causalités partielles.....	315
6.2. Les OPCODES catégoriels comme conditionnalités indispensables aux résultats.....	316
6.3. Conclusion.....	317
Chapitre IV : La conception du monde : le poids du postulat stato-centré.....	319
Section 1. Influence des parcours sur la conception du monde.....	319
1.1. La conception du monde dans l’OPCODE des énarques.....	321
1.2. La conception du monde dans l’OPCODE des Orient.....	322

1.3. La vision gaullienne du monde à l'épreuve des OPCODES catégoriels.....	324
Section 2. La vision du monde et le modèle de l'acteur rationnel : les limites de l'Etat monolithique.....	330
2.1. Dissonances dans le cadre de la résolution 1368 au Conseil de sécurité de l'ONU.....	330
2.2. Dissonances dans le cadre de l'intervention de Dominique de Villepin au Conseil de sécurité de l'ONU le 14 février 2003.....	334
Section 3. La vision du monde de 1993 à 2001 : un stato-centrisme des énarques activé face à l'incertitude.....	338
3.1. La vision de la fin de la Guerre Froide : domination de l'incertitude et croyance forte chez les énarques du Quai d'Orsay.....	339
3.2. La quête d'un monde multipolaire et de dialogue : relativisme chez les Orient.....	350
Section 4. Cohérence des OPCODES catégoriels sur la vision du monde chez Jean-David Levitte et Dominique de Villepin.....	357
4.1. La résolution 1368 et la vision du monde : convergence et renforcement de l'OPCODE de Jean-David Levitte après les attentats du 11 septembre 2001.....	359
4.2. La vision du monde de Dominique de Villepin : un OPCODE renforcé par la loyauté positive dans le cadre de son discours du 14 février 2003.....	367
Section 5. La vision du monde de 2003 à 2013 : le retour progressif d'une vision stato-centrée du monde.....	374
5.1. Etat des lieux des croyances sur le monde entre énarques et Orient dans les années 2000.....	374
5.2. La vision du monde de 2006 à 2012 : transition de l'OPCODE des Orient vers l'OPCODE des énarques dans la lutte contre le terrorisme.....	378
5.3. L'intervention militaire française au Mali : une vision du monde et de la place de la France plus conforme à l'OPCODE des énarques.....	383
Section 6. Analyse contrefactuelle et conclusion.....	392
6.1. Des visions du monde différentes comme causalités.....	392
6.2. L'insuffisance des recommandations stratégiques officielles sur la vision du monde....	394
6.3. Conclusion.....	395

CONCLUSION GÉNÉRALE.....	397
L'hypothèse de la conception de soi : rivalité catégorielle, maîtrise émotionnelle et représentation « aristocratique ».....	400
L'hypothèse de la conception de l'ennemi : stato-centrisme, déni de reconnaissance et modèle du « diplomate-soldat ».....	408
L'hypothèse de la vision du monde : supériorité des Etats, communauté de valeurs, fin de la « grandeur ».....	415
Analyse contrefactuelle et nouvelles perspectives de recherche.....	421
BIBLIOGRAPHIE.....	423
ANNEXES.....	447
TABLE DES MATIÈRES DÉTAILLÉES.....	451
RÉSUMÉ.....	458

LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME VUE PAR LES HAUTS FONCTIONNAIRES DU QUAI D'ORSAY : POUR UNE CONTRIBUTION FRANÇAISE AU CONCEPT D'OPERATIONAL CODE

Résumé : La lutte contre le terrorisme est une préoccupation contemporaine des diplomaties, alors que sa définition internationale demeure introuvable. Dans une approche organisationnelle, les hauts fonctionnaires du ministère français des Affaires étrangères partageraient une vision commune sur la violence terroriste et un « savoir-faire » qui leur permettraient de prendre des décisions efficaces pour la prévenir et la combattre. Or, dans une approche constructiviste, la lutte contre le terrorisme relève de relations intersubjectives comprenant l'activation de systèmes de croyances ou *Operational Codes* (OPCODES) différents, selon que les diplomates français viennent de l'ENA ou du Concours d'Orient. Ces croyances jouent un rôle dans la façon que les hauts fonctionnaires voient le monde, l'ennemi, mais aussi se perçoivent dans leurs fonctions. Ce sont aussi des croyances préexistantes, forgées à partir des expériences et des engagements personnels, qui font que les décisions en matière d'antiterrorisme ne relèvent pas seulement de considérations sécuritaires, mais aussi de motivations matérielles, émotionnelles, cognitives et morales pour un Etat comme la France.

Mots-clés : relations internationales, politique étrangère, diplomatie, diplomate, ambassadeur, ministère des affaires étrangères, quai d'orsay, hauts fonctionnaires, croyances, émotions, loyauté, code opérationnel, opcode, sécurité, terrorisme, violence, guerre.

THE FIGHT AGAINST TERRORISM THROUGH THE EYES OF SENIOR CIVIL SERVANTS OF THE *QUAI D'ORSAY*: FOR A FRENCH CONTRIBUTION TO THE CONCEPT OF OPERATIONAL CODE

Abstract: The fight against terrorism is a contemporary concern shared in state diplomacy, though no such common definition exists in international affairs. From an organizational approach, senior civil servants of the French Ministry of Foreign Affairs are thought to share a global vision on terrorist violence and a *savoir-faire* that should allow them to make effective decisions in their efforts to prevent and fight against it. However, in a constructivist approach, the war on terrorism draws its inspiration from inter-subjective relations that activate a set of belief systems or different Operational Codes (OPCODES). These beliefs systems, though dependent French diplomats' background (*Ecole Nationale d'Administration* (ENA) or the *Concours d'Orient*), contribute to their decision making process. Thus, these beliefs play a role in the way decision makers see the world, the enemy, but also as to how they perceive themselves in their duties. These pre-existing beliefs which have been forged through personal experiences and commitments are responsible for shaping a decision making process that is not solely based on security concerns. They are in fact, also determined by material, emotional, cognitive and moral motivations for a state such as that of France.

Keys words: international relations, foreign policy, diplomacy, diplomat, ambassador, ministry of foreign affairs, quai d'orsay, senior civils servants, beliefs, emotions, loyalty, operational code, opcode, security, terrorism, violence, war.